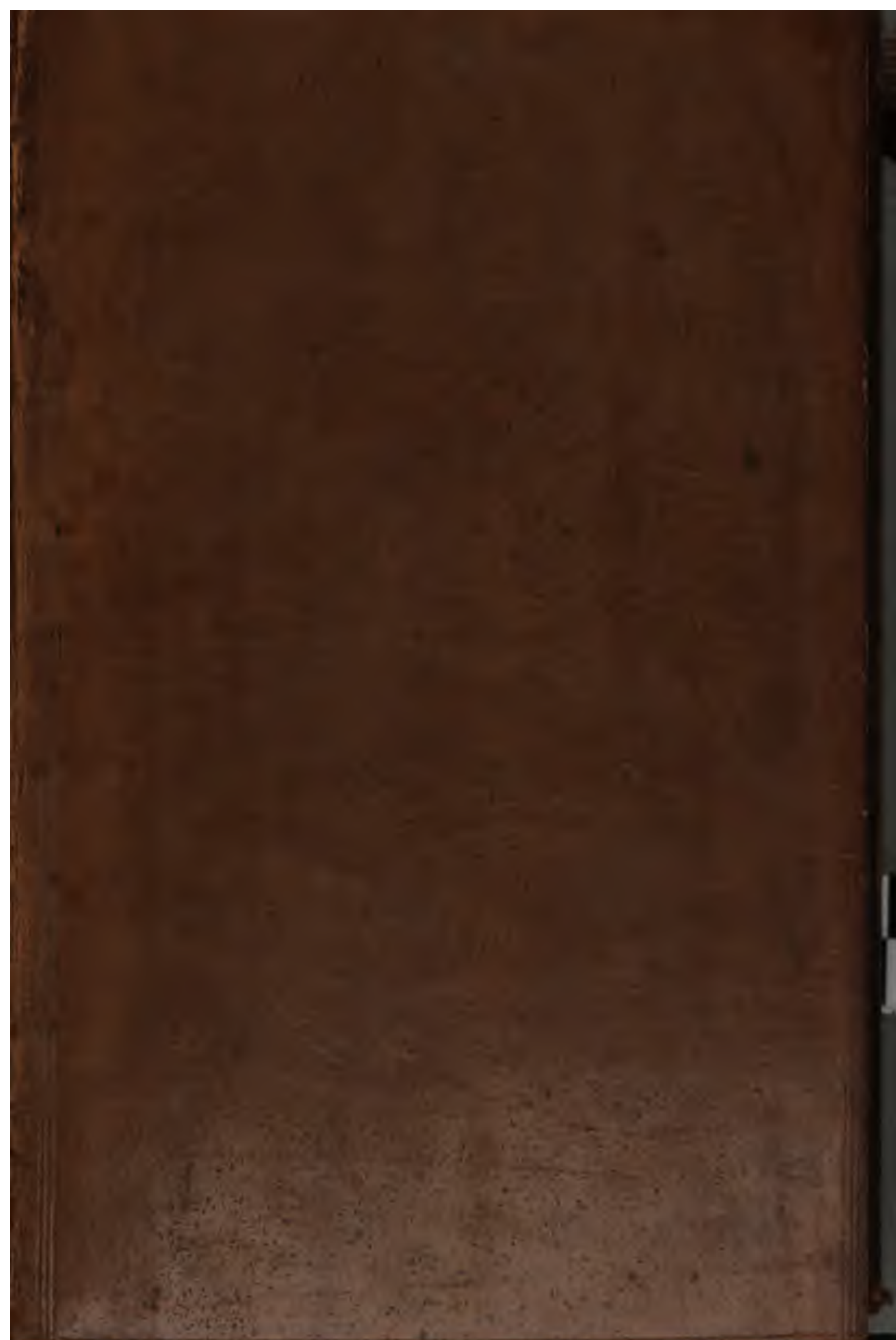






HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XIII.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME ;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME TREIZIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.

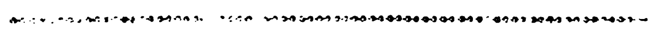


HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.



SUITE DE LA VINGT-DEUXIÈME ÉPOQUE

DEPUIS 1550 JUSQU'EN 1560.



Ce fut dans ces circonstances que Somerset, conduit d'après les intentions de Henri VIII, força les Écossais à consentir au mariage de leur jeune reine Marie Stuart avec Édouard VI. Il entra dans leur pays à la tête de quinze mille hommes d'infanterie, de trois mille cavaliers et d'un corps d'artillerie. Le régent d'Écosse fit porter avec solennité dans toutes les contrées de ce royaume le fire-cross, cet étendard marqué de noir et tacheté de rouge, et dont la présence annonçait les dan-

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1530 JUSQUES EN 1589.

Ce fut dans ces circonstances que Somerset, voulant, d'après les intentions de Henri VIII, forcer les Écossais à consentir au mariage de leur jeune reine Marie Stuart avec Édouard VI, entra dans leur pays à la tête de quinze mille hommes d'infanterie, de trois mille cavaliers et d'un corps d'artillerie. Le régent d'Écosse fit porter avec solennité dans toutes les contrées de ce royaume le *fire-cross*, cet étendard bordé de noir et tacheté de rouge, et dont la présence annonçait les dan-

gers de la patrie et remplissait les braves du plus noble enthousiasme. Une proclamation indique à Musleburgh le rendez-vous de tous les Écossais qui auraient plus de seize ans et moins de soixante. Ces fiers patriotes accoururent en si grand nombre à Musleburgh que le régent fut obligé d'en renvoyer la plus grande partie. Il ne garda auprès de lui que trente mille hommes : sa cavalerie attaqua celle du protecteur ; mais elle fut battue après un combat furieux, où lord Home et près de huit cents Écossais furent tués sur le champ de bataille.

Le régent cependant, portant jusques à une orgueilleuse imprévoyance la confiance que justifiait la valeur de ses troupes, fit dire par un trompette au protecteur qu'il lui permettait de se retirer en paix, et que la querelle des deux royaumes pouvait être décidée par vingt contre vingt ou dix contre dix, ou un combat singulier entre lord Huntley et le duc de Somerset. Le protecteur fait la réponse que ses devoirs lui prescrivent, refuse à Jean Dudley, comte de Warwick, la permission de se battre contre le lord Huntley, et écrit au régent : « Je ne viens que pour défendre l'É» cosse, l'unir avec l'Angleterre aux conditions les » plus honorables, et terminer un mariage auquel » le parlement écossais a consenti de la manière la » plus solennelle. Si la noblesse de l'Écosse a de » l'éloignement pour cette union, que du moins » les hostilités cessent, et qu'elles soient supen-

» dues jusques au moment où Marie Stuart sera
» assez avancée en âge pour choisir elle-même son
» époux. »

Les propositions de Somerset ne conviennent ni au régent, ni à son frère l'archevêque de Saint-André, ni à leurs amis : ils les tiennent secrètes, et publient que les Anglais s'avancent pour enlever la jeune reine et réduire l'Écosse en esclavage. Les soldats écossais s'écrient : *Vengeance, vengeance!* passent la rivière d'Esk, et s'emparent d'un terrain élevé. Le protecteur conduit ses troupes sur une hauteur vers le golfe où ses vaisseaux sont à l'ancre. Les Écossais imaginent que l'armée anglaise va s'embarquer, et, dans leur empressement tumultueux, font la grande faute d'abandonner le poste avantageux où ils s'étaient placés, et s'avancent imprudemment le long du rivage de la mer. L'artillerie des galères anglaises les foudroie; la confusion se met dans un corps de montagnards; le lord Gray, qui commande la cavalerie anglaise, veut charger l'avant-garde; les lanciers écossais le reçoivent avec la plus grande intrépidité. Il est blessé dangereusement; et ses hommes d'armes, embarrassés dans un terrain rompu et marécageux, sont mis en déroute. Si les Écossais avaient eu des chevaux pour profiter de cet avantage, les Anglais auraient été vaincus; mais le lord Gray rallie ses cavaliers derrière l'infanterie : des mousquetaires de l'armée de Somerset, soutenus par des archers dont les flèches passent par-

dessus leurs têtes, attaquent vigoureusement les Écossais qui avaient battu la cavalerie d'Angleterre : ils sont secondés par l'artillerie, placée à leur gauche sur une hauteur, et par le canon des galères. Les Écossais tombent en monceaux; leur avant-garde fait un mouvement en arrière dans l'espérance d'attirer ses ennemis dans le terrain le plus marécageux et le plus rompu. Les montagnards de la seconde ligne croient que la première est défaite, et prennent la fuite; la consternation, le désordre et la déroute la plus complète se succèdent avec rapidité dans l'armée du régent. Les Écossais jettent leurs armes; ils se sauvent dans la plus grande confusion : la cavalerie anglaise poursuit les fuyards; le massacre des vaincus est horrible; la terre est jonchée de cadavres, de lances et d'épées : un grand nombre d'ecclésiastiques écossais sont égorgés sans pitié. Lorsque la fureur des Anglais est assouvie par le sang, ils frémissent de leur cruauté.

Le protecteur n'ose pas cependant essayer de conquérir l'Écosse. Son malheur l'avait consternée; mais il lui restait ses montagnes, son héroïque opiniâtreté et son amour pour son pays. Somerset pille et brûle la ville de Leith, saccage plusieurs villages, fortifie l'île de Saint-Columban et le château de Broughty à l'embouchure du Tay, et revient en Angleterre, où le jeune roi lui fait présent d'une terre de 500 livres de rente (1547), et où des lettres patentes scellées du grand sceau

lui accordent le droit d'être assis au parlement à la droite du trône, sous le pavillon royal.

Somerset crut alors pouvoir favoriser avec plus de succès les progrès de la réformation. Le parlement seconda avec zèle le vainqueur des Écossais; et combien de bills furent rendus pour cet objet!

On annula tous les actes passés sur la haute trahison depuis le règne d'Édouard III; toutes les lois portant peine de félonie, et rendues depuis la rupture avec le pape, le statut qui donnait à une proclamation du roi la force d'un acte parlementaire, deux actes passés contre les *lollards*, et le fameux statut des six articles. La suprématie religieuse du roi fut de nouveau confirmée. On soumit à la peine de haute trahison ceux qui entreprendraient de troubler l'ordre de succession réglé par le testament de Henri VIII; on abolit les messes particulières; on permit la communion sous les deux espèces; on donna au roi le pouvoir de nommer aux évêchés vacants. La connaissance des causes matrimoniales et testamentaires passa des cours ecclésiastiques aux juridictions royales. On accorda à Édouard, malgré l'opposition de plusieurs prélats, et même de Cranmer, les fondations des chantreries, chapelles et colléges dont Henri VIII n'avait pas pris possession; et un bill d'amnistie fut promulgué, excepté pour les prisonniers de la Tour de Londres.

L'année suivante, le conseil du monarque fit plusieurs changements dans les cérémonies de la

religion; il défendit l'usage des cierges le jour de la Chandeleur, la distribution des palmes le dimanche des Rameaux, et les génuflexions devant la croix le vendredi saint; il donna la liberté de conserver ou de rejeter la confession auriculaire, et ordonna qu'on ôtât toutes les images des églises.

Ces innovations excitèrent des murmures parmi un grand nombre de prêtres. Gardiner déclama contre ces changements, en disant qu'aucun nouveau règlement ne pouvait être fait pendant la minorité du monarque. Le conseil le manda; il se soumit, prêcha dans l'église de Saint-Paul, déclara en chaire que l'autorité du roi était la même avant et après sa majorité, mais s'exprima de manière à déplaire à la régence, et fut envoyé prisonnier à la Tour.

Le régent d'Écosse ouvrit cependant une nouvelle campagne par le siége du château de Broughty. Le roi de France lui envoya un secours de six mille hommes et de l'artillerie sous les ordres d'André de Montalembert, seigneur d'Essé, et fameux par sa valeur chevaleresque. Le château de Broughty fut pris.

La reine douairière d'Écosse désirait ardemment que sa fille, la jeune reine Marie Stuart, fût élevée en France sous les yeux de ses frères, les princes de Lorraine. Henri II, pour déterminer le régent à ne pas s'y opposer, lui donna le duché de Châtellerault et une pension de 2,000 livres. Le régent consentit à laisser partir Marie Stuart sur la flotte

française qui avait amené le secours commandé par d'Essé; cette flotte fit le tour des îles Orcades et de l'Irlande; et la jeune reine débarqua en Bretagne d'où on la conduisit à Paris.

Les Français et les Écossais formèrent et levèrent plusieurs fois le siége d'Haddington. Ils mirent en déroute la cavalerie anglaise commandée par Thomas Palmer, et le firent prisonnier; le protecteur voyant qu'il ne pouvait conserver d'Haddington qu'en sacrifiant un grand nombre de guerriers, ordonna qu'on en démolît les fortifications, en fit enlever l'artillerie; et la place démantelée tomba entre les mains des Écossais.

La réformation était protégée plus que jamais par le jeune roi, par Somerset et par Cranmer. Le parlement rendit des statuts qui permettaient le mariage des prêtres, et confirmaient la nouvelle liturgie que des commissaires de la couronne avaient rédigée (1548).

Le protecteur se croyait néanmoins obligé d'agir en faveur de la réforme avec moins de force qu'il ne l'aurait voulu. Une grande partie du clergé inférieur était très-attachée aux idées religieuses dans lesquelles il avait été élevé; Somerset avait d'ailleurs à se garantir des efforts d'un grand nombre d'ennemis qui enviaient sa puissance; et à la tête de ces ennemis était son propre frère, le grand amiral baron Sudley; cet amiral avait obtenu la main de la reine douairière, la veuve de Henri VIII. Cette princesse avait cessé de vivre peu de temps

après son second mariage. Sudley conçut alors de nouveau le projet d'épouser la princesse Élisabeth; mais, comme d'après le testament de Henri VIII, elle devait être exclue du trône si elle se mariait sans le consentement de ceux que le feu roi avait nommés ses exécuteurs testamentaires; la crainte de ne pas obtenir ce consentement, son ambition et sa jalousie contre son frère lui inspirèrent, dit-on, un complot audacieux; on prétendit qu'il allait réunir un grand nombre d'hommes armés, se rendre maître de la personne du roi et s'emparer du gouvernement; le conseil le fit arrêter; on le conduisit à la Tour; des commissaires furent nommés pour entendre ses dénonciateurs; on l'accusa d'avoir conspiré contre le gouvernement, d'avoir protégé des pirates, et d'avoir commis des actes de violence contre des sujets de puissances amies de l'Angleterre.

Le protecteur tâcha de l'engager à se démettre de sa place éminente, et à s'éloigner de la cour; Sudley refusa; l'envie de conserver le pouvoir suprême l'emporta dans l'âme de Somerset sur les sentiments de la nature et même sur l'équité, suivant plusieurs historiens.

L'amiral ne voulut pas répondre au conseil qui se transporta à la Tour pour l'interroger; il demanda avec énergie que son procès fût instruit d'après les lois, et qu'on lui laissât l'accusation portée contre lui, afin qu'il pût l'examiner convenablement et préparer sa défense; il fut refusé;

on persuada au jeune monarque de lui retirer sa protection royale. Un bill d'*attainder* fut présenté contre l'amiral à la chambre des pairs; ce bill passa dans les deux chambres sans beaucoup d'opposition; il reçut le consentement royal; Sudley eut la tête tranchée (1549); mais la nation fit tomber sur celle du protecteur une accusation terrible d'injustice et de cruauté.

L'intolérance cependant exerçait un empire si funeste sur toutes les âmes, que les protestants d'Angleterre exercèrent bientôt sur ceux qui ne partageaient pas toutes leurs opinions la barbarie dont ils avaient été les victimes; deux personnes furent brûlées comme anabaptistes. Le roi avait refusé de signer le *warrant* de mort. Ce fut Cranmer qui, à force d'instances, arracha le consentement royal.

De nombreuses insurrections allaient agiter l'Angleterre. L'intérêt privé l'emportant sur l'intérêt général, allait multiplier ces mouvements désordonnés, et si dangereux que devaient faire naître les résultats d'anciens actes du gouvernement aussi impolitiques qu'injustes. On avait négligé, lors de la suppression des monastères, de pourvoir à la subsistance et au bien-être des religieux. Plusieurs de ces moines, privés si injustement de toute ressource, avaient été obligés de travailler pour vivre. Le nombre des ouvriers du royaume était devenu trop considérable; d'un autre côté, les terres des monastères avaient été louées, du temps des moines, à des prix modérés, à un

grand nombre de cultivateurs qui pouvaient soutenir leurs familles avec les produits de leur agriculture. Depuis que ces terres avaient passé entre les mains des nobles, les rentes ou loyers avaient été augmentés. Le nombre des locataires avait diminué; les nouveaux fermiers jouissant de terrains plus étendus, et voyant que la laine rapportait plus d'argent que le blé, avaient changé leurs terres labourables en pâturages; le prix du blé s'était élevé, et un grand nombre de familles peu fortunées manquaient de subsistance, et de travail pour s'en procurer. La nation anglaise fait entendre de violents murmures contre la noblesse. Le protecteur reconnaît la justice de ces plaintes; il ordonne qu'on détruise le parc royal d'Hamptoncourt, contre lequel des cris s'étaient élevés, et il charge des commissaires d'examiner si les possesseurs des terres ci-devant ecclésiastiques ont rempli exactement les conditions auxquelles ces propriétés leur avaient été cédées par la couronne; il s'attire la haine des nobles. Les lords continuent d'enclore leurs terres; les paysans imaginent que le dessein des seigneurs est de les soumettre à la servitude; ils s'assemblent en grand nombre dans près de douze comtés, et commencent à renverser les clôtures; des hommes sages parviennent à les calmer; mais bientôt des mouvements plus dangereux ont lieu dans d'autres contrées. Lord Gray, envoyé par le protecteur dans le comté d'Oxford avec un corps de troupes, tombe sur les insurgés, en tue un grand

nombre, et fait des prisonniers dont plusieurs sont exécutés; mais ceux du comté de Devon, encouragés par les sermons de quelques ecclésiastiques, et réunis au nombre de plus de dix mille sous les ordres de Humphroi Arundel, soldat expérimenté, demandent au roi, par une pétition, que l'on rétablisse plusieurs pratiques de la religion catholique, que les prêtres vivent dans le célibat, et que les fameux six articles soient maintenus jusques à la majorité du monarque; le conseil leur promet un pardon général s'ils retournent dans leurs maisons. Les moines qui sont parmi eux leur persuadent que cette modération est l'effet de la crainte, et qu'on veut mettre des taxes sur les bestiaux, sur les boissons et sur d'autres objets; ils s'animent de plus en plus, et entreprennent le siége d'Exeter; les habitants se défendent avec courage, et néanmoins vont être réduits à se rendre, lorsque le lord Gray et le lord Russel arrivent au secours de la ville, attaquent les insurgés, en font un grand carnage, les mettent en fuite, les attaquent de nouveau à Clifton, où ils s'étaient rassemblés avec des signes d'une exaltation superstitieuse, les mettent en déroute et s'emparent de quelques chefs qui sont pendus, et avec lesquels, suivant les historiens anglais, la féroce cruauté du prévôt, maréchal de l'armée royale, fait périr plusieurs innocents.

Les insurgés du comté de Norfolk sont au nombre de plus de seize mille, sous la conduite d'un tan-

neur nommé Kit et d'un ecclésiastique du nom de Coniers : ils renversent les clôtures des champs, ravagent le pays, déclarent la guerre aux gentilshommes de leur voisinage, et demandent que les fermes soient remises comme avant la suppression des monastères, que l'on diminue le prix des laines, et que l'on détruise tous les enclos; le roi promet qu'on aura égard à leurs griefs dans le prochain parlement, et leur fait offrir une amnistie s'ils veulent mettre bas les armes; ils rejettent avec mépris l'offre du monarque, et se transportent à Moushold, où Kit et un comité établissent sous un chêne le siége d'une nouvelle juridiction; ils s'emparent ensuite de Norwich, prennent le maire et quelques-uns des principaux habitants, l'évacuent, apprennent que le marquis de Northampton y est entré avec des troupes, y reviennent avec furie, attaquent les troupes royales, que les habitants accablent des fenêtres et de dessus les toits, tuent un grand nombre de soldats et d'officiers, parmi lesquels est lord Sheffield, et forcent le marquis à se retirer.

Le comte de Warwick arrive sous les murs de Norwich avec de grandes forces, offre en vain le pardon aux insurgés, prend la ville d'assaut, fait prisonniers soixante de ceux qui l'ont défendue, et ordonne qu'ils soient pendus, conformément à la loi martiale : ces exécutions augmentent la rage des insurgés; ils prennent des chariots où ils trouvent des provisions qui leur manquent, se

jettent sur l'artillerie d'une des portes et s'en emparent, voient plusieurs de leurs enfants remplis comme eux d'une ardeur extraordinaire, arracher des flèches de leur corps pour les donner à leurs archers, se retirent dans une vallée, et envoient défier le comte de Warwick : il leur offre de nouveau un pardon général; ils le refusent parce que quelques-uns de leurs chefs sont exceptés : le comte les attaque ; ils placent devant leurs premiers rangs les gentilshommes qu'ils ont fait prisonniers, et qu'ils ont attachés deux à deux; les troupes du roi parviennent à épargner ces captifs, et tombent avec tant de vigueur sur les insurgés qu'elles les mettent en déroute, les poursuivent et en massacrent plus de trois mille.

Kit s'échappe du champ de bataille; mais il est pris le lendemain dans une grange, et pendu avec son frère et neuf autres insurgés.

Ceux qui gardent l'artillerie et le bagage s'entourent de chariots et de palissades, et jurent de combattre jusques à la mort; mais le comte leur promet lui-même une amnistie entière, et ils posent les armes.

D'autres insurgés se montrent dans le comté d'York : leur nombre devient formidable; mais on leur assure leur pardon de la part du roi ; ils se séparent, et abandonnent leurs chefs, qui sont exécutés.

Le protecteur fait publier une amnistie générale : cet acte de clémence ramène la paix dans

tout le royaume; mais il augmente la haine que lui porte la noblesse.

Les nobles, ennemis de Somerset, redoublent d'ardeur contre lui : ils le représentent comme un parricide, un traître, un tyran sacrilége qui détruit les églises et les tombeaux pour se faire bâtir un palais magnifique. « Il a, disent-ils, occa- » sioné la perte des forts du Boulonais en les » laissant sans munitions; il a abandonné Had- » dington en Écosse; il s'est emparé de l'adminis- » tration; il a rejeté les avis du conseil; il a mal » dirigé les affaires du gouvernement; il a ordonné » au secrétaire d'état, sir Guillaume Paget, envoyé » auprès de l'empereur, de ne pas conclure d'al- » liance avec ce monarque, afin d'avoir un prétexte » pour rendre Boulogne aux Français. »

Somerset, informé de ces propos, craint qu'on ne veuille corrompre les domestiques du roi pour s'emparer de la personne du jeune prince, place quelques-uns des siens auprès du monarque, et les charge de veiller sur les actions d'Édouard.

Quelque temps après le lord Saint Jean, président du conseil, le comte de Warwick et six autres membres de cette assemblée se réunissent chez l'évêque d'Ély; le roi leur fait demander par le secrétaire Pètre quel est le motif de leur réunion; ils veulent que ce secrétaire assiste à leur délibération, examinent l'état du royaume, rejettent sur le protecteur tout ce que l'Angleterre a éprouvé au-dedans, tout ce qu'elle a souffert au-dehors;

déclarent qu'ils voulaient conférer avec lui sur tous ces objets; mais que, sachant qu'il avait armé ses domestiques et environné le roi d'une garde, ils n'avaient pas voulu s'exposer à des violences, et font défendre au lord-maire, aux aldermans, au conseil de la ville de Londres et au lieutenant de la Tour de reconnaître à l'avenir le duc de Somerset pour protecteur: ces fonctionnaires de la capitale paraissent, dans leurs réponses, favoriser les mécontents. Somerset se hâte de conduire le roi à Windsor, et fait prendre les armes aux habitants de Windsor et d'Hamptoncourt; le chancelier et sept autres exécuteurs testamentaires de Henri VIII, ou membres du conseil, se réunissent à lord Saint-Jean et à leurs autres collègues. Les mécontents écrivent alors au roi et lui portent leurs plaintes contre le duc de Somerset: ils ordonnent à l'archevêque de Cantorbery et à sir Guillaume Paget de ne laisser servir le monarque que par ses propres domestiques, disent aux bourgeois de Londres qu'ils ne veulent que délivrer Édouard des mains de Somerset; et ces habitants de la capitale répondent à grands cris qu'ils les soutiendront de tout leur pouvoir.

Le duc tombe alors dans le découragement: il assemble les membres du conseil qui ne se sont pas encore séparés de lui. « Je me soumets, leur dit-»il, au jugement de deux d'entre vous réunis à »deux de ceux qui se sont éloignés de moi. » A peine a-t-il laissé deviner ses alarmes que le lord

Russel et les autres conseillers l'abandonnent.

Le conseil publie un manifeste. « Sire, écrit-il à » Édouard, le roi votre père nous a nommés exé- » cuteurs de son testament et régents du royaume; » nous avons élu protecteur le duc de Somerset » sous la condition expresse qu'il ne ferait rien » sans notre approbation : il a violé cette condi- » tion ; il s'est rendu maître absolu du gouverne- » ment; nous le jugeons indigne de remplir les » fonctions de protecteur; nous supplions votre » majesté de permettre que nous exercions l'au- » torité que le feu roi nous a confiée, et de vouloir » bien renvoyer les troupes que le duc de So- » merset a rassemblées autour de votre personne. »

Édouard, d'après les avis de Paget et de l'arche- vêque Cranmer, consent à la demande du conseil : presque tous les amis du duc sont envoyés à la Tour; et dans ce conseil suprême, devant lequel Somerset est amené, on dit à cet oncle du roi : « On vous accuse d'avoir violé la condition sous » laquelle vous aviez été nommé protecteur, d'a- » voir traité avec les ambassadeurs étrangers, d'a- » voir disposé des évêchés et des gouvernements » de votre seule autorité, d'avoir tenu la cour des » requêtes dans votre propre maison, d'avoir pu- » blié, au sujet des enclos des terres, des procla- » mations contraires aux délibérations du conseil, » d'avoir négligé d'apaiser les soulèvements et de » les avoir soutenus, d'avoir laissé manquer les » forts du Boulonais de provisions de guerre et de

» bouche, de vous être efforcé de prévenir le roi » contre les membres du conseil par de fausses in» sinuations, de les avoir déclarés traîtres, d'avoir » malicieusement alarmé sa majesté en la faisant » conduire à Windsor, où sa santé était en danger, » d'avoir armé vos amis et vos domestiques pen» dant que ceux du monarque étaient sans dé» fense, et enfin d'avoir voulu fuir à Jersey ou à » Guernesey. »

Par cette précipitation, presque toujours compagne de la passion, de l'envie et de la haine, on ne donne pas le temps à Somerset de répondre: on le renferme dans la Tour; le conseil nomme six lords pour remplir successivement, et deux à deux, les fonctions de gouverneur, et il permet au comte de Warwick de prendre les rênes du gouvernement.

Les ennemis de la réformation s'étaient persuadés que Warwick les favoriserait. Bonner, évêque de Londres, et Gardiner, évêque de Winchester, lui écrivirent de leur prison de la Tour : ils le félicitèrent d'avoir délivré son pays d'un tyran; ils crurent recouvrer bientôt leur liberté avec le duc de Norfolk; mais Warwick savait combien le jeune roi était attaché aux nouvelles doctrines; Bonner fut amené devant le conseil. « Vous n'avez pas, » lui dit-on, exécuté l'ordre qu'on vous avait » donné de soutenir dans la chaire de votre église » que l'autorité royale est la même avant et après » la majorité du monarque; vous avez parlé en

» faveur de la présence réelle du corps de Jésus-» Christ dans l'Eucharistie, et vous vous êtes em-» porté contre ceux qui ne croient pas à la trans-» substantiation. » L'archevêque de Cantorbery Ridley, deux secrétaires d'état et le doyen de Saint-Paul furent chargé de le juger; il les insulta en cherchant à se défendre; il fut dépouillé de son évêché comme ayant désobéi aux ordres du protecteur et du conseil.

On lut dans la chambre des pairs un bill d'*attainder* contre le duc de Somerset : on lui envoya une députation pour savoir s'il avait signé volontairement ou par force un aveu qu'on lui présenta. « Je vous remercie, répondit-il, de la » droiture de votre conduite; j'ai signé volontaire-» ment la confession que vous me montrez; mais » je proteste que je n'ai jamais eu aucune pensée » contraire à mes devoirs envers le roi et envers » l'état. » On le priva de ses charges; on lui enleva son mobilier; on confisqua au profit du roi la plus grande partie de ses domaines; mais il donna caution de sa bonne conduite à l'avenir; il fut mis en liberté, et deux mois après il reprit sa place dans le conseil.

Le parlement accorda un subside au monarque, adopta une amnistie, excepté pour les prisonniers de la Tour, permit pour la première fois aux fils des pairs de prendre séance dans la chambre des communes, confirma la nouvelle liturgie, ordonna qu'on remît à des commissaires les anciens livres

d'église, fit rayer des livres imprimés sous le dernier règne les prières adressées aux saints, et prescrivit de brûler les images ôtées des églises.

(1550) Les commissaires français et anglais réunis aux environs de Boulogne, convinrent d'un traité: Boulogne serait rendue au roi de France; Édouard remettrait à l'Écosse les forts de Lander, de Douglas, d'Aymouth et de Roxburgh, et le roi de France paierait à celui d'Angleterre 400,000 écus d'or.

Le peuple anglais murmura de voir cet arrangement accepté par ceux qui avaient fait un crime au duc de Somerset d'avoir proposé la reddition de Boulogne à des conditions convenables; Warwick cherchant à recouvrer sa popularité, fit faire des recherches sévères contre ceux qui avaient dissipé les revenus du roi, ou s'étaient rendus coupables d'oppression dans l'exercice de leurs offices; ses amis n'en furent pas exempts. Cette mesure fut agréable au peuple, et la vigueur avec laquelle il la fit exécuter rendit son autorité respectable, même pour les seigneurs les plus puissants.

Ce fut dans la même année que Polydore Virgile, qui avait résidé quarante ans en Angleterre, obtint d'aller passer dans l'Italie, qui l'avait vu naître, les dernières années de sa vie. Le roi voulut que malgré son absence l'historien de l'Angleterre jouît des revenus de ses bénéfices.

Polydore Virgile trouva un grand changement

dans cette patrie qu'il n'avait jamais oubliée, et qu'il avait voulu revoir avant de mourir; le pape Paul III avait cessé de vivre ; trois ans avant sa mort ce pontife avait attaché son nom au plus grand monument d'architecture que l'on eût construit en Europe : il avait chargé Michel-Ange Buonarotti de reprendre la construction du temple de Saint-Pierre. Le génie le plus audacieux qui ait honoré les arts allait élever sur cette église le fameux *Panthéon*, ce grand et admirable ouvrage de la magnifique et si imposante architecture romaine ; il avait eu aussi la gloire de conférer le cardinalat à ce célèbre Jacques Sadolet de Modène, duquel on disait qu'il était doux, modéré, équitable, ami de la paix, que l'on regardait comme l'écrivain qui avait fait revivre avec le plus grand succès la belle latinité cicéronienne, et qui a laissé des épîtres, des oraisons, des poèmes et des ouvrages philosophiques. Mais dès l'an 1536, il avait publié le jeudi saint, et ordonné qu'on lût solennellement le même jour de chaque année, la bulle *In cœnâ Domini*, que tant de souverains ont rejetée, et qui frappait d'anathème les défenseurs des droits imprescriptibles de l'autorité civile et des prérogatives des conciles généraux.

Les cardinaux s'assemblèrent pour lui donner un successeur ; ils accoururent dans le *conclave*, où ils étaient réunis, à la porte de la cellule du cardinal Polus : ils voulaient le reconnaître pour souverain pontife. Il était nuit. « Mes frères, leur dit

» Polus, le Dieu que nous servons est le Dieu des » lumières et non des ténèbres ; remettez au jour » votre élection ; après avoir entendu la messe et » invoqué le Saint-Esprit, vous suivrez ce qu'il » vous inspirera pour le bien de son Église. » Les cardinaux, effrayés du caractère de Polus, changèrent de résolution, et nommèrent pape le cardinal Jean-Marie del Monte, Romain, évêque de Palestrine et archevêque de Siponte, qui prit le nom de Jules III ; ouvrit le jubilé de 1550, et rétablit le concile de Trente.

Un état voisin de Rome, voyait fleurir d'une manière bien remarquable le commerce, les sciences, les lettres et les arts ; le grand-duc Côme de Médicis fit reconstruire avec soin le port de Livourne, le déclara franc, et y attira un grand nombre d'étrangers (1548). La riche bibliothèque formée par Côme, dit le Vieux, fut ouverte au public ; le grand duc ne négligea rien pour y réunir les manuscrits grecs et latins les plus rares, et il y plaça un manuscrit de Virgile qu'on regardait comme le plus ancien de l'Europe. L'université de Florence fut rétablie par Côme ; d'habiles professeurs y enseignèrent les lettres grecques et latines, la philosophie et d'autres sciences; ils traduisirent un grand nombre d'auteurs grecs ; et pour faciliter les éditions de leurs ouvrages, le grand duc fit venir à Florence, et traita avec magnificence, l'imprimeur flamand Laurent Torrentin, qui établit une imprimerie avec deux presses, des caractères

» avez transféré le concile, à la sollicitation de
» l'empereur ; cette assemblée est un complot
» contre moi, bien plutôt qu'un remède aux maux
» de l'Église. Au reste, je saurai, à l'exemple des
» rois mes prédécesseurs, prendre les mesures que
» je jugerai les plus convenables pour le main-
» tien de l'Église catholique et la réformation des
» mœurs. »

Mais voyez comme l'intolérance reprend son influence funeste. Henri II signe contre les protestants de France ce terrible édit daté de Châteaubriant, qui agrave les peines portées par les édits précédents contre les novateurs, et ajoute aux récompenses promises à ceux qui les dénonceront.

A mesure que la persécution devient plus cruelle, le nombre des protestants augmente. Mais Henri ne s'occupe que de la haine que son père lui a transmise contre la maison d'Autriche ; le roi de France et l'empereur publient des écrits dans lesquels ils se font des reproches amers. On croit entendre encore François Ier et Charles-Quint.

Les hostilités commencent sur mer, entre la France et l'Espagne. Le baron de La Garde rencontre vingt-quatre vaisseaux flamands richement chargés, et armés de beaucoup de canons. Il leur fait dire qu'il transporte en Espagne Marie d'Autriche, reine de Hongrie et sœur de l'empereur, et leur prescrit le salut d'usage. Les Flamands, trompés, déchargent tous leurs canons en l'honneur de Marie ; le baron les investit avant qu'ils n'aient eu

le temps de recharger, et prend quinze de ces bâtiments, dont la cargaison est estimée plus de 400,000 livres.

D'un autre côté, les galères de France surprennent quatre vaisseaux impériaux, et s'en emparent, dans le port de Villefranche où ils avaient cherché un asile.

Le nouvel électeur de Saxe oblige la ville de Magdebourg à se rendre après treize mois de siége. Il la condamne à payer de fortes amendes; mais s'il a pris cette ville au nom de l'empereur, il n'en forme pas moins le projet de combattre contre ce prince. Il ne peut lui pardonner ni de retenir prisonnier le landgrave de Hesse, son beau-père, malgré la parole solennelle donnée à ce sujet, ni de traiter, depuis la victoire de Mulhberg, avec une hauteur insultante les princes et les états de l'Empire, ni d'avoir reconnu dans le concile de Trente, dirigé et présidé par le pape, le droit de prononcer sur les points de doctrine contestés, au lieu d'établir, comme il l'avait demandé avec force, des conférences libres où les protestants auraient joui d'une voix décisive, et dont les arrêtés auraient obligé les deux partis et le souverain pontife lui-même. Il redoutait d'ailleurs l'usage que l'empereur ferait du droit que Charles-Quint avait arraché à la diète asservie d'Augsbourg, de prononcer sur les biens ecclésiastiques possédés par les princes protestants. Il conclut une alliance étroite avec le roi de Danemarck, le duc de Mecklenbourg, le

margrave Albert de Brandebourg, les fils du landgrave de Hesse, et signe, à Friedewald, un traité secret avec le roi de France.

Ce traité est ratifié à Chambord par Henri II.

Saisissant avec empressement une occasion d'humilier celui qui avait retenu pendant si long-temps son père, François Ier, prisonnier à Madrid, il s'engage à conduire en Allemagne une nombreuse armée. On lira sur ses étendards : *Défenseur de la liberté germanique, et protecteur des princes captifs ;* et il pourra occuper les villes de Metz, de Toul et de Verdun, et les garder comme *vicaire de l'Empire.*

Les opérations militaires en Italie étaient dirigées par Charles de Cossé, maréchal de Brissac, qui dans toutes les circonstances montra autant d'habileté que de fermeté et de courage, et qui devait donner de si beaux exemples d'amour pour ses soldats, de désintéressement, d'admirable abandon de sa fortune, et de la plus noble et généreuse fidélité à ses promesses. Le cardinal François de Tournon, ambassadeur de France à Venise, était parvenu à former une ligue de plusieurs princes italiens, rebutés des hauteurs et du despotisme de Charles-Quint. Elle était particulièrement composée du prince de la maison d'Est, souverain de Ferrare, du comte de la Mirandole, des Farnèse, et de San-Severin, qui se disait assuré des mécontents du royaume de Naples. Les Vénitiens favorisaient secrètement cette ligue. Les Siennois, ayant ouvert leurs portes aux troupes françaises,

avaient abbattu la citadelle construite pour les contenir, par Hurtado Mendoza, général des Espagnols. San-Severin ne négligeait rien pour faire insurger le royaume de Naples, où la dureté du duc d'Albe, vice-roi du roi d'Espagne, révoltait toutes les classes de citoyens. Le célèbre amiral ottoman Dragut avait paru devant Naples avec trois cents voiles; et, réuni avec San-Severin qui commandait vingt-cinq galères sur lesquelles étaient des troupes françaises, il avait battu le vieux André Doria, ravagé les côtes de la Sicile, et enlevé de cette île plus de dix mille esclaves.

Henri II cependant cherche les moyens de se procurer l'argent qui lui est nécessaire. Il avait déjà emprunté 240,000 sur l'hôtel-de-ville de Paris; il fait d'autres emprunts sur la banque de Lyon, au denier douze; il invite les Français à porter leurs fonds au trésor royal; il promet que les prêteurs recevront des rentes payables sur les aides, sur les gabelles, sur des portions de domaines, et il a recours à cet expédient si fâcheux déjà employé par son père, à la création et à la vente de nouvelles charges de judicature.

Il vient au parlement tenir un *lit de justice*. On y voit, indépendamment des pairs du royaume, le connétable, les maréchaux de France, l'amiral, le gouverneur de Paris, le grand chambellan, le prevôt de la capitale, des cardinaux et des évêques. Il annonce la guerre qu'il va faire à l'ennemi de la France. « Je le poursuivrai, dit-il, jusques dans le

» centre de sa domination. J'aurai pour moi les » princes les plus puissants de la Germanie, nos » anciens confédérés; je laisse la régence à la reine » ma compagne, au dauphin et à un conseil. Je » nomme le cardinal de Bourbon lieutenant-géné-» ral de Paris et de l'île de France. » Et il ajoute ces paroles remarquables, qui prouvent combien il craint que son alliance avec les luthériens d'Allemagne ne paraisse un encouragement accordé aux protestants de France, combien il redoute que les parlements ne veuillent imiter et même remplacer la résistance des états généraux aux taxes et aux autres mesures regardées comme contraires à la prospérité de la nation, et combien, s'éloignant des maximes et de la conduite des plus illustres de ses prédécesseurs, il s'est abandonné aux conseils perfides qui tendent au pouvoir absolu. « Je vous » recommande le fait de la justice; si vous jugez à » propos de faire des représentations sur l'enregis-» trement de mes édits, vous les adresserez à la » reine et à son conseil... Vous n'attendrez pas une » première ni une seconde *jussion*, comme il vous » est arrivé quelquefois; mais vous enregistrerez » aussitôt, attendu que nos vouloirs et intentions » ne sont que bons, justes et raisonnables. Et comme » entre un si grand nombre de gens qui composent » notre cour de parlement, les délibérations pour-» raient se prolonger, et les affaires souffrir du re-» tardement, nous établissons, durant notre ab-» sence, la grand chambre avec les présidents des

» enquêtes pour décider des enregistrements et » publications d'édits, ordonnances et provisions, » sans y appeler les autres chambres, auxquelles » nous en interdisons la connaissance. Vous serez » soigneux et diligents en ce qui concerne l'hon- » neur de Dieu et la conservation de notre sainte » religion, en mettant à exécution les édits portés » contre les hérétiques et les novateurs. Vous au- » rez surtout égard à ce que notre peuple, que nous » sommes forcés par les circonstances, et à notre » très-grand regret, d'affliger par une augmenta- » tion d'impôts, trouve quelque soulagement dans » la manière dont la justice sera administrée, qu'il » demeure exempt des pillages et des oppressions » des vagabonds et des voleurs de grand chemin, » sous la justice des prevôts, de nos maréchaux, » auxquels nous avons attribué la connaissance de » ces sortes de crimes sans appel. Il n'est pas temps » maintenant de disputer s'ils doivent ou ne doivent » pas user de l'autorité que je leur ai confiée, parce » que le peuple ne pourrait être que victime de ces » débats. Mon connétable va vous rendre compte » des motifs de la guerre et des flatteuses espé- » rances que j'ai lieu de concevoir. »

Le connétable Anne de Montmorenci met un ge- nou en terre, prend les ordres du roi, s'assied, se couvre, et dit : « L'état dépérissait; la gendarmerie » non payée portait la désolation dans les campa- » gnes; les bons officiers privés de leurs pensions » quittaient le service; l'alliance avec la Suisse allait

[redacted]

» expirer; l'empereur s'efforçait de nous enlever
» cette alliance : le roi a renouvelé le traité, et rendu
» nos rapports avec les cantons plus intimes que
» jamais. Plusieurs de nos galères et de nos vais-
» seaux avaient été pris par les Anglais; les autres
» se détruisaient dans nos ports : les anciens bâti-
» ments sont remis en état; de nouveaux ont été
» construits; neuf cents pièces de grosse artillerie
» ont été fondues pour les armer; les places fron-
» tières sont réparées et munies; le Piémont est re-
» couvré, Boulogne redevenue française, et l'É-
» cosse à jamais l'alliée de la France. Le roi n'a
» cependant rien négligé pour faire la paix avec
» Charles-Quint; quatre ambassades solennelles
» lui ont été envoyées; les propositions les plus
» raisonnables lui ont été faites. Sa majesté n'en a
» reçu que des réponses équivoques et des protes-
» tations vagues, toujours démenties par les faits;
» le roi a fait plusieurs guerres, et notamment
» celle de Parme, si légitime et si nécessaire, à ses
» frais, aux dépens de son domaine, et sans hausser
» les tailles; la noblesse a contribué, en répandant
» son sang, au succès des armes de sa majesté; le
» clergé y a concouru par ses dons : mais de nou-
» veaux dangers exigent de plus grands efforts.
» L'empereur a bouleversé l'Allemagne : il envoie
» en Italie et dans ses Pays-Bas l'artillerie et les mu-
» nitions dont il a dépouillé les villes impériales;
» il traîne à sa suite, chargés de fers, l'électeur de
» Saxe et le landgrave de Hesse, nos alliés. Si on

» ne l'arrête au milieu de sa course rapide vers la
» domination universelle, on le verra subjuguer
» l'Italie, attaquer le Languedoc avec les troupes
» espagnoles, la Provence et le Dauphiné avec les
» forces qui auront triomphé de l'Italie, et la Cham-
» pagne et la Picardie avec l'armée arrachée à la
» Germanie asservie. De puissants princes d'Alle-
» magne ont réclamé la protection du roi; d'au-
» tres amis, encore secrets, se déclareront pour
» nous; le roi pénétrera en libérateur dans la Ger-
» manie; près de quarante galères, bien équipées
» et réunies avec celles de l'empereur de Constan-
» tinople, tiendront dans des alarmes continuelles
» les côtes de l'Italie et celles de l'Espagne. Vingt-
» cinq vaisseaux très-gros et très-forts pourraient
» se mesurer sur l'Océan avec cent vaisseaux en-
» nemis. Le maréchal de Brissac a sous ses ordres
» dans le Piémont douze mille soldats, presque
» tous sortis de vieilles bandes, trois mille Suisses,
» trois compagnies de gendarmes, cinq cents che-
» vau-légers et de bons artilleurs; le roi de Na-
» varre commande des troupes nombreuses dans
» la Guienne et dans la Gascogne : toutes les villes
» de Bourgogne, de Champagne et de Picardie sont
» pourvues de braves garnisons, de munitions et
» de vivres, et plus de six mille Suisses se ren-
» dront dans ces provinces. Voilà, messieurs, ce
» que le roi a fait : c'est à vous maintenant à exa-
» miner ce que vous pouvez faire pour correspon-
» dre aux intentions salutaires de sa majesté. »

« Le clergé s'est assemblé hier, dit le cardinal » de Bourbon. Il a résolu, sire, de témoigner son » dévouement à votre majesté par un don qu'une » députation aura l'honneur de lui offrir. »

Ce don était de trois millions ; et la monnaie reçut en paiement d'une partie de ces trois millions du clergé des reliquaires, des chandeliers et des vases d'or ou d'argent.

Bientôt parurent officiellement les créations de charges qu'on avait annoncées; celles des *présidiaux* établis auprès des bailliages, destinés à épargner aux plaideurs les frais et les embarras d'un grand déplacement, composés de neuf magistrats, et chargés de juger sans appel les procès dont l'objet n'excéderait pas 250 livres de fonds ou 20 livres de rente; d'un président et de quatre conseillers dans la cour des monnaies, qu'on rendit souveraine ou sans appel pour le criminel et pour le civil; d'une seconde chambre de la cour des aides, composée d'un président et de huit conseillers; de huit maîtres, de huit auditeurs et de huit huissiers pour la cour des comptes; de six audienciers et de six contrôleurs de la chancellerie, auxquels on attribua les mêmes priviléges qu'aux secrétaires du roi; d'un trésorier général dans chacune des quatre *généralités* du royaume; et d'un juge criminel dans tous les tribunaux.

Le parlement fit des remontrances sur ces créations si nombreuses; mais toutes les nouvelles charges devaient être vendues. Les remontrances

furent écartées; le parlement les renouvela : on lui répondit par des menaces; il se détermina à enregistrer les édits. Mais, voulant n'encourir aucune responsabilité devant la nation, et pouvoir revenir dans un temps plus heureux sur des enregistrements forcés, il eut recours à de nouvelles formes, qui devaient être adoptées dans plusieurs circonstances. On ouvrait les portes de la salle d'audience; un huissier lisait l'édit à haute voix; le premier président, sans recueillir les suffrages, disait au greffier : *Écrivez sur le repli de ces lettres, lues et publiées du très-exprès commandement du roi.*

Henri II se met à la tête de son armée, adresse aux états d'Allemagne un manifeste dans lequel il se qualifie de vengeur de la liberté germanique et des princes captifs, s'empare des trois évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, s'approche de Strasbourg, arrive jusques au bord du Rhin, et se dispose à traverser ce fleuve.

Il reçoit alors la nouvelle d'un grand événement. Maurice de Saxe avait publié un manifeste contre l'empereur. « Charles, avait-il dit dans ce » manifeste, a violé les traités; il a manqué à la pa» role donnée en son nom au landgrave de Hesse; » il s'obstine à retenir les princes prisonniers dans » une dure captivité; il attente sans cesse aux li» bertés du corps germanique; il transgresse cha» que jour la capitulation qu'il a jurée en montant » sur le trône impérial. »

Maurice rassemble ses troupes, est joint par le margrave Albert de Brandebourg, traverse la Franconie, s'empare de Donaverth, prend la ville d'Augsbourg, marche vers Inspruck, où l'empereur s'était rendu pour être peu éloigné du concile de Trente, force les gorges d'Érenberg, fait prisonniers trois mille Impériaux, et force Charlès-Quint, qui ne s'échappe qu'avec la plus grande peine et s'enfuit à demi-nu, à chercher un asile à Villach en Carinthie.

L'empereur, étourdi du danger si grand et si imprévu qu'il vient de courir, remet en liberté Jean-Frédéric de Saxe, lui promet l'oubli entier du passé, lui rend tous ses états et toutes ses prérogatives, excepté l'électorat et le duché de Saxe, connu sous le nom de cercle électoral de Wittemberg, voit bientôt que ce prince ne prendra pas les armes contre son cousin le libérateur de la Germanie et le sauveur du luthéranisme allemand, et, brûlant du désir de se venger de la France, signe avec Maurice la transaction de Passau.

D'après cet arrangement le formulaire provisoire de foi appelé *l'intérim* est annulé. L'empereur promet d'assembler sans délai une diète pour terminer les affaires de religion. Si cette diète ne parvient pas à réunir les opinions sur le dogme, la transaction aura la force d'une loi perpétuelle; les protestants, en attendant la décision de la diète, jouiront de la plus grande liberté de conscience; les assesseurs de la chambre impériale de Spire pour-

[redacted]

ront être pris indifféremment dans les deux religions; le landgrave de Hesse sera mis en liberté, et achevera de se conformer aux articles de la capitulation de Halle; l'électeur palatin sera rétabli dans le duché de Neubourg; et il y a une amnistie complète pour les anciens alliés de Smalkade, qui ne se sont pas encore soumis à l'empereur.

Avant cette mémorable transaction, les protestants s'étaient retirés du concile de Trente, où l'on voulait les juger comme des criminels, au lieu de leur donner le droit de suffrage; mais, à l'instant où l'on avait appris à Trente que Maurice s'était emparé d'Inspruck, le concile s'était dissous; et l'arrangement de Passau, adopté par Charles-Quint, semblait rendre ce concile dorénavant inutile pour terminer les discussions des luthériens d'Allemagne avec les catholiques.

Henri II avait remis aux princes d'Allemagne les otages qu'ils lui avaient donnés lorsqu'ils s'étaient alliés avec lui; il les avait assurés de la continuation de son amitié; il leur avait promis de marcher à leur secours toutes les fois qu'ils réclameraient son assistance. Charles-Quint, résolu à réparer ses malheurs par un succès éclatant remporté sur le monarque auquel il attribuait tout ce qu'il avait souffert, résolut d'enlever à Henri les trois évêchés, et particulièrement la ville de Metz, dont ce prince était en possession. Il prit à sa solde une partie des troupes allemandes qui venaient de le vaincre; il y joignit celles qu'il fit ve-

nir d'Italie, d'Autriche et des Pays-Bas; et, à la tête de près de cent mille combattants, il s'approcha des bords de la Moselle.

La ville de Metz, que Charles-Quint allait assiéger, était dominée par des montagnes; et ses murailles, sans terrasses, sans bastions, étaient dans plusieurs endroits sans fossé. Mais le roi choisit un grand homme pour la défendre; il donna le commandement de la place à François de Lorraine, duc d'Aumale, et devenu duc de Guise par la mort de son père Claude de Lorraine, frère du duc Antoine. François fut obligé de faire raser quatre faubourgs, où l'on voyait plusieurs églises et l'ancien palais des rois de France, de la première et de la seconde race. Les habitants de ces faubourgs, dont les maisons allaient être démolies, furent traités de la manière la plus propre à diminuer leurs regrets. On transporta avec respect et avec une pompe religieuse, dans un des temples de l'intérieur, les restes d'Hildegarde, épouse de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de quelques autres princes. Le duc de Guise fit porter dans la ville le blé, les vins, les fourrages et le bois des environs. On y conduisit les bestiaux; on ordonna à une grande distance la destruction des moulins, des usines et de tous les bâtiments qui pouvaient être utiles à l'ennemi; ceux des citoyens de Metz que l'on ne put pas conserver dans la ville furent traités avec les plus grands égards. « Vos maisons, leur dit-on, » et vos meubles seront surveillés pendant votre

» absence aussi exactement que par vous-mêmes. »
Un nombre immense de jeunes volontaires, des maisons les plus illustres de France, vinrent avec d'autant plus d'empressement se renfermer dans la place que l'empereur avait juré publiquement de se faire enterrer devant les murailles plutôt que de lever le siége. Guise distribua ces braves jeunes gens dans les différentes compagnies de la garnison. Ils s'engagèrent à servir comme simples soldats, et à se soumettre à tous les travaux et à toutes les règles de discipline que le duc croirait devoir établir. On détermina des punitions sévères contre les militaires qui se livreraient au jeu. Ceux qui se permettraient, pendant le siége, des combats singuliers devaient avoir le poing coupé. On priverait de l'honneur de défendre la ville, et l'on chasserait honteusement ceux qui molesteraient ou insulteraient les habitants. On maintint avec soin la plus grande propreté dans les hôpitaux. On prodigua les encouragements à ceux qui avaient soin des malades. Les plus grands seigneurs et trois princes du sang, le comte d'Enghien, le prince de Condé et le prince de La Roche-sur-Yon, qui étaient venus combattre sous les ordres de François de Lorraine, travaillaient aux fortifications avec les simples ouvriers. Le duc fit venir des milliers de gabions, de grosses poutres, de grands pieux, de planches, de sacs à laine, de mantelets, de palissades, de cavaliers de bois, d'instruments divers, de flambeaux et de feux

[redacted]

d'artifice. Il remplit aisément de confiance et d'ardeur la garnison, composée de dix mille fantassins, de quatre mille cavaliers et d'un grand nombre de volontaires; il semblait que le salut de la France dépendait de la conservation de la ville de Metz.

L'empereur paraît sous les murs de cette place au commencement de l'automne: on compte dans sa grande armée sept mille pionniers et cent vingt pièces de canon. Le margrave Albert de Brandebourg Bareith, qui n'avait pas voulu signer le traité de Passau, parce que, disait-il, cet arrangement n'était pas assez favorable à la France, vient offrir ses troupes au duc de Guise, et demande à être reçu dans la ville. Le duc, aussi bon politique qu'habile capitaine, soupçonnait des intelligences secrètes entre le margrave Albert et l'empereur : il se contente d'assigner au margrave un cantonnement près des murs de la place. Albert demande des vivres; Guise les refuse. Albert décampe; le duc le fait observer par un détachement. Ce petit corps est surpris par le margrave, qui le bat, jette tout-à-fait le masque, va joindre l'empereur et occupe contre la ville un poste important.

Charles-Quint presse le siége. La canonnade est très-vive. Les mines renversent avec fracas de larges portions de murailles. Les assiégés, jouant, pour ainsi dire, avec ces tonnerres et ces explosions, ne cessent de faire de brillantes sorties et de répandre l'alarme dans les quartiers des Impériaux. Les trois princes du sang, chargés de défendre les

postes les plus périlleux, veulent être de toutes les sorties. Le duc a besoin de toute son autorité pour modérer leur ardeur. Il est plus d'une fois obligé de cacher les clefs de la ville, de peur qu'ils ne s'en emparent; et le jeune prince de Condé, échappant souvent à sa vigilance, se mêle déguisé avec ceux qui ont l'heureuse permission de combattre l'ennemi.

Les mauvais temps surviennent; il tombe des pluies abondantes. Les Impériaux ne trouvent aucun endroit sec où ils pussent se reposer dans les intervalles des combats. Des froids se font sentir; les vivres et les fourrages manquent aux soldats de l'empereur; des maladies règnent dans leur camp. Charles a déjà perdu par le fer, le feu ou la contagion près de trente mille hommes. N'écoutant cependant que l'orgueil et la vengeance, il conduit à l'assaut ses troupes découragées. Guise et les autres Français l'attendent sur la brèche la pique à la main. La bravoure des Impériaux s'évanouit. L'empereur furieux redonne en vain le signal de l'attaque; son armée reste immobile. Il a recours aux prières; il emploie les menaces : on ne lui répond que par un morne silence. Hors de lui-même, il se fait porter dans sa tente; il s'écrie: « Je suis abandonné, trahi; » je ne vois plus d'hommes autour de moi. »

On lui annonce que l'armée de Henri II approche; il laisse au duc d'Albe le commandement de ses troupes, et part pour Thionville. Les Impériaux enfouissent leur artillerie, décampent pendant la

nuit, abandonnent leurs tentes et leurs équipages : la garnison se précipite dans le camp. A la vue des monceaux de cadavres et des malades délaissés par leurs compagnons, les soldats français sont émus de pitié. Le duc de Guise ajoute à sa gloire en faisant porter avec soin dans les hôpitaux de Metz ces malades abandonnés, en leur donnant de l'argent, à mesure qu'ils guérissaient, pour regagner leur pays, et en offrant au duc d'Albe des bateaux pour transporter à Thionville ceux qui le suivent avec tant de peine. Une partie de ces militaires couverts de blessures et exténués de fatigues, un corps de cavaliers espagnols, était poursuivi par le prince de La Roche-sur-Yon. Le prince allait l'attaquer. « Brave Français, lui crie le commandant » ennemi, attendez une autre occasion pour ac» quérir une nouvelle gloire. Vous n'auriez que la » peine d'égorger des hommes hors d'état de vous » résister, et trop faibles pour prendre la fuite. » Le prince et ses compagnons sont attendris ; ils laissent à l'ennemi le temps de se retirer (1552).

Metz et Inspruch, quels souvenirs leurs noms rappellent à l'âme hautaine et si ambitieuse de Charles-Quint ! et quelle conduite avaient tenue pendant ce mémorable siége de Metz, et avant que le roi de France eût rassemblé une armée pour aller au secours de la ville assiégée, les troupes impériales envoyées en Picardie par Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, reine de Hongrie et de Bohême, et gouvernante des Pays-Bas !

Ces troupes barbares commirent d'affreuses cruautés : elles brûlèrent Noyon, Nesle, Chauni, Roye et plus de sept cents villages. Marie leur ordonna de démolir le beau château de Folembray, que François I[er] avait fait bâtir; mais écoutez un horrible récit : un soldat des environs de Roye, engagé très-jeune dans les troupes flamandes, quitte un moment ses camarades pour aller visiter le village où il est né ; il voit en arrivant l'église en feu, il entend les cris affreux de quatre cents femmes renfermées dans cette église et que les flammes vont dévorer; il prend une hache, rompt la porte, et parmi les malheureuses femmes qui s'échappent à demi brûlées il reconnaît sa mère, qui se jette dans ses bras. Le capitaine qui avait ordonné l'incendie fait repousser dans l'église la mère, le fils et toutes les femmes que l'on peut reprendre; et les victimes sont consumées avec l'édifice (1553).

Les Impériaux s'emparèrent de Thérouenne et d'Esdin. Montmorenci, ayant passé la Somme, détacha le maréchal de Saint-André avec le prince de Condé et le duc de Nemours; il les plaça en embuscade dans un poste avantageux, et ordonna au capitaine Frégose et à Saint-Gelais de Lansac d'aller braver l'ennemi à la tête d'un détachement. Le duc de Savoie commandait l'armée impériale : ce prince était un grand général, et néanmoins, se laissant tromper par Montmorenci, il détacha le duc d'Arschot et la plus grande partie de sa cava-

lerie pour punir Frégose et Lansac de leur témérité. Ces deux officiers, après une légère résistance, se retirèrent vers l'embuscade préparée; les Impériaux les poursuivirent, s'engagèrent dans l'endroit où on avait voulu les attirer, et, attaqués de front par le maréchal pendant que Condé et Nemours les prirent en flanc, ils furent battus, mis en fuite, et repoussés dans leurs lignes après avoir perdu huit cents hommes, sept étendards et cinq cents de leurs camarades faits prisonniers avec le duc d'Arschot, leur général.

Le roi arriva à l'armée; le connétable voulait livrer une grande bataille ou faire une conquête importante; mais le duc de Savoie, dont les forces étaient inférieures, manœuvra avec tant d'habileté qu'il rendit vains tous les projets de Montmorenci. Le brave général français tomba malade: le roi, qui l'aimait tendrement, voulut le soigner lui-même. Le connétable guérit, mais la campagne fut terminée dans le nord de la France (1553).

Les ministres de Henri commencèrent à sentir combien d'avantages les Français pourraient retirer de la possession de l'île de Corse; voulant d'ailleurs affaiblir les Génois, qui, entraînés par André Doria, avaient abandonné le parti de la France pour embrasser celui de l'empereur, ils ordonnèrent à Paul de La Barthe, marquis de Termes, ce général déjà célèbre par ses exploits en Écosse et en Italie, de descendre dans la Corse, secondé par Dragut et la flotte ottomane, et de

conquérir ce royaume. Les Corses, qui détestaient les Génois, firent peu de résistance : Calvi et Bastia furent les seules villes qui refusèrent de se rendre aux Français. Les Turcs s'étant retirés, et Termes étant revenu de Provence, où il était allé chercher des secours, André Doria, quoique âgé de quatre-vingt-quatre ans, arriva dans la Corse à la tête de huit mille hommes ; Augustin Spinola était son lieutenant. Ils firent lever le siége de Calvi, reprirent Bastia, dont Termes s'était emparé, et assiégèrent San-Fiorenzo, que défendit vaillamment Jourdain des Ursins avec deux mille Français. Une flotte, partie de Marseille, amenait des secours au marquis de Termes : une tempête violente en fit échouer une partie vers Piombino ; et l'autre partie fut contrainte de regagner un des ports de la Provence. San-Fiorenzo fut obligé de se rendre; mais le marquis de Termes, soutenu par un grand nombre de Corses, et particulièrement par le seigneur d'Ornano, continua de combattre les Génois avec autant de valeur que d'habileté; et pendant cette guerre de Corse, Brissac envoya des partis jusques aux portes de Gênes, surprit Verceil, et s'y empara du riche mobilier de Gonzague, gouverneur de Milan.

Dès les premiers jours du mois d'avril suivant, de grandes forces furent réunies en Picardie (1554); la première division, commandée par le prince de La Roche-sur-Yon, et composée de vingt mille hommes d'infantèrie, de trois cents hommes d'ar-

mes et de cinq cents chevau-légers, devait entrer dans la Flandre et dans l'Artois. Le connétable était à la tête de la seconde division, dont les différents corps avaient pour commandants Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, le comte d'Enghien, le duc de Montpensier, le duc de Guise et l'amiral de Coligny; la troisième division, qui était sous les ordres du duc de Nevers, et dont la cavalerie légère avait été confiée au prince de Condé, était chargée de pénétrer au milieu des montagnes, des défilés et des vastes et antiques forêts des Ardennes. La première division recueillit un butin immense dans les riches provinces de la Flandre et de l'Artois. Le connétable, dans le camp duquel on vit bientôt arriver Henri II, prit Chimai, Trélon, Glaion, plusieurs autres forteresses qu'il fit raser, Marienbourg, Bovines, et, réuni avec le prince de La Roche-sur-Yon et le duc de Nevers, allait attaquer Namur, et, après l'avoir pris, marcher sur Bruxelles, lorsque les savantes manœuvres du duc de Savoie et le défaut de vivres l'obligèrent à prendre la route de l'Artois et à former le siége de la forte place de Renty. L'empereur attachait une si grande importance à la conservation de cette place, qui couvrait une partie des Pays-Bas, que, malgré les douleurs de la goutte qui le tourmentait, il se mit à la tête de son armée pour en faire lever le siége. Henri II et la noblesse française voient avec transport s'approcher l'occasion si ardemment désirée d'effacer

le souvenir de Pavie. Charles-Quint veut éviter de hasarder sa fortune et sa renommée contre un jeune roi et la noblesse la plus belliqueuse de l'Europe; mais les hasards inévitables de la guerre trompent sa prudence: une action générale s'engage malgré lui. Le roi de France, les princes de son sang, Guise, Coligny, Tavannes et plusieurs autres se distinguent par des actions héroïques. L'empereur est battu; et, sans les précautions excessives du connétable, la victoire de Renty sous Henri II aurait égalé celle de Bovines sous Philippe-Auguste.

Le vainqueur néanmoins manquait de vivres; il présenta de nouveau la bataille à l'ennemi. Charles-Quint la refuse; et, les armées ne connaissant pas à cette époque l'importante ressource des dépôts ou grands magasins de subsistances réunies d'avance et avec beaucoup de soin, Henri II fut obligé d'abandonner Renty et de licencier son armée.

Charles-Quint entra dans la Picardie pour y porter le fer et le feu; mais le duc de Vendôme, gouverneur de cette province, rassembla un camp volant, et harassa tellement les Impériaux que leurs fatigues excessives et les pluies de l'automne les obligèrent à retourner dans les Pays-Bas.

Ce fut après ces nobles et patriotiques succès, que Vendôme apprit la mort de son beau-père, Henri d'Albret, roi de Navarre, et qu'il alla rejoindre la nouvelle reine dont il devait partager le trône.

Cette princesse célèbre par sa sagesse, son cou-

[redacted]

rage, son goût pour les sciences et pour les lettres, et de laquelle devait naître Henri IV, protégeait avec constance ceux qui avaient embrassé la religion réformée. Les principes de ces amis de la réforme étaient si agréables au jeune roi de la Grande-Bretagne, que tous ceux qui cherchaient à lui plaire, les favorisaient de tout leur pouvoir. Cranmer travaillait avec ardeur à leur propagation. Gardiner fut déposé pour les mêmes motifs que l'évêque de Londres, et renfermé dans la Tour. Des commissaires rédigèrent une nouvelle confession de foi; on corrigea plusieurs articles de la nouvelle liturgie; et le jeune Édouard désirait vivement que la réformation fût embrassée par tous les sujets de la couronne. La sœur du roi, la princesse Marie ne voulut pas se conformer aux changements adoptés; son frère et le conseil du monarque la traitèrent avec rigueur : elle s'en alarma, et se concerta secrètement avec sa cousine, la gouvernante des Pays-Bas, pour s'échapper de l'Angleterre : son projet fut découvert; on prit des mesures pour en empêcher l'exécution.

Le roi parut irrité contre Marie, et Jean Dudley, comte de Warwick, imagina de profiter de la colère du monarque pour exclure Marie de la succession au trône; marier Élisabeth en pays étranger, et donner pour épouse à son fils, Jeanne Gray, fille aînée de Henri Gray, comte de Dorset, et de Françoise Brandon, dont la mère Marie, veuve de

Louis XII, et remariée à Brandon, duc de Suffolk, était sœur de Henri VIII.

Deux *Brandon*, ducs de Suffolk, l'un après l'autre ayant été successivement enlevés par une maladie nommée *la suette* et qui faisait de grands ravages en Angleterre, le comte de Warwick parvint à faire donner ce titre de duc de Suffolk au comte de Dorset. Un autre projet fit suspendre néanmoins celui de Warwick. Le marquis de Northampton, l'évêque d'Ély, et d'autres ambassadeurs furent envoyés en France et chargés de demander pour Édouard VI la main d'Élisabeth, fille de Henri II, auquel ils présentèrent l'ordre de la Jarretière. Le roi de France agréa ce mariage et fit porter l'ordre de Saint-Michel au roi d'Angleterre, par Montmorenci. Warwick fut créé duc de Northumberland, et s'il se crut obligé d'ajourner ce qu'il avait résolu de tenter en faveur de son fils et de Jeanne Gray, il ne négligea pas une occasion qu'il regardait comme favorable pour se débarrasser à jamais des alarmes que ne cessaient de donner à sa vaste ambition les efforts chaque jour moins malheureux que faisait le duc de Somerset pour recouvrer son crédit. Il résolut de perdre ce rival qui lui était si importun, et de le forcer par de grandes humiliations et même par de fréquentes insultes, à prendre des mesures qui pussent servir de prétextes pour le faire condamner. On trouva bientôt un homme infâme qui déclara en présence du monarque que Somerset avait ourdi un complot pour

faire assassiner le duc de Northumberland, le marquis de Northampton et le comte de Pembrok. Trois autres délateurs appuyèrent la dénonciation du premier. Northumberland avait employé auprès du roi d'artificieuses insinuations pour le prévenir de nouveau contre Somerset. Ce rival malheureux de Northumberland fut envoyé à la Tour avec sa femme et plusieurs de ses amis. Les pairs du royaume le jugèrent. Le duc de Northumberland, le marquis de Northampton et le comte de Pembrock ne rougirent pas de voter. Somerset fut accusé d'avoir voulu s'emparer de la personne du roi, reprendre l'administration des affaires, faire assassiner le duc de Northumberland et exciter un soulèvement dans la ville de Londres. Ce fut en vain qu'il nia toutes ces charges et demanda d'être confronté avec ses accusateurs. Il fut cependant déchargé de l'accusation de haute trahison; mais on le condamna à mort en conséquence d'un statut passé sous le règne de Henri VII, et qui déclarait coupable de félonie quiconque formerait le projet de tuer un conseiller privé.

On croyait que le roi son neveu lui accorderait sa grâce; mais Northumberland fit paraître devant le monarque un homme qui déclara que Somerset avait voulu l'employer pour assassiner Northumberland. On fit croire à Édouard que Somerset avait tout avoué après sa condamnation; on l'obséda de manière à empêcher les amis du condamné de parvenir jusques au monarque; le grand sceau

fut ôté au lord Riche, qui prenait intérêt à Somerset, et le roi abusé signa l'arrêt de mort de son oncle.

Somerset monta sur l'échafaud au milieu d'un grand concours de peuple qui l'aimait. « Je pro-
» teste de mon innocence, dit-il avec calme; j'ai
» toujours agi de tout mon pouvoir pour le ser-
» vice du roi et les intérêts de la vraie religion. —
» Rien n'est plus vrai, s'écrièrent les assistants. —
» Que Dieu, continua-t-il, fasse jouir le roi de la
» santé et de la prospérité. —*Amen,* » répondit le peuple profondément ému.

Ce peuple parut alors vivement agité. *Grâce! grâce!* s'écria-t-il avec force. « Vous ne pouvez
» l'obtenir, dit le duc avec tranquillité; laissez-
» moi me recueillir dans mes derniers moments,
» et joignez vos prières aux miennes. »

Le peuple le regarda comme un martyr, et recueillit son sang avec respect. Plusieurs de ses amis subirent comme lui le dernier supplice, et protestèrent de leur innocence (1552).

Les membres du gouvernement voulaient étendre le pouvoir absolu sous l'apparence des formes constitutionnelles de la liberté : mais le parlement résista à leur tendance, et ordonna que ceux qui écriraient contre le roi, ou qui en parleraient mal, ne pourraient être convaincus que sur le témoignage de deux témoins qui lui seraient confrontés. Un bill, présenté à la chambre des pairs pour annuler la substitution des biens du duc de So-

[redacted]

merset, et rétablir dans leurs droits les enfants de son premier mariage, fut rejeté par la chambre des communes jusques au moment où l'on retrancha de ce bill une clause qui portait que Somerset et ses complices avaient été condamnés justement. Le duc de Northumberland, qui voulait obtenir pour lui-même la dignité de palatin de Durham, annexée à l'évêché de ce nom, imagina de demander un bill d'*attainder* contre le prélat titulaire de cet évêché, sous le prétexte qu'il avait eu part à une conspiration contre le monarque : les communes voyant qu'on voulait faire condamner cet évêque sans le confronter avec ses accusateurs, ne voulurent pas adopter ce bill d'*attainder*.

Le parlement avait rendu différents bills pour autoriser le nouveau livre des prières communes, pour régler les fêtes, pour secourir les pauvres, pour permettre le mariage des prêtres, pour défendre l'usure, pour interdire la simonie. Mais Northumberland, n'espérant pas trouver assez de conformité à ses vues dans les députés des communes, élus pendant le protectorat de Somerset, fit dissoudre cette chambre et convoquer un nouveau parlement (1552).

Continuant de satisfaire sa haine contre la mémoire et les partisans de son rival, il fit condamner à de fortes amendes plusieurs propriétaires des terres qu'on avait ôtées aux chantreries pendant le protectorat, et ne se laissa apaiser relativement aux autres que par de grandes sommes d'argent.

Le lord Paget avait toujours été très-attaché à Somerset : Northumberland l'obligea à payer une amende considérable, lui fit ôter l'ordre de la Jarretière sous le prétexte qu'il n'était pas noble d'origine, et obtint pour son fils lord Warwick la Jarretière que cette dégradation laissa vacante.

Deux évêques, celui de Worcester et celui de Chester, montraient beaucoup d'opposition à la réforme : on regarda le bill qui donnait au roi le pouvoir de disposer des évêchés vacants comme investissant le monarque du droit de priver les évêques de leurs siéges suivant son bon plaisir, et on déposa ceux de Chester et de Worcester.

Le parlement se réunit : la nouvelle chambre des communes se montra très-complaisante envers Northumberland; l'évêché de Durham fut supprimé; la dignité de palatin fut donnée au duc, et on établit deux nouveaux évêchés, l'un à Durham et l'autre à Newcastle.

La santé du jeune roi était cependant très-dérangée : ses poumons avaient été attaqués à la suite de la petite-vérole; il signa un ordre d'après lequel l'argenterie et les ornements superflus des églises devaient être employés au soulagement des pauvres. Mais sa maladie, suivant plusieurs historiens, dégénéra en consomption; et une grande partie des Anglais accusait Northumberland de l'état alarmant du monarque.

Édouard VI, très-attaché à la réforme, ne pensait qu'avec beaucoup d'inquiétude aux chan-

gements que la religion éprouverait sous le règne de sa sœur Marie : Northumberland ne néglige rien pour augmenter les craintes du monarque ; il lui représente avec force les terribles persécutions qui désoleraient l'Angleterre sous un souverain papiste ; il tâche de le préparer à changer l'ordre de succession ; la maladie d'Édouard empire ; les médecins n'ont plus d'espérance, Northumberland se hâte de marier son quatrième fils lord Guilford Dudley avec Jeanne Gray, fille du nouveau duc de Suffolk et de Françoise Brandon, désignée par le testament de Henri VIII pour monter sur le trône après les filles de ce monarque et leurs descendants (1553).

Il ne s'éloigne que le moins possible d'Édouard : ce prince déplore de nouveau devant lui l'aversion de Marie pour la religion réformée. « Votre ma» jesté, lui dit le duc, n'a qu'un seul moyen d'é» viter les maux qui menacent son pays : c'est » d'exclure la princesse Marie de la succession, et » de faire passer la couronne sur la tête de Jeanne » Gray ; la princesse Élisabeth n'a pas plus droit au » trône que la princesse Marie, puisque le mariage » de sa mère a été déclaré nul par un acte du par» lement, comme celui de Catherine d'Aragon. » Édouard adopte d'autant plus aisément le parti que lui propose Northumberland, qu'il avait un attachement très-vif pour Jeanne Gray, dont on vantait les qualités aimables : on ordonne à trois juges du royaume de dresser un acte dit de *con-*

veyance ou de transport, et par lequel la couronne devait passer après la mort d'Édouard sur la tête de Jeanne Gray : ils refusent d'obéir pour ne pas encourir, disent-ils, les peines portées contre la haute trahison par un statut du parlement; le duc de Northumberland s'irrite; effrayés par ses menaces, et rassurés d'ailleurs par des lettres de grâce qu'on leur donne par anticipation, ils dressent l'acte de conveyance; tous les juges, excepté sir Jacques Hales, signent l'écrit qui dispose du trône, ainsi que l'archevêque Cranmer et tous les autres membres du conseil privé.

Peu de temps après, Édouard VI cessa de vivre : il n'était âgé que dix-sept ans; il savait le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol; il avait étudié avec fruit la théologie, la logique, la physique, la musique. Le célèbre médecin et astrologue Cardan l'avait célébré comme un prodige; mais on lui a reproché son intolérance religieuse et cette faiblesse de caractère qui ne produit que trop souvent la cruauté, et qui le fit consentir à la mort d'un oncle dévoué et fidèle.

Northumberland cache avec soin la mort du monarque. Un ordre du conseil avait mandé la princesse Marie sous le prétexte de la maladie du roi : le duc espérait s'assurer de sa personne; mais, arrivée à soixante-dix milles de Londres, elle apprend par un message du comte d'Arundel la mort d'Édouard et ce qu'on a fait pour l'exclure

du trône : elle se retire aussitôt à Kenninghall, mande à sir George Somerset, à sir Guillaume Drury et à sir Guillaume Waldegrave de venir auprès d'elle le plus tôt possible avec le plus de troupes qu'ils pourront lever, envoie des circulaires à toutes les grandes villes et à la noblesse du royaume, leur prescrit de la proclamer, exprime dans une lettre au conseil privé combien elle est surprise que, connaissant son droit incontestable à la succession, il ne l'ait pas informée de la mort de son frère, promet sa faveur aux membres qui le composent s'ils s'empressent comme ils le doivent de la faire proclamer dans la capitale et dans les autres villes de la Grande-Bretagne, et se retire au château de Framlingham dans le comté de Suffolk afin d'être près de la mer et de pouvoir se sauver en Flandre si elle se trouve exposée à un grand danger.

Cependant le duc de Northumberland et celui de Suffolk se rendent auprès de Jeanne Gray, et lui annoncent son avénement au trône en vertu de l'acte de conveyance : saisie d'étonnement et de douleur, elle verse des larmes, et ne cède qu'avec la plus grande répugnance aux instances de Northumberland, de Northampton, de son père et de son mari. On la proclame dans la ville de Londres; et le conseil répond à Marie qu'étant née d'un mariage illégitime dissous par un acte du parlement, elle doit renoncer à ses prétentions et reconnaître pour sa souveraine la reine Jeanne,

montée sur le trône en vertu des lettres-patentes du dernier roi.

Mais le peuple de Londres écoute froidement la proclamation de Jeanne Gray : il la regarde comme l'ouvrage de Northumberland, qui a fait périr Somerset et qu'il déteste. Un homme fait quelques plaisanteries sur le nouvel ordre de succession; Northumberland ordonne qu'on l'arrête, qu'on lui coupe les oreilles, qu'on l'attache au pilori; la haine du peuple s'accroît avec violence. S'il avait aimé Northumberland, Jeanne Gray aurait porté tranquillement la couronne. Mais quel pouvoir pourrait se soutenir sans l'amour des nations !

Northumberland s'alarme, se méfie de plusieurs membres du conseil, et rappelant un usage de plusieurs souverains de la Grande-Bretagne au commencement de leur règne, demeure dans la Tour avec la reine Jeanne et le conseil privé.

(1553) Quelques pairs et plusieurs autres personnages importants s'étaient réunis auprès de Marie ; on l'avait proclamée à Norwich ; les habitants de Norfolk et de Suffolk s'étaient armés pour elle. Northumberland , avec le consentement du conseil , réunit quelques troupes à Newmarket , ordonna de nouvelles levées, et, craignant de s'absenter du conseil privé , nomma général de l'armée le duc de Suffolk, le père de Jeanne Gray. La jeune reine était si désolée du départ de son père, que le comte d'Arundel lui persuada aisément que

les talents militaires de Northumberland répandraient la terreur parmi ses ennemis, et qu'il était nécessaire que ce duc commandât lui-même les troupes réunies. Northumberland ne put résister aux instances de sa belle-fille : il alla à Newmarket et s'avança jusques à Bury avec près de huit mille hommes. Six vaisseaux eurent ordre de croiser sur les côtes de Sussex pour empêcher Marie de s'échapper; mais une tempête les jeta dans un port d'Essex, où les équipages arrêtèrent leurs commandants et se déclarèrent en faveur de Marie; trois corps considérables avaient été levés dans trois comtés différents, pour soutenir les droits de la fille de Henri VIII, et néanmoins les nombreux amis de cette princesse lui conseillèrent d'éviter Northumberland qui s'avançait contre elle; mais le duc voyait trop clairement combien ses troupes lui étaient peu affectionnées, pour pouvoir agir avec la vigueur et l'activité nécessaires dans les grandes crises; il perdit plusieurs jours aux environs de Cambridge; il demanda des renforts au conseil; il offrit les conditions les plus avantageuses à tous ceux qui s'engageraient au service de Jeanne. Elle avait épousé le fils du duc, son élévation était l'ouvrage de cet ennemi de Somerset; la haine de la nation pour le beau-père devait perdre l'innocente et malheureuse Gray.

On accourait de tous les côtés pour se ranger sous les drapeaux de Marie : son armée était déjà

de quarante mille hommes. Le comte d'Arundel trouva sous divers prétextes le moyen de se réunir avec le comte de Pembrock et plusieurs autres lords ou membres du conseil ; il leur proposa de reconnaître Marie ; ils jurèrent sur leurs épées de la défendre, mandèrent le lord maire et les aldermans, montèrent à cheval, proclamèrent Marie, firent chanter un *Te Deum* dans l'église de Saint-Paul ; et Jeanne Gray, renonçant avec empressement et même avec joie à la royauté, se retira dans sa maison avec sa mère.

Le duc de Suffolk acquiesça à ce grand changement, et le conseil ordonna que Northumberland licenciât ses troupes et se conduisît en sujet soumis de la fille de Henri VIII.

Le duc, à la nouvelle de la proclamation de Marie dans la capitale, avait congédié la partie de son armée qui ne l'avait pas abandonné ; il voulait sortir du royaume ; mais on lui dit qu'il devait rester dans la Grande-Bretagne pour se justifier ; il le crut, et montrant autant de lâcheté qu'il avait montré d'ambition et de barbarie, il imagina de gagner Marie par les démonstrations les plus extravagantes de zèle pour son service, se jeta aux pieds d'Arundel qui vint pour l'arrêter, et lui demanda sa protection dans les termes les plus bas. On le renferma dans la Tour avec ses trois fils, son frère et plusieurs autres pairs ou baronnets, ses anciens partisans ; pendant qu'on le conduisait en prison, une femme s'approcha de lui, lui

[redacted]

montra un mouchoir qu'elle avait trempé dans le sang du duc de Somerset : « Voilà, lui dit-elle, » le sang que tu as versé. » Quels remords il dut éprouver ! Mais il était trop tard.

(1553) La reine Marie fit son entrée dans Londres, accompagnée de sa sœur Élisabeth qui l'avait jointe avec mille chevaux. Elle mit en liberté le duc de Norfolk, la duchesse de Somerset, l'évêque Gardiner, l'évêque Bonner et quelques autres prisonniers. Elle était montée sur le trône sans répandre une goutte de sang ; elle eut le malheur de ne pas sentir assez fortement qu'elle devait principalement la couronne à la haine du peuple pour le beau-père de Jeanne. Ne mettant aucune borne à son zèle pour la religion qu'elle avait préférée, s'occupant sans cesse des moyens de rétablir en Angleterre la puissance du pape, et de punir ceux dont les principes religieux étaient opposés aux siens, ou qui avaient consenti à l'écarter du trône, elle oublia la promesse qu'elle avait faite aux citoyens du comté de Suffolk, de leur donner la liberté de conscience ; elle proposa au conseil de rétablir tout d'un coup la religion catholique et de demander que le cardinal Polus fût envoyé en Angleterre en qualité de légat du pape. Gardiner vit tout le danger de la proposition de la reine pour l'Angleterre ; il n'aimait pas le cardinal Polus et craignait son influence ; il écrivit secrètement à l'empereur : « La proposition de la » reine peut produire les plus grands troubles ;

» le peuple anglais ne peut être ramené subite-
» ment à reconnaître l'autorité du pape; le zèle du
» cardinal pourrait allumer un grand incendie ;
» mais si la reine voulait me nommer son chance-
» lier et me donner par-là l'autorité suffisante pour
» conduire convenablement une affaire aussi déli-
» cate que le rétablissement de la religion catho-
» lique, j'espère que tout réussirait à la satisfaction
» de sa majesté. » Charles-Quint engagea Marie, qui avait la plus grande déférence pour le monarque, petit-neveu de sa mère, à modérer son ardeur pour le catholicisme, et à suivre les avis de l'évêque Gardiner ; le prélat fut nommé chancelier, et reçut les sceaux même avant que son pardon n'eût été expédié.

Peu de temps après la nomination de Gardiner, Northumberland fut jugé par les pairs ; le duc de Norfolk avait été nommé grand sénéchal pour présider la cour. « Celui qui n'a agi qu'en
» vertu de lettres-patentes expédiées sous le grand
» sceau, peut-il, dit Northumberland, être ac-
» cusé de trahison? et ceux qui sont pour le moins
» aussi coupables que moi, peuvent ils siéger
» comme juges? — Le grand sceau d'un usurpa-
» teur ne peut servir de garantie, répondit le grand
» sénéchal; et ceux contre lesquels il n'y a aucun
» acte public ont le droit de juger. »

Northumberland voyant que tout ce qu'il pourrait dire pour sa justification serait inutile, s'en rapporta à la clémence de la reine, ainsi que le

comte de Warwick et le marquis de Northampton. Ils furent condamnés à mort avec sir André Dudley et trois autres baronnets; la tête de Northumberland tomba sur l'échafaud, et aucun parti ne déplora sa mort : on se souvenait trop du supplice de Somerset.

Les obsèques d'Édouard VI eurent lieu dans Westminster. Les nouveaux ministres proposèrent de reprendre l'ancien office qui avait été aboli; mais l'archevêque Cranmer s'y opposa avec force, et célébra lui-même le service suivant la nouvelle liturgie. La reine néanmoins disait publiquement que la religion catholique serait bientôt rétablie. Elle publia une profession de la foi dans laquelle elle avait été élevée; elle défendit de prêcher sans permission; deux ministres protestants furent mis en prison à cause de leur popularité. Bonner, Gardiner et trois autres évêques furent rétablis dans les siéges dont on les avait privés; on jeta dans les prisons Hooper, évêque de Glocester, Coverdale, évêque d'Exeter, et plusieurs théologiens protestants, parce qu'ils n'avaient pas voulu reconnaître l'autorité de Gardiner, que Marie avait chargé d'accorder des permissions pour monter en chaire. Le service divin fut célébré suivant l'ancien usage, quoique les lois qui le défendaient ne fussent pas rapportées. Un juge fut condamné à une amende pour avoir prescrit de se conformer à ces lois d'Édouard qui existaient encore. On dépouilla des protestants de leurs places, pour les

donner à ceux qu'on avait appelés *papistes*. On insultait des professeurs amis de la réformation; l'évêque de Londres Bonner répandit malicieusement le bruit que Cranmer, contre lequel il ne cessait de lancer de piquantes railleries, avait promis à la reine de rétracter publiquement ses erreurs. Cet archevêque nia cette assertion, écrivit une déclaration de foi, offrit de la soutenir avec la permission de la reine, et son écrit, ayant été publié à son insu, fut cité à la *chambre étoilée*; il reconnut qu'il était l'auteur de cette déclaration, et fut renvoyé. Quelques membres du conseil dirent même à Marie qu'il s'était toujours distingué par sa douceur, et qu'elle devait le traiter avec bonté. Gardiner, prévoyant que, si Cranmer perdait l'archevêché de Cantorbery, on donnerait ce siége au cardinal Polus, parla en faveur de Cranmer. On rappela à la reine combien cet archevêque avait agi pour elle lorsque Henri VIII avait résolu de la sacrifier à son ressentiment; mais le fanatisme était dans l'âme de Marie; elle ne voulut voir dans Cranmer que celui qui avait prononcé le divorce de sa mère, et établi la réformation. L'archevêque fut sommé de paraître devant le conseil, et envoyé ensuite à la Tour avec plusieurs théologiens protestants. Des Anglais, prévoyant la terrible persécution qui allait ensanglanter la Grande-Bretagne, s'étaient déclarés Français et retirés en France. On donna dans tous les ports les ordres les plus sévères; personne ne put s'em-

barquer qu'avec un passe-port de l'ambassadeur de Henri II ; aucune victime ne devait échapper.

La reine fit arrêter sous divers prétextes Holgate, archevêque d'York.

Mais quelque peu de respect que les ministres de Marie montrassent pour des lois encore existantes, ils ne pouvaient se dissimuler qu'ils avaient besoin de l'autorité des deux chambres. Résolus à ne rien négliger pour avoir un parlement favorable à leurs projets, ils employèrent les moyens les plus scandaleux pour influencer les élections des membres des communes ; ils parvinrent à faire choisir le plus grand nombre de ces députés parmi les catholiques romains, quoique, suivant plusieurs historiens, le nombre des catholiques fût en Angleterre bien inférieur à celui des protestants. L'ambition détermina d'ailleurs un grand nombre de pairs à favoriser les vues du ministère, et tous les évêques protestants furent emprisonnés ou chassés de leurs siéges.

Le parlement limita les imputations de trahison aux crimes spécifiés dans le premier statut porté à ce sujet sous le règne d'Édouard III, révoqua les bills d'*attainder* ou de *proscription* rendus contre la marquise d'Exeter et contre le duc de Norfolk, annula le divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, la mère de Marie, déclara la princesse Élisabeth illégitime, rapporta toutes les lois faites par Édouard VI au sujet de la religion, ordonna qu'on ne suivît aucune autre forme de

culte public que celle qui était observée à la fin du règne de Henri, établit des peines rigoureuses contre ceux qui maltraiteraient les ecclésiastiques à l'occasion du culte rétabli, profaneraient l'eucharistie, ou détruiraient les croix ou les images, et déclara coupables de félonie tous ceux qui s'assembleraient au nombre de douze ou plus, pour renverser la religion établie.

Avant cette session, Marie, à force d'instances, avait engagé sa sœur Élisabeth à la suivre à la messe, pour persuader aux Anglais qu'elle ne faisait rien que d'accord avec l'héritière présomptive du trône; mais lorsque cette princesse eut été déclarée incapable de succéder à la couronne, Marie ne la traita plus que durement et même avec cruauté. Plus occupée néanmoins de son infortunée rivale, Jeanne Gray, elle ordonna qu'on instruisît son procès, ainsi que celui de lord Guilford Dudley, mari de Jeanne, de ses deux frères et de l'archevêque Cranmer. Ils furent condamnés à mort, et néanmoins, par un raffinement de barbarie, l'exécution du jugement fut suspendue. La reine voulait faire déposer canoniquement l'archevêque, lui pardonner sa rébellion envers elle, et le faire périr comme hérétique (1553).

Et quelle était donc cette intolérance que les progrès de la civilisation n'avaient pas combattue, qui étendait son sceptre sanglant sur l'Europe entière, et dont les principes même des novateurs n'avaient pas arrêté la sinistre et contagieuse in-

fluence? Pendant que l'ardeur fanatique de la catholique Marie élevait des échafauds, Calvin, cet oracle des protestants, que l'on appelait *le pape de Genève*, dénonça aux magistrats de cette ville Michel Servet, dont les dogmes religieux n'étaient pas conformes aux siens, les porta à le condamner au feu, et composa un traité écrit en latin, et traduit en français, pour justifier le supplice de Servet, et prouver que les hérétiques pouvaient être punis de mort.

Le pape cependant, pressé secrètement par Marie de lui envoyer solennellement le cardinal Polus, nomma ce cardinal légat du saint-siége en Angleterre; mais Gardiner s'empressa de représenter à la reine que Polus, par un zèle indiscret, empêcherait l'effet des bonnes intentions de sa majesté en faveur de la religion catholique, et l'empereur, qui craignait que sa parente ne voulût, comme on le disait, épouser le cardinal Polus, et qui voulait la voir unie avec son fils Philippe, lui donna par écrit le même conseil que Gardiner de vive voix, et lui proposa la main de son fils. Marie consentit au mariage projeté par Charles-Quint, et écrivit à Polus que l'intérêt de la religion exigeait qu'il ne passât pas sitôt en Angleterre. « Le peuple, ajouta-t-elle, n'est pas » encore suffisamment préparé à reconnaître l'au» torité du pape. — Réconciliez votre royaume » avec le saint-siége sans perdre de temps, lui ré» pondit Polus, et sans avoir égard aux murmures

» du peuple. — Que votre majesté s'en garde bien, » dit Gardiner à la reine; attendez que votre mariage avec Philippe soit conclu, et qu'une alliance » puissante soutienne vos mesures. » Les communes cependant, instruites du projet de mariage adopté par la reine, lui envoyèrent leur orateur et vingt députés pour la supplier de n'épouser aucun prince étranger; et la reine, inquiète, dissimula ses résolutions, et déclara qu'elle aurait égard à la demande des communes.

Dans le même temps le clergé tint son assemblée générale, ou sa *convocation*. Des bénéfices avaient été donnés à cent soixante créatures de la cour; la seconde chambre du clergé ne renfermait que peu de protestants. L'assemblée générale rétablit la doctrine de la *transsubstantiation* (1553).

L'année suivante, Marie crut pouvoir ne pas tenir la promesse qu'elle avait faite à la chambre des communes, et consentir à son mariage avec Philippe. Charles-Quint envoya le comte d'Egmont en Angleterre pour régler les conditions de ce mariage; Gardiner fut chargé par la reine de traiter avec le comte. L'empereur fit répandre secrètement 1,200,000 écus pour gagner plusieurs personnes de la cour d'Angleterre, et l'on convint des conditions suivantes : « L'archiduc Philippe » jouira du titre de roi d'Angleterre conjointement » avec Marie tant que leur mariage subsistera. La » reine disposera des revenus du royaume, nom» mera à tous les emplois et bénéfices, et ne pourra

» les conférer qu'à des Anglais; son douaire sera
» de 60,000 livres. Les enfants qui naîtront de son
» mariage avec Philippe succéderont aux biens de
» leur mère; l'archiduc Charles, fils de Philippe et
» de sa première femme Marie de Portugal, jouira
» des royaumes d'Espagne, de Naples et de Sicile,
» ainsi que du duché de Milan et des autres états
» de la maison d'Espagne en Italie; mais, au dé-
» faut de l'archiduc Charles et de ses descendants,
» ces royaumes et ces états seront dévolus au fils
» aîné de Philippe et de Marie d'Angleterre; dans
» toutes les circonstances, ce fils aîné de Marie
» d'Angleterre et de Philippe aura le comté de
» Bourgogne et les Pays-Bas; chacun des autres
» enfants de Philippe et de Marie recevra de l'An-
» gleterre une dot ou un apanage; si Marie n'a
» que des filles, l'aînée succédera aux Pays-Bas et
» au comté de Bourgogne, pourvu qu'elle épouse
» du consentement de son frère l'archiduc Char-
» les quelqu'un né dans ces états ou dans ceux de
» la reine d'Angleterre; si l'archiduc Charles meurt
» sans enfants, le fils aîné de Philippe et de Marie,
» ou au défaut de fils, leur fille aîné succédera à
» tous les états de son père et de sa mère; ce suc-
» cesseur n'entreprendra rien de contraire aux lois,
» coutumes et priviléges des états dont il aura hé-
» rité; il ne gouvernera que par des personnes nées
» dans les états où elles seront employées; tous
» les domestiques de Philippe seront Anglais ou
» sujets de la reine; il ne pourra introduire en An-

» gleterre aucun étranger qui puisse être désagréa-
» ble aux Anglais; il ne fera aucun changement
» aux lois, aux statuts, aux coutumes du royaume;
» la reine ne sortira des états dont elle a hérité que
» de son propre gré; Philippe n'amènera hors du
» royaume aucun des enfants qu'il aura eus de Ma-
» rie qu'avec l'assentiment de la noblesse; s'il sur-
» vit à la reine, et qu'elle ne lui laisse aucun en-
» fant, il n'aura aucun droit sur l'Angleterre ni sur
» ses dépendances; il n'emportera hors du royaume
» aucun joyau ni effet de quelque valeur; il n'a-
» liénera aucune propriété de la couronne; il ne
» souffrira aucune usurpation ; l'alliance subsis-
» tera entre l'Angleterre et la France. »

Ce mariage fut d'autant plus désapprouvé par la nation qu'elle craignit que Philippe ne voulût introduire en Angleterre les maximes arbitraires de Charles-Quint: les murmures se multiplièrent; le mécontentement devint extrême; une insurrection fut projetée par le duc de Suffolk, sir Pierre Carrew et sir Thomas Wyat; le dessein de Carrew fut découvert; un de ses adhérents fut arrêté; il se retira sur le continent. Wyat assembla quelques Anglais, fortifia le pont de Rochester, le garnit de canons, et publia que son intention était d'empêcher que le royaume ne fût réduit en esclavage par les Espagnols. La reine, qui avait congédié son armée, conçut des alarmes, et offrit le pardon aux insurgés s'ils voulaient mettre bas les armes; le pardon fut rejeté. Le duc de Norfolk eut ordre de marcher contre

Wyat à la tête des gardes de la reine; sir George Harper, feignant de passer sous les enseignes de Norfolk, persuada à cinq cents habitants de Londres, qui avaient suivi le duc, de se joindre aux insurgés, auxquels se réunirent avec eux un grand nombre de gardes de Marie. Norfolk fut obligé de prendre la fuite avec Arundel, et de laisser le bagage et l'artillerie entre les mains des insurgés.

Wyat s'avança vers la capitale avec quatre mille hommes; il demanda aux députés que la reine lui envoya le gouvernement de la Tour, la garde de la personne de la reine et la faculté de changer les membres du conseil. Les habitants de Londres étaient assemblés à Guildhall. « Je compte sur vo» tre secours contre les traîtres, leur dit Marie; je » logerai au milieu de vous pour vous prouver ma » confiance dans votre fidélité et dans votre affec» tion. » Elle fit garder par cinq cents hommes, presque tous étrangers, le pont de Southwark. Wyat côtoya la Tamise, répara le pont de Kingston, qu'on avait rompu, passa la rivière avec son armée, qui était alors de six mille hommes, et arriva à Hydepark (1554). Une sorte d'alarme saisit alors une grande partie des siens; sir George Harper, changeant de nouveau de parti, crut se faire pardonner sa première défection en se vouant aux intérêts de Marie. Wyat néanmoins, laissant à Hydepark un très-grand nombre des insurgés, et même son artillerie, s'avança jusques à Westminster, repoussa sir Jean Gage et les gardes que sir

Jean commandait, voulut entrer par la porte nommée *Ludgate*, la trouva fortement barricadée, et, la voyant défendue de manière à braver ses efforts, crut devoir se retirer; mais le comte de Pembrok, qui avait eu le temps de rassembler un gros corps d'infanterie et de cavalerie, lui ayant coupé la retraite par le moyen de plusieurs barricades et de chaînes tendues, son courage commença à s'affaiblir; la reine lui envoya un héraut pour l'exhorter à mériter, par la soumission, la clémence de sa majesté; il se rendit, et tous ceux qui le suivaient mirent bas les armes.

Le duc de Suffolk, compromis par une lettre de Wyat qu'on avait interceptée, et trahi par un de ses garde-chasses, dans la maison duquel il s'était caché, fut livré au comte d'Huntingdon, qui l'envoya prisonnier à la Tour de Londres. Mais ce fut surtout la tête de Jeanne Gray que la politique de Marie voulut faire tomber. Le doyen de Saint-Paul va de la part de Marie l'avertir, ainsi que son mari, de se préparer à la mort. Elle reçoit cet avis avec joie. Le doyen l'exhorte à embrasser la religion catholique. « Je n'ai pas assez de temps, » dit-elle, pour entrer dans des disputes religieuses.» Le doyen se méprend sur le sens de la réponse de Jeanne, et va demander à la reine un sursis de trois jours. Le sursis est accordé; mais ce retard déplaît à Jeanne: elle soutient la doctrine qu'elle avait embrassée avec une force de raisonnement et une érudition extraordinaires. Son mari obtient

[redacted]

la permission de lui dire un dernier adieu : elle refuse une entrevue qui aurait altéré leur courage; elle veut néanmoins jeter un dernier regard sur celui qu'elle aime si tendrement. Elle se place de manière à le voir passer sans être vue lorsqu'on le conduit au supplice. Deux heures après, elle marche à l'échafaud. Le lieutenant de la Tour lui témoigne le désir de conserver quelque chose d'elle; elle lui donne des tablettes sur lesquelles elle avait écrit en grec et en latin trois sentences qui expriment son innocence. Elle salue les spectateurs avec affabilité, tient par la main le doyen de Saint-Paul, l'embrasse avec affection, et lui dit avec calme : « Je prie le Seigneur qu'il vous récom-» pense de votre humanité pour moi; j'y suis plus » sensible qu'aux terreurs de la mort qui s'ap-» proche. » Se tournant ensuite vers les spectateurs, elle proteste de son innocence et excuse Marie. Elle prie de nouveau pendant quelques moments; les femmes qui l'ont servie lui ôtent les ornements de sa tête et de son cou, et lui bandent les yeux avec un mouchoir. L'exécuteur tremble de la frapper; elle l'encourage: sa tête tombe; tous les spectateurs fondent en larmes.

On dresse vingt gibets; cinquante des insurgés sont pendus; quatre cents paraissent la corde au cou devant la reine. Elle leur pardonne; mais le duc de Suffolk est décapité, ainsi que son frère lord Thomas Gray; et, malgré la promesse du héraut de la reine, Wyat va recevoir la mort.

Gagné par des émissaires de Marie qui lui laissent espérer sa grâce, il a la faiblesse d'accuser de conspiration le marquis d'Exeter, qui était très-attaché à la princesse Élisabeth. Le marquis est arrêté ; et la princesse, dont Gardiner était l'ennemi mortel, est renfermée dans la Tour comme complice d'Exeter.

Mais on conduit Wyat au supplice. Toutes ses espérances se sont évanouies ; les remords le saisissent. Il demande de voir Exeter, se jette à ses pieds, lui demande pardon de l'avoir indignement calomnié, et proclame l'innocence d'Élisabeth. La princesse est transférée à Woodstock, où elle est mise sous la garde de sir Henri Bedingfield, et le marquis d'Exeter au château de Fotheringay (1554).

Peu de temps après, la reine ordonne au chancelier de chasser de l'Église anglicane les prêtres mariés. L'archevêque d'York, trois évêques et les deux tiers de seize mille ecclésiastiques sont dépouillés de leurs bénéfices comme n'ayant pas vécu dans le célibat. Trois autres évêques perdent leurs siéges pour avoir prêché une doctrine erronée. La messe est rétablie, ainsi que la liturgie suivie vers la fin du règne de Henri VIII. D'avides fauteurs du despotisme avaient imaginé de dire que les lois portées pour limiter la prérogative royale ne concernaient que les rois, et ne pouvaient être obligatoires pour Marie, qui était reine ; l'ambassadeur d'Espagne avait soutenu cette opinion aussi ridicule que servile ; et les Espagnols avaient d'ail-

leurs publié une généalogie d'après laquelle Philippe dépendait de Jean de Gand, duc de Lancastre, le frère du prince Noir et le fils d'Édouard III: mais le parlement déclara, par le premier acte de sa session, que la prérogative royale était attachée à la personne qui portait la couronne, et restreinte par les mêmes lois, de quelque sexe que fût cette personne. Mais, après cette déclaration patriotique, que la nation anglaise dut à Gardiner, il montra combien les électeurs des membres des communes avaient été corrompus. Il confirma la sentence rendue contre le duc de Suffolk et les autres Anglais qu'on avait exécutés; il voulut préserver ainsi de toute poursuite ceux qui avaient coopéré à la mort des condamnés, et il approuva le mariage de Marie avec Philippe.

Les protestants s'étaient plaints de la manière dont on s'était conduit à leur égard dans la conférence qui avait eu lieu au sujet de la transsubstantiation. La cour ordonna qu'il y en eût une nouvelle à Oxford. On y envoya même Cranmer, Ridley et Latimer, qu'on avait renfermés dans la Tour de Londres. Mais on les insulta; on les interrompit; on leur imposa silence; on supposa qu'ils avaient été réfutés; on les somma de se rétracter, et sur leur refus on les excommunia.

Le 20 juillet suivant, Philippe arriva à Southampton avec une flotte de soixante vaisseaux; il tira son épée en descendant sur le rivage de la Grande-Bretagne. Les magistrats lui présentèrent

les clefs de leur ville; il les leur rendit sans leur dire un seul mot. La reine alla au-devant de lui jusques à Winchester, où Gardiner les maria; elle avait trente-huit ans; Philippe n'en avait que vingt-sept. On les proclama roi et reine d'Angleterre, de France, de Naples et de Jérusalem. Ils allèrent à Windsor, où Philippe reçut l'ordre de la Jarretière. Ce prince répandit de grandes sommes d'argent; il intercéda en faveur d'Élisabeth et de quelques autres personnes, dont Gardiner avait juré la mort; il obtint le pardon de cette princesse, de l'archevêque d'York et de dix chevaliers. Mais sa réserve, l'étiquette qu'il voulut introduire, la profonde dissimulation dont on l'accusa, et l'envie qu'on ne cessa de lui supposer d'usurper le pouvoir absolu, le rendirent odieux à la nation anglaise.

Le parlement, toujours docile, annula l'acte qui, sous le règne de Henri VIII, avait condamné le cardinal Polus. Le cardinal revint en Angleterre; la reine, Philippe et une grande partie de la noblesse le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie. Leurs majestés le conduisirent au parlement, où les deux chambres étaient réunies. « Je viens, leur dit-il, vous ramener » comme un troupeau égaré dans le bercail de Jé- » sus-Christ. » La reine fut transportée de plaisir: on ordonna de chanter le *Te Deum* dans toutes les églises du royaume. Les deux chambres supplièrent leurs majestés de demander au légat la réunion du royaume à l'Église romaine, dont il

avait été séparé par un horrible schisme. « Nous » promettons, ajoutèrent les deux chambres, d'an- » nuler tous les actes contraires aux droits de sa » sainteté. » Polus alla au parlement; il parla avec chaleur de l'affection du pape pour la nation anglaise, donna l'absolution aux membres des deux chambres prosternés devant lui, les releva de toutes les censures ecclésiastiques, et un statut rétablit l'autorité du pontife de Rome, avec cette réserve exigée par la couronne et par la noblesse, que les aliénations des terres de l'Église seraient confirmées, et que les possesseurs de ces terres ne seraient soumis à aucune poursuite ni à aucune censure.

Polus dit au conseil qu'il fallait éviter avec soin la persécution, et réformer les mœurs du clergé; mais le cruel Gardiner fit renouveler les horribles statuts rendus contre les hérétiques sous les règnes de Richard II, de Henri IV et de Henri V. Il commença la persécution par Hooper, qui avait été évêque de Glocester, et par Rogers, l'un des prédicateurs protestants que les Anglais aimaient le plus; le chancelier et d'autres commissaires les déclarèrent hérétiques : ils périrent des flammes après avoir souffert d'affreux tourments. Le prédicateur Sanders subit le même supplice; le docteur Taylor, vicaire d'Hadley, éprouva des cruautés plus horribles encore. La mort de ces quatre infortunés augmenta le zèle des protestants et les murmures du peuple. Gardiner en fut effrayé; il rejeta

sur Bonner l'épouvantable commission de chef des persécuteurs. Bonner, furieux fanatique, surpassa les cruautés de Gardiner; sa barbarie révolta le plus grand nombre de catholiques. L'indignation publique accusa le roi et la reine; elle s'éleva surtout contre Philippe, qui avait été élevé dans un pays soumis à l'inquisition. Alphonse, son confesseur, repoussa publiquement cette imputation, qu'il qualifia de calomnieuse : « Accusez les évêques an-» glais, dit-il, de tant d'atrocités; qu'ils produisent, » s'ils le peuvent, quelque passage des livres saints » qui les autorise à faire mettre quelqu'un à » mort pour des matières de foi. »

La persécution parut se ralentir un moment; mais bientôt elle se montra plus affreuse encore : elle immola sans frein et des hommes distingués par leur rang, leurs services, leurs lumières et leur fortune, et des cultivateurs paisibles, et des ouvriers illettrés, et des pêcheurs ignorants. Les évêques qui condamnaient et les magistrats qui faisaient exécuter leurs féroces jugements paraissaient vouloir l'emporter les uns sur les autres par leurs fureurs sacriléges. Le peuple anglais montra son exécration; on le vit prêt à s'insurger contre ceux dont les décisions et les ordres impies allumaient tant de bûchers : la terreur arrêta pendant quelques moments la monstrueuse persécution.

Au milieu des horreurs dont cette persécution avait environné les Anglais, Gardiner n'avait cessé

de chercher une occasion de perdre la princesse Élisabeth; il connaissait son zèle pour la réforme, et il ne doutait pas que si elle montait un jour sur le trône le protestantisme ne triomphât de nouveau. Élisabeth connaissait le danger qui l'entourait; et quoiqu'elle n'eût que vingt-deux ans, elle se conduisit avec la plus grande circonspection. Retirée dans une petite maison de campagne, elle parut se conformer à la religion de Marie, se livra à l'étude, et ne s'occupa que des lettres et des sciences (1555).

Marie cependant possédait comme reine quelques-unes des terres qui avaient appartenu à des monastères. Le pape Jules III, malgré l'arrangement auquel le cardinal Polus s'était empressé de consentir, avait excommunié tous ceux qui s'étaient emparés des terres de l'Église et tous les princes qui les avaient favorisés. Marie, d'autant plus effrayée des foudres spirituelles de Rome qu'elle se croyait enceinte et peut-être près de mourir, déclara qu'elle était résolue à rendre tous les biens ecclésiastiques dont elle jouissait, et ordonna qu'on en donnât la liste au cardinal Polus.

Pendant ce temps Jules III vint à mourir; Marcel II, qui lui succéda, n'occupa le trône pontifical que vingt-un jours; et les cardinaux élurent pape Jean-Pierre Caraffe, Napolitain, évêque et cardinal. Ce pontife était âgé de soixante-dix-neuf ans; mais ses cheveux blancs cachaient une imagination ardente, et peu de papes réunirent autant de hau-

teur et d'arrogance à une plus grande ambition. Il refusa de donner audience aux ambassadeurs d'Angleterre, parce que Marie prenait le titre de reine d'Irlande, que le siége apostolique n'avait pas érigé en royaume; les ambassadeurs ne voulurent pas cesser de donner ce titre à Marie. Il prit alors le parti d'ériger cette grande île en royaume en vertu de son autorité pontificale, et demanda avec fierté la restitution à l'Église de toutes les terres ecclésiastiques et le paiement du denier de saint Pierre.

Le conseil d'Angleterre avait ordonné aux juges de paix d'entourer d'espions les partisans de la religion réformée; on regarda cet ordre comme une sorte d'inquisition, et le peuple anglais conçut contre les Espagnols une haine profonde. Bonner, toujours alarmé des dispositions de la nation anglaise, avait renvoyé plusieurs personnes accusées d'hérésie qu'on avait traduites devant lui; le roi et la reine lui écrivirent de remplir son devoir.

La persécution recommence alors avec une nouvelle violence; plusieurs protestants sont brûlés vifs; Latimer et Ridley sont condamnés au même suplice. « Ayez bon courage, mon frère, dit » le second de ces deux savants et fameux évêques » à Latimer; Dieu adoucira la rigueur de la flamme, » ou il nous donnera la force nécessaire pour la » supporter. » Latimer le console à son tour. « Nous » allons reluire aujourd'hui, lui répond-il, comme

» le flambeau de l'Angleterre, et j'espère que, par
» la grâce de Dieu, il ne s'éteindra jamais. »

Les deux évêques souffrent la mort la plus cruelle avec une constance admirable; et voici ce qu'un grand nombre d'Anglais pieux et révoltés de tant de barbarie ont regardé comme un signe visible de la justice céleste: Gardiner, altéré du sang des deux prélats, se livre, en apprenant leur mort, à la joie la plus vive; dès le jour même une maladie mortelle le saisit; il expire au bout de huit jours, agité par les remords.

La reine crut ressentir les douleurs de l'enfantement; mais toutes ses espérances s'évanouirent bientôt; elle ne produisit qu'une masse informe: un chagrin violent ajouta à son terrible fanatisme. Philippe conçut pour elle un dégoût qu'il ne put cacher, quitta le royaume, se retira en Flandre, et laissa la reine inconsolable.

Soixante-sept amis de la réforme avaient été brûlés; la persécution en devint plus furieuse. Cranmer est condamné comme hérétique par un évêque subdélégué du pape, et deux commissaires nommés par la reine. On le dégrade, on l'outrage, des théologiens anglais et espagnols l'accablent d'arguments, lui promettent sa grâce s'il rétracte ses erreurs, le menacent des plus horribles tourments s'il persiste dans son hérésie, le troublent, l'agitent au milieu des terreurs et des espérances, et, lorsque son désordre est extrême, lui font signer une abjuration par laquelle il renonce

aux doctrines de Luther et de Zuingle, reconnaît la suprématie du pape, les sept sacrements, la présence corporelle dans l'eucharistie, le purgatoire, les prières pour les morts et l'invocation des saints. Les catholiques triomphent; les protestants sont consternés : l'abjuration est imprimée et envoyée dans toute l'Angleterre.

Combien cependant l'attente des Anglais est trompée! Ils ne doutaient pas que l'archevêque de Cantorbery, ce primat du royaume dont on avait tant admiré la douceur et la charité chrétienne, ne reçût son pardon de Marie; mais la vengeance de la reine est implacable; elle signe un *warrant* pour l'exécution du jugement de l'archevêque.

On le conduit à l'église de Sainte-Marie; on le place dans l'endroit le plus élevé. Un prédicateur monte en chaire, représente la conversion de Cranmer comme l'effet d'une inspiration divine, lui promet des prières solennelles et des messes dans toutes les églises. Cranmer, les yeux levés vers le ciel, donne tous les signes d'une douleur profonde. On lui demande de déclarer de nouveau sa foi religieuse : il se lève, prie l'Éternel, exprime avec force l'horreur qu'il éprouve, adresse aux assistants des paroles touchantes, récite le symbole des apôtres : « Je crois, ajoute-t-il, aux saintes Écri-
» tures; une lâche crainte de la mort m'a fait si-
» gner un papier contre ma conscience; je veux
» expier cette faute. La main qui a souscrit ce pa-
» pier fatal sera la première détruite par les flam-

» mes; je renonce au pape comme à l'ennemi du » Christ; et ma croyance sur l'eucharistie est celle » que j'ai publiée dans mes ouvrages. »

Les assistants catholiques deviennent furieux; on enlève Cranmer, on l'accable d'injures, on le porte sur le bûcher; il étend sa main droite au milieu des flammes, la tient ferme jusqu'au moment où elle est consumée, prie, et cesse de vivre sans donner aucun signe de douleur.

Le jour même de la mort de l'archevêque, le cardinal Polus, pour lequel la reine avait reçu des bulles du pape, est mis en possession de l'archevêché de Cantorbery. Bonner fait brûler un grand nombre de réformés, sans distinction d'âge, de sexe ni d'état. Une mère et ses deux filles sont livrées aux flammes dans l'île de Guernesey. Une de ces filles infortunées était mariée, et dans le dernier mois de sa grossesse; on l'attache au poteau du bûcher : la douleur hâte ses couches. Un assistant retire du feu l'enfant qui vient de naître : le magistrat fait rejeter l'enfant au milieu des flammes; il est brûlé avec sa mère.

Et quel effet produisent tant d'incroyables atrocités sur l'imagination des Anglais indignés! Le courage extraordinaire que montrent les condamnés les fait regarder comme des saints, et le peuple est pénétré de respect pour la religion qu'ils professent (1556).

Marie veut rétablir un grand nombre de monastères; mais on lui apprend que plusieurs membres

de la chambre des communes ont dit avec force, et la main sur leurs épées, qu'ils sauraient défendre leurs possessions; et la reine suspend l'exécution de son projet.

Le délire des persécuteurs devient extrême; on somme à Oxford deux théologiens de rendre compte de leur foi. Ils étaient morts depuis plusieurs années: on les condamne comme hérétiques; on déterre leurs os; on réduit ces os en cendres. On déterre de même la femme de Pierre Martyr, parce qu'elle avait été religieuse, et on brûle ses restes sur un tas de fumier.

La reine, irritée de ce que les persécutions ordonnées par son fanatisme augmentent dans tous les comtés le nombre des protestants, donne de nouveau à vingt-deux commissaires une autorité illimitée pour juger les protestants. De nouveaux feux sont allumés par une barbare démence ou par la plus honteuse et la plus coupable lâcheté. Une proclamation royale ordonne que tous ceux qui recevront des livres hérétiques, et ne les livreront pas aux magistrats, seront exécutés d'après la loi martiale; et la reine, mettant le comble à sa tyrannie, défend à toutes personnes d'intercéder en faveur de ceux qui seraient jugés pour cause d'hérésie : mais sa mort délivre l'Angleterre d'une reine qu'elle abhorre (1558).

Combien d'événements importants s'étaient passés sur le continent européen pendant les dernières années du règne de Marie!

Charles-Quint voulait se venger de l'électeur Maurice de Saxe. Le margrave Albert de Brandebourg Bareith, excité par les instances secrètes de l'empereur, avait dévasté, à la tête de ses troupes, les principautés ecclésiastiques de la Franconie et les provinces rhénanes (1553). La chambre impériale l'avait mis au ban de l'Empire comme perturbateur de la paix publique, et avait chargé l'électeur Maurice de l'exécution de son décret. Maurice se ligua pour cet objet avec les électeurs de Mayence et de Trèves, les évêques de Bamberg et de Wurtzbourg, les ducs de Brunswick et la ville de Nuremberg. Le margrave se jeta dans la basse Saxe; Maurice l'y suivit, et lui livra à Sivershausen, près de Peine, une bataille fameuse dans l'histoire germanique. Les troupes du margrave furent taillées en pièces; ce prince n'échappa qu'avec peine à la captivité; trois ducs de Brunswick y furent tués, et Maurice y reçut une blessure mortelle dont il mourut deux jours après.

Cet électeur n'ayant pas laissé d'enfants, les états qu'il avait reçus de ses pères passèrent à son frère Auguste, avec le duché de Saxe et la dignité électorale que l'ancien électeur Jean-Frédéric réclama en vain, et que l'amitié du roi des Romains Ferdinand détermina Charles-Quint à conférer au frère de Maurice.

Le margrave Albert forma une nouvelle armée; mais il fut de nouveau battu à Schweinfurt. Il se

sauva en France, et les alliés s'emparèrent de son margraviat.

Les états des cercles du haut Rhin, du bas Rhin, de Souabe et de Franconie se réunirent pour régler la nature et la forme des secours mutuels qu'ils devraient se donner pour la défense de leurs droits et le maintien de la paix publique (1554). Les états des autres cercles accédèrent à leur association, et la diète convoquée à Augsbourg l'année suivante adopta presque tous les réglements faits par les états des cercles; mais elle devait surtout être célèbre dans les fastes d'Allemagne par ses délibérations sur les affaires religieuses. Il fut décrété que les princes et états qui avaient embrassé la religion protestante jouiraient d'une entière liberté de conscience, réuniraient tous les droits des princes et états catholiques, posséderaient sans aucun trouble tous les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés, et seraient exempts de la juridiction métropolitaine ou diocésaine des archevêques et évêques de l'Empire. Les grands juges et tous les membres de la chambre impériale pourraient être choisis parmi les protestants. Les sujets qui voudraient professer une religion différente de celle de leur souverain auraient la faculté de s'expatrier en payant les gabelles d'usage. Mais on déclara que ces avantages n'étaient accordés qu'aux seuls luthériens, toutes les autres sectes ou réformes en étant exclues à perpétuité; et le roi des Romains Ferdinand ajouta sans l'a-

[redacted]

veu des états protestants un *réservat ecclésiastique,* d'après lequel tout bénéficier catholique qui embrasserait la religion luthérienne serait privé de ses bénéfices, auxquels nommeraient les collateurs ordinaires.

La diète arrêta ensuite qu'on établirait dans chaque cercle un colonel chef de sa milice, et spécialement chargé de l'exécution des lois relatives à la paix publique et religieuse. Si les forces d'un cercle ne suffisaient pas pour réprimer les violations de ces lois, les cercles voisins seraient tenus de faire marcher leurs troupes à son secours. Si les troubles continuaient, l'électeur de Mayence convoquerait une assemblée extraordinaire des électeurs, assistés de six princes, d'un prélat, d'un comte et de deux députés des villes; et cette assemblée ou *députation* prendrait, de concert avec les commissaires impériaux, les mesures nécessaires pour le retour de la paix et le maintien des lois (1555).

Peu de temps après cette diète d'Augsbourg, Charles-Quint confirma le vicariat du saint Empire, que les ducs de Savoie avaient le droit d'exercer dans leurs états après la mort ou en l'absence des empereurs.

Ce fut aussi dans la même année que Jeanne la Folle, la mère de Charles-Quint, la veuve de Philippe Ier et l'héritière des Espagnes, succomba à ses longues souffrances. Elle avait vécu près de cinquante ans dans cet état déplorable de démence

où l'avait réduite la mort d'un époux qu'elle aimait passionnément. Elle était bonne et malheureuse; les Espagnols la chérissaient; ils n'auraient pas souffert que pendant sa vie infortunée le nom de cette fille de Ferdinand et d'Isabelle ne fût pas toujours inséré dans les actes publics. Ils avaient donné des larmes à sa destinée; ils honorèrent sa mémoire.

La guerre durait toujours entre son fils Charles Quint et Henri II, roi de France. On combattait en Italie et dans les Pays-Bas; le maréchal de Saint-André prit par escalade le Cateau-Cambresis. Réuni avec le duc de Nevers, il avait commencé d'attaquer les Impériaux, commandés par le prince d'Orange, et la victoire paraissait devoir le favoriser lorsqu'une lettre de Henri II lui défendit de risquer une grande bataille avec une armée que la situation des troupes françaises en Italie ne laissait pas espérer de pouvoir remplacer.

Brissac commandait toujours dans cette Italie à laquelle les ravages de tant de troupes étrangères faisaient expier si cruellement l'empire que, plusieurs siècles auparavant, la victoire lui avait donné sur l'Europe. Les progrès de cet habile général alarmèrent Charles-Quint. Il lui opposa une armée de trente-cinq mille hommes, une artillerie formidable, et le duc d'Albe, le plus célèbre de ses généraux. Le maréchal n'avait que dix mille hommes; le duc le força à lever le siége de Vulpiano, s'empara de Frassineto, et par une indigne bar-

barie fit pendre les soldats italiens qui étaient en garnison dans la place, et envoya aux galères les soldats français que l'on trouva avec les Italiens. Il voulut ensuite prendre la ville de Santia. Les fortifications de cette place étaient bien imparfaites; mais trois mille Français en formaient la garnison sous les ordres de Gouffier de Bonivet, colonel-général de l'infanterie au-delà des monts; et le désir de venger leurs frères d'armes les aurait seul transformés en héros. Ils arrêtaient avec gloire les efforts du duc d'Albe lorsque le maréchal de Brissac reçut de France un renfort de six mille hommes de vieilles troupes, commandés par le duc d'Aumale, et dont les premiers rangs brillaient de tout l'éclat militaire d'Enghien et de Condé, frères du roi de Navarre, d'Elbeuf, du grand prieur de France, d'un Montmorenci, de La Rochefoucauld et de plusieurs autres guerriers illustres.

Brissac marcha alors contre le duc d'Albe. Le général espagnol, malgré la grande supériorité de son armée, n'osa pas l'attendre, leva le siége avec précipitation, et abandonna ses malades, ses blessés et une partie de ses munitions.

Brissac tomba dangereusement malade; le duc d'Aumale le remplaça. Vulpiano fut assiégé; le courage héroïque que d'Enghien et Condé déployèrent dans un assaut où le neveu du duc d'Albe, un prince de la maison de Gonzague et un grand nombre d'officiers espagnols et italiens perdirent

la vie, ne contribua pas peu à la prise de la place.

Montcalvo fut assiégé; le maréchal de Brissac reprit le commandement de l'armée, et la place fut contrainte de se rendre; le baron de La Garde surprit sur la côte de Gênes un transport de cinq mille Espagnols, coula à fond plusieurs galères, et fit un grand nombre de prisonniers; le capitaine d'Espineville, croisant dans la Manche avec dix-neuf vaisseaux, attaqua près de Douvres vingt-deux *ourques* flamandes chargées d'épiceries ainsi que d'autres marchandises précieuses, et en prit cinq qui furent conduites à Dieppe.

Le nombre des protestants s'accroissait cependant en France : les cruels conseillers de Henri II lui inspirèrent de nouvelles alarmes, troublèrent son esprit, et le portèrent à blesser les lois fondamentales du royaume, à compromettre son indépendance et à oublier les libertés de l'Église gallicane en recevant en France Mathieu Orry, nommé par le pape *inquisiteur de la foi*, chargé non-seulement de rechercher les coupables, c'est-à-dire les hérétiques, mais encore de les citer devant lui, de les interroger et de les juger; le parlement surpris fit la faute d'enregistrer sans réclamations les pouvoirs pontificaux de Mathieu Orry; les évêques s'opposèrent à l'établissement du tribunal de l'inquisiteur; mais, ne pensant qu'à soutenir leurs prérogatives, ils dirent que leurs officialités suffiraient pour comprimer par la terreur les partisans de la réforme. « Qu'on inter-

» prète, ajoutèrent-ils, l'édit de Châteaubriant, » que les juges ecclésiastiques prononcent sans » appel, et que les juges royaux soient obligés de » faire exécuter leurs sentences. » Le conseil du roi adopta la proposition des évêques, en fit le sujet d'un édit, et l'envoya au parlement (1555) : cette compagnie ne vit qu'avec effroi et l'édit et les effets du tribunal de l'inquisiteur; il résolut de présenter au monarque de pressantes remontrances; ce fut le célèbre avocat-général Séguier qui porta la parole au nom du parlement : admis auprès du roi au milieu du conseil, il parla avec ce courage qu'inspire une conscience pure et cette noble franchise qui immortalise les grands citoyens. « L'extension de l'édit, sous l'apparence » d'une interprétation, dit-il avec la plus respec» table fermeté, est dangereuse et contraire à la » liberté des peuples, qu'elle prive du droit d'ap» pel; quant à l'inquisition qu'on voudrait établir, » nous abhorrons un tribunal de sang où la déla» tion tient lieu de preuves, où l'on ôte à l'accusé » tous les moyens de se défendre, et où l'on ne » respecte aucune forme judiciaire. Les meilleurs » moyens d'arrêter les progrès de l'hérésie sont » l'instruction et l'exemple des pasteurs; obligez» les, sire, à résider au milieu de leurs troupeaux, » et donnez à la nation un édit qui ne couvre pas » votre royaume de bûchers, et qui ne soit pas ar» rosé des larmes ni du sang de vos fidèles sujets : » éloignés de votre présence, courbés sous le poids

» des travaux champêtres, ou absorbés dans l'exer-
» cice des arts et métiers, ils ignorent ce qui se
» prépare contre eux; ils ne soupçonnent pas que
» dans ce moment on songe à les séparer de vous
» et à leur enlever leur sauve-garde naturelle. C'est
» pour eux, c'est en leur nom que la cour de par-
» lement vous adresse ses très-humbles remon-
» trances et ses ardentes supplications. Quant à
» vous, messieurs, dit-il aux ministres et aux autres
» membres du conseil, vous qui m'écoutez si tran-
» quillement, et qui croyez apparemment que la
» chose ne vous regarde pas, il est bon que vous
» perdiez cette idée; tant que vous jouissez de la
» fortune vous mettez sagement le temps à profit;
» les biens et les grâces pleuvent sur vos têtes;
» tout le monde vous honore, et il ne prend envie
» à personne de s'attaquer à vous; mais plus vous
» êtes élevés, plus vous avoisinez la foudre, et il
» faut être étranger dans l'histoire pour ignorer à
» quoi tient souvent une disgrâce; quand ce mal-
» heur vous arrivait vous vous retiriez du moins
» avec une fortune qui vous consolait en partie de
» votre chute et que vous transmettiez à vos héri-
» tiers. A dater de l'enregistrement de l'édit, votre
» condition cessera d'être la même; vous aurez
» comme auparavant pour successeurs des hommes
» affamés qui, ne sachant combien de temps ils
» resteront en place, brûleront de se faire tout
» d'un coup riches, et y trouveront une merveil-
» leuse facilité; bien sûrs d'obtenir du roi la con-

» fiscation de vos biens, ils n'auront besoin que de » s'assurer d'un inquisiteur et de deux témoins; et, » fussiez-vous des saints, vous serez brûlés comme » des hérétiques. »

Le connétable de Montmorenci, qui n'avait pas oublié la disgrâce qu'il avait subie sous François Ier, fronça le sourcil et changea de couleur, disent les historiens; les autres ministres furent saisis d'épouvante; le roi lui-même, interdit et embarrassé, dit qu'il examinerait de nouveau l'affaire dans son conseil, et l'édit ainsi que l'inquisition furent suspendus.

Dans le même temps où la cour romaine voulait introduire en France des inquisiteurs pontificaux, les jésuites ouvrirent des écoles dans Paris : l'université les attaqua devant ce parlement qui venait, par l'organe de l'avocat-général Seguier, de défendre avec tant d'avantage les libertés françaises; elle leur reprocha surtout leur dévouement absolu au pape; leur établissement fut jugé dangereux, et un arrêt du parlement leur interdit l'enseignement public.

La cour de Henri II cependant, sous le prétexte d'adoucir les impôts établis, exigea que les villes du royaume comptassent au trésor dix-huit cent mille livres : on permit en conséquence aux officiers municipaux de hausser les droits sur le sel et les boissons; les villes furent autorisées à emprunter, si elles ne voulaient pas augmenter ces droits, une somme égale à leur contingent, et

pour laquelle elles pourraient créer des rentes sur elles-mêmes. Le monarque ayant, malgré cette détermination, un très-grand besoin d'argent, on sacrifia l'avenir au présent; on permit aux provinces de racheter la gabelle en donnant une somme convenue; on eut recours à la vente de nouvelles charges, cette invention funeste suggérée dans le temps à François I[er] par ce chancelier et cardinal Duprat, ce fauteur si ambitieux et si intéressé du despotisme, de la tyrannie, des prétentions féodales et de l'asservissement de l'Église gallicane; on créa et on vendit des charges de commissaire-général surintendant de l'administration des deniers communs des villes, de receveur et payeur de gages dans chaque présidial, de membres d'un tribunal dit *de la Table de marbre* attaché à chaque parlement et chargé de l'inspection ainsi que de la police des eaux et forêts, de nouveaux conseillers dans chaque bailliage ou sénéchaussée, d'arpenteurs jurés, de gardes, gruyers, concierges et capitaines de châteaux royaux; on augmenta la finance ou le prix des charges établies depuis long-temps dans des juridictions auxquelles on supposa qu'on avait donné des attributions plus étendues; le roi d'ailleurs voulut emprunter plusieurs sommes; et, par un acte des plus extraordinaires et des plus dangereux du pouvoir arbitraire, il fut défendu aux particuliers de faire des emprunts avant que ceux du roi eussent été remplis. L'argent ainsi recueilli était presque entièrement em-

ployé à servir les passions de courtisans avides, corrompus et débauchés de la manière la plus honteuse. Le parlement fit en vain de nouvelles remontrances; en vain il dit au roi : « Vous n'êtes, » sire, qu'usufruitier des domaines de la couronne, » et si vous ne pouvez vous dispenser d'accorder » des grâces à ceux qui les ont méritées par des » services rendus à l'état, vous devez les borner à » la durée de votre règne. » Les voix des courtisans empressés autour du monarque étouffaient celles de la raison, de la justice et de la politique. Mais les terribles éléments du plus violent orage s'amoncelaient en silence sur le royaume.

Charles-Quint cependant allait attirer l'attention de l'Europe et celle du Nouveau-Monde, qui lui obéissait, par un acte des plus inattendus : les ennuis d'une vaste administration, les fatigues de la guerre, des contrariétés, des peines et des soucis, dont il ne pouvait être dédommagé par une conscience sans reproches, une ambition immense souvent trompée, et qui n'avait rien de commun avec l'amour de la vraie gloire, et la satiété de toutes les jouissances vulgaires du trône, avaient fait naître dans son âme un dégoût de la puissance suprême, augmenté depuis quelque temps par un mélange de philosophie, de religion, de craintes de l'avenir et de croyances superstitieuses; il avait formé le projet de se démettre de tous ses royaumes; il ne peut résister aux souvenirs, aux idées, aux alarmes qui l'assiégent avec une force

nouvelle; il tient à Bruxelles une assemblée solennelle; il cède à son fils Philippe les royaumes d'Espagne et les autres états de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, dont il n'a pas disposé; il envoie le prince d'Orange, à la tête d'une ambassade, aux électeurs d'Allemagne, leur annonce qu'il vient de quitter la couronne impériale, leur déclare qu'ils n'ont plus d'autre empereur que son frère le roi Ferdinand, et s'embarque pour l'Espagne au port de Sudbourg de la province de Zélande. Arrivé à Laredo en Biscaie, il se prosterne sur le rivage, baise la terre. « O mère commune » des hommes ! s'écrie-t-il, je suis sorti nu de ton » sein; j'y rentrerai nu. » Il confirme son abdication, se rend à Burgos, voit avec étonnement que peu de personnes se présentent pour lui faire leur cour, attend pendant quelques semaines le paiement d'une partie de la pension qu'il s'est réservée, s'afflige de sa nouvelle destinée; mais, surmontant sa douleur secrète, entre dans le monastère de Saint-Just, de l'ordre de Saint-Jérôme, à peu de distance de Placencia dans l'Estramadure, et s'y renferme dans un petit appartement de la plus grande simplicité. Ses deux sœurs, Éléonore, reine douairière de France, et Marie, reine douairière de Hongrie, le suivent dans sa retraite : leur grandeur s'est évanouie comme celle de Charles; il ne leur reste plus que de vains souvenirs.

Une diète fut tenue à Ratisbonne : les protestants y déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient pas le

réservat ecclésiastique, et obtinrent un nouveau colloque entre des docteurs des deux religions. Cette conférence eut lieu à Naumbourg. Mais les passions étaient trop animées pour qu'on pût raisonner : les docteurs se séparèrent irrités les uns contre les autres et avant d'avoir discuté les objets principaux.

Charles-Quint avait signé avec Henri II la trève de Vauxelles : elle était pour cinq ans. Le roi de France néanmoins, entraîné par François de Lorraine, et Paul IV, dirigé par les Caraffe, méditaient une nouvelle guerre. Les efforts du connétable Anne de Montmorenci pour maintenir la paix ne purent l'emporter sur le génie de l'ambitieux duc de Guise. Aidé par Diane de Poitiers et même par Catherine de Médicis, François de Lorraine avait inspiré à Henri II les plus grandes préventions contre le roi de Navarre, Enghien, Condé et les autres princes du sang de la branche des Bourbons. Et combien d'ailleurs son influence n'était-elle pas secondée par les intrigues et les flatteries de courtisans qui ne voyaient que trop dans quels malheurs on allait replonger l'Europe, mais qui ne doutaient pas de devoir leur avancement et leur fortune aux terribles hasards de la guerre !

Les Caraffe voulaient obtenir la souveraineté de quelque contrée de l'Italie; et, pour obtenir la protection de Henri II, ils lui offraient le royaume de Naples. La trève de Vauxelles fut rompue, et dès ce moment les Valois ne virent autour de leur trône ébranlé par les plus rudes secousses, que

des sujets d'alarmes, de grands crimes et de terribles conspirations.

Un plan d'envahissement est arrêté dans le conseil du roi : le duc de Guise passe les Alpes à la tête d'une armée composée de l'élite des guerriers français (1557); il vole au secours du pape, vivement pressé par le duc d'Albe, nouveau vice-roi de Naples, et qui avait déjà soumis une grande partie de l'état pontifical. François de Lorraine arrête les progrès du duc d'Albe.

Coligny tâche de surprendre Douai; Philippe II dénonce les Français à l'Europe comme infracteurs des traités; et l'Angleterre se déclare contre les Français. Le duc de Savoie Emmanuel-Philibert, surnommé *Tête-de-Fer,* se présente sur les frontières de la Champagne et de la Picardie à la tête de soixante mille Impériaux. Henri II, qui sent trop tard combien ont été imprudents ses ambitieux conseillers, ne peut rassembler que vingt-deux mille hommes : il en donne le commandement au connétable. Le comte d'Enghien, qui vient d'épouser Marie de Bourbon-Saint-Paul, la plus belle et la plus riche héritière du royaume, surmonte son amour, et arrive dans les plaines de Picardie avec ses cousins le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon, et son frère le jeune prince de Condé, que le connétable nomme général de la cavalerie.

Le duc de Savoie, par une marche savante et imprévue, se porte sous les murs de Saint-Quentin,

ville riche et regardée alors comme une des clefs de la France, mais que, dans sa téméraire imprudence, le conseil du roi avait laissée sans approvisionnements. Coligny rassemble à la hâte quelques compagnies d'hommes d'armes, force les quartiers des Espagnols, et se jette dans la place. Montmorenci, malgré le petit nombre de ses soldats, forme le noble et audacieux projet d'attaquer dans ses lignes une armée formidable, et de sauver Saint-Quentin. Il va lui-même reconnaître non-seulement les marais qui entourent la ville, et que la chaleur de l'été avait desséchés en partie, mais encore le ruisseau qui coule au milieu des marais; il n'a avec lui que le duc de Nevers, le prince de Condé et quelques officiers, parmi lesquels devait se distinguer le baron de Fumel.

Revenu à La Fère, il communique à un conseil de guerre sa hardie résolution. Elle effraie le maréchal de Saint-André; il redoute de voir les troupes françaises traverser une vaste plaine à peu de distance d'une armée deux fois plus nombreuse que celle du connétable. Montmorenci persiste dans le plan qu'il a conçu : il part très-tard de La Fère; et néanmoins le duc de Savoie, mal servi par ses espions, n'apprend son approche qu'en voyant ses tentes renversées par l'artillerie du connétable. Le désordre est si grand dans le quartier du duc qu'il est obligé de se sauver dans celui du comte d'Egmond; il découvre cependant d'Andelot, qui veut traverser le ruisseau pour s'intro-

duire avec deux mille hommes dans la place assiégée. Son artillerie le foudroie avec tant de succès qu'à peine cinq cents hommes de ce détachement peuvent parvenir dans Saint-Quentin. Il rassemble alors toute sa cavalerie pour tomber sur le connétable; mais il est obligé de tourner les marais, de franchir un gué, et de traverser plusieurs défilés, qu'il trouve gardés par des escadrons d'hommes d'armes français. A la droite de ces escadrons est le prince de Condé à la tête de la cavalerie légère; mais ces escadrons sont forcés par le nombre. Le connétable se voit contraint d'ordonner la retraite; elle se fait avec un ordre admirable. Les Espagnols le suivent; il leur présente la contenance la plus fière : le duc de Savoie ne sait s'il attaquera. Malheureusement pour les Français, leurs vivandiers, saisis d'une terreur panique, fuient à travers les rangs de la cavalerie, et les rompent. Le comte d'Egmond et le comte de Horn saisissent avec habileté ce moment de trouble, et se précipitent sur l'arrière-garde formée de toutes les compagnies d'hommes d'armes et de la plus haute noblesse du royaume. La confusion de cette arrière-garde est telle que ceux qui la composent montrent en vain la plus grande valeur; le comte d'Enghien est tué, et le duc de Montpensier pris par l'ennemi malgré leurs actions héroïques; la cavalerie française est détruite, et l'infanterie abandonnée à elle-même au milieu d'une plaine immense. Le connétable, Condé, Nevers et Bourdillon soutien-

nent sa retraite, qui s'exécute toujours avec le plus grand ordre. Le duc de Savoie n'ose la faire attaquer par ses troupes; mais ses canons l'écrasent : elle disparaît pour ainsi dire sous la foudre. Montmorenci ne veut pas survivre à son malheur; il cherche la mort la plus glorieuse au milieu des Espagnols; il est renversé de cheval, arrêté et conduit au duc de Savoie. Le duc de Longueville, le maréchal de Saint-André et presque tous les chefs sont faits prisonniers comme le connétable et Montpensier (1557). La France paraît perdue, et l'ennemi près d'entrer dans sa capitale; mais Philippe II, qui, pendant la bataille, s'était renfermé pour prier avec des moines, n'ose pas marcher à Paris; et l'horreur du joug étranger électrise les Français. Coligny prend la résolution de s'ensevelir sous les ruines de Saint-Quentin; le duc de Névers prodigue ses richesses pour vêtir et armer des soldats; le prince de Condé, à la tête de six cents hommes de cavalerie légère, harcelle et fatigue sans cesse l'ennemi. Les nobles en âge de porter les armes accourent des provinces les plus reculées au secours de la capitale; les villes offrent à leur monarque tout l'argent qu'elles possèdent : mais, malgré tant d'efforts généreux, la ville de Saint-Quentin est emportée d'assaut, et sa garnison taillée en pièces ou prise avec Coligny, qui a voulu mourir sur la brèche. Ham, Le Catelet, Noyon et Chauni ouvrent leurs portes; et Paris est en quelque sorte une ville frontière;

mais Nevers se retranche sous les murs de Compiègne, et Condé défend Soissons et les bords de la rivière d'Aisne. Leur courage, leur constance et leurs succès doublent les forces des troupes françaises; et le duc de Guise arrive d'Italie avec les vieilles bandes, qu'il a cru pouvoir ne pas laisser à Brissac. On le reçoit comme le libérateur de l'état. L'enthousiasme qu'il inspire devient général; le monarque le nomme lieutenant-général du royaume, et toute l'autorité royale est en quelque sorte dans ses mains (1558). Il rassemble en Picardie tous les guerriers qu'il peut réunir; et, se montrant plus que jamais digne de la confiance que la nation lui témoigne, il forme, malgré les rigueurs de l'hiver, le projet de chasser les Anglais de France. En moins de huit jours il s'empare de Guines et de Calais. On célèbre dans toute la France le conquérant de Calais et le défenseur de Metz: sa renommée parcourt l'Europe entière; son autorité est d'autant plus grande qu'on donne chaque jour au monarque de nouvelles préventions contre le roi de Navarre et les autres princes du sang, que n'aime pas Diane de Poitiers; et le mariage de son neveu Charles III, duc de Lorraine, avec une fille de Henri II, ainsi que celui de sa nièce Marie Stuart avec le dauphin, paraissent rendre sa puissance inébranlable.

Il joint à la conquête de Guines et de Calais celle de Thionville, que l'on considérait comme la plus forte place de la frontière; on aurait

dit que c'étaient les Français et non les Espagnols qui avaient gagné la terrible bataille de Saint-Quentin; il va pénétrer jusques à Bruxelles pendant que le maréchal de Thermes soumettra les côtes de la Flandre. Le maréchal a déjà conquis Dunkerque et Gravelines; Jean de La Ville-sur-Illon, petit-fils du célèbre Domp-Jullien, duc de Mont-Saint-Ange, et le parent et l'ami du duc de Guise, seconde le maréchal avec autant d'habileté que de courage. Le roi d'Espagne, dont les troupes se rassemblent dans le comté de Namur, ne sait quel parti prendre pour arrêter les Français victorieux. Guise oublie un moment la maxime des grands hommes, qui savent qu'*on n'a rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire*, et croit pouvoir laisser reposer son armée pendant quelques semaines. Le duc de Savoie, en grand capitaine, profite de cette faute funeste; il détache le comte d'Egmond avec des forces supérieures à celles du maréchal. D'Egmond, qui a eu une si grande part à la victoire de Saint-Quentin, attaque le maréchal de Thermes auprès de Gravelines, le bat malgré son héroïque résistance, le fait prisonnier, et détruit tout son armée. Henri II marche à la défense des frontières; Philippe va se réunir à ses troupes; on s'attend à une nouvelle et grande bataille; mais Henri avait vu de près la misère des Français. Les Allemands, les Suisses et les Italiens qui combattaient sous ses drapeaux recevaient des soldes très-fortes qui épuisaient le trésor de

l'état. Les progrès rapides du protestantisme remplissaient d'inquiétude son âme, prévenue contre les novateurs. Il conçoit pour la paix la même ardeur qu'il avait montrée pour la guerre.

Charles-Quint l'aurait refusée; mais il avait cédé ses couronnes à son fils ou à son frère. Renfermé dans son monastère, il paraissait ne s'occuper que des offices divins, des ouvrages de saint Augustin, de ceux de saint Bernard, de la culture d'un jardin et de la mécanique, qu'il avait toujours aimée. Il s'informait à peine des grands événements de l'Europe. Un violent accès de goutte lui fait regarder, sa mort comme prochaine; il s'impose de grandes austérités; il veut qu'on célèbre ses obsèques pendant qu'il vit encore: il se couche dans un cercueil, on le couvre d'un voile funèbre, on chante l'office des morts, il joint sa voix à celles des moines qui prient pour le repos de son âme; le célébrant jette sur lui de l'eau bénite; on se retire, et pendant quelque temps il reste seul dans l'église, dont les portes sont fermées.

Le lendemain de cette cérémonie si extraordinaire, la fièvre le saisit, et bientôt il cesse de vivre. Des messes solennelles sont célébrées pour lui dans tous les états qu'il a gouvernés; plus de trois mille catafalques rappellent sa puissance éclipsée par leur pompe si vaine (1558); et néanmoins, ce qui est bien remarquable, son confesseur, Constantin Ponce, et la plupart des religieux hiérony-

mites de son couvent de Saint-Just sont flétris par l'inquisition, comme coupables d'hérésie.

Ainsi finit un homme dont la renommée avait occupé le monde; ainsi se termine, dans l'obscurité d'un cloître solitaire, la vie éclatante et si occupée de celui qui avait rêvé la monarchie universelle, et dont la gloire aurait surpassé la puissance s'il avait eu plus de bonne foi, et si son ambition n'avait pas été démesurée.

Son frère Ferdinand avait signé une capitulation lorsqu'il avait été élu *roi des Romains*, en 1531. Il en signe une seconde lorsqu'il devient empereur par l'abdication de Charles-Quint; voici les principaux articles de celle que Charles avait juré d'observer en 1519 : « Les fiefs qui dorénavant viendront à échoir à la couronne impériale » seront réunis à cette couronne; les charges de » l'Empire ne seront conférées qu'à des Allemands; » l'empereur ne donnera pas de dispenses contre le » droit commun; on ne se servira que de la langue » allemande dans les actes publics, émanés de la » chancellerie; personne ne sera mis au ban de » l'Empire sans être condamné par la diète ou par » la chambre impériale. La diète jouira seule de » la puissance législative; elle aura seule le droit » d'entretenir la paix publique, de faire la guerre » et la paix au nom de l'Empire, d'arrêter des rè» glements sur le commerce et les monnaies, de » déterminer les contributions ordinaires et ex» traordinaires, ainsi que les contingents et la

» forme des perceptions, d'établir et de surveiller
» les tribunaux suprêmes, de juger les causes per-
» sonnelles des états, d'administrer la haute po-
» lice de l'Église ; le consentement des électeurs
» sera nécessaire pour faire des alliances au nom
» de l'Empire pour engager ou aliéner quelque
» partie du domaine de la couronne, pour convo-
» quer des diètes, pour créer, proroger ou aug-
» menter des péages ; ils seront maintenus dans le
» droit d'élire librement les empereurs ; les droits
» d'aucun état ne pourront être attaqués que par
» la voie de la justice ordinaire ; personne ne
» pourra être cité ni traduit que devant les tribu-
» naux de l'Empire. »

Martin Gusman, grand chambellan de Ferdinand Ier, avait notifié au pape l'avénement de Ferdinand à l'Empire, et le désir de ce prince de recevoir la couronne impériale des mains du souverain pontife (1558). On ne peut pas croire à l'absurde conduite de Paul IV : il refuse de recevoir l'ambassadeur de Ferdinand. « Comment a-
» t-il osé, dit le pape, prendre le titre d'empe-
» reur sans la permission du saint-siége, à qui
» seul appartient le droit de déposer les empe-
» reurs, et par conséquent de recevoir leur ab-
» dication ? Ferdinand s'est rendu inhabile à porter
» le sceptre de l'Empire en accordant la paix la
» plus avantageuse aux protestants, et en promet-
» tant avec serment de la maintenir. Je lui ordonne
» de se démettre de l'empire ; qu'il s'en rapporte

» entièrement à la volonté du saint-siége, soit » pour son rétablissement sur le trône impérial, » soit pour les conditions qu'il plaira au pontife » suprême de lui imposer. »

Gusman proteste solennellement contre les prétentions extravagantes du pape, et quitte la capitale du pontife, qui croyait que la ville de Rome était encore la maîtresse du monde.

(1559) Ferdinand, peu occupé de la réponse de Paul IV, assemble une diète à Augsbourg : il veut engager les protestants à reconnaître le concile de Trente ; ceux-ci exigent, pour se soumettre à ce concile, que le pape ne préside plus cette assemblée, et n'y paraisse que comme partie, que les théologiens protestants soient traités comme les évêques catholiques, et que le concile soit transféré dans une ville plus voisine du centre de l'Allemagne que celle de Trente, et où les protestants aient moins de dangers à courir. Ferdinand se contenta de confirmer dans toutes ses dispositions *la paix de religion* de 1555. La diète adopta l'édit qui réglait le titre, l'aloi, la valeur, la forme et l'essai des monnaies, ordonna que le buste, ou du moins le nom de l'empereur, fût gravé sur toutes les pièces que les états feraient frapper; et ce fut à la suite de cette diète que l'empereur publia une ordonnance concernant le ressort, la juridiction et les procédures du conseil aulique impérial.

Le neveu de Ferdinand, Philippe, avait terminé

la guerre avec la France avec un bonheur auquel il devait bien peu s'attendre : Henri II désirait chaque jour plus vivement la fin de cette guerre ; il était très-brave, et les intérêts de la France lui étaient chers ; mais il ne pouvait se soustraire à l'empire de Diane de Poitiers, qui voulait la paix à quelque prix que ce fût, et que secondait dans ce moment le connétable de Montmorenci ; il résista aux avis les plus pressants du duc de Guise, du maréchal de Brissac et de presque tous ses conseillers, et eut la faiblesse, que la nation française a toujours reprochée à sa mémoire, de signer le traité honteux de Cateau-Cambresis, et de conclure cette paix que l'on nomma *maudite et malheureuse.* Par ce traité si indigne d'un monarque français, il abandonna à Philippe II toutes les conquêtes qu'il avait faites sur ce prince, remit la Bresse, la Savoie et le Piémont au duc de Savoie, l'île de Corse à la république de Gênes, Sienne au grand-duc de Florence, rendit près de deux cents places fortes, renonça à de vastes territoires pour lesquels tant de Français avaient répandu leur sang, et tant de trésors avaient été dépensés, s'engagea à remettre Calais aux Anglais au bout de huit ans, laissa à l'empereur d'Allemagne la liberté de lui redemander les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, accorda la main de sa fille Élisabeth au roi d'Espagne, ainsi que celle de Marguerite, sa sœur, au duc de Savoie, et ne reçut que les villes de Ham, du Catelet et de Saint-

Quentin. Il voulut d'autant moins réclamer pour le roi de Navarre Antoine de Bourbon la restitution de la haute Navarre et d'un grand nombre de riches seigneuries situées dans les Pays-Bas, que rien n'avait diminué la jalousie secrète qu'on lui avait inspirée contre ce premier prince du sang, et qu'il ne pouvait lui pardonner de favoriser la réforme religieuse, et d'avoir pris part avec la reine Jeanne d'Albret à des réunions nombreuses et publiques où les protestants de la capitale charmaient les assistants en chantant les Psaumes de David, traduits en vers français par le célèbre Marot, et dont les airs paraissaient bien plus agréables que la musique des églises catholiques.

Cette paix qui plaisait tant, malgré la honte qui y était attachée, à celle qui régnait sur la France en régnant sur Henri, et aux favoris ambitieux, avides et corrompus qui gouvernaient le trop faible monarque, fut célébrée par le roi comme l'événement le plus glorieux pour la patrie. Magnifique et prodigue, il donna des fêtes superbes pour le mariage de sa fille, et pour celui de sa sœur. Il aimait à combattre dans les tournois, et à faire admirer sa force et son adresse : il voulut jouter contre le comte de Montgommery. Un accident imprévu fit que la lance rompue de Montgommery frappa si violemment la visière de Henri que ce prince fut blessé mortellement. Sa mort n'inspira aucun regret.

Philippe II, dont la puissance venait d'être élevée si haut par le traité de Cateau-Cambresis, quitta les Pays-Bas et arriva en Espagne. Par une de ces résolutions que la passion secrète la plus violente peut seule expliquer, il avait déféré à l'inquisition le testament de son père; et ce tribunal avait été sur le point de condamner ce testament au feu. Il assembla à Tolède les *cortès* ou états-généraux : elles rendirent un décret qui prouve dans quel état se trouvait encore le corps social en Espagne; l'esclavage y était protégé, ou du moins toléré par les lois : les cortès ne pensèrent pas à l'abolir; mais elles défendirent aux Maures qui habitaient l'Espagne d'avoir des esclaves chrétiens, et ce qui est remarquable, c'est que le motif de leur décision fut la facilité avec laquelle les Maures faisaient embrasser à leurs esclaves la religion de Mahomet. Mais l'ardeur de Philippe pour le catholicisme va se montrer d'une manière horrible: la durée de son pouvoir despotique lui avait paru liée avec certaines croyances de l'Église de Rome; il avait prescrit à l'inquisition les poursuites les plus sévères, ou plutôt les plus cruelles; plusieurs prétendus ou véritables partisans de la réforme avaient été arrêtés; on avait vu parmi ces hommes accusés d'hérésie Augustin Cacalla, prédicateur de Charles-Quint; ils avaient péri au milieu des flammes au nombre de trente. Philippe s'afflige d'avoir été privé par son absence de ce barbare spectacle; il demande que

cette scène affreuse, que cet *auto-da-fé* soit renouvelé sous ses yeux; quarante infortunés sont conduits devant lui au bûcher sacrilége. Un de ces malheureux lui demande grâce : « Périssent toi et » tes semblables ! lui répond l'exécrable Philippe; » quand ce serait mon fils, je le livrerais aux flam» mes s'il était hérétique. » Et l'auteur de ces paroles horribles osait invoquer le nom du divin fondateur du christianisme.

D'infâmes délateurs accusent le célèbre Barthélemi Caranza, dominicain et archevêque de Tolède, qui avait assisté dans ses derniers moments Charles-Quint, accusé par des fanatiques de luthéranisme, parce qu'il avait résisté avec force à plusieurs prétentions des papes. On le renferme dans les prisons du *saint office*, ou tribunal de l'inquisition, dont il ne doit sortir que pour aller à Rome continuer de subir une dure captivité.

Pendant cette persécution, les signes précurseurs des tempêtes menacaient la France de nouveaux désastres. L'intrigue, l'ambition et l'intolérance devaient bientôt l'ensanglanter. Parmi les frères du duc de Guise était le cardinal Charles de Lorraine, homme de beaucoup de talent, d'instruction et de génie. Aucun rang n'était au-dessus de ses désirs ni de son habileté. Il avait pour ainsi dire régné sur la France avec son frère le grand capitaine et le tout-puissant lieutenant-général du royaume; ils s'étaient servis pour s'élever et se soutenir à la hauteur à laquelle ils étaient parvenus de l'in-

fluence de Diane de Poitiers. Mais, persuadé que la fortune de sa maison était devenue inébranlable, le cardinal Charles avait rougi d'avoir pour appui la duchesse, l'avait négligée, s'était plaint de quelques propos de la puissante Diane, l'avait bravée et allait succomber, ainsi que son frère, sous son ascendant irrésistible, fortement secondé d'ailleurs par le connétable de Montmorenci, lorsque la mort de Henri II détruisit la puissance de la favorite. François II monta sur le trône; il n'avait que seize ans; son corps était faible et délicat; son esprit crédule et borné; son âme faible et timide. En proie à des infirmités prématurées, il était incapable de gouverner. La loi désignait pour son principal conseiller, et en quelque sorte pour son tuteur, Antoine de Bourbon. Les grands du royaume le désiraient; et la reine-mère Catherine de Médicis, veuve de Henri II, aurait vu sans peine une partie du pouvoir royal entre les mains du roi de Navarre, dans l'espérance de posséder une grande partie de ce pouvoir suprême. Mais le connétable pressa en vain le premier prince du sang de venir se saisir de l'autorité qu'on voulait lui déférer. Le roi de Navarre, lent, irrésolu, crédule et paresseux, n'avait de courage et d'activité qu'à la tête d'une armée. Son ressentiment contre Montmorenci et tous ceux qui avaient fait adopter le traité de Cateau-Cambresis, et concouru au sacrifice de ses plus chers intérêts, était trop récent et trop fort. Il ne voulut pas quitter sa résidence de Nérac. Le duc de

Guise et son frère saisirent sans obstacle le timon des affaires. La jeune reine, qui n'avait guère que quatorze ans, et que son époux adorait, employait l'influence enchanteresse de sa beauté, de son esprit et de ses grâces pour augmenter ou consolider le crédit des Guise, les frères de sa mère; et Catherine de Médicis, séduite par l'adresse, l'éloquence et les protestations du cardinal Charles de Lorraine, préféra les princes de Lorraine à ceux de Bourbon, dont on lui faisait redouter les droits.

Non-seulement la duchesse de Valentinois, qui avait perdu son pouvoir en perdant le roi qui l'aimait, mais encore le fier connétable de Montmorenci et leurs partisans furent éloignés de la cour. Le maréchal de Saint-André embrassa le parti de Lorraine (1559). Mais la persécution allait élever contre les Guise une grande partie de la nation. Les proscriptions et les bûchers n'avaient cessé de multiplier les protestants sous Henri II, comme sous François Ier. On comptait parmi eux des hommes illustres par leurs talents et leurs lumières, ou remarquables par leurs hautes dignités, leur fortune ou leur naissance. Les catholiques néanmoins étaient bien plus nombreux. Les Guise embrassèrent le parti qui pouvait leur donner le plus de partisans. Voulant d'ailleurs s'assurer la reconnaissance du clergé si riche à cette époque, et encore si puissant, ils se déclarèrent contre les novateurs. Les protestants, que favori-

sait Montmorenci, le rival des Guise, ne voyant dans les princes de Lorraine que les ennemis les plus dangereux, se plaignirent avec force de la violation des lois fondamentales du royaume, traitèrent l'administration des Guise d'illégale et de tyrannique, publièrent contre eux un grand nombre d'écrits, et envoyèrent au roi de Navarre une députation solennelle, composée des ministres des églises réformées établies dans les principales villes du royaume. Ces ministres trouvèrent à Poitiers Antoine de Bourbon qui venait à Paris. « La Pro-
» vidence vous a choisi, lui dirent-ils, pour établir
» en France la pure parole de Dieu. Abandonnez
» publiquement le culte de l'idolâtrie. Les vrais
» chrétiens espèrent que par votre entreprise, la
» cour écoutera nos justifications. Votre interven-
» tion fera suspendre la rigueur des édits publiés
» contre nous. Vous ne dédaignerez pas de procu-
» rer un si grand bien à vos frères opprimés; le ciel
» pourrait-il laisser votre indifférence impunie? —
» Je ne recherche pas le pouvoir suprême, leur
» répondit le roi de Navarre. Je ne suis sorti de
» mes états que pour établir le pur service de Dieu.
» J'emploirai tout mon crédit avec zèle et courage
» pour obtenir de la cour une prompte et entière
» satisfaction de vos justes griefs. Excusez-moi si
» je n'abjure pas encore la croyance romaine. Je
» ne puis mettre trop de circonspection dans ma
» conduite. Ma foi n'est déjà que trop suspecte; et
» si, dès aujourd'hui, je me déclarais ouvertement,

» je n'aurais plus les mêmes moyens pour servir » les églises réformées. » Le prince de Condé, celui de La Roche-sur-Yon et un grand nombre de gentilshommes des provinces situées au midi de la Loire, vinrent grossir le cortége du roi de Navarre; ils l'excitaient à défendre ses droits contre les étrangers; mais il ne pouvait adopter les conseils audacieux. Les avis perfides de l'évêque de Mende, de son chambellan et de son chancelier, corrompus par les Guise, ajoutaient à sa lenteur, à ses défiances et à ses incertitudes; et il annonça qu'il ne prendrait de résolution définitive qu'à Vendôme, dans le château de ses pères, où l'attendaient plusieurs de ses principaux amis.

L'amiral de Coligny était en effet à Vendôme, avec ses frères d'Andelot et le cardinal de Châtillon, le comte de La Rochefoucault, le prince de Porcien, le vidame de Chartres, Chabot de Jarnac et plusieurs autres grands personnages. Le connétable de Montmorenci y avait envoyé Frémin. d'Ardois, son secrétaire de confiance. Un grand conseil y fut tenu; on rappela tous les griefs qu'on avait contre les princes de Lorraine. « Tous les princes du sang, » dit-on avec chaleur, ont été exclus par ces étran- » gers de l'administration de l'état, du comman- » dement des armées, du gouvernement des pro- » vinces, des grandes charges de la couronne, des » bienfaits du monarque; on attente à chaque in- » stant sur leurs antiques priviléges; on usurpe » leurs honneurs; les Guise veulent marcher leurs

» égaux; ils ne pensent qu'à opprimer les princes » et les grands pour s'élever sur les débris de leur » crédit et dominer sans opposition. Renversons » ces usurpateurs avant qu'ils ne nous écrasent. » Condé se lève avec feu : « Marchons à l'instant, » dit-il, avec une troupe d'élite à Saint-Germain où » est la cour; saisissons-nous des Guise; chassons » ces étrangers, et remettons au roi de Navarre » l'administration du royaume. » D'Andelot, le vidame de Chartres et le prince de Porcien appuient avec force l'avis courageux du prince de Condé; mais le roi de Navarre et l'amiral de Coligny préfèrent le parti de la prudence. « N'employons, » dirent-ils, que les armes de l'équité et de la rai- » son. Essayons d'en faire entendre le langage à la » reine-mère; obtenons par la persuasion et de trop » justes plaintes, des avantages qui nous mettent » à l'abri d'une indigne oppression; et ne croyons » pas que les Guise puissent porter l'audace jus- » ques à braver les princes, les grands, et presque » tous les nobles du royaume. »

Cet avis l'emporta. Antoine de Bourbon partit pour Saint-Germain. Mais les Guise, informés de son projet, résolurent de l'accabler de dégoûts. Il espérait, d'après des usages bien anciens et relatifs aux princes du sang, ou même à de grands seigneurs qui revenaient à la cour après une longue absence, que le jeune roi dirigerait sa chasse de manière à venir au-devant de lui. Le duc de Guise engagea le monarque à chasser du côté opposé. Le



roi de Navarre, comme premier prince du sang, devait occuper le plus bel appartement du château après celui du roi. Le duc de Guise s'en était emparé, et déclara qu'il ne le céderait qu'avec la vie. Le maréchal de Saint-André offrit le sien au roi de Navarre; ce prince l'accepta. Il trouva chez la reine-mère le cardinal de Lorraine, qui ne s'avança pas au-devant de lui. Il l'embrassa. Le cardinal reçut cette politesse avec une sorte de dédain. On annonça le roi, qui revenait de la chasse; le roi de Navarre courut au-devant du jeune monarque, embrassa le duc de Guise et ses frères, qui accompagnaient François II, et qui reçurent ses avances comme le cardinal. On tint le lendemain un conseil auquel il devait assister comme chef de cette réunion; on ne daigna pas l'y appeler. Chabot de Jarnac le pressa de s'y présenter de lui-même, et de réclamer les droits de sa naissance. Le roi de Navarre, vivement offensé, voulut même quitter à l'instant Saint-Germain. Ses perfides favoris, vendus si lâchement aux Guise, le retinrent pour lui faire supporter de nouvelles humiliations. François II le fit appeler dans son cabinet. « J'ai choisi, lui » dit-il, mes oncles, le duc de Guise et le cardinal » de Lorraine, pour administrer le royaume en » mon nom; quiconque refusera de leur obéir, » comme à moi-même, encourra mon indignation; » je consens à vous conserver vos pensions et vos » états, pourvu que vous me serviez avec le zèle » que vous avez fait paraître sous les règnes de

» mon père et de mon aïeul. » Antoine lui répondit par les protestations les plus humbles de dévouement et de fidélité. Il voulut parler à Catherine de Médicis de ses droits, il n'en reçut que des réponses vagues, et ne témoigna aucun mécontentement.

Chabot de Jarnac et plusieurs autres abandonnèrent un prince timide pour lequel ils ne voulaient pas rester exposés sans appui à la violence des Guise. Le connétable et l'amiral, informés de la manière dont il avait dévoré tant d'insultes, n'espérèrent plus rien d'un caractère aussi faible, et ne voulurent pas se perdre inutilement pour un prince qui s'abandonnait lui-même.

Les Guise avaient sacrifié à leur ambition l'honneur de la France et la dignité de la couronne. Ils avaient engagé la reine douairière à réclamer l'appui du roi d'Espagne. Les ambassadeurs de ce monarque commencèrent, dès l'origine de cette fatale et honteuse intervention, de répandre en France l'or, les intrigues, la corruption et les divisions les plus funestes. On invita le roi de Navarre à un conseil; on fit lire devant lui une lettre de Philippe II. « J'accablerai de toutes mes forces, » disait ce monarque devenu si superbe depuis le » traité de Cateau-Cambresis, les téméraires qui » oseraient s'élever contre mon beau-frère et ses » principaux ministres. » Les menaces de Philippe effrayèrent Antoine. Il craignit pour le Béarn et la partie de la Navarre que convoitait le roi d'Espa-

gne. Pressé néanmoins par son frère, le prince de Condé, il vint à Paris réclamer l'assistance du parlement, et l'engager à demander la convocation des états-généraux. Il ne put rien obtenir des magistrats; sa faiblesse avait détruit son crédit. Les instances courageuses du prince de Condé et du prince de La Roche-sur-Yon l'empêchaient néanmoins de repartir pour le Béarn. Les Guise, voulant le séparer de ces deux princes, dont le caractère faisait sa force, leur donnèrent d'honorables missions qu'ils ne purent refuser. Abandonné à lui-même, il ne cherchait qu'un prétexte pour s'éloigner d'une cour où il était traité d'une manière si indigne de son rang. Catherine de Médicis lui fournit ce prétexte si désiré et par ce prince et par les Guise. « Veuillez vous charger, lui dit-elle, » du soin de conduire la jeune reine d'Espagne à » son époux, Philippe II. Ce monarque se déter- » minera peut-être à vous rendre la Haute-Navarre » ou un équivalent. » Antoine y consent avec joie, et, montrant avec les Espagnols un caractère bien différent de celui qu'il n'a pu cacher à Saint-Germain, il se conduit en digne chef de la maison de Bourbon, rappelle avec énergie ses droits à la Haute-Navarre, proteste contre les prétentions des commissaires de Philippe, qui avaient voulu faire regarder Roncevaux, quoique dépendant de cette Navarre qu'il réclame, comme situé sur la frontière d'Espagne, et force le cardinal Mendoze et le duc de l'Infantado à lui donner acte de sa protes-

tation. Il s'attendrit en remettant entre les mains de ces délégués la jeune Élisabeth, dont tout le monde admirait les vertus, la douceur, les grâces et la beauté. Mendoze, en recevant sa souveraine, lui dit en latin, et en employant les paroles d'un psaume : *Oublie ton peuple, ma fille, et la maison de ton père.* L'évêque de Burgos, continuant le psaume dans la même langue, ajoute à ce qu'a dit le cardinal, ces mots, que le ton de sa voix rend effrayants : *Et le roi convoitera ta beauté, parce qu'il est ton seigneur et ton maître.* La jeune Élisabeth, qui entendait le latin, et qui, destinée d'abord au prince don Carlos, n'épousait Philippe II qu'avec répugnance, est frappée par le plus triste pressentiment, et s'évanouit dans les bras de la reine de Navarre. On la rappelle à la vie; Antoine, Jeanne d'Albret, le cardinal de Bourbon, le prince de La Roche-sur-Yon, et mademoiselle de Montpensier, partagent ce qu'elle éprouve, la consolent, l'embrassent malgré les commissaires espagnols, qui veulent maintenir l'étiquette rigoureuse de leur patrie, et mêlent des larmes à leurs tristes adieux.

Antoine avait réclamé la restitution de la Haute-Navarre ; Philippe l'avait refusé. Le ministre d'Antoine demanda l'île de Sardaigne à la place de cette Navarre qu'il n'avait pu obtenir. Philippe renvoya la décision de cette demande aux cortès qui allaient se réunir (1559).

Le duc de Guise, toujours occupé du soin d'aug-



menter sa puissance et de diminuer celle de ses adversaires, s'était attribué, comme lieutenant-général, les fonctions les plus importantes de la charge de connétable, était parvenu à se faire donner la place de grand-maître de France, dont Anne de Montmorenci était en possession depuis plus de quarante ans, ainsi que celle de grand chambellan que réclamaient les Longueville, descendants du fameux Dunois; et ayant obtenu un édit qui révoquait toutes les concessions du domaine royal, avait trouvé le moyen d'exempter de cet édit ses proches et ses partisans, et de le faire exécuter avec rigueur contre les princes et les grands qui lui étaient opposés. Sous prétexte d'ordre et d'économie, il réforma tous les officiers de la maison du roi placés par le connétable, forma une nouvelle maison composée d'officiers qui lui étaient dévoués, ôta aux créatures du roi de Navarre et du connétable les gouvernements des places frontières, et tous les autres emplois importants, ne les conserva dans aucune charge qu'autant que par une indigne lâcheté ils désertèrent le parti de leurs bienfaiteurs, et se fit dispenser lui et les siens, de l'ordre royal qu'il avait sollicité et d'après lequel le port d'armes à feu avait été interdit à tous les Français.

Le pouvoir de François de Lorraine paraissait donc inattaquable; une démarche aussi odieuse du cardinal son frère ébranla ce pouvoir immense jusques dans ses fondements. Ce cardinal était à la

tête des finances du royaume : elles étaient dans un désordre extrême ; l'état devait quarante deux millions portant douze pour cent d'intérêt. Les dettes exigibles étaient considérables, et le trésor ne devait recevoir que neuf millions par an. Le cardinal, sans cesse entouré des créanciers de l'état, ne savait comment les satisfaire et surtout comment répondre aux officiers réformés à la paix, et qui demandaient, en montrant leurs blessures, le prix du sang qu'ils avaient si glorieusement versé. Fatigué de leur présence, de leurs plaintes et de leurs demandes réitérées, il eut l'insensée et criminelle audace de faire publier un ordre qui prescrivait à tous les créanciers de l'état et aux militaires qui réclamaient une dette sacrée, de sortir à l'instant de Fontainebleau où était la cour, sous peine d'être pendus. Ces militaires et ces créanciers partirent la rage dans le cœur, et unirent leur ressentiment à celui du prince de Condé. La persécution redoublait ses fureurs ; on traînait jour et nuit dans les cachots des personnes de toute condition, de tout âge et de tout sexe, soupçonnées d'avoir adopté les nouvelles opinions religieuses. On accueillait les délations les plus calomnieuses, les imputations les plus infâmes, les bruits les plus absurdes. Un grand nombre de familles abandonnaient leurs biens, renonçaient à leur industrie, fuyaient une patrie qui ne pouvait les protéger, et dans l'égarement de leur désespoir, délaissaient des enfants trop jeunes ou trop faibles

pour les suivre. Ces innocentes créatures erraient dans les rues, les remplissaient de leurs cris plaintifs, et la terreur arrêtait ceux qui voulaient les secourir. Des fanatiques livrés à un délire sanguinaire accusaient la lenteur des supplices, et dans leur frénétique barbarie, arrachaient aux bourreaux de misérables victimes qu'ils déchiraient en lambeaux.

La haine des protestants devint extrême contre les Guise; ils voyaient surtout dans le cardinal l'auteur de tous les maux. Des écrits répandus avec profusion, et lus avec avidité, accusèrent les deux frères non-seulement de vouloir faire valoir les droits de René, roi de Naples, et leur quatrième aïeul, sur l'Anjou et la Provence, mais encore de se dire descendants de mâle en mâle de Charlemagne, et de vouloir ressaisir la couronne enlevée à la race de ce monarque par les Capétiens. Le cardinal de Lorraine multipliait les édits barbares et les actes de son cruel despotisme. François de Lorraine, aveuglé par l'amour du pouvoir et séduit par le funeste ascendant de son frère, ne voyait plus la grande gloire dont il avait à conserver l'éclat; et le grand homme qui avait sauvé la France n'agissait plus que comme un ambitieux vulgaire entraîné par ses passions et encore plus par celles du cardinal, jusques à une fanatique cruauté. Mais la patience des protestants était épuisée; Condé ne pouvait plus supporter les hauteurs des princes lorrains; et le jour de la vengeance approchait.

Condé rassembla dans son château de la Ferté-sous-Jouarre plusieurs de ses amis, et particulièrement Coligny et ses deux frères, le prince de Porcien, et le vidame de Chartres. Il leur parla avec chaleur de l'état de la France, de la violation des lois, des bûchers allumés, des outrages accumulés sur la tête des princes du sang, de la faiblesse du roi, de la tyrannie des Lorrains. « Il ne nous reste » plus que la force, ajouta-t-il, pour briser nos » fers; soyons les vengeurs de la maison royale et » les libérateurs de la patrie. » Coligny réunissait à une âme forte et élevée un génie vaste et un courage héroïque : « Il n'est que trop vrai, dit-il, » que nous ne pouvons plus renverser que par la » force les tyrans qui nous oppriment. La France » renferme dans son sein une multitude d'hommes » attachés à la pure parole de Dieu. Leur nombre » ne cesse d'augmenter au milieu des persécutions. » Réduits au plus affreux désespoir, ils n'attendent » que des chefs pour éteindre les bûchers dans le » sang de leurs bourreaux : unissons-nous à eux, » confondons nos intérêts, soyons leurs vengeurs, » ils seront prêts à se sacrifier pour nous. Argent, » vivres, soldats, ils fourniront tout à la cause » commune. Leur nombre est de près de deux millions; la fortune de plusieurs est considérable; » le zèle de tous est extrême : notre cause deviendra sacrée aux yeux de tous ceux qui professent » la même religion. Les protestants de Genève, » de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre ne vou-

» dront pas laisser périr leurs frères de France;
» et que ne devons-nous pas espérer d'une guerre
» sanctifiée par l'intérêt du ciel! »

Condé et ses amis adoptent avec enthousiasme le plan de Coligny; ils forment une confédération, nomment Condé leur chef, lui donnent leur foi et reçoivent la sienne; on décide qu'on surprendra les Guise, qu'on les arrêtera au milieu de la cour, et qu'on les fera juger par les états-généraux comme criminels de lèse-majesté; on déclare qu'on ne fera rien de contraire à l'*honneur de Dieu,* au roi, aux reines, aux princes du sang, au bien de l'état; et, en attendant que le prince de Condé, l'amiral d'Andelot, le vidame de Chartres et d'autres grands personnages puissent se déclarer, on reconnaît comme chef apparent de cette grande entreprise qui doit s'étendre sur une si grande partie de l'Europe, Jean de Bary, seigneur *de la Renaudie*, gentilhomme périgourdin rempli de valeur, d'esprit et d'éloquence, qui, condamné peut-être injustement pour un crime de faux, avait erré long-temps hors du royaume dont on l'avait banni, était devenu protestant à Genève, y avait reçu de grandes marques de confiance de Calvin et de Théodore de Bèze, savant et fameux successeur de Calvin, et venait de rentrer en France, bravant tous les dangers d'un agent principal des églises proscrites.

Le supplice d'Anne du Bourg, conseiller clerc au parlement de Paris, neveu d'un chancelier de

France, et qui périt au milieu des flammes, alluma un désir plus violent de vengeance, et augmenta le nombre des réformés.

La santé du roi s'altéra et donna des alarmes. Les médecins furent d'avis de le transporter au château de Blois, où il respirerait un air plus salubre. On répandit un bruit aussi absurde qu'horrible, et qui ne pouvait obtenir quelque croyance que dans un temps d'intolérance, de persécutions, de fanatisme et de délire sanguinaire. On dit que le jeune monarque était infecté de la lèpre, et qu'on lui avait ordonné de se baigner dans le sang d'enfants très-sains, et de cinq ou six ans. Une terreur soudaine se répandit dans un grand nombre de familles, et particulièrement sur les bords de la Loire; elles prirent la fuite, s'éloignèrent avec leurs enfants, et ne négligèrent rien pour dérober à toutes les recherches ces objets qui leur étaient si chers. Les Guise imputèrent aux protestants cette affreuse calomnie; les protestants accusèrent les Guise de l'avoir répandue pour rendre odieuse la famille royale.

La Renaudie cependant, après plusieurs voyages en Angleterre et dans un grand nombre de provinces de France, assemble secrètement à Nantes un grand nombre de protestants, leur parle avec feu des malheurs qui les accablent, des maux plus affreux encore dont ils sont menacés, de la tyrannie des Guise, des dangers du roi, de ceux de la famille royale. « Écoutez, leur dit-il avec enthousiasme,

» cette solennelle consultation des principaux juris-
» consultes et des théologiens protestants les plus
» célèbres. *On peut, sans blesser sa conscience, ni
» violer la majesté du roi, recourir à la force pour
» renverser la domination illégale et tyrannique des
» Guise, pourvu qu'on agisse sous les auspices d'un
» ou de plusieurs princes du sang, appelés par la
» loi à l'administration du royaume, lorsque le roi
» est incapable de gouverner.* Eh bien, continue-t-il,
» s'il se présentait aujourd'hui un prince du sang
» qui consentît à légitimer votre entreprise et à
» diriger votre courage, refuseriez-vous de le re-
» connaître pour chef? » Tous jurent de marcher sous les ordres du prince. La Renaudie leur nomme alors le prince de Condé; ils renouvellent leur serment avec joie, ils jurent et protestent par écrit qu'ils ne veulent rien entreprendre contre le roi, la reine, la reine-mère, ni les princes du sang, et qu'ils défendront jusques à leur dernier soupir la majesté du trône, l'autorité des lois et la liberté de la patrie, et ils conviennent qu'un nombre immense de citoyens non suspects et sans armes se rendront le 15 mars à Blois, et qu'ils supplieront le monarque de ne plus gêner les consciences, et de permettre le libre exercice de la religion protestante. Ces citoyens seront suivis de cent gentilshommes d'élite qui présenteront une supplique contre les Guise; on arrêtera les princes lorrains; on leur fera leur procès; on les exterminera s'ils résistent; le prince de Condé se déclarera le chef de l'entre-

prise, et rendra à l'état ses lois fondamentales.

On nomme des capitaines pour présider aux grandes levées qu'on va faire; on se touche la main en signe de fraternité; on s'embrasse avec attendrissement; on s'exhorte à la constance; on se promet le secret; on dévoue à la mort et à l'infamie les lâches et les traîtres qui manqueraient à l'honneur et à la patrie; on se sépare avec précaution; on se retire avec mystère.

Les Guise, sur la foi des espions dont ils avaient environné les princes et les grands, vivaient dans la plus grande sécurité; l'autorité des magistrats et celle des gouverneurs paraissait entière; le peuple et la noblesse semblaient bien éloignés de désirer une insurrection; et, depuis plusieurs mois, on avait juré la perte des Guise en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et à Genève.

La Renaudie vient à Paris; il loge chez un avocat nommé *Avenelles*, et auquel les protestants accordaient la plus grande confiance; il reçoit un grand nombre de personnes; Avenelles, étonné d'un tel concours, en parle à son ami; La Renaudie croit devoir le mettre dans le secret de l'entreprise, et ne lui cache que le nom du véritable chef; Avenelles, transporté de joie, demande de partager l'honneur de l'entreprise; mais, rentré dans son cabinet, il réfléchit sur les suites de l'insurrection, en est épouvanté, et dans son effroi, va tout révéler à un ami du cardinal de Lorraine, et à Milet, secrétaire du duc de Guise; ils le pren-

nent pour un fou; il insiste, et Milet le conduit en poste à Blois auprès du cardinal de Lorraine.

Le cardinal ne peut croire qu'un aventurier, flétri par les lois, ait assez d'influence sur la noblesse et sur le peuple pour former une vaste conspiration. « Avant douze jours, dit Avenelles, vous » périrez victime de votre incrédulité si vous n'em» ployez toutes les forces de l'état pour surprendre » et accabler ces bandes nombreuses de confédérés » qui partent de toutes les provinces du royaume. » Le cardinal perd toute sa fermeté: la crainte le saisit. Le duc de Guise conserve son calme ordinaire et son intrépidité; il conduit au château d'Amboise le roi, les reines, la famille royale et la cour éperdue; il envoie de nombreux courriers; il ordonne aux commandants des provinces d'arrêter tous les gens armés qui se dirigeraient vers Blois; il envoie chercher à Orléans et à Tours des armes et des munitions de guerre; il somme les nobles des provinces voisines de venir au secours du roi qu'un grand danger menace.

On mande à Amboise, Coligny et d'Andelot son frère; Coligny est introduit dans le cabinet de la reine-mère, où se trouve le chancelier Olivier. « Quelle est donc la cause de tant de troubles? lui » dit Catherine de Médicis tout éplorée; et quels » remèdes opposer à tant de maux? — Madame, » lui dit Coligny, ne voyez-vous pas le mécontent» tement de la nation? Tous les ordres de l'état sont

» près de se soulever contre la tyrannie de mes-
» sieurs de Guise. La persécution la plus odieuse
» est allumée contre les protestants : rien n'est ce-
» pendant encore désespéré si l'on remplace la
» violence et la cruauté par l'humanité et la mo-
» dération. Qu'on publie un édit qui suspende
» l'exécution des lois pénales rendues contre les
» protestants, et qu'on accorde à tous les Français
» une entière liberté de conscience jusques au
» moment où un concile légitime et libre aura pro-
» noncé sur les points contestés du dogme. »

Le chancelier, dont on a vanté avec raison les lumières ainsi que les principes, et dont la conduite était encore ferme, approuve le conseil de l'amiral. Les Guise n'osent s'y opposer : on publie un édit qui accorde une amnistie aux protestants. Mais cet édit excepte non-seulement les prédicateurs, mais encore tous ceux qui ont pris part à la confédération.

Le prince de Condé, parti de la Ferté-sous-Jouarre pour se mettre à la tête des confédérés, apprend que l'entreprise est découverte, et néanmoins se rend à Amboise, où il ne reçoit des Guise qu'un accueil froid et dédaigneux, et, plus irrité que jamais contre les princes lorrains, conserve toutes ses espérances.

La Renaudie tient une nouvelle assemblée secrète; de nouvelles précautions sont prises; de nouveaux rassemblements sont déterminés. Le capitaine Saint-Cyr s'introduira dans le château



même d'Amboise avec trente confédérés remplis d'audace, et s'emparera des deux frères.

Un gentilhomme du Bourbonnais court auprès des Guise, et leur revèle le plan redoutable qui vient d'être arrêté à l'unanimité. Le duc, informé de toutes les circonstances du projet, ne doute plus des effets de son génie; il sait tout; il pourvoira à tout; il réunit les nobles voisins d'Amboise, et dévoués au roi, à la garde et aux officiers de ce monarque, en forme un corps de trois mille hommes, envoie à Orléans, à Blois, à Tours, à Angers, à Poitiers, à Bourges de grands seigneurs dont il est sûr, confie le poste d'honneur du château au prince de Condé, lui donne pour lieutenant son frère le grand-prieur de France, et charge les officiers des Suisses et des archers de la garde qui sont sous les ordres du prince d'observer tous ses mouvements.

Des confédérés se réunissent, se mettent en marche, repoussent le comte de Sancerre qui veut les arrêter dans un faubourg de Tours, et arrivent au château de Noisai. Le duc de Nemours, d'après les ordres du duc de Guise, part d'Amboise avec cinq cents chevaux, enlève deux chefs de confédérés qui se promènent sans précaution dans l'avenue du château, et bloque cette place, où commande le baron de Castelnau. La Renaudie accourt pour le dégager, et voler ensuite au château d'Amboise, qu'il croit dégarni de troupes, rencontre un corps de royalistes, commandé par son proche pa-

rent le baron de Pardaillan, le charge avec vigueur, tue le baron, et presque au même instant reçoit la mort du page de ce commandant.

Nemours confère avec Castelnau, lui jure qu'il obtiendra du monarque une audience sûre et libre, le persuade, le conduit avec lui à Amboise ainsi que ses compagnons : mais à peine Castelnau arrive-t-il à la cour qu'on le charge de fers et qu'on le jette dans un de ces affreux cachots construits par le cruel Louis XI.

Ces événements font échouer la conjuration : la plupart des confédérés sont surpris sur les routes; attachés à la queue des chevaux, conduits en triomphe dans la ville d'Amboise, pendus aux créneaux du château sans être interrogés, ou liés à de longues perches et précipités dans les eaux de la Loire.

On applique à la question la plus douloureuse La Bigne, le secrétaire de La Renaudie : il déclare au milieu des tourments avoir entendu dire que si la conjuration réussissait, le prince de Condé se mettrait à la tête des confédérés; il nie qu'ils voulussent se défaire du roi et de la famille royale, et que le roi de Navarre, l'amiral de Coligny et ses frères fussent entrés dans la conjuration. Mais, par une politique perfide plus affreuse encore que les cruautés qu'ils viennent d'ordonner, les Guise, ou du moins le cardinal de Lorraine, font courir le bruit que les conjurés ont voulu tuer le roi, écraser les princes, les grands, tous les nobles du royaume, établir en France une république sem-

blable à celle de Genève et de plusieurs cantons helvétiques; et la terreur qu'inspire cette calomnie est si grande que personne n'ose demander grâce pour aucun des conjurés ni paraître touché de leur destinée.

La frayeur avait saisi le roi : le duc de Guise profite de ses alarmes pour obtenir de ce prince si faible et si malade la place de lieutenant-général de la couronne, que Henri II lui avait confiée dans le temps (1560).

Un second édit promet une grâce entière aux rebelles, et leur donne même l'espoir de pouvoir un jour être admis devant le roi et lui présenter une requête, à condition qu'ils mettent bas les armes et retournent chez eux deux à deux, ou trois à trois, dans l'espace de vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus sans aucune forme de procès. On comprend dans cette amnistie un très-grand nombre de soldats qu'on avait arrêtés, et à chacun desquels on donna pour son voyage une pièce de monnaie. Mais la plupart des confédérés, se persuadant qu'on les trompait et qu'on les taillerait en pièces sur la route, se joignent à quatre de leurs capitaines qui erraient sur les bords de la Loire avec leurs compagnons. Coqueville, l'un de ces capitaines, leur propose de tenter un dernier effort pour venger leurs camarades, surprendre le château d'Amboise, et punir leurs tyrans au moment où ils se croient sûrs du triomphe.

Son audace les entraîne : mais un des capitaines part trop tard de la ville de Blois, et le jour le fait

découvrir. Coqueville et deux autres chefs ne peuvent pénétrer dans Amboise, bloquent le château du côté de la campagne, supportent pendant six heures, et avec la plus grande constance, le feu de la mousqueterie; mais, voyant que personne ne s'ébranle en leur faveur, ils désespèrent du succès, et se retirent; leur cavalerie se sauve; mais presque tous les fantassins sont pris et exécutés. Un nombre immense d'hommes sont jetés dans la Loire; les places publiques, les portes de la ville, les créneaux du château sont couverts de cadavres. Guise ordonne à ses soldats de massacrer indistinctement tous les hommes armés qu'ils rencontreront dans les forêts et sur les grands chemins; plusieurs chefs, amenés devant des commissaires présidés par le chancelier, déclarent en vain au milieu des tortures qu'aucun complot n'avait été formé contre le roi ni la famille royale, et qu'on n'avait pris les armes que contre les Guise. Le baron de Castelnau paraît devant ces commissaires; son courage, ses vertus et son érudition l'avaient rendu célèbre; il justifie avec chaleur et ses principes et sa conduite; il cite un grand nombre de passages de l'Écriture sainte en faveur de ses opinions religieuses; son enthousiasme et son habileté étonnent l'assemblée; le cardinal de Lorraine dispute contre lui; Castelnau lui répond avec autant d'assurance que si, au lieu d'être accusé, il eût siégé sur un tribunal; il demande qu'on lui rende la liberté, qu'il puisse parler au roi, qu'il lui soit permis de présenter à ce prince la pétition

de ses frères; il réclame la foi jurée par le duc de Nemours; on lui fait subir tous les tourments de la question; on le condamne comme criminel de lèse-majesté; il interrompt le greffier qui lit son arrêt. « Je n'ai point attenté, dit-il avec force, à la » personne du roi, de ses frères, des reines ni des » princes du sang. Si c'est un crime de lèse-ma- » jesté d'avoir pris les armes contre des étrangers » infracteurs de nos lois, oppresseurs de la nation, » usurpateurs de l'autorité royale, je me fais gloire » d'être coupable et de mourir en défendant une » cause aussi juste. » Il monte sur l'échafaud avec quatre de ses confédérés : ils protestent de leur innocence jusques à leur dernier soupir; un d'eux, Villemongey, dont la tête doit tomber la dernière, trempe ses mains dans le sang de ses compagnons, et les élevant vers le ciel, « Grand Dieu, s'écrie-t- » il, voilà le sang innocent de mes frères; ce sang » crie vengeance; tu ne laisseras pas leur mort im- » punie. » La cour d'Amboise et même les dames qui en font partie voient d'un œil sec, des fenêtres du château, ce terrible spectacle. Anne d'Est, épouse du duc de Guise, est presque la seule qui répande des larmes.

Le trouble du monarque est extrême. « Qu'ai-je » fait à mon peuple, dit-il aux Guise, pour atten- » ter à mes jours? je veux entendre ses doléances » et y faire droit. J'entends dire partout qu'on » n'en veut qu'à vous : ne devriez-vous pas vous » éloigner d'ici pour un temps? nous saurions si » c'est vous ou moi qui sommes l'objet de tant de

» haine. » Les Guise tremblent pour leur puissance; ils redoublent les alarmes du malheureux monarque, prennent le ciel à témoin de leur innocence, et disent avec toute l'apparence du dévouement et du zèle : « Notre retraite, sire, serait » le signal de votre mort et de celle de vos frères; » les orgueilleux Bourbons ont juré la destruction » de la famille royale. » Le monarque infortuné retombe dans les déplorables préjugés qu'on lui avait inspirés avec tant d'adresse.

Le prince de Condé, que les Guise redoutent et détestent, avait reçu l'ordre de ne pas s'éloigner de la cour : on l'appelle dans le cabinet de Catherine de Médicis; le cardinal de Lorraine était seul avec elle; la reine lui fait part des dépositions des conjurés contre lui. « Rompez, lui dit-elle, toute » liaison avec des rebelles. — J'ai supprimé toutes » ces dépositions, ajoute le cardinal; mais placez-» vous derrière une tapisserie, et vous entendrez » l'interrogatoire de quelques coupables qui vont » être exécutés. — Apprenez, dit avec fierté le » prince, que ma qualité ne me permet pas de me » tenir caché, et qu'elle vous permet encore moins » d'interroger des criminels sur mon compte. »

Le cardinal, ne se possédant plus, va trouver le monarque. « Le danger est plus grand que ja-» mais, sire, dit-il avec véhémence au faible Fran-» çois. Le prince de Condé doit avoir des armes » cachées dans son logement : bientôt il les distri-» buera à cette foule d'officiers, à la tête desquels » il semble assiéger votre majesté. Prévenez, sire

» le péril dont votre tête est menacée, et ne différez plus d'éteindre le reste de la conspiration » dans le sang de son véritable chef. » Le roi, saisi de crainte, ordonne qu'on arrête le premier écuyer de Condé, mande ce prince, et lui dit avec une émotion très-vive : « On vous accuse d'être le chef » de la conspiration qui vient d'éclater contre ma » personne et mon royaume. Si cela est, je vous » ferai sentir combien il en coûte d'attaquer son » souverain. — Sire, répond le prince de Condé, » je supplie votre majesté d'assembler sans délai » les membres de votre conseil, les ambassadeurs » étrangers, les grands officiers de la couronne et » les chevaliers de l'ordre : c'est en leur présence » que je repousserai les calomnies lancées contre » moi. » Le cardinal de Lorraine, qui ne doute pas que Condé ne soit convaincu de conspiration, engage le roi par un coup d'œil à ne pas refuser le prince. L'audience est promise pour le soir; Condé revient chez lui. Ses gens refusaient de remettre au grand prevôt et aux commissaires du roi la cassette qui renfermait les papiers du prince; Condé donne lui-même la clef de sa cassette, fait étaler tous les papiers sur une table : le grand prevôt, ainsi que les commissaires, les examinent, et vont rendre compte de leur mission au cardinal.

Le soir arrive; le roi, les reines, les membres du conseil, les ambassadeurs étrangers, les chevaliers de l'ordre prennent séance dans la grande salle du château ,et le prince se présente. « Accusé par mes » ennemis, dit-il avec la plus noble fermeté, d'avoir

» conspiré contre le roi et contre l'état, je n'allè-
» guerai d'autre preuve de mon innocence que la
» conduite que j'ai tenue dans ces troubles. Si je
» m'étais senti coupable, serais-je venu à la cour
» sans un nombreux cortége? Eh! qui peut prendre
» plus d'intérêt au salut de l'état qu'un prince du
» sang? S'il se trouve quelqu'un qui m'ose accuser
» d'un tel attentat, je déclare que cet accusateur, à
» moins qu'il ne soit le roi lui-même, une des rei-
» nes ou un des enfants de France, en a faussement
» et malheureusement menti. Qu'il se présente, et,
» mettant à part ma qualité de prince, je suis prêt
» à le combattre et à lui faire avouer que c'est lui-
» même qui est coupable de conspirer pour la ruine
» de la maison royale et la subversion de la monar-
» chie. — Il ne faut pas souffrir, dit le duc de
» Guise, qu'un si grand prince demeure plus long-
» temps exposé aux insultes de la calomnie; et, s'il
» en vient aux mains, je le conjure de me prendre
» pour son second. » Condé le remercie, promène
ses regards sur l'assemblée, et, reprenant la pa-
role, « Que votre majesté, dit-il, ferme dorénavant
» l'oreille aux calomniateurs, et qu'elle me regarde
» comme un sujet fidèle et un parent très-affec-
» tionné. » Le prince quitte alors l'assemblée. D'a-
près les usages de l'antique chevalerie et le défaut
de preuves, elle allait déclarer Condé innocent. Le
cardinal ne peut supporter l'idée de cette décision;
il fait un signe à François II, et le monarque docile
lève la séance (1560).

Le mécontentement des Français devenait de plus en plus redoutable ; le parti si nombreux que les Guise croyaient avoir anéanti paraissait plus menaçant que jamais; chaque jour voyait paraître un nombre immense de chansons, d'épigrammes, d'écrits vigoureux, de billets anonymes répandus jusque dans la chambre du roi, et dans lesquels on annonçait de terribles catastrophes si l'on ne tempérait pas la rigueur des édits, et si l'on ne chassait pas du royaume les tyrans qui en avaient juré la destruction, et cette autre étrangère Catherine de Médicis qui les soutenait, et dont les mœurs étaient l'objet de satires sanglantes.

De quelque grands dangers que Condé fût environné, il crut devoir ne pas quitter la cour sans congé, suivit le roi à Tours, à Chenonceaux, à Châteaudun, et se détermina enfin à demander pour se rendre à la Ferté-sous-Jouarre, une permission royale, que la politique du duc de Guise détermina ce prince à faire accorder sans délai à son cousin-germain.

L'amiral de Coligny, d'Andelot et le vidame de Chartres s'éloignèrent de la cour en même temps que le prince de Condé ; mais qu'ils étaient loin de s'attendre à la conduite du roi de Navarre! Vingt mille confédérés étaient encore en armes dans l'Agénois : le roi de Navarre marcha contre ces malheureux confédérés, qui avaient pris les armes pour les Bourbons contre les étrangers, les tailla en pièces, et offrit au roi les quinze mille

combattants qu'il commandait et qui venaient de remporter cette triste victoire. Les Guise, plus alarmés que satisfaits de l'offre du roi de Navarre, ne cessèrent pas de le noircir auprès de François II, et dictèrent à ce faible pupille une lettre dans laquelle le monarque dit à Antoine de Bourbon : « Je vous remercie très-affectueusement du » zèle que vous avez montré pour mon service ; » mais je n'accepte pas votre offre; je réserve votre » assistance pour une occasion plus importante ; » je croirais ne plus régner en Guienne, si dans » ces temps de trouble une province aussi agitée » avait à sa tête un autre chef que vous. Poursuivez » les rebelles dans toute l'étendue de votre gou- » vernement ; ne faites de quartier à personne; ne » ménagez pas les *prédicants*, ce sont des artisans » de discorde ; sévissez surtout contre Boisnor- » mand et David. Quelques rebelles ont déposé » devant les juges, que mon cousin le prince de » Condé était de la conspiration; j'ai vu qu'ils ne » l'accusaient que pour prolonger leur vie; je n'au- » rais pu concevoir qu'un prince qui me touche de » si près eût pensé à un pareil complot. Je lui ai » fait part, néanmoins, de ces accusations : il m'a » assuré si positivement, et devant la reine-mère, » de son innocence et de l'horreur que lui inspi- » rait une aussi méchante calomnie, qu'il ne me » reste plus de doute à son égard, et que je de- » meure très-satisfait de lui. » Le roi de Navarre, dont la faiblesse était entretenue par la crainte de

perdre les riches et nombreux domaines dont il jouissait, et dont la dissimulation, inspirée par cette crainte, égalait celle des princes lorrains, adressa à François II la réponse la plus soumise.

Les Guise jurèrent une haine implacable à tous ceux qui oseraient méconnaître leur autorité, ou révoquer en doute qu'ils avaient, en punissant les conjurés d'Amboise, sauvé la France et son roi ; le connétable de Montmorenci porta au parlement de Paris une lettre de François II, sur la découverte et l'anéantissement de la conspiration. Le parlement en déférant au duc de Guise le titre si peu mérité de *Sauveur de la Patrie*, ternit sa gloire sans sauver celle du duc, et au milieu des tempêtes si violentes que préparaient la rivalité des Bourbons et des princes lorrains, la haine de la noblesse et des grands, pleins d'audace contre ces étrangers, la cruelle intolérance d'un clergé ignorant, fastueux, scandaleux dans ses mœurs, et inquiet sur ses richesses, l'exaltation et le désespoir des protestants, les séductions, les terreurs et l'avilissement de tant de magistrats, l'humeur guerrière et féroce de tant de milliers d'aventuriers prêts à vendre leur sang à tous les partis que pourra faire une reine-mère intrigante et voluptueuse, plus avide que capable de tenir les rênes de l'état, réunissant tous les défauts de la faiblesse à ceux de la présomption, ne connaissant que de petits moyens pour maîtriser les plus grands événements, favorisant successivement tous les par-

tis et toutes les croyances religieuses, et n'espérant conserver le pouvoir suprême qu'en répandant dans tout le royaume la discorde et la haine.

Au milieu de tant de nuages amoncelés, et déjà sillonnés par la foudre, paraît un homme dont la vertu aurait sauvé la France si la France avait pu être sauvée avant d'éprouver les derniers des malheurs : cet homme était Michel de L'Hôpital ; on devait célébrer son érudition, son éloquence, son talent pour la poésie latine, la solidité de son jugement, la fermeté de son caractère et son austère intégrité. Olivier était mort de douleur d'avoir assouvi la vengeance des Guise, et laissé périr au milieu d'affreux supplices tant de victimes innocentes ; au moment d'expirer, tourmenté par des remords qui ont demandé grâce pour sa mémoire, il avait maudit le cardinal de Lorraine qui était venu le voir. Il fallait disposer de la place de chancelier : Catherine désirant de secouer le joug des Guise, voulut leur opposer un homme ferme et incapable d'être séduit ou trompé. On lui parla de L'Hôpital : elle l'agréa ; et les Guise, qui ne connaissaient ni le courage, ni le civisme, ni les autres vertus de Michel, et qui ne pouvaient croire qu'il pût vouloir résister à leur puissance, souscrivirent au choix de la reine-mère.

Le prince de Condé, retiré à La Ferté-sous-Jouarre, ne vit que trop combien il était entouré de serviteurs infidèles vendus à ses ennemis, et chargés d'épier ses actions et ses discours. Il reçut,

d'ailleurs du duc de Guise et du cardinal de Lorraine des lettres très-affectueuses. Ces lettres augmentèrent sa méfiance; il les envoya au roi de Navarre, lui demanda un asile dans ses états, assembla sa maison, lui annonça qu'il allait partir pour Chenonceaux, et ensuite pour le Béarn, lui dit de prendre les devants, et de l'attendre à Blois, partit deux jours après, très-peu accompagné, persuada si bien aux courtisans qu'il rencontra, qu'avant de se rendre dans le Béarn il allait à la cour, que les Guise, informés de tout ce qu'il avait dit, et comptant le voir arriver à chaque instant, ne donnèrent aucun ordre pour le faire arrêter sur la route; prit la poste lorsque personne ne s'y attendait, trouva à Poitiers le jeune Maligny à la tête de plusieurs nobles, suivit des chemins de traverse, et parvint enfin auprès de son frère, qui l'embrassa avec transport.

La réunion des deux premiers princes du sang inquiéta d'autant plus les Guise qu'ils ne doutèrent pas de voir bientôt les protestants commencer une terrible guerre civile. Elle paraissait d'autant plus inévitable que le plus mauvais succès de cette entreprise des réformés ne pouvait rendre leur sort plus affreux.

Catherine, dont le désir secret était d'écraser l'un par l'autre les deux grands partis qui divisaient la France, pour élever son pouvoir sur leurs débris, voyait avec joie ces partis s'aigrir chaque jour davantage. D'un côté, elle encourageait secrè-

tement les Coligny et leurs amis; de l'autre, elle approuvait hautement l'administration des Guise.

Elle appela à la cour Louis Regnier de La Planche, distingué par ses lumières, et pour lequel le connétable de Montmorenci avait beaucoup d'amitié. « Quelle est donc, lui dit-elle en présence » de la duchesse de Montpensier, la véritable cause » des factions qui déchirent la France, et quel de» vrait en être le remède? — Le gouvernement il» légal et despotique des Guise, répondit La Plan» che fortement pressé de s'expliquer, est la source » de tous les maux qui désolent la France. On ne » peut empêcher la subversion de la monarchie » qu'en suspendant l'exécution des édits contre les » protestants, en ôtant l'administration aux Guise, » en la confiant aux Bourbons. » Le cardinal de Lorraine était caché derrière une tapisserie. « On » ne peut sans injustice, répliqua la reine-mère, » blâmer le choix que j'ai fait des Guise. Ils ont dans » tous les temps servi la France en héros. Leurs » soins ont sauvé à Amboise l'état attaqué par des » factieux qui destinaient au roi, à sa mère, à son » épouse, à ses frères, le même sort qu'à ses minis» tres. C'est en vain que les Guise, dit La Planche » en souriant, imputent des parricides à des Fran» çais. On ne les charge d'une si horrible accusa» tion que pour arriver aux princes du sang qu'on » déteste. » Il ajouta les réflexions les plus propres à déplaire au cardinal; il fut arrêté. Mais il était neveu du savant Jean du Tillet, pour lequel le car-

dinal avait une grande estime; et les instances de son oncle lui firent rendre la liberté.

Le roi de Navarre et le prince de Condé furent instruits à Nérac de la conférence de la reine-mère avec La Planche, et des projets que cette princesse avait manifestés dans cet entretien d'égaler les princes lorrains aux princes du sang de France. Les protestants dans plusieurs provinces s'emparèrent des églises catholiques, et les convertirent en temples; plusieurs réformés marchèrent les armes à la main contre les troupes royales. Les hommes les plus sages demandèrent la convocation des états généraux, comme le seul moyen de préserver la France des maux sans nombre qui allaient peser sur ce royaume : cette proposition fit frémir les Guise; ils éprouvèrent les plus vives alarmes en pensant que les représentants de la nation se réuniraient avec leur roi pour détruire les factions, et faire respecter les lois fondamentales. Faisant répandre le plus possible ces propos toujours tenus contre les assemblées des représentants des peuples par les intrigants, les ambitieux et les hommes faibles qu'ils entraînent si facilement, ils dirent au roi : « C'en est fait de votre » autorité, sire, si dans les circonstances dange» reuses où l'on réclame avec tant de force la li» berté religieuse et civile vous convoquez les » états généraux. On n'élira pour députés que les » hommes les plus audacieux et les plus capables » de renverser le gouvernement monarchique, le

» seul qui convienne à la France. » Ils effrayèrent François II au point de lui faire regarder comme criminels de lèse-majesté tous ceux qui oseraient demander ces états généraux qui, en brisant le joug des Guise et de Catherine, auraient rendu à la France la paix, le bonheur et la gloire.

L'Hôpital lutta en vain contre les craintes chimériques du monarque et la politique des Guise. Il ne put obtenir qu'une assemblée de *notables*, ou un grand conseil extraordinaire composé des princes, des grands officiers de la couronne, des chevaliers de l'ordre, des conseillers d'état, des chefs du clergé et de la magistrature.

Les Guise espéraient que cette assemblée mettrait pour ainsi dire à leur disposition les princes du sang et leurs autres ennemis les plus redoutables. Elle devait se réunir à Fontainebleau le 15 du mois d'août. Le duc de Guise, comme lieutenant général de la couronne, fit venir autour de cette ville les compagnies de gendarmerie éparses dans le royaume (1560). « Partez de Nérac avec le prince » de Condé, écrivit le connétable de Montmorenci » au roi de Navarre ; la noblesse du midi de la Loire » vous joindra sur la route; vous arriverez à Fon» tainebleau à la tête d'un corps imposant. J'y pa» raîtrai en même temps avec tous mes amis. Nos » forces réunies chasseront les étrangers, et nous » rétablirons les lois et la tranquillité publique. »

Les traîtres qui composaient le conseil du roi de Navarre lui persuadèrent que c'en était fait de sa

liberté, et peut-être de sa vie, s'il allait à Fontainebleau, où les Guise avaient rassemblé toutes les forces de l'état. Il résista aux vives instances du prince de Condé, écrivit au roi de France, lui dit que le temps lui manquait pour les préparatifs d'un long voyage, et le pria de le dispenser de se rendre à l'assemblée des notables.

Cette assemblée est mémorable; on s'élève avec force contre l'administration des Guise. Des évêques se plaignent de l'ignorance, de la cupidité, des mœurs dépravées des ecclésiastiques, et demandent un concile général et libre pour réformer des abus qui ont révolté un si grand nombre de catholiques, et les ont portés à quitter la foi de leurs pères. Ils conjurent le roi de faire usage de sa puissance, et de convoquer un concile national si le pape se refuse aux vœux de la France entière. Coligny réclame avec fierté et au nom des protestants le libre exercice de leur religion. Il reproche aux Guise la nouvelle garde dont ils ont environné le roi. « Cette garde, dit-il, est une barrière qui sépare un père de ses enfants. Cet appareil menaçant éteint peu à peu, dans le cœur des peuples, l'amour des souverains; et le roi doit apprendre de ses ancêtres que son empire est fondé sur la justice et sur les lois, et non sur la terreur. Je demande l'expulsion de cette garde dangereuse pour le trône, la réunion d'un concile général ou national, et la convocation des états généraux. »

Les Guise traitent de séditieuse la requête des protestants. François de Lorraine et Coligny se bravent et se menacent; mais la sagesse et le patriotisme de L'Hôpital l'emportent. Il sait que les gouvernements ne peuvent se maintenir que par la justice. Le gouvernement cède à l'opinion des Français, ordonne que les états généraux se réuniront à Meaux le 10 décembre, promet de réunir un concile national si le pape ne convoque pas un concile œcuménique, et suspend jusques à la réunion de l'un de ces conciles l'exécution des lois pénales rendues contre les novateurs.

Cette défaite ne change rien aux dispositions des Guise. Leur courage est inébranlable; ils comptent leurs forces; ils se voient les maîtres des troupes royales, des finances du royaume, de toutes les grâces de la cour. Que pourraient-ils craindre de leurs ennemis? qu'auroient-ils surtout à redouter du prince de Condé, dont la fortune était si délabrée que sa femme engageait une partie de son patrimoine pour lui envoyer un peu d'argent?

Un homme qui se nommait La Sague, qui avait toute la confiance de ce prince, et qui était un des secrétaires du roi de Navarre, est entraîné par un excès de zèle, et fait imprudemment à un officier des confidences relatives aux projets de Condé contre les Guise et à la correspondance de ce prince avec ses amis. L'officier trahit La Sague, et révèle au duc de Guise tout ce qu'on lui a confié.

La Sague quitte Fontainebleau pour retourner auprès du prince. Il prend des précautions pour cacher sa route; mais ces précautions sont vaines; on l'arrête auprès d'Étampes, et on le conduit aux Guise. On trouve dans la correspondance dont il s'est chargé une lettre par laquelle le vidame de Chartres offre à Condé ses services si ce prince entreprend quelque chose *pour le service du roi.* Le vidame est pris, renfermé à la Bastille, et traité avec la même rigueur qu'un criminel de lèse-majesté.

On menace La Sague d'horribles tortures; sa fermeté s'évanouit. Il se hâte de révéler ce qu'il sait et ce qu'il conjecture. « Le roi de Navarre et le » prince de Condé, dit-il, doivent venir à la cour » avec un corps de troupes; ils s'empareront de » Poitiers, de Tours et d'Orléans. Le connétable » s'assurera de Paris, dont son fils le maréchal de » Montmorenci est gouverneur; il fera soulever la » Provence, la Bretagne, la Picardie et d'autres » provinces par le moyen des gouverneurs qui lui » sont dévoués. Presque tous les nobles de France » prendront les armes, et ne les quitteront qu'a» près avoir ôté aux Guise l'administration de l'É» tat. Le roi ne sera déclaré majeur qu'à vingt-deux » ans; et pendant sa minorité le royaume sera gou» verné par trois régents, le roi de Navarre, le » prince de Condé et le connétable de Montmo» renci. »

Les Guise effrayés croient devoir garder le plus

profond silence sur le plan révélé, et attendre des circonstances plus favorables à leur vengeance.

Ils conduisent le roi à Saint-Germain, rassemblent autour de lui de vieilles bandes françaises qu'ils ont fait venir des trois évêchés et du Piémont, réunissent à ces troupes peu nombreuses, mais des plus aguerries, d'autres vieilles bandes qu'ils retirent d'Écosse, où ils les avaient envoyées pour soutenir leur sœur la reine douairière, font avec la Grande-Bretagne un traité regardé comme honteux par les Français, déterminent François II et leur nièce Marie Stuart à renoncer aux titres de roi et de reine d'Angleterre, qu'ils leur avaient fait adopter dans le temps, mandent toutes les compagnies d'hommes d'armes, et appellent sous différents prétextes auprès du monarque les gouverneurs des provinces et les chefs de la noblesse, qui leur sont le plus suspects.

Peu de temps après, François II, conduit par les princes lorrains, entre dans Paris avec l'appareil le plus redoutable, mande le parlement au Louvre, accuse les Bourbons, les dénonce comme ayant tramé la conjuration d'Amboise pour lui enlever la couronne. « Entouré de tant de périls, ajoute-t-il, » je ne puis marcher qu'environné de toutes les » forces de l'état. » Le duc d'Aumale, frère du duc de Guise, les maréchaux de Brissac, de Saint-André et de Thermes, partent chacun à la tête d'un corps de cavalerie pour arrêter les hommes suspects au gouvernement, raser les châteaux de

ceux qui oseraient résister, et épouvanter les ennemis des Guise par de cruelles exécutions.

Un ordre du roi porte que les états généraux se réuniront à Orléans. Le monarque écrit au roi de Navarre de se rendre à la cour, sous peine d'encourir son indignation, et d'y amener son frère, que l'on accuse d'avoir été le chef de la conspiration d'Amboise, et dont il veut entendre la justification. Une menace si inattendue réveille le courage du roi de Navarre. « Loin d'avoir conspiré » contre l'état, répond-il à François II, mon frère » est prêt à sacrifier son sang pour le défendre; il » se rendra peu accompagné auprès de votre ma» jesté, lorsque les calomniateurs de la maison de » Bourbon qui entourent le trône laisseront libre » le cours de la justice; les ennemis des princes du » sang, sire, sont seuls capables d'attenter à la » couronne. Les princes qui en ont l'expectative, » après la branche régnante, ne forment des vœux » que pour la conservation de la monarchie; elle » ne peut être ébranlée ni passer à une autre fa» mille sans qu'ils périssent pour la maintenir. Ban» nissez donc, sire, des soupçons qui, en outrageant » vos plus proches parents et vos plus fidèles sujets, » vous rendent le plus malheureux des princes. »

Condé écrit au roi avec la même force : les Guise ont recours à une nouvelle manœuvre; une seconde lettre de François II est envoyée au roi de Navarre: « J'ai besoin de vos conseils, lui écrit» il, et de votre assistance pour pacifier les trou-

» bles; votre absence de la cour est le prétexte de
» la fermentation générale; je vous conjure de ve-
» nir me trouver à Orléans avec le prince votre
» frère. Je vous donne ma parole royale de vous
» accueillir l'un et l'autre avec tous les honneurs et
» tous les égards que je dois à des parents chéris.
» Vous aurez à la cour l'autorité et le rang que
» vous donne votre naissance et que vous assurent
» les lois de l'état; le prince de Condé sera libre,
» et ne sera pas même gêné relativement à la re-
» ligion. »

Les Guise voulaient à tout prix attirer les Bourbons à la cour, et s'assurer de leurs personnes. Le roi comble de caresses le cardinal de Bourbon, et engage ce prince, aussi crédule que faible, à être auprès de ses frères l'interprète de ses sentiments. Le cardinal arrive à Péronne; il trouve le roi de Navarre très-ébranlé par la seconde lettre du monarque; Condé résistait avec force, mais les perfides conseillers d'Antoine de Bourbon trompent le jeune prince, le flattent, le séduisent, l'entraînent, et lui arrachent sa parole d'honneur d'accompagner le roi de Navarre : les trois princes partent de Nérac.

Huit cents gentilshommes des domaines du roi de Navarre le joignent à Limoges; les protestants lui montrent un état de sept mille fantassins, levés secrètement dans la Gascogne ou dans le Poitou, de quatre mille hommes de cavalerie ou d'infanterie, enrôlés en Languedoc ou en Provence, et de quatre

mille Normands, prêts à marcher sous ses ordres; ils lui rappellent les compagnies d'ordonnance commandées par des chefs dévoués à la maison de Bourbon, et qui se déclareront en sa faveur; ils le pressent de lever l'étendard de l'insurrection contre les Guise; il est près de céder à leurs instances. Il assemble son conseil; ses conseillers, entièrement dévoués aux princes lorrains, lui inspirent les plus grandes alarmes sur le succès de l'entreprise qu'on le presse de tenter; le roi de Navarre déclare qu'il prendra sa résolution au château de Verteuil, qui appartient au comte de La Rochefoucault, son parent, et où il doit passer quelques jours.

Le cardinal d'Armagnac lui apporte à Verteuil les promesses les plus flatteuses de la cour. Le roi de Navarre n'hésite plus; il renonce à tous les projets de guerre; il témoigne toute sa reconnaissance aux gentilshommes qui l'entourent : « On » nous a, leur dit-il, calomniés mon frère et moi » auprès du monarque; mais nous ne voulons prou» ver notre innocence que par les voies de la vé» rité et de la justice : nous aimerions mieux périr » victimes de l'oppression et de la tyrannie que » d'exposer la France à être inondée de sang pour » notre querelle. — C'en est fait de votre vie, lui » dit un de ces gentilshommes, si vous vous livrez » à vos ennemis mortels; quelle confiance pouvez» vous avoir dans la parole du roi et dans celle de la » reine-mère? un enfant et une femme ne pourront

» vous soustraire à une destinée tragique; si vous
» voulez braver le plus grand des dangers, n'ame-
» nez pas avec vous le prince votre frère. La vie du
» prince de Condé, dont on craindra le ressenti-
» ment, garantira vos jours. — Mon frère ni moi
» n'avons rien à craindre, et nous obtiendrons la
» grâce de ceux qui nous ont accompagnés en ar-
» mes jusques à Verteuil. — Comment! notre
» grâce! dit avec chaleur celui qui avait pris la
» parole; demandez-la seulement pour vous, sire,
» et encore vous aurez beaucoup de peine à l'ob-
» tenir : la nôtre est au bout de nos épées; mais
» puisque nos chefs s'abandonnent eux-mêmes et
» nous abandonnent si misérablement, nous en
» trouverons d'autres qui se feront honneur de
» vaincre ou de mourir à notre tête. »

Les huit cents gentilshommes partent de Verteuil aussi indignés qu'en proie à la douleur.

Le prince de Condé reçoit une lettre de son épouse Éléonore de Roye, pour laquelle il avait autant de tendresse que d'estime. « La cour, écrit-
» elle, a pris la résolution d'exterminer la maison
» de Bourbon. L'arrêt de votre proscription est ir-
» révocable; chaque pas qui vous éloigne de la Gas-
» cogne vous conduit à la mort. Je vous conjure,
» puisque votre perte est certaine, de mourir à la
» tête d'une armée plutôt que sur un échafaud. Vous
» verrez, dès que vous vous déclarerez, accourir
» autour de vous une foule de bons Français, dis-
» posés à partager votre sort en défendant la cause

» légitime de l'état et des lois. Combien de grands » hommes de l'antiquité se sont immortalisés par » une mort tragique, mais glorieuse! Si vous suc- » combez dans une entreprise si juste et si sainte, » je vous suivrai dans la tombe, plus heureuse de » partager une si honorable destinée que de pos- » séder des couronnes fragiles et périssables. — Je » ne puis plus suivre vos conseils généreux, lui » répond le prince; j'ai donné ma parole; je dois » me confier à celle du roi et de la reine-mère. » Éléonore accourt, se jette à ses pieds : « Ayez pi- » tié, s'écrie-t-elle, de votre épouse, de vos en- » fants et de vous-même; dérobez-vous à la funeste » catastrophe qui vous attend à Orléans. » Condé la relève, l'embrasse avec l'affection la plus vive, mais reste inébranlable.

Antoine et Condé arrivent aux portes de Poitiers; Montpezat, à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes du duc de Guise, leur défend d'entrer dans la ville de la part du roi, et sous peine d'être traités comme criminels de lèse-majesté. « Où est » votre ordre? » dit le roi de Navarre. Montpezat a l'insolence de ne pas leur répondre et de leur tourner le dos.

Les princes retournent à Lusignan : c'est en vain qu'on les exhorte de nouveau à se sauver; ils envoient un courrier à la reine-mère : Montpezat est désavoué. Le maréchal de Thermes est chargé de rendre les plus grands honneurs aux princes : ils entrent comme en triomphe dans Poitiers;

mais le maréchal a un ordre secret de les suivre avec ses troupes, et de les empêcher de retourner en Gascogne.

Les Guise cependant engagent le roi à combler de caresses et de bienfaits le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon, cousins, proches parents du roi de Navarre et du prince de Condé.

Marillac, archevêque de Vienne, ami intime du chancelier de L'Hôpital, et célèbre par son éloquence, ses lumières, son habileté dans les affaires, la pureté de ses mœurs et son dévouement à la maison de Bourbon, ne peut voir sans frémir le danger que courent le roi de Navarre et son frère; il écrit à la duchesse de Montpensier : « La » maison royale est sur le penchant de sa ruine; » vous devez avertir la reine-mère qu'en laissant » périr les chefs de la branche de Bourbon elle » tomberait dans l'esclavage; le duc de Montpen- » sier et le prince de La Roche-sur-Yon seraient » bientôt renversés comme de faibles roseaux. Que » le connétable de Montmorenci fasse agir la no- » blesse du royaume en faveur de la maison royale; » demandez au duc de Bouillon, votre gendre, un » asile pour les fils du prince de Condé; réclamez » l'assistance de toutes les puissances étrangères » alliées de la France; un moyen décisif en faveur » de la maison royale serait d'arrêter les enfants, » les frères et les proches parents du duc de Guise, » et de les rendre responsables du sort des Bour- » bons. » Madame de Montpensier fait des démar-

ches; elles sont inutiles; l'archevêque de Vienne en meurt de douleur.

On désarme tous les habitants d'Orléans suspects à la cour; le roi entre dans cette ville à la tête de quatre cents archers de sa garde, de deux cents gentilshommes de sa maison, de deux cents arquebusiers à cheval, du régiment des gardes suisses et de douze cents lances; on ne laisse ouvertes que deux portes de la ville; le roi de Navarre et le prince de Condé ne voient venir au-devant d'eux que le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon; ils n'avancent qu'au travers de troupes armées de toutes pièces et au milieu des sarcasmes d'une soldatesque insolente et farouche; on ne leur permet pas d'entrer à cheval, suivant les prérogatives de leur naissance, dans la cour du logement du roi; ils trouvent le monarque dans son cabinet, entouré du duc de Guise, du cardinal de Lorraine, des grands officiers de la couronne, des capitaines des gardes, des chevaliers de l'ordre: François II les reçoit d'un air sombre, et les conduit chez sa mère; l'émotion de Catherine est très-forte; des larmes paraissent dans ses yeux; on peut voir qu'elle pressent le sort qui la menace. « Vous avez, dit le roi d'un ton de voix irrité au prince de Condé, conspiré contre ma personne et mon royaume; je vous ai mandé pour savoir la vérité de votre propre bouche. » Le calme du prince est admirable. *Jamais*, dit Brantôme, *je ne vis prince faire meilleure mine.* « Sire, répond

» Condé avec la fermeté la plus noble, je ne suis » venu ici sur votre parole que pour me justifier » de cette calomnie absurde et atroce inventée par » les Guise, mes ennemis : ils ont juré ma perte; » mais c'est eux-mêmes que je prétends convain» cre aujourd'hui de plus noirs attentats contre la » couronne et la maison royale. » Il continue, mais le roi l'écoutant à peine, « Puisque vous ne voulez » rien avouer, il faut procéder par les voies de la » justice. »

Il fait signe aux capitaines des gardes d'arrêter le prince, et sort de l'appartement: Condé réclame en vain la parole du roi; on le conduit à la prison qui lui est destinée. Le roi de Navarre éperdu somme Catherine de tenir ses serments. « Je suis » innocente, s'écrie-t-elle tout éplorée; le duc de » Guise a tout ordonné. »

L'ordonnance de *prise de corps* avait été signée par le roi, les grands officiers de la couronne, les chevaliers de l'ordre, les principaux seigneurs de la cour; le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon avaient été forcés d'y ajouter leurs signatures.

On dresse une batterie de canons devant la prison du prince de Condé; on ne lui laisse qu'un valet de chambre. Le roi de Navarre est gardé à vue; on lui ôte sa compagnie de gardes du corps; on remplace un grand nombre de ses officiers par des personnes dévouées aux Guise, et chargées de rendre compte de ses paroles et même de ses

gestes ; on arrête dans différents endroits tous ceux dans les papiers desquels on espère trouver des preuves contre le prince de Condé; les perquisitions les plus exactes ne produisent aucune charge.

Un prêtre signifie au prince, de la part du roi, qu'il ait à entendre la messe qu'on va célébrer dans sa chambre. « Le roi m'a donné sa parole » d'honneur, répond le prince, de ne pas m'in» quiéter sur ma religion. Je ne suis pas venu à la » cour pour entendre des messes. »

Renée de France, fille puînée de Louis XII, et duchesse de Ferrare, arriva à Orléans; avec quelle force ne reprocha-t-elle pas à son gendre, le duc de Guise, tous les attentats dont il s'était rendu coupable! Mais le duc n'en fut pas moins inébranlable dans la résolution qu'il avait prise de faire périr son ennemi.

Le roi ou plutôt les Guise ne voulurent pas que le prince de Condé fût jugé par ses juges naturels, par ceux que lui donnaient les lois et les antiques usages de la monarchie : par un nouvel acte de tyrannie, ils nommèrent une commission pour prononcer sur son sort; ils la composèrent de deux conseillers du parlement de Paris, du greffier en chef de ce parlement, et de quelques maîtres des requêtes. On éprouve le plus grand étonnement en voyant à la tête de cette commission le premier président Christophe de Thou et le grand L'Hôpital; ils ont pensé qu'ils

n'avaient pas d'autre moyen de sauver le prince.

Les commissaires allèrent interroger Condé dans sa prison. « Je réclame, leur dit-il, mon droit » incontestable d'être jugé au parlement de Paris » par le roi, les princes, les pairs et les grands » officiers de la couronne, toutes les chambres » assemblées. Et vous, monsieur de Thou, qui con- » naissez les lois du royaume, et qui devez les » maintenir au péril de votre vie, comment avez- » vous pu y porter atteinte en vous chargeant » d'une commission aussi déshonorante? est-ce » pour servir la haine des Guise que vous avez » accepté un ministère odieux qui dégrade votre » dignité? » De Thou n'avait cessé et ne cessa de faire dire aux amis du prince qu'ils devaient récuser la commission.

Condé ne voulut répondre à aucune question, appela au roi, et congédia les commissaires. Le conseil privé annula l'appel du prince, et lui enjoignit de répondre à la commission sous peine d'être déclaré convaincu; Condé refusa de nouveau de répondre, et renouvela son appel au monarque.

On apprend que la princesse de Condé arrive; la cour lui envoie l'ordre de ne pas continuer sa route: elle écrit à la reine-mère; sa lettre est si touchante qu'on lui permet de venir à Orléans; mais quel accueil elle reçoit! ses amis même fuient sa présence, et le roi de Navarre n'ose la saluer; elle force néanmoins toutes les barrières, pénètre

dans la chambre du roi, tombe à ses genoux, fond en larmes, demande la grâce de son époux. « Je » ne puis pardonner, répond durement le monar» que, un sujet qui a voulu m'ôter la couronne » et la vie. — Que je puisse du moins le voir, s'é» crie-t-elle désespérée, le servir, le consoler. » Le roi la refuse, et le cardinal de Lorraine, qui était présent, insulte à sa douleur.

Elle supplie le lendemain François II de donner un conseil au prince. Le chancelier fait admettre sa requête. On ordonne à quatre avocats célèbres de Paris de venir à Orléans défendre Condé; on n'en trouve que deux dans la capitale : Robert et Marillac viennent seuls aider le prince de leurs lumières. « Je vous reconnais pour des hommes » de bien, leur dit Condé; mais je ne puis accep» ter vos offres qu'après en avoir conféré avec le » roi de Navarre, le cardinal de Bourbon et l'é» pouse qui m'est plus chère que la vie. » On permet seulement à la princesse d'écrire à Condé qu'il peut avoir confiance dans le conseil qu'on lui a donné. « Messieurs, dit le prince à ses avo» cats, l'idée seule d'une conspiration contre mon » roi m'aurait fait frémir. Dieu connaît mon inno» cence; il ne m'envoie une si grande affliction » que pour éprouver mon courage. Je suis libre, » quoique dans les fers, parce que je jouis d'une » conscience pure et tranquille. Mes lâches op» presseurs, esclaves de leurs passions sanguinai» res et tourmentés par des remords vengeurs, ne

» sont libres et triomphants qu'en apparence. » Il leur donne des mémoires justificatifs; il leur remet une lettre pour la princesse; il la conjure de ne pas se laisser abattre sous le poids de la douleur. « Dieu ne m'abandonnera pas, et fera éclater » mon innocence. »

Les commissaires vont plusieurs fois à la prison du prince pour l'interroger : il refuse toujours de leur répondre, et, d'après les lois, ne veut reconnaître d'autres juges que les pairs de France, présidés par le roi. Le conseil d'état lui enjoint une seconde fois, mais inutilement, de répondre aux commissaires sous peine d'être déclaré convaincu du crime de lèse-majesté. L'avocat Robert communique à Condé tous les chefs d'accusation; le prince se laisse entraîner relativement à des formalités dont il ignore la valeur, par cet avocat, en qui la princesse de Condé lui avait écrit qu'il devait avoir confiance. Il fournit ses moyens de défense, et les signe. Les commissaires triomphent : on confronte les témoins avec l'accusé; sa fermeté confond souvent ces misérables, gagnés par l'or des ministres, et avec lesquels il n'avait jamais eu aucun rapport. Il fait avec noblesse et fierté l'aveu de ses opinions religieuses, sur lesquelles le roi lui avait promis de ne pas l'inquiéter : cet aveu doit suffire pour le faire condamner par de lâches créatures des Guise.

On porte au roi les moyens de défense signés par le prince. Il mande dans son cabinet les grands

officiers de la couronne, les chevaliers de l'ordre et les membres du conseil. On lit un rapport; on prend les voix : Condé est condamné comme criminel de lèse-majesté divine et humaine à perdre la tête sur un échafaud dressé devant le logement du monarque; la hache doit le frapper le jour de l'ouverture des états généraux.

Condé brave ses oppresseurs : il les traite de vils scélérats; il montre souvent à ceux qui le gardent des papiers renfermés dans un sac. « Voilà, » leur dit-il, les pièces dont je me servirai pour » convaincre mes ennemis d'avoir conspiré contre » la maison royale, et pour les faire condamner » non par des juges subornés, mais par les états » généraux, représentant la nation entière, et à la » face de toute l'Europe. »

Un envoyé des Guise pénètre dans la prison du prince : il lui témoigne le plus grand respect; il s'attendrit. « Ne consentiriez-vous pas, lui dit-il, » pour éviter le sort qui vous attend, à *un appointement* avec les Guise, vos cousins germains? — » *Un appointement!* s'écrie Condé; il n'y en aura » jamais entre eux et moi qu'à la pointe de la » lance. J'ai assez de confiance dans la protection » divine pour ne pas douter qu'elle me délivrera » du péril que je cours : ils expieront dans les supplices les outrages dont ils m'accablent. C'est » pour commencer à répandre le sang royal dont » ils sont altérés qu'ils font violer si indignement » au roi la parole sacrée qu'il m'a donnée; ils n'en

» veulent à mes jours que pour m'empêcher de les » convaincre des attentats odieux qu'ils ont formés » contre la maison de France. »

Les Guise ne s'arrêtent plus dans la route terrible où ils se sont engagés. On menace de faire prisonnier le roi de Navarre; le roi de France donne l'ordre d'arrêter la reine de Navarre Jeanne d'Albret, son jeune fils *Henri*, et les enfants du prince de Condé. Le maréchal de Thermes marche vers le Béarn; Dumesnil, l'un des officiers du roi et de la reine de Navarre, rassemble à la hâte un grand nombre de gentilshommes et six mille fantassins, et dispose ses troupes de manière que le maréchal craint d'être enveloppé, et s'arrête non loin de Limoges.

Le roi de Navarre veut cependant faire de nouveaux efforts auprès des Guise, et tâcher d'obtenir la grâce d'un frère qu'il a, sans le vouloir, entraîné dans le précipice : il va deux fois chez le cardinal de Lorraine. Ce cardinal, aveuglé par le succès, le reçoit assis et couvert, le laisse découvert et dans la posture d'un suppliant, et refuse sa prière.

De vils courtisans publient qu'Antoine de Bourbon a trempé dans la conjuration d'Amboise, dont il devait recueillir tout le fruit. « Il sera trop heu» reux s'il n'est condamné qu'à une prison perpé» tuelle; il sera renfermé dans le château de Loches » avec plusieurs de ses partisans; le connétable de » Montmorenci et ses enfants le seront dans la

» tour de Bourges, et l'amiral de Coligny ainsi que » ses frères dans la tour neuve d'Orléans. »

On a écrit que les Guise voulaient faire immoler Antoine de Bourbon dans la chambre même du roi. Le monarque le mande; tout était préparé pour l'assassinat d'Antoine. Le roi de Navarre obéit, et s'avance vers la chambre de François II. « Vous » êtes mort, lui dit-on très-bas, si vous entrez dans » l'appartement du roi. » *Capitaine Renty,* dit Antoine de Bourbon au lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, *je vais dans un lieu où l'on a juré ma mort; mais jamais peau ne fut vendue si cher que je leur vendrai la mienne. Si je péris, prenez ma chemise percée de coups et toute sanglante; portez-la à ma femme et à mon fils; qu'ils en envoient des lambeaux à tous les rois : ils liront dans mon sang la vengeance qu'ils doivent tirer du lâche assassinat d'une tête couronnée.* Il entre dans la chambre du roi, prend sa main, la baise avec respect. François II est ému : aucun ordre n'est donné, et le monarque congédie Antoine.

L'Hôpital cependant diffère, sous divers prétextes, de signer l'arrêt qui condamne Condé. Dumortier, conseiller d'état, suit son exemple. Le comte de Sancerre, chevalier de l'ordre, refuse le roi, qui le presse de signer. « J'aimerais mieux, dit» il au monarque avec la plus noble fermeté, perdre » ma tête sur un échafaud que de souscrire à la » condamnation d'un prince du sang jugé contre les

» lois. » Le roi l'admire : les Guise lui jurent une haine éternelle.

Le roi devait aller passer quelques jours à Chambord ; il avait ordonné au roi de Navarre de l'y suivre : un bruit sourd s'était répandu ; on murmurait qu'Antoine de Bourbon devait être mis à mort dans ce château entouré de forêts. Le monarque, la veille de son départ, se trouve très-mal. Une maladie des plus graves le saisit : on désespère de ses jours ; les médecins déclarent que leurs efforts sont inutiles. Les Guise veulent avancer l'exécution du prince de Condé. Le chancelier de L'Hôpital élude leurs instances : leur inquiétude devient extrême ; la terreur s'empare de leurs âmes. Uniquement occupés des malheurs qui menacent leurs têtes, ils conjurent le monarque mourant de se déclarer seul auteur des traitements qu'Antoine et Condé ont soufferts. François II, docile jusques à son dernier moment, fait appeler le roi de Navarre auprès de son lit ; il l'embrasse, et lui dit d'une voix faible : « Mon oncle, la vérité exige que » je vous avoue que c'est de mon propre mouve» ment que j'ai fait arrêter le prince votre frère. » Mes oncles de Guise n'ont pas eu de part à son » emprisonnement. Je vous prie, au nom de la » reine ma mère, d'oublier cette mortification, et » de bannir de votre esprit les impressions fâ» cheuses que vous avez conçues contre eux. »

La haine l'emporte cependant sur les alarmes dans l'âme des Guise ; ils vont trouver Catherine

de Médicis. « Vous êtes perdue, madame, si vous » ne vous hâtez de faire exécuter l'arrêt de mort » rendu contre le prince de Condé. N'épargnez » pas plus long-temps le roi de Navarre, presque » aussi chargé que son frère par les informations » et les dépositions de témoins. Nous vous offrons » tout notre crédit auprès des états généraux. Nous » ferons tout pour qu'ils vous donnent la régence » pendant la minorité de Charles, qui va monter » sur le trône. »

Catherine tombe dans la plus cruelle perplexité; elle ne voit de tous côtés que des périls sans nombre : elle pleure, elle gémit, elle est livrée aux tourments d'une affreuse incertitude. « Je vous » conjure, madame, lui dit la duchesse de Montpensier, de consulter L'Hôpital, l'homme le plus » éclairé et le plus intrépide du royaume. » Le chancelier est mandé : elle lui fait part du conseil des Guise. « Quoi ! madame, s'écrie L'Hôpital indigné, on ose proposer à votre majesté d'abandon» ner à la hache du bourreau le premier prince du » sang, une tête couronnée ! Quel est donc son » crime, si ce n'est d'avoir un frère plus malheu» reux que coupable ? Si on l'arrête, il doit périr ; » car, devenu libre, il vengerait, par des torrents » de sang, l'outrage de sa prison. Mais, madame, » respectons son innocence et sa dignité, suspen» dons l'exécution de l'arrêt rendu contre son frère. » Le sang de nos rois est trop précieux pour le ré» pandre au gré de la haine, de la vengeance et de

» l'ambition. Votre majesté, en agissant ainsi, de-
» viendra l'arbitre de tous les grands du royaume ;
» elle tiendra la balance entre les factions qui dé-
» chirent l'état ; elle les contiendra toutes. Le roi
» de Navarre, trop heureux d'obtenir la vie de son
» frère, vous cédera sans regret ses droits à la ré-
» gence. Vous régnerez sans obstacle et sans con-
» tradiction. » La duchesse de Montpensier rappelle à Catherine la modération et même la faiblesse du roi de Navarre. Catherine veut le voir. Antoine arrive. La duchesse, qui l'attend à la porte du cabinet, lui dit à l'oreille : *Vous êtes mort si vous ne consentez à tout ce qu'on va exiger de vous.*

L'air de Catherine est sévère : « Le roi, dit-elle
» avec hauteur, a dû abandonner à la rigueur
» des lois des sujets téméraires qui avaient osé at-
» tenter à son autorité. Ils auraient depuis long-
» temps cessé de vivre si je n'avais modéré le
» courroux de mon fils, et suspendu le coup fatal.
» Vous avez formé contre MM. de Guise des pro-
» jets de vengeance qui peuvent faire naître des
» maux affreux. » Le roi de Navarre veut répondre.
« Je suis trop bien instruite de tout ce qui s'est
» passé pour ajouter foi à vos paroles ; il faut vous
» résoudre à me céder sur-le-champ, et par écrit,
» tous les droits que vous croyez avoir à la régence
» dont vos fautes vous ont rendu indigne ; il faut
» me promettre de la refuser si elle vous est of-
» ferte par les états généraux ; il faut de plus que

» vous vous portiez à une réconciliation sincère » avec MM. de Guise. »

Antoine de Bourbon signe une renonciation à la régence; Catherine paraît se calmer. « Je déclare » sur mon honneur, dit avec dignité le roi de » Navarre, que les imputations dont on m'a chargé » sont calomnieuses. Loin d'avoir jamais pensé à » rien entreprendre contre l'état, j'ai toujours » pensé que le sort de la maison de Bourbon était » tellement lié avec celui de la monarchie que » l'une ne pouvait périr sans entraîner la perte de » l'autre ; et je demande qu'on me fasse mon » procès, pourvu qu'on se conforme aux lois du » royaume; satisfait de la souveraineté que je dois » à mon mariage, je n'en ai jamais désiré de plus » étendue. Le choix des ministres est indifférent, » pourvu que l'état soit bien gouverné; les plaintes » de la nation opprimée par MM. de Guise ont re- » tenti dans toute l'Europe ; ces étrangers ont » tout fait pour humilier et accabler les princes » du sang. Ma conduite prouve mon innocence : » si j'avais voulu opposer la force à l'injustice, se- » rais-je venu seul et désarmé dans une cour où » dominent MM. de Guise? Quant aux droits que » les lois me donnent à la régence, j'y renonce » aujourd'hui, non que je croie en être déchu par » quelque faute, mais parce que je regarde ce far- » deau comme trop pesant pour moi; en abandon- » nant à votre majesté les rênes du gouvernement, » je me flatte que les princes du sang auront après

» vous, et sous votre autorité, la principale part » au maniement des affaires. J'ai les plus justes » motifs de ressentiment contre MM. de Guise; » mais je consens à tout oublier ; je fais d'autant » plus volontiers ce sacrifice à l'état que le roi » et vous, madame, m'assurez de leur innocence; » si, dans la suite, je découvre qu'ils sont cou- » pables, si mon honneur outragé exige des satis- » factions, je promets de ne pas les poursuivre » par la voie des armes, mais par celle de la jus- » tice. » La reine promet au roi de Navarre de le nommer lieutenant général de la couronne, de ne gouverner que d'après ses conseils et ceux des autres princes du sang, de les faire jouir de tous les honneurs dus à leur naissance. Elle fait ensuite appeler les Guise, les présente au roi de Navarre, et conjure ces princes et Antoine de Bourbon d'oublier des dissensions funestes : ils s'embrassent, et se séparent plus ennemis que jamais.

Les chefs des troupes, agités de nouvelles craintes et de nouvelles espérances, avaient négligé le service militaire; la ville d'Orléans était mal gardée; un grand nombre d'officiers et de gentilshommes dévoués aux Bourbons y avaient pénétré; leur audace égalait leur indignation contre les Guise. On commençait à entendre dire que le moment de la vengeance était arrivé : cette fermentation effraie les Guise. « Si vous élargissez le prince de Condé, » disent-ils à la reine-mère, il fondra comme un » lion furieux sur ses ennemis; il ne vous épargnera

» pas vous-même. » Catherine fait doubler la garde du prince, et prescrit, sous peine de mort, que personne ne puisse arriver jusques à lui qu'en vertu d'un ordre signé de sa main.

(1560) Au milieu de ce grand trouble, François II cesse de vivre. Cette ombre royale si docile à toutes les volontés des Guise s'évanouit sur le trône.

Le connétable de Montmorenci arrive à la tête de huit cents chevaux; parvenu aux portes de la ville, il ne peut contenir sa colère à la vue de ces nombreux soldats placés entre le monarque et le peuple, et qu'il ne veut pas reconnaître pour ces guerriers si valeureux qui ont combattu et vaincu sous ses ordres. « Retirez-vous, leur dit-il d'un ton » terrible, retirez-vous, ou je vous fais tous pendre. » Depuis quand un père a-t-il besoin de la force » et de la terreur pour être obéi par ses enfants? » Ils se dispersent à sa voix redoutable, et il va joindre le roi de Navarre.

Catherine, inspirée par L'Hôpital, cherche à calmer et les Bourbons et les Guise. Elle consent à l'élargissement du prince de Condé; mais, craignant qu'il ne veuille venger ses outrages, elle exige qu'il se retire au château de Ham.

Son inquiétude néanmoins est extrême; d'un côté un grand nombre de courtisans s'empressent autour du roi de Navarre, se vantent d'avoir fait partie de la conspiration d'Amboise, et nomment cette conspiration une entreprise *juste et sainte*.

D'un autre côté on lui dit qu'il ne dépend que du duc de Guise de s'emparer de la couronne. « Il » dispose, ajoute-t-on, de toutes les forces mili- » taires rassemblées à Orléans ou dans les environs » de cette ville; le clergé le regarde comme le dé- » fenseur de la religion catholique; et combien de » partisans n'a-t-il pas parmi les nobles! »

Il imagine de faire à Cléri une sorte de pèlerinage; presque toute la cour le suit à Cléri. Le cardinal de Lorraine le presse de saisir le diadème: François repousse cette fois la domination de son frère; le grand homme reparaît: *Il n'est de Dieu ni de raison*, répond-il au cardinal, *d'usurper le le droit et l'autorité d'autrui.*

Charles IX, l'aîné des frères de François II, n'avait que dix ans. Antoine de Bourbon le fait proclamer roi de France. Le duc de Guise et tous les autres seigneurs lui rendent hommage. Le conseil s'assemble. Le cardinal de Lorraine présente le cachet particulier du feu roi dont il était dépositaire: on le rompt; et le cachet du nouveau monarque est confié à Catherine. L'exercice du pouvoir souverain est dévolu à la reine-mère, et sous ses ordres au roi de Navarre, lieutenant général du royaume. Les gouverneurs des provinces et les chefs militaires s'adresseront à ce prince pour les affaires de leurs provinces ou de leurs corps; le roi de Navarre en fera un rapport à la reine-mère; elles seront ensuite discutées et terminées dans le conseil. Les autres dépêches seront portées à Ca-

therine, qui les communiquera au roi de Navarre : ils se concerteront pour y répondre. Le connétable, l'amiral, le grand-maître, les maréchaux et tous les autres grands officiers jouiront de tous leurs droits.

La reine-mère, pour ménager le roi de Navarre, se contente des fonctions de régente, et n'en prend pas le titre.

On ouvre les états généraux ; plusieurs députés croient que, le roi qui les avait convoqués étant mort, leurs pouvoirs étaient expirés ; mais on rappelle le principe qu'*en France le roi ne meurt jamais.*

L'illustre L'Hôpital prononce alors un discours mémorable : « C'est le roi de Navarre, dit-il, qui a » donné à tous l'exemple magnanime de sacrifier » au bien public ses ressentiments et ses intérêts ; » c'est à lui que nous devons le calme dont la » France jouit après tant d'orages. Maintenir ce » calme précieux et assurer le bonheur public sur » des fondements solides, telle est la tâche qui » doit nous occuper. Et qui peut travailler avec » plus de fruit à ce bonheur public que les états » généraux de France ? Ils peuvent seuls éclairer » l'autorité bienfaisante et paternelle du monarque » dont le devoir indispensable et sacré est d'ouvrir » l'accès du trône au peuple, d'écouter ses doléances, et d'y faire droit. Que l'opprobre s'attache à jamais à ces vils courtisans qui, osant » calomnier la nation auprès du souverain, lui

» font craindre la réunion de ses sujets, comme si
» les Français avaient d'autre intérêt que de vivre
» libres et heureux sous la protection du prince et
» des lois; que cet opprobre éternel punisse ces
» ministres corrompus et corrupteurs, qui en po-
» sant une barrière entre le monarque et ses su-
» jets, s'inquiètent peu de le rendre odieux et
» méprisable, pourvu qu'à l'ombre de son nom
» ils jouissent d'un pouvoir arbitraire et despo-
» tique. Que votre majesté, sire, que les grands
» de votre royaume, que le clergé, la noblesse et
» le peuple ne perdent jamais de vue ces principes
» immuables de justice sans lesquels les nations
» sont toujours malheureuses. On peut être bon
» citoyen sans être catholique. Tous les sujets du
» souverain ont un droit égal à la protection des
» lois et aux avantages de la société; et l'on ne
» doit rejeter de son sein que les factieux de quel-
» que religion qu'ils soient. Demandez, messieurs,
» un concile national pour réformer les abus, les
» désordres et les erreurs. Ce serait un bonheur
» signalé pour la patrie que tous ses enfants vé-
» cussent dans les liens d'une même religion; mais
» on ne doit chercher à opérer cette réunion si
» désirable que par la charité et le bon exemple,
» les seules armes que le divin fondateur du chris-
» tianisme a jugé à propos d'employer. Que les
» Français s'abstiennent donc de prononcer les
» noms de *papistes* et de *huguenots*, de peur que
» ces noms odieux ne deviennent un jour le signal

» de la fureur et du carnage. Le roi, dans la vue de » rétablir ses finances épuisées et de soulager son » peuple, se prépare à faire dans les dépenses de » sa maison toutes les réformes qui ne seront pas » incompatibles avec la majesté du trône : exposez » avec courage tous les abus; tous les règlements » émanés des trois ordres auront la sanction de » l'autorité royale, et deviendront lois de l'état. » La voix de L'Hòpital excite dans l'assemblée une sorte d'enthousiasme sacré.

Jacques de Silly, comte de Rochefort, orateur de la noblesse, et Jean Lange, avocat au parlement de Bordeaux, orateur du tiers état, prononcent les discours les plus violents contre le clergé, attribuent à ses désordres la naissance et les progrès de toutes les hérésies; et le comte de Rochefort, au nom de la noblesse, supplie le roi d'accorder des temples aux protestants.

Jean Quintin, docteur en droit canon et orateur du clergé, prend alors la parole. « L'ancienne discipline, dit-il, est entièrement anéantie, et nous » consentons à ce qu'on s'occupe des moyens de la » rétablir; mais qu'on poursuive sans relâche les » sectaires comme ennemis publics; qu'on les fasse » périr dans les supplices, et qu'on n'épargne pas » davantage les citoyens téméraires qui ont osé » présenter en leur faveur des requêtes *impies et* » *séditieuses*. Le clergé d'ailleurs doit être exempt » de tous les subsides, et nous dénonçons comme

» sacriléges les mains avides qui oseraient toucher
» aux biens des ministres de la religion. »

L'indignation de la noblesse et du tiers-état sont extrêmes; on condamne l'orateur du clergé à faire une réparation publique à l'amiral de Coligny, qui le premier avait présenté une requête en faveur des protestants; et Quintin, objet de l'animadversion publique, mourut bientôt de honte et de douleur.

Les états sont prorogés au mois de mai et ajournés à Pontoise. Le cardinal de Lorraine, irrité du peu de succès de ses projets, se hâte de quitter la cour. Les habitants d'Orléans, qui le détestent, lui crient en termes que la gravité de l'histoire ne permet pas de répéter : *Adieu, monsieur le cardinal; la messe est dite.*

Pendant cette suite d'événements si remarquables, une femme bien supérieure aux têtes couronnées qui régnaient alors en Europe, gouvernait la Grande-Bretagne. Élisabeth, sœur de Marie, avait été proclamée reine d'Angleterre; elle avait fait notifier son avénement, par des ambassadeurs, aux différentes puissances de l'Europe (1558). Elle chargea le chevalier Édouard Kame, ambassadeur à Rome de la feue reine Marie, de faire connaître au pape qu'elle était montée sur le trône de la Grande-Bretagne. Paul IV, toujours prêt à sacrifier les intérêts même de la religion catholique à ses absurdes prétentions relativement à la puissance temporelle des pontifes de Rome, traita Élisabeth

comme il avait traité l'empereur Ferdinand. « L'An» gleterre, répondit-il, est un fief de l'Église ro» maine, et Élisabeth une bâtarde à laquelle de » légitimes concurrents disputent le sceptre; elle » n'aurait pas dû prendre la couronne sans le con» sentement du siége apostolique. Qu'elle suspende » les fonctions de la royauté, et qu'elle attende le » jugement du souverain pontife. » Élisabeth ne s'inquiéta pas beaucoup des menaces du pape.

La mort de Marie avait inspiré à Philippe II d'assez vives alarmes. D'un côté il craignait qu'Élisabeth n'épousât un prince protestant, et que ce mariage ne détruisît en Angleterre tout le crédit de l'Espagne ; et de l'autre il ne savait pas si Henri II, beau-père de Marie Stuart, reine d'Écosse, ne voudrait pas faire valoir les droits de sa belle-fille sur l'Angleterre, et donner à son fils François II les moyens de réunir un jour à la couronne de France celles d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Il imagina de faire offrir sa main à sa belle-sœur la reine Élisabeth, en l'assurant que le pape s'empresserait de leur donner les dispenses nécessaires. La reine refusa la proposition de son beau-frère dans les termes les plus propres à ne lui inspirer aucun ressentiment.

Elle ordonna de presser les négociations pour la paix, prescrivit de fortifier les frontières, fit équiper une flotte nombreuse, chargea le docteur Parker de réformer la liturgie d'Édouard VI, permit à tous ses sujets, par une proclamation, de faire

le service divin en langue vulgaire, ne laissa pas ignorer le désir qu'elle avait de voir beaucoup de protestants au parlement qui allait se réunir, rétablit le marquis de Northampton dans tous ses honneurs, fit plusieurs nominations ou promotions de pairs, et fut couronnée à Westminster par l'évêque de Carlisle, le siége primatial de Cantorbery étant vacant, et l'archevêque d'York ainsi que quelques autres prélats ayant refusé d'assister au couronnement.

Le parlement accorda avec joie à la nouvelle reine le *tonnage* ou un droit sur le port des vaisseaux, le *poundage* ou un subside sur l'entrée et la sortie des marchandises, les premiers fruits et les dîmes de la couronne, et supprima tous les couvents, abbayes, hôpitaux et chantreries fondés depuis le règne d'Édouard VI.

Les communes la supplièrent de se marier. « Je » me regarde, répondit-elle, comme mariée avec » mon peuple; je n'ai pas intention de changer » d'état; et tout mon désir est qu'on puisse mettre » sur ma tombe : *Ici repose une reine qui a vécu* » *et est morte vierge.* »

Le parlement la reconnut pour légitime souveraine, en vertu de l'acte passé dans la trente-cinquième année du règne de son père. Il ordonna de faire le service religieux en langue vulgaire. La suprématie de la souveraine sur l'Église d'Angleterre fut solennellement reconnue. On renouvela tous les actes relatifs à la religion, et passés sous

le règne d'Édouard VI. La nomination aux évêchés fut déclarée une des prérogatives de la couronne, et la reine autorisée à faire exercer sa suprématie par les personnes qu'elle jugerait convenable de choisir : on obligea tous les fonctionnaires publics à jurer de maintenir cette suprématie royale. Il fut défendu, sous les peines les plus sévères, de soutenir aucune autorité étrangère, soit de vive voix, soit par écrit ; on régla que le culte divin serait uniforme. On décida que, lorsqu'un évêché deviendrait vacant, la reine pourrait en prendre les maisons et autres propriétés, en remplaçant ces propriétés et ces maisons par des bénéfices inféodés d'une égale valeur. Sa majesté fut mise en possession de toutes les maisons religieuses, et on déclara juste la condamnation des évêques de la religion romaine sous le règne d'Édouard VI.

Quelques ecclésiastiques ayant attaqué la réformation dans leurs sermons, la reine défendit de prêcher sans une permission scellée du grand sceau. On comptait dans la Grande-Bretagne plus de neuf mille ecclésiastiques qui possédaient des évêchés ou d'autres bénéfices ou prélatures. Quatorze évêques, douze archidiacres, quinze principaux de collèges et quatre-vingts membres environ du clergé inférieur aimèrent mieux renoncer à leurs bénéfices ou à leurs places que d'abandonner la croyance de la religion catholique ; ils furent remplacés par des protestants, et l'Église anglicane fut totalement réformée (1559).

Ce fut après ce grand et si rapide changement que la paix fut signée à Cateau-Cambresis entre la France et l'Angleterre, et que le roi de France Henri II promit de rendre, après huit ans, à la Grande-Bretagne, Calais et les autres villes dont il s'était emparé.

La réformation cependant avait fait de grands progrès en Écosse par une suite des efforts du ministre protestant Jean Knox et de quelques autres amis ou disciples de Calvin. Henri II, guidé et secondé par les Guise, détermina leur sœur Marie de Lorraine, reine douairière et régente d'Écosse, à détruire dans son royaume ce protestantisme qui s'étendait avec tant de force et de rapidité. Elle publia un édit pour proscrire la réforme, convoqua les états de l'Écosse à Stirling, et traita avec tant de rigueur quelques ministres protestants que Knox et ses associés prêchèrent avec la plus grande force contre la religion catholique. Des habitants de Perth, animés par leurs discours, pillèrent les églises, brûlèrent les images, détruisirent le monastère des chartreux. La régente rassembla quelques troupes, et marcha contre Perth; mais, apprenant que le comte de Glencairn et quelques autres seigneurs écossais étaient campés dans les environs de cette ville, et voulaient s'opposer à ses progrès, elle proposa que toutes les disputes relatives à la religion fussent renvoyées à la décision du parlement. Cet arrangement ayant été accepté, et les confédérés ayant congédié leurs troupes, la

reine rétablit la messe dans Perth, et y établit une garnison nombreuse. Le comte d'Argyle et Jacques Stuart, fils naturel de Jacques V et prieur de Saint-André, se déclarèrent alors contre elle, et se joignirent au parti protestant. Les habitans de Cuper, de Saint-André et de plusieurs autres villes renoncerent publiquement à la religion catholique, détruisirent les églises, démolirent les monastères, brûlèrent les archives. Les protestants confédérés s'emparèrent de Perth, de Scone, de Stirling; la régente et deux mille auxiliaires français furent contraints de se retirer à Dunbar. Les Guise, tout-puissants sous leur neveu François II, qui venait de monter sur le trône de France, envoyèrent à la reine, leur sœur, et belle-mère du nouveau monarque, un renfort de trois mille Français. Les confédérés, qui s'étaient donné le nom de *congrégration,* réclamèrent l'assistance de la reine Élisabeth. Cette princesse n'avait pas vu sans une sorte d'inquiétude secrète l'exaltation de leur enthousiasme religieux et la vivacité de leur haine contre tout ce qu'ils regardaient comme une idolâtrie; mais elle n'en crut pas moins devoir les soutenir. Une de ses escadres, commandée par Guillaume Winton, entra dans le golfe de Forth, détruisit plusieurs vaisseaux de guerre français, et harcela vivement les troupes françaises qui étaient en garnison dans l'île d'Inchkeith.

La mort frappa peu de temps après un des plus grands ennemis de la reine d'Angleterre, le pape

Paul IV. Ce pontife s'était rendu si odieux aux Romains par la force tyrannique qu'il avait donnée au tribunal de l'inquisition établi à Rome, d'après ses instances, par le pape Paul III, qu'on fut obligé de l'enterrer pendant la nuit et sans cérémonie, pour soustraire son corps à la violence de la multitude. Mais sa statue fut mise en pièces, jetée dans le Tibre, et le peuple mit le feu au palais de l'inquisition.

Un Milanais, frère du fameux marquis de Marignan, l'un des généraux de Charles-Quint, fut élu souverain pontife, et prit le nom de Pie IV; il s'empressa de pardonner ceux qui avaient outragé la mémoire de son prédécesseur. Mais, entièrement dévoué au roi d'Espagne, Philippe II, son caractère indulgent céda, suivant Muratori, à la haine de Philippe contre les Caraffe, qui s'étaient vantés de faire perdre à ce monarque le royaume de Naples. On arrêta deux neveux de Paul IV et un petit-neveu de ce pontife; ils étaient accusés d'avoir commis de grands excès sous le pontificat de leur oncle. Une commission les jugea. Le cardinal Charles Caraffe fut étranglé dans sa prison. Jean Caraffe, duc de Palliano, autre neveu de Paul IV, eut la tête tranchée dans la prison de Torre di Nova; et le cardinal Alphonse Carrare, petit-neveu du dernier pape, fut condamné à une grosse amende.

Cette soumission de Pie IV à Philippe II, son successeur, lui faisait partager d'autant plus les passions politiques de ce monarque, que le roi

d'Espagne commençait de chercher à détruire la religion réformée dans les Pays-Bas, dont il avait d'ailleurs médité la servitude. Ce prince avait mis des garnisons espagnoles dans les principales villes de ces Pays-Bas contre les priviléges de ces provinces. Partant pour l'Espagne il avait laissé le gouvernement de la Belgique à sa tante Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, et placé à la tête du conseil de cette princesse le cardinal de Granvelle. Le choix de ce cardinal, ennemi déclaré du prince d'Orange et du comte d'Egmont, ainsi que la nomination de la duchesse, avaient rempli de ressentiment le comte d'Egmont et le prince d'Orange, qui avaient aspiré au gouvernement de leur patrie. Mais Philippe n'imaginait pas qu'on pût résister à sa toute-puissance; et ne concevant aucune crainte relativement à la tranquillité de la Belgique, il ne paraissait occupé que de son antipathie contre la nouvelle reine d'Angleterre, qui avait non-seulement refusé sa main, mais encore rétabli la religion réformée dans ses états.

Élisabeth avait donc pour ennemis le roi d'Espagne, le pape, le roi de France que conduisaient les frères de la régente d'Écosse, et Marie Stuart, qui réclamait la couronne d'Angleterre, en vertu de titres que beaucoup d'Anglais reconnaissaient en secret. Les Irlandais étaient d'ailleurs aveuglément dévoués à l'autorité papale, et les catholiques d'Angleterre détestaient son gouvernement. Au milieu de ces dangers elle adopta deux règles

de conduite remarquables; elle résolut de ne rien négliger pour obtenir des Anglais cette affection si nécessaire à la stabilité des trônes, et pour occuper ses ennemis hors de la Grande-Bretagne. Douée d'une grande pénétration, elle choisit de bons ministres, ordonna d'administrer la justice avec impartialité, régla les dépenses avec économie, et saisit toutes les occasions de témoigner aux Anglais une grande affection.

Les Français, envoyés en Écosse par les Guise, cessèrent de poursuivre les lords de *la congrégation* au milieu des montagnes et des marais, et retournèrent à Leith qu'ils avaient fortifié. Les confédérés se réunirent auprès d'Heddington à huit mille Anglais, commandés par le lord Gray. La régente, craignant d'être assiégée dans Leith, se retira au château d'Édimbourg, et Leith fut en effet investi bientôt après par les Anglais et les lords de *la congrégation*. Le siége commença; mais les Français défendirent la place avec une grande bravoure; la régente put néanmoins montrer à ses frères combien le système auquel ils l'avaient forcée de renoncer eût été préférable. Réunissant l'amour de la justice au génie élevé de sa famille, elle aurait voulu n'employer, pour calmer l'agitation du peuple, l'exaltation des ministres du culte, et l'effervescence des passions des lords, que la raison, la modération et la douceur; elle n'avait eu recours à la force et à la menace que pour obéir aux Guise. Elle leur avait souvent écrit que le seul

moyen de conserver l'ancienne religion était de laisser aux Écossais la plus grande liberté de conscience; et elle avait été profondément affligée toutes les fois que les recommandations ou plutôt les ordres de ses frères, sans le secours desquels elle ne croyait pas pouvoir conserver la couronne de sa fille, l'avaient obligée à paraître manquer à sa parole. Ses nouvelles instances et les mauvais succès des conseils des Guise n'auraient peut-être pas déterminé ces princes à laisser la reine Marie de Lorraine adopter une manière de gouverner trop opposée à leurs idées despotiques, si les intérêts de leur ambition ne les avait pas engagés à retirer les troupes françaises d'Écosse. La France envoya Jean de Montluc, évêque de Valence, et le comte de Randan, pour négocier la paix avec Élisabeth et les confédérés d'Écosse. La reine d'Angleterre nomme plénipotentiaires le docteur Wotton et le secrétaire d'état Cécil. Les conférences s'ouvrirent à Édimbourg; on convint d'abord d'une trêve pendant laquelle la reine régente cessa de vivre; et on adopta ensuite les dispositions suivantes : « Les » troupes françaises seront transportées en France » dans vingt jours, et sur des vaisseaux anglais. » Les fortifications de Leith et de Dunbar seront » démolies; le roi et la reine d'Ecosse accorderont » aux confédérés une amnistie dont on demandera » la confirmation au parlement. Ils cesseront de » porter les armes et les titres des souverains de » l'Angleterre et de l'Irlande. Les actes expédiés

» avec ces titres seront changés ou annulés. Le roi » et la reine d'Écosse confirmeront les concessions » qui seront faites par les plénipotentiaires français » aux confédérés écossais. »

Le parlement d'Écosse approuva l'amnistie, et fit diverses lois favorables à la réformation. François II et Marie Stuart sanctionnèrent ces lois; mais les Guise, leurs oncles, les empêchèrent de ratifier le traité dans lequel plusieurs articles avaient été réglés avec les confédérés comme s'ils avaient été une puissance indépendante. La reine Élisabeth ne douta pas que l'intention des Guise ne fût de lui ôter un jour la couronne d'Angleterre; et dès ce moment elle ne vit plus dans leur nièce qu'une redoutable rivale.

Cette jeune Marie Stuart, si belle et si remplie de charmes, étant devenue veuve de François II, fut obligée de quitter cette France qui lui était si chère, et de retourner en Écosse, où elle devait porter la couronne de ses pères. La France était devenue en quelque sorte sa patrie. Elle exprima ses regrets de la manière la plus touchante en se séparant de ceux qu'elle aimait. Ses larmes coulèrent sur le rivage qu'elle ne devait plus revoir; et au moment où ce rivage allait disparaître à sa vue, elle adressa à cette belle France les plus tendres et les plus tristes adieux (1561).

Elle n'avait que dix-neuf ans, et néanmoins son courage ne l'abandonna pas; la reine Élisabeth avait refusé de lui donner un sauf-conduit avant

qu'elle n'eût ratifié le traité d'Edimbourg; elle avait même envoyé une escadre pour enlever Marie; mais la reine d'Écosse, traversant la mer avec audace, ne doutant pas de sa fortune, et favorisée par un brouillard, échappa à l'escadre anglaise, arriva à Leith, et fut reçue au milieu des acclamations. Sa politique égala sa bonté; elle montra la plus grande confiance aux chefs des protestants, et confia l'exercice de son autorité à son frère naturel Jacques Stuart, prieur de Saint-André, qu'elle créa comte de Murrai, et au secrétaire d'état Ledington, qui jouissait d'une grande estime parmi les Écossais. Paraissant oublier le refus du sauf-conduit, et les ordres donnés à l'escadre anglaise, elle envoya à Élisabeth un ambassadeur chargé de lui annoncer son arrivée dans ses états, et de lui demander son amitié. Les lords d'Écosse écrivirent aussi à la reine d'Angleterre pour l'engager à déclarer Marie Stuart petite-fille d'une sœur de Henri VIII, son héritière présomptive, et pour établir ainsi entre les deux royaumes l'union la plus heureuse.

La reine d'Angleterre commença par se plaindre de ce que Marie n'avait pas ratifié le traité d'Édimbourg, parut agréer néanmoins la réponse de l'ambassadeur qui dit que Marie n'avait pas eu le temps de s'occuper d'un objet aussi important, et s'empressa d'ajouter : « Je n'ai point l'intention de pri- » ver la reine d'Écosse de son droit; mais je ne veux » pas lui donner le pouvoir de m'enlever ma cou-

» ronne. J'espère qu'elle me fera une satisfaction
» convenable pour avoir usurpé mes armes et mon
» titre; je correspondrai volontiers avec elle, et je
» lui donnerai avec plaisir des témoignages de l'a-
» mitié qui nous lie. »

Le pape, cependant, avait nommé nonce en Angleterre l'abbé Martinengo. Ce nonce devait notifier à la reine la continuation du concile de Trente, et lui demander d'envoyer à ce concile quelques évêques anglais. Élisabeth lui fit défendre d'entrer dans le royaume, et ordonna qu'on lui répondît qu'elle n'avait rien à démêler avec le pape, qu'elle désirait vivement la réunion d'un concile œcuménique, mais qu'elle ne reconnaîtrait jamais celui qui serait convoqué par l'évêque de Rome, dont la puissance n'était pas plus étendue que celle d'un autre évêque.

Le roi d'Espagne se déclarait chaque jour davantage l'ennemi d'Élisabeth. Il pressait le pape de prononcer contre elle une sentence d'excommunication, traitait avec mépris les ambassadeurs de la reine, et avait permis à l'inquisition de poursuivre des marchands anglais dans ses états d'Espagne. Élisabeth équipa une flotte nombreuse, fit élever plusieurs forts pour la défense des ports de mer, augmenta les garnisons des places importantes, étendit les fortifications de Berwick, entretint la milice nationale dans l'exercice des armes, encouragea le commerce, protégea les manufactures, et pour s'attacher de plus en plus les Anglais, prit

de nouvelles mesures pour la distribution la plus impartiale de la justice, continua de diminuer les dépenses de sa maison, et ne demanda aucun subside.

Elle fut instruite que, malgré tous ses soins, les catholiques d'Angleterre formaient de grands projets pour le rétablissement de leur religion; on lui apprit que le comte et la comtesse de Lennox avaient à ce sujet une correspondance secrète avec Marie Stuart. Elle fit renfermer le comte et la comtesse dans la Tour de Londres (1562.) Elle découvrit ensuite qu'Arthur de la Pole, neveu du cardinal Polus, Edmond frère d'Arthur, et Antoine Fortesme, étaient à la tête d'une conspiration. Ils devaient passer dans le pays de Galles; les Guise devaient leur fournir cinq mille hommes. Marie Stuart aurait été proclamée reine d'Angleterre, et Arthur de la Pole déclaré duc de Clarence.

Arrêtés avec leurs complices, les conspirateurs protestèrent qu'ils ne devaient exécuter leur projet qu'après la mort d'Élisabeth, qui, suivant la prédiction de deux prétendus astrologues, ne devait vivre que jusques au printemps. On les condamna, mais la reine leur accorda leur grâce.

Bientôt Élisabeth saisit avec empressement une occasion des plus favorables de protéger la réformation sur le continent, et d'entretenir en France des divisions qui lui paraissaient utiles à sa sûreté.

La cour de France s'était rendue à Fontainebleau. Le roi de Navarre se plaignait avec amer-

tume de trouver dans les Guise la même hauteur qu'avant la pacification. Ils ne cessaient, disait-il, de le dépouiller des droits de lieutenant général de la couronne, supérieurs même à ceux de connétable. Ne pouvant plus supporter les arrogantes prétentions du duc de Guise, il déclare à la reine-mère que le duc, ou lui, doivent s'éloigner de la cour, quitte cette princesse, se dispose à partir pour Paris avec les princes du sang, le connétable, l'amiral, presque tous les grands du royaume, et ne dissimule pas son intention de se faire déclarer régent. La reine-mère, très-alarmée, mande le connétable. Il trouve à côté de cette princesse le jeune roi, qui lui ordonne de demeurer auprès de sa personne, pour la défendre. « Si vous refusez de » m'obéir, ajoute-t-il d'après les recommandations » que sa mère lui avait faites, je vous demanderai » un jour un compte sévère de votre conduite. » Le vieux Montmorenci ne peut voir qu'avec une vive émotion le fils et le petit-fils de rois ses bienfaiteurs; il s'attendrit, et promet de ne pas l'abandonner.

Le roi de Navarre, en apprenant du connétable la parole qu'il vient de donner, diffère son départ.

Les états de l'Ile-de-France, assemblés à Paris pour dresser les instructions de leurs députés aux états généraux, soutiennent que la régence appartient au roi de Navarre, en vertu des lois fondamentales de la monarchie : « La reine, disent-ils, » n'a droit qu'à la tutelle du roi son fils. Les prin-

» ces du sang ne peuvent pas céder leurs droits à ce » sujet; les états généraux, ajoutent les états de » l'Ile-de-France, doivent disposer pendant la mino- » rité du monarque des grandes charges de la cou- » ronne, et demander aux ministres un compte » exact de leur administration; il faut qu'ils ré- » clament pour l'état les dons excessifs accordés » par Henri II. » Catherine avait l'esprit d'intrigue, mais sa politique n'était pas assez élevée, ni par conséquent assez prévoyante; elle réunissait trop peu de connaissances; elle n'avait pas fait de la France, sa patrie : la conservation et l'agrandissement de son pouvoir était le seul objet de ses désirs; elle ne cherchait à voir que ce qui pouvait le maintenir ou le détruire, et ses alarmes devaient se renouveler d'autant plus souvent qu'elle était bien loin de connaître les véritables moyens de rendre son autorité inattaquable. Les délibérations des états de l'Ile-de-France l'effraient; elle ne doute pas que l'esprit qui les anime ne se manifeste avec plus de force encore dans les états généraux; elle croit que l'appui des Bourbons va lui devenir nécessaire; elle souhaite ardemment de se réconcilier avec le roi de Navarre : le connétable de Montmorenci travaille avec tant de force à procurer une réunion sans laquelle la guerre civile lui paraît inévitable, qu'il parvient à l'obtenir. Le roi de Navarre est de nouveau reconnu lieutenant général du royaume; la reine-mère promet de ne donner aucune décision importante qu'avec le consentement

d'Antoine de Bourbon. Ce nouvel arrangement est souscrit par tous les membres du conseil; le duc de Guise lui-même, commençant, suivant un historien, *à s'humilier devant le roi de Navarre*, signe cette convention; et le roi ordonne au parlement de publier *l'accord et la parfaite intelligence* qui règnent entre sa mère et les princes du sang.

Catherine s'empresse d'appeler à Fontainebleau le prince de Condé; il y arrive accompagné seulement de son beau-frère, le comte de La Rochefoucauld, et de M. de Sénarpont; le roi et la reine-mère le comblent de caresses; il entre au conseil, et avant de prendre séance il demande au chancelier si, dans la procédure illégale intentée contre lui, on avait trouvé quelque charge qui lui fût contraire. « Aucune, » répond L'Hôpital. On lit alors un arrêt par lequel le roi déclare qu'il est pleinement *informé et assuré* de l'innocence de son cousin, et lui permet de poursuivre devant la cour des pairs une plus ample déclaration de son innocence. Cet arrêt est envoyé à tous les ambassadeurs des puissances étrangères.

Antoine de Bourbon se croit alors le maître de la France; il se vante d'assurer bientôt le triomphe de la religion protestante dans tout le royaume. Catherine n'ose s'opposer à ses vues; on ne parle à la cour que de réforme; on s'entretient dans toutes les réunions des matières de controverse; les nobles, ruinés par leur luxe, leur inconduite, ou les dépenses de la guerre, espèrent rentrer dans les riches

domaines que leurs ancêtres ont donnés aux églises, et dont les ministres protestants, satisfaits de modiques salaires, seront toujours bien loin de réclamer la possession; on tourne en ridicule les cérémonies et les usages du culte catholique; le roi de Navarre, le prince de Condé, l'amiral de Coligny réunissent leurs coreligionnaires dans les appartements qui leur ont été donnés, et qui font partie des maisons royales.

Les Guise consternés gardent le silence. Le mouvement de la révolution religieuse s'accélère rapidement; Catherine imagine de se servir de ce grand changement pour enlever aux Bourbons l'appui du connétable; elle réveille tous ses sentiments religieux, ranime tous les souvenirs de sa jeunesse, rappelle tous les préceptes qu'on a prêchés si souvent devant lui, excite son zèle, l'enflamme, et réclame en faveur de l'ancien culte que sa position particulière et l'âge de son fils ne lui donnent pas le pouvoir de défendre, toute l'énergie et toute l'ardeur du *premier baron chrétien*.

Montmorenci s'élève avec force contre les innovations, contre les ministres du nouveau culte qui veulent remplacer l'ancien clergé, contre les déserteurs de la foi de leurs pères; bientôt il s'aperçoit qu'il est joué par la reine-mère, la soupçonne d'être protestante en secret, conçoit de plus grandes alarmes pour la religion qu'il veut soutenir, croit ne pouvoir la sauver qu'avec le secours des Guise, sacrifie tous ses ressentiments, re-

jette les prières de son fils aîné et de ses neveux les Coligny, repousse leurs prédictions sinistres, et, irrité d'ailleurs de ce que les états de l'Ile-de-France l'ont compris parmi ces favoris que Henri II avait accablés de dons scandaleux, il s'abandonne sans défense à toutes les manœuvres de la duchesse de Valentinois et du maréchal de Saint-André, et forme, avec le duc de Guise et ce maréchal de France, un trop fameux triumvirat.

Catherine, effrayée par ce triumvirat qu'elle n'avait pas prévu, ne voit plus de salut pour sa puissance que dans une liaison intime avec les Bourbons, change de nouveau de système, cherche à gagner de plus en plus le roi de Navarre, flatte ses passions, caresse ses faiblesses, et se dégrade au point de favoriser une intrigue amoureuse d'Antoine avec une de ses filles d'honneur qui le séduit, le trompe, lui dérobe ses secrets, et le gouverne sans qu'il s'en doute, d'après les instructions de la reine-mère.

Charles IX est sacré; le prince de Condé ne croit pas que la religion qu'il professe lui permette d'assister au sacre; il poursuit sa justification devant la cour des pairs.

La procédure dure trois mois; plusieurs témoins qui avaient déposé contre le prince s'enfuient; d'autres se rétractent; quelques-uns sont convaincus de faux. Condé se présente une seconde fois devant les princes du sang, les pairs, les cardinaux, les grands officiers de la couronne

et toutes les chambres du parlement. Le président Baillet prononce un arrêt qui décharge le prince des crimes qui lui ont été imputés, et l'autorise à poursuivre ses accusateurs.

La reine-mère et son conseil craignirent que, malgré ce triomphe, le prince de Condé n'attaquât le duc de Guise, et ne commençât ainsi, même sans le vouloir, une funeste guerre civile. Catherine entreprit de les réconcilier; Condé résista long-temps à ses instances; il consentit enfin à ce qu'elle lui proposa. Une réunion solennelle eut lieu. « J'ai » convoqué, dit le roi à sa mère, les princes, les » pairs, les grands officiers de la couronne et les » chevaliers de l'ordre pour terminer en leur pré» sence la querelle élevée entre le prince de Condé » et le duc de Guise. Je les crois trop attachés à ma » personne et au bien de mon royaume pour » tromper mon espoir et celui de toute la France. » J'ordonne au duc de Guise de s'expliquer avec » franchise sur ce qui s'est passé à Orléans. » *Sire*, répondit le duc, *puisqu'il vous plaît que j'éclaircisse M. le prince de l'opinion qu'il a, je lui dirai ce qui en est. Monsieur,* ajouta-t-il en se tournant vers le prince, *je n'ai ni ne voudrais avoir mis en avant aucune chose qui fût contre votre honneur, et je n'ai été auteur, motif ni instigateur de votre prison. — Je tiens,* dit le prince, *pour méchants et scélérats celui ou ceux qui en ont été cause. — Je le crois de même,* repartit le duc, *mais cela ne me touche en rien.* Le roi ordonna aux deux rivaux de

s'embrasser; mais la haine resta dans leurs cœurs.

Le roi de Navarre présenta au roi une requête des protestants, qui demandaient la liberté de conscience. Les princes, les pairs, les grands officiers de la couronne et les chevaliers de l'ordre furent mandés au parlement; la requête fut renvoyée à cette grande assemblée. « Ce n'est pas de matière de religion que nous devons nous occuper, » dit le chancelier de L'Hôpital; la décision de ces » objets n'appartient qu'à un concile : mais il s'agit » de savoir s'il faut confirmer les lois portées contre les protestants, ou leur en substituer de nouvelles; si nous devons réconcilier nos concitoyens, et leur donner la paix ou leur laisser des » armes pour s'égorger. En vain dirait-on que l'autorité ne doit jamais reculer : c'est une maxime » pernicieuse. Les lois n'ayant été instituées que » pour le bonheur de la société, le législateur peut » et doit les changer lorsqu'elles sont inutiles, insuffisantes ou nuisibles. A l'exemple d'un sage pilote, qui varie souvent la manœuvre pour garantir son vaisseau de la tempête et des écueils, un » roi est dans l'obligation indispensable de réformer le système politique toutes les fois que le » besoin de ses sujets l'exige. S'il était vrai que les » édits publiés contre la réforme fussent une cause » principale des maux qui dévorent la France, il » faudrait révoquer au plus tôt ces édits. Le royaume » est menacé d'un embrasement universel; le mal est » pressant; les remèdes doivent être aussi prompts

» qu'efficaces. » La majorité de l'assemblée fut d'avis de punir de mort les hérétiques, et de donner aux tribunaux ecclésiastiques la connaissance des délits relatifs à la religion.

Quel ne fut pas l'étonnement du prince de Condé et de l'amiral de Coligny! Le chancelier partagea ce qu'ils éprouvèrent : obligé de rédiger l'édit qui devait suivre la délibération de la cour des pairs, il borna au bannissement la peine des réfractaires, et fit adopter à la reine et au parlement un projet de conférence publique entre les évêques et les principaux ministres protestants. Un grand nombre de prélats s'opposèrent à une conférence qui devait les faire descendre de leur tribunal pour lutter, comme dans une arène, avec ceux qu'ils avaient déjà condamnés et dévoués à l'anathème. Mais le cardinal de Lorraine, ne doutant pas des effets de son érudition et de son éloquence, et ne voulant pas renoncer au nouveau crédit que lui donnerait la victoire éclatante à laquelle il s'attendait, engagea ses collègues à consentir à la conférence; et l'on décida que le colloque aurait lieu à Poissy.

Cependant les états généraux s'ouvrent à Pontoise; ils prétendent que la régence de l'état ne peut appartenir qu'au roi de Navarre; et ce n'est qu'à force d'instances que ce prince, séduit par la reine-mère et trop livré aux charmes des plaisirs, obtient des états que Catherine conserverait l'autorité suprême, conformément au traité qu'il avait signé avec cette princesse. L'orateur du tiers-état

s'élève avec force contre la corruption des ecclésiastiques, propose de leur ôter la plus grande partie de leurs revenus, d'employer ces biens à des œuvres de charité et à l'acquittement de la dette nationale, de les priver d'une juridiction incompatible avec leur ministère, et, en attendant un concile national présidé par le roi ou par les princes de son sang, de permettre aux réformés de s'assembler sous l'autorité des magistrats. L'orateur de la noblesse parle avec la même chaleur contre les ecclésiastiques. Celui du clergé exhorte le roi à soutenir la religion comme le plus ferme appui de son trône, à protéger ses ministres, et même à augmenter leurs priviléges et leur puissance, afin de contenir plus sûrement les peuples dans le devoir et la soumission : sa voix est étouffée par de violents murmures.

On propose de vendre les biens du clergé, évalués à cent vingt millions, d'en placer le tiers en rentes perpétuelles à douze pour cent, de donner ces rentes aux ecclésiastiques dont cet arrangement ne diminuerait pas les revenus, d'employer le second tiers au paiement de la dette nationale, de réunir le troisième tiers à la couronne, et de donner ainsi au monarque un grand moyen de soulager le peuple.

L'Hôpital demande que le clergé soit chargé de payer la dette publique. Il exige des bénéfices, une déclaration précise de leurs biens, et, malgré leurs plaintes, fait saisir le temporel de ceux qui

ne fournissent pas cette déclaration; il oblige les évêques à résider dans leurs diocèses; et le parlement de Paris fait vendre les meubles des prélats qui, suivant cette compagnie, abandonnent leurs troupeaux à des mercenaires, pour consumer dans le luxe et les plaisirs scandaleux de la capitale des richesses qu'ils veulent faire regarder comme sacrées.

Attaqué dans ses mœurs, ses biens et son autorité, le clergé voit qu'il ne peut pas braver l'orage : il donne au roi seize millions.

Catherine avait annoncé au pape Pie IV le colloque de Poissy : elle lui avait proposé de grands moyens de conciliation. « Il faudrait, lui avait-» elle écrit, supprimer les images condamnées par » Dieu même et désapprouvées par saint Grégoire, » abolir les exorcismes dans l'administration des » sacrements, renoncer à la *Fête-Dieu* nouvelle-» ment introduite, ne pas s'obstiner à suivre la dé-» cision du concile de Constance, dont l'autorité » ne doit pas être préférée à celle de Jésus-Christ, » rétablir l'ancien usage de communier sous les » deux espèces sans distinction de personne, ces-» ser d'employer dans la liturgie une langue étran-» gère et inconnue à la plupart des fidèles, qui doi-» vent prendre autant de part aux prières que les » prêtres et les savants. Les novateurs ne profes-» sent pas d'ailleurs des opinions monstrueuses ni » contraires aux douze articles du symbole et à » l'interprétation de ces articles par sept conciles » œcuméniques : il faut donc les recevoir dans la

» communion de l'Église, quoiqu'ils diffèrent des » autres chrétiens sur quelques points d'une moin» dre importance. L'indulgence dont on usera à » leur égard préparera une réunion générale; elle » facilitera même celle des Grecs schismatiques » avec les orthodoxes, et vous conserverez tou» jours votre prééminence et vos droits sacrés. »

Le pape frémit en lisant cette lettre à laquelle il était loin de s'attendre, regarda la foi de Catherine comme très-suspecte; et, redoutant son influence plus que celle des souverains ouvertement déclarés contre la cour de Rome, il crut devoir envoyer en France le cardinal de Ferrare, en qualité de légat, lui confia dans toute leur plénitude les pouvoirs apostoliques, et lui recommanda de se concerter avec l'ambassadeur d'Espagne, les Guise et le connétable de Montmorenci pour détacher, à quelque prix que ce fût, le roi de Navarre du parti des protestants, et l'opposer à la reine-mère qui lui inspirait de vives alarmes.

Ce cardinal, oncle de la duchesse de Guise, et frère du duc de Ferrare qui avait épousé une fille de Louis XII, réunissait les qualités d'homme d'état à celles de théologien. Il avait reçu dans le temps le titre de protecteur des églises de France, et possédait dans le royaume l'archevêché de Lyon, celui d'Auch, celui d'Arles, l'évêché d'Autun et huit abbayes des plus riches. A peine parut-il à la cour, qu'il fut l'objet d'un grand nombre

de satires ; on publia l'histoire des amours incestueux du pape Alexandre VI avec Lucrèce Borgia, fille de ce pontife, et mère du cardinal de Ferrare ; un grand nombre de laquais et même de pages insultèrent les théologiens et les moines qui formaient le cortége du légat ; la vue de son porte-croix fit crier la multitude avec tant de force *au renard, au renard!* qu'il n'osa plus faire porter devant lui cette croix symbole de sa dignité ; il dévora en silence les injures et les épigrammes, et porta même la complaisance jusques à assister au prêche dans l'appartement de cette princesse.

La reine-mère décida cependant, à la prière des protestants, que les évêques paraîtraient au colloque de Poissy, comme parties, et non comme juges ; que le roi et son conseil présideraient aux conférences, que les points de controverse ne seraient jugés que d'après l'autorité de l'Écriture sainte ; et elle voulut qu'un des quatre secrétaires d'état rédigeât le procès-verbal des séances.

Le colloque s'ouvre ; on voit réunis cinq cardinaux, quarante évêques, plusieurs docteurs de l'Église romaine ; le roi préside l'assemblée ; autour de lui sont : la reine-mère, la reine de Navarre, les princes du sang, les grands officiers de la couronne, les membres du conseil, les ambassadeurs, les chevaliers de l'ordre, les principaux magistrats, les dames de la cour. Le duc de Guise et le marquis de La Ferté, capitaines des gardes-du-corps,

introduisent les ministres protestants; à leur tête est Théodore de Bèze, et presque tous les députés de la chambre de la noblesse des états généraux, accompagnent ces ministres. On les arrête auprès d'une barrière, malgré la décision de la reine-mère, et ils se tiennent debout et découverts comme pour attendre les paroles des évêques qui veulent résoudre leurs doutes et répondre à leurs objections. Théodore de Bèze se met à genoux avec ses collègues, invoque la divinité, se relève, et parle avec une grande éloquence. Plusieurs séances se succèdent : on ne s'accorde sur aucun article; les catholiques et les protestants se retirent plus aigris que jamais; les réformés se croient victorieux, ils s'emparent dans beaucoup d'endroits, des églises et des domaines du clergé.

L'Espagnol Jacques Lainez avait succédé à saint Ignace dans la place de général des jésuites. Véritable auteur des constitutions de son ordre, doué d'une grande pénétration, d'un esprit très-délié, d'une politique très-étendue, il s'était fait déférer, dans la première congrégation qu'il avait tenue, le généralat perpétuel, l'autorité absolue, le droit d'avoir des prisons. Venu au colloque de Poissy, il avait reproché à la reine-mère d'avoir indiqué des conférences publiques sur des matières dont la connaissance n'appartenait qu'au pape et aux évêques; les catholiques célèbrent avec enthousiasme son zèle et ses lumières. On accuse à Rome le chancelier de L'Hôpital de prévarication, d'hé-

résie et d'impiété ; on ose le menacer de le citer à l'inquisition.

La reine-mère, toujours si facile à concevoir des craintes, tremble en voyant les chefs des catholiques de France protégés par son gendre Philippe II, ce souverain si ambitieux, si sombre, si jaloux, et aussi cruel que si le fanatisme affecté par sa politique eût régné dans son âme ; elle lui envoie Jacques de Montbéron, seigneur d'Auzance ; Philippe lui fait attendre long-temps une audience très-courte, et le renvoie au duc d'Albe, son ministre. « Le roi, dit le duc d'Albe à Montbéron, est indigné de l'indulgence coupable » qu'on accorde en France aux hérétiques. On ne » pourra apaiser sa colère qu'en immolant à la » religion tous les novateurs, sans égard au rang » ni à la naissance ; si la reine-mère manque à un » devoir aussi sacré, le roi d'Espagne, sensible aux » plaintes des catholiques, les soutiendra de toute » sa puissance ; il sacrifiera avec joie dans cette » sainte entreprise, ses richesses, ses troupes et sa » propre vie. Vous insistez sur la restitution de la » Navarre ; il sera temps d'y penser lorsque Antoine de Bourbon aura déclaré une guerre mortelle aux hérétiques, et surtout à leur chef, son » frère le prince de Condé. »

Et quels affreux secrets ne sont pas dévoilés à Montbéron après cette réponse si cruellement insolente ! Il découvre que les grands de la faction dite catholique n'ont pas rougi d'implorer l'as-

sistance du roi d'Espagne, et que le duc de Guise et Saint-André ont été aveuglés au point d'offrir la couronne de France à l'étranger Philippe, pour prix de ses perfides secours.

Le chambellan du roi de Navarre, séduit par les Guise et leur faction, tâche de persuader à ce prince que Charles IX et ses deux frères n'ont pas reçu une constitution plus saine que le feu roi. « Ils sont sujets, comme lui, à des maladies dan» gereuses. S'ils viennent à mourir, la couronne » vous appartient; mais pouvez-vous vous flatter » que la plus grande partie de la nation obéisse à » un roi hérétique? Le roi d'Espagne, d'ailleurs, » est prêt, si vous cessez de protéger le parti des » protestants, à vous céder la Sardaigne, en dé» dommagement de la haute Navarre et de la bar» rière des Pyrénées qu'il ne veut pas abandonner. » Maître de cette île, avec quelle facilité ne pour» riez-vous pas, reunissant les forces de France, » d'Espagne et de Rome, conquérir les royaumes » d'Alger, de Tunis, de Tripoli, et fonder un » vaste empire dans le nord de l'Afrique? » Le légat et l'ambassadeur accourent chez le roi de Navarre et lui promettent de le mettre sans délai en possession de la Sardaigne. Sa tête est trop faible, et son ambition trop forte, pour résister long-temps à ces attaques; il hésite néanmoins encore : le légat lui promet de faire casser, s'il le veut, son mariage avec Jeanne d'Albret; et les Guise lui proposent d'épouser leur nièce, la belle Marie

Stuart, qui lui portera en dot le royaume d'Écosse et ses droits sur l'Angleterre. Il ne veut pas se séparer de la mère de ses enfants; mais on a recours à un moyen qui réussit presque toujours avec les hommes médiocres : on s'adresse à sa vanité, on excite sa jalousie : on lui dit que le prince de Condé est le héros des novateurs; les nobles protestants ne jurent que par lui; ils le proclament le plus grand homme de France; ils ne veulent marcher que sous ses ordres. Le roi de Navarre se croit méprisé; et un sentiment bien peu digne du premier prince du sang de France le livre à ses ennemis.

Les protestants, furieux contre le roi de Navarre, l'accablent de satires, le couvrent d'imprécations, le nomment *l'apostat*, lui prédisent que les catholiques lui réservent le sort le plus funeste; il s'irrite contre eux, les hait, chasse les Coligny de la cour, persécute sa femme, lui défend d'aller à l'assemblée des réformés, qui se tient chez le prince de Condé, et veut la forcer à entendre la messe.

Catherine de Médicis tremble devant le pouvoir des triumvirs, accru de toute la puissance du lieutenant général du royaume; elle croit les voir s'emparer de la personne du roi, la dépouiller de l'autorité suprême, et la chasser du royaume. Elle a recours au prince de Condé, lui donne des marques de la plus grande confiance, et réclame son appui. « Je vous réponds de la soumission et du » zèle des réformés, lui dit le prince, si vous leur » accordez enfin la liberté de conscience, le seul

» bien auquel ils aspirent; n'ayant plus rien à dé-
» sirer des bontés de votre majesté, ils se feront un
» devoir sacré de prodiguer pour elle leur fortune
» et leur sang. »

La reine-mère croit le prince, et L'Hôpital est chargé de remplir les désirs de Condé.

Ce grand homme réunit à Saint-Germain-en-Laye des députés de tous les parlements du royaume, les princes du sang, les pairs, les grands officiers de la couronne, les conseillers d'état, et les chevaliers de l'ordre. Le duc de Guise et le connétable de Montmorenci se retirent dans leurs terres, pour ne pas assister à cette réunion. Le roi préside l'assemblée. « Vous connaissez, dit le chan-
» celier, l'origine de la religion réformée, et les
» causes de ses progrès. Combien serait funeste
» l'avis de ceux qui voudraient engager le roi à se
» mettre à la tête d'un parti, pour exterminer
» l'autre! Où prendrait-il des soldats? parmi ses
» sujets. Contre qui les mènerait-il? contre ses su-
» jets. Quel sang coulerait? celui de ses sujets. Don-
» ner au roi cet affreux conseil, n'est-ce pas lui
» proposer de se servir d'un de ses bras pour cou-
per l'autre? Et quel serait le fruit de la victoire?
» Ne faudrait-il pas pleurer également sur les vain-
» queurs et sur les vaincus? Une fatale expérience
» n'a que trop convaincu de l'inefficacité des re-
» mèdes violents. Toutes les voies de rigueur ont
» été épuisées; qu'en est-il résulté? des meurtres,
» des séditions, des attentats. Les sectaires se sont

» multipliés dans le sein même de la persécution.
» Les édits du roi ont été bravés et foulés aux pieds;
» la force a manqué aux ministres des lois; elle a
» manqué au souverain, pour les faire respecter.
» N'est-il pas temps aujourd'hui d'essayer des
» moyens plus doux et plus conformes à l'huma-
» nité? Opposons à l'erreur l'exemple d'une vie
» pure et édifiante. Plusieurs prélats ont renoncé à
» un luxe frivole et odieux, à une vie mondaine et
» dissolue, pour se livrer aux devoirs que leur pres-
» crit leur saint ministère. Ils ont senti la vérité de
» cet oracle, *Dieu les a livrés aux railleries des na-*
» *tions pour les convertir et les sauver.* Tout le clergé
» doit s'empresser de marcher sur des traces si glo-
» rieuses. Ce n'est qu'après avoir persuadé les
» cœurs qu'il pourra se flatter de soumettre les
» esprits. Des huissiers et des bourreaux n'ont ja-
» mais été des missionnaires et des apôtres; la force
» n'a jamais fait que des martyrs ou des hypocrites;
» les catholiques ne sont pas les seuls citoyens du
» royaume; les réformés, comme Français, ont les
» mêmes droits à la protection du souverain; ils
» réclament avec raison sa tendresse paternelle;
» ils ne sollicitent que la liberté de rendre à Dieu
» l'hommage qu'ils croient le plus pur et le plus
» digne de lui. »

L'assemblée délibère, et, d'après le vœu de la majorité, le roi rend un édit qui accorde aux réformés le libre exercice de leur religion partout ailleurs que dans les villes. On leur ordonne, sous

peine de mort, de restituer au clergé catholique les églises, les domaines, les vases d'or et d'argent dont on s'est emparé. On leur défend de tourner en ridicule les cérémonies et les mystères du catholicisme; on les oblige à observer les lois reçues dans l'Église romaine relativement aux fêtes et aux mariages; on leur interdit d'élire des magistrats particuliers, d'établir de nouvelles lois, de lever des troupes et des contributions; et les prédicateurs catholiques sont avertis de ne pas se permettre des injures contre les protestants.

Il y avait alors en France plus de deux mille églises réformées, et plus de deux millions de protestants.

Le prince de Condé montrait dans Paris la contenance la plus fière, et semblait dominer dans cette capitale. Le roi de Navarre, alarmé de l'influence de son frère, écrivit au duc de Guise d'accourir à Paris. Le duc se hâta de partir de Joinville avec une troupe nombreuse de gentilshommes, de pages, d'écuyers, de domestiques, et deux compagnies d'hommes d'armes. Il passa par Vassi, petite ville de Champagne. Les protestants y avaient acheté dans le faubourg une grange où ils se rassemblaient. Ils y étaient réunis au nombre de douze ou quinze cents, lorsque Guise arriva dans la ville. Plusieurs hommes d'armes, et plusieurs autres personnes de la suite du prince, attirés par le chant des psaumes, coururent à la grange, et insultèrent les protestants qui répondirent avec

chaleur à leurs outrages. Les gens du duc lancèrent sur eux une grêle de pierres, et malgré la vigueur avec laquelle les protestants tâchèrent de se défendre, frappèrent, sans distinction d'âge ni de sexe, tous ceux qui étaient réunis dans l'édifice consacré au culte réformé. Guise, averti par les cris des femmes et des enfans, accourut, fut atteint à la joue d'une pierre qui lui fit une légère blessure; et ses gens, transportés de fureur, ne cessèrent de massacrer ou de blesser les protestants, que lorsqu'il n'y eut plus de victimes à frapper. Le duc de Guise parut ému du nombre de cadavres étendus autour de lui, s'emporta contre l'édit de tolérance, l'appela détestable, montra son épée comme l'arme qui devait en délivrer les catholiques, et chargea les magistrats de Vassi d'informer contre les auteurs de la sanglante querelle. Les magistrats dévoués au duc de Guise déclarèrent que les protestants avaient été les agresseurs. « Il était temps, s'écrièrent plusieurs fanatiques » dans diverses parties du royaume, de réprimer » des novateurs dont l'insolence n'avait plus de » bornes, et de les contenir tous par le massacre » d'un petit nombre. Le duc de Guise est un Moïse » ou un Jéhu, disaient les prédicateurs. En répan» dant le sang des impies, il a consacré ses mains, » et vengé la querelle du Seigneur. »

Le massacre de Vassi est le signal de plusieurs autres massacres. Le prince de Condé court à Monceaux, où étaient le roi et la reine-mère. Il conjure

Catherine de défendre l'entrée de Paris à des meurtriers teints du sang de Français innocents. Le chancelier, toujours plein de courage, se plaint de l'action du duc de Guise comme d'un attentat inoui, et en demande le châtiment. La reine-mère prévoit les plus grands malheurs, mais se croyant trop faible pour punir le duc de Guise, elle écrit au roi de Navarre, et le conjure de sauver la patrie.

Antoine de Bourbon n'était plus que l'homme de François de Lorraine. Son aveuglement était extrême; il rencontre à Monceaux Théodore de Bèze et d'autres députés de l'Église réformée de Paris, qui étaient venus implorer la justice du roi. Il les traite avec hauteur. « Les protestants de Vassi » ont été les agresseurs, dit-il aux députés; le duc » ne devait pas souffrir une telle insulte; et *quiconque toucherait au bout du doigt de mon frère de » Guise, me toucherait dans tout le corps.* — Sire, » lui répond Théodore de Bèze, je parle pour une » religion qui sait mieux supporter les injures que » les repousser; mais souvenez-vous que c'est une » enclume qui a brisé bien des marteaux. »

La reine-mère avait en vain prié le duc de Guise de suspendre son voyage de Paris, et de se rendre à Monceaux (1562). Le duc part de Nanteuil à la tête de quinze cents gentilshommes, et il entre dans la capitale par la porte Saint-Denis, ayant à sa droite le connétable de Montmorenci, et à sa gauche le maréchal de Saint-André. Le prevôt des

marchands et les échevins vont au-devant de lui; ils lui rendent presque les mêmes honneurs qu'au monarque. Les rues retentissent des cris de *vive Guise, vive le défenseur de la foi!*

Les triumvirs, encouragés par l'enthousiasme des Parisiens, imaginent d'enlever la reine-mère et de la renfermer dans un monastère. Le roi de Navarre approuve leur projet; il se rend à Monceaux. Mais quel affreux mélange de débauches et de complots, de voluptés et de crimes, de plaisirs et de cruautés, la cour présentait à cette époque! Le roi de Navarre voit en particulier cette demoiselle de la suite de la reine-mère dont il était amoureux, et qui exerçait sur lui un si grand empire; elle lui demande quelle est la cause de son retour : il est bien éloigné de croire qu'il parle à une confidente aussi habile que dévouée de la reine-mère. « Fatigué, lui dit-il, du joug d'une reine ingrate et de » l'abus qu'elle fait de son autorité pour plonger » l'état dans l'anarchie, je vais l'éloigner de la personne de Charles IX. — Il faudra donc, lui répond-elle avec effroi, forcer les portes de l'appartement du monarque, massacrer ses gardes, » enlever sa mère d'entre ses bras? Quels troubles! » quels désordres! quel attentat! les triumvirs seront les premiers à les désavouer. Ils jouiront du » fruit du crime; vous serez l'objet de l'indignation du roi et de toute la France. Votre puissance » sera à jamais perdue; et les triumvirs triompheront à la fois de la reine et de vous. »

Le roi de Navarre, consterné de tant de malheurs, et craignant tout pour cette autorité à laquelle il a eu la faiblesse de faire tant de sacrifices, avertit la reine-mère en secret, et l'engage à se retirer à Meaux avec le jeune monarque.

Le parti de Condé et celui de Guise paraissaient près d'en venir aux mains dans la capitale. Les riches habitants de Paris, effrayés des désordres qu'ils prévoient, envoient des députés à la reine; ils la conjurent de venir à leur secours. Ils demandent les armes qu'on leur a enlevées, et qui sont en dépôt à l'hôtel-de-ville. Catherine leur accorde leurs armes, mais se réfugie à Fontainebleau avec le roi.

La fermentation continue de s'accroître dans Paris; le corps municipal prie le roi de Navarre d'engager son frère à se retirer. Antoine de Bourbon peint avec force au prince de Condé les périls qui l'environnent. Condé lui reproche de poursuivre son propre sang pour plaire au duc de Guise. « Jamais, ajoute-t-il, je ne m'avilirai au point d'o» béir à un ordre du triumvirat. » On a de nouveau recours à la reine-mère; elle signe, en versant des larmes, l'ordre qui éloigne le prince de Condé de la capitale, et le remet au cardinal de Bourbon. Le prince fait dire au roi de Navarre que, par respect pour les ordres de la reine et afin de prévenir l'effusion du rang, il consentira à sortir de la capitale, mais à condition que le duc de Guise en sorte dans le même moment avec toutes ses troupes.

Cette proposition est acceptée par les triumvirs. Condé s'éloigne; François de Lorraine se dirige vers Fontainebleau avec le roi de Navarre et le connétable de Montmorenci; deux mille gendarmes l'accompagnent. Le roi de Navarre presse la reine-mère de le suivre à Paris. « Je ne le puis, dit- » elle, sans trahir les intérêts de mon fils et de l'état. » Les protestants alarmés courront aux armes. La » guerre civile ne finira que lorsque la moitié de » la France aura égorgé l'autre moitié; et lorsque » l'état aura succombé, à qui la nation en impu- » tera-t-elle la chute? Quoi! les chefs de cette na- » tion, comblés de biens, de dignités et d'honneurs, » envieraient aux malheureux réformés la liberté » de conscience qu'ils ont achetée par tant de sacri- » fices? ils n'attendraient pas que le roi, devenu » majeur, obtienne sans violence d'un peuple do- » cile et fidèle, ce que les triumvirs n'obtiendraient » jamais par la subversion du royaume? »

Le roi de Navarre ébranlé va trouver le duc de Guise. « Nous laisserons-nous tromper, lui dit le » duc, par les larmes artificieuses d'une femme » dont l'irreligion et l'hypocrisie nous sont si con- » nues? attendrons-nous lâchement que le prince » de Condé vienne enlever le roi? qu'il nous pour- » suive comme des rebelles et nous rende la fable » de l'Europe? Nous ne pouvons, sans nous per- » dre et nous déshonorer, abandonner une entre- » prise commencée sous de si heureux auspices. Le

» salut de la patrie l'ordonne; l'intérêt de la reli» gion l'exige. »

Le roi de Navarre fait un effort sur lui-même, se rend auprès de Catherine, et, encore rempli de l'espèce d'enthousiasme que le duc lui a inspiré, « Madame, lui dit-il, il est du devoir du lieute» nant général du royaume de prévenir les projets » des factieux; ils veulent s'emparer de la per» sonne du monarque : je veux le conduire sans » délai à Paris. Pour vous, madame, je ne veux pas » vous contraindre, et vous êtes la maîtresse de » rester à Fontainebleau. » Catherine est au désespoir. Antoine de Bourbon craint de se laisser attendrir, quitte la reine, donne l'ordre du départ, et va au château de Melun avec le jeune roi.

La reine-mère suit son fils, passe la nuit à délibérer avec ses confidents, veut s'échapper avec Charles IX, se sauver avec lui sur un bateau qu'elle a fait préparer, éprouve des obstacles insurmontables, essaie en vain de gagner le roi de Navarre, ne peut obtenir la liberté de retourner à Fontainebleau avec le roi, et, malgré ses plaintes, ses pleurs et ses gémissements, est conduite à Vincennes, où le roi et ses autres enfants sont gardés comme des prisonniers.

Condé, furieux, se réunit à Meaux avec Coligny, d'Andelot, le prince de Porcien et un grand nombre de nobles protestants. Il reçoit une lettre de Catherine de Médicis, qui le supplie d'avoir pitié du roi et de sa mère, et de faire un généreux effort

pour briser leurs fers. Condé se montre aux portes de Paris.

Les esprits s'échauffent dans cette capitale; on se prépare à se défendre; on tend des chaînes dans les rues. Le maréchal de Thermes déclare au prince qu'il ne peut entrer que lui douzième. Le cardinal de Bourbon, gouverneur de Paris, fait prier son frère de ne pas employer la force contre la capitale du royaume. « Je n'insulterai pas, répond » Condé, une ville où se trouve le roi mon sei» gneur, quoiqu'il y soit prisonnier avec la famille » royale; » et il se retire par le pont de Saint-Cloud.

Les triumvirs ne peuvent modérer ni leur joie, ni leurs prétentions. Le vieux connétable va avec ses troupes dans le faubourg Saint-Jacques et dans le faubourg Saint-Marcel, enfonce les portes des temples des réformés, brise les bancs, abat les chaires, rentre en triomphe, comme après une grande victoire, et n'en reçoit pas moins, d'un peuple spirituel et railleur, le surnom de *capitaine Brûle-bancs*, si différent de tous ceux qu'il avait mérités.

On tient un grand conseil de guerre. Le triumvirat propose de marcher contre le prince de Condé; L'Hôpital s'y oppose : « Que la reine-mère et le roi de » Navarre exercent seuls, s'écrie-t-il, le pouvoir su» prême que la nation leur a déféré. » Montmorenci s'emporte contre L'Hôpital; le chancelier lui répond avec force. Les triumvirs l'écartent de leurs conseils secrets : il garde avec courage son poste

périlleux, toujours prêt à sacrifier sa vie pour le salut de l'état.

Les triumvirs s'assemblaient tous les jours au Louvre, dans l'appartement du roi de Navarre. La reine-mère veut connaître les secrets de leur conseil. La pièce supérieure au cabinet du roi de Navarre est à sa disposition ; elle fait percer le plafond de ce cabinet, couler un tuyau derrière la tapisserie, et, plaçant son oreille à l'extrémité de ce tube, elle peut entendre ce qu'on dit dans la réunion des triumvirs. On y renouvelle la proposition d'envoyer Catherine de Médicis dans un couvent, ou de la faire sortir du royaume. Le maréchal de Saint-André dit qu'il faut l'enfermer dans un sac et la jeter dans la rivière ; le duc de Guise rejette cet attentat avec horreur.

Le conseil secret se sépare ; mais Catherine apprend par le légat que les triumvirs sont décidés à l'éloigner. Elle ne voit d'autre moyen d'échapper au danger qui la menace, que de paraître embrasser le parti des triumvirs. Elle les flatte, les séduit, les trompe, et conserve l'apparence de l'autorité suprême.

Condé, cependant, était entré dans Orléans, à la tête de deux mille cavaliers ; il s'était rendu maître de Meun, de Beaugenci, de Pithiviers. Il avait adressé une circulaire à toutes les églises réformées, pour leur demander des secours d'hommes et d'argent. Les réformés avaient témoigné le plus grand enthousiasme, et couru aux armes avec

l'ardeur la plus vive; dans trois semaines ils furent maîtres d'Orléans, de Blois, de Tours, d'Angers, de Bourges, de Poitiers, de La Rochelle, d'Agen, de Montauban, de Montpellier, de Nîmes, de Tournon, d'Orange, de Valence, de Grenoble, de Lyon, de Rouen, de Dieppe, de Caen, de Bayeux, et d'un si grand nombre d'autres villes, qu'on se demandait à la cour s'il y avait encore beaucoup de places qui tinssent pour le roi. Plusieurs églises furent démolies et plusieurs monastères détruits; des brigands se réunirent aux réformés; de grands désordres furent commis. Le prince de Condé ordonna qu'on convertît les cloches en pièces d'artillerie, et les vases ou reliquaires d'or ou d'argent en monnaies qu'il fit frapper au coin du roi. Les objets enlevés à la seule église de Saint-Martin de Tours produisirent une somme de 1,200,000 livres, sans compter les pierres précieuses des châsses et des ornements. Le numéraire en circulation dans le royaume fut si augmenté par la fonte et le monnayage de tant de métaux précieux, que, suivant Brantôme, *il y eut plus de millions d'or en France qu'il n'y avait eu auparavant de millions d'argent.*

Le prince et ses confédérés protestèrent, dans leur traité d'union, qu'ils ne voulaient que maintenir l'autorité du trône et la majesté des lois contre les perturbateurs du repos public. Leur association ne devait durer qu'autant que la captivité du roi. Ils firent serment de punir le blasphème, la débauche, le brigandage et tout ce qui était défendu

par le fameux édit de janvier. Le prince de Condé fut reconnu légitime protecteur et défenseur de la couronne. On n'excepta du traité que ceux qui avaient enlevé le roi et la reine sa mère, qui les retenaient en captivité, et qui devaient être poursuivis comme criminels de lèse-majesté.

Condé écrivit à l'empereur, aux princes d'Allemagne, au duc de Savoie, aux cantons suisses, au parlement de Paris et à celui de Rouen; il leur exposa les motifs de la confédération. Le parlement de Paris entreprit, dans sa réponse, de réfuter ce que Condé avait dit de la captivité du roi, de l'inexécution des édits, de la conduite des triumvirs; il le conjura de se réunir au roi de Navarre et au cardinal de Bourbon, pour rendre le calme au royaume. Condé, dans une nouvelle lettre, répondit à tout ce qu'on lui avait opposé, promit de poser les armes aussitôt que les triumvirs auraient quitté la cour, déplora des excès odieux qu'il n'avait pas laissé impunis, et se plaignant que le sang de ses frères, répandu à Vassi, à Sens, à Amiens, à Abbeville, à Angers, à Castelnaudari, criait encore vengeance, ajouta : *Ce ne sont pas néanmoins des marbres froids, des masses de pierre inanimées, des statues sans parole, mais les temples véritables, les images vivantes de la divinité.*

Les triumvirs présentent alors au roi deux requêtes fameuses; ils supplient sa majesté d'ordonner que ses frères, ses sœurs, les membres du clergé, tous les officiers de guerre, de justice et

de finance fassent une profession publique du culte dominant. « Que les séditieux et les iconoclastes » rétablissent les églises détruites, et restituent les » objets enlevés; que les plus coupables périssent » dans les supplices; que tous les confédérés posent » les armes, sous peine d'être poursuivis comme » rebelles; que le roi de Navarre demeure seul à la » tête d'une armée; et, consentant à nous bannir » de la cour et du royaume, nous verrons sans peine » le prince de Condé appelé auprès de votre ma» jesté, et employé dans le maniement des affaires » les plus importantes. »

Le prince de Condé publie un nouveau manifeste : « Ils voudraient bien, dit-il, ces pieux » triumvirs établir en France l'inquisition espa» gnole, ce filet que Guise a déjà tendu à Or» léans quelque temps avant la mort de François II, » et dans lequel il voulait prendre tous les fidèles » serviteurs du roi, capables de s'opposer à ses vues » ambitieuses. Averti de l'indignation que son des» potisme a inspiré à la noblesse et au peuple, il sent » qu'il ne lui reste aucun moyen de consommer ses » attentats; il a soin de se concilier le clergé, dans » l'espérance qu'il en obtiendra de l'argent et des » soldats, s'embarrassant peu de rendre odieux à » la nation un ordre qui ne l'est déjà que trop. » Avant d'accorder aux prêtres l'établissement de » l'inquisition, les triumvirs ont-ils prévu tous les » obstacles qu'ils rencontreront, et tous les maux » dont la France sera accablée? *Y a-t-il profit ou*

» *grandeur, quand ce serait pour le roi même qu'on* » *dût acheter si chèrement et avec une si grande* » *ruine et désolation? quels pardons, quelles indul-* » *gences, quelles bulles du pape pourront réparer* » *la perte du sang qui aura été répandu?* ont-ils » prévu combien il leur serait difficile de soumettre » dix mille gentilshommes et cent mille soldats dis- » posés à mourir les armes à la main plutôt que de » reconnaître servilement une ordonnance arbi- » traire, qui contredit les vrais principes du chris- » tianisme, blesse l'équité naturelle, viole les lois » du royaume et détruit l'édit de janvier, con- » forme au vœu de la nation, accordé par le roi, » la reine-mère, le roi de Navarre, les princes du » sang, le conseil royal, les plus grands personna- » ges de tous les parlements, et demandé par la » noblesse et le tiers-état? comment d'ailleurs le » duc de Guise pourra-t-il concilier la croyance de » l'Église romaine avec celle qu'il a promis à Sa- » verne de faire recevoir dans toute la France? » comment le cardinal de Lorraine accordera-t-il » les dogmes catholiques avec les opinions qu'il a » défendues en présence de la reine-mère et de » beaucoup de gens de bien, contre l'eucharistie, » la justification, l'invocation des saints, le purga- » toire et les images? Les Guise ont-ils oublié que, » lorsqu'ils ont obligé leur sœur la reine douairière » d'Écosse à persécuter les protestants, les grands » et la noblesse, se sont déclarés contre les oppres- » seurs, *ont chassé* tous les prêtres et renvoyé deçà

» la mer le nom de Guise et de l'Église romaine.....
» Seuls instigateurs de la guerre civile, les trium-
» virs ont conçu le projet d'envoyer la reine-mère
» *faire des jardins à Chenonceaux*, et *même de*
» *l'étrangler dans son lit*. Ils ont dressé un état
» de tous les gens de bien qui leur sont suspects;
» ils les ont condamnés d'avance à la perte de leurs
» charges, de leur fortune, et même de leur vie;
» ils veulent éloigner de la personne du roi le
» prince de La Roche-sur-Yon, et substituer à ce
» prince, sage et vertueux, un lâche courtisan qui,
» élevant le jeune monarque d'après leurs instruc-
» tions, *lui apprendra à baller, piquer un cheval*,
» *porter bien la lance, faire l'amour, aimer, comme*
» *l'on dit, la femme de son voisin plus que la sienne*,
» *se montrer inaccessible aux pauvres gens et cruel*
» *envers son peuple, combler de bienfaits des favo-*
» *ris insaciables, laisser trois ou quatre d'entre eux*
» *s'entrebattre à qui sera le premier, à qui pillera*
» *le plus, et vendre à beaux deniers comptants les*
» *offices de judicature*..... » Le manifeste du prince
de Condé avait été écrit, suivant plusieurs histo-
riens, par Montluc, évêque de Valence; et la reine-
mère avait secrètement fourni des notes pour le
composer; mais cette princesse avait espéré en
vain que la nation, éclairée sur ses véritables in-
térêts, écouterait la voix de la raison, abandonne-
rait des chefs aussi cruels qu'ambitieux, et main-
tiendrait l'autorité des lois. Les esprits étaient
trop égarés par des passions violentes; le fana-

tisme aveugle et l'ambition délirante ne respiraient que la guerre et le carnage.

Le roi de Navarre se mit en campagne à la tête de dix mille hommes; les forces du prince de Condé étaient au moins égales. Il avait établi dans son camp une discipline remarquable : soixante-douze ministres protestants y récitaient des prières le matin et le soir; les femmes débauchées et les jeux de hasard en étaient bannis; les marchands et les cultivateurs y étaient plus en sûreté que dans la capitale. Le prince occupait un excellent poste à quelques lieues d'Orléans; Antoine de Bourbon n'osa l'attaquer. On fit proposer au prince une entrevue avec la reine-mère et le roi de Navarre; Condé l'accepta : elle eut lieu auprès de Thours. L'escorte de la reine était composée de trente-six cavaliers, et commandée par Montmorenci d'Anville; celle du prince de Condé était égale, et sous les ordres du comte de La Rochefoucault : les deux escortes devaient s'arrêter à une certaine distance l'une de l'autre ; mais elles demandèrent avec instance et obtinrent la permission de se mêler; tous ceux qui les formaient se précipitèrent dans les bras les uns des autres en maudissant une guerre funeste.

La reine prit la main de Condé, le tira à l'écart, l'entretint pendant une demi-heure; la conférence devint ensuite générale : Condé offrit de poser les armes, pourvu que les triumvirs sortissent de la cour, qu'ils n'y rentrassent qu'à la majorité du roi,



et que l'édit de janvier fût observé jusqu'à cette époque. La reine refusa l'offre de Condé; ses regards et ses gestes firent connaître au prince combien elle était fâchée de n'être pas la maîtresse d'accepter sa proposition; mais le roi de Navarre, asservi plus que jamais au triumvirat, et comme entraîné par une sorte de charme irrésistible, parla avec tant de fierté, que Condé se retira, déplorant l'aveuglement de son frère, et sentant croître à chaque instant son courroux contre les ennemis acharnés à la perte des Bourbons.

Il voulut tenter un nouvel effort auprès de ce frère si abusé; il lui écrivit une lettre des plus fortes et des plus touchantes. Le roi de Navarre en fut ému. Condé s'adresse à la reine-mère : « Venez à Orléans avec le roi, madame, lui écrivit-il secrètement, vous y trouverez des sujets soumis et respectueux; si vous êtes observée de trop près, et que vous ne puissiez vous échapper, prévenez, à quelque prix que ce soit, l'horrible carnage dont la patrie est menacée; *épargnez-vous les reproches de la postérité qui ne vous pardonnera jamais d'avoir, par une lâcheté aussi indigne de vous que meurtrière pour la France, abandonné à cinq ou six séditieux le repos, les biens, l'honneur et la vie des sujets du roi votre fils.* »

La reine proposa une amnistie, la liberté de conscience et la retraite des triumvirs, à condition que les confédérés missent bas les armes,

qu'ils rendissent les places dont ils s'étaient emparés, et que le roi de Navarre conservât son armée. « Que l'édit de janvier soit observé dans toute » l'étendue de la France, répondit le prince de » Condé; que dans toutes les villes, les catholi» ques cèdent une partie des églises aux protes» tants; que les réformés soient admis à toutes les » charges de l'état; que l'on renvoie à Rome le » légat fauteur des discordes civiles; que le pape » soit sommé de convoquer incessamment un con» cile général et libre à Lyon, ou à Avignon, ou » à Besançon; que les protestants y défendent li» brement leurs dogmes et leur discipline; qu'on » invite l'empereur, les princes de l'empire germa» nique, le roi d'Espagne, la reine d'Angleterre, » la reine d'Écosse, le duc de Savoie et la répu» blique de Venise, à garantir comme médiateurs » l'article d'un traité qui interdirait aux triumvirs » l'entrée du royaume jusques au moment où le » roi aurait atteint sa vingt-deuxième année. Je » n'ai besoin d'ailleurs ni de grâce ni d'amnistie; » j'ai mérité au contraire de la patrie des hon» neurs et des récompenses pour avoir entrepris » de délivrer le roi, et de venger l'insulte faite à » ses édits. Au reste, il sera inutile d'entretenir » une armée après la retraite des triumvirs; l'état » sera alors tranquille et florissant, et toutes les » villes dont les confédérés se sont emparés ne » reconnaîtront jamais d'autre maître que le roi. »

Les triumvirs et la cour ne parlent plus que



de poursuivre les protestants par le fer et par le feu. Le secrétaire d'état Dufrêne somme, au nom de la reine-mère, le prince de Condé et ses partisans de poser les armes, de rendre les villes qu'ils ont prises, et de se retirer dans leurs maisons dans dix jours, sous peine d'être déclarés coupables du crime de lèse-majesté.

Les confédérés font de nouveau serment, entre les mains de Condé, de vaincre ou de périr avec lui; l'armée le salue de nouveau son chef, et jure de venger, sous ses ordres, la religion, le trône et les lois.

Les triumvirs paraissent décidés à s'éloigner de la cour; l'évêque de Valence va l'apprendre au prince de Condé. « S'ils sortent de la cour, dit le » prince, je sortirai moi-même du royaume. »

Il demande une nouvelle entrevue avec la reine-mère, l'obtient, part seul de son camp, traverse le camp catholique, et arrive au château de Talcy; la reine-mère le reçoit comme un ange tutélaire; plusieurs des principaux confédérés ont la permission de se réunir au prince; la reine les accueille comme des libérateurs. Le prince s'était désisté de ses dernières prétentions, et ne demandait plus que le départ des triumvirs et l'exécution de l'édit de janvier; la reine lui déclare que les catholiques étant plus nombreux que les protestants, il ne doit y avoir en France d'exercice public que pour l'ancienne religion. « Madame, dit Condé con» fondu de cette déclaration, je n'ai pris les armes

» que pour la défense de l'Évangile, du trône et » des lois. Si votre majesté trouve trop d'inconvé- » nients à accorder la liberté de conscience aux » protestants, je suis prêt à sortir du royaume avec » les confédérés. » — *Mon cousin*, répond la reine, *la France va donc vous être redevable du calme heureux qui succédera à tant d'orages ; j'accepte vos offres magnanimes ; vous serez, vous et vos généreux compagnons, les maîtres de vendre vos biens, et de jouir de vos revenus partout où vous vous transporterez ; mais j'exige de vous la promesse de ne jamais me refuser les services auxquels vous m'avez accoutumée.*

Le plus grand trouble se peint sur le front des confédérés présents ; Condé est saisi d'étonnement et de dépit, prononce quelques mots vagues, et sort du cabinet de la reine suivi de tous les siens.

Il passe la nuit dans une agitation des plus violentes ; le matin il assemble les chefs, les colonels, les capitaines ; il leur rend compte de la fatale entrevue. « C'est aux Guise, c'est aux étrangers à sor- » tir du royaume, et non pas à nous, s'écrient-ils » avec indignation ; *la terre de France nous a en-* » *gendrés, elle nous servira de sépulture ; nous vi-* » *vrons et nous mourrons dans notre patrie en défen-* » *dant nos autels et nos foyers.* — Marchons à l'en- » nemi, dit Coligny. — Il n'y aura de paix véritable, » ajoute d'Andelot son frère, que lorsque nous au- » rons mesuré nos armes, et que nos ennnemis

» auront appris à nous connaître. — Craignez la » colère de Dieu, monseigneur, dit Théodore de » Bèze à la tête du consistoire, si, après avoir été » choisi par lui pour être le destructeur de l'ido- » lâtrie et le réformateur de l'Église, vous refusez » de remplir une si glorieuse vocation. Édits, ser- » ments, humanité, justice, tout a été foulé aux » pieds; l'ambition et le fanatisme ne connaissent » plus de bornes. » Coligny montre une lettre du duc de Guise écrite au cardinal de Lorraine, et qui vient d'être interceptée. « C'en est fait, écri- » vait François, de la religion réformée; les pro- » testants sont aisément accablés; nos forces nous » restent et les leurs vont être dispersées. » Condé renouvelle le vœu solennel de vivre ou de mourir avec ses frères; la confiance et la joie éclatent dans l'assemblée; le prince néanmoins paraît inquiet. « Il a donné, dit-il, sa parole à la reine, elle doit » être sacrée. » On imagine, pour dégager sa promesse et sauver sa loyauté, un moyen bien peu digne de lui; il va à Beaugenci trouver la reine-mère; il se plaint de ce que les triumvirs ne sont pas encore partis de Châteaudun; il communique à la reine la lettre interceptée; des confédérés arrivent à l'improviste, entrent en grand nombre dans la salle, enlèvent le prince aux yeux de Catherine confondue; l'évêque de Valence, Dufrêne et Lansac courent en vain après lui, et lui offrent de la part de la reine alarmée de supprimer dans le traité l'obligation imposée au prince et à tant

de protestants de sortir du royaume; il les refuse et arrive au milieu de son camp.

Les soldats poussent des cris de joie : la suspension d'armes venait d'expirer; ils demandent qu'on les mène au combat.

L'armée se met en marche sur trois colonnes à l'entrée de la nuit : l'ennemi n'est qu'à deux lieues; elle observe un grand silence; ses guides l'égarent: le jour paraît. Henri de Montmorenci d'Anville, colonel général de la cavalerie légère catholique, aperçoit l'armée de Condé, et manœuvre de manière qu'il donne le temps au roi de Navarre de rassembler ses troupes et de les ranger en bataille : les deux armées sont en présence; elles se canonnent pendant trois heures; les deux frères vont combattre l'un contre l'autre. Aucun d'eux n'ose donner le signal de la terrible guerre civile. Le prince de Condé se retire à Lorge; il revient le lendemain sur le même champ de bataille. Le roi de Navarre se présente de nouveau : le signal redoutable est suspendu comme la veille.

Le prince apprend que les triumvirs ont rejoint son frère; il attaque Beaugenci; les réformés s'en emparent, et, secouant les liens de l'austère discipline, y commettent les excès les plus coupables : les catholiques usent d'affreuses représailles. La haine, la vengeance et le fanatisme couvrent la France de sang et de ruines; on se bat dans les campagnes, dans les villes, dans les églises, dans les maisons; le plus terrible égarement multiplie les crimes et les

cruautés ; les catholiques et les protestants combattent pendant quatre jours et quatre nuits dans la ville de Toulouse; ils s'égorgent à la lueur des flammes ; les réformés acceptent une capitulation : les vainqueurs dans leur délire barbare s'écrient : *Il ne faut pas garder la foi aux hérétiques.* Cinq mille hommes, suivant les historiens, périssent par le fer, le feu ou les supplices. Écoutez le sage et impartial Montagne, déplorant tant d'horribles malheurs. *Les sauvages assomment et mangent leurs prisonniers ; mais n'y a-t-il pas plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par géhennes un corps plein de sentiment, à le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux, comme nous l'avons, non-seulement lu, mais vu, de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens, et qui pis est sous prétexte de piété et de religion ?* Quelle éternelle accusation contre le seizième siècle que celle de Michel de Montagne !

Cependant les triumvirs avaient été joints par six mille Suisses, dix cornettes de reîtres et vingt compagnies de lansquenets. Ils attendaient de nouvelles troupes des Pays-Bas, d'Italie et d'Espagne ; ils avaient pour eux le nom du roi, l'influence du clergé, ses richesses et les arrêts des parlements.

Condé fait démanteler Beaugenci, et se retire à Orléans ; les caisses de son armée sont presque

vides; les nobles de la confédération avaient dépensé l'argent qu'ils avaient apporté; ils n'avaient compté que sur une ou deux batailles. Le mécontentement se glisse parmi eux : l'armée est près de se dissoudre. Condé appelle auprès de lui les principaux confédérés, donne à tous ceux qui les désirent les congés nécessaires pour aller secourir leurs familles fugitives, et défendre leurs châteaux menacés de pillage et d'incendie, revêt plusieurs des chefs de son armée du commandement en chef des provinces, où ils avaient le plus d'influence, envoie, malgré sa répugnance à introduire des étrangers en France, d'Andelot en Allemagne, le vidame de Chartres et Briquemaut en Angleterre, pour demander des troupes, de l'argent et des munitions; n'a plus auprès de lui que l'amiral, le cardinal de Châtillon, Genlis l'aîné, Bouchavanes, Feuquières et trois ou quatre mille hommes, et se renferme dans Orléans, résolu de s'y défendre jusques à la dernière extrémité.

Les triumvirs engagent le duc de Montpensier à partir avec un corps de troupes pour soumettre l'Anjou et le Maine. Le maréchal de Saint-André va dans l'Aunis, la Saintonge et le Poitou ; et le roi de Navarre, à la tête de dix-huit mille hommes, doit soumettre le Blaisois, la Touraine, le Berri, prendre ensuite Orléans, et terminer la guerre.

Montpensier reprend Angers, Saumur, le Pont-de-Cé, Chinon, et veut s'emparer du château de Rochefort, situé sur une roche escarpée. Le brave



Desmarets défend le château avec vingt-cinq hommes : sa valeur héroïque ne peut l'empêcher d'être obligé de se rendre. Montpensier lui promet la vie, et le fait expirer sur la roue ; on cite avec effroi la barbarie de ce prince : ses prisonniers étaient pendus après avoir été confessés malgré eux. Les femmes subissaient toute sorte d'outrages ; il faisait lire dans toutes les églises l'arrêt terrible par lequel le parlement de Paris, trahissant ses devoirs, infidèle à sa gloire, cédant lâchement à une indigne crainte, ou égaré par un horrible fanatisme, avait ordonné d'arrêter les protestants ou de les massacrer. Digne chef des brigands qui accourent sous ses drapeaux, il voit avec joie des moines frénétiques conduire les bandes de ses troupes féroces, et les remplir d'un horrible enthousiasme. L'avidité des hommes sanguinaires auxquels il commande confond avec les réformés qu'ils poursuivent de riches catholiques dont ils convoitent l'argent. Montpensier tolère, approuve, ordonne ces épouvantables excès ; et il se disait un homme religieux !

Le parlement de Paris ne peut supporter tant de désordres, d'infamies, de viols, de massacres et de crimes ; il interprète son arrêt ; il ordonne de n'arrêter que les protestants profanateurs des choses saintes, et de les livrer à la justice. Il défend, sous peine de mort, d'attenter à leur vie et de piller leurs biens ; mais la terrible impulsion était donnée : la populace effrénée et furieuse ne

cesse ses ravages que lorsqu'il n'y a plus de biens à ravir ni de victimes à frapper.

Le roi de Navarre, ne consultant que ses passions, ne voit pas quel tort il fait à la France et à son roi en rendant au duc de Savoie Turin et les autres places que les Français occupaient encore au-delà des Alpes, à condition d'en recevoir des munitions, de l'argent, et des soldats auxquels il joints les garnisons françaises qu'il retire d'Italie.

Il marche sur Blois; le duc de Guise commande l'avant-garde; la garnison, trop faible pour défendre la ville, se retire à Orléans. Blois est abandonné à la fureur du soldat; il ne fait quartier à aucun protestant, et massacre les femmes après les avoir violées.

Le prince de Condé se plaint au roi de Navarre de tant de cruautés. « Le droit de la guerre les per» met et en autorise de plus grandes encore, » répond le roi de Navarre. Ce n'était plus Antoine de Bourbon : l'inhumanité du fanastisme remplissait son âme.

Il marche à Tours; la garnison abandonne ceux qu'elle avait juré de défendre; elle se sauve à Châtelleraut. Le pillage, le viol et le carnage ne cessent qu'au bout de six semaines, et lorsqu'il ne reste plus dans la ville de protestants ni de catholiques suspects.

Le roi de Navarre va à Vincennes, chercher, d'après le désir des triumvirs, le jeune roi et la reine Catherine; le monarque et sa mère arrivent



au camp; les dames de la cour sont à cheval autour du roi et de Catherine; les jeunes chevaliers admirent leur beauté.

Condé, menacé d'un siége, oblige tous les Orléanais catholiques à sortir de la ville, répare et augmente les fortifications, ne cesse de donner l'exemple, porte la hotte et manie la pioche à la tête des travailleurs; il répond à une lettre que lui adresse la reine, pour l'exhorter à se soumettre: « Rien ne m'effraie, parce que je combats pour la » justice; craignez, madame, d'être soupçonnée » d'une grande ingratitude, si vous soutenez mes » ennemis dans une querelle que je n'ai embrassée » qu'à votre sollicitation et pour la défense de l'au» torité royale; il est d'ailleurs du devoir de votre » majesté de fermer aux étrangers l'entrée de la » France, et de maintenir dans les bornes de la » justice le conseil du roi et le parlement. »

Malgré cette lettre, une déclaration du roi, enregistrée au parlement de Paris, condamne les confédérés, comme convaincus du crime de lèse-majesté divine et humaine, et ennemis publics, à perdre leurs biens, l'honneur et la vie, dévoue leur postérité à une infamie éternelle; et, ce qui est remarquable, excepte le prince de Condé, *comme détenu prisonnier par les rebelles.*

Le prince répond de la manière la plus noble et la plus courageuse à l'arrêt du parlement et à la déclaration; encourage les siens, en appelle à la justice des nationaux et des étrangers, et réclame

la gloire d'être à la tête des vrais défenseurs des lois et du trône.

La reine-mère l'admire ; elle lui écrit de nouveau ; le prince lui répond.

Le roi de Navarre assiége Bourges, où commande Genlis d'Yvoi, à la tête d'une garnison de trois mille hommes ; les assiégés se défendent avec une admirable valeur. Coligny surprend aux environs de Châteaudun un grand convoi destiné pour les assiégeants ; un autre parti du prince de Condé est sur le point de prendre le légat qui s'en retournait en Italie, et s'empare de son riche bagage. Mais Yvoi se laisse entraîner par l'éloquence du maréchal de Montmorenci, consent à une capitulation honteuse, rend la ville de Bourges ; et les débris de la valeureuse garnison, abandonnée par son chef, se réfugient à Orléans.

Le vidame de Chartres et Briquemaut obtiennent de la reine Élisabeth d'Angleterre un prêt de 140,000 écus d'or, et un corps de six mille hommes. Mais funeste effet des guerres civiles et du recours à l'étranger ! elle demande et obtient qu'on lui livre le Havre-de-Grâce ; le comte de Warwick arrive en Normandie avec les six mille Anglais ; les catholiques pouvaient à peine y résister au comte de Montgommery ; la reine-mère et le roi de Navarre tremblent pour cette grande province. On décide qu'on assiégera Rouen, avant d'assiéger Orléans, que défend le prince de Condé. L'armée catholique se presse de se rendre de

Bourges sous les murs de la capitale de la Normandie; Montgommery se renferme dans la ville, et dispose tout pour une mémorable défense. Le fort de Sainte-Catherine, situé sur une hauteur et protégeant la ville, avait été fortifié avec beaucoup de soin; Monneins qui y commande se distingue par les faits d'armes les plus brillants. Des pluies continuelles innondent le camp et la tranchée; les catholiques découragés se préparaient à lever le siége; le roi de Navarre apprend que Monneins souffre qu'une partie de sa garnison aille pendant le jour se reposer dans la ville, des combats de la nuit; il fait préparer en secret des échelles, et ordonne un assaut en plein jour: Monneins se bat en désespéré, mais il est accablé par le nombre.

Le siége de la ville est poussé avec vigueur; le courage des Rouennais augmente avec le danger; des protestants et des Anglais s'embarquent au Havre sur des galères, se présentent pendant la nuit à une forte estacade que le roi de Navarre avait fait construire dans le lit de la Seine, auprès de Caudebec, et que défendaient des troupes d'élite et des batteries de canon, la forcent à la faveur de la marée, et amènent dans Rouen sept cents soldats, de fortes sommes d'argent et une grande quantité de munitions de guerre.

De larges brèches sont ouvertes dans les remparts; les catholiques donnent deux assauts généraux. Le courage héroïque des assiégés les repousse, et l'on voit les femmes de Rouen, trans-

portées du même zèle que les hommes, braver le feu de l'artillerie, porter des secours à leurs compatriotes, soulager les blessés, et s'immortaliser par l'intrépidité la plus rare. Le roi de Navarre prépare un troisième assaut : il était à la tête de la tranchée; il reconnaissait l'état de la place; ses troupes rangées en bataille attendaient le signal; une balle l'atteint, le blesse grièvement à l'épaule gauche et le renverse; un cri de douleur s'élève dans la tranchée; le duc de Guise accourt : on transporte le roi de Navarre à son quartier; la reine-mère, le prince de La Roche-sur-Yon, le connétable, toute la cour l'environnent éplorés.

La reine-mère fait sommer les assiégés au nom du roi son fils. « Nous ne portons pas les armes » contre le roi, répondent-ils, mais contre le duc » de Guise qui a usurpé l'autorité souveraine; nous » sommes prêts à ouvrir nos portes à sa majesté; » mais nous la supplions de faire retirer son ar- » mée à trois lieues de la ville. — Je veux entrer » dans Rouen sans conditions, dit Catherine de » Médicis; j'empêcherai qu'on soit inquiété pour » sa religion; je n'exige que l'expulsion des mi- » nistres de la réforme auxquels on attribue tous » les troubles du royaume. » Les assiégés envoient une députation au roi. « Rappelez auprès de vous, » sire, le prince de Condé, disent les députés; il » peut seul nous protéger contre les Guise; nous » ouvrirons les portes de notre ville, et une paci- » fication générale terminera la guerre la plus fu-

» neste. » La cour ne répond rien; les combats continuent; Guise et le connétable multiplient les attaques; ils apprennent que les assiégés ont perdu l'élite de leurs troupes, et qu'ils sont accablés de fatigue; ils donnent, en plein jour, le signal d'un troisième assaut. « Épargnez les Fran- » çais, s'écrie le duc de Guise, et ne faites aucun » quartier aux Anglais. » Toutes les brèches sont forcées; le comte de Montgommery combat jusques à la derniere extrémité, et voyant enfin que tout était perdu, se jette dans une galère avec sa femme, ses enfants et quelques Anglais, et parvient à se sauver dans le Havre-de-Grâce. Les dames de Rouen mettent le comble à leur gloire; rassemblées sur le bord de la rivière, elles veulent se précipiter dans les flots pour échapper à d'indignes outrages: la reine-mère les protége, et leur sauve bien plus que la vie. Mais les grandes richesses des Rouennais sont la proie du soldat vainqueur; et l'on voit périr sur un échafaud des magistrats, des officiers et des ministres de la réforme.

Le roi de Navarre veut entrer dans la place en conquérant: il se fait porter sur son lit par des Suisses, et passe au travers de la brèche principale, précédé des officiers généraux et d'une musique militaire. Mais, ô néant des grandeurs humaines! ce lit de triomphe est celui de la mort. Une fièvre violente saisit Antoine de Bourbon; sa blessure s'irrite et s'envenime; les prestiges de l'ambition s'évanouissent. Il voit combien il a été

trompé par le roi d'Espagne, le légat et les triumvirs; il écrit à sa femme, la conjure d'oublier tous ses torts, la prie de veiller sans cesse sur le Béarn et la basse Navarre, menacés par Philippe II, et lui recommande de la manière la plus touchante les fruits de leur union. Deux médecins avaient sa confiance : l'un était catholique, se nommait *Vincent Lauro*, et devait être dans la suite évêque de Mondovi et cardinal; l'autre était protestant, et son nom était *Mézière*. L'un et l'autre désirent que le prince meure dans la croyance qu'il regarde comme la meilleure. Lauro obtient que le roi de Navarre se confesse à l'official de Rouen, et reçoive le viatique avec solennité; mais le prince souffre des douleurs insupportables; Catherine de Médicis lui conseille de se faire lire par Mézière le livre de Job : il en est touché. Mézière lui reproche avec douceur les variations de ses opinions religieuses. « Si Dieu me conserve la vie, lui dit » le prince, j'adopterai la confession d'Augsbourg. » Deux jours auparavant il avait dit à celui que le prince de Condé lui avait envoyé qu'il était résolu d'employer tout son crédit pour établir la réforme de Calvin.

Il veut absolument, et malgré l'avis des médecins, qu'on le transporte par eau dans sa maison de Saint-Maur-les-Fossés. Le cardinal de Bourbon et le prince de La Roche-sur-Yon s'embarquent avec lui. Le frisson de la mort le saisit à la hauteur d'Andely; Mézière lui lit l'Écriture sainte, et le



console. Un dominicain, déguisé et mandé par le cardinal, l'exhorte d'un autre côté. Le prince se ranime, serre son valet de chambre dans ses bras: « Va porter, lui dit-il d'une voix mourante, mes » derniers adieux à mon fils; qu'il vive et meure » fidèle à son roi, » et il cesse de vivre.

On a loué sa valeur; on aurait loué la bonté de son cœur et l'habileté de son esprit si son inconstance, ses hésitations, sa faiblesse, son ambition et son amour pour les plaisirs ne l'avaient perdu. Il n'avait ni un coup d'œil assez étendu, ni un caractère assez ferme pour diriger le vaisseau de l'état au milieu des plus terribles tempêtes; mais on a beaucoup pardonné au père de Henri IV.

Le duc de Montpensier cependant avait pénétré jusques à Bergerac, sur les bords de la Dordogne. Il était près de joindre Montluc, qui tenait la campagne à la tête d'un corps d'Espagnols et de Gascons. Le comte de Duras avait levé dans le haut Languedoc six ou sept mille soldats qu'il avait formé le hardi projet de conduire à Orléans, au prince de Condé. Montluc l'attaqua avec audace, et sans attendre Montpensier dans les environs de Ver, tailla l'infanterie en pièces, et força le brave comte de Duras à se sauver avec sa cavalerie. Montpensier arriva sur le champ de bataille après la victoire, livra les plus distingués des prisonniers au parlement de Bordeaux, qui les envoya au supplice, fit pendre les autres, ordonna à Montluc d'observer et de contenir Jeanne

d'Albret, garda avec lui trois mille hommes des vieilles bandes espagnoles, et partit pour aller combattre le comte de La Rochefoucault, qui assiégeait Saint-Jean-d'Angely. La Rochefoucault leva le siége avant l'arrivée de Montpensier, se réunit à Duras, et tous deux arrivèrent à Orléans avec trois mille hommes.

Montpensier prit tous les postes avantageux que les réformés occupaient dans le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge, trompa les Rochellois, qui étaient presque tous protestants, s'empara de leur ville par une indigne violation de sa parole, désarma les habitants, supprima les prédications des ministres, rétablit l'exercice de la religion catholique, exigea une contribution de 74,000 livres, et y laissa une forte garnison.

La reine-mère, qui avait besoin d'argent, reçut des citoyens de La Rochelle une somme de 200,000 livres, et la garnison fut retirée.

La Rochelle devint bientôt une sorte de ville libre; la navigation et le commerce augmentèrent ses richesses; sa population s'accrut; ses vaisseaux régnaient sur les mers voisines. Les calvinistes regardaient cette nouvelle Tyr comme leur capitale et leur principal asile.

Montpensier, plein de l'espoir de succéder au roi de Navarre dans la place de lieutenant-général du royaume, était venu à la cour. La reine-mère l'avait reçu avec froideur; elle lui donna néanmoins, ainsi qu'au cardinal de Bourbon, le titre de chef

du conseil; mais la puissance de Montpensier était vaine : les triumvirs étaient les maîtres de la cour, du conseil, des grands, des parlements et des troupes.

Les catholiques traitaient partout les prisonniers protestants comme des rebelles : Condé s'en indignait. Le sort des armes mit dans ses mains Odet de Selve, ambassadeur de France à Madrid; Jean-Baptiste Sapin, conseiller au parlement de Paris, et Jean de Troyes, abbé de Gastines. Le conseil de la confédération les condamna à être pendus. Condé fit grâce à Odet de Selve, en considération de son frère Claude de Selve, un des chefs des réformés. Le parlement de Paris assista à une procession solennelle pour remercier Dieu d'avoir accordé au conseiller Sapin la palme du martyre.

Philippe, landgrave de Hesse-Cassel, et l'ami du prince de Condé, donna 300,000 écus d'or à d'Andelot. Le frère de Coligny parvint à lever trois mille trois cents reîtres et quatre mille lansquenets. Mais l'évêque de Rennes, ambassadeur de France auprès de l'empereur d'Allemagne, avait réuni tous ses efforts pour empêcher cette armée de sortir de la Germanie. Jacques Spifame, envoyé par le prince de Condé à la diète réunie à Francfort-sur-le-Mein, pour l'élection d'un roi des Romains, plaida avec tant de force la cause du prince, répondit avec tant d'habileté aux accusations intentées contre les protestants, et montra si à propos les lettres par lesquelles Catherine de Médicis

avait ordonné à Condé de venir à son secours et à celui du roi, qu'il fut permis à d'Andelot de conduire son armée en France.

Le frère de Coligny vint d'abord en Lorraine; trompant ensuite le duc de Nevers qui voulait le combattre aux environs de Châlons-sur-Marne, et le maréchal de Saint-André qui l'attendait à Troyes, il se porta vers les sources de la Seine, passa l'Yonne à Crévant, s'empara de Château-Villain, prit Montargis, et arriva à Orléans.

Condé l'embrassa comme son libérateur, se trouva à la tête de huit mille cavaliers et de six mille fantassins qui avaient quatre gros canons et quatre fauconneaux, confia au consistoire sa femme et son fils aîné le prince de Conti, attaqua Pithiviers, qui se rendit à discrétion, y usa de tristes et cruelles représailles; y trouva une grande quantité de blé ainsi que dans Étampes, qui se rendit à ses armes; fit transporter ces provisions dans Orléans, se rendit maître de La Ferté-Aleps, de Dourdan, de Montlhéri, de plusieurs autres postes, et assiégea Corbeil.

Catherine de Médicis, alarmée de ses progrès, lui envoya offrir la place de lieutenant général du royaume, s'il voulait accepter des conditions de paix raisonnables. Il accorda une suspension d'armes de quarante-huit heures, et n'ayant pas reçu le troisième jour la réponse qu'il attendait, continua le siége qu'il avait entrepris.

Les faubourgs de Paris venaient d'être fortifiés

de nouveau et garnis de batteries. Condé s'approcha de cette capitale : il y eut deux entrevues; l'une entre le connétable et l'amiral, l'autre entre le prince de Condé et le connétable. On déclara à Montmorenci que les réformés perdraient mille fois la vie plutôt que de souffrir qu'on portât la plus légère atteinte à l'édit de janvier.

Condé essaya de pénétrer dans Paris par le faubourg Saint-Victor. L'amiral commandait l'avant-garde. Un corps de six cents cavaliers catholiques fut mis en déroute par les réformés; une terreur panique saisit les bourgeois et les troupes réglées. Ils se dispersèrent. Les portes de la ville restèrent ouvertes; le désordre était au comble. Les fuyards parcouraient les rues en jetant des cris d'alarme. Le premier président du parlement, Gilles le Maître, qu'une maladie grave retenait dans son lit, crut la capitale prise d'assaut, et mourut de frayeur. Strozzi néanmoins, à la tête de douze cents fantassins, se battit pendant deux heures et donna le temps au duc de Guise de rétablir dans la ville et les faubourgs l'ordre et la confiance.

Deux jours de suite, le prince de Condé rangea ses quatorze mille hommes en bataille à la vue de l'ennemi. Les triumvirs auraient pu lui opposer cent mille hommes et cent pièces de canon; mais leur politique était de ne pas accepter le combat, et d'attendre du défaut de paie et de la rigueur de la saison la dissolution de l'armée de Condé.

Catherine ne voyait qu'avec un chagrin secret le

dévouement du clergé, du parlement et des Parisiens pour les triumvirs. Il ne lui restait plus qu'une ombre de cette autorité à laquelle elle avait toujours été prête à faire tant de sacrifices, et elle craignait de voir cette ombre même s'évanouir. Elle demanda une nouvelle entrevue à Condé. « Je » réclame, dit le prince, pour les réformés, la li» berté de tenir des assemblées religieuses dans les » endroits que je désignerai, et un concile général » qui aura lieu dans un mois, ou un concile natio» nal dans lequel les ministres protestants propo» seront leurs objections et leurs doutes que l'on » discutera, et que l'on résoudra selon les règles » de la charité chrétienne : à ces conditions, je » promets de renvoyer les Anglais ainsi que les » autres étrangers qui ont embrassé notre querelle, » et je remetterai au roi toutes les villes dont les » réformés se sont emparés. »

La reine-mère demanda de consulter le conseil. « Le roi, répondit-elle le lendemain, ne peut pro» mettre aux protestants d'avoir des réunions pu» bliques dans Paris, dans Lyon, dans les villes où » il y a des cours souveraines, dans les places » frontières, dans les endroits où ils n'ont pas joui » de ce droit depuis l'édit de janvier. Sa majesté » veut d'ailleurs que partout où il leur sera permis » de tenir des assemblées publiques, le culte ca» tholique soit célébré avec la même solennité » qu'auparavant, et qu'ils rendent aux églises et » au clergé les richesses dont ils les ont dépouillés.

» — J'accepte toutes ces conditions, dit Condé,
» pourvu que les protestants aient la liberté de
» s'assembler dans les faubourgs et dans les envi-
» rons des villes où le culte public de leur religion
» sera interdit, et que les barons, les seigneurs
» châtelains et les hauts-justiciers puissent tenir
» dans leurs châteaux des assemblées religieuses. »

Condé dans un nouveau rendez-vous demanda le renvoi des troupes étrangères qui servaient le triumvirat. Catherine de Médicis rejeta sa demande comme attentatoire aux droits de la couronne. La nouvelle négociation fut rompue au bout de quelques jours.

Condé partit pour la Normandie, où il devait recevoir de l'Angleterre de l'infanterie, de l'artillerie, des munitions de guerre et de l'argent. Malgré tous ses efforts, il ne put empêcher son armée, et surtout les soldats étrangers, de ravager et de brûler les maisons de campagne et les villages voisins des remparts méridionaux de la capitale dont ils allaient s'éloigner.

Les triumvirs sortent avec leur armée des murs de la grande ville dont on vient de lever le blocus, et suivent les protestants. Ils se trouvent très-près des réformés auprès de la ville de Dreux ; la rivière d'Eure sépare les deux armées. Coligny ne peut croire que le connétable de Montmorenci veuille risquer une bataille. Le connétable fait demander à la reine-mère ses derniers ordres ; Catherine craint que les triumvirs ne veuillent la rendre responsable

des événements, et, de l'avis du conseil, elle lui répond qu'on s'en rapporte à sa sagesse et à son expérience.

Montmorenci passe la rivière avec son armée et son artillerie, sans rencontrer aucun obstacle de la part des protestants qui étaient à une lieue et demie des bords de l'Eure; il s'avance dans la plaine. Le maréchal de Saint-André commande la droite; le connétable est au centre, et le duc de Guise à la gauche, dans le village de Blainville, à la tête d'une réserve d'élite. Le duc, après avoir été deux fois lieutenant général du royaume, et commandé de grandes armées avec tant de gloire, donne l'exemple de la subordination militaire, et obéit au connétable.

Montmorenci avait seize mille hommes d'excellente infanterie et près de trois mille cavaliers. Condé commandait à huit mille hommes de cavalerie, très-braves, et à cinq mille fantassins presque tous Allemands.

Les coureurs de l'amiral viennent lui dire que les catholiques sont rangés en bataille. Condé, Coligny et d'Andelot vont les reconnaître : ils n'aperçoivent que le centre, l'aile droite et l'aile gauche étant d'autant plus cachées par des arbres et des maisons que les soldats ont mis un genou en terre. Condé continue sa route; les reîtres de son armée, fatigués par l'artillerie du connétable, se jettent dans un vallon pour s'y mettre à couvert du feu.

Montmorenci s'avance, et veut que de Guise et Saint-André enveloppent l'ennemi.

Condé ordonne à son armée de faire volte-face, et le sabre à la main, fond, à la tête de sa cavalerie, sur les bataillons suisses qui lui sont opposés. Le choc est si violent que des rangs entiers de Suisses ont leurs piques brisées entre leurs mains; mais, meurtris, blessés, et n'ayant plus à la main que des tronçons, ils se relèvent, joignent leurs camarades et demeurent immobiles. La Rochefoucault taille en pièces la cavalerie légère du connétable, et les bataillons de Picardie et de Bretagne qui couvrent les Suisses; ces étrangers, attaqués en front, en flanc et en queue, présentent la contenance la plus fière, et se battent avec la plus rare intrépidité. Coligny, à la tête de l'avant-garde, renverse la gendarmerie du connétable, qui veut en vain la rallier. Plusieurs gendarmes ne cessent de fuir que lorsqu'ils sont arrivés à Paris, à dix-sept lieues du champ de bataille, et qu'ils sont entrés dans la capitale, en criant : *Tout est perdu.* Le connétable soutient le combat d'une manière admirable avec un petit nombre d'officiers; blessé à la mâchoire inférieure, d'un coup de pistolet, il est enveloppé, renversé de cheval et fait prisonnier. Des reîtres qui surviennent veulent le massacrer; le prince de Porcien, qui professait une haine mortelle contre le connétable, par les ordres duquel sa mère avait été arrêtée sous Henri II, arrive auprès du connétable, sent expirer sa haine à la

vue du héros qui se débat au milieu de ceux qui veulent l'immoler, écarte par ses menaces la soldatesque, sauve le connétable, et lui prodigue toutes les marques de déférence et de respect. Une batterie qui couvrait le centre de l'armée du connétable est enlevée par Coligny; et malgré l'admirable constance des Suisses qu'aucun revers ne peut abattre, la plaine est couverte de protestants, devant lesquels les catholiques se dispersent. La victoire paraît couronner leurs nobles efforts; ils vont arriver triomphants dans la capitale, et de nouvelles destinées vont naître pour la France. Le génie du duc de Guise arrête ce vaste changement; jamais il n'a paru plus grand capitaine. Il avait réuni sa réserve à l'aile droite de Saint-André, et au corps de Montmorenci-Danville. La nature du terrain et un grand nombre d'arbres les dérobaient aux vainqueurs; il paraissait voir avec tranquillité la déroute des deux tiers de son armée. Souvent il s'élevait sur son cheval pour mieux reconnaître l'état de l'armée ennemie; il voit enfin les réformés livrés à toute la confiance qu'inspirent les succès, et tellement épars qu'il était impossible de les rallier; il s'écrie : *Allons, compagnons, la victoire est à nous!* s'élance à la tête de ses Gascons et de ses Espagnols, dissipe ou taille en pièces l'infanterie protestante, et met en déroute les reîtres, qui, dans leur fuite précipitée, entraînent les cavaliers combattant autour du prince de Condé. Le prince, abandonné des siens, est obligé de les sui-

vre ; son cheval est renversé d'un coup d'arquebuse ; il est blessé à la main. Danville accourt, l'épée haute, et lui crie de se rendre ; Condé, ne pouvant plus se défendre, subit en frémissant le sort qu'il ne peut éviter.

L'amiral avait franchi un bois et une vallée ; il s'était arrêté sur une colline pour y recueillir ses frères d'armes. Le prince de Porcien et le comte de La Rochefoucault lui amènent leurs compagnies d'hommes d'armes ; mille reîtres s'y réunissent : bientôt il est à la tête de quinze cents cavaliers. La plupart de ces guerriers ont eu leurs lances brisées, ils n'ont plus que des sabres et des pistolets ; mais Coligny les remplit de l'ardeur qui l'anime, va chercher Guise, l'attaque avec furie au travers du feu des canons et de la mousqueterie, et culbute la plupart des escadrons qu'on veut lui opposer. La mort frappe le maréchal de Saint-André et la plupart des principaux officiers de l'armée catholique. La cavalerie de Guise allait prendre la fuite ; Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, et le jeune comte de Brissac, à la tête d'un petit nombre de vieilles bandes françaises, prennent en flanc les protestants, qui, n'ayant plus ni lances ni arquebuses, ne peuvent les repousser. L'amiral ne pouvant plus soutenir un combat trop inégal, se retire dans un si bel ordre que le duc de Guise n'ose pas le poursuivre.

Danville amène le prince de Condé au vainqueur. Le duc de Guise traite le prince avec les plus

grandes démonstrations de respect, l'entretient des prodiges de valeur dont il a donné l'exemple aux confédérés, l'invite au repas frugal qu'il pouvait uniquement lui proposer après avoir perdu tous ses équipages, et lui offre son lit, que le prince de Condé n'accepte qu'en le partageant avec lui.

Les plus nobles familles du royaume sont dans le deuil; elles ont perdu à la bataille de Dreux des objets qui leur étaient si chers! Mais le clergé et les habitants de Paris se livrent à la joie la plus vive.

L'intrépide Coligny avait rallié l'armée protestante; il lui propose de recommencer le combat. « L'ennemi, lui dit-il, n'a gagné que le champ de » bataille; l'élite de ses troupes est détruite; plu» sieurs de ses principaux chefs ont péri. » Il répond de la victoire; mais les reîtres n'ont plus ni poudre ni plomb, et leurs chevaux sont exténués. Coligny s'enfonce dans les plaines de la Beauce, gagne les bords de la Loire, et ne pouvant pas donner de solde à ses troupes, laisse piller plusieurs provinces (1562).

Le duc de Guise, ne craignant plus ni le prince de Condé, ni le connétable de Montmorenci, veut être le principal dispensateur des grâces royales. La reine-mère, qui plus que jamais est obligée de suivre toutes ses volontés, lui remet un brevet de maréchal de France en blanc, lui accorde pour ses créatures vingt-cinq croix de l'ordre de Saint-Michel, et met à sa disposition dix-sept compa-

gnies d'hommes d'armes dont elle ordonne la création.

Un bruit sinistre se répand ; on dit que le prince de Condé va être jugé comme coupable de lèse-majesté. Les réformés jurent que le connétable éprouvera le même sort que le prince. Catherine de Médicis redoute l'influence de l'un et de l'autre ; elle ne peu d'ailleurs pardonner à Condé d'avoir révélé à l'Europe qu'elle l'avait pressé de prendre les armes. Mais elle était bien éloignée de vouloir que ce prince pérît ; elle voulait pouvoir l'opposer au duc de Guise, dont le génie et la fortune augmentaient chaque jour l'ascendant. Elle se hâte de démentir la rumeur publique qui répand des craintes sur la vie du prince, va le trouver dans sa prison avec plusieurs grands personnages, lui envoie le lendemain le conseil du roi tout entier, le fait conjurer par le conseil d'avoir pitié de l'état ; mais toutes ses instances sont inutiles ; le prince ne veut consentir à la paix qu'autant qu'on promettra l'exécution de l'édit de janvier.

On le renferme dans le château d'Onzain, sur les bords de la Loire, à quelques lieues de Blois. Danville le garde avec trois compagnies d'hommes d'armes et deux compagnies d'infanterie. Les plus grandes précautions sont prises pour qu'il ne puisse pas s'échapper. « Je me sens plus disposé que jamais à répandre jusques à la dernière goutte de » mon sang pour assurer le repos et le bonheur » de mes frères. La perspective d'une récompense

» éternelle soutient mon courage..... Je ne puis ai» mer la vie qu'autant que je verrai le royaume de » Dieu en paix, et mon roi chéri, honoré et obéi » de tous ses sujets. »

Le duc de Guise avait commencé avec succès le siége d'Orléans, et s'était emparé des dehors de la ville. Coligny avait soumis toute la Normandie, excepté Rouen. Les alarmes des Parisiens et du parlement de Paris s'étaient renouvelées plus vivement que jamais. La reine-mère conjura le duc de Guise d'abandonner le siége, et de secourir la Normandie. Le duc ne voulut pas suspendre une entreprise importante dont il croyait voir approcher l'heureuse fin. Mais sa mort devait être plus prochaine.

Il se retirait de la tranchée dans son quartier général d'Olivet, lorsque Poltrot de Méré lui tira un coup de pistolet et le blessa mortellement. Le duc souffrit pendant six jours des douleurs inouïes; sa constance fut admirable. A la vue du terme de sa carrière, les prestiges de son ambition se dissipèrent; les nobles qualités de sa grande âme reparurent comme ayant brisé de dures chaînes. La guerre civile se montra dans toute son horreur à ses yeux dessillés. «Je vous supplie de faire la paix, » écrit-il à la reine-mère; celui qui s'opposerait à » un si grand bien ne serait pas moins ennemi de » Dieu que du roi. — Mon fils, dit-il au prince de » Joinville, n'aspirez pas à ces places éminentes » qui ôtent la tranquillité de l'âme, éveillent l'en-

» vie, excitent la haine, et remplissent de précipices » la carrière de ceux qui les ont obtenues. »

Bientôt après il cessa de vivre (1563). Quels hommages il eût reçus de la postérité s'il fût mort quelques années plus tôt, ou s'il n'avait pas eu pour frère le cardinal de Lorraine!

L'assassin du duc de Guise fut amené devant le conseil pour subir son premier interrogatoire. « J'ai » reconnu, dit-il, dans le camp plusieurs hommes » apostés pour assassiner le duc de Montpensier et » les autres persécuteurs de l'Église; et vous, ma- » dame, ajouta-t-il en se tournant vers la reine- » mère, prenez garde à vous-même: les protestants » vous accusent de les avoir abandonnés et trahis » après leur avoir fait prendre les armes; ils ont » juré d'en tirer vengeance. » Catherine tremblante défendit aux réformés d'approcher de dix lieues de la cour.

Le prince de Condé fut sensible à la malheureuse destinée du duc de Guise. Il déplora sa mort; il se montra plus disposé à la paix. Sa femme Éléonore de Roye lui écrivit que la reine l'avait comblée de caresses, et lui avait promis de rétablir en sa faveur la charge de lieutenant général du royaume. Il consentit à l'*édit d'Amboise* qui modifiait celui de janvier.

D'après cet édit les seigneurs haut-justiciers avaient l'exercice public de la nouvelle religion dans toute l'étendue de leurs fiefs, et les autres gentilshommes dans leurs maisons ou châteaux.

Tous les réformés jouissaient du même droit dans une ville de chaque bailliage royal, et pouvaient tenir des assemblées religieuses dans toutes les places dont ils étaient les maîtres avant le 7 mars 1562. Une amnistie générale était accordée à tous ceux qui avaient pris les armes, et on rendait justice à la pureté de leurs motifs, ainsi qu'à leur loyauté. Le prince de Condé était déchargé de l'obligation de rendre compte des revenus publics, des vases d'or et d'argent, des reliquaires et des ornements ecclésiastiques dont ils avait disposé pour les frais de la guerre; il était reconnu pour cousin affectionné et sujet fidèle du monarque.

Les catholiques et les protestants furent également mécontents de l'édit. Les réformés se plaignirent avec force des restrictions apportées à l'édit de janvier, et plusieurs catholiques s'élevèrent d'autant plus contre les avantages conservés à leurs adversaires qu'ils étaient effrayés de l'austérité de la réforme, de la sévérité des principes des ministres et de la cruauté avec laquelle le réformé gouverneur d'Orléans avait fait punir un délit contraire aux bonnes mœurs. Le parlement de Paris refusa d'enregistrer l'édit. Les prédicateurs catholiques de la capitale s'emportèrent contre Catherine de Médicis; elle écrivit au maréchal de Montmorenci, gouverneur de Paris : *Le camp des protestants est près d'ici ; la paix une fois rompue, la personne de mon fils, l'armée catholique et Paris même sont en danger. Contenez surtout les prédi-*

cateurs: ils sont trop insolents, et ne cherchent qu'à renouveler les troubles.

Artus de Cossé, seigneur de Gonnor et surintendant des finances, dit au parlement : *Les revenus de la couronne montent à neuf millions ; le roi ne touche pas plus de* 2,500,000 *livres; la plupart des généralités sont entièrement dévastées; les frais de la guerre ont déjà absorbé plus de dix-sept millions. Peut-on se flatter de trouver des ressources dans un royaume plus ravagé dans une seule année de guerre civile qu'il ne l'a jamais été en dix ans de guerre étrangère? Si l'édit n'est pas bientôt enregistré, nous devons craindre que la ville ne soit saccagée, et que le roi ne tombe entre les mains des rebelles. Ils attendent une nouvelle armée levée en Saxe, et composée de quatre mille reîtres et de trente compagnies de lansquenets; et l'empereur d'Allemagne ne profiterait-il pas des troubles de la France pour recouvrer la province des trois évêchés?*

Le cardinal de Bourbon et le duc de Montpensier portèrent l'édit aux chambres assemblées. Le parlement, touché des dangers de la patrie, l'enregistra sans aucune modification; mais il supplia la reine-mère, par l'organe de son célèbre premier président Christophe de Thou, de renvoyer de sa maison, de la maison du roi et de celle des enfants de France, tous ceux qui avaient abandonné la foi de leurs pères.

Un nouvel édit aliénait au profit de l'état des

biens ecclésiastiques d'un revenu de 100,000 écus. Le clergé laissa échapper des murmures; le parlement présenta les plaintes du clergé à la reine. *L'état*, répondit le chancelier de L'Hôpital, *est endetté de plus de cinquante millions. Je ne parle pas des sommes qu'il faut trouver avant six semaines pour satisfaire les troupes des deux partis : il en faut pour prendre le Havre, chasser les Anglais de la Normandie, et contenir l'empereur, qui menace la frontière. Telle est la situation du royaume que, s'il était mis à l'encan, on ne tirerait pas de sa vente de quoi payer ses dettes.*

Le parlement obéit; et, pendant que tant de catholiques n'embrassaient la défense du clergé que pour s'enrichir de ses dépouilles, désirées d'ailleurs très-vivement par les réformés, les hommes d'état ne voyaient que dans ses biens les ressources nécessaires pour sauver la patrie.

Ainsi fut suspendue cette épouvantable guerre civile qui devait produire avec le temps tant d'horribles désastres, et qui peut-être ne serait jamais née si le roi de Navarre avait eu le caractère du prince de Condé.

Ce prince, réconcilié avec la reine-mère, envoya Briquemaut à la reine Élisabeth pour la prier de retirer ses troupes du Havre, et de recevoir le remboursement des sommes qu'elle lui avait prêtées : elle répondit qu'elle ne se dessaisirait du Havre que lorsque Charles IX lui aurait rendu Calais. Le prince pressa Catherine d'ordonner le



siége du Havre, et s'offrit pour cette entreprise avec les réformés. Le siége fut résolu; Condé servit sous les ordres du connétable; les catholiques et les protestants rivalisèrent de valeur. Condé ne quittait la tranchée ni le jour ni la nuit. Médicis vint avec le roi dans un village voisin de la ville assiégée : elle visitait tous les jours la tranchée. Des maladies se manifestèrent dans le Havre. La place se rendit après huit jours de siége.

Charles IX entrait dans sa quatorzième année; la reine-mère crut devoir s'empresser de le faire déclarer majeur pour régner sans partage sous le nom de ce fils soumis à ses volontés : elle mettait au premier rang, parmi les moyens d'accroître ou de conserver cette influence dont la perte lui aurait arraché la vie, d'être à la tête de la cour la plus brillante par la magnificence, le goût, la magie des arts, la beauté des femmes et la galanterie. La corruption y était sous les fleurs, et ne déplaisait pas à la reine, qui espérait s'en servir pour étayer sa puissance. N'ayant pu vaincre Condé, elle voulait le séduire; ce prince, qui avait lutté en héros contre le malheur, le dénuement, les fers, l'abandon et la perfidie, ne put résister aux attraits de la volupté dans une cour aussi dissolue que celle de la reine. Il n'avait que trente-quatre ans; il se distingua par son adresse, sa bonne grâce et sa force dans tous les jeux et dans tous les exercices des fêtes que Médicis ne cessait d'imaginer. Les dames les plus belles de la suite

de la reine n'avaient des yeux que pour lui; la maréchale, veuve de Saint-André, et mademoiselle de La Tour, surnommée *la belle Limeuil*, avaient conçu pour lui une passion violente. Le soupçon d'un crime affreux le fit éloigner avec horreur de la maréchale : la belle Limeuil fut préférée. Catherine avait favorisé les amours du roi de Navarre pour celle qui lui révélait tous les secrets du prince, et le tenait asservi sous la puissance de cette princesse : elle favorisa avec le même soin la passion de Condé pour mademoiselle de Limeuil. Condé, comme un autre Renaud, oublia dans les bras de son Armide la foi qu'il avait jurée à son admirable compagne; mais son âme élevée le sauva des dangers où le charme des plaisirs l'avait entraîné : tous les efforts de Médicis pour l'éblouir par l'appât trompeur de la couronne de Sardaigne, pour le détacher des protestants et pour lui faire regarder l'amiral de Coligny comme un rival redoutable, furent entièrement inutiles.

Au milieu de ces intrigues de femme arriva une ambassade solennelle envoyée pour entretenir le roi et la reine-mère des objets les plus graves et les plus importants. La pacification du royaume de France avait confondu et indigné le pape Pie IV et Philippe II, roi d'Espagne. Le pape frémissait de courroux en pensant aux concessions faites aux réformés; il menaçait des foudres de l'Église le chancelier de L'Hôpital, dans lequel il ne voyait

qu'un fauteur de l'hérésie. La reine-mère lui était suspecte. Si la paix qu'il appelait impie pouvait durer, la France, disait-il, échapperait bientôt à l'autorité du saint-siége comme l'Angleterre, une grande partie de l'Allemagne et les royaumes de Danemarck et de Suède. Le roi d'Espagne, dont la politique perfide espérait voir la France périr au milieu de la plus sanglante guerre de religion, partageait la colère du pape; et le duc de Savoie, espérant quelque débris de la France, soutenait la querelle de Pie IV et de Philippe II. Le concile de Trente avait terminé ses séances : au lieu de réconcilier les catholiques et les protestants, il avait condamné à jamais la doctrine entière des réformés, et frappé d'anathème tous ceux qui combattraient les articles de foi qu'il avait déterminés.

Les ambassadeurs supplient le roi de recevoir tous les décrets de ce concile, tant sur la discipline que sur le dogme, et de se rendre le 25 du mois de mars à Nancy (1564), où devaient se réunir tous les souverains catholiques pour chercher les moyens les plus prompts d'extirper toutes les hérésies. « Que votre majesté, ajoutent-ils, s'abs-
» tienne d'aliéner les biens de l'Église; qu'elle ban-
» nisse le schisme de ses états; qu'elle punisse de
» mort les destructeurs des églises, les profana-
» teurs des choses saintes, les ravisseurs des biens
» ecclésiastiques. Faites périr dans les supplices,
» sire, les auteurs et les complices de la mort du
» duc de Guise; révoquez la grâce accordée par

» l'édit de pacification à tous ceux qui seront con-
» vaincus du crime de lèse-majesté divine et hu-
» maine. Il n'appartient pas aux rois de la terre,
» sire, de pardonner les offenses faites au roi du
» ciel. Nous offrons d'ailleurs à votre majesté tou-
» tes les forces des souverains catholiques pour
» exécuter des résolutions aussi importantes à la
» république chrétienne. »

Écoutez la réponse du jeune monarque à ces étranges et barbares propositions; le grand L'Hôpital l'avait dictée : « Je proteste devant Dieu et
» devant les hommes de mon attachement sincère
» à la foi de mes pères; mais je ne puis me ré-
» soudre à voir couler encore le sang de mes mal-
» heureux sujets. Je n'en ai que trop perdu dans
» la dernière guerre; je me rendrais lâchement
» coupable de parjure en violant le traité de paci-
» fication. L'Être suprême, dont j'implore l'assis-
» tance, me suggérera des moyens moins violents
» pour ramener au bercail les brebis égarées, et
» je visiterai les provinces de mon royaume pour
» y rétablir l'ordre, la concorde et la vraie reli-
» gion. » La reine répond aux ambassadeurs d'une manière ambiguë : moins elle est attachée à la religion catholique, et plus elle croit devoir prescrire l'observation de tous les actes extérieurs du culte de cette religion; et c'est en sortant de la célébration des plus saints mystères que la cour se précipite avec fureur dans la débauche et la prostitution.

La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, bien éloignée de suivre l'exemple de la reine de France, et ne voulant cacher aucun de ses sentiments religieux, avait dans le Béarn et la basse Navarre enlevé les images, brisé les statues, renversé les autels, détruit, à l'exemple du roi Ézéchias, disait-elle, ce qu'elle appelait l'idolâtrie romaine, dépouillé le clergé catholique de ses richesses, et employé ces biens à de bonnes œuvres, à des fondations utiles et à l'entretien des prédicateurs protestants. Les états de son royaume et du Béarn avaient approuvé ces innovations; elle voulut les étendre aux grands fiefs qu'elle possédait dans la France proprement dite. Le cardinal d'Armagnac était légat du pape dans la France méridionale. Il était, comme petit-fils d'un bâtard de la maison d'Armagnac, allié de la reine Jeanne; et le père de cette princesse l'avait comblé de bienfaits. Il écrivit à la reine une lettre très-pressante pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Église catholique, et à ne pas s'exposer aux dangers qui la menaceraient si elle persistait à protéger les réformés, et à partager leurs erreurs. *Je n'ai point entrepris*, lui répondit Jeanne d'Albret, *de planter religion nouvelle en mon pays; mais d'y restaurer l'ancienne et la véritable : par quoi je m'assure de l'heureux succès.* Le reste de la réponse était de la plus grande force. Elle discutait toutes les circonstances de sa position et les articles de sa croyance avec la fermeté d'une souveraine d'accord avec ses

états généraux, et l'énergie d'un théologien habile et convaincu.

Le légat se tut; mais Pie IV ordonna à la reine de comparaître à Rome dans le délai de six mois, sous peine d'être convaincue du crime d'hérésie, excommuniée, proscrite, dégradée de la royauté, et dépouillée de ses états et domaines, qui appartiendraient au premier occupant. Un ordre semblable fut lancé par la même bulle contre le cardinal de Châtillon, frère de l'amiral de Coligny; et contre huit ou dix autres évêques de France, qui avaient abandonné l'Église de Rome comme le cardinal.

La bulle du pape remplit d'indignation la cour de France; non-seulement le chancelier de L'Hôpital, mais encore le connétable de Montmorenci, parlèrent à la reine-mère avec la plus grande vigueur. « L'acte du pape, dirent-ils, viole » les priviléges de l'Église gallicane, attente à l'in» dépendance des couronnes, et blesse la majesté » des rois. » D'Oisel, ambassadeur de France à Rome, demanda avec fierté que la bulle fût annulée comme injurieuse à l'honneur et aux droits de tous les souverains. Le pape effrayé révoqua et annula la bulle.

Condé cependant continuait de s'abandonner à la cour de la reine-mère au charme trompeur des plaisirs. Les amis de sa gloire gémissaient en vain de sa vie licencieuse. Ses nombreuses infidélités n'étaient que trop connues de sa femme, cette

princesse si forte, si vertueuse, si aimante, si dévouée à son mari, et dont les grâces et la beauté, suivant les historiens, ne le cédaient à celles de personne. Un chagrin mortel la saisit; elle ne put pas opposer à ses peines secrètes le courage qu'elle avait opposé à ses malheurs. Sa santé, depuis longtemps altérée, acheva de s'affaiblir. Elle sentit que sa dernière heure était proche : elle écrivit à Condé; elle voulait le voir encore une fois avant de mourir. Le prince accourut; mais il n'était plus temps. La joie brilla sur le visage d'Éléonore expirante; elle recommanda à Condé les gages de son amour. Le prince tomba dans un désespoir d'autant plus grand que le remords était entré dans son âme. Ni les tendres hommages de ceux qui l'entouraient, ni les paroles touchantes des ministres réformés, ni la présence de ses enfants qui embrassaient ses genoux, et recevaient avec tant d'affection ses bénédictions paternelles, ne pouvaient faire arriver aucune consolation dans son âme déchirée par la douleur (1564).

Le parlement d'Angleterre avait donné à la reine Élisabeth de nouvelles marques de dévouement; le clergé de la Grande-Bretagne avait dressé une confession de foi en trente-neuf articles, pour perfectionner celle qu'on avait établie sous le règne d'Édouard VI, et la réforme jetait des racines plus profondes dans toute l'Angleterre (1563).

La reine-mère de France avait cessé de faire payer le douaire de la reine Marie d'Écosse. Le

cardinal de Lorraine, oncle de Marie, la pressa d'épouser Charles, archiduc d'Autriche, et fils cadet de l'empereur Ferdinand. La politique d'Élisabeth en fut alarmée. Randolph, son ministre en Écosse, dit à Marie : « L'affection fraternelle qu'a » pour vous la reine Élisabeth l'engage à vous » faire observer combien votre alliance avec l'ar- » chiduc Charles pourrait vous ôter l'espérance de » monter un jour sur le trône d'Angleterre. Les An- » glais ne s'exposeront jamais au danger d'être as- » sujettis à la maison d'Autriche; et il vous serait » bien plus avantageux d'accorder votre main à un » lord aimé du peuple et distingué dans votre pa- » trie. » Marie suspendit sa détermination; mais elle avait résolu d'épouser lord Darnley, fils de Matthieu Stuart, comte de Lennox, et d'une fille de Marguerite d'Angleterre, reine douairière d'Écosse, et de son second mari Archibald Douglas. Elle rappela en conséquence le comte de Lennox en Écosse. Élisabeth découvrit aisément le projet de Marie; mais on n'en tint pas moins à Berwick des conférences dans lesquelles l'ambassadeur anglais proposa pour époux de Marie lord Dudley, qui venait d'être créé comte de Leicester par Élisabeth. Cette proposition fut d'autant moins acceptée que son succès aurait autant déplu à Leicester, qui espérait d'épouser sa propre souveraine, et à la reine d'Angleterre, qui paraissait l'aimer, qu'à la jeune et belle reine d'Écosse.

Marie Stuart avait alors auprès d'elle un musi-

cien piémontais nommé David Riccio, et qui était venu en Écosse avec le comte de Moretto, ambassadeur de Savoie; les talents de Riccio avaient obtenu pour ce Piémontais une protection particulière de la reine, qui avait apporté de France un goût très-éclairé pour les beaux-arts. Il réunissait d'ailleurs plusieurs connaissances à celles qu'il avait en musique; la langue française lui était familière: Marie Stuart l'avait nommé son secrétaire pour sa correspondance avec la France, où elle avait laissé des parents illustres et des amis puissants. Ayant mérité d'être souvent consulté par sa nouvelle souveraine pour les affaires importantes au sujet desquelles elle lui dictait des lettres confidentielles, il avait obtenu sa confiance; son crédit était devenu très-grand. Les courtisans, jaloux de son influence, le détestaient, et les lords protestants le haïssaient d'autant plus qu'ils le regardaient comme un agent secret du pontife de Rome. On a cru qu'il n'avait pas peu contribué à déterminer la belle Marie à donner sa main à lord Darnley, catholique romain, et dont le mariage devait par conséquent finir par ne pas déplaire au cardinal de Lorraine. Darnley, étant venu en Écosse, fut d'autant mieux reçu de Marie qu'il était doué de beaucoup d'agréments. La reine conçut pour lui une passion très-vive. Il se lia avec Riccio; on appela à la cour tous les ennemis de Murray, et dès cet instant ce lord protestant forma une sorte de confédération avec le duc de Châtelleraut, le

comte d'Argyle et plusieurs autres pairs d'Écosse pour s'opposer à un mariage qu'ils regardaient comme funeste à la religion réformée. Cette opposition n'empêcha pas Marie, éprise de lord Darnley, de demander au pape les dispenses ecclésiastiques nécessaires, et de faire part de ses projets à Élisabeth, *sa sœur et sa cousine.*

Le conseil de la reine d'Angleterre ayant été d'avis que le mariage de Marie Stuart avec lord Darnley mettrait l'Angleterre en danger en établissant le catholicisme en Écosse et en réunissant les intérêts de deux maisons qui avaient des prétentions à la couronne de la Grande-Bretagne, Élisabeth témoigna à la reine d'Écosse combien son mariage avec le fils du comte de Lennox irriterait la nation anglaise, et pourrait lui ôter toute espérance de succéder un jour à la couronne d'Angleterre. « Je » suis trop avancée pour pouvoir reculer, lui ré- » pondit Marie ; vous n'avez d'ailleurs aucun sujet » de vous plaindre ; j'ai suivi vos conseils ; j'ai » choisi pour mari un lord anglais du sang royal » d'Angleterre et d'Écosse. »

Élisabeth ordonna au comte de Lennox et à son fils de revenir en Angleterre, sous peine de voir leurs biens confisqués ; elle fit promettre des secours aux mécontents d'Écosse : mais tous ses efforts furent vains ; Marie Stuart épousa lord Darnley, se mit à la tête de quelques troupes et força les mécontents à se retirer en Angleterre (1564). Murray et d'autres protestants allèrent à Londres, et

réclamèrent la protection d'Élisabeth : cette reine les obligea à déclarer devant les ambassadeurs d'Espagne et de France qu'elle n'avait eu aucune part à leur rébellion, les traita de révoltés et de traîtres, leur défendit de paraître devant elle, et ne leur fit donner qu'en secret l'argent devenu d'autant plus nécessaire à leur subsistance que Marie Stuart avait obtenu des états de son royaume la dégradation et le bannissement des fugitifs.

Croyant néanmoins que la reine d'Écosse et son mari formaient de nouveaux projets contre ses intérêts, elle demanda que lord Darnley lui fût livré, conformément au traité d'après lequel les deux reines devaient se rendre mutuellement leurs sujets rebelles. « Je ne ferai aucune entre-» prise en Angleterre, répondit la reine d'Écosse, » pendant la vie d'Élisabeth, pourvu que je sois » déclarée son héritière par un acte du parlement » anglais. »

Pressée par les Lorraine et par Riccio, Marie Stuart admit dans ses conseils le comte de Bothwell et le comte de Huntley, et résolut de proposer au parlement d'Écosse la confiscation des biens des rebelles; mais quels dangers ne courent pas les princes qui veulent lutter contre l'opinion générale de leur nation!

Presque tous les Écossais étaient protestants, et le plus grand nombre des nobles soutenaient la réformation, qui les avait mis en jouissance des terres de l'Église catholique. Le comte de Morton,

le lord Ruthven et le lord Lindsay avaient conservé beaucoup de crédit quoique réformés, et voulaient empêcher la confiscation des biens des protestants fugitifs; ils savaient que le nouveau roi, bien loin d'avoir la même amitié qu'auparavant pour Riccio, était jaloux de son autorité et haïssait cet étranger trop puissant. Ce prince, faible, inconstant, vain et débauché, avait irrité Marie par la hauteur qu'il lui avait souvent témoignée. George Douglas, ami de Morton et oncle du roi, augmenta par ses insinuations le ressentiment du prince contre le ministre favori, et lui persuada que l'influence si dangereuse de Riccio ne pouvait être contre-balancée convenablement que par le retour des lords que l'on voulait proscrire. « Avec » le crédit de ces lords rentrés dans leur patrie » vous pourrez obtenir du parlement un acte qui » vous défère la couronne si vous survivez à Marie; » mais avant tout il faut écarter l'étranger. » Il parvint ensuite à irriter si vivement l'amour-propre du roi, à enflammer si violemment toutes ses passions, à envenimer si fortement sa haine, que non-seulement la destitution, mais encore la mort de Riccio fut résolue. Henri Darnley, dans l'espérance de se venger de l'ennemi qu'il détestait et de jouir de l'autorité suprême, jura de garder le secret, promit d'obtenir le pardon des fugitifs, de leur conserver leurs biens, de concourir avec eux au rétablissement de la religion réformée, et déclara par un acte qu'il signa que le meurtre de

Riccio était conforme à sa volonté, et qu'il soutiendrait ceux qui s'en étaient chargés.

Quelques jours après, la reine soupait avec la comtesse d'Argyle, son frère naturel, le commandeur de Sainte-Croix, David Riccio et plusieurs autres personnes : le roi entra dans l'appartement; le lord Ruthven, qui l'accompagnait, ordonna à Riccio de le suivre. « Est-ce le roi qui l'a commandé? dit Marie. — Non, madame, répondit » Ruthven. — Sortez donc de ma présence, dit la » reine; Riccio paraîtra devant le parlement, et » répondra sur tout ce qui lui sera imputé. » Ruthven s'avança vers Riccio, et voulut le saisir; Riccio se sauva derrière le fauteuil de la reine : George Douglas entra avec plusieurs hommes armés, et lui donna un coup de poignard; la reine voulut le secourir, le roi la retint. On entraîna le malheureux étranger hors de la chambre; on le massacra. « Vous m'avez cessé de suivre les con» seils de Riccio, dit Ruthven à Marie; vous avez » favorisé la religion romaine, admis Bothwell et » Huntley dans vos conseils, contracté des allian» ces avec des puissances étrangères pour l'anéan» tissement du protestantisme, et formé une ac» cusation contre les lords fugitifs auxquels le roi » a accordé leur pardon, auxquels il a adressé un » message, et qui arrivent demain à Édimbourg. » Un corps de troupes, commandé par le comte de Morton, gardait les portes du palais; Bothwell, Huntley et quelques autres se sauvèrent par les

fenêtres. Les attentats se succédèrent; une proclamation de Henri ordonna à tous les pairs spirituels et temporels de sortir d'Édimbourg dans trois heures, et il fut décidé que la reine, à qui seule appartenait le sceptre, serait prisonnière à Stirling, jusqu'au moment où elle aurait approuvé en parlement la conduite des conspirateurs, rétabli la religion réformée et remis l'administration suprême entre les mains du roi.

Ce prince, perpétuellement inconstant, se repentit bientôt d'avoir permis tant de crimes: Marie lui proposa un accommodement; il l'accepta avec joie. « Je ne puis le signer, dit-elle, tant que je se» rai captive. » Ses gardes furent renvoyés; elle se sauva à Dunbar, où son mari la suivit.

Elle pardonna aux comtes de Murray, d'Argyle, Rothes et Glaincairn; Morton, Ruthven et Douglas s'enfuirent à Newcastle; plusieurs de leurs complices furent exécutés. Marie était grosse de six mois, et néanmoins elle leva des troupes, et vint au château d'Édimbourg, où Henri désavoua tout ce qui s'était passé, par une déclaration qu'il signa et qui fut publiée : la nation ne vit plus dans ce prince qu'un homme digne de tout son mépris (1565).

Ce fut dans ce château que Marie accoucha d'un fils. Sir Robert Melvil fut envoyé à Londres pour annoncer cette nouvelle à Élisabeth : la reine d'Angleterre éprouva une grande peine secrète en apprenant la naissance de cet enfant; elle craignit

que cet événement n'augmentât dans la Grande-Bretagne le crédit de Marie Stuart, que tous les partis de ce royaume regardaient comme devant lui succéder : la reine d'Écosse ne fut plus pour elle qu'une rivale dangereuse et bientôt détestée ; mais, habile dans l'art de dissimuler ses sentiments, qu'elle avait été forcée d'employer avec tant de soin pendant la tyrannie de sa sœur Marie d'Angleterre, elle témoigna beaucoup de joie en apprenant les couches de Marie Stuart, et consentit à être marraine du jeune prince, qui reçut à Stirling le nom de Jacques, en présence des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Savoie.

Les Écossais ne parlaient qu'avec dédain du mari de leur reine ; mais elle était si fervente catholique et si opposée à la réforme, que malgré tous ses charmes il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût aimée. Quelque coupable que son mari eût été avec elle, on reprochait à Marie de le traiter avec trop peu d'égards, et d'accorder sa protection d'une manière trop éclatante au comte de Bothwell, dont le peuple craignait l'ambition, haïssait les mœurs dépravées, et détestait l'attachement au catholicisme.

L'empereur Ferdinand Ier, dont on a célébré la prudence, la justice, la douceur, la modération et l'activité, avait été trop habile pour ne pas voir que l'esprit de conciliation et toutes les concessions qu'il serait possible de faire pourraient seuls ramener et maintenir la paix dans l'Église et dans

l'empire germanique; il avait demandé au pape, pour les ecclésiastiques de l'archiduché d'Autriche, la permission de se marier, obtenu pour ses sujets du pontife de Rome la communion sous les deux espèces, et chargé le savant et pieux George Cassandre de composer, relativement aux dogmes contestés par les protestants, un formulaire qui pût être adopté par les catholiques et par les réformés. La mort le surprit au milieu de ses projets pour le bonheur des peuples dont il était le père; mais il laissa ses royaumes, son archiduché et l'empire germanique à Maximilien II, élu depuis deux ans roi des Romains, et si digne de succéder à Ferdinand, et de travailler à compléter ses bienfaits.

Quelle différence de Ferdinand et de Maximilien II avec le neveu du premier et le cousin germain du second, Philippe II, ce roi cruel et despotique des Espagnes et d'une si grande partie du Nouveau-Monde! au lieu de la justice et de la bonne foi, il ne recourait qu'à la force et à la perfidie.

Il avait transféré sa résidence à Madrid; il y fit élever un palais; et, voulant ensuite accomplir le vœu qu'il avait fait pendant la bataille de Saint-Quentin, et qui était bien plus sacré pour lui que le devoir de faire le bonheur de ses peuples, et d'observer les lois, il chargea Monnegro, habile architecte et sculpteur d'Espagne, de bâtir au village de l'Escurial, à quelques lieues de Madrid,

un immense monastère qui devait être habité par deux cents hiéronymites, et où il devait avoir un superbe logement, ainsi que la reine et toute la cour (1563). Ce vaste bâtiment eut la forme d'un *gril*, pour rappeler le martyre de saint Laurent, dont on célébrait la fête le jour de la victoire de Saint-Quentin. Les Espagnols se sont plu pendant long-temps à répéter que ce monastère renfermait dix-sept cloîtres, quatre mille portes, onze mille fenêtres; ils l'appelaient la huitième merveille du monde.

Vers le même temps, et lorsque la tempête politique qui avait bouleversé la France grondait encore sur ce royaume, Catherine de Médicis voulut aussi élever un palais; elle ordonna la construction des Tuileries, et chargea d'ériger ce monument, qui ne devait renfermer que trois grands pavillons et deux vastes corps de logis, un célèbre architecte, Philibert-Delorme, né à Lyon, aumônier ordinaire de Charles IX, et abbé de Saint-Éloi de Noyon et de Saint-Serge d'Angers. On a écrit que Jean Bullan, autre grand architecte français, avait été associé pour cet objet avec Philibert Delorme (1564).

Le pape Pie IV élevait aussi des monuments dans l'ancienne capitale du monde; mais les ouvrages que lui durent les Romains étaient plus dignes d'un grand souverain que les édifices construits par les ordres de Philippe II et de Catherine; il fait entourer de fortifications nécessaires à cette

époque contre les tentatives des Turcs, toujours prêts à faire des descentes en Italie, le Vatican et le château Saint-Ange, la ville d'Ancone et celle de Cività-Vecchia; il ordonne la construction d'une belle levée qui conduit à *Monte-Cavallo*, et d'une route qui traverse la Campagne de Rome. La *Voie Aurelia* est rétablie; plusieurs embellissements sont ajoutés au Vatican et à l'église de Saint-Pierre; le palais des conservateurs est commencé dans le Capitole; une belle imprimerie est établie pour l'impression des livres écrits en langues orientales, et Pie IV en confie la direction au savant vénitien Paul Manuce, digne fils d'Alde Manuce, et père d'Alde dit *le Jeune*.

Une partie de la reconnaissance publique inspirée par ces monuments dut se reporter au neveu du pape, le savant et pieux saint Charles-Borromée, cardinal, archevêque de Milan, et qui partageait avec son oncle le gouvernement de l'Église romaine et des états apostoliques.

(1566) Pie IV mourut en 1565, et eut pour successeur Michel Ghisleri, cardinal de l'ordre de saint Dominique, et qui prit le nom de Pie V. Ghisleri avait été grand inquisiteur, et exerçait les fonctions de son office avec une telle rigueur ou plutôt une telle cruauté qu'on l'avait surnommé le *Tyran ecclésiastique*. Sa nouvelle et éminente dignité ne calma pas son odieux fanatisme. Plusieurs personnes dont les sentiments lui étaient suspects furent amenées à Rome, brûlées par ses

ordres ; et parmi ces victimes de sa tyrannie on compta le savant Aonius Palearius, né à Veroli, professeur de belles-lettres, et auteur d'un poème sur l'immortalité de l'âme.

L'empereur Maximilien II, poursuivant avec chaleur le projet formé par son père de réunir les protestants aux catholiques, chargea son ambassadeur à Rome, le comte d'Arco, de dire au pape que la soumission des protestants au saint-siége ne serait pas impossible si le pontife suprême, accordant une modification de la discipline ecclésiastique, consentait au mariage des prêtres ; mais Pie V, bien éloigné d'adopter des arrangements, surtout après les décisions du concile de Trente, rejeta toutes les propositions de Maximilien ; il pro-prononça que les protestants devaient obéir en tout aux décrets du dernier concile ; et, pour se débarrasser des vives instances de l'empereur, il envoya le cardinal Commendon en Allemagne, et lui ordonna de déclarer à Maximilien qu'il le frapperait de ses anathèmes, et le ferait déposer par les électeurs catholiques s'il osait de sa propre autorité prendre un parti quelconque relativement aux affaires religieuses. Maximilien II s'irrita de tant d'audace, vit qu'il ne pouvait plus espérer d'obtenir la réconciliation qu'il avait tant désirée ; et le pontife de Rome, toujours occupé des absurdes prétentions de quelques-uns de ses prédécesseurs, laissa échapper une occasion qui ne devait plus revenir de recouvrer sur une grande

portion de l'Europe une grande partie du pouvoir qui lui était cher.

Les Turcs favorisent Jean-Sigismond Zapoli, prince de Transylvanie, qui veut ravir à Maximilien la couronne de Hongrie : une diète s'assemble à Augsbourg. Maximilien était aimé ; les états lui accordent un secours de quarante-huit mille hommes contre les musulmans.

Dans cette même diète plusieurs princes de la confession d'Augsbourg se laissent séduire par le cardinal Commendon, qui brûlait du désir d'introduire parmi les réformés de nouvelles divisions, si propres à diminuer leur influence ; ils demandent et obtiennent un décret d'après lequel la religion catholique et la religion luthérienne doivent seules être permises dans l'empire germanique. L'électeur palatin Frédéric III, qui avait embrassé publiquement le calvinisme, proteste contre le décret ; et Maximilien, dans l'esprit et dans le cœur duquel était une douce et politique tolérance, admire la fermeté d'un prince qu'il aime, et n'ordonne pas contre Frédéric III l'exécution d'un décret qui l'afflige.

Grumpach, l'assassin de l'évêque de Wurtzbourg, flatte l'ambition de l'imbécile Jean-Frédéric II, duc de Saxe-Gotha, se met sous sa protection avec ses complices, l'entraîne dans le crime, lui promet la mort d'Auguste, électeur de Saxe, le remplit de la folle espérance de devenir électeur, et même de monter sur le trône impérial, et lui persuade que la noblesse de la Saxe

secondera leurs efforts. Les prières des amis du duc, les conseils de l'empereur, les ordres de la diète ne peuvent déterminer Jean-Frédéric à livrer Grumpach à la justice qui le réclame : la diète le proscrit. (1566) L'électeur Auguste, chargé d'exécuter la sentence de la diète, s'empare de la ville de Gotha. Jean-Frédéric est renfermé dans une prison, où il doit finir ses jours : ses états sont donnés à son frère le duc de Saxe-Weimar, qui les rend aux enfants de Jean-Frédéric. Grumpach et ses principaux adhérents sont punis du dernier supplice (1567).

Une nouvelle diète tenue à Ratisbonne accorde à l'empereur de nouveaux secours contre les musulmans ; il conclut avec eux une trève avantageuse.

De grands événements avaient commencé dans les Pays-Bas : une terrible expérience allait y prouver combien la tyrannie est toujours près de produire l'indépendance. Les Pays-Bas devaient suivre l'exemple de l'Helvétie ; et la cruauté de Philippe II, ainsi que celle de son représentant, le féroce duc d'Albe, devait briser un des plus beaux fleurons de la couronne du monarque des Espagnes et des Indes.

Philippe II faisait exécuter avec sévérité, dans les Pays-Bas, contre les protestants les édits sanguinaires publiés par Charles-Quint. Son ministre le cardinal de Granvelle, évêque d'Arras et premier archevêque de Malines, obéissait avec barbarie aux ordres cruels de Philippe : un tribunal était établi sur le modèle de l'Inquisition. La persécution pro-

duit l'effet qu'elle fait toujours naître : elle multiplie le nombre des réformés. A mesure que leur nombre s'accroît on voit augmenter le nombre des supplices : toutes les têtes s'exaltent. L'agitation est extrême ; le mécontentement devient terrible : une effrayante révolution paraît prochaine. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint et veuve d'Octave Farnèse, duc de Parme, avertit en vain son frère Philippe II de l'orage qui se forme. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, se met à la tête des mécontents. Philippe II est obligé de rappeler à Madrid le cardinal de Granvelle (1563). Les réformés demandent avec force la liberté de conscience. La gouvernante donne pour la publication des décrets du concile de Trente des ordres qui aigrissent encore plus les esprits. Les mécontents forment à Bruxelles une confédération; Marguerite s'en alarme. « Ne craignez rien, madame, » lui dit le comte de Barlemont; ces confédérés ne » sont que des *gueux*. » Cette expression devient pour les confédérés un mot de ralliement (1566).

Arrive cependant du Milanais le trop fameux duc d'Albe, Ferdinand Alvarès de Tolède; il a le titre de généralissime; la terreur le précède : il érige un *tribunal des troubles* qui sévit avec cruauté contre les réformés et leurs adhérents. La gouvernante prend congé des états, et se retire en Italie; le duc d'Albe n'a plus de partage d'autorité à craindre. Il regarde le prince d'Orange comme

l'homme le plus capable de repousser le despotisme qu'il veut établir ; il fait enlever de l'école de Louvain le jeune prince Philippe-Guillaume, fils aîné du prince d'Orange, et à peine âgé de treize ans, et ordonne qu'on le conduise en Espagne, où il restera prisonnier.

Il fait arrêter deux amis très-puissants du prince d'Orange, le comte d'Egmond et le comte de Horn ; il les traduit devant le *tribunal des troubles*, appelé par la postérité le *tribunal du sang*. Le tribunal les condamne ; ils sont catholiques, et leurs têtes tombent sur l'échafaud. Leur sang crie vengeance ; Guillaume furieux se déclare pour le calvinisme, et lève l'étendard de l'insurrection.

Le duc d'Albe repousse les premiers efforts de Guillaume ; huit mille artisans, effrayés des recherches sans cesse renouvelées contre les protestants, s'expatrient et vont porter en Angleterre l'art si important pour la Belgique de fabriquer les draps de laine.

Le prince d'Orange est favorisé par la victoire ; le duc d'Albe achève d'irriter le peuple par l'établissement d'un dixième ; un grand nombre de villes s'empressent d'ouvrir leurs portes à Guillaume. Que de malheurs auraient été épargnés à l'Europe et au monde si les maximes de Jésus avaient été gravées dans les cœurs !

Il le savait bien ce sage chancelier de L'Hôpital qui avait épargné tant de maux à la France. Les désordres et les calamités publiques avaient affai-

bli l'amour du peuple de ce grand royaume pour ses rois; L'Hôpital imagina d'engager la reine-mère à voyager avec sa cour, et de montrer son jeune fils aux Français. La cour alla jusque dans le Languedoc : Catherine avait vu pendant sa longue route le duc de Lorraine Charles III, le duc de Savoie et le vice-légat d'Avignon ; elle leur avait confié ses projets secrets contre les réformés; les catholiques lui montraient comme les preuves des crimes des protestants non-seulement les monastères détruits et les églises renversées, mais encore les villes, les bourgs, les villages à demi brûlés, et les ossements épars dans les campagnes ravagées; dans les endroits où ils étaient les plus nombreux ils insultaient les réformés et les maltraitaient ; il y eut des villes où des protestants furent massacrés. Plusieurs nobles catholiques menaçaient de se soulever si on ne révoquait pas l'édit d'Amboise.

Catherine de Médicis, éprouvant une grande joie secrète d'avoir tant de prétextes pour commencer l'exécution des projets qu'une politique funeste lui avait inspirés contre les protestants, détermina le jeune roi à donner un nouvel édit, daté de Roussillon en Dauphiné; d'après cet édit de Roussillon, les seigneurs châtelains qui avaient le droit d'avoir un *prêche* ou une réunion réformée dans leurs maisons ne pouvaient y admettre que leurs familles et leurs vassaux. Les *prêches* devaient cesser dans les villes où le roi séjournerait; les religieux

de l'un et de l'autre sexe qui s'étaient mariés malgré leurs vœux devaient rentrer dans leurs couvents, sous peine des galères pour les hommes, et d'une prison perpétuelle pour les femmes. Les protestants ne pouvaient pas tenir des synodes, ni lever parmi eux des contributions pour l'entretien de leurs temples et de leurs ministres.

Condé, aussi affligé que surpris du nouvel édit, écrivit au roi la lettre la plus forte. « Comment » a-t-on pu cacher à votre majesté, lui dit-il, les » suites si dangereuses de la violation du traité » d'Amboise? Voyez, sire, quel va être le désespoir » des protestants; vous savez qu'ils ne comptent » pour rien ni la perte de leurs biens, ni celle de » leur vie, quand il s'agit de la liberté de leur con» science. En ordonnant à cette partie de vos sujets, » sire, d'aller à des *prêches* éloignés, votre majesté » les expose aux insultes et même à la mort. Des » catholiques armés infestent toutes les routes, et » dans les transports d'un zèle aveugle, si ré» prouvé par la charité chrétienne, ils immolent » sans pitié des infortunés qui bravent tous les » périls pour aller entendre la parole de Dieu; les » religieux et les religieuses ne peuvent, sans trahir » leurs consciences, renoncer aux nœuds sacrés du » mariage: on ne peut interdire les synodes sans » renverser la discipline de l'Église; en défendant » les collectes d'argent parmi les réformés, et en » supprimant ces dons de la piété et de la recon» naissance, on anéantirait le ministère évangé-

» lique, et on réduirait les protestants à vivre
» comme des athées, sans culte et sans instruction;
» et d'ailleurs, sire, les parlements, aussi enne-
» mis de la réforme que le clergé catholique, in-
» terprètent toujours les édits au préjudice des
» protestants, et les gouverneurs des provinces
» s'honorent d'opprimer des malheureux qui ne
» demandent qu'à servir Dieu suivant leurs lu-
» mières, et le roi dans toute l'étendue de leur zèle.
» Plus de cent trente réformés, sire, vos fidèles
» sujets, viennent d'être massacrés; je demande
» justice à votre majesté. » (1565) Le roi, inspiré par sa mère, répondit au prince qu'il ne veut pas qu'on lui résiste. Condé vit que la reine-mère, toujours imprévoyante et fausse, voulait se concilier Rome et l'Espagne, et ramener à quelque prix que ce fût tous les dissidents à la foi catholique. La réforme était en secret condamnée et proscrite; et la paix n'avait été qu'un artifice de la reine pour laisser respirer les catholiques.

Une réunion remarquable eut lieu à Bayonne; la jeune reine d'Espagne Isabelle de France, sœur de Charles IX, s'y rendit accompagnée d'un grand nombre de grands. Catherine de Médicis y vint voir sa fille, et y mena le roi: la magnificence des deux cours fut très-grande; les fêtes succédèrent; mais le duc d'Albe, celui qui devait bientôt montrer tant de cruauté dans les Pays-Bas, était, d'après les ordres de Philippe II, parmi les grands d'Espagne de la suite de la reine Isabelle; et combien de con-

férences secrètes n'eut-il pas avec la reine-mère de France! la perte des réformés y fut jurée; et la France et l'Espagne se promirent des secours mutuels.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre, reçut à Nérac Charles IX et sa mère, et les suivit ensuite avec ses deux enfants, Henri, prince royal de Navarre, et la princesse Catherine de Bourbon. Quels efforts ne fit pas Catherine de Médicis pour détacher Jeanne d'Albret de la religion réformée! Combien elle aurait voulu enlever au parti condamné à Bayonne, et même arracher aux dangers qui les menaçaient la reine de Navarre et le prince de Condé!

Ce prince, qui ignorait ou redoutait peu ces dangers terribles, épousa Marie d'Orléans-Longueville, qui n'avait que seize ans, et qui était aussi riche que belle (1565).

L'année suivante, le roi et sa mère réunirent à Moulins les princes, les grands officiers de la couronne, les chefs de la magistrature. Deux grandes réconciliations y eurent lieu par les soins de L'Hôpital; le maréchal de Montmorenci et le cardinal de Lorraine, irrités l'un contre l'autre depuis quelque temps, s'embrassèrent, et l'amiral de Coligny ayant juré qu'il n'avait point participé à l'assassinat du duc de Guise, qu'il n'avait jamais soupçonné Poltrot d'être capable de cet attentat, et qu'il applaudissait à la punition de ce crime, Anne d'Est, veuve du duc, et le cardinal de Lorraine

jurèrent qu'ils reconnaissaient l'innocence de l'amiral, et lui seraient à l'avenir sincèrement attachés.

Ce fut aussi pendant le séjour de la cour à Moulins que le chancelier de L'Hôpital fit promulguer des ordonnances qui, pendant plus de deux siècles, ont fait partie du droit civil de la France, et qu'on a admirées comme de beaux monuments de son génie et de son patriotisme.

Les protestants cependant, menacés de tous les côtés, et voyant que chaque jour le gouvernement, ses agents et les tribunaux diminuaient leurs priviléges, et tendaient à détruire leurs droits, se réunissent contre leurs ennemis. Ils sont forcés de former dans l'état une sorte de république ou de société isolée : et quelle malheureuse conséquence de la conduite impolitique de Catherine de Médicis! Ils ont des chefs qu'ils chérissent et respectent, des troupes sur lesquelles ils peuvent compter, des contributions d'autant plus sûres qu'elles sont volontaires, des magasins d'armes et de vivres, des agents secrets dans presque toutes les cours étrangères.

La reine-mère avait accoutumé Charles IX à regarder les protestants comme des iconoclastes, des anti-royalistes, des incendiaires et des sacriléges : il les haïssait. Les souverains allemands qui professaient la religion réformée, excités par le prince de Condé, envoient une ambassade solennelle à Charles IX pour le conjurer de confirmer l'édit de

pacification. Les députés se concertent avec le prince sur le discours qu'ils doivent adresser au roi. Charles IX ne peut supporter qu'ils se soient adressés à un de ses sujets avant de paraître devant lui : il les reçoit avec fierté. Non-seulement ils lui demandent de rétablir l'édit d'Amboise, mais encore ils le prient de permettre les *prêches* dans Paris. *Il est bien étonnant*, leur répond le monarque irrité, *que vos maîtres veuillent me conseiller sur le gouvernement de mes états ; me suis-je jamais mêlé de leurs affaires ? Ils demandent que j'établisse le prêche à Paris ; que diraient-ils si je voulais à mon tour que la messe fût célébrée dans leurs capitales* (1566) ?

Condé cependant veut faire partager à la reine-mère et au roi le projet qu'il a formé de venger la France sans cesse agitée, attaquée, ou maltraitée par l'ambitieux et arrogant Philippe II, de déclarer la guerre au roi d'Espagne, et de lui enlever les dix-sept provinces des Pays-Bas, fatiguées de la tyrannie de Philippe. Il désire de diriger l'expédition importante qu'il médite, et, pour pouvoir commander les forces du royaume, il veut tâcher d'avoir la place de connétable ou celle de lieutenant général de la couronne, qui lui a été promise plus d'une fois. Anne de Montmorenci, accablé de travaux et d'années, avait demandé au roi la survivance de sa charge de connétable pour son fils aîné le maréchal duc François de Montmorenci ; mais les opinions, les sentiments et les ver-

tus de François étaient semblables à ceux du chancelier de L'Hôpital; il voulait comme le chancelier que l'édit pacificateur fût observé; que le roi, père de ses sujets, les rapprochât, les réunît, les gouvernât impartialement et selon les lois. L'Hôpital et François, se soutenant l'un l'autre, auraient prévenu bien des malheurs et bien des crimes. Les chefs des catholiques, qui ne respiraient que le sang et le feu, et commandaient à un roi jeune et fanatique plutôt qu'ils ne lui obéissaient, s'étaient empressés de faire refuser au connétable la survivance qu'il avait souhaitée. Condé va le trouver, et l'engage à consentir à ce qu'il demande pour lui cette survivance ou la place de lieutenant général. Le vieux Anne adopte ses raisons, et partage son désir : mais Catherine a des projets bien différents; elle destine la place de lieutenant général au duc d'Anjou son second fils; elle veut l'élever si haut qu'elle puisse l'opposer avec succès à Charles IX si le monarque entreprend un jour de secouer le joug qu'elle lui a imposé. Non-seulement elle refuse la lieutenance générale à Condé, mais encore elle le traite avec hauteur.

Les insultes des catholiques contre les réformés augmentent de toutes parts; plusieurs protestants sont massacrés; le fanatisme s'empare de toutes les têtes. Combien de forfaits horribles devait encore produire l'absence de cette tolérance divine, l'un des plus politiques, des plus touchants et des plus nobles caractères de la civilisation!

Les chefs des réformés se réunissent à Châtillon-sur-Loing. Un protestant se lève, parle avec la plus grande force, et demande qu'on prenne les armes pour sauver la religion et tous les infortunés condamnés à périr. Le prince de Condé, croyant devoir cacher un moment sa pensée, répond avec une sorte de pusillanimité qui étonne. « Que dites-vous, » prince ? s'écrie l'impétueux d'Andelot. A quoi » nous a servi notre longue patience? Bannis, em» prisonnés, poursuivis dans les forêts et les dé» serts comme autant de bêtes sauvages, resterons» nous la proie d'une populace sans pitié? Pour » comble de honte et d'opprobre, en périssant » victimes volontaires, éviterons-nous les repro» ches des hommes courageux? plaindront-ils des » guerriers qui tendent lâchement la gorge à leurs » bourreaux? Que nous importent les imputations » calomnieuses d'hommes pervers! En périssant » même sans défense, croyez-vous n'être pas ca» lomniés? croyez-vous qu'ils rougissent de nous » supposer des intentions atroces? les parjures! » combien de fois se sont-ils fait un jeu de fouler » aux pieds des traités solennels et de violer des » serments sacrés! Combien de fois, au sein même » de la paix, n'ont-ils pas égorgé nos frères! Trois » mille réformés ont été égorgés depuis l'édit de » pacification. Plus de lois en notre faveur, plus » de rois pour nous protéger; tout nous abandonne; » notre unique espérance est dans les armes, et » cette dernière ressource nous manquera si nous

» hésitons à l'employer. Nos ennemis rassemblent
» toutes leurs forces; les Suisses approchent. Bien-
» tôt enveloppés de toutes parts, nous périrons en
» lâches, sans avoir eu la consolation de combattre.
» Dieu a éclairé des lumières de la foi des villes,
» des provinces entières : abandonnerons-nous
» tant de malheureux aux supplices? Dirons-nous
» à nos bourreaux : Saisissez-vous de nos femmes,
» de nos enfants, de nos pères; outragez-les, mas-
» sacrez-les sous nos yeux; nous resterons muets
» et paisibles spectateurs? Vous frémissez, ô prince
» magnanime, et vous tous, ô mes frères! Eh!
» serions-nous dignes du titre de chrétien si nous
» ne sauvions pas au prix de notre sang des en-
» fants, des femmes, des vieillards qui après Dieu
» n'ont que nous pour appui? »

L'indignation de d'Andelot embrase tous les cœurs. On ne parle plus que de la manière de commencer la guerre. « Formons un camp volant,
» s'écrie Coligny, de nos plus braves guerriers.
» Courons à Monceaux; enlevons le roi, comme
» dans le temps Guise l'a enlevé à Fontainebleau.
» Plus justes et moins ambitieux que nos ennemis,
» nous chasserons de la cour les auteurs des fu-
» nestes discordes; nous rendrons toute sa force
» à l'édit pacificateur, et nous établirons une paix
» solide, qui peut seule préserver le royaume de sa
» ruine (1567). »

L'avis de l'amiral est soudain adopté. Les confédérés rassemblent des troupes dans toutes les



provinces. Montluc en previent la reine-mère; ses rapports paraissent invraisemblables. Un grand nombre de gentilshommes et de seigneurs partent pour se réunir à Rosoy. Ils ne marchent que la nuit; ils prennent des chemins détournés: un hasard fait découvrir ou du moins soupçonner leurs projets à Castelnau de Mauvissière. Il en informe Catherine; le conseil est assemblé. Le connétable de Montmorenci traite Castelnau de visionnaire.

Un des frères de Castelnau part pour observer le prince de Condé; il rencontre sur une route de la Brie le prince, l'amiral, d'Andelot, La Rochefoucault et six cents cavaliers couverts de fer. Il court en rendre compte à la reine-mère. Catherine effrayée envoie plusieurs courriers aux Suisses, qui étaient à Château-Thierri ou dans les environs, le presse de venir à son secours, et part pour Meaux avec son fils. La cour les y suit en désordre. Le prince de Condé avait gagné Lagny, et pouvait aisément couper les Suisses. Le maréchal de Montmorenci va vers lui de la part du monarque et de sa mère. « Depuis quand, lui dit-il, des sujets » se présentent-ils à leur souverain dans un appa- » reil aussi menaçant? — Le roi, répond Condé, » nous abandonne sans protection à la fureur des » catholiques. » Montmorenci lui propose de rédiger à l'instant une requête qu'il présentera lui-même au monarque; les réformés y consentent. On fait halte; on écrit. « Les Suisses sont près de » Meaux, » vient-on dire à Condé. Il rompt la con-

férence, remonte à cheval, s'avance dans la plaine; les Suisses étaient déjà entrés dans les faubourgs de Meaux.

Catherine, à chaque instant plus alarmée, veut se rendre à Paris sous l'escorte des Suisses. Le connétable, qui craint une des plus terribles guerres civiles, fait ce qu'il peut pour l'en détourner. Le chancelier de L'Hôpital le seconde avec d'autant plus de force que la veille il avait dit à la reine: *Si vous congédiez les Suisses, je vous réponds de la soumission des protestants.* Mais leurs efforts sont inutiles; une faction, agitée par les passions les plus violente, et à la tête de laquelle étaient le cardinal de Lorraine et le duc de Nevers, qui avait épousé la veuve du duc de Guise, voulait une guerre implacable entre les réformés et les catholiques; elle l'emporte. « Le roi, dit Catherine de Médicis aux » Suisses, vous confie sa destinée et celle de son » royaume. » Leur courage s'exalte; ils partent après minuit. Ils placent au centre de leurs bataillons Charles IX, ses frères, sa mère, les dames de sa cour et près de neuf cents gentilshommes qui sont à cheval, mais qui n'ont d'autres armes que leurs épées.

A la pointe du jour les protestants se présentent, divisés en plusieurs escadrons et la lance en arrêt. Les Suisses jettent leurs boucliers, baisent la terre et présentent leurs piques. Le jeune roi s'élance dans leurs premiers rangs. Quel sang il se croit obligé de répandre! Les Suisses sont attaqués en

front, en flanc et en queue; ils présentent de tous les côtés une forêt de longues piques. Condé et les autres protestants ne cessent de les harceler. Le connétable, effrayé de la fougue de Charles IX, le fait conduire à Paris par des routes détournées, sous l'escorte de deux cents cavaliers des mieux montés. Le monarque arrive dans la capitale, ne respirant que vengeance contre les réformés.

Ils s'étaient insurgés dans tout le royaume, s'étaient emparés d'Orléans et de La Rochelle, et avaient pris d'ailleurs près de cinquante villes considérables. Condé écrit à l'électeur palatin, et le conjure de lui envoyer une armée de sept mille reîtres et de quatre mille lansquenets. Malheureuse France! les deux partis appellent les étrangers.

Condé n'a encore avec lui que cinq ou six mille hommes mal vêtus et mal armés; et néanmoins il s'empare d'un grand nombre de postes sur les rivières de l'Oise, de la Marne et de l'Yonne, si nécessaires à l'approvisionnement de la capitale. Paris va être affamé. Catherine est réduite à demander la paix.

Elle envoie au prince L'Hôpital, le maréchal de La Vieille-Ville et le secrétaire d'état Morvilliers. *Il est monstrueux*, dit le chancelier à Condé, *que des sujets fassent la guerre à leur roi, et plus monstrueux encore qu'ils la fassent sans la déclarer. Si un souverain en agissait ainsi avec un autre souverain, il serait déshonoré; et vous, vous osez*

usurper des droits qui n'appartiennent pas aux rois même. « Je n'ai eu recours aux armes, répond le » prince, qu'à regret et à la dernière extrémité. Je » n'ai pas voulu attaquer le monarque, mais ga- » rantir une multitude innocente des cruautés de » la faction catholique. J'ai entrepris en vain de » me frayer une route auprès de sa majesté pour » la détromper sur le compte de fidèles sujets qui » ne demandent qu'à vivre en paix sous la pro- » tection des lois. *Mais puisqu'il ne m'est pas per- » mis de lui faire entendre nos griefs, voilà une » requête humble et soumise que je vous prie de » lui présenter de notre part.* »

Dans cette requête le prince accuse la faction des Guise de toutes les infractions faites à l'édit d'Amboise et du projet d'exterminer tous les bons Français. Il demande particulièrement justice du cardinal de Lorraine, ambitieux, dit-il, qui veut gouverner sous le nom du roi, imposteur qui prétend descendre de Charlemagne, perfide qui a conspiré avec des cours étrangères contre le repos de la France.

Le chancelier promet au prince que sa requête sera sans délai entre les mains du monarque.

Condé transporte son quartier-général à Saint-Denis. Les négociateurs de la cour arrivent auprès de lui. Le chancelier lui présente des lettres *d'abolition. D'abolition!* s'écrie le prince; *supprimez ce mot; il n'est fait que pour des criminels: nous ne le sommes pas.* Le chancelier lui demande une

requête plus précise. Condé la dicte à l'instant. « Que je reçoive, dit-il dans cette requête, la satisfaction qui m'est due pour les noires calomnies de la faction des Guise. Que sa majesté » supprime les restrictions apportées à l'édit d'Amboise; que dans la distribution des grades, » des dignités, des charges et des magistratures, » elle n'ait égard qu'au mérite et aux services, et » non à la croyance; qu'elle abolisse tous les nouveaux impôts imaginés à la charge du pauvre » peuple par des *sangsues* venues d'Italie; qu'elle » licencie les troupes étrangères, et n'en lève pas » de nationales; qu'elle convoque les états généraux, et cherche avec les représentants de la nation des remèdes aussi prompts qu'efficaces pour » arrêter des désordres qui, en attaquant la constitution de la monarchie, l'exposent à sa ruine; et » que l'accès auprès du roi nous soit ouvert pour » communiquer librement avec sa majesté, et pour » l'aider de nos conseils. »

La reine-mère devient furieuse en lisant cette requête. La convocation des états généraux la fait trembler pour le pouvoir qu'elle préfère à la vie. La cour partage son ressentiment; on répand le bruit affreux que le parti de Condé a formé le projet d'immoler le roi, sa mère et ses deux frères, d'éteindre la race des Valois, et de mettre sur le trône le prince qui, d'après les calomnies des catholiques les plus fanatiques, s'était déjà fait couronner dans la basilique de Saint-Denis.

Catherine n'écoute plus que sa colère; trois hérauts se rendent à Saint-Denis, et somment le prince de Condé et tous ses adhérents de mettre bas les armes. Les confédérés tiennent conseil; ils présentent une nouvelle requête; ils ne demandent plus qu'une pleine et entière liberté de conscience, implorent la compassion de sa majesté en faveur du peuple, et la conjurent de prévenir par sa sagesse les calamités qui le menacent.

Catherine, qui ne peut pardonner aux protestants d'avoir attaqué son autorité, veut qu'on les poursuive les armes à la main : Anne de Montmorenci combat son avis avec tant de force que le conseil décide que le connétable traitera avec Condé des moyens de rendre la paix à la France.

Le prince et le connétable se réunissent à La Chapelle, entre Saint-Denis et Paris. Le prince demande que l'exercice de la religion réformée soit libre dans toute la France. « Le roi n'y con-» sentira jamais, dit Montmorenci; son dessein » n'est pas de souffrir deux religions dans son » royaume. Les édits favorables aux protestants » ne doivent être regardés que comme provisoires; » ils ne subsisteront que jusques à ce que sa ma-» jesté ait trouvé le moyen de réunir tous ses sujets » dans le sein de la véritable Église. La dernière » résolution du monarque est d'être toute sa vie en » guerre contre les schismatiques plutôt que de » tolérer l'hérésie et de se rendre odieux aux puis-» sances catholiques. »

Une déclaration aussi formelle et aussi inattendue indigne Condé, les Coligny et les autres protestants qui avaient accompagné le prince. Ils s'éloignent courroucés, n'ont plus d'espoir que dans leurs armes, achèvent de s'emparer de tous les postes voisins de Paris, et enlèvent tous les convois destinés pour la capitale, pendant que les lieutenants de Condé triomphent dans le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guienne et le pays d'Aunis.

(1567) Le connétable demande au duc d'Albe d'envoyer à Senlis un détachement de ses meilleures troupes. Le duc offre de marcher lui-même à la tête de toute son armée.

Catherine découvre alors toute la perfidie de Philippe II. Elle refuse d'introduire en France une armée plus forte que la sienne; elle ne demande qu'un détachement; le duc d'Albe charge le comte d'Aremberg de se rendre à Pontoise avec deux mille chevaux; et le prince de Condé détache contre eux d'Andelot et Montgommery.

Le connétable se décide à attaquer le prince de Condé. Son armée comprend dix-sept mille hommes, parmi lesquels on voit la gendarmerie française et les six mille Suisses qui ont ramené le roi à Paris.

Les troupes de Condé sont distribuées dans différents postes. Il n'a auprès de lui que douze cents fantassins et quinze cents cavaliers mal ar-

més, sans aucun canon. Il forme l'héroïque résolution de hasarder une bataille; assemble un conseil de guerre, parle avec tant de raison, de chaleur et d'éloquence, que tout l'enthousiasme français électrise les chefs, et se répand dans l'armée.

Il occupe avec son corps de bataille le centre de la plaine. L'amiral est à sa droite, vers le village de Saint-Ouen. L'arrière-garde, commandée par Genlis et Vardes, est à la gauche devant Aubervilliers, où l'on a élevé un retranchement défendu par six cents arquebusiers. Condé place les fantassins les plus lestes devant les escadrons, et leur ordonne de faire un feu continuel sur les chevaux ennemis.

Au centre de l'armée du connétable sont les Suisses, protégés par une batterie de quatorze pièces de canon. Deux escadrons de gendarmes, commandés l'un par le connétable, et l'autre par le maréchal de Montmorenci, doivent les soutenir. Plusieurs compagnies d'hommes d'armes, à la tête desquelles on voit le duc de Montpensier, le prince dauphin, le duc de Nemours, le duc de Longueville, ont devant elles l'élite des arquebusiers. On a placé vers La Chapelle deux régiments de vieilles troupes, que doivent seconder plusieurs escadrons aux ordres de Biron et du maréchal de Cossé. On voit briller à la gauche des Suisses les armes dorées d'un bataillon de Parisiens. La réserve est commandée par Montmorenci-Danville et par le duc d'Aumale. Les remparts de Paris et

les hauteurs de Montmartre et de Belleville sont couverts de curieux impatients.

Le connétable donne le signal; Genlis et Vardes font des prodiges de valeur vers Aubervilliers. Coligny se jette avec furie sur les escadrons catholiques, déjà ébranlés par ses arquebusiers, les culbute et les disperse; le bataillon des Parisiens, se voyant abandonné par la cavalerie, se sauve vers la capitale : Condé s'élance, oppose une partie de sa troupe au maréchal de Montmorenci, se précipite avec l'autre sur le corps de bataille, étonné de la déroute de son aile gauche, et, secondé par le cardinal de Châtillon, qui combat en chevalier digne du nom qu'il porte, renverse hommes et chevaux. Le connétable fait de vains efforts pour rallier les siens; ils fuient, quoique supérieurs en nombre, et le laissent à la merci des vainqueurs. Entouré de quelques amis, le connétable combat avec la plus étonnante intrépidité; son sang ruisselle; la lame de son épée se rompt; il renverse à demi mort, d'un coup de la poignée de cette arme, celui qui lui tire un coup de pistolet dans l'épaule gauche, et qui le blesse mortellement.

Le prince de Condé apprend cependant que le fils du connétable a taillé en pièces un corps de protestants, et que Danville et le duc d'Aumale ont rassuré les Suisses et rallié les fuyards; il croit devoir ordonner la retraite, rassemble ses troupes victorieuses, les conduit à Saint-Denis dans le

meilleur ordre ; Coligny, emporté par son cheval, dont les rênes ont été coupées, se trouve seul au milieu des ennemis, n'est pas reconnu, se dégage, et rejoint le prince de Condé.

Le connétable veut mourir sur le champ de bataille ; son fils n'obtient qu'avec la plus grande peine qu'il se laisse transporter à Paris. Il y termine en héros une glorieuse vie.

Un envoyé turc qui a été témoin de la bataille s'écrie en parlant des protestants : *Si mon maître avait seulement à son service six mille de ces casaques blanches, il aurait bientôt fait la conquête de toute l'Europe.*

D'Andelot et le comte de Montgommery arrivent à Saint-Denis la nuit qui suit la bataille ; les confédérés décident qu'on offrira à l'ennemi un nouveau combat : d'Andelot paraît le premier dans la plaine, traverse un champ de bataille couvert d'armes brisées et de cadavres défigurés, s'avance jusques aux portes de Paris, défie les ennemis au combat : personne ne lui répond ; la mort du connétable a glacé le courage des catholiques.

Catherine de Médicis voulait remplacer Anne de Montmorenci par le duc d'Anjou, son fils chéri : Charles IX ne voulut pas y consentir ; elle obtint alors pour le duc la place de lieutenant général du royaume, et comme ce prince n'avait que dix-sept ans, on lui donna un conseil composé de sept officiers généraux.

Les troupes et les nobles catholiques accou-

raient dans la capitale; Condé se crut obligé de quitter Saint-Denis, et d'aller vers la frontière au-devant de l'armée allemande qu'il attendait. Un corps de trois mille hommes, qui venait de Guienne, le joignit à Montereau, et lui amena trois canons. Il prit Nogent et Épernai, quitta son armée, revint à Montereau, où la reine-mère lui avait promis d'envoyer des ministres du roi, autorisés à signer la paix, les attendit en vain pendant trois jours, et rejoignit ses guerriers.

Le duc d'Anjou s'avançait à la tête de plus de vingt-deux mille combattants; Condé avait à traverser la Champagne; un gros corps de catholiques était dans Châtillon; le duc d'Aumale gardait la Meuse avec trois mille cavaliers, levés pour le roi en Allemagne; les habitants de la campagne s'étaient retirés dans les villes avec leurs denrées et leurs bestiaux. La reine-mère arriva à Châlons avec les cardinaux de Bourbon et de Lorraine; elle espéra pouvoir encore tromper le prince de Condé, lui accorda une suspension d'armes de quatre jours, et consentit à voir, dans une négociation, les intérêts des réformés confiés au cardinal de Châtillon; mais, malgré la suspension d'armes, le comte de Brissac attaqua et tailla en pièces trois capitaines réformés trop confiants, et qui occupaient le bourg et le château de Sarry. Le prince de Condé, ne pouvant plus douter de la mauvaise foi de Catherine, partit à l'instant, fit en trois jours plus de vingt lieues, malgré des chemins

rompus et des torrents de pluie, manœuvra avec habileté, passa la Meuse à Saint-Michel sous Verdun, et entra dans la Lorraine.

La négociation du cardinal de Châtillon à Châlons et ensuite à Vincennes près de Paris n'avait eu aucun succès; le cardinal était revenu auprès de Condé. Ce prince avait écrit à Charles IX; mais on n'entendait pas parler du prince Casimir, comte palatin, ni de son armée allemande. Les officiers et les soldats protestants étaient dans la plus grande inquiétude. « Que deviendrons-nous, disaient-ils, » dans des contrées étrangères, sans argent, sans » habits et sans vivres! » Condé et Coligny craignaient que l'armée ne se soulevât ou ne se débandât; Condé se montra partout avec un air riant et serein, se mêla aux conversations de l'officier et du soldat, répondit aux plaintes, aux murmures, aux reproches de la manière la plus propre à dissiper leurs alarmes, et à ramener la gaieté française parmi eux. Coligny le seconda par le plus heureux emploi de toute son influence; bientôt on apprit que Casimir approchait, et la joie la plus vive ainsi que la confiance la plus entière régnèrent dans le camp.

Condé avait promis au prince Casimir de lui compter 100,000 écus au moment de son arrivée sur la frontière; il donna au trésorier de l'armée ses bijoux d'or et sa vaisselle. Tous les réformés qui marchaient sous ses ordres s'empressèrent de l'imiter; on ne put parvenir néanmoins qu'à former

une somme de 30,000 écus; mais le prince Casimir s'en contenta.

Condé, se trouvant à la tête de près de douze mille Français, de plus de six mille reîtres et de trois mille lansquenets, passa la Marne auprès de Langres, et la Seine à Mussy-l'Évêque, gagna Auxerre malgré la présence du duc d'Anjou, dont les opérations étaient paralysées par la division qui régnait dans le conseil militaire de ce prince et par la légèreté de Catherine de Médicis, traversa l'Yonne, l'Eure et le Loing, voulut rétablir son armée de ses grandes fatigues, la mit en cantonnement dans les plaines fertiles de la Beauce, alla à Orléans, y fut joint par cinq mille Dauphinois ou Gascons, revint à son armée, la mena devant Chartres, forma le siége de cette ville, non-seulement pour y établir une forte garnison qui pût désoler les environs de la capitale, mais encore pour forcer le duc d'Anjou à une bataille, attaqua avec force cette place, que Linières, d'Ardelay, la garnison et les habitants défendirent avec une rare valeur et une constance plus rare encore, et détacha l'amiral contre La Valette, que le duc d'Anjou avait envoyé à Loudun avec beaucoup de cavalerie pour inquiéter le camp des réformés, et dont Coligny surprit, tua ou enleva un grand nombre de cavaliers. La reine-mère, qui conservait toujours le terrible projet et l'espoir de détruire la réforme, mais qui passait avec la plus grande rapidité de la confiance à la crainte, fut effrayée

du succès de l'amiral, du danger de Chartres et de celui de la capitale. La reine d'Angleterre venait d'ailleurs de la faire assurer par son ambassadeur qu'elle ne souffrirait pas tranquillement l'oppression des protestants de France. Elle voulut de nouveau obtenir la paix: des plénipotentiaires des deux partis se réunirent à Longjumeau; des agents de la reine-mère, envoyés à Condé, se répandirent dans le camp de ce prince, parlèrent des dispositions bienveillantes du monarque, annoncèrent l'intention où était le jeune roi d'accorder aux réformés les conditions les plus avantageuses, plaignirent les soldats et les officiers de leur misère, de leurs besoins, de leurs fatigues extrêmes, vantèrent leur courage, rappelèrent toutes les douceurs d'une vie paisible, et leur donnèrent de si grandes assurances de la bonne foi de la cour que le camp des protestants ne retentissait plus que de plaintes, de reproches et de vœux pour la paix la plus prompte. Condé et l'amiral lui-même se crurent près d'être abandonnés par leur armée, et se virent obligés, malgré leurs alarmes à signer un arrangement qui n'avait d'autre garantie que des promesses.

Par le traité de Longjumeau l'édit d'Amboise fut confirmé dans toute son étendue; on révoqua les restrictions, les exceptions, les interprétations de cet édit. Le prince de Condé fut reconnu parent affectionné du roi et son fidèle sujet; les confédérés furent déclarés fidèles, et rétablis dans

leurs biens, charges, honneurs et dignités. Le monarque leur accordait le libre exercice de leur religion jusques au moment où il pourrait, avec le secours de la Providence, les réunir dans la même profession de foi; il les déchargeait de tout compte à rendre des deniers publics et de l'argenterie des églises; il s'engageait à avancer la somme de 300,000 écus due par les protestants aux reîtres et aux lansquenets; il promettait de plus, par un article secret, de licencier les troupes étrangères et une partie des forces nationales lorsque Condé se séparerait de ses auxiliaires; et le prince, renonçant à toute alliance étrangère, promettait de rendre au roi toutes les places dont les réformés s'étaient emparés.

Le roi d'Espagne et le pape furent indignés d'une paix où le prince de Condé avait traité d'égal à égal avec son souverain, et qu'avait adoptée si précipitamment, disaient-ils, une femme sans énergie, sans principes, sans prévoyance, et qui voyait indifféremment arriver la paix ou la guerre, pourvu que son pouvoir ne fût pas troublé.

Condé se retira en Bourgogne dans Noyers, place assez forte pour le garantir d'une surprise; l'amiral et les autres chefs se réfugièrent dans leurs châteaux. Nîmes, Castres, plusieurs autres villes, et surtout la riche et puissante La Rochelle, s'élevèrent contre un traité fait sans leur participation, ne se pressèrent pas de retourner sous l'obéissance royale; et Catherine voyait avec une joie

barbare et secrète leur résistance préparer l'exécution de ses noirs et perfides complots (1567).

Philippe II connaissait et encourageait cette affreuse politique qui devait être si funeste à la France, qu'il haïssait autant qu'il la redoutait; toujours soupçonneux et tyran, il venait de faire publier un nouvel édit contre les Maures; cet édit leur ordonnait d'adopter l'habillement, la langue et les usages des Espagnols, de faire inscrire leurs enfants depuis l'âge de cinq ans jusques à quinze, et de les placer dans des écoles où on leur enseignerait la religion catholique et la langue du pays.

Les royaumes que possédait Philippe en Europe et dans l'Amérique ne pouvaient cependant satisfaire cette ambition démesurée qui dévorait son âme cruelle; il ordonna au marquis de Mendoça de faire partir des côtes occidentales du nouveau continent une expédition chargée de retrouver des terres où on avait vu de l'or. Alvaro de Mendagna, cousin de Mendoça, partit à la tête de cette expédition, et, après avoir parcouru une centaine de degrés de longitude, découvrit entre le sixième et le dixième degré de latitude méridionale la grande île de Sainte-Élisabeth, qui a trois cents lieues de tour, l'île presque aussi grande de Guadalcanar, et plusieurs autres îles formant avec les deux premières un archipel que les Espagnols ont nommé *îles de Salomon*.

Catherine de Médicis méditait d'autres moyens de maintenir sa puissance, et de se montrer digne

alliée de Philippe II; elle conserve toutes ses troupes nationales et étrangères malgré les dispositions du traité de Longjumeau, et les distribue sur les frontières et sur les passages des rivières. Les prêtres catholiques prêchent la guerre et les massacres. « Le zèle a ses fureurs, s'écrient-ils, et la » charité ses vengeances. Un roi n'est pas tenu de » garder la foi aux hérétiques, » ajoutent-ils dans leur délire sacrilége. Des milliers de protestants sont immolés, et le fanatisme frappe surtout les guerriers réformés les plus braves; il demande à grands cris un massacre général des protestants. « Que le roi se hâte de donner le signal, s'écrient » des voix féroces; s'il le refuse, qu'on lui coupe » les cheveux, et qu'on donne la couronne à un » prince *dont la foi ne soit pas aussi morte.* » Rapin, gentilhomme de Condé, est chargé par Charles IX de porter au parlement de Toulouse, en qualité de commissaire du roi, l'édit relatif au traité de Longjumeau; ce parlement l'avait condamné à mort six ans auparavant comme auteur d'un soulèvement de réformés. Deux amnisties avaient annulé l'arrêt, et néanmoins à peine est-il arrivé dans son château, sur les bords de la Garonne, que le parlement l'envoie arrêter, et lui fait couper la tête. René de Savoie, comte de Cypière, parent et ami du prince de Condé, est tué en Provence avec trente gentilshommes qui l'accompagnent, et le comte de Sommerive, frère de Cypière, est l'auteur de ce crime; on surprend

deux soldats qui sondent les fossés du château de Noyers. Condé réclame en vain la justice du monarque; il écrit au roi une lettre des plus fortes et des plus touchantes sur les malheurs des réformés et la mauvaise foi ainsi que les cruautés dont ils sont l'objet: Charles IX en est ému; il va trouver sa mère, et la prie de faire exécuter avec exactitude l'édit de Longjumeau. Catherine étonnée tâche en vain de lui rendre les protestants odieux; elle s'efforce en vain de lui persuader que l'autorité royale est perdue si les sectaires ne sont écrasés. L'Hôpital était parvenu à inspirer au roi des sentiments de modération et de justice: elle le découvre, jure sa perte, et l'abandonne aux noires calomnies des plus lâches courtisans.

On lit dans le conseil une bulle par laquelle le pape permet d'aliéner du patrimoine des églises des biens d'un revenu de 50,000 écus, à condition d'en employer la valeur à faire la guerre aux protestants. L'Hôpital obtient que cette bulle si effrayante pour la tranquillité publique ne soit pas publiée; mais le jeune roi ne peut résister aux perfides insinuations et aux accusations secrètes des courtisans vendus à Catherine et au parti des catholiques forcenés: il témoigne à L'Hôpital qu'il n'a plus de confiance en lui. Ce grand homme se retire en Beauce dans sa maison de campagne de Vignai: sa conscience, le sentiment de tout le bien qu'il a fait, le souvenir de tout le mal qu'il a empêché, sa gloire, l'affection de ses

proches et les bénédictions de tous les vrais Français le suivent dans son asile, que la postérité devait honorer comme un temple. Le cardinal de Lorraine triomphe; et une nouvelle ère de malheurs commence pour la France.

La cour exige des réformés un nouveau serment : ils doivent jurer qu'ils ne rendront foi et obéissance qu'à Charles IX, leur légitime souverain; qu'ils ne prendront jamais les armes que par ses ordres; qu'ils n'entreront dans aucune confédération contre son service; qu'ils ne fourniront qu'à lui des contributions en argent ou en denrées; qu'ils révèleront au monarque ou à ses lieutenants tous les complots formés contre son autorité, et qu'ils se reconnaîtront pour infâmes et dignes du dernier supplice s'ils violent leur promesse.

Condé ne veut prêter ce serment qu'avec des modifications. La cour entreprend de se défaire de lui; des avis secrets l'en instruisent : il prie l'amiral de venir le trouver. Coligny se hâte de quitter le château de Tanlay en Bourgogne, et arrive à celui de Noyers.

La cour apprend que les deux principaux chefs des protestants sont renfermés dans le même château. Médicis, pour les mieux tromper, écrit à Condé des lettres remplies de protestations d'estime et de confiance; mais le prince n'est plus aveuglé par les artifices de Catherine : plus les lettres de la reine sont affectueuses, et plus il voit

qu'il doit, ainsi que l'amiral, pourvoir à sa sûreté. Gaspard de Saulx-Tavanes, lieutenant général de la province de Bourgogne, reçoit l'ordre d'investir Noyers, et de prendre le prince de Condé mort ou vif. Tavanes se dispose à obéir; mais il envoie à ses amis des billets qui doivent être interceptés par le prince, et lui apprendre le sort qui l'attend. Condé écrit au roi la lettre la plus forte contre le cardinal de Lorraine, qu'il accuse de tous les malheurs et de tous les crimes qui ont ensanglanté la France. Il l'appelle prêtre infâme, tigre altéré de sang humain, monstre, ennemi mortel du roi et de la nation; il ajoute qu'il attendra à Noyers la réponse du monarque. Mais le 23 août, dès la pointe du jour, il sort de ce château, où l'on veut lui donner des fers (1568); son épouse enceinte est dans une litière; un petit nombre de cavaliers la précèdent; madame d'Andelot est auprès d'elle; les enfants du prince, ceux de d'Andelot, leurs nourrices, leurs gouvernantes les suivent. Condé et Coligny ont à peine cent cinquante personnes avec eux; le capitaine Bois, à la tête de cent cavaliers, veille de loin à leur sûreté. Ils se dirigent à travers les montagnes et les forêts; ils arrivent sur les bords de la Loire : on leur indique un gué ignoré même de presque tous les gens du pays. Condé passe le premier, tenant dans ses bras le dernier de ses enfants, le comte de Soissons, qui n'est âgé que de deux ans : ils parviennent tous à la rive opposée. Dès le lende-

main une grande inondation empêche de traverser le fleuve, même dans un bateau, et arrête les poursuites dirigées contre le prince et l'amiral. Bientôt ils rencontrent un grand nombre de nobles réformés qui leur amènent tous les hommes armés qu'ils ont pu réunir; enfin, à force de soins, de précautions, de feintes et de constance, ils arrivent à La Rochelle après une marche de vingt-sept jours des plus pénibles et des plus périlleuses.

Les Rochellois se livrent aux transports de la joie la plus vive; le prince de Condé se rend à l'hôtel-de-ville, où les citoyens sont réunis. Il déplore les malheurs de l'état. « Le roi, ajoute-t-il, » est retenu dans une misérable captivité par des » ministres pervers, qui ne lui permettent pas de » garder la foi publique. Je suis forcé de prendre » les armes pour rétablir l'autorité du roi, rendre » aux lois leur vigueur et garantir ma vie, ainsi » que celle de tous les bons Français. Je vous sup- » plie de vous joindre à moi dans une entreprise » aussi noble : aidez-moi de tous vos moyens; je » jure de ne jamais vous abandonner, et, pour » gage de mon serment, je vous confie tout ce que » j'ai de plus cher, ma femme et mes enfants. » L'assemblée est profondément émue; le maire, les larmes aux yeux, lui offre au nom de ses concitoyens leurs biens et leurs vies, et le conjure de prendre leur ville sous sa garde.

La reine-mère n'apprend qu'avec la plus grande

inquiétude la fuite de Condé : elle veut du moins s'assurer de la reine de Navarre et du jeune Henri. Le seigneur de La Mothe-Fénélon va de sa part la presser de se rendre avec son fils à la cour de France, où elle vivra en liberté, lui dit-il, sous la sauvegarde des traités, et pourra être utile à ceux de sa religion. Jeanne d'Albret voit d'autant plus aisément le piége qu'on lui tend que Losses, lui a-t-on dit, capitaine des gardes de Charles IX, suit de près Fénélon, et, aidé par Montluc, doit lui enlever ses enfants. Elle ne cache à Fénélon aucun des avis qu'elle a reçus. « Combien, ajoute-»t-elle, j'ai à me plaindre des ministres du roi! »Ce n'est pas le monarque, mais le cardinal de »Lorraine qui trame toutes ces perfidies. » Elle congédie Fénélon, lui remet des lettres énergiques pour le roi, la reine-mère, le duc d'Anjou, le cardinal de Bourbon, rassemble quelques forces à Nérac, en part avec dix compagnies d'infanterie, réunit successivement trente-deux autres compagnies, auxquelles se joint un corps de gendarmes, et parvient avec ses deux enfants à La Rochelle, où elle est reçue comme en triomphe.

D'Andelot, qui était en Bretagne, se trouva bientôt à la tête de trois mille combattants, et partit pour joindre le prince de Condé, avec lequel il voulait vaincre ou mourir. Condé s'empara de l'Aunis, d'une partie de l'Angoumois, du Poitou et de la Saintonge. Les protestants accouraient à lui des provinces les plus éloignées. D'An-

delot, avec sa petite armée, échappa au duc de Montpensier et à Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, qui gardaient les passages de la Loire avec des forces bien supérieures, et avaient annoncé les plus brillants succès, traversa le fleuve à un gué que découvrit Montgommery vis-à-vis le village de Mézières, et fit sa jonction avec cinq cents cavaliers envoyés par Condé pour protéger sa marche.

Montpensier reçut des renforts, et s'avança jusques à Châtellerault, où il trouva sous les armes la noblesse catholique des environs. Condé, de son côté, allait recevoir un puissant secours. Jacques de Crussol, comte d'Acier, venait de lever pour la cause des réformés dans le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, vingt-deux mille fantassins et quinze cents cavaliers.

La reine-mère, effrayée de cette émigration des protestants vers La Rochelle, fit écrire par son fils dans toutes les provinces qu'il prenait sous sa sauvegarde tous ses sujets, quelle que fût leur religion, pourvu qu'ils se tinssent paisibles dans leurs maisons; mais, voyant qu'on ne se fiait plus à des promesses tant de fois violées, elle ne dissimula plus sa haine ni son désir de vengeance, et, entièrement livrée à l'esprit de vertige, elle fit paraître deux édits qui défendaient, sous peine de mort, l'exercice de la religion réformée, ordonnaient à tous les ministres de cette religion de sortir du royaume avant quinze jours, dépouil-

laient les sectaires de leurs dignités, charges et emplois publics; et commandaient aux magistrats de n'épargner que ceux qui abjureraient l'hérésie.

Le fanatisme dominait dans Paris avec tant de force que ces édits, qui devaient faire couler tant de sang, furent reçus dans cette capitale avec des transports de joie, et enregistrés au parlement au milieu des acclamations. Mais les réformés, s'élevant par une sorte de désespoir au-dessus de toutes les menaces, couraient aux armes, et ne respiraient que vengeance. Les souverains de l'Europe qui avaient embrassé la réforme ne voyaient plus dans de malheureux protestants qu'on voulait convertir ou exterminer que des chrétiens courageux, incapables de sacrifier à la crainte leur honneur ni leur conscience. Condé répétait dans ses manifestes combien il était loin d'attribuer à Charles IX, qui avait tant de fois manifesté son amour pour la justice et la paix, les horribles violences exercées contre les réformés : il n'accusait de tant d'injustice et de cruauté que le cardinal de Lorraine, et un petit nombre de scélérats, ennemis comme lui des protestants, des Bourbons et du monarque.

Catherine voulut engager Maximilien II à faire usage de son autorité contre les princes de l'Empire qui prendraient la défense de Condé. L'empereur la refusa, et l'exhorta dans sa réponse à se pénétrer des principes de tolérance qui avaient

écarté de l'empire d'Allemagne les fléaux des guerres civiles et religieuses.

Condé et sa belle-sœur la reine de Navarre sollicitèrent la reine Élisabeth d'Angleterre de protéger la *cause sainte* qu'ils défendaient. Élisabeth répondit à la reine comme à une sœur chérie; elle lui envoya 100,000 angelots, six pièces de canon et trois milliers de poudre; elle exhorta ses sujets à exercer la plus grande hospitalité envers les réformés français qui, n'ayant pas pu joindre Condé, étaient venus chercher un asile en Angleterre. Condé remboursa les avances d'Élisabeth en vins, en eau-de-vie, en laines, en sel et en métal des cloches enlevées aux églises catholiques.

Il arma dans le port de La Rochelle une flottille de trente petits vaisseaux, embarqua sur ces bâtiments mille hommes des plus déterminés, et en donna le commandement à Châtellier-Portaud. Châtellier rançonna en deux mois un grand nombre de vaisseaux des puissances ennemies de la réforme, fit essuyer au commerce du Portugal des pertes évaluées à plus de deux millions d'or, et conduisit ses prises en Angleterre. Les armateurs anglais demandèrent des lettres de marque avec la permission de leur souveraine; le cardinal de Châtillon leur en donna à condition qu'ils paieraient à l'armée des réformés les mêmes droits que Châtellier.

Condé prit Angoulême, Taillebourg, Saintes,

Pons et Blaye, regardée comme la clef de la Guienne; le comte de Brissac tailla en pièces auprès de Périgueux un corps de quatre ou cinq mille Provençaux commandés par Pierre Gourde et par le vieux Mouvans, trop confiant dans son courage; mais Condé, ayant fait sa jonction avec d'Acier, accourut pour venger sur le duc de Montpensier la défaite des braves Provençaux; le duc de Montpensier se retira avec la plus grande vitesse vers l'armée du duc d'Anjou, alla sous les murs de Châtellerault, s'y retrancha et fit sa jonction avec le frère du monarque. Le duc d'Anjou eut alors sous ses ordres six mille Suisses et vingt mille Français; Condé comptait plus de vingt-six mille hommes dans son armée; ils étaient tous Français, mais sa cavalerie n'était pas aussi forte que celle du duc.

Les deux généraux et les deux armées désiraient vivement de combattre; de vives escarmouches eurent lieu entre les deux avant-gardes commandées par Montpensier et Coligny; Condé manœuvra avec habileté, répara en grand capitaine une erreur de route causée par le brouillard, et qui pouvait devenir funeste à ses troupes; se plaça si avantageusement et se retrancha de manière qu'à la fin de la nuit, que les deux armées passèrent sous les armes malgré la pluie et le froid, le duc d'Anjou donna le signal de la retraite, et ne s'arrêta que sous les murs de Poitiers.

Le prince de Condé, maître de la campagne,

prit un grand nombre de petites villes, vint à Mirebeau, et détacha l'amiral, qui s'empara de Champigny, place forte et magnifique château du duc de Montpensier; l'aumônier de Montpensier, un cordelier féroce, s'était défendu avec un courage opiniâtre : on ne se souvint que trop de ses cruautés; il fut pendu. Le duc de Montpensier jura de le venger sur tous les protestants qui tomberaient entre ses mains ; et, plus que jamais, on vit dans cette guerre impie le fer de l'assassin ou la main du bourreau terminer les jours de prisonniers qui venaient de se couvrir de gloire les armes à la main.

Catherine était retombée dans ses alarmes ; un de ses envoyés vint à Mirebeau, et remit à Condé une lettre de la reine. « Mon fils et moi, lui écri-» vait-elle, gémissons des malheurs publics ; nous » nous repentons d'avoir suivi de pernicieux con-» seils. — Nous ne faisons la guerre qu'au cardinal » de Lorraine, répondit le prince à l'envoyé ; » quelque florissante que soit notre position, nous » sommes prêts à mettre bas les armes, pourvu » que le roi nous permette de servir Dieu suivant » les lumières de notre conscience. » Médicis n'osa pas satisfaire le prince : elle redoutait trop le parti catholique.

Condé parvint jusques aux portes de Saumur, et prit d'assaut le monastère de Saint-Florent ; le duc d'Anjou fit attaquer Mirebeau : la garnison se retira dans le château et capitula. On frémit en

lisant que la capitulation fut violée, et qu'on massacra le gouverneur et sa garnison composée de trois cents hommes.

Le duc d'Anjou assiégea le comte d'Acier dans Loudun; Condé, renonçant à la conquête importante de Saumur, accourut pour secourir d'Acier; les deux armées furent long-temps en présence, avides de se combattre : mais on était au mois de décembre; le froid était des plus rigoureux; les fantassins pouvaient à peine manier leurs armes; les chevaux glissaient sur une terre couverte de glace, et entraînaient en tombant leurs cavaliers chargés d'armes pesantes; les vivandiers, ne pouvant plus supporter le froid, avaient cessé d'apporter des vivres; la disette était extrême; les catholiques, campés en plein air, souffraient bien plus que les protestants, qui pouvaient se mettre à couvert dans la ville : le duc d'Anjou prit le parti de passer la Creuse, de distribuer ses troupes dans les bourgs et les villages voisins de cette rivière, et d'attendre une saison moins cruelle.

La reine d'Angleterre n'avait cessé de favoriser cette religion réformée si persécutée en France par la cour de Charles IX et le parti catholique. Sa protection était d'autant plus grande qu'elle était une protestante des plus zélées, et que, réunissant beaucoup de connaissances à beaucoup d'esprit, elle pouvait imprimer une grande activité à ses démarches. Elle avait visité avec beaucoup de solennité l'université de Cambridge et celle d'Ox-

nocence, même par les armes, mais encore pour engager la reine à lui accorder sa main.

Bothwell, se sentant fortement soutenu, et craignant de ne pas obtenir le consentement de la reine, imagina d'avoir recours à la violence la plus coupable. Il rassembla huit cents cavaliers, osa enlever sa souveraine et la conduire au château de Dunbar. Son attentat était d'autant plus grand qu'il était marié avec une sœur du comte d'Huntley; mais l'archevêque de Saint-André déclara ce mariage nul comme ayant été contracté sans dispenses avec une personne dont Bothwell était parent aux degrés prohibés; et la sœur du comte d'Huntley, ayant de son côté accusé son mari d'adultère avec une de ses domestiques devant la cour du commissaire, une sentence de divorce fut prononcée contre lui. Il fit conduire alors la reine au château d'Edimbourg, Elle lui pardonna son enlèvement, le créa duc d'Orkney, et lui donna sa main. Les historiens les plus impartiaux ont reconnu que Marie Stuart, non-seulement n'avait eu aucune part au complot tramé contre son mari, et qu'elle n'avait eu aucune connaissance de cette conspiration, mais encore qu'elle était convaincue de l'innocence de Bothwell. Combien on s'afflige néanmoins en voyant une reine telle que Marie Stuart épouser un homme dont l'insolence et les débauches étaient connues, qu'une grande partie des Écossais regardaient comme le meurtrier de Henri, et qui avait eu l'audace de

l'enlever pendant que son mariage avec la sœur du comte d'Huntley n'avait pas encore été rompu !

Bothwell, parvenu au plus haut degré où la fortune pût l'élever, s'abandonna à la violence de ses passions, ne vit pas de combien de précipices il était entouré, et devint bientôt odieux à la nation.

Murray crut le moment favorable pour renverser le rival qu'il n'avait élevé si haut qu'afin de le précipiter avec plus de facilité dans l'abîme. Son ambition était d'autant plus grande que sa mère prétendait avoir été mariée suivant les lois avec le roi d'Écosse Jacques V, et assurait que Murray était le fruit légitime de son union avec ce monarque. Plusieurs lords écossais se réunirent à lui, et ils levèrent un corps de troupes, sous le prétexte de défendre le jeune prince contre les attentats de Bothwell. La reine et son troisième mari furent obligés de se réfugier au château de Dunbar. Les confédérés, entrés dans Édimbourg, déclarèrent qu'ils voulaient punir les crimes de Bothwell, qui avait tué le roi, enlevé la reine, et conspiré contre la vie du jeune prince. Ils s'avancèrent contre les troupes que Marie avait levées, et qu'ils trouvèrent postées sur les hauteurs de Carbery. L'ambassadeur de France fit de vains efforts pour procurer un arrangement. Bothwell défia tous ceux qui l'accuseraient de la mort du roi : trois lords se présentèrent pour soutenir cette accusation, les armes à la main; le courage de Bothwell s'éteignit; il prit la fuite, et la reine,

abandonnée au pouvoir des confédérés, fut conduite à Edimbourg, où la populace la traita avec la plus grande indignité, et ensuite enfermée dans le château de Lochleven, qui appartenait à Guillaume Douglas, frère utérin de lord Murray.

Guillaume Blackadder fut condamné à mort par une commission de jurés, comme complice du meurtre du roi. « Je suis innocent, dit-il avec force » au moment de subir son supplice; mais je crois » que Murray et Morton sont les auteurs du régi» cide. »

Bothwell s'était réfugié dans les îles Orcades; sa tête fut mise à prix. Trois lords le poursuivirent; il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se sauver à Norway.

Plusieurs lords écossais, étrangers à la confédération, s'assemblèrent cependant à Lamitton pour délibérer sur les moyens de rendre la liberté à la reine. Élisabeth, qui, suivant plusieurs auteurs anglais, avait fomenté l'insurrection formée contre une princesse dont elle était en secret si jalouse de la beauté, de l'esprit, des grâces, des lumières et de l'influence, parut vivement touchée de l'insulte faite à sa parente. Sir Nicolas Throgmorton fut chargé par cette princesse de menacer les confédérés d'Écosse de son intervention armée s'ils refusaient de rendre la liberté à Marie, à des conditions convenables. Les efforts de Throgmorton furent inutiles; il ne put pas même parvenir à voir la reine prisonnière. Les confédérés contraignirent

Marie à signer des actes par lesquels elle abdiquait la couronne en faveur de son fils, et le comte Murray était nommé régent pendant la minorité du monarque. Le jeune prince fut couronné à Stirling, quoiqu'il ne fût âgé que de treize mois. Les lords qui s'étaient réunis pour la liberté de Marie n'osèrent opposer aucune résistance. Murray convoqua à Édimbourg un parlement qui confirma sa régence; il signa l'exécution de quatre serviteurs de Bothwell, qu'on avait déclarés convaincus d'avoir eu part à la mort du roi. « Nous protestons » devant Dieu, dirent-ils, que d'après les déclarations de Bothwell, Murray et Morton sont les » auteurs du meurtre du roi, et que la reine est » innocente. »

Mais Marie était catholique; on la croyait dévouée à son oncle le cardinal de Lorraine, ce fougueux persécuteur des protestants de France; les réformés d'Écosse la détestaient; Knox et leurs autres prédicateurs l'accusaient hautement dans les temples d'être complice de l'assassinat de son mari.

La cour de France voulait déterminer Élisabeth à forcer les Écossais insurgés de briser les fers de Marie. « La violence, répondit Élisabeth, pourrait » compromettre les jours de ma chère cousine; » mais tant que cette princesse sera captive in- » terdisons aux Écossais tout commerce avec la » France et l'Angleterre. »

Le commerce anglais, qu'Élisabeth avait résolu

de tant favoriser, s'étendait chaque jour davantage. Le czar de Russie, Jean Basilowitz, envoya à la reine de la Grande-Bretagne, des extrémités de l'Europe, de riches présents composés des plus belles fourrures de ses états, et accorda de grands priviléges à tous les négociants anglais.

L'infortunée Marie parvint cependant à s'échapper du château de Lochleven avec le secours de George Douglas, frère du gouverneur. Elle se retira à Hamilton, où, avant peu de jours, elle se trouva à la tête de six mille hommes rassemblés par un grand nombre de lords, d'évêques et d'abbés réunis pour la défense de la reine et le soutien de l'autorité royale. « L'acte que j'ai signé à » Lochleven, dit-elle dans une proclamation, m'a » été arraché par la crainte de la mort. » Et les lords spirituels et temporels, qui avaient pris les armes pour elle, déclarèrent son abdication nulle, comme forcée par la violence; elle envoya demander du secours en Angleterre et en France. Élisabeth vit avec peine que Marie se fût adressée au monarque français; elle fit néanmoins déclarer à Murray que toute la puissance d'Angleterre serait employée en faveur de sa cousine. On conseilla à Marie de se retirer à Dumbarton, place très-forte, où elle serait en sûreté jusques au moment où tous les fidèles Écossais auraient pris les armes pour soutenir ses droits. Elle partit pour Dumbarton avec ses guerriers; ils trouvèrent Murray avantageusement posté à Langside avec quatre

mille hommes. Ils l'attaquèrent; mais ils furent défaits.

Marie prit la fuite avec la plus grande précipitation, ne consulta que ses alarmes; et, n'espérant plus trouver de sûreté dans cette Écosse où tant d'animosité pouvait à chaque instant s'élever contre une reine catholique et une nièce du cardinal de Lorraine, elle s'embarqua dans le Galloway avec le lord Herries et un petit nombre d'autres personnes, débarqua dans le Cumberland, et fut conduite au château de Carlisle.

Quelle nouvelle série de malheurs attend cette reine infortunée, déplorable victime de la cruelle ambition de son oncle et de l'intolérance de son siècle! Elle écrit à Élisabeth: « Je suis venue chercher un asile dans vos états; toute ma confiance » est dans votre affection; que je sois conduite in» cessamment devant vous. »

Ici commence à se développer cette conduite d'Élisabeth, où tout l'art d'une femme qui a joué si souvent le rôle d'un grand homme n'a pu voiler aux yeux de l'inflexible postérité le jeu honteux de passions ignobles et violentes et d'une hypocrite dissimulation : elle veut que sir François Knolles aille consoler la reine d'Écosse et lui promettre les secours de l'Angleterre; mais elle refuse de la voir. « Il faut auparavant, dit-elle, qu'elle se » justifie des crimes atroces dont elle est accusée. » Lord Herries apporte à Élisabeth une nouvelle lettre de Marie. Cette malheureuse princesse, que l'Eu-

rope a vue assise avec éclat et entourée de tant d'adorateurs sur le trône de France et sur celui d'Écosse, n'est plus qu'une captive que la calomnie poursuit, et qui a recours aux supplications. « Que je paraisse en votre présence, dit-elle à Élisabeth, que je puisse répondre à mes accusateurs; » la justice et la raison exigent que, vous appartenant de si près par le sang, je sois entendue dans » mes réponses, et je trouve une assistance dans mes » malheurs. Soutenez-moi contre des sujets rebelles, » ou permettez-moi d'avoir recours aux puissances » du continent. Pourquoi suis-je prisonnière dans le » château de Carlisle? ne suis-je pas venue volontairement dans votre royaume? n'ai-je pas dû » avoir toute confiance dans l'affection que votre » majesté m'a tant de fois témoignée dans ses lettres, dans ses messages, dans ses mémoires? »

Dans quel embarras ne fut pas le conseil d'Angleterre! Si Marie avait la liberté de se retirer, elle passerait en France; le cardinal de Lorraine ferait revivre les droits de cette princesse à la couronne d'Angleterre; l'alliance de l'Écosse et de la France serait renouvelée; le parti anglais serait perdu en Écosse. D'un autre côté l'Europe entière ne regarderait-elle pas la détention de Marie comme l'acte le plus injuste et le plus inhumain? cette captivité ne pourrait-elle pas inspirer aux Anglais une grande compassion en faveur de Marie, et faire naître des mouvements dangereux en faveur de cette héritière présomptive du trône d'Angleterre?

Mais une haine puissante était dans le cœur d'Élisabeth contre une rivale qui pouvait lui disputer la couronne, et qui l'emportait sur elle par sa beauté et les agréments de sa personne. Elle rougissait de compromettre l'autorité royale en fondant la détention de Marie sur l'accusation de sujets qu'elle regardait comme des révoltés; elle savait qu'elle blesserait la justice en exerçant une juridiction qui ne lui appartenait pas sur une souveraine indépendante à qui elle devait l'hospitalité. Mais sa jalousie l'emporte; elle ne peut résister à la satisfaction secrète de voir humiliée, en quelque sorte à ses pieds, la rivale qu'elle déteste; elle force la comtesse de Lennox, sur laquelle elle a le plus grand empire, à la supplier par une pétition solennelle de faire poursuivre Marie d'Écosse comme coupable du meurtre de son fils lord Darnley. Elle fait sommer le comte de Murray de paraître en Angleterre devant des commissaires anglais, et de rendre compte du cruel traitement qu'il a fait souffrir à sa souveraine, qu'elle est disposée comme sa cousine et comme reine à soutenir contre ses ennemis.

Murray ne soupçonne que trop les véritables sentiments d'Élisabeth; il consent à avilir la majesté du trône de sa patrie; il reconnaît une juridiction étrangère; il fait expédier, sous le grand sceau d'Écosse, une commission d'après laquelle il doit se rendre auprès des commissaires d'Élisabeth avec d'autres pairs laïques ou ecclésiastiques; quelques

autres personnes, et le célèbre George Buchanan, qui, après avoir professé avec distinction la grammaire et la littérature à Paris, au collége de Sainte-Barbe et à celui du cardinal Le Moine, et en Portugal à l'université de Coïmbre, avoir composé ses tragédies et ses paraphrases des psaumes, été nommé précepteur de Jacques VI, et travaillé à son histoire d'Écosse, avait embrassé la religion réformée, et était devenu l'ennemi de Marie, dont il avait reçu les bienfaits, et avait été un des plus grands admirateurs.

Ils vont à York auprès du duc de Norfolk, du comte de Suffolk et de sir Ralph Sadler, commissaires d'Élisabeth.

La reine d'Écosse y envoie Jean Lesley, évêque de Ross, lord Herries et plusieurs autres lords pour travailler à un accommodement sous la médiation de la reine d'Angleterre. Mais bientôt ils voient qu'Élisabeth veut être juge entre Marie et Murray; ils protestent contre cette prétention. « Notre souveraine, disent-ils, n'entend reconnaître » aucun juge sur la terre; elle est souveraine indé» pendante; et Dieu seul est au-dessus de sa cou» ronne. » Les commissaires anglais soutiennent la supériorité de l'Angleterre sur l'Écosse; ceux de Marie présentent le récit de toutes les révoltes suscitées contre leur souveraine. « Les lords écos» sais n'ont pris les armes, leur répondent les amis » de Murray, que pour punir Bothwell de la mort » du roi Henri. La reine, fatiguée du gouverne-

» ment, a volontairement abdiqué la couronne en » faveur de son fils, et nommé le comte Murray » régent pendant la minorité du monarque. » Les commissaires de Marie nient ces assertions, demandent que la reine d'Angleterre aide leur souveraine à recouvrer la couronne, et montrent une protestation par laquelle les comtes d'Argyle accusaient Murray et Morton du meurtre de Henri.

Murray commence à concevoir des craintes; il reçoit avec empressement les ouvertures confidentielles que lui fait le duc de Norfolk, dont le caractère était conciliant, et qui avait toujours désiré de voir Marie succéder à Élisabeth: il paraît adopter les propositions de Norfolk. Ils conviennent que le comte cessera d'accuser la reine Marie; que le duc de Norfolk le fera rentrer dans la faveur de cette princesse; qu'il obtiendra d'elle la confirmation de la régence de Murray, et que la reine et le comte travailleront de concert au bien des deux nations.

Élisabeth évoque à Londres l'affaire de Marie; elle nomme une nouvelle commission pour l'examiner. Les commissaires écossais lui disent que Norfolk favorise Marie, et a formé le projet de l'épouser. Elle l'exclut de la nouvelle commission.

Norfolk trouve le moyen de faire connaître à Marie l'arrangement dont il était convenu avec Murray. Elle en fait part à un de ses confidents dont elle est bien éloignée de soupçonner la fidélité, et qui est un espion vendu au comte de Mor-

ton. Le comte, en apprenant par son espion la démarche de Murray, s'irrite contre son collègue et révèle au comte de Leicester tout ce qui s'est passé entre Norfolk et le régent. Leicester le découvre à la reine d'Angleterre; Élisabeth témoigne son mécontentement à Norfolk, qui lui avoue avec la plus noble franchise son zèle pour assurer au jeune Jacques VI la succession au trône d'Angleterre.

Les collègues de Murray le pressent plus que jamais de poursuivre son accusation contre Marie. Le ministère anglais l'environne de séductions à ce sujet; il produit avec une répugnance affectée de prétendues confessions de ceux qui avaient été mis à mort comme complices du meurtre de Henri, l'abdication forcée de Marie, des décrets de la faction assemblée en parlement, et des copies de lettres et de vers sans date ni souscription adressés, dit-il, à Bothwell par la reine d'Écosse, écrits suivant lui de la main de cette princesse, et trouvés sur un des domestiques du comte de Bothwell. Murray et ses associés avaient composé ces pièces et ces vers, suivant Smolett, célèbre et impartial historien anglais; et le comte y joint, pour prouver encore davantage une correspondance criminelle entre Bothwell et la reine d'Écosse avant la mort de Henri, un écrit intitulé *la Découverte*, ou plutôt une accusation violente contre Marie, fondée sur de prétendus aveux ainsi que sur de fausses et malignes interprétations; et c'est Buchanan

qui avait composé cet écrit atroce et calomnieux, *à la honte éternelle*, dit Smolett, *de cet incomparable génie* (1568).

Marie avait été transférée de Carlisle à Bolston dans le comté de Lancastre, et ensuite au château de Tutbury dans le comté de Stafford. Élisabeth, malgré sa jalousie contre cette malheureuse reine, méprisait ses calomniateurs; elle lui écrit, tâche de la consoler, lui déclare qu'elle croit fausses et malicieuses les accusations de ses ennemis, et l'exhorte à supporter avec patience une prison où elle est plus proche de la couronne d'Angleterre que si elle était restée dans son royaume d'Écosse.

Mais la justice, la compassion et la grandeur d'âme sont souvent vaincues dans le cœur d'Élisabeth par la haine et l'envie; elle refuse à Marie la faculté de répondre elle-même devant la noblesse d'Angleterre et les ambassadeurs des puissances étrangères. Marie défend alors à ses commissaires de s'occuper de ses démêlés avec les insurgés d'Écosse. La commission nommée par Élisabeth est dissoute; l'évêque de Ross présente au conseil d'Angleterre un message de sa souveraine adressé à Élisabeth : « Si j'étais admise, dit » Marie, en la présence de ma bonne sœur, comme » l'ont été mes adversaires, non-seulement je jus» tifierais aisément ma réputation contre leurs at» taques, mais encore je prouverais qu'ils sont les » auteurs du meurtre dont ils osent m'accuser. »

Lord Patrice Lindsay, apprenant cette déclaration, défie au combat lord Herries, si ce lord l'accuse de la mort de Henri. « Je ne charge pas Lind-» say en particulier, répond lord Herries; mais » les noms des coupables seront produits dans le » temps convenable; et si Lindsay veut entrepren-» dre leur défense, je suis prêt à accepter le défi. » L'évêque de Ross continue de soutenir le contenu du message, demande en vain au conseil d'Élisabeth une copie des allégations produites contre sa souveraine; et l'ambassadeur de France presse aussi inutilement la reine d'Angleterre de ne pas refuser la juste demande de Marie.

Murray parvient à se réconcilier avec Norfolk; ce duc lui confie le projet qu'il a formé d'épouser la reine d'Écosse, et de marier sa fille unique Marguerite avec le jeune Jacques VI; il s'engage envers Élisabeth pour une somme de 2,000 livres qu'elle prête au régent; il prie le comte de Westmoreland de laisser passer en sûreté le comte de Murray lorsque ce lord retournera en Écosse. La perfidie de Murray se manifeste de nouveau; il découvre à Élisabeth les secrets de Norfolk; la reine d'Angleterre redoute le double mariage; elle s'engage verbalement dans une ligue avec le régent d'Écosse pour la défense du jeune prince ou plutôt pour sa captivité, lui promet de le soutenir à la tête de l'administration de l'Écosse, lui prête de l'argent, lui en promet davantage, et lui

permet de retourner dans le royaume qu'il veut continuer de gouverner.

Le duc de Châtellerault arrive de France à Londres, et croyant seconder les vues d'Élisabeth, « Si » on dépouille de la régence, dit-il à cette princesse, » le comte de Murray, qui en est indigne, et si on » me la confie conformément à mon droit, je ter» minerai bientôt la guerre civile, et je rétablirai » ma souveraine sur son trône sans répandre une » goutte de sang. » Élisabeth, qui ne peut supporter l'idée de revoir Marie régner sur l'Écosse, lui déclare qu'elle emploiera contre lui la force des armes s'il veut attaquer Murray ou méconnaître l'autorité du jeune prince, ne lui permet pas de voir Marie, et le fait arrêter à York. Le duc de Châtellerault, relâché d'après la prière de Marie et celle de l'ambassadeur de France, retourne en Écosse avec lord Herries et le commandeur de Kilwining, et y lève quelques troupes au nom de Marie. Murray lui propose une conférence à Édimbourg pour une pacification; il s'y rend sans méfiance avec lord Herries; le traître Murray les fait arrêter, et les renferme dans le château de cette ville (1569).

Élisabeth cependant avait à s'occuper de bien d'autres affaires que celles d'Écosse, et alors son génie n'était plus asservi par la jalousie.

Le duc d'Albe persécutait plus que jamais les réformés des Pays-Bas. Un grand nombre de familles flamandes passèrent en Angleterre, s'y éta-

blirent sous la protection de la reine, et étendirent le commerce de ce royaume. Des pirates ayant amené en Angleterre des vaisseaux biscayens chargés d'une somme considérable pour le duc d'Albe, Élisabeth se saisit de cet argent par forme d'emprunt, et donna des sûretés pour le paiement de cet argent à l'ambassadeur d'Espagne. Le duc d'Albe en demanda hautement la restitution, et, n'ayant pu l'obtenir, fit arrêter tous les marchands anglais qui étaient dans les Pays-Bas, et saisir leurs propriétés. Élisabeth donna les mêmes ordres contre les marchands des Pays-Bas qui se trouvèrent en Angleterre; l'ambassadeur d'Espagne distribua contre elle des libelles scandaleux; elle lui fit donner des gardes pendant deux jours, et se plaignit de son insolence à Philippe II; ce monarque n'ayant donné à la reine aucune satisfaction, les communications furent interrompues plus que jamais entre l'Angleterre et les Pays-Bas, et les négocians anglais envoyèrent leurs marchandises à Hambourg. Philippe défendit le transport des huiles, des aluns, des sucres et des épiceries de ses états dans la Grande-Bretagne, confisqua les vaisseaux anglais qu'il surprit en Espagne; et, ce qui est horrible, un grand nombre de sujets de la couronne d'Angleterre furent envoyés aux galères ou jetés dans les cachots de l'inquisition. Philippe voulut aussi former des liaisons avec le duc de Norfolk et le comte d'Ormond, pour les engager à faire naître la guerre civile en Angleterre; mais

ils rejetèrent ses propositions avec fierté, et les découvrirent à la reine.

Et comment le tyran des Espagnes aurait-il pu avoir d'autres pensées? quelle conduite n'avait-il pas tenue avec son fils! Il avait eu de son mariage avec Marie de Portugal, sa première femme, l'infant don Carlos. Ce jeune prince était navré du despotisme sanguinaire de Philippe. Les persécutions que le duc d'Albe faisait éprouver aux protestants des Pays-Bas remplissaient son âme de douleur et d'indignation; son caractère, que ses ennemis ont appelé violent, ne lui avait pas permis de cacher les sentiments qui l'agitaient; et Philippe haïssait d'autant plus celui qui pouvait un jour renverser tout le système de sa politique que la belle Marie de France, fille de Henri II et troisième femme de Philippe, avait été dans le temps promise à don Carlos, et aurait peut-être préféré la main de l'infant à celle du monarque.

On accuse don Carlos de vouloir s'échapper de la cour de son père, se rendre dans les Pays-Bas et y protéger les réformés, avec lesquels, disait-on, il était en correspondance secrète depuis plusieurs années. Les prêtres espagnols croient déjà voir le protestantisme détruire leur pouvoir, anéantir leurs richesses, abolir l'inquisition, renverser leurs chaires et démolir leurs temples; ils accroissent les craintes et l'irritation de Philippe; il va dans l'appartement de son fils, l'arrête de ses propres mains, et le fait garder avec la plus grande exac-

titude; il veut justifier sa conduite dans toutes les cours de l'Europe. « Les fautes du prince, écrit-il » à sa sœur Marie de Castille, épouse de Maximi- » lien II, ce souverain si différent de Philippe, sont » devenues telles que, pour remplir mes devoirs » envers Dieu et pour satisfaire à ce que je dois » aux peuples qu'il lui a plu de me confier, je n'ai » pu différer davantage de m'assurer de sa per- » sonne et de le faire emprisonner. Votre tendresse » maternelle vous fera connaître combien cette ré- » solution a dû coûter à mon cœur; j'ai cru devoir » faire à Dieu un sacrifice de ma chair et de mon » sang, et préférer le bien général à toutes les » considérations humaines. Les nouveaux motifs » qui se sont joints aux anciennes raisons de faire » ce que j'ai fait sont de nature à ne pouvoir vous » être découverts à présent; votre majesté ne » pourrait les entendre sans sentir renouveler ses » douleurs; elle les apprendra dans d'autres cir- » constances : je me crois cependant obligé de la » prévenir que ma conduite à l'égard du prince » n'est fondée sur aucun vice capital, ni sur aucun » crime déshonorant. Selon toute apparence il ne » s'en suivra point d'autre punition; ce n'est pas » non plus que je regarde cet emprisonnement » comme un remède à ses désordres : ma conduite » est appuyée sur des raisons auxquelles le temps » ni aucune autre chose ne peuvent rémédier..... » Quelles réflexions fait naître cette lettre !

(1568) Six mois après, don Carlos meurt dans sa

prison; la reine Isabelle le suit de près dans la tombe (1668). De combien de récits divers et d'opinions différentes ces deux morts ont été l'objet! Le génie de Schiller les a immortalisées; la barbarie et la dissimulation de Philippe l'ont fait regarder comme l'assassin de sa femme et de son fils. S'il n'a pas ordonné qu'ils cessassent de vivre, quelle terrible punition des crimes de sa vie que ce soupçon destiné à traverser les siècles sans être jamais affaibli par le temps!

La tyrannie de Philippe cause un terrible soulèvement parmi les Maures; ceux qui habitent les montagnes d'Alpuxarras, et qui composent près de cent mille familles, prennent les armes, élisent un roi et massacrent les chrétiens qu'ils rencontrent; les chrétiens égorgent douze cents femmes maures; l'insurrection devient générale dans le royaume de Grenade. Les Maures, vaincus dans trois batailles rangées, n'en deviennent que plus furieux; leur désespoir est d'autant plus redoutable que Philippe ordonne à ses soldats de réduire tous les prisonniers à l'esclavage.

La guerre civile et la guerre de religion embrasaient l'Europe depuis les colonnes d'Hercule jusques au Zuyderzée. Le prince de Condé et le duc d'Anjou allaient rouvrir la campagne dans cette malheureuse France où le souffle empoisonné de Philippe II ne cessait de faire naître tant de calamités. La guerre avait dévoré les sommes considérables que Condé avait dues aux Anglais, aux Ro-

chellois, à l'argenterie des églises, aux contributions levées sur terre et sur mer; il avait besoin de nouveaux fonds pour soudoyer les auxiliaires qu'il attendait de l'Allemagne, et pour faire subsister les nobles des provinces méridionales qui avaient sacrifié leurs biens à leur religion : il convoque à Niort les principaux confédérés; ils décidèrent sur sa proposition que l'on vendrait à l'enchère tous les biens du clergé dans les provinces où dominait la réforme; et la reine de Navarre, Condé, les Coligny, La Rochefoucault et les plus riches des autres confédérés hypothéquèrent tous leurs domaines pour garantir l'acquisition de ceux du clergé.

Le duc d'Anjou, indépendamment de quatre mille reîtres commandés par le margrave de Bade, avait reçu un corps de Provençaux à la tête duquel était le comte de Tende. Il se rendit à Confolens, et détacha le capitaine La Rivière pour s'emparer de Cognac (1569) : l'amiral repoussa le capitaine La Rivière jusque dans le château de Jarnac, où il le força de capituler. D'Anjou avait pris Ruffec, Mèle et quelques autres places, et fait passer les garnisons au fil de l'épée. Condé, très-inférieur en forces, était forcé d'éviter une action générale. Le duc d'Anjou fait réparer le pont de pierre de Châteauneuf, et former à côté un pont de bateaux plus large et plus commode; l'amiral, à qui l'ennemi était parvenu à dérober la connaissance du pont de bateaux, à la construc-

tion duquel on n'avait travaillé que pendant les ténèbres, et persuadé que le duc d'Anjou ne pourrait dans une nuit faire passer ses troupes et son artillerie sur le pont de pierre, qui était long et très-étroit, alla à Bassac, à deux lieues de Châteauneuf, ne laissant auprès des catholiques que huit cents arquebusiers et huit cents chevaux, commandés par Montgommery, Soubise et La Noue. Il était d'autant plus tranquille que le prince de Condé occupait Jarnac avec la cavalerie du corps de bataille, et pouvait rassembler en moins de six heures toute son infanterie, et particulièrement un corps de six mille hommes placé dans Cognac et commandé par d'Acier.

Quels funestes résultats devait avoir l'erreur de Coligny! Ils furent d'autant plus malheureux que les réformés, laissés sur les bords de la Charente, et partageant la confiance de l'amiral, obtinrent de leurs officiers la permission de chercher une plus grande abondance de vivres dans les châteaux et les villages voisins.

La nuit du 13 mars, le duc d'Anjou ordonne à Montpensier de se porter au-delà du pont. Montpensier a sous ses ordres le prince dauphin, son fils, Henri, duc de Guise, fils du fameux François de Lorraine, Biron, Brissac et plusieurs autres chefs de guerriers. En moins de deux heures il fait passer sur la rive gauche l'avant-garde et l'artillerie; il avance en silence; il n'est reconnu qu'à la pointe du jour par un officier protestant qui com-

mande une patrouille. L'officier donne l'alarme, et court à toute bride avertir l'amiral. Coligny dissimule son trouble, dépêche un aide-de-camp au prince de Condé, le prie de commencer la retraite, attend pendant trois heures les troupes dispersées dans les quartiers voisins, et qu'il ne veut pas abandonner, se met en marche, et voit paraître les catholiques. D'Andelot et La Noue les reçoivent avec le plus grand courage; mais Guise, Martigues, Brissac, Monsalès et Sourches arrivent avec leurs escadrons, et renversent la troupe de La Noue après le combat le plus opiniâtre. La Noue démonté est pris et conduit à Montpensier. Ce féroce ennemi des réformés prononce l'arrêt de mort de La Noue. Martigues se jette aux genoux du prince. « Ah! monseigneur, s'écrie-t-il, » faites grâce à *mon cher Breton*, sauvez le héros » de la chevalerie française. » Il obtient la vie de La Noue.

D'Andelot, plus heureux que son ami, fait plier devant lui les catholiques; mais, voyant le nombre des ennemis augmenter sans cesse, il abandonne Bassac. Condé accourt au secours de son avant-gardè; il la voit presque entièrement enveloppée par les catholiques : son courage et le calme de son âme s'accroissent avec le danger. Il forme sa troupe dans une petite plaine, à la gauche de Coligny; il parle avec chaleur aux valeureux guerriers qui l'entourent : « Que le nombre des pa- » pistes ne vous étonne pas : le Dieu que nous ser-

» vons est le Dieu des armées; les troupes les plus » nombreuses sont devant lui comme une paille lé» gère qu'il dissipe d'un souffle. Si cette journée ne » doit pas être heureuse, que le malheur ne tombe » que sur la tête de Condé! » Il prend son casque; il avait un bras en écharpe des suites d'une chute de cheval. Sa cornette flotte auprès de lui; on y lit ces mots : *Doux le péril pour Christ et le pays.* Il reçoit un coup de pied du cheval du comte de La Rochefoucault; sa jambe est cassée. « Souvenez» vous, s'écrie-t-il, que Condé, le bras en écharpe » et la jambe fracassée, ne craint pas de donner ba» taille pour sa religion et pour sa patrie. »

Les réformés s'élancent sur leurs ennemis avec la rapidité de la foudre; Condé renverse l'escadron du duc de Guise, celui de La Valette, les arquebusiers à cheval du comte de Brissac, le régiment de Nevers, commandé par le comte de La Mirande, les corps de Martigues et de Chauvigny. Le duc d'Anjou joint le duc de Montpensier avec l'élite du corps de bataille. Condé est attaqué en tête par deux mille chevau-légers, à droite par deux mille cinq cents reîtres, à gauche par cinq cents lances. Son audace devient plus qu'humaine: il se flatte que Coligny a rallié les siens, et vient à son secours; mais l'avant-garde est en déroute. On le voit sans cesse parcourir les rangs, les rallier et les conduire à l'ennemi. Le duc d'Anjou a deux chevaux tués sous lui; le cheval de Condé est tué; le héros se défend à genoux; il demande son se-

cond cheval de bataille; les écuyers qui le tenaient viennent d'être massacrés. Le combat devient encore plus terrible. Un vieux gentilhomme, Lavergne de Tressan, au milieu de vingt-cinq de ses fils ou neveux, couvre le prince de son corps défaillant : il est tué avec quinze des siens, et les dix autres, percés de coups, sont pris par l'ennemi.

Condé, seul au milieu des morts et des mourants, lutte encore contre la fortune; mais sa cornette disparaît avec ceux qui la gardent : il se soumet à son sort; il appelle d'Argence, lève la visière de son casque, lui présente un de ses gantelets. D'Argence lui promet la vie, le relève, le porte sous un arbre; les soldats et les officiers catholiques entourent le héros, l'admirent et le plaignent. Mais des ordres secrets avaient été donnés : on devait tuer le chef des protestants partout où on le rencontrerait. Montesquiou, capitaine de la garde suisse du duc d'Anjou, arrive auprès de l'arbre, au pied duquel est le prince; on lui montre l'héroïque prisonnier. *Tue, tue!* s'écrie-t-il, et il lui tire par derrière un coup de pistolet dans la tête. Le prince expire; la gloire le couronne; et Montesquiou, trop indigne de son nom illustre, est à jamais déshonoré comme un vil assassin.

Mais quels funestes présages va rassembler le duc d'Anjou autour de sa tête! Il rassasie ses yeux du spectacle d'un prince de son sang et d'un héros français étendu sans vie, le fait placer par une horrible dérision sur une vieille ânesse, ordonne

qu'on le porte dans la galerie basse du château de Jarnac, et veut que tous les prisonniers protestants viennent voir ses déplorables restes.

Catherine de Médicis et le roi étaient allés à Metz pour défendre la frontière menacée par les Allemands, alliés de Condé. Avec quelle joie ils apprennent la mort de ce grand prince! On célèbre à Madrid l'événement que l'on appelle le triomphe de la foi; on envoie au pape des drapeaux pris sur les vaincus; il en décore les voûtes de l'église; il ordonne des fêtes publiques; il assiste à des processions à pied et suivi de tous les cardinaux.

L'amiral rassemble à Tonnay-Charente les débris de l'armée vaincue; la reine de Navarre présente à ces troupes immortalisées par leur constance son fils Henri, et son autre Henri, son neveu ou plutôt son second fils le jeune prince de Condé; elle leur parle avec la plus grande sensibilité et la plus grande énergie: des cris d'applaudissements s'élèvent dans tous les rangs. *Je suis tout à vous*, leur dit le prince de Navarre profondément ému; *votre cause est la mienne; vos intérêts sont les miens; je ne les abandonnerai jamais; j'en jure ma vie et mon honneur.* Le prince de Condé fait le même serment: Jeanne d'Albret les embrasse avec enthousiasme; les soldats agitent leurs armes avec transport; le prince de Navarre est proclamé leur chef, et son cousin lui est associé dans le commandement (1569). Henri de Navarre n'a que seize ans, et déjà on voit dans ses

regards le présage d'une grande destinée. « Ne » quittez pas un moment Coligny, lui dit sa mère; » qu'il soit votre guide, votre père, et profitez de » ses leçons. »

L'amiral fait la revue des troupes avec ses deux élèves, laisse une forte garnison dans Cognac, et va vers Saint-Jean-d'Angely, qui peut opposer une grande résistance. Le duc d'Anjou attaque en vain Cognac, Saint-Jean-d'Angely et Angoulême. Coligny avait ranimé si vivement le courage des réformés, manœuvré avec tant d'art, et occupé avec tant d'habileté les positions les plus avantageuses que toutes les entreprises des catholiques échouaient l'une après l'autre. Il ne pouvait néanmoins continuer la guerre qu'en procurant à son armée un argent dont elle était absolument dénuée. Il obtint à Londres d'assez grandes sommes en payant de forts intérêts, et en y mettant en gage les diamants et les bijoux de la reine de Navarre, du prince de Condé, du comte de La Rochefoucault, les siens et ceux de tous les autres chefs. D'Andelot alla dans le Poitou pour y faire vendre à l'enchère des biens du clergé, et emprunter de l'argent au nom des princes; il réussit: mais, revenu à Saintes, il y périt d'une fièvre maligne. La mort de ce guerrier si franc, si loyal, si intrépide, si audacieux, que l'on nommait l'Achille des protestants, renouvela tout ce que celle de Condé avait fait éprouver aux réformés. L'amiral fut accablé par la perte de son frère : le sentiment de

ses devoirs envers sa patrie et les protestants releva son courage, et lui rendit sa constance héroïque.

Les catholiques du Béarn, croyant la puissance des réformés détruite par la victoire de Jarnac, s'étaient emparés de plusieurs places, et s'y étaient livrés à tous les excès de la dissolution et de la barbarie. Charles IX envoya des troupes à ces rebelles; et, ajoutant à cette violation de l'indépendance des états de Jeanne d'Albret une dissimulation ou plutôt une calomnie aussi absurde qu'indigne d'un monarque français, il dit, dans une commission adressée au parlement de Toulouse, qu'il envoie ces troupes *pour conserver le pays à la reine et au prince de Béarn, captifs des prétendus réformés.*

Lomagne de Terride, qui commandait la petite armée de Charles IX, soumit toute la province, excepté la forteresse de Navarreins, convoqua, au nom du roi de France, de prétendus états généraux du pays, composés uniquement de catholiques, fit révoquer les ordonnances de Jeanne d'Albret sur la religion, dépouiller les protestants de leurs emplois, confisquer leurs biens et contraindre le pays à rembourser les sommes qu'il avait empruntées à l'Espagne pour le conquérir. La reine de Navarre se hâta d'envoyer des munitions et de l'argent aux commandants d'un corps de quatre ou cinq mille réformés réunis dans le Querci, et leur ordonna de reconquérir le Béarn,

et de protéger contre Montluc et le maréchal Danville le pays de Foix, le Bigorre et l'Armagnac.

Le duc de Deux-Ponts était cependant entré en France, à la tête de treize mille Allemands. Malgré tous les efforts du duc d'Aumale et du duc de Nemours, il parvint sur les bords de la Loire, et assiégea la Charité, qui avait un pont sur le fleuve. Le gouverneur s'enfuit pendant la nuit : la ville fut emportée, et livrée au pillage; et le duc se mit en route pour se réunir à Coligny.

Le duc d'Anjou avait gagné Gien à grandes journées; il s'y était réuni aux ducs d'Aumale et de Nemours. Le duc de Deux-Ponts avait passé la Vienne; il allait jouir du fruit de tant de travaux et de fatigues lorsqu'il succomba à une fièvre quarte qu'il avait depuis long-temps. Il donna en expirant le commandement de son armée à son lieutenant le comte Volrard de Mansfeld.

A peine avait-il cessé de vivre que l'armée des princes arriva. Combien de regrets ils donnèrent à leur brave allié! Le prince de Navarre fit distribuer aux chefs des Allemands des médailles d'or que sa mère venait de faire frapper à La Rochelle, et sur lesquelles on lisait en latin : *Paix assurée, victoire entière, mort honorable*. Son armée comprenait vingt-six mille combattants, parmi lesquels on comptait treize mille reîtres ou lansquenets; elle manquait de vivres; le duc d'Anjou avait reçu des renforts du pape et du grand duc de Toscane : ses forces n'étaient pas inférieures à celles des

princes. Il résolut de livrer une bataille, et se porta sur La Roche-la-Belle. Les catholiques voulurent chasser les réformés d'un poste avantageux; l'action devint générale, longue et sanglante. Les protestants furent vainqueurs; Coligny ne perdit qu'un petit nombre des siens; trente-deux chefs de vieilles bandes et huit cents soldats périrent du côté des catholiques.

Les réformés, ne pouvant plus subsister dans le Limousin, entrèrent dans le Périgord pour aller dans le Poitou. Les catholiques cherchèrent aussi un pays moins dépourvu de subsistances : mais, ô fureur des guerres religieuses! les réformés avaient massacré les catholiques qui avaient mis bas les armes sur le champ de bataille. Les paysans catholiques, conduits par leurs curés, s'emparèrent des défilés et des forêts par lesquelles devaient passer les protestants, égorgèrent les goujats et les malades. La cavalerie de Coligny les tailla en pièces ou les dispersa, et ne fit aucun quartier aux prêtres qui les commandaient.

Les désertions et les maladies diminuaient chaque jour l'armée du duc d'Anjou; le roi lui ordonna de la placer dans des quartiers de rafraîchissement. L'amiral, qui possédait si bien le secret de ranimer sans cesse l'ardeur de ses soldats, s'empara de Châtellerault et de Lusignan, fit lever le siége de Niort, procura à ses troupes une grande quantité de subsistances, et leva des contributions avec lesquelles il paya la solde des Allemands.

La noblesse du Poitou l'obligea pour ainsi dire à faire le siége de Poitiers, dont la garnison ravageait ses domaines. Cette place était défendue par six mille hommes de vieilles troupes et douze cents gentilshommes, commandés par le comte de Lude; le duc Henri de Guise et son frère le marquis de Mayenne étaient aussi dans Poitiers. Avides de gloire, remplis d'ambition et brûlants du désir d'imiter leur père François de Lorraine, ils étaient à la tête de toutes les sorties; l'amiral multipliait les assauts, malgré les pluies de bitume, de poix et d'huile bouillante qui tombaient du haut des remparts; des femmes accouraient sur les brèches, et se battaient avec le même courage que leurs pères, leurs enfants ou leurs maris. Les vivres devinrent si rares dans la place qu'on en fit sortir les vieillards, les enfants et les femmes qui ne pouvaient pas porter les armes. Les assiégeants les repoussèrent dans les fossés : ces malheureuses victimes des usages barbares de la guerre allaient périr de besoin : le comte de Lude mérita la reconnaissance de tous les amis de l'humanité; il les recueillit dans la ville; mais les fatigues extrêmes, de mauvais aliments et des chaleurs excessives firent naître dans Poitiers des maladies contagieuses. Les assiégeants furent aussi en proie à des maux cruels : des régiments entiers étaient obligés de quitter le service. Coligny contraignit les princes à s'éloigner du camp; il y demeura seul des chefs de l'armée. Une maladie des plus graves

le saisit; il continua néanmoins le siége avec une héroïque persévérance.

On ne doutait plus de la prise de Poitiers; le cardinal de Lorraine tremble pour ses neveux; Charles IX cède à ses instances, et ordonne au duc d'Anjou de marcher vers Poitiers et de sauver cette place, *dût-il lui en coûter son royaume.*

Le frère du monarque rassemble à la hâte douze mille hommes, et paraît devant Châtellerault, où s'étaient retirés les protestants malades ou blessés. L'amiral entend le canon qui tonne contre Châtellerault, et malgré sa maladie et sa faiblesse, il part à l'instant pour sauver ses compagnons et ses frères. Le duc d'Aujou se hâte de passer la Creuse : Coligny le poursuit; mais il ne peut entamer son arrière-garde, et Poitiers était délivré. Il se retire au-delà de la Vienne, à Faie-la-Vineuse.

Pendant ces événements, le comte Montgommery avait dans trois jours délivré Navarreins, fait prisonnier Terride et son armée, et reconquis le Béarn. Pourquoi ternit-il sa gloire en ordonnant d'affreuses représailles, et en faisant poignarder, malgré la capitulation qu'il avait accordée et comme rebelles à leur souveraine, les nobles du pays qui avaient combattu sous Terride!

L'amiral attendait avec impatience l'arrivée de l'armée victorieuse de Montgommery et le retour des nobles du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge, auxquels il avait permis d'aller trouver

chez eux un moment de repos. Il n'avait plus que seize mille fantassins, sept mille cavaliers et onze pièces de canon. Le duc d'Anjou, qui avait réuni à ses troupes l'arrière-ban du royaume et de nouveaux renforts d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas, s'avance contre les réformés; Tavanes, qui est avec lui, ajoute à son activité par son caractère audacieux. Coligny croit devoir se retirer vers Moncontour; les soldats et les officiers demandent à grands cris qu'on les mène au combat : l'amiral envoie reconnaître une position qu'il croit excellente; l'armée se met en marche à la pointe du jour pour gagner cette position : les reîtres et les lansquenets s'arrêtent et refusent de marcher si on ne leur compte la paie qui leur est due; Coligny les apaise par ses prières et ses promesses : mais un long temps s'était écoulé, et le duc d'Anjou paraît dans la plaine de Moncontour avec son armée rangée dans un très-bel ordre. L'amiral fait à la hâte ses dispositions; il se place à l'aile droite avec le comte de Mansfeld. Les princes de Navarre et de Condé sont au corps de bataille que commande le comte Louis de Nassau, et un grand nombre d'arquebusiers agiles et très-adroits sont distribués dans les intervalles des escadrons.

Coligny fait une grande faute; il contraint les deux jeunes princes à se retirer du champ de bataille sous l'escorte de cinq cents chevaux. Leur départ les désespère, et l'armée le regarde comme un mauvais présage. Le duc de Montpensier com-

mence l'attaque; il feint de vouloir se précipiter contre la droite des protestants. Coligny, voyant approcher des troupes bien plus nombreuses que les siennes, fait demander quelques escadrons au comte de Nassau; celui-ci, impatient de combattre, amène lui-même les escadrons désirés, et laisse le corps de bataille sans ordre et sans chef. Montpensier se porte alors brusquement sur ce corps de bataille abandonné, le charge avec furie, le met en désordre et l'enfonce. Coligny s'élance contre le duc d'Anjou; il est en avant des siens. Les deux rhingraves frères viennent à sa rencontre; l'un d'eux lui tire un coup de pistolet à la tête, et le blesse à la mâchoire. Coligny d'un autre coup de pistolet l'étend mort sur le champ de bataille. Il veut continuer de combattre; mais le sang de sa blessure est près de l'étouffer : on l'arrache du milieu des combattants. Le comte de Mansfeld le remplace, et met en déroute presque tout le centre de l'armée catholique. Le duc d'Anjou voit tomber à ses côtés le margrave de Bade et un grand nombre de braves chevaliers; il a deux chevaux tués sous lui, et, entouré, pressé, renversé, il va périr lorsque le marquis de Villars le tire de la mêlée : les protestants crient victoire. Le prince de Navarre du haut d'une colline observe tout ce qui se passe; il veut fondre sur l'ennemi avec les cinq cents chevaux qui l'entourent. On le retient malgré tous ses efforts; il s'indigne et s'écrie : *Ah! nous allons perdre la victoire!* Le maréchal de

Cossé marche en effet avec sa réserve au secours du corps de bataille catholique; il enfonce les escadrons qui, se renversant sur l'infanterie protestante, la mettent dans le plus grand désordre. Les lansquenets sont massacrés; trois mille Français, enveloppés de toutes parts, allaient éprouver le même sort. Le duc d'Anjou paraît et leur accorde la vie; le comte de Santofiore, commandant des troupes du pape, épargne aussi les jours du comte d'Acier, qui s'était rendu à lui.

On voit dans la plaine les cadavres de dix mille soldats ou officiers protestants, et de sept mille vivandiers, goujats ou pionniers, qui avaient voulu combattre ainsi que tous leurs camarades avec l'armée des réformés. L'artillerie des protestants, deux cents drapeaux ou étendards, le bagage entier des Allemands et neuf cents chariots chargés de vivres sont au pouvoir du duc d'Anjou.

Les princes, l'amiral, le comte de Mansfeld, le comte de Nassau et les principaux officiers protestants se rendent pendant la nuit à Parthenay. La consternation est sur presque tous les visages; plusieurs chefs ouvrent l'avis désespéré de demander grâce au monarque. L'amiral s'efforçant de parler malgré sa blessure, « Quoi! dit-il, la perte » de quelques milliers d'hommes nous laisserait » sans ressource? l'Allemagne ne nous fournira- » t-elle pas de prompts secours? la reine d'Angle- » terre abandonnera-t-elle des alliés qui en occu- » pant les papistes protégent son trône? ne nous

» reste-t-il pas l'armée victorieuse de Montgom-
» mery? comptez-vous pour rien les intelligences
» que nous avons pratiquées dans les plus impor-
» tantes places du royaume, et qui sont près d'é-
» clore? Tandis que l'ennemi ira éteindre l'incen-
» die que nous aurons allumé, nous rassemblerons
» de nouvelles troupes, nous le forcerons de nous
» accorder une paix honorable, et nous ne serons
» pas honteusement dépouillés de tous les droits
» religieux et civils pour lesquels nous avons versé
» tant de sang. »

Les jeunes princes appuient avec tant de force les raisons de l'amiral, que la consternation se dissipe. La confiance renaît; les princes et Coligny écrivent à la reine d'Angleterre, en Écosse, en Danemarck, en Allemagne, en Suisse. On se rend à Niort; la reine de Navarre brave tous les dangers d'une route qu'elle fait avec une faible escorte, et vient joindre les réformés. Ses discours achèvent de rassurer les officiers et les soldats.

Il fut décidé que les protestants évacueraient le Poitou et toutes les places voisines, excepté La Rochelle, Saint-Jean-d'Angely et Angoulême. L'infanterie devait être distribuée dans ces trois villes. La reine de Navarre, le comte de La Rochefoucault, et La Noue, qui s'était sauvé de prison, défendraient La Rochelle; Rohan de Pontivy serait dans Angoulême; Clermont de Pise dans Saint-Jean-d'Angely; et les princes, l'amiral et la cavalerie iraient dans les montagnes du Languedoc

attendre les secours qui devaient arriver des provinces et des pays étrangers.

Le duc d'Ajou s'était emparé de Lusignan, de Parthenay, de Fontenay, de Châtellerault, de Saint-Maixant et de Niort. La cour se rendit au camp. Charles IX, jaloux des triomphes de son frère, voulait achever la défaite des protestants. Le duc d'Anjou fit résoudre le siége de Saint-Jean-d'Angely. Cette place se défendit pendant deux mois; le fer, le feu ou les maladies enlevèrent six mille hommes aux catholiques. L'armée victorieuse ne pouvait plus rien entreprendre. Charles IX était déjà dégoûté des travaux de la guerre.

Malgré la capitulation obtenue par la valeur de Clermont de Pise et celle de sa garnison, les réformés, en sortant de Saint-Jean-d'Angely, furent dépouillés par les catholiques. Biron arrêta les soldats qui voulaient les massacrer; mais il s'efforça en vain de leur faire rendre ce qu'on leur avait pris. De Pise, indigné, réunit les siens, et l'épée à la main s'ouvrit un passage jusque sur les bords de la Dordogne. Il y vit la cavalerie des princes dans un état déplorable. Heureusement Henri et son cousin soutenaient la patience des soldats, par la fermeté avec laquelle ils supportaient la faim, la soif, le froid, les veilles et les fatigues.

Les réformés trouvèrent à Montauban des vivres, des habits et de l'argent qui fut distribué aux reîtres. Les nobles des contrées voisines vinrent en foule se présenter à Henri. Ils lui amenèrent trois

mille hommes, et furent si touchés de l'accueil plein de franchise et de reconnaissance qu'ils reçurent de ce jeune prince qu'ils jurèrent de ne jamais abandonner ses étendards.

Les protestants s'emparèrent d'Aiguillon, et se rétablirent dans les villages voisins de cette ville, de leurs souffrances et de leurs fatigues (1569).

Pendant que les discordes civiles et religieuses de France paraissaient bien loin de finir, on crut en Angleterre que les troubles d'Écosse allaient être terminés; Fénélon, ambassadeur de France, et l'évêque de Ross, ambassadeur de la reine Marie, présentèrent au conseil d'Élisabeth les articles d'un traité qu'ils avaient proposé à la reine d'Angleterre. Le conseil n'y fit que de légers changements; Marie les adopta, et ne demanda, avant de signer l'arrangement, que le temps nécessaire pour avoir l'approbation du roi de France, qu'exigeraient ses amis d'Écosse. Ses partisans d'Angleterre, à la tête desquels étaient le comte de Leicester, le comte d'Arundel et le comte de Pembrok, lui écrivirent secrètement, la prièrent de regarder le duc de Norfolk comme son époux, l'assurèrent de leur dévoûment, et lui promirent leur secours pour la succession au trône d'Angleterre. Le duc de Norfolk adressa à Marie Stuart de nouvelles lettres et des présents. On reçut le consentement de Charles IX et du cardinal de Lorraine, et Marie signa le traité qui fut déposé entre les mains de Fénélon.

Mais Élisabeth refusa sa signature; elle craignait les liaisons de Marie avec les rois de France et d'Espagne, qui avaient résolu de détruire la religion protestante. « J'ai été instruite, disait-elle, de » la cession faite par Marie, de ses prétentions à » la couronne d'Angleterre, en faveur du duc d'An- » jou qu'elle doit épouser. » Marie produisit un acte par lequel le roi de France, la reine-mère, le duc d'Anjou et le cardinal de Lorraine déclaraient que cette cession n'avait été ni faite ni proposée. « J'examinerai cette déclaration, » dit Élisabeth. Le comte de Murray lui écrivit que les états d'Écosse ne consentiraient au rétablissement de Marie à aucune condition, et l'instruisit des progrès du mariage de cette princesse avec le duc de Norfolk. Cette nouvelle donna une grande inquiétude à Élisabeth. Elle ne pensait qu'avec une sorte de terreur à remettre en liberté une rivale abhorrée qui pourrait se joindre à ses ennemis, et ébranler son trône. Le comte de Leicester, d'accord à ce sujet avec ses confédérés, lui révéla, ou lui confirma tout ce qui regardait les projets du duc de Norfolk. La reine s'emporta contre les auteurs ou les fauteurs de ces projets avec toute la violence de la jalousie et de la haine. Elle accabla le duc de Norfolk de reproches, et lui ordonna de renoncer à l'alliance de Marie, sous peine d'encourir toute son indignation. Norfolk quitta la cour qui était à Southampton, se retira à Londres, et de là dans sa résidence de Kenninghall; il y reçut l'ordre de

suivre un officier de la reine, qui visita ses coffres, saisit ses papiers, le conduisit auprès de Windsor, où il subit plusieurs interrogatoires, et ensuite à la Tour de Londres. Leicester, pour qui la reine paraissait avoir une affection particulière, reçut son pardon. Pembrok, Arundel et Lumley eurent chacun sa maison pour prison. Les comtes de Northumberland et de Westmoreland firent leur soumission. Tous les lords et l'évêque de Ross s'empressèrent de déclarer que le mariage de Marie avec le duc de Norfolk avait été proposé par le comte de Murray, et ne devait être conclu qu'avec l'agrément de la reine d'Angleterre.

Léonard Dacres, oncle du lord Dacres de Gilesland, imagina de faire sauver Marie du château de Winkfield et de la conduire sûrement en Écosse. Marie communiqua ce projet à Norfolk, qui, craignant que délivrée par des papistes elle ne fût détournée du dessein de l'épouser parce qu'il était protestant, la conjura de renoncer à l'entreprise de Dacres. Élisabeth, instruite de la tentative méditée, fit transférer Marie Stuart dans le château de Tutbury, où elle fut étroitement renfermée, et gardée par le comte de Shrewsbury, et le comte d'Huntingdon, qui prétendait à la succession de la reine d'Écosse.

Marie sollicita le secours du duc d'Albe pour sa délivrance; le duc lui promet des troupes et de l'argent. « Vous connaissez, lui firent dire ses amis » d'Angleterre, notre désir de faire finir votre cap-

» tivité, et de vous assurer la succession au trône » de la Grande-Bretagne ; mais nous n'aiderons ja» mais les Espagnols à conquérir notre pays. »

Les comtes de Northumberland et de Westmoreland étaient toujours suspects à la reine Élisabeth. Northumberland d'ailleurs était connu par son zèle ardent pour la religion romaine, et très-irrité de ce que la reine s'était emparée d'une mine de cuivre trouvée dans ses domaines. Il fut arrêté dans son château par quelques gentilshommes qui voulurent montrer un dévoûment particulier à la reine. Northumberland néanmoins s'échappa, et alla trouver le comte de Westmoreland à Brancepath, où un grand nombre de catholiques les pressèrent de prendre les armes pour leur défense. Ils cédèrent à leurs instances, annoncèrent par des proclamations qu'ils s'armaient pour rétablir la religion catholique, assurer l'ordre de la succession à la couronne, et prévenir la destruction de l'ancienne noblesse, entrèrent à Durham, brûlèrent les livres de prières des réformés, élevèrent un crucifix dans la cathédrale, y firent célébrer solennellement la messe, détachèrent cinq cents chevaux pour mettre en liberté la reine d'Écosse dont ils ignoraient la translation à Coventry, réduisirent le Château-Bernard, fortifièrent Hartlepool, et ayant alors près de dix mille hommes sous leurs ordres, firent des excursions jusques aux portes d'York, et se préparaient à marcher vers Londres. Mais les révoltés manquant d'argent, la désertion

se mit dans leur armée. Deux corps se montrèrent contre eux, l'un commandé par le comte de Sussex, et l'autre par le comte de Warwick, qui avait avec lui le lord amiral Clinton. Ils se retirèrent à Hexham, et ensuite à Naworth dans le Cumberland, où ils se dispersèrent. Plusieurs d'eux et leurs deux chefs se réfugièrent en Écosse; Northumberland fut arrêté par l'ordre du régent, qui l'envoya prisonnier au château de Lochleven. Westmoreland se sauva en Flandre; plusieurs rebelles furent jugés d'après la loi martiale, et pendus dans différents endroits de l'Angleterre. Élisabeth affecta de mépriser, comme une entreprise aussi ridicule que coupable, la révolte qui venait d'être dissipée et punie.

Toujours maîtrisée par sa haine contre sa rivale, elle promit à Murray de lui livrer Marie Stuart, à condition qu'il lui cédât quelques forteresses, et lui remît la personne du jeune roi. Le régent lui proposa de lui remettre le comte de Northumberland en échange de Marie : l'évêque de Ross s'y étant opposé avec une grande force, fut accusé par Murray d'avoir été d'intelligence avec les rebelles, et remis à la garde de l'évêque de Londres; et la proposition du régent allait être acceptée par Élisabeth; mais un lord écossais avait été dépouillé de ses biens par Murray. Sa femme, dépouillée aussi de ses domaines, avait été si maltraitée par ceux qui les avaient reçus, qu'elle en avait perdu la raison. Le mari désespéré et furieux tua Murray d'un

[redacted]

coup d'arme à feu, monta à cheval, et se sauva en France. Élisabeth en apprenant la mort du plus grand ennemi de sa rivale, ne sut pas cacher sa douleur, s'écria qu'elle avait perdu l'ami le plus utile, et se renferma tout éplorée dans son appartement.

Thomas Carr et Walter Scot, zélés partisans de Marie, assemblent un grand nombre d'habitants des frontières, se joignent aux Anglais rebelles, et ravagent le nord de l'Angleterre. Le laird ou lord de Granges qui commande dans le château d'Édimbourg, met en liberté le duc de Châtelrault, le lord Herries, et d'autres partisans de Marie arrêtés dans le temps par ordre du régent. Le comte de Sussex entre en Écosse à la tête d'une armée anglaise, et brûle un grand nombre de châteaux et de maisons de ceux qu'il regarde comme partisans de Marie Stuart. Les états généraux d'Écosse, composés d'ennemis de Marie, nomment pour plaire à Élisabeth, d'abord lieutenant du royaume, et ensuite régent, le comte de Lennox dont la femme devait être en Angleterre comme une sorte d'otage, et le duc d'Albe envoie par ordre de Philippe II un secours d'armes et de munitions aux comtes de Huntley et d'Argyle qui tiennent la campagne en qualité de lieutenants de Marie, mais sont bientôt obligé de conclure une trêve avec le nouveau régent (1570).

Le pape Pie V venait de publier une bulle contre Élisabeth et ses adhérents, d'excommunier cette

princesse, de délier ses sujets du serment de fidélité, et d'anathématiser tous ceux qui se soumettront à son obéissance. Élisabeth s'indigne des chimériques prétentions du pape, mais n'en conçoit aucune crainte. Pie V voyait si peu combien cette puissance temporelle, universelle et suprême des pontifes de Rome avait cessé d'être même un léger épouvantail, que non content d'ôter des couronnes, il avait voulu en donner. Il avait conféré le titre de *grand duc de Toscane* à Côme de Médicis, et lui avait donné rang immédiatement après le duc de Savoie. Maximilien II annula cette entreprise de la cour de Rome comme attentatoire à l'autorité impériale; et le pape fut obligé d'envoyer le cardinal Commendon à Vienne, pour expliquer ou plutôt excuser sa conduite.

Cependant la France méridionale allait être de nouveau le théâtre de grands événements. L'amiral de Coligny avait conçu un grand projet. Il méditait de s'emparer de toutes les villes fortes situées sur la Garonne. Bientôt maître de Bordeaux qui commençait à manquer de vivres, il aurait envahi toutes les contrées situées entre la Garonne et les Pyrénées; et la Charente, Lille, la Dordogne, le Lot et la Garonne lui auraient servi de barrières contre toutes les forces de Charles IX. Ayant besoin avant tout de s'assurer des deux rives de la Garonne, il imagina de jeter un pont sur ce grand fleuve, au-dessous de Toulouse. Il le composa de pieux très-gros, ferrés, et longs de plus de huit

mètres. Des traverses clouées sur ces pieux furent couvertes d'ais sur lesquels on éleva des parapets, et qu'on couvrit de fumier pour assurer les pas des chevaux. Une grande quantité de chaînes et de câbles le retenaient et ne lui laissaient aucune mobilité sous les fardeaux les plus lourds. Danville fit en vain attaquer par des barques armées ce pont qui devait être si funeste aux catholiques. Montluc fut plus heureux; il chargea de grosses pierres un *moulin à nef* qui était devant Toulouse, et le détacha. La Garonne était débordée; les flots impétueux de ce fleuve grossi par les neiges fondues des hautes Pyrénées, entraînèrent le moulin avec une telle rapidité, et le poussèrent avec tant de violence contre le pont, qu'il ne put résister au choc, fut détruit, et dispersé en débris que les vagues emportèrent.

Un nouveau plan, plus audacieux que le premier, se présente alors à Coligny : il propose aux princes de traverser le royaume, et d'aller porter le fer et le feu sous les murs de Paris. Le génie et le courage de Henri répondent au courage et au génie de l'amiral. Les deux princes embrassent avec transport leur second père, et, pleins du même feu, font aisément partager par l'armée leur héroïque résolution.

Montgommery les rejoint; Coligny, pour répandre plus d'effroi, fait monter à cheval les goujats et les vivandiers. Le territoire de Toulouse est abandonné au pillage; on ravage surtout les châ-

teaux et les maisons de campagne des officiers du parlement, *si âpres* à brûler les protestants, et qui avaient fait tomber la tête du capitaine Rapin, qui leur apportait de la part du roi le dernier édit de pacification. On écrit sur les ruines de ces maisons et de ces châteaux incendiés ces mots terribles : *Justice de Rapin.*

Les princes, arrivés à Montréal, y trouvent des commissaires du roi qui viennent leur offrir la paix. Mais on ne veut pas leur accorder la liberté de conscience, et d'une voix unanime les réformés refusent la paix qu'on leur propose. L'armée s'avance vers Montpellier, Nîmes, et parvient jusques aux bords du Rhône après avoir exercé de terribles représailles, et couvert les environs de leur longue route de cendres et de décombres (1570). Elle ne consiste plus qu'en trois ou quatre mille fantassins et deux ou trois mille cavaliers, parmi lesquels on compte douze cents reîtres. Les autres soldats ont succombé aux armes, aux maladies, aux fatigues, ou n'ont pas pu continuer de suivre leurs drapeaux. Gordes, à la tête des forces du Dauphiné, est sur la rive gauche du fleuve, et veut en disputer le passage aux réformés. Montbrun rassemble quelques bateaux, traverse le Rhône avec son régiment, surprend l'ennemi, le met en déroute, et construit sur la rive gauche un retranchement sous la protection duquel l'armée passe tout entière.

Le comte de Nassau réunit trois mille protes-

tants du Dauphiné, et les mène au camp des princes. L'affabilité de Henri et de son cousin attire auprès d'eux un grand nombre de nobles protestants, et leur gaieté, au milieu des travaux et des dangers, encourage et soutient les soldats *tout glorieux* d'ailleurs *d'avoir surmonté ce qui épouvante tant de gens*. Ils pénètrent au travers des montagnes des Cévennes et du Vivarais jusque dans le Forès. L'amiral voit à Saint-Étienne Armand de Gontaut-Biron et Henri, arrivés pour négocier. Une maladie des plus graves ne l'empêche pas de montrer la fermeté de son caractère : il déclare qu'il ne signera jamais de traité qui n'assurerait pas à ses frères le libre exercice de leur religion.

L'armée traverse le Beaujolais et entre en Bourgogne. Coligny, étant encore convalescent, avait remis le commandement au prince de Navarre : Henri n'avait que dix-sept ans; mais il avait reçu le génie de la guerre. Son activité égalait sa valeur; et, acquérant chaque jour une expérience nouvelle, il savait déjà connaître tous les avantages et tous les dangers d'une position, inspirer la confiance par le plus grand calme, et suppléer au petit nombre de l'armée en manœuvrant avec habileté, et en cherchant à n'engager de combat que sur les points où il avait pu porter une troupe plus nombreuse ou plus aguerrie que celle de l'ennemi. Mais combien le fer de l'ennemi, les maux inséparables d'une route longue et pénible et la

désertion avaient diminué son armée! Malgré tous les renforts qu'elle a reçus, elle ne renferme plus que deux mille cinq cents fantassins, mille gentilshommes français à cheval, et mille reîtres qui ont presque tous jeté leurs pesantes cuirasses au milieu des fatigues si grandes qu'ils ont eu à supporter.

Le maréchal de Cossé se présente devant Arnai-le-Duc, dont le prince de Navarre s'était emparé. il commande à six mille Suisses, six mille fantassins allemands ou français, et quatre mille cavaliers; il a d'ailleurs quatorze pièces de canon; et les protestants n'en ont aucune.

Les troupes protestantes sont d'ailleurs épuisées; le danger est extrême; les réformés n'ont plus qu'à vaincre ou périr. Coligny a retrouvé ses forces; il reprend le commandement de l'armée. Les deux princes paraissent au premier rang; les soldats poussent des cris de joie et se croient invincibles.

Coligny place son infanterie sur une côte au milieu de vignes et de haies; il dispose sa cavalerie sur une colline entre un bois et un ruisseau. Les Suisses se précipitent dans le vallon, et entreprennent de franchir le ruisseau; les protestants les repoussent. Strozzi et La Châtre veulent prendre un moulin, s'emparer d'Arnai-le-Duc, et mettre les princes entre deux feux. Rouvrai, qui défend le moulin, va être taillé en pièces; Condé accourt à la tête de son escadron, et arrête les



catholiques. Cossé attaque en vain le centre des protestants; ils le culbutent, et veulent passer le vallon pour achever la défaite du maréchal : mais l'amiral, aussi sage que brave, parvient à les contenir, et les conduit au milieu des villes de La Charité, d'Antrain, de Sancerre et de Vézelai, qui soutiennent leur cause, et où ils trouvent enfin ce repos qu'ils ont tant mérité après avoir fait près de quatre cents lieues en huit mois, presque toujours en combattant, et accablés par les rigueurs de l'hiver ou par des chaleurs excessives.

Pendant cette marche glorieuse La Noue remporte une victoire remarquable à Sainte-Gemme en Poitou, sur Puy-Gaillard, dont la troupe était plus nombreuse que la sienne, arrête après le combat la furie des Allemands, qui voulaient venger leurs compatriotes immolés à Moncontour par les catholiques, et fait hommage à la reine de Navarre de seize drapeaux et de deux étendards. La Noue victorieux s'empare de plusieurs villes; à l'attaque de Fontenai il est blessé au bras gauche d'un coup de feu : on le transporte à La Rochelle; on est obligé de lui couper le bras. Un artiste fabrique un bras de fer avec lequel La Noue peut gouverner la bride de son cheval; et dès ce moment les guerriers appellent le héros, *La Noue au bras de fer.*

Les négociations cependant étaient toujours ouvertes; les princes, avant de rentrer en campagne, font prier le roi de leur faire connaître ses der-

nières résolutions. Le monarque demande une suspension d'armes de dix jours : elle est accordée; mais, ce terme expiré, les princes viennent camper aux portes de Montargis. Paris craint de voir son territoire ravagé par le fer et le feu. La nation française était épuisée : Charles IX désire la paix. Il veut, suivant les uns, soulager la misère du peuple, et recouvrer l'autorité royale envahie pendant les discordes civiles; il désire, selon les autres, de se livrer à tous les plaisirs dont les attraits ont tant de force sur son âme; mais la postérité vengeresse a accusé Charles IX et sa mère de n'avoir consenti à la paix que pour pouvoir exécuter un projet infernal.

Le roi, par un nouvel édit, accorde aux réformés une amnistie générale, la liberté de conscience, la permission d'avoir des cimetières dans chaque ville, l'exercice public du calvinisme dans deux villes de chaque province et dans toutes celles où il était déjà établi, l'admission dans les écoles publiques et dans les hôpitaux sans distinction de religion, l'annulation de toutes les sentences civiles ou criminelles rendues contre les protestants à cause des troubles, l'attribution au tribunal des maîtres des requêtes des causes des réformés qui sont de nature à être portées au parlement de Toulouse, justement suspect aux protestants, la concession pour deux ans des villes de La Rochelle, Cognac, Montauban et La Charité comme places de sûreté, le droit d'être appe-

lés aux honneurs et aux dignités de l'état, et une déclaration qui reconnaît sujets fidèles, et décharge de toute accusation sur l'enlèvement des deniers du roi, les levées de troupes et l'introduction des étrangers dans le royaume, la reine de Navarre, les princes, l'amiral et leurs amis ou agents.

Combien d'épouvantables malheurs auraient été prévenus, et de quel bonheur la France aurait joui, si Charles IX, Catherine et la cour eussent été de bonne foi (1570)!

Le roi épousa Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II : timide, douce, pieuse, sensible, bienfaisante, élevée par son frère dans les principes de la tolérance évangélique, elle dédaignait l'intrigue et la domination, et désirait ardemment le maintien de la paix. La reine-mère avait invité aux noces de son fils, célébrées à Mézières, la reine de Navarre, les princes et l'amiral; ils s'excusèrent sur la saison et les difficultés des chemins.

Le roi devina aisément les défiances de la reine de Navarre; il lui envoya le maréchal de Cossé pour la rassurer. « Je suis convaincue de la droi-
» ture du roi, dit Jeanne d'Albret au maréchal;
» mais la religion de sa majesté peut encore être
» surprise; les auteurs des troubles sont tout-puis-
» sants à la cour; ils ne cessent d'attaquer les pro-
» testants par de noires calomnies; on change, ou
» falsifie, on annule plusieurs articles du traité

» de paix; on a donné à mon fils pour lieutenant
» dans la province de Guienne le comte de Villars,
» son ennemi le plus acharné; on laisse impunis
» des catholiques farouches et séditieux, aussi peu
» soumis aux ordres du roi qu'aux maximes de l'é-
» vangile. »

Des députés de la reine suivent le maréchal de Cossé à la cour de Charles IX. « Je punirai sévè-
» rement, leur dit le monarque, les catholiques
» convaincus d'avoir troublé la paix. Vous deman-
» dez le rappel de L'Hôpital; la vieillesse et les in-
» firmités de ce magistrat ne lui permettent plus
» de soutenir le poids des affaires; vous désirez l'é-
» loignement des Guise, il n'est pas encore temps
» de l'ordonner; d'ailleurs, s'ils ont de grandes
» charges auprès de moi, ils ne règlent pas ma vo-
» lonté; je suis seul le maître, et leur pouvoir ne
» s'étend pas au-delà des bornes que je leur pres-
» cris. »

Charles IX paraît avoir enseveli le passé dans l'oubli le plus profond; il saisit avec autant de grâce que d'empressement toutes les occasions d'accorder des faveurs aux protestants surpris et enchantés; son esprit paraît calme, son air est franc et enjoué; il sait tous les articles de l'édit de pacification; il prononce lui-même sur les doutes qui se présentent; il les résout avec impartialité; il témoigne de l'humeur contre son frère et contre tous ceux qui blâment cet édit de concorde.

Ceux qui influent le plus sur l'opinion publique sont convaincus que le roi favorise les réformés pour s'en servir contre sa mère et le duc d'Anjou qu'il trouve trop puissants. « Le roi commence » à régner par lui-même, écrivent à la reine de Na» varre les amis de cette princesse; l'influence des » Guise et même celle de la reine-mère diminuent » chaque jour.

» — Madame, lui disent ses députés revenus à La » Rochelle, le roi, jaloux d'affermir la paix, nous » a fait part du dessein qu'il a formé de donner la » main de sa sœur au prince de Navarre, afin de » *marier les deux religions;* il veut d'ailleurs re» nouveler les anciennes alliances avec les souve» rains protestants, porter la guerre dans les Pays» Bas, reprendre la Navarre sur les Espagnols, et » la rendre à son futur beau-frère. »

Biron arrive de la part du roi; il offre à la reine la main de Madame pour le jeune Henri; persuadé de la sincérité des intentions de Charles IX, il dit à Coligny que le roi se proposait d'aplanir toutes les difficultés relatives à son mariage avec la jeune et belle comtesse d'Antremont, et de lui faire un présent de 100,000 livres. « Votre majesté, Ma» dame, ne connaît pas, ajouta-t-il, les justes res» sentiments de notre monarque contre l'Espa» gne; apprenez et gardez soigneusement l'un et » l'autre un terrible secret; apprenez que Phi» lippe II a empoisonné son épouse, Elisabeth de » France; le roi désire d'employer contre ce roi

» tous les officiers protestants dont il connaît les » talents et la valeur; il veut vous donner, mon- » sieur l'amiral, le commandement général de son » armée; vous aurez le titre de vice-roi des Pays- » Bas; mais avant de commencer l'importante ex- » pédition qu'il médite, il souhaite d'en concerter » avec vous les opérations. »

Biron repart comblé d'honneurs et de présents; Jeanne d'Albret et Coligny hésitent encore; les deux Henri reviennent auprès de la reine de Navarre; on célèbre le mariage de Coligny avec la comtesse d'Antremont qui s'était échappée de la cour de Turin, et celui de la fille aînée de l'amiral avec le jeune et brave Téligny.

Charles IX ne cesse d'envoyer des courriers pour presser l'arrivée à la cour de l'amiral et de la reine de Navarre; il demande que du moins le comte de Nassau vienne conférer avec lui relativement à l'expédition des Pays-Bas.

Des habitants de Rouen et de quelques autres villes, excités par des fanatiques, se soulèvent contre les réformés; Jeanne d'Albret envoie à la cour des députés pour se plaindre de cet événement. Parmi les députés sont La Noue *Bras-de-Fer* et Téligny, et le comte de Nassau, frère du prince d'Orange, et proscrit comme lui par Philippe, se déguise et les accompagne.

Le roi les accueille avec la plus grande affabilité. « Je ne veux rien entreprendre, leur dit-il, que » je ne l'aie concerté avec Coligny, le plus grand

» capitaine de mon royaume. — Mon beau-père, » répond Téligny transporté de joie, brûle de » servir votre majesté. » On condamne à la mort ou au bannissement les auteurs des séditions contre les réformés.

La sœur du roi, dans le cœur de laquelle il paraît qu'une vive affection régnait déjà pour un autre que pour Henri, fond en larmes en apprenant qu'on veut donner sa main au prince de Navarre. Elle parle de son zèle pour la religion de ses pères ; elle ne veut pas unir sa destinée à celle d'un hérétique ; elle conjure sa mère, le roi et le duc d'Anjou de ne pas conclure un mariage qui ferait son malheur et celui de Henri de Bourbon. On lui répond qu'elle doit obéir ; on la menace avec violence ; elle est convaincue que sa vie sera en danger, si elle laisse paraître la plus légère opposition au mariage projeté,

Louis de Nassau et Téligny de retour à La Rochelle, achèvent d'effacer tout ce qui pouvait rester de soupçons et de méfiance dans l'âme de la reine de Navarre et dans celle de Coligny. De sages protestants, moins confiants que l'amiral, réunissent en vain leurs efforts pour le détourner de quitter La Rochelle ; il part pour la cour de Charles IX ; un grand nombre de seigneurs réformés l'accompagnent. Il se jette aux pieds du roi ; Charles le relève, l'embrasse plusieurs fois, l'appelle son père. « Je regarde comme le plus heu» reux jour de ma vie, lui dit-il, celui où je vois

» la guerre entièrement terminée et la tranquillité
» de l'état raffermie par votre retour. »

Il fait payer à l'amiral 50,000 livres pour le dédommager des pertes qu'il a essuyées pendant les dernières guerres, lui accorde pour un an le revenu de tous les bénéfices du cardinal de Châtillon qui vient de mourir; lui rend sa place dans le conseil, et donne des emplois honorables ou fait de riches présents à tous ceux à qui Coligny s'intéresse.

Les faveurs accordées à l'amiral et aux autres réformés, indignent les chefs de la faction catholique; les Guise, le duc de Montpensier et son fils le dauphin d'Auvergne abandonnent la cour. (1571) Le roi paraît satisfait de ne plus les voir, affecte de mépriser leurs plaintes hautaines, plaisante avec l'amiral de l'importance qu'ils mettent à leur retraite, et presse plus vivement que jamais la reine de Navarre de venir à la cour, et de terminer un mariage qui doit être le sceau de la paix.

L'amiral réunit ses instances à celles du monarque; le cardinal Alexandrin, neveu et légat du pape, obtient du roi une audience secrète. Il le conjure, au nom du pape, de donner sa sœur au roi de Portugal, qui la recherche, plutôt qu'à un prince hérétique. « L'affaire est conclue, lui dit » le roi. » Le cardinal insiste de nouveau. Écoutez la sinistre réponse du monarque ! « Que ne puis-» je vous ouvrir mon âme tout entière ! vous ver-» riez le pape et vous que ce mariage auquel je

» tiens, est la chose du monde la plus avantageuse
» pour établir solidement la foi catholique, et
» *anéantir tous ses ennemis*. J'espère qu'avant peu
» le saint père sera forcé de louer mes desseins,
» ma piété sincère et mon zèle ardent pour la re-
» ligion. »

La reine de Navarre, cependant, exempte de soupçons et d'alarmes, se rend à Vendôme, accompagnée de Nassau, de Rohan, de la Rochefoucault, de Téligny, de La Noue et de François de Bethune, baron de Rhony. De Vendôme elle va à Blois où la cour est réunie; le roi la reçoit encore mieux qu'il n'a reçu l'amiral; il l'appelle *sa bonne tante*, *sa mieux aimée*, lui donne les plus grandes preuves de tendresse et de respect. Mais combien de difficultés, de tracasseries et de mauvaise foi elle éprouve dans la négociation des articles du contrat de mariage! Avec quelle peine elle conserve sa modération, cache son mécontentement et dissimule ses méfiances. Elle est près d'ordonner à son fils de retourner dans le Béarn; Catherine qui brûle du désir de le voir à la cour, engage le roi son fils à terminer la rédaction des articles.

(1527) Charles IX donne à sa sœur, en dot, 300,000 écus d'or évalués chacun à 54 sous, et constitués en rente au denier douze sur la ville de Paris; le douaire de la princesse est de 40,000 livres; la reine-mère lui fait présent de 200,000 livres tournois; le duc d'Anjou et le duc d'Alençon

chacun de 25,000; et ces trois sommes sont constituées en rentes comme les 300,000 écus d'or; la reine de Navarre déclare son fils héritier de tous ses biens présents et à venir, lui abandonne la jouissance des revenus du comté d'Armagnac, ainsi que les 12,000 livres de rente qui forment son douaire, et le cardinal de Bourbon, confirmant les renonciations qu'il a déjà faites aux successions paternelle et maternelle, cède à son neveu, tous les droits qui peuvent lui appartenir, et le reconnaît comme l'aîné et le représentant de la maison de Bourbon.

Quelle preuve d'intérêt et d'affection pour les réformés donne néanmoins Jeanne d'Albret, en signant le contrat de mariage de son fils! Marguerite était catholique; et la détestable politique, ainsi que les goûts et les habitudes de Catherine de Médicis, avaient rendu la cour si corrompue! *Votre épouse future*, écrit-elle au prince de Navarre, *est belle, bien avisée et de bonne grâce, mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais..... Je désire que vous et votre femme vous retiriez de cette corruption: je la croyais bien grande; je la trouve encore davantage*..... Et c'était dans cette cour si dissolue que l'on parlait sans cesse *du service et de l'honneur de Dieu*.

Charles IX, malgré les plaisirs auxquels il s'abandonne, paraît plus occupé que jamais de la guerre contre l'Espagne. Il écrit sans cesse à Coli-

[redacted]

gny qui était allé à Châtillon, et ne l'entretient que de l'invasion des Pays-Bas. Il signe un traité d'alliance avec la reine d'Angleterre. Il envoie des ambassadeurs en Allemagne pour conclure une ligue offensive et défensive avec les princes protestants. Il ordonne au baron de La Garde et à Philippe Strozzi d'équiper, dans les ports de Bordeaux et de La Rochelle, une flotte destinée à porter six mille hommes et beaucoup d'artillerie sur les côtes de Flandre. L'amiral obtient la permission d'armer quelques vaisseaux sur lesquels de bonnes troupes s'embarquent, dont le commandement est donné à La Minguetière, habile marin, et qui partent pour inquiéter Philippe II sur ses riches colonies, et l'obliger à partager ses forces.

On n'attend plus pour célébrer le mariage du prince de Navarre, que la dispense demandée au pape à cause de la parenté du prince et de la princesse Marguerite, et de la diversité de leurs religions. Pie V refuse la dispense. Charles IX en courroux dit à Jeanne d'Albret : « Je saurai bien m'en » passer; *je vous honore plus que le pape, et j'aime* » *ma sœur plus que je ne crains le pontife..... Je ne* » *suis pas protestant; mais si monsieur le pape fait* » *trop la bête, je prendrai moi-même Margot par la* » *main et la menerai épouser en plein prêche.* »

Cette résistance de Pie V était digne du pape qui avait fait des additions à la fameuse bulle *in cœnâ domini*, donnée par Paul III, et qui avait ordonné qu'on publiât dans toutes les églises chré-

tiennes, le jeudi de la semaine sainte, cet acte qui frappait d'anathème ceux qui appelleraient des décrets du pape au concile général, qui enseigneraient la supériorité de ce concile général sur le pontife de Rome, qui emploieraient l'autorité civile pour restreindre l'autorité ecclésiastique, ou qui exigeraient du clergé, sans le consentement du pape, des contributions pour les besoins de l'état. Pie V aurait soutenu contre Charles IX les prétentions qu'il avait montrées contre la reine d'Angleterre et l'empereur Maximilien II; mais il meurt, et on le remplace par le cardinal Hugues Buoncompagno, évêque de Vesti, qui prend le titre de Grégoire XIII.

Grégoire refuse la dispense demandée comme Pie V. Mais le cardinal de Lorraine arrive à Rome, voit le nouveau pontife, et la dispense est accordée.

Jeanne d'Albret vient à Paris pour acheter les diamants, les bagues et les bijoux dont elle veut faire présent à sa belle-fille. Une maladie grave la saisit; elle prévoit sa fin prochaine, supporte des douleurs atroces avec la plus grande constance et la piété la plus tendre; console ceux qui l'entourent, et qui fondent en larmes, recommande ses enfants à l'être suprême, les confie à la Providence divine, dicte son testament, exhorte son fils à ne perdre jamais le respect qu'il doit à sa religion, à bannir de sa maison les *athéistes*, les flatteurs et les libertins, à aimer comme un frère le prince de Condé, à vénérer l'amiral comme un père, à servir

de guide, de protecteur et de père à sa sœur Catherine qui n'a encore que quatorze ans, à maintenir dans la Navarre et le Béarn l'exercice de la religion réformée; et termine en paix sa noble carrière. Les gens de bien de tous les partis pleurent sa mort, célèbrent ses vertus, ses talents, ses lumières, et conservent avec respect la mémoire de cette *reine* qui, suivant Théodore Agrippa d'Aubigné, *n'ayant de femme que le sexe, avait l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, et le cœur invincible aux adversités* (1572).

L'amiral, dont la loyauté repousse de nouveaux soupçons, engage les princes à rendre avant l'époque prescrite les quatre villes de sûreté. Charles IX paraît touché de cette confiance, loue la candeur et la fidélité de ses cousins, et ordonne aux magistrats de faire exécuter avec soin l'édit de pacification. Le mariage de Henri devait être célébré à Notre-Dame. On craignait que la populace de Paris n'insultât et même n'attaquât les protestants. Le roi défend sous peine de mort à toute personne, de quelque condition qu'elle soit, de rappeler le passé, de porter des armes à feu, de se battre et même de tirer l'épée. *Croyez-moi, mon père*, dit-il à Coligny, *je suis Français et roi des Français.*

Les princes arrivent à Paris; Charles IX va au-devant d'eux sous le prétexte d'une partie de chasse. Il les amène comme en triomphe dans son palais. Les réformés le comblent de bénédictions.

On écrit aux princes et à l'amiral des lettres dans lesquelles on leur rappelle que la maxime *des papistes* est de ne pas tenir la foi jurée aux hérétiques. On leur fait craindre de nouvelles perfidies et de nouveaux dangers. On leur cite des conversations effrayantes. On leur dit que les Guise déguisés assistent à des conseils clandestins où se trouvent Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, le Milanais de Birague, garde-des-sceaux, et le Florentin Albert de Gondy, comte de Retz. On les conjure de s'éloigner promptement d'une cour corrompue, où on prépare traîtreusement leur captivité et peut-être leur mort. Les princes et l'amiral s'indignent d'avis qui ne leur paraissent inspirés que par le fanatisme.

Les Rochellois se plaignent du long séjour que l'armée navale fait auprès de leurs côtes. « Les » soldats de cette armée, écrivent-ils à Coligny, » disent tout haut qu'on leur a promis le pillage » de notre ville. » L'amiral leur répond qu'ils n'ont rien à craindre, et que les troupes qu'ils redoutent vont partir pour les Pays-Bas.

(1572) Le 17 du mois d'août, le roi, les deux reines, le duc d'Anjou, le duc d'Alençon, les Guise, les maréchaux de France, et les plus grands seigneurs catholiques de la cour, conduisent la princesse Marguerite dans le parvis de l'église Notre-Dame, au milieu duquel on a élevé une grande estrade. Le roi de Navarre, le prince de Condé, le prince de Conti, l'amiral et les seigneurs protes-

tants, accourus de toutes les provinces, arrivent dans le parvis. Le roi monte sur l'estrade avec les deux époux; le cardinal de Bourbon donne avec solennité la bénédiction nuptiale au jeune Henri et à Marguerite. Le roi et le roi de Navarre, accompagnés par toute la cour, conduisent la nouvelle épouse dans le chœur de l'église. La messe commence; le roi de Navarre, le prince de Condé et les autres réformés se retirent dans le palais de l'évêque; ils rentrent dans l'église après la messe. Henri embrasse Marguerite; des repas splendides, des bals, des concerts, des spectacles suivent la cérémonie, et se succèdent pendant trois jours.

« Je crains, dit Charles IX à Coligny, que les » Guise, audacieux et vindicatifs, ne soulèvent » la populace de Paris; je vais introduire dans la » ville le régiment des gardes, *il contiendra les guisards et les empêchera de rien entreprendre contre vous.* » L'amiral ne sait comment lui témoigner sa reconnaissance; il prévient, de cet ordre, ses coreligionnaires qui ne conçoivent aucune crainte.

Quelle admirable et malheureuse loyauté que celle de Coligny! et quelle horrible trahison que la dissimulation de Charles IX et de sa mère! L'heure de crimes épouvantables va sonner, et son affreux retentissement traversera les siècles.

Un scélérat, surnommé *le tueur à gages du roi*,

reçoit de Catherine de Médicis l'ordre d'assassiner l'amiral; on lui indique, dans la rue du Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, la place, la maison, la fenêtre devant lesquelles Coligny doit passer en se retirant du Louvre à son hôtel, situé dans la rue Béthisy. Le vendredi 22 août, l'amiral assiste au conseil d'état, sort avec le monarque, l'accompagne jusques à un jeu de paume voisin du Louvre, regagne son logement, marche lentement parce qu'il lit un mémoire qu'on vient de lui remettre, et tout d'un coup est atteint de deux balles, dont l'une lui coupe l'index de la main droite, et dont l'autre lui fait au bras gauche une grande blessure. L'amiral ne montre aucune émotion, indique la maison d'où le coup est parti, envoie deux gentilshommes l'annoncer au monarque, fait bander son bras et se rend chez lui à pied, soutenu par quelques amis pleins d'effroi. Le roi ordonne des informations, écrit aux gouverneurs des provinces, leur témoigne l'horreur que cet attentat lui inspire. Les princes volent auprès de Coligny, assistent au pansement qui est très-douloureux, admirent sa fermeté, vont chez le roi lui demander justice, et le prient de trouver bon qu'ils quittent une ville où il n'y a plus de sûreté pour eux. Charles IX leur promet avec serment de punir les meurtriers, les auteurs et les complices du crime. Catherine exprime la même indignation.

On ferme toutes les portes de la capitale, excepté deux où l'on place des gardes. Les commis-

saires du parlement ne trouvent que des indices. On ne peut découvrir l'assassin.

Le roi est très-agité; il va chez l'amiral avec sa mère, les ducs d'Anjou, d'Alençon, de Montpensier et de Nevers, le cardinal de Bourbon, Cossé, Tavanes, Montmorenci-Danville et le comte de Retz. Il interroge Coligny d'un air triste et rêveur. *La blessure est pour vous, mon père,* lui dit-il, *et la douleur pour moi.*

D'abord, après le départ du roi, le roi de Navarre et le prince de Condé tiennent conseil avec les principaux réformés, dans une salle au-dessus de la chambre de l'amiral. Jean de Ferrière, vidame de Chartres, veut que les protestants sortent à l'instant de la capitale. « La blessure de Coligny, » dit-il, n'est que le premier acte d'une tragédie » qui ne finira que par le meurtre de tous ses » amis. » Téligny ne peut croire à tant de perfidie; il combat l'avis du vidame. La franchise et la loyauté des princes ne leur permettent aucune méfiance; ils partagent la sécurité de Téligny. L'assemblée n'adopte pas l'opinion du vidame de Chartres.

Un domestique, qui a fourni un cheval de relai à celui qu'on soupçonne d'avoir assassiné Coligny, avoue au milieu des douleurs de la torture qu'il est au service du duc Henri de Guise. Les réformés demandent hautement justice et vengeance. Téligny, La Rochefoucault, Briquemaut et Piles, courent chez ceux qui sont le plus irrités, et leur pro-

mettent de la part du roi la plus prompte satisfaction. Le duc Henri et son oncle, le duc d'Aumale, vont au Louvre se plaindre de ce qu'on ose les menacer. « Ne permettez pas, sire, que notre inno» cence soit calomniée. » Le roi hésite de répondre. « Nous voyons avec douleur, continuent les princes » lorrains, que d'injustes soupçons ont fait impres» sion sur l'esprit de votre majesté. Nous lui de» mandons la permission de nous retirer de la cour, » jusques au moment où le parlement nous aura » justifiés. — *Vous pouvez partir*, répond froide» ment le monarque, *je saurai bien vous retrouver » si vous êtes coupables.* » Les princes lorrains montent à cheval, sortent par la porte Saint-Antoine, et, lorsque la nuit est venue, rentrent secrètement dans Paris par une autre porte.

Charles IX cependant envoie chercher le roi de Navarre. « Les alarmes des guisards, lui dit-il, » prouvent assez qu'ils se sentent coupables, et je » jure de les punir. Mais vous savez combien le » peuple leur est attaché ; il pourrait se soulever » en leur faveur. Rassemblez au Louvre pour votre » sûreté vos plus braves amis et vos serviteurs. »

Un gentilhomme de Coligny arrive. « Sire, dit» il ; la multitude commence à s'agiter dans le » quartier de l'amiral. Je supplie votre majesté de » lui donner quelques soldats de sa garde pour re» pousser les factieux. » Le roi ordonne à Cosseins d'aller auprès de l'amiral avec cinquante arquebusiers.



Les mouvements populaires croissaient à chaque instant. « Le jour de la vengeance est arrivé, » s'écriaient les catholiques; il n'y a plus ni pardon » ni indulgence pour les hérétiques. »

Un second conseil est tenu dans la maison de l'amiral. « Sortons de Paris, dit de nouveau le vi» dame de Chartres, et emmenons Coligny, qui se » trouve mieux de sa blessure. » La confiance et la loyauté des princes et des autres membres du conseil l'emportent une seconde fois sur les craintes du vidame.

Une noire destinée semblait entraîner la France dans l'abîme : un conseil infernal se réunit chez la reine-mère. Le roi, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, bâtard de Henri II, Birague, Tavanes et le comte de Retz composent ce conseil. « C'est moi, dit Catherine, qui ai or» donné la mort de l'amiral. J'ai voulu délivrer la » la France de tous les maux qu'il peut encore lui » faire; mais le coup n'est pas mortel, et il n'y a » plus d'autre parti à prendre pour prévenir la ven» geance des protestants que de les exterminer » tous. » Le conseil applaudit à ces horribles paroles. Le roi de Navarre et le prince de Condé sont seuls exceptés du massacre.

Charles IX mande secrètement le duc de Guise; il le charge de la mort de Coligny, et le duc ne rejette pas la honte éternelle qui l'attend.

La nuit s'avance; la reine de Navarre était auprès de Catherine; la reine mère lui dit d'aller

auprès de son mari. La sœur de Marguerite, la duchesse de Lorraine, connaissait le terrible secret; elle fond en larmes en voyant partir Marguerite. Catherine lui ordonne tout bas de se calmer. Marguerite ne sait rien; mais l'inquiétude et la frayeur s'emparent de son âme.

Catherine, restée seule, attend avec impatience le moment de son exécrable triomphe.

Charles IX est déchiré par la terreur et le remords; il s'était couché, il se relève saisi d'effroi. Catherine se rend à minuit dans l'appartement de son fils; elle mène avec elle le duc d'Anjou, le duc de Nevers, Tavanes et le comte de Retz; le duc de Guise se réunit à eux. Catherine n'est plus qu'une horrible furie. « Votre couronne tombe, » et vous touchez aux derniers moments de votre » vie, dit-elle à Charles IX, si vous laissez échap- » per l'occasion que Dieu même vous a ménagée » de vous délivrer de tous vos ennemis. » Une nouvelle terreur s'empare du roi. « Eh bien! s'écrie- » t-il hors de lui-même, qu'on tue l'amiral, qu'on » tue tous les protestants, et qu'il n'en reste pas » un seul pour me le reprocher. »

Catherine donne à l'instant le signal du carnage. On sonne le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le duc de Guise, le duc d'Aumale et le comte d'Angoulême courent à l'hôtel de Coligny; Cosseins poignarde l'officier qui a les clefs de la porte. Il introduit dans la cour ses cinquante arquebusiers, et le duc de Guise que suivent près de trois



Les mouvements populaires croissaient à chaque instant. « Le jour de la vengeance est arrivé, » s'écriaient les catholiques; il n'y a plus ni pardon » ni indulgence pour les hérétiques. »

Un second conseil est tenu dans la maison de l'amiral. « Sortons de Paris, dit de nouveau le vi- » dame de Chartres, et emmenons Coligny, qui se » trouve mieux de sa blessure. » La confiance et la loyauté des princes et des autres membres du conseil l'emportent une seconde fois sur les craintes du vidame.

Une noire destinée semblait entraîner la France dans l'abîme : un conseil infernal se réunit chez la reine-mère. Le roi, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, bâtard de Henri II, Birague, Tavanes et le comte de Retz composent ce conseil. « C'est moi, dit Catherine, qui ai or- » donné la mort de l'amiral. J'ai voulu délivrer la » la France de tous les maux qu'il peut encore lui » faire; mais le coup n'est pas mortel, et il n'y a » plus d'autre parti à prendre pour prévenir la ven- » geance des protestants que de les exterminer » tous. » Le conseil applaudit à ces horribles paroles. Le roi de Navarre et le prince de Condé sont seuls exceptés du massacre.

Charles IX mande secrètement le duc de Guise; il le charge de la mort de Coligny, et le duc ne rejette pas la honte éternelle qui l'attend.

La nuit s'avance; la reine de Navarre était auprès de Catherine; la reine mère lui dit d'aller

auprès de son mari. La sœur de Marguerite, la duchesse de Lorraine, connaissait le terrible secret; elle fond en larmes en voyant partir Marguerite. Catherine lui ordonne tout bas de se calmer. Marguerite ne sait rien; mais l'inquiétude et la frayeur s'emparent de son âme.

Catherine, restée seule, attend avec impatience le moment de son exécrable triomphe.

Charles IX est déchiré par la terreur et le remords; il s'était couché, il se relève saisi d'effroi. Catherine se rend à minuit dans l'appartement de son fils; elle mène avec elle le duc d'Anjou, le duc de Nevers, Tavanes et le comte de Retz; le duc de Guise se réunit à eux. Catherine n'est plus qu'une horrible furie. « Votre couronne tombe, » et vous touchez aux derniers moments de votre » vie, dit-elle à Charles IX, si vous laissez échap» per l'occasion que Dieu même vous a ménagée » de vous délivrer de tous vos ennemis. » Une nouvelle terreur s'empare du roi. « Eh bien! s'écrie» t-il hors de lui-même, qu'on tue l'amiral, qu'on » tue tous les protestants, et qu'il n'en reste pas » un seul pour me le reprocher. »

Catherine donne à l'instant le signal du carnage. On sonne le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le duc de Guise, le duc d'Aumale et le comte d'Angoulême courent à l'hôtel de Coligny; Cosseins poignarde l'officier qui a les clefs de la porte. Il introduit dans la cour ses cinquante arquebusiers, et le duc de Guise que suivent près de trois



Les mouvements populaires croissaient à chaque instant. « Le jour de la vengeance est arrivé, » s'écriaient les catholiques; il n'y a plus ni pardon » ni indulgence pour les hérétiques. »

Un second conseil est tenu dans la maison de l'amiral. « Sortons de Paris, dit de nouveau le vi» dame de Chartres, et emmenons Coligny, qui se » trouve mieux de sa blessure. » La confiance et la loyauté des princes et des autres membres du conseil l'emportent une seconde fois sur les craintes du vidame.

Une noire destinée semblait entraîner la France dans l'abîme : un conseil infernal se réunit chez la reine-mère. Le roi, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, bâtard de Henri II, Birague, Tavanes et le comte de Retz composent ce conseil. « C'est moi, dit Catherine, qui ai or» donné la mort de l'amiral. J'ai voulu délivrer la » la France de tous les maux qu'il peut encore lui » faire; mais le coup n'est pas mortel, et il n'y a » plus d'autre parti à prendre pour prévenir la ven» geance des protestants que de les exterminer » tous. » Le conseil applaudit à ces horribles paroles. Le roi de Navarre et le prince de Condé sont seuls exceptés du massacre.

Charles IX mande secrètement le duc de Guise; il le charge de la mort de Coligny, et le duc ne rejette pas la honte éternelle qui l'attend.

La nuit s'avance; la reine de Navarre était auprès de Catherine; la reine mère lui dit d'aller

auprès de son mari. La sœur de Marguerite, la duchesse de Lorraine, connaissait le terrible secret; elle fond en larmes en voyant partir Marguerite. Catherine lui ordonne tout bas de se calmer. Marguerite ne sait rien; mais l'inquiétude et la frayeur s'emparent de son âme.

Catherine, restée seule, attend avec impatience le moment de son exécrable triomphe.

Charles IX est déchiré par la terreur et le remords; il s'était couché, il se relève saisi d'effroi. Catherine se rend à minuit dans l'appartement de son fils; elle mène avec elle le duc d'Anjou, le duc de Nevers, Tavanes et le comte de Retz; le duc de Guise se réunit à eux. Catherine n'est plus qu'une horrible furie. « Votre couronne tombe, » et vous touchez aux derniers moments de votre » vie, dit-elle à Charles IX, si vous laissez échap» per l'occasion que Dieu même vous a ménagée » de vous délivrer de tous vos ennemis. » Une nouvelle terreur s'empare du roi. « Eh bien! s'écrie» t-il hors de lui-même, qu'on tue l'amiral, qu'on » tue tous les protestants, et qu'il n'en reste pas » un seul pour me le reprocher. »

Catherine donne à l'instant le signal du carnage. On sonne le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le duc de Guise, le duc d'Aumale et le comte d'Angoulême courent à l'hôtel de Coligny; Cosseins poignarde l'officier qui a les clefs de la porte. Il introduit dans la cour ses cinquante arquebusiers, et le duc de Guise que suivent près de trois

Les mouvements populaires croissaient à chaque instant. « Le jour de la vengeance est arrivé, » s'écriaient les catholiques; il n'y a plus ni pardon » ni indulgence pour les hérétiques. »

Un second conseil est tenu dans la maison de l'amiral. « Sortons de Paris, dit de nouveau le vi- » dame de Chartres, et emmenons Coligny, qui se » trouve mieux de sa blessure. » La confiance et la loyauté des princes et des autres membres du conseil l'emportent une seconde fois sur les craintes du vidame.

Une noire destinée semblait entraîner la France dans l'abîme : un conseil infernal se réunit chez la reine-mère. Le roi, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, bâtard de Henri II, Birague, Tavanes et le comte de Retz composent ce conseil. « C'est moi, dit Catherine, qui ai or- » donné la mort de l'amiral. J'ai voulu délivrer la » la France de tous les maux qu'il peut encore lui » faire; mais le coup n'est pas mortel, et il n'y a » plus d'autre parti à prendre pour prévenir la ven- » geance des protestants que de les exterminer » tous. » Le conseil applaudit à ces horribles paroles. Le roi de Navarre et le prince de Condé sont seuls exceptés du massacre.

Charles IX mande secrètement le duc de Guise; il le charge de la mort de Coligny, et le duc ne rejette pas la honte éternelle qui l'attend.

La nuit s'avance; la reine de Navarre était auprès de Catherine; la reine mère lui dit d'aller

auprès de son mari. La sœur de Marguerite, la duchesse de Lorraine, connaissait le terrible secret; elle fond en larmes en voyant partir Marguerite. Catherine lui ordonne tout bas de se calmer. Marguerite ne sait rien; mais l'inquiétude et la frayeur s'emparent de son âme.

Catherine, restée seule, attend avec impatience le moment de son exécrable triomphe.

Charles IX est déchiré par la terreur et le remords; il s'était couché, il se relève saisi d'effroi. Catherine se rend à minuit dans l'appartement de son fils; elle mène avec elle le duc d'Anjou, le duc de Nevers, Tavanes et le comte de Retz; le duc de Guise se réunit à eux. Catherine n'est plus qu'une horrible furie. « Votre couronne tombe, » et vous touchez aux derniers moments de votre » vie, dit-elle à Charles IX, si vous laissez échap- » per l'occasion que Dieu même vous a ménagée » de vous délivrer de tous vos ennemis. » Une nouvelle terreur s'empare du roi. « Eh bien! s'écrie- » t-il hors de lui-même, qu'on tue l'amiral, qu'on » tue tous les protestants, et qu'il n'en reste pas » un seul pour me le reprocher. »

Catherine donne à l'instant le signal du carnage. On sonne le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le duc de Guise, le duc d'Aumale et le comte d'Angoulême courent à l'hôtel de Coligny; Cosseins poignarde l'officier qui a les clefs de la porte. Il introduit dans la cour ses cinquante arquebusiers, et le duc de Guise que suivent près de trois

cents hommes. Les Suisses du roi de Navarre barricadent la porte de l'escalier. Coligny s'éveille, entend un grand tumulte, comprend qu'on en veut à ses jours, exhorte tous ceux qui sont autour de lui à chercher leur salut dans la fuite. « Conservez-» vous, leur dit-il, pour des épouses qui vous ché-» rissent; ce sera bien assez que la mienne soit » veuve. » Il sort avec effort de son lit, s'appuye contre la muraille, prie Dieu, et attend la mort avec résignation. Les Suisses, qui gardaient l'escalier, sont forcés et massacrés. Cosseins, Bême et trois autres capitaines armés de pied en cap enfoncent la porte de la chambre. Bême, l'épée nue à la main, dit à l'amiral: *Est-ce toi qui es Coligny?* —*Oui, jeune homme,* répond le héros; *tu devrais respecter mes cheveux blancs. Au reste, fais ce que tu voudras; tu ne peux accourcir ma vie que de peu de jours.* L'air majestueux de l'amiral suspend un moment la fureur des assassins; mais bientôt Bême enfonce son épée dans le corps de Coligny; les autres meurtriers l'achèvent. Son cadavre est jeté par la fenêtre. Il roule dans la cour où sont Guise et Angoulême. On frémit en rappelant que le duc de Guise, si indigne des héros de sa race, met lâchement le pied sur la gorge de ce corps inanimé, en disant: *Bête venimeuse, tu ne jetteras plus ton venin.*

Les seigneurs protestants qu'on avait attirés dans le Louvre, et les serviteurs du roi de Navarre et du prince de Condé sont désarmés, et obligés

de passer, hors du palais, entre deux haies de soldats qui les insultent et les massacrent. Le roi mande les deux Bourbons; il jette sur eux un regard farouche. « Je viens, dit-il en blasphémant, » de faire tuer l'amiral votre conseiller et votre » chef. On tue dans toute la ville les autres scélé» rats infectés du même esprit d'hérésie et de ré» bellion. Je veux néanmoins vous pardonner en » considération de votre jeunesse et de l'honneur » que vous avez d'être prince de mon sang; mais » renoncez à cette religion, cause de tant de guer» res et de révoltes, ou vous serez traités comme » l'amiral et ses complices. — Je suis bien per» suadé, dit le jeune Condé, que votre majesté ne » violera pas le serment qu'elle a fait à tous les pro» testants; elle sait que la foi ne se commande pas. » Ma tête et mes biens sont au service de mon roi; » mais ma religion vient de Dieu, je n'en dois » compte qu'à lui, et je sacrifierais plutôt ma vie » passagère que mon salut éternel. — Allez, rebelle » et fils de rebelle, s'écrie Charles IX qui ne se pos» sède plus; je vous donne trois jours, et ce terme » expiré, votre tête me répondra de votre soumis» sion. » Le prince de Condé et le roi de Navarre sont renfermés chacun séparément dans une chambre du Louvre.

La cloche du palais sonne, et le sang va inonder Paris. On crie aux armes; on allume des flambeaux; des soldats et des bourgeois armés se répandent dans toutes les rues; le signe sacré de



Jésus est profané; une croix blanche distingue les assassins.

La postérité a refusé pendant long-temps de croire que le duc d'Anjou, le duc d'Aumale, Angoulême, Nevers et Montpensier courussent l'épée à la main à la tête des *massacreurs*. « L'amiral et » ses amis, crient-ils avec rage, ont conspiré contre le roi et la famille royale; écrasez sans pitié » *cette race de loups et de serpents* qui désole la » France. »

La fureur s'empare des fanatiques; les passions les plus viles multiplient les crimes ; la jalousie, la vengeance, la haine, la cupidité prennent le masque d'un zèle ardent : on égorge La Rochefoucault, Soubise, Téligny, Guerchy, Crussol de Baudiné, Baumanoir de Lavardin, François Nompar de Caumont, son fils aîné, Rouvrai, Le Vasseur, de Cogné, et plus de douze cents autres grands seigneurs ou gentilshommes protestants. On ne sauve que par une espèce de miracle le jeune La Force, Duplessis Mornai et Rosny. La capitale est jonchée de cadavres; il n'y a plus que d[illegible] bourreaux et des victimes.

Rohan de Frontenay, Montgommery, le vidame de Chartres, Ségur et quelques autres réformés logeaient dans le faubourg Saint-Germain; ils entendent le tumulte; ils veulent passer la rivière et se rendre au Louvre pour défendre le roi. Le jour avait paru : ils voient venir vers eux des bateaux chargés de Suisses et de gardes; ils devinent faci-

lement la véritable cause du désordre effroyable qui règne dans la capitale, et se hâtent de prendre la fuite. Charles IX, placé à une fenêtre du côté de la Seine, les voit fuir, entre en fureur, crie avec force *Tuez, tuez*, et tire sur les protestants avec une arquebuse de chasse. L'air retentit des imprécations des catholiques. On égorge les réformés dans leurs lits, sur les toits, dans les greniers, dans les caves; on massacre les femmes dans les bras de leurs maris, les fils auprès de leurs pères. De jeunes filles sont violées et traînées nues par les cheveux; des femmes enceintes sont éventrées; des enfants au berceau sont précipités dans la rivière; des monceaux de cadavres s'élèvent dans les places; d'autres cadavres sont gisants à la porte du Louvre. Et quelle infâme corruption que celle de cette cour, dont les femmes les plus qualifiées vont sans aucune pudeur au milieu de ces sanglantes victimes satisfaire une obscène curiosité, et faire entendre les indignes éclats d'une gaieté barbare!

Le roi ordonne en vain vers le soir du jour qui succède à la nuit fatale, que chacun rentre dans sa maison sous peine de mort (1572). Les massacres et le pillage continuent.

Mais quelle abominable politique inspire Catherine de Médicis! « Une grande sédition s'est » élevée dans Paris, écrit le roi aux gouverneurs » des provinces; les Guise l'ont excitée pour se dé» rober à la vengeance des amis de mon cousin

» l'amiral; la populace qui leur est dévouée a forcé » la garde qui veillait à la sûreté de Coligny, a » tué ce chef et ceux de ses partisans qu'elle a pu » trouver. Cette malheureuse émotion est enfin » apaisée; le calme est rétabli : je suis dans mon » Louvre avec le roi de Navarre mon frère et le » prince de Condé mon cousin. S'ils ont des dan- » gers à courir je les partagerai avec eux. Conte- » nez partout la multitude, empêchez-la de se por- » ter aux mêmes excès qu'à Paris. »

Les Guise voient le but de la politique de Catherine; la cour désire qu'ils sortent de Paris; ils refusent. Charles IX reconnaît l'abîme dans lequel il s'est précipité. Quels terribles aveux il se croit obligé de faire pour en sortir! et quelle réputation de cruauté et de mauvaise foi il se condamne à subir!

Il va au parlement accompagné de ses deux frères, du duc de Montpensier, du duc de Guise et du duc d'Aumale; le roi de Navarre et le prince de Condé sont forcés de le suivre. « Vous connais- » sez, dit-il, les révoltes et tous les attentats des » protestants; la clémence que j'ai tant de fois » exercée envers eux ne les a pas empêchés de por- » ter au comble la méchanceté, l'ingratitude et la » trahison. L'amiral avait conspiré contre moi, la » reine mon épouse, la reine ma mère, mes frères, » même le roi de Navarre. J'ai été forcé d'employer » des remèdes violents et extraordinaires pour as- » surer mon salut et celui de la famille royale : je » charge mon parlement de faire le procès à la

» mémoire de ce scélérat, à ses complices, fau-
» teurs et adhérents, et de les punir comme cri-
» minels de lèse-majesté divine et humaine. »
Combien on gémit sur la faiblesse humaine en voyant le premier président Christophe de Thou, le père du célèbre et courageux historien Jacques Auguste, ne pouvoir résister à la terreur générale qu'inspirent tant de forfaits, de frénésie et de fanatisme, flétrir l'honneur d'un nom que son fils devait tant illustrer, et d'une voix que la honte aurait dû étouffer proférer un discours que de terribles remords n'ont pas trop expié, louer la prudence du tyran, vanter la force avec laquelle, *comme un autre Hercule*, il a délivré son royaume de monstres, et le féliciter d'avoir adopté la maxime de Louis XI : *Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.*

Les passions ont confondu toutes les idées; on rend à Dieu de sacriléges actions de grâces. Le roi et toute la cour remercient le ciel de leurs assassinats, et ne croyez pas que les vengeances soient satisfaites, et que tous les crimes de la dissimulation soient épuisés. Voyez jusqu'à quel point on peut surpasser Louis XI, profaner la parole royale, et se jouer de cette foi publique si nécessaire à la solidité des trônes. Le roi reconnaît par une nouvelle déclaration que ce qui vient de se passer à Paris a été fait par ses ordres, non pour déroger aux édits favorables aux protestants, mais pour prévenir le complot détestable tramé par l'amiral

et ses complices. Il dit à tous les prétendus réformés de demeurer en paix dans leurs maisons, et d'y vivre sans crainte sous la protection des lois. Il commande à tous les gouverneurs de veiller à ce qu'il ne leur soit fait aucun tort; il veut qu'on punisse de mort ceux qui oseraient les attaquer dans leurs biens ou dans leurs personnes; et, en même temps, il envoie dans toutes les provinces l'ordre secret de traiter les protestants comme on les a traités à Paris.

Cet ordre secret n'est que trop exécuté; la fureur passe des villes dans les bourgs, dans les villages, dans les châteaux; on égorge les protestants dans leurs maisons, on les arrache aux souterrains où ils se cachent, on les poursuit dans les champs et dans les bois; ni l'âge ni le sexe ne sont épargnés. Les viols précèdent les massacres, le pillage les suit; les cadavres entassés pourrissent dans les fossés des villes, ou embarrassent le cours des rivières qu'ils infectent. Un grand nombre de réformés s'étaient réfugiés dans les prisons de Lyon, sur la parole du gouverneur; la populace brise les portes, et les immole au milieu des cris de joie de catholiques en démence; un nombre immense de cadavres mutilés flottent sur le Rhône, s'amoncèlent sur les rives, en effrayent les habitants, et les menacent d'une contagion funeste.

Hâtons-nous de citer les noms de ceux qui, par leur résistance courageuse au délire sanguinaire, ont sauvé l'honneur de la France, et mérité le res-

pect de la postérité. François, duc de Montmorenci, s'était retiré à Chantilly quelques jours avant le carnage; son absence sauve sa famille que l'envie et une ambition cruelle avaient proscrite. Il apprend les crimes de Paris, et bravant tous les dangers, envoie ses gardes et ses domestiques porter de l'argent, des vivres et des habits aux réformés qui ont pu échapper au fanatisme de la capitale. Partout où un Montmorenci commande, l'orage gronde, mais la foudre ne tombe pas; le comte de Carce et le comte de Tende, en Provence; Bertrand de Simiane de Gordes, en Dauphiné; Éléonor de Chabot-Charny, en Bourgogne; Philibert de la Guiche, à Mâcon; Montmorin de Saint-Hérem, en Auvergne; de Sigognes, à Dieppe, se couvrent d'une gloire impérissable. Jean Hennuyer, dominicain et évêque de Lisieux, se conduit en digne successeur des apôtres de Jésus, sauve tous les réformés de son diocèse, et immortalise son nom. Le vicomte d'Orthez, qui commande à Bayonne, répond au roi qu'il n'a trouvé dans sa ville que de bons citoyens, de braves soldats, et pas un bourreau; les soldats de la citadelle de Lyon refusent de verser le sang des réformés. « Des » guerriers ne sont pas des assassins, » s'écrient-ils avec indignation et à la honte éternelle des auteurs des massacres. Le bourreau même de cette ville de Lyon et celui de la ville de Troyes, pressés de mettre à mort les hérétiques, répondent ces paroles que la justice de l'histoire a

consacrées : *Nous n'exécutons que judiciairement.*

Mais de combien d'éloges du plus grand des forfaits retentissent les chaires catholiques! Des prédicateurs, des évêques ne rougissent pas de comparer Charles IX à Samson, vainqueur des Philistins, à un ange auquel Dieu lui-même a remis un glaive exterminateur.

La nouvelle de *la Saint-Barthélemi*, date de la nuit et du jour affreux, est reçue à Madrid avec transport. Le cardinal de Lorraine, au comble de la joie, fait compter mille écus d'or au gentilhomme que lui a envoyé son frère le duc d'Aumale, pour lui apprendre la victoire infernale : *Dieu soit loué*, s'écrie en plein consistoire, le cardinal Alexandrin, *le roi de France m'a tenu parole.* Le pape, accompagné des cardinaux, adresse au ciel de solennelles actions de grâces; on célèbre avec pompe le saint sacrifice, le canon du château Saint-Ange retentit; la ville est illuminée, on publie un jubilé universel.

La justice éternelle commençait cependant à appesantir son bras sur le grand coupable; le tyran va devenir victime. Le remords descend dans l'âme de Charles IX, et la déchire; son imagination lui présente sans cesse ses sujets confiants et sans défense, égorgés au milieu des ténèbres.

Ses ministres auprès des souverains qui ont adopté la réforme, s'efforcent en vain de justifier les attentats. La Mothe-Fénélon, son ambassadeur

en Angleterre, se serait regardé comme coupable de tant d'assassinats en feignant de les approuver; il rougit, dit-il, d'être né français. Il se croit pourtant obligé de présenter à Élisabeth l'apologie que sa cour lui a envoyée. Quelle audience lui donne la reine! il passe au milieu de deux haies de dames, de lords et de chevaliers, revêtus de longs habits de deuil, tenant les yeux baissés, et gardant un morne silence; et la reine lui répond que quand même le récit des ministres de France serait incontestable, leur conduite n'en serait ni moins injuste, ni moins cruelle, ni moins révoltante.

Charles IX tâchant d'étouffer ses remords, et entraîné par ceux qui l'entourent, voulait forcer à se convertir à la foi catholique le roi de Navarre, sa sœur Catherine de Bourbon, le prince de Condé, Marie de Clèves, femme de ce prince, et Françoise d'Orléans-Longueville, mère de Marie de Clèves. Les paroles les plus menaçantes ne cessaient de sortir de sa bouche, la mort paraissait planer sur la tête de ces deux princes, de la sœur du roi de Navarre, de la belle-mère et de la femme du prince de Condé. Le roi leur amena lui-même un ministre protestant célèbre à cette époque, nommé Hugues Sureau Du Rosier, et que la crainte du dernier supplice avait obligé à renoncer à la réforme. Du Rosier leur parla pendant plusieurs jours, et de la religion à laquelle il n'avait pas cessé de croire, mais qu'il n'osait avouer, et de

[redacted]

celle à laquelle il redoutait si vivement de ne pas paraître assez attaché. Les princes et les princesses cédèrent, ils abjurèrent le protestantisme; les princes écrivirent au pape; Grégoire XIII leur témoigna dans sa réponse une grande tendresse, leur accorda les dispenses nécessaires pour la légitimité de leurs mariages aux yeux de l'Église catholique, les exhorta à imiter le roi très-chrétien, la reine sa mère, le duc de Montpensier, et suivant la remarque de plusieurs historiens, paraissait n'exiger des catholiques que d'aller à la messe, de croire à la puissance pontificale, et de persécuter les protestants.

On ne cessa pas néanmoins de les surveiller; Catherine de Médicis ôta au roi de Navarre de fidèles serviteurs que Jeanne d'Albret avait choisis, et les remplaça par des espions qui lui rendaient compte des actions et des paroles de son gendre. Charles IX le força à signer un édit par lequel Henri ordonna que la religion catholique fût rétablie dans le Béarn, que les biens enlevés au clergé lui fussent rendus, que le culte protestant fût supprimé, que les ministres de ce culte se convertissent ou sortissent du pays. Les habitants des états de Henri furent consternés, ils firent des prières publiques pour obtenir le secours du ciel. Un protestant octogénaire et aveugle, nommé *Auros*, appela son fils, lui parla comme un inspiré de Dieu, de l'évangile, de la foi, de l'obligation de sacrifier sa vie pour le salut de ses frères. « Le

» ciel te la redemande aujourd'hui, mon fils, celle » qu'il t'a donnée; si tu la perds, Dieu te donnera » une gloire immortelle; je te suivrai auprès de » l'être suprême; je lui rendrai témoignage de ta » vertu; ne compte pas nos ennemis; le dieu des » combats les dispersera devant toi. » Il lui remit son épée, l'embrassa tendrement, lui donna la bénédiction paternelle la plus touchante. Le fils, rempli d'un enthousiasme céleste, réunit quelques nobles et deux cents paysans aussi braves que lui; il poursuivit et tailla en pièces les catholiques que le comte de Grammont avait armés, fit prisonnier ce gouverneur du Béarn; l'édit de Henri ne fut pas exécuté; et quelle joie secrète cette désobéissance ne fit-elle pas éprouver au jeune prince qui aimait tant ses Béarnais!

Peu de temps après, Charles IX, qui semblait vouloir faire taire ses remords à force de cruautés, contraignit Henri à aller au parlement entendre prononcer l'arrêt de Coligny qui lui avait servi de père. L'esprit de L'Hôpital ne régnait plus dans cette compagnie; la terreur et l'esprit de vertige s'en étaient emparés. Un arrêt qui souilla ses registres condamna Coligny comme auteur d'une conspiration tramée contre le roi et son état, et comme criminel de lèse-majesté. Sa mémoire fut flétrie, son nom, ses armoiries et ses portraits furent supprimés; et ses enfants déclarés *ignobles, vilains, roturiers, intestables,* et incapables de posséder dans le royaume des biens, des di-

gnités ou des offices. L'arrêt ordonna d'ailleurs que le corps de Coligny fût traîné sur une claie, pendu pendant vingt-quatre heures au milieu de la place de Grève, attaché ensuite aux fourches patibulaires de Montfaucon, et que chaque année, le jour de saint Barthélemi, des processions rendissent grâces à Dieu de la mort de l'amiral, et de la découverte de ses complots.

Le maréchal François de Montmorenci avait fait enlever en secret et transporter à Chantilly le corps de l'amiral; mais une effigie remplaça le cadavre du héros.

Le même jour un autre arrêt condamna à mort Cavagne et Briquemaut, deux protestants amis de Coligny; on les arracha à l'asile dans lequel ils s'étaient réfugiés le jour de la Saint-Barthélemi; Charles IX voulut assister à leur supplice, contraignit le roi de Navarre à l'acompagner, et comme il était nuit, il ordonna qu'on tînt des flambeaux très-près des condamnés, afin de mieux jouir de leurs derniers moments.

Cependant La Rochelle, Montauban, Nîmes, Sancerre et quelques autres villes prennent les armes; leurs citoyens n'ont presque aucun espoir de salut; mais ils aiment mieux mourir en combattant que de se laisser égorger. Charles IX, comme tous les tyrans, passe rapidement de la fureur à la crainte; il fait offrir aux Rochellois le libre exercice du calvinisme; ils demandent la

même liberté pour Montauban, Nîmes et Sancerre; on les refuse, et la guerre recommence.

Le duc d'Anjou part de Paris pour prendre La Rochelle; il a avec lui le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de Montpensier, le prince dauphin d'Auvergne, le duc de Guise, le duc de Mayenne son frère, le duc d'Aumale, le duc de Longueville, le duc de Nevers, ceux de Bouillon et d'Uzès (1573). Biron, qui a investi La Rochelle, lui écrit qu'il n'a qu'à paraître pour voir les Rochellois tomber à ses pieds; mais ils se défendent avec le courage du désespoir; on ne compte dans la place que quinze cents soldats et deux mille citoyens armés; mais La Noue est leur chef. Le duc d'Anjou, impatient d'une résistance qu'il n'a pas prévue, précipite les attaques et multiplie les assauts; prodigue du sang de ses guerriers, il les pousse vers les brèches avec l'impétuosité la plus irréfléchie, renouvelle les combats sans prévoyance, sans art, sans calcul, sans habileté, ne prend aucun soin des blessés ni des malades, auxquels le roi de Navarre témoigne presque seul un véritable intérêt, ignore que des médecins et des chirurgiens indignes de leur noble ministère ne s'occupent que de ceux qui leur donnent de fortes sommes d'argent, et malgré tous les renforts qui lui arrivent et la bravoure de ceux auxquels il commande, ne fait aucun progrès. Le duc d'Aumale est tué; les ducs de Guise, de Mayenne, de Nevers, Biron et plusieurs

autres chefs sont blessés grièvement; mais de plus grands obstacles s'opposent à l'effervescence du duc d'Anjou; la plupart des grands de son armée auraient été vivement affligés de la prise de La Rochelle, et de la ruine totale des réformés; il leur fallait des discordes sanglantes pour être nécessaires. Le duc d'Alençon d'ailleurs est jaloux du crédit et des richesses de son frère, dont les revenus montent à 450,000 écus d'or; il ose déplorer le sort de Coligny; il aime tous ceux qui le regrettent; il recherche l'amitié du roi de Navarre et du prince de Condé. Ces jeunes princes acceptent cette amitié avec d'autant plus d'empressement qu'ils vivent au milieu des alarmes; les avis les plus inquiétants ne cessent de leur parvenir; ils avaient cru devoir communiquer leurs craintes aux partisans nombreux qu'ils avaient dans le camp; ils sont près de faire un coup d'éclat.

Le duc d'Anjou, qui attribue à La Noue tous les succès des Rochellois, le somme de sortir d'une place dont le roi lui a permis dans le temps d'accepter le commandement, mais qu'il ne peut ramener à son devoir envers le monarque. La Noue obéit, voit les princes, tâche de calmer leur impatience, les assure de la constance des Rochellois, décidés à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie plutôt que de se rendre, et les conjure de cacher leurs ressentiments jusques au moment où leurs efforts mieux concertés pourront avoir de plus grands résultats.

Leur ami le duc d'Alençon sert en secret les assiégés, les instruit jour par jour de toutes les résolutions du duc d'Anjou, et trouve le moyen de faire introduire pendant la nuit des ingénieurs de La Rochelle déguisés, dans les tranchées, les batteries et les mines des assiégeants.

Les fortifications de La Rochelle n'étaient plus néanmoins que des décombres entassées. Le comte de Montgommery s'était efforcé en vain d'y introduire un secours de deux mille Français ou Anglais embarqués sur une flotte qu'il commandait; mais les soldats du duc d'Anjou n'ont plus la même ardeur pour des attaques aussi inutiles que dangereuses. Les Rochellois redoublent leurs sorties, enclouent les canons des catholiques, et leur enlèvent un grand nombre de drapeaux. Le duc d'Anjou fait creuser de nouvelles mines, élargit les brèches, ordonne un assaut général; le duc de Guise s'empare d'une brèche à la tête de cent gentilshommes; mais le corps qui doit le soutenir refuse d'avancer; le duc d'Anjou est obligé de casser soixante compagnies, de dégrader des colonels et des capitaines, et de faire garder la tranchée par des gentilshommes mêlés avec des Suisses; les maladies avaient emporté plus de monde que le fer et le feu; les soldats qui restent désertent en foule; les nobles menacent de retourner dans leurs châteaux; le duc d'Anjou est blessé, et aurait été tué sans l'admirable dévouement de son écuyer Devins.

Il assiégeait La Rochelle depuis plus de six

mois; il avait livré trente assauts; il avait perdu quarante mille hommes; Catherine de Médicis ne pouvait plus lui envoyer de l'argent. L'embarras du prince est extrême : il ne sait comment sortir des dangers au milieu desquels il s'est jeté lorsqu'il apprend qu'il vient d'être élu roi de Pologne, et que l'évêque de Valence, ambassadeur de France auprès de la diète polonaise, n'a obtenu le succès qu'il a sollicité qu'en promettant que Charles IX et son frère traiteraient favorablement les protestants français. « Je tiendrai, s'écrie-t-il, les pro» messes de l'ambassadeur. » Il se hâte de s'arranger avec les Rochellois; ils lui envoient une députation pour demander le pardon du passé, et il leur accorde presque tout ce qu'ils ont demandé.

Les protestants assiégés dans Sancerre par La Châtre, gouverneur du Berri, se défendent avec un courage héroïque; ils supportent avec une constance plus héroïque encore toutes les horreurs de la famine. Les historiens ont comparé les hauts faits et les malheurs du siége de Sancerre à ceux des siéges de Numance, de Sagonte, de Samarie et de Jérusalem. La ville ne capitule que lorsque les armes tombent des mains débiles des protestants exténués; le roi leur pardonne, leur conserve leurs biens, leur accorde la liberté de conscience, et les comprend ainsi dans le quatrième édit de pacification qu'il a fait publier (1573).

D'après cet édit les habitants de La Rochelle, de Montauban et de Nîmes sont déclarés sujets fidè-

les, ne recevront pas de garnison, auront l'exercice public de leur culte; les seigneurs haut-justiciers pourront avoir des *prêches* ou réunions protestantes dans leurs châteaux. L'édit annule les promesses d'*abjuration* arrachées par la crainte, casse les sentences civiles ou criminelles prononcées dans les affaires religieuses, et rend aux réformés leurs biens, leurs emplois et leurs dignités.

Le duc d'Anjou demanda au roi son frère des lettres de naturalité pour conserver sur un trône étranger ses droits à la couronne de France; mais, retenu à Paris par ses passions, ses plaisirs, ses débauches, ses viles orgies, il différait son départ pour son royaume. Il quitta enfin une cour où Charles IX, jaloux de son crédit, ne le voyait plus qu'avec peine; et, en se séparant de sa mère, il la supplia de faire donner, si la maladie qui venait d'attaquer le roi avait des suites fâcheuses, la lieutenance générale de l'état au duc de Lorraine, et la charge de connétable au duc de Guise.

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre, irrités d'une élévation plus grande que jamais d'une maison rivale, et ne voulant pas être réduits à ramper sous les Guise, entreprirent de secouer un joug trop lourd et trop humiliant, et résolurent de se mettre à la tête des mécontents, si nombreux dans toutes les provinces.

A peine leur résolution fut-elle connue que la fermentation des esprits devint extrême; de terribles libelles furent répandus avec profusion : on

appela la Saint-Barthélemi *le crime du roi;* on peignit des plus noires couleurs Charles IX, le roi de Pologne et Catherine. « Que Charles, disait-on, » soit chassé du trône qu'il a souillé; que le chemin » de la France soit à jamais fermé à d'Anjou; que » Catherine subisse le supplice de Brunehaut, et » qu'on élève sur le pavois le duc d'Alençon, le » seul Valois à qui on ne peut reprocher ni par- » jure ni assassinat. » Une nouvelle faction se forma parmi les catholiques; on lui donna le nom de *politique :* à sa tête étaient les Montmorenci.

Les habitants de Montauban et de Nîmes envoient des députés à Charles IX. « Nous demandons, » sire, dirent-ils, que l'exercice public de la reli- » gion réformée ait lieu dans tout le royaume; que » votre majesté nous accorde un parlement uni- » quement composé de magistrats protestants, et » chargé de juger tous nos procès; que nos villes » de sûreté soient gardées par des garnisons pro- » testantes payées par le trésor de l'état; que votre » majesté veuille bien établir dans chaque pro- » vince deux autres villes de sûreté, et y placer des » troupes dont une moitié sera catholique et l'au- » tre moitié réformée; que les décimes levés sur » nous soient employés à l'entretien de nos minis- » tres, et qu'on fasse périr dans les supplices les » conseillers et les exécuteurs de la Saint-Barthé- » lemi. »

Charles IX frémit; un second coup aussi terrible frappe son âme consternée. Des députés des états

de Provence et du Dauphiné demandent la suppression de la taille pendant deux ans, et ensuite la réduction de cet impôt à ce qu'il était sous Louis XII.

Que ce langage était différent de celui de ses lâches courtisans! Il voit combien la nation s'est éloignée de lui. Ses alarmes augmentent; elles accroissent ses remords; elles ajoutent à ses maux : il ne sait comment se garantir de la foudre qui le menace.

Catherine de Médicis place auprès du duc d'Alençon Côme Ruggieri, sous le prétexte de lui enseigner l'italien; elle ne doute pas Ruggieri et la reine Marguerite de Navarre ne l'instruisent de tous les projets du roi de Navarre et du duc d'Alençon. La reine Marguerite et Ruggieri gardent le silence ou la trompent par de fausses confidences.

Les confédérés protestants et politiques ont terminé leurs préparatifs; au moment de se déclarer, le duc d'Alençon hésite; sa faiblesse fait échouer les projets formés pour le tirer de la cour. Le roi de Navarre, pour le forcer à se déterminer, ordonne au brave Guitri de faire avancer du côté de Saint-Germain, où la cour était venue, une troupe de cavalerie. D'Alençon lui promet de partir avec Guitri; cet officier paraît à une petite distance du château : le trouble et la crainte saisissent de nouveau le duc d'Alençon; son favori La Mole, aussi éperdu que lui, le détermine à passer à l'instant

chez la reine-mère et à lui tout avouer (1574).

Catherine éveille le roi en sursaut, et le presse de se sauver à Paris sans attendre le jour; Charles IX se jette dans une litière. « Pourquoi, dit-il » d'une voix tremblante, ne veulent-ils pas me lais- » ser mourir en paix? » La reine le suit dans son *coche*, où elle fait monter le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Tout fuit dans le plus grand désordre; les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, le chancelier de Birague, Morvilliers et Bellièvre pressent, transis de peur, des coursiers qu'ils ont de la peine à conduire; plusieurs courtisans sont à pied; d'autres à cheval, sans bottes et demi-nus : la terreur est empreinte sur toutes les figures.

Catherine publie que les conjurés ont voulu surprendre Saint-Germain, tuer le roi, sa mère, les Guise et tous les membres du conseil : le roi va de Paris à Vincennes. On donne des gardes au duc d'Alençon et au roi de Navarre; on grille les fenêtres de leurs appartements; on arrête les maréchaux de Cossé et de Montmorenci et plusieurs autres confédérés. Le prince de Condé s'échappe d'Amiens, se déguise, se rend à Strasbourg avec Montmorenci-Thoré, et, à l'exemple du ministre du Rosier, qui, réfugié à Heidelberg, avait abjuré le catholicisme, qu'il n'avait embrassé qu'afin de ne pas périr au milieu des flammes, il professe de nouveau la religion réformée, dans laquelle il a été élevé.

La Noue, Montgommery, Montbrun, Saint-Romain, archevêque d'Aix et devenu protestant, surprennent des places importantes dans le Dauphiné, le Languedoc, la Guienne le Poitou et la Normandie. Matignon est chargé par le roi de marcher en Normandie contre Montgommery, le prince Dauphin d'Auvergne contre les réformés du Dauphiné et du Languedoc, et le duc de Monpensier contre La Noue, qui est en Poitou.

Le parlement de Paris fait éprouver les tourments de la torture à La Mole et au comte Annibal de Coconas, ce Piémontais qui avait été un des plus cruels assassins de la Saint-Barthélemi : ils chargent le duc d'Alençon et le roi de Navarre; on interroge les deux princes. Le duc d'Alençon, qui tremble pour ses jours, accuse tous ses officiers de l'avoir séduit par leurs mauvais conseils; le roi de Navarre fait l'histoire de sa vie avec autant de noblesse que de fermeté : il parle de son mariage avec Marguerite de Valois. « Le roi, dit-il, m'ordonne » de le regarder comme son frère : à peine ai-je obtenu ce titre, qui m'était si cher, que le signal du » massacre est donné; ma couche nuptiale est ensanglantée; je vois périr au chevet de mon lit, et » jusque dans mes bras, mes serviteurs, mes parents, mes amis. Je les avais invités à mes noces : » on les égorge à l'issue des festins. Je me trouve » dans l'abandon, la solitude et l'effroi; à l'horreur » de ma situation se joint le spectacle de la joie inhumaine de mes ennemis. Pour prix du mal qu'ils

» ont voulu faire à mon père et à mon oncle, j'ai » vu les Guise, chéris et fêtés de leurs majestés et du » roi de Pologne, me sourire dédaigneusement et » insulter à ma douleur et à ma misère. Malgré tant » d'humiliations, je ne respirais encore que le ser» vice du roi; je pars pour le siége de La Rochelle: » mais, à peine arrivé au camp, on m'avertit de tou» tes parts qu'on prépare une seconde Saint-Barthé» lemi, et que nous devons, le duc d'Alençon et moi, » tomber les premiers sous le fer des assassins. Un » confident du duc d'Anjou ose me tenir des propos » menaçants : l'expérience du passé ne m'autorise » que trop à craindre l'avenir. Peu de temps après » j'apprends qu'il se forme un complot pour tuer le » roi, le duc d'Alençon et moi, et pour placer le » roi de Pologne sur le trône de France. Point de » jour où je ne sois menacé ou insulté. J'ai voulu, » je l'avoue, me délivrer d'une telle situation; j'ai » cherché à me sauver de la cour : doit-on faire à » un roi un crime d'avoir voulu être libre? » Le roi de Navarre parle avec plus de force encore en présence de la reine-mère, du cardinal de Bourbon, du chancelier de Birague, du premier président et de plusieurs commissaires du parlement. Il ne compromet personne; il ne nomme que Montmorenci-Thoré et le vicomte de Turenne, qui se sont sauvés en Allemagne; il assure qu'aucun de ses grands officiers et de ses serviteurs n'était instruit de ses résolutions.

La Mole et Coconas sont condamnés à perdre la tête.

La santé du monarque dépérit cependant chaque jour. Le remords remplit son âme et la déchire : la nuit il est en proie à des songes affreux; le jour, il ne peut se soustraire à des frémissements d'horreur; il voit sans cesse autour de lui des ruisseaux de sang, des cadavres amoncelés, des assassins furieux qu'il vient d'armer de poignards; il croit entendre les cris des féroces meurtriers, et ceux des victimes désespérées. Ses vaisseaux affaiblis et désorganisés ne peuvent plus retenir son sang, qui s'épanche; il tremble devant la main de la justice divine qu'il croit voir menaçante; il désespère de son pardon : sa nourrice est auprès de lui; elle est protestante; elle lui parle du Dieu miséricordieux, et tâche de le calmer.

Il dicte un testament : il nomme sa mère régente du royaume jusques à l'arrivée de son successeur. Il veut que ce testament soit lu devant lui en présence de la reine-mère, du duc d'Alençon, du roi de Navarre, du cardinal de Bourbon et des ministres. Une grande faiblesse le tient dans une sorte d'assoupissement pendant quelques minutes. Il se réveille, et demande son frère le roi de Navarre; Henri arrive. Le roi se tourne vers lui, lui tend la main, l'embrasse, et lui dit avec émotion : *Mon frère, vous perdez un bon ami. Je sais que vous n'êtes point du dernier trouble qui est survenu; si j'en eusse voulu croire ce qu'on m'en a dit, vous*

ne seriez plus au monde: Je vous ai toujours aimé, et j'ai tant de confiance en vous que je vous recommande ma femme et ma fille. Ayez-en soin, et Dieu vous gardera; mais ne vous fiez pas... Catherine l'interrompt. « Voulez-vous, lui dit-elle, inspirer au » prince des idées fausses et dangereuses? » *Madame*, reprend le roi, *je ne dis que la vérité. Croyez-moi, mon frère, et aimez-moi; assistez ma femme et ma fille, et priez Dieu pour mon âme; adieu, mon frère, adieu.* Bientôt après il meurt, n'ayant encore que vingt-quatre ans. Le roi de Navarre lui donne des larmes (1574).

A peine le roi de Pologne est-il instruit de la mort de son frère, qu'il s'échappe de Varsovie, et part pour la France où il va succéder à Charles IX sous le nom de Henri III.

La reine-mère avait fait transférer au Louvre le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Les fenêtres de leurs appartements avaient été grillées, et l'on avait doublé leur garde. Catherine alla au-devant du nouveau monarque, qui arrivait par le Piémont et la Savoie, et lui présenta, au pont de Beauvoisin, les deux princes qu'elle avait conduits avec les plus grandes précautions, pour qu'ils ne pussent pas s'échapper. *Voici*, dit-elle à Henri III, *des prisonniers dont vous connaissez les déportements; c'est à vous à prononcer sur leur sort.* Les princes s'excusèrent, et promirent de ne vivre que pour prouver leur dévouement à leur souverain. *Eh bien! mes frères*, leur dit le roi, *vous êtes libres;*

aimez-moi seulement, et aimez-vous assez vous-mêmes pour rejeter les pernicieux conseils qui vous seront donnés contre mon service, et qui finiraient par vous perdre.

Les trois frères communièrent à la même messe. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre jurèrent de verser pour leur monarque jusques à la dernière goutte de leur sang; et Henri III ne leur montra aucune méfiance.

Le nouveau roi passa le reste de la belle saison à Lyon; il s'y livra au luxe, à la mollesse et à ces plaisirs de la table devenus d'autant plus recherchés que des Italiens, protégés par Catherine, avaient déjà introduit et répandu en France l'art de composer des ratafias et d'autres liqueurs analogues, de faire des glaces et des mousses, et de préparer du vermicelle, des macaronis et d'autres pâtes agréables.

Ce fut aussi vers cette même époque qu'il commença d'allier les débauches secrètes de l'homme le plus corrompu avec des pratiques dévotes du religieux le plus zélé. Il vit à Avignon des confréries de pénitents bleus, blancs, ou noirs, qui, un sac sur le corps, un capuchon sur la tête, et des verges à la main, se flagellaient en chantant des psaumes ou des cantiques. Il s'empressa de faire partie de ces confréries. Toute la cour suivit l'exemple du monarque : les processions de ces pénitents avaient presque toujours lieu pendant la nuit; le cardinal de Lorraine, à la fin d'une de ces pro-

cessions nocturnes, où il avait assisté la tête et les pieds nus, fut saisi d'une maladie qui le conduisit au tombeau.

Pendant que Henri III se livrait à ce mélange de dévotion et de désordres honteux, Montmorenci-Danville, avec un petit nombre de mécontents, s'empara d'Aigues-Mortes, de la tour de Carbonnières, d'Alais, du Poussin et de Saint-Gilles-sur-le-Rhône. Montbrun tailla en pièces dans les gorges du Dauphiné une partie de l'avant-garde du prince dauphin d'Auvergne. Ce prince néanmoins reprit ensuite le Poussin, et soumit le Vivarais; mais le roi le remplaça par le maréchal de Bellegarde, qui assiégea Livron. Les protestants se défendirent avec le courage le plus exalté : le roi se rendit au camp ainsi que le duc d'Alençon et le roi de Navarre. *Venez*, crièrent les assiégés du haut de leurs remparts; *venez, lâches massacreurs, vous ne nous poignarderez pas dans nos lits, comme monsieur l'amiral; et vous, guerriers parfumés, mignons infâmes, paraissez devant nos femmes, et voyez si c'est proie aisée à emporter.* Une vieille femme filait assise sur le mur de la place. Le roi prodigua en vain de l'argent; ses troupes furent constamment repoussées, et il fut obligé de lever le siége.

Montpensier, envoyé dans le Poitou, avait fait quelques levées à ses dépens, et assemblé la noblesse catholique des environs. Il y avait réuni les troupes que Matignon avaient commandées dans la Normandie. Il prit Soubise, Tonnai-Charente, Mêle,

Civrai, Marans, Fontenai et plusieurs autres villes ou châteaux. Il assiégea Lusignan; mais René de Rohan, échappé au massacre de la Saint-Barthélemi, la défendit avec cent gentilshommes et quatre cents soldats d'élite. Ils s'immortalisèrent par leur courage et leur constance. Non-seulement ils repoussèrent l'assaut que Montpensier leur donna, mais dans une sortie, et malgré tous les efforts des catholiques, ils les chassèrent de la tranchée, enclouèrent les canons, brûlèrent les poudres et les autres munitions. Montpensier voulait prendre Lusignan ou périr. Il envoya chercher à Nantes et à Tours une nouvelle artillerie, creusa des mines, multiplia les assauts, mais ne put l'emporter sur l'héroïque résistance de Rohan et de sa garnison.

La famine cependant régnait dans la ville; la moitié de la garnison avait péri les armes à la main; l'autre moitié était couverte de blessures ou en proie à des maladies dangereuses. Rohan et ses braves avaient résolu de s'ensevelir sous les ruines de Lusignan. Le roi écrivit de sa main à Rohan, et le pressa d'accepter une capitulation sûre et honorable (1574). La garnison épuisée consentit enfin à des pourparlers; elle demanda des otages. Montpensier rougit et fut forcé de les accorder. Rohan obtint que sa garnison et *les ministres du saint Évangile* auraient la liberté de sortir de la ville avec leurs armes et leur bagage, et qu'ils seraient escortés jusques à La Rochelle; que les biens confisqués sur les habitants de Fontenai leur seraient

rendus, et qu'une amnistie serait publiée en faveur des habitants de Lusignan qui ne quitteraient pas leur patrie.

Pui-Gaillard escortait avec son régiment Rohan, Chousses, son lieutenant, et la garnison qui venaient d'acquérir tant de gloire. On vient lui dire que les catholiques accourent pour tailler en pièces les protestants; sa loyauté le rend furieux. *Camarades*, dit-il, *on va vous attaquer; je périrai plutôt que de ne pas vous défendre*. Les réformés se rangent en bataille. Les catholiques s'arrêtent, disparaissent. Montpensier désavoue avec force cette lâche perfidie (1575).

Quelque occupée qu'eût été la cour de France des terribles événements de l'intérieur pendant les dernières années du règne de Charles IX, elle avait toujours paru disposée à secourir la reine d'Écosse, cette cousine germaine des Guise. La reine Élisabeth, qui redoutait l'intervention de la France, avait voulu paraître affectionnée à Marie Stuart, et prête à traiter avec cette princesse toujours captive; elle avait chargé l'évêque de Ross de faire des propositions à Marie, qui avait envoyé lord Livingston en Écosse pour les communiquer à ses lieuteuants Châtellerault, Huntley et Argyle; et ils avaient nommé des députés pour assister à Londres à la conclusion de l'arrangement (1570). Élisabeth, bien éloignée de vouloir signer un traité, imagina pour en retarder la conclusion de supposer qu'un corps de troupes fran-

çaises était prêt à s'embarquer pour l'Écosse, de prescrire à l'amiral Clinton de se mettre en mer avec une escadre, et d'ordonner au comte de Sussex de rentrer dans les états de Marie. Le comte de Sussex ravagea le pays d'Annandale; mais les lieutenant de Marie s'engagèrent par écrit à ne commettre contre l'Angleterre aucun acte d'hostilité; et Fénélon ayant d'ailleurs assuré la reine que ce qu'on lui avait rapporté sur un armement de la France n'avait aucun fondement, Élisabeth fut obligée de bien accueillir M. de Joigny, envoyé par Charles IX, pour presser la fin de la convention, de lui dire que son intention était de rétablir sur son trône sa chère cousine, et d'envoyer sir François Walsingham à sa cour de France pour témoigner au monarque français les dispositions les plus favorables relativement aux intérêts de Marie Stuart.

Le ministre Cécil et le chancelier de l'échiquier, sir Walter Mildmay, partirent pour Chattesworth, où Marie était prisonnière; et voici les principaux articles proposés par ces commissaires. Le traité d'Édimbourg sera ratifié; Marie renoncera à toute prétention sur la couronne d'Angleterre pendant la vie d'Élisabeth et celle de ses descendants légitimes; elle n'entrera dans aucune confédération contre l'Angleterre, ne permettra à aucune troupe étrangère d'entrer en Écosse, et n'entretiendra aucune correspondance avec des Anglais ou des Irlandais sans la participation d'Élisabeth; elle li-

vrera les Anglais fugitifs retirés en Écosse, et réparera les dommages éprouvés sur les frontières de l'Angleterre; elle fera punir les meurtriers de son mari et ceux du comte Murray; elle enverra son fils en Angleterre pour y être élevé; elle ne se mariera qu'avec le consentement des états d'Écosse, et n'épousera aucun Anglais sans le consentement d'Élisabeth; les Écossais ne passeront en Irlande qu'avec l'assentiment de la reine d'Angleterre; si Marie s'engage dans quelque entreprise contre Élisabeth, elle perdra ses droits au trône de la Grande-Bretagne.

Les députés des lieutenants de Marie refusèrent de renoncer à l'ancienne ligue de l'Écosse avec la France, pour ne pas compromettre le douaire de Marie et les priviléges dont les Écossais jouissaient dans les états de Charles IX, de livrer le jeune prince, dont la personne n'était pas en leur pouvoir, et de soumettre Marie, princesse indépendante, à des conditions relatives au mariage qu'elle aurait envie de contracter.

La reine d'Écosse éprouva une maladie dangereuse. Élisabeth lui envoya deux habiles médecins; et lorsque Marie fut convalescente, elle la pria d'accepter une bague comme une marque de son amitié.

Des commissaires envoyés par le régent Lennox arrivèrent à Londres; ils s'entendaient avec Élisabeth; ils refusèrent de traiter pour livrer le jeune roi d'Écosse et pour rétablir sa mère sur le trône.

« Nous n'avons pas, dirent-ils, de pouvoirs pour » ces conditions. Mais le comte de Morton va re» tourner en Écosse, et demander à notre parlement » des pouvoirs plus étendus. — Et nous, dit l'évê» que de Ross, l'un des députés des lieutenants de » Marie, nous n'avons aucune autorisation pour » consentir à de plus longs délais et prolonger une » négociation qu'on paraît si peu disposé à termi» ner. — Nous avons besoin, dirent les commis» saires d'Élisabeth, du concours de toute la na» tion écossaise. » Et les conférences furent rompues à la satisfaction secrète de la reine d'Angleterre (1571).

Le parlement adopta un bill contre ceux qui formeraient quelque complot contre la reine, mettraient en question son droit à la couronne, la nommeraient hérétique, schismatique, infidèle ou usurpatrice, soutiendraient pendant sa vie qu'une autre personne que ses enfants naturels aurait le droit de lui succéder, obtiendraient, publieraient, exécuteraient ou recéleraient des bulles ou autres écrits du pape, réconcilieraient quelque personne à l'Église romaine, et introduiraient dans le royaume ou recevraient des croix, des images, des chapelets, des *agnus* consacrés ou bénits par l'Église de Rome. Les communes accordèrent ensuite à la reine un subside considérable, et la convocation ou assemblée du clergé suivit l'exemple des communes.

Lennox avait surpris la forteresse de Dumbar-

ton, et l'archevêque de Saint-André, frère du duc de Châtelleranlt, y avait été mis à mort comme révolté contre le jeune prince en faveur de sa mère. Il fut battu dans plusieurs rencontres; les partisans de Marie réunirent à Édimbourg un parlement qui déclara nulle la démission de cette princesse; ils allaient combattre contre les partisans de Lennox lorsque sir Guillaume Drury, maréchal de Berwick, envoyé par Élisabeth avec un corps de troupes, leur persuada de s'éloigner les uns des autres. Les partisans de Marie se retirèrent vers Édimbourg; mais le comte de Morton, voyant qu'ils marchaient sans ordre, tomba sur leur arrière-garde. On attribua cette perfidie aux conseils de Drury, et il devint odieux aux Écossais.

Mais voyez comme la fortune se joue des deux partis qui divisent l'Écosse. Le régent tenait un parlement à Stirling. Le comte de Huntley et le lord Claude Hamilton le surprennent, et font prisonniers le comte de Morton et plusieurs autres lords. Le comte de Marr se hâte de sortir du château, et délivre les prisonniers; mais Lennox est tué au milieu du tumulte.

Le comte de Marr est choisi pour remplacer dans la régence le comte de Lennox.

Des lettres et d'autres papiers saisis à Douvres sur un homme attaché à la reine Marie font découvrir une conspiration formée en faveur de cette princesse, et dans laquelle sont compromis le duc de Norfolk et Lesley, évêque de Ross. Ce prélat

est arrêté, renfermé dans la Tour de Londres, et subit plusieurs interrogatoires. Norfolk est conduit par eau, de cette même Tour, à la salle de Westminster, où ses pairs vont le juger; on l'accuse d'avoir entretenu une correspondance coupable contre la dignité et la vie de la reine; d'avoir traité relativement à son mariage avec la reine d'Écosse contre sa promesse formelle; d'avoir fourni des sommes d'argent aux comtes de Northumberland et de Westmoreland, ainsi qu'à d'autres traîtres; d'avoir demandé des troupes auxiliaires au pape, au roi d'Espagne et au duc d'Albe pour mettre la reine d'Écosse en liberté et rétablir la religion *papiste* dans son royaume, et enfin d'avoir soutenu en Écosse le lord Herries et d'autres ennemis d'Élisabeth. On lui refuse un conseil; et il est jugé coupable, *au grand étonnement de toutes les personnes sages et sans préjugés*, dit l'historien anglais Smolett, *et aux regrets inexprimables de toute la nation*.

L'ambassadeur d'Espagne a eu des liaisons avec les conspirateurs; son sommellier est accusé d'avoir engagé deux Anglais à tuer le ministre Cécil, devenu lord Burleigh. On ordonna à l'ambassadeur de sortir du royaume. Philippe II, irrité de ce renvoi, fait arrêter tous les Anglais qui se trouvent dans ses états, ordonne que l'on confisque ce qui leur appartient, et défend tout commerce entre l'Espagne et l'Angleterre (1572).

Élisabeth déclare ouvertement qu'elle ne mettra

jamais en liberté la reine Marie Stuart, et qu'elle soutiendra de tout son pouvoir le gouvernement du jeune fils de la reine d'Écosse. Le comte de Marr néanmoins et le *laird* ou lord de Granges, gouverneur d'Édimbourg, paraissent disposés à un arrangement; mais le comte de Marr est attaqué dans la maison du comte de Morton d'une maladie dont il meurt, et Morton est nommé régent à sa place.

Élisabeth avait différé de signer l'ordre d'exécuter le jugement rendu contre le duc de Norfolk. Les communes d'Angleterre demandent que ce jugement soit enfin exécuté; elles étaient presque entièrement composées de *puritains*, dont les opinions religieuses s'étaient formées depuis la réformation, qui, prétendant à la plus grande *pureté* dans la doctrine et dans le culte, étaient les plus grands ennemis de Marie Stuart, et dont le zèle ardent avait paru si propre à seconder les projets des adversaires de Marie. La reine d'Angleterre signe le *warrant* nécessaire pour l'exécution de l'arrêt du duc de Norfolk : il monte sur l'échafaud avec le plus grand calme, proteste de l'innocence de ses intentions envers la reine, déclare qu'il meurt dans la religion réformée; sa tête tombe, et sa mort est pleurée amèrement.

Des historiens anglais ont écrit qu'Élisabeth, connaissant l'attachement de ce duc pour les intérêts et la personne de Marie, ne s'était crue en sûreté que lorsqu'il avait cessé de vivre. Sa sécurité

n'est pas cependant entière : les communes, qui redoutent Marie autant qu'elle, et ont peut-être pour cette reine infortunée une haine égale à celle qui règne contre Marie dans le cœur d'Élisabeth, imaginent de poursuivre la reine d'Écosse comme coupable de haute trahison, et préparent un bill d'*attainder*. L'ambassadeur de France réclame avec force contre cette violation du droit des gens. Élisabeth remercie les communes, les engage à pourvoir à sa sûreté par une autre résolution ; et un nouveau statut porte qu'on deviendra coupable de complicité de trahison si on travaille à l'évasion d'un prisonnier arrêté pour trahison ou pour soupçon de trahison contre la personne de la reine d'Angleterre, avant même qu'il y ait une accusation formelle contre ce prisonnier.

Le parti de Marie Stuart en Écosse s'affaiblissait d'ailleurs chaque jour. Sir Guillaume Drury marcha de Berwick avec des troupes pour aider le régent, comte de Morton, à réduire le château d'Édimbourg (1573). Le lord de Granges, qui en était gouverneur, n'avait que cent soixante hommes sous ses ordres ; il se défendit néanmoins avec autant d'habileté que de courage pendant trente-trois jours. L'eau du puits vint alors à manquer aux assiégés : les soldats descendirent avec des cordes le long des remparts pour aller puiser de l'eau à une fontaine voisine : cette fontaine avait été empoisonnée par les assiégeants ; la plupart des assiégés moururent : la garnison se trouva réduite

à quinze hommes. Le gouverneur se rendit à sir Guillaume Drury; mais Élisabeth, ayant refusé de recevoir pour prisonniers ce gouverneur et ses amis, ils furent livrés à Morton, qui eut la lâche cruauté de faire pendre dans le marché d'Édimbourg le lord de Granges et sir Jacques Kilkardy. Insatiable dans sa haine, il demanda que la reine d'Angleterre lui livrât l'évêque de Ross, qui était sorti de la Tour à la sollicitation du maréchal de Montmorenci, et qu'on avait remis à la garde de l'évêque de Winchester. L'ambassadeur de France parla avec tant de force contre un acte si opposé à la bonne foi et aux lois des nations, qu'Élisabeth rejeta la demande de Morton, et permit à l'évêque de se retirer dans les états du roi de France.

Mais si la reine d'Angleterre paraissait n'avoir plus rien à craindre de sa malheureuse rivale, avec quelle inquiétude secrète elle devait voir s'accroître la puissance du roi d'Espagne, le monarque européen dont elle devait le plus redouter l'influence et le pouvoir! Lorsque Philippe II avait épousé en quatrièmes noces Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, la ville de Séville lui avait fait un présent de 600,000 ducats (1570). Les galions de l'Amérique y apportaient sans cesse des richesses nouvelles : on y comptait soixante mille métiers en soie. Le commerce avait repris une nouvelle vigueur dans toute l'Espagne; plusieurs foires célèbres y étaient établies, et dans celle de

Medina on négociait des lettres de change pour une valeur de plus de 150 millions d'écus. Les funestes effets des métaux du Nouveau-Monde ne s'étaient pas encore développés dans la péninsule espagnole. Philippe comptait près de vingt millions de sujets en Europe; les revenus de sa couronne montaient à 25 millions de ducats; et ceux du clergé soumis à son sceptre, et dans les richesses duquel il pouvait, suivant les circonstances, trouver de grands secours, étaient évaluées à plus de 80 millions.

Son frère naturel don Juan d'Autriche, nommé *généralissime* et amiral en chef d'une flotte de deux cents galères, équipée contre les Turcs par l'Espagne, les Vénitiens et le pape Pie V, avait rencontré la flotte musulmane, forte de trois cents voiles, dans le golfe de Lépante, pris, brûlé ou coulé à fond près de deux cents galères, fait dix mille prisonniers, délivré quinze mille esclaves chrétiens, soumis ensuite la ville de Tunis, et bâti une forteresse pour répondre de l'obéissance de cette capitale.

Côme de Médicis avait établi, pour défendre les côtes de la Toscane contre ces Turcs si souvent redoutables, l'ordre militaire et religieux de Saint Étienne, dont la décoration était une croix rouge, et que le pape Paul IV avait confirmée. C'est à ce même Côme que Philippe II avait cédé la ville de Sienne, dont l'empereur son père lui avait donné l'investiture, et qui était tombée au pouvoir de Charles-Quint par une suite des divisions funestes

qu'avait produites, maintenues ou renouvelées dans cette république le désir d'obtenir ou de conserver des priviléges et des honneurs ou des droits exclusifs. Trois ans après la fameuse bataille de Lépante, Côme de Médicis termina une vie qu'il avait employée avec gloire à faire fleurir le commerce, les lettres et les arts (1574). On l'a distingué des autres Médicis par le surnom de Grand. Son fils François-Marie, qui avait épousé Jeanne d'Autriche, sœur de l'empereur Maximilien II, fut, après la mort de son père, souverain de la Toscane. L'empereur son beau-frère cessa deux ans après de lui refuser le titre et les honneurs de grand duc; il les lui accorda par un diplôme. François-Marie prétendit avoir, en conséquence de cette concession impériale, la prééminence sur les autres princes de l'Italie; mais les électeurs de l'empire romain ou de Germanie déclarèrent que cette prééminence appartenait au duc de Savoie, *vicaire de l'Empire.*

La bonté, la tolérance et la justice de Maximilien II avaient ramené ou maintenu la paix dans cet empire germanique où tant de sang avait coulé; mais de quelles horribles cruautés avaient été le théâtre des contrées voisines, dont une politique si opposée dirigeait le gouvernement! quelle férocité avait montrée le duc d'Albe dans ces Pays-Bas destinés par la nature à tant de prospérité, et condamnés à tant de malheurs par le despotisme! Ferdinand, fils aîné de ce duc d'Albe, prend la

ville de Naarden; on rassemble dans une église les habitants de cette cité vaincue, sous le prétexte de leur faire prêter un nouveau serment; on les égorge dans le temple, où ils périssent au milieu des flammes, et la même infernale perfidie est employée contre les habitants de Harlem.

La victoire venge les Belges; ils gagnent une grande bataille navale; ils remportent plusieurs autres avantages. Philippe II lui-même commence à voir que la barbarie du duc d'Albe peut lui faire perdre les Pays-Bas; il le rappelle en Espagne. D'Albe se retire en se vantant d'avoir immolé dix-huit mille six cents hérétiques.

On lui donne pour successeur don Louis de Requesens de Cuniga, grand commandeur de Castille : il était l'opposé de son barbare prédécesseur; mais la confiance était détruite dans les Pays-Bas. La douceur et la justice de Requesens ne peuvent calmer les esprits, si irrités par le duc d'Albe. Des incendies arrivés dans les terres des confédérés font naître de nouveaux soupçons contre les Espagnols; les hostilités se multiplient : et combien l'humanité gémit en se rappelant les tourments infligés à des prisonniers espagnols par le délire de la haine et de la vengeance que le duc d'Albe avait si violemment provoquée !

La guerre civile et religieuse continuait aussi d'exercer ses ravages sur la France, ce beau royaume que la nature a lié par de si grands rapports avec les Pays-Bas.

[redacted]

Henri III était à Reims, où il devait être sacré; il apprend que le duc de Montpensier arrive pour assister au sacre, où il veut être placé immédiatement après le duc d'Alençon, que l'on appelle *Monsieur,* et le roi de Navarre. La pairie du duc Henri de Guise était plus ancienne que celle de Montpensier; Henri n'a pas oublié que son père a précédé dans trois cérémonies du sacre, les princes du sang dont la pairie était plus récente que la sienne; il veut jouir du même droit, le réclame avec audace, menace de le défendre l'épée à la main contre le duc de Montpensier, parle avec une fierté qui alarme le roi; et le monarque, qui n'a pas la force nécessaire pour faire respecter la décision que les lois lui dicteraient, écrit à Montpensier, qui n'est plus qu'à deux lieues de Reims, le prie et lui ordonne de retourner à la tête de son armée.

Quel ordre pour le fier Monpensier! il se voit abandonné par le roi pour un étranger; et quel rival pour lui que ce duc de Guise! Sa jeune femme, sœur de ce duc, n'avait pas cessé de défendre avec une sorte de fanatisme les intérêts de son frère et de sa famille contre ceux des Bourbons. Il était vieux; le duc n'avait que vingt-quatre ans, et malgré son rang et ses victoires, il voit les catholiques, pour lesquels il a tant de fois exposé sa vie, lui préférer le jeune duc. Indigné de la faiblesse du monarque, il refuse de reprendre le commandement de son armée et d'attaquer La Rochelle (1575).

Le prince de Condé reçoit à Strasbourg un acte par lequel les députés des églises protestantes du Dauphiné, du Languedoc et de Guienne, réunis à Milhaud, dans le Rouergue, l'élisent pour leur chef. Ces députés le pressent dans l'acte qu'ils lui adressent de ne rien négliger pour tirer de prison le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le maréchal de Montmorenci et celui de Cossé; d'arracher les rênes de l'état des mains sanglantes qui les ont usurpées; de mettre Henri III, leur roi légitime, en possession de la couronne; d'assembler, en attendant, les états généraux, pour rétablir de concert avec eux la justice, la concorde et la paix; et ils l'exhortent à se conduire en vrai *juge d'Israël*, et à dire comme Gédéon : *Je ne dominerai pas sur vous; mais ce sera le Seigneur.*

Le prince de Condé publie un manifeste dans lequel il prend Dieu à témoin de la justice de sa cause. « Je ne suis sorti de ma patrie que pour ga-
» rantir ma liberté et ma vie; tous les malheurs de
» la France doivent être attribués à des ambitieux
» qui veulent s'élever sur les ruines de la maison
» royale, ont prostitué l'honneur du roi, lui ont
» fait violer la foi publique, n'ont pas rougi de
» noircir par d'absurdes calomnies la mémoire
» des plus grands personnages de l'état, égorgés
» dans le sein même de la paix, et ont inspiré à
» plusieurs vertueux catholiques un ressentiment
» égal à celui des réformés. »

Henri III écrit au prince de Condé, devenu

chef des protestants et des confédérés, pour l'inviter à la soumission et à la paix. Le prince envoie au monarque un mémoire dans lequel sont exposées toutes les causes des tempêtes civiles. « Votre majesté y découvrira, sire, ajoute Condé » dans sa lettre, tout ce qu'on a eu soin de déna» turer à ses yeux par des rapports infidèles. »

Le prince cependant faisait des levées avec succès; la reine d'Angleterre et plusieurs lords anglais lui firent parvenir des sommes considérables; Élisabeth le recommanda comme un fils aux princes protestants de l'Allemagne. Le prince Casimir, fils de l'électeur palatin, s'engagea à lui amener un grand nombre de reîtres, et à le suivre en France à la tête de ces cavaliers; et Condé cédant à une nécessité impérieuse, ainsi que les députés des églises de France qui formaient son conseil, il promit à Casimir avec ces députés qui signèrent le traité, ainsi que leur chef, de ne licencier les reîtres que lorsqu'ils auraient touché toute leur montre, de réunir six mille Suisses à ces auxiliaires, de joindre à l'armée de la confédération douze mille hommes du Languedoc, de ne traiter avec le roi ou avec tout autre souverain qu'avec le consentement du prince Casimir, de faire compter à ce prince, chaque mois, un traitement de 2,000 écus d'or, et de n'accepter aucune proposition de paix, à moins qu'on ne remît au prince Casimir, à Metz ou à Strasbourg, 200,000 écus d'or, et qu'on n'assurât pour toute sa vie, à ce

prince palatin, le gouvernement de Metz, de Toul et de Verdun.

Le prince de Condé alla ensuite en Suisse, où on le combla d'honneurs, et dont les cantons protestants, animés par Théodore de Bèze, mirent six mille guerriers à sa disposition.

Il reçut à Bâle les députés du maréchal Danville et des églises réformées du Dauphiné, de Provence, du Languedoc, de la Guienne et de l'Aunis, qui venaient avec des sauf-conduits de Henri III pour concerter avec lui les articles d'un traité de paix; neuf de ces députés allèrent à Paris présenter au monarque les propositions de la confédération. Le roi les reçut en présence des princes du sang, des maréchaux de France, des ministres et de tout le conseil. Guillaume Dauvet, seigneur d'Arennes, parla avec beaucoup de force, rappela toutes les perfidies dont les réformés avaient été l'objet, les édits aussitôt violés que rendus, les horribles barbaries de la Saint-Barthélemi. « Le prince de Condé et tous ses confédé» rés, ajoute-t-il, sont prêts à rendre à votre ma» jesté tous les devoirs de l'obéissance; ils dési» rent seulement que votre majesté daigne leur » assurer la liberté de conscience, et garantir leurs » vies et leurs biens. »

Les confédérés demandaient l'exercice illimité de la religion protestante, sans exception de temps ni de lieux, la convocation des états généraux, la réforme des abus, le renvoi du chancelier Birague,

du maréchal de Retz, des principaux ministres, et la punition des conseillers et exécuteurs des massacres.

Henri III, bouillant de colère, reprocha aux députés leur insolence, et les congédia; mais les ambassadeurs d'Angleterre, de Savoie, de l'Helvétie et de plusieurs souverains protestants d'Allemagne, le conjurèrent de modérer son ressentiment. « Votre majesté, lui dirent-ils, doit moins en vouloir aux confédérés qu'à ceux qui les ont forcés » à ne pouvoir même se fier à leur roi. » Henri III fit rappeler les députés. « Étant le père aussi bien » que le chef de mon peuple, leur dit-il, je consens à une partie de vos demandes; mais en » pourvoyant à votre sûreté, je ne veux compromettre ni ma dignité ni mes droits; on doit s'en » rapporter à moi sur les moyens de pacifier mon » royaume. »

Il consentit à voir les députés repartir pour l'Allemagne pour y recevoir la décision de leurs collègues, du prince et de son conseil, relativement à ses dernières propositions; mais il vit tous les signes précurseurs des tempêtes; il craignit cette puissance irrésistible, et toujours si fatale aux souverains, le désespoir du peuple. Les Français voulaient à tout prix une paix qui leur était si nécessaire; il garda Dauvet auprès de lui pour montrer que les négociations n'étaient pas interrompues.

Mais ne laissons pas échapper une considération

importante. Quelque vive qu'eût été la haine qui avait animé Henri III contre les réformés, elle n'avait pu anéantir dans son esprit cette tendance des rois capétiens à diminuer le pouvoir des grands, à se débarrasser de leur rivalité, à surmonter leur indépendance en leur opposant l'accroissement des droits et de l'influence des autres classes de la société. Les guerres civiles lui avaient montré combien ce pouvoir des grands et leur disposition à la désobéissance, résultat encore si dangereux du système féodal, attaquaient le trône au milieu des orages politiques, et le menaçaient du plus funeste ébranlement. Il résolut donc d'affaiblir cette influence si redoutable des familles qui, possédant depuis long-temps les domaines les plus nombreux, les fiefs les plus riches, les droits féodaux les plus rapprochés des prérogatives royales, commandaient à tant de vassaux, pouvaient réunir tant d'hommes d'armes, et opposer au monarque une force rivale et difficile à combattre. Mais au lieu d'imiter Louis-le-Gros, saint Louis, Philippe-le-Bel et d'autres rois, et de soumettre ces familles ou de leur résister par le secours de la nation elle-même, qui les craignait et aurait toujours été prête à soutenir contre leurs tentatives le monarque qui l'aurait défendue contre leurs usurpations ou leurs prétentions féodales, il imagina de contre-balancer leur puissance en créant, pour ainsi dire, de nouvelles familles qu'il comblerait de richesses, d'honneurs et de dignités; il choisit pour réaliser ce

projet ses favoris qu'on nommait *ses mignons;* il leur distribua toutes les richesses dont il put disposer, les revêtit des dignités les plus élevées, leur donna les places les plus lucratives, leur conféra les meilleurs bénéfices, et se livrait à une joie immodérée, lorsqu'en les accablant de dons, il avait blessé fortement l'amour-propre et l'avidité des grands, qui croyaient qu'en vertu de leur naissance ils devaient avoir de droit toutes les grandes places.

Mais combien cette singulière politique multiplia dans sa cour le luxe le plus ruineux, les plus scandaleuses intrigues, une dévotion hypocrite, le mépris des vrais principes religieux, un libertinage éhonté, la jalousie la plus frénétique, les empoisonnements et les assassinats !

Ces favoris se crurent au-dessus de tous les hasards; l'élévation à laquelle le roi les avait portés leur fit perdre la tête : ils imaginèrent que tout leur était permis; ils n'écoutèrent que leur vanité; ils traitèrent avec une sorte de dédain les princes, les grands et même les Lorraine.

Ces descendants de Claude possédaient néanmoins autant de pairies et plus de charges de la couronne et de gouvernements de province que toutes les autres grandes maisons du royaume. Il n'y avait alors de pairs de France, indépendamment des Lorraine, que le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le duc de Montpensier, le duc de Montmorenci, le duc de Nevers et le duc d'Uzès,

et les Lorraine établis en France possédaient les duchés-pairies de Guise, de Mayenne, d'Aumale, de Mercœur et d'Elbeuf.

Le duc de Guise, dont l'ambition était extrême, et dont l'audace et le génie égalaient l'ambition, ne pouvait souffrir *Monsieur* ou le duc d'Alençon qui le détestait, et dont le cœur était aussi faux que faible et pusillanime; il rechercha avec chaleur l'amitié du roi de Navarre : Henri ne la refusa pas; leur liaison devint même si étroite qu'ils ne se quittaient plus, mangeaient à la même table et couchaient souvent dans le même lit. La politique dirigeait le duc de Guise; il espérait subjuguer le roi de Navarre; mais Henri, en témoignant son affection avec franchise et loyauté, conserva la prudence que le malheur lui avait donnée, et ne laissa jamais soupçonner ses pensées secrètes.

Combien il se laissa entraîner néanmoins par des femmes dévouées à Catherine de Médicis, au milieu des plaisirs et des voluptés! Combien peu il se souvint des dangers dans lesquels la vie licencieuse à laquelle il s'abandonnait avait entraîné son père et son oncle le prince de Condé!

Le roi de Navarre et le duc d'Alençon reçoivent cependant tous les jours des billets anonymes qui les pressent de se tenir sur leurs gardes, et de s'échapper d'une cour où leur liberté et même leur vie sont menacées.

On apprend que le prince de Condé s'avance sur les bords du Rhin à la tête d'une grande ar-

[redacted]

mée; le duc d'Alençon part pendant la nuit; il est vêtu du pourpoint que La Mole a porté le jour de son supplice. « Je ne quitterai ce pourpoint, dit-il, » que lorsque j'aurai vengé mon favori. »

Le roi consterné ordonne aux généraux, aux gouverneurs des provinces, et particulièrement au duc de Montpensier, d'arrêter le duc d'Alençon. Montpensier répond *qu'il se gardera bien d'arrêter le fils et le frère de ses rois.*

La noblesse des provinces situées au midi de la Loire s'empresse de se ranger sous les drapeaux de Monsieur. Le prince de Condé le fait proclamer par son armée chef et protecteur des confédérés, ne prend que le titre de son lieutenant général, et lui envoie un détachement de deux mille reîtres, de cent gendarmes, et de cinq cents arquebusiers à cheval, sous les ordres de Montmorenci-Thoré.

Le duc d'Alençon est à la tête de douze mille combattants que lui ont amenés les amis de Montmorenci. Il publie de violents manifestes contre les mignons et les Guise; Henri III, alarmé de plus en plus, veut qu'on fortifie les villes voisines de la capitale. D'Aubigné conjure le roi de Navarre de quitter une cour où ce prince, dit-il, est entouré d'espions, d'empoisonneurs et d'assassins. Henri prépare son évasion avec le plus grand soin; il obtient la permission de chasser aux environs de Paris; il accoutume les courtisans à le voir revenir plus tard qu'à l'ordinaire: il part pour une grande chasse qui doit le retenir pendant trois jours dans

la forêt de Chantilly; un de ses confidents le trahit, découvre au roi le secret de Henri; et cependant avoue son manque de foi à d'Aubigné, qui le soupçonne et l'interroge. D'Aubigné se hâte d'aller avertir le roi de Navarre de tout ce qui le menace. Henri, plein de calme, de courage et d'adresse, feint de se préparer à passer la nuit à Senlis, envoie deux officiers dont il se méfie, dire à Henri III que d'après les bruits qui courent et lui attribuent le dessein d'aller joindre Monsieur, il attend ses ordres pour retourner à Paris ou continuer sa chasse; saisit le moment où ceux qui l'ont accompagné sont endormis, monte à cheval au milieu d'une nuit très-obscure, avec le comte de Grammont, Lavalette, depuis duc d'Épernon, Lavardin, Roquelaure, Poudenx, Chalendrai, le Mont-de-Maras, Frontenac, Armagnac et d'Aubigné, traverse plusieurs forêts, passe la Seine à une lieue de Poissy, gagne Alençon, va au *prêche*, où il entend, par un hasard qui le remplit de joie, chanter un verset du psaume XXI[e] qui annonce *la délivrance du roi*, voit arriver trois cents gentilshommes qui viennent lui offrir leurs services, et se rend à Saumur (1576).

Le ban et l'arrière-ban sont convoqués par Henri III. Le duc de Guise, à la tête de quatorze mille hommes, rencontre auprès de Dormans, Montmorenci-Thoré, qui n'a que quatre mille hommes sous ses ordres, et le taille en pièces. Les reîtres qui échappent à la mort entrent au service du roi dans l'armée de Guise, que, depuis ce

combat, on nomme *le Balafré*, comme son père, parce qu'il y a reçu au visage une blessure dont la cicatrice ne devait pas s'effacer.

Le duc de Nevers est chargé par le roi de prendre le duc d'Alençon mort ou vif; mais Catherine de Médicis, qui n'a pas trouvé dans Henri III, comme elle l'avait espéré pendant la vie de Charles IX, un fils respectueux et docile, veut lui opposer le duc d'Alençon, pour paraître nécessaire, et ne pas perdre cette puissance dont la conquête et la conservation ont coûté à la France tant de sang et de larmes. Elle part avec le duc de Nevers, dirige tous les mouvements de ses troupes, les arrête lorsqu'ils deviennent trop dangereux pour d'Alençon devenu son fils bien-aimé, et exerce une telle autorité sur son armée, que le duc demande qu'on le décharge d'un vain commandement qui ne peut que nuire à sa réputation.

D'Alençon consent à conférer avec sa mère au château de Champigny, où le duc de Montpensier l'avait accueilli. Elle a recours aux prières, aux larmes; elle obtient une trève de six mois, mais à condition qu'on cède à d'Alençon pour le temps de la trève, la Charité-sur-Loire, Bourges, Angoulême, Niort et Saumur; que le roi soudoie les troupes qui seront établies dans ces places, que sa majesté entretienne pour son frère une garde composée de cinquante Suisses, et de trois compagnies de cent maîtres chacune; qu'elle congédie toutes les troupes étrangères, excepté les douze cents gardes Suisses,

et les cinq cents maîtres des compagnies écossaises; que de part ni d'autre on ne lève pas de nouvelles troupes pendant la trève; que la ville de Mézières soit une place de sûreté du prince de Condé; qu'on fournisse à ce prince cinq cent mille livres pour payer la solde de ses reîtres; qu'on donne des passeports aux députés du duc d'Alençon, à ceux de Condé, du maréchal Danville et des églises réformées, pour aller à Paris travailler au grand ouvrage de la paix; et que la reine de Navarre, retenue prisonnière dans son appartement du Louvre, pour avoir favorisé l'évasion de son mari, recouvre sa liberté.

Henri III ne ratifie le traité que dans l'espoir de ne pas l'exécuter. Les gouverneurs de Bourges et d'Angoulême refusent, d'après des ordres secrets du monarque, de remettre les places où ils commandent. Henri III cède à la vérité au duc d'Alençon, Cognac et Saint-Jean-d'Angely, à la place d'Angoulême et de Bourges; mais il ne livre pas Mézières au prince de Condé; il ne lui fait compter aucune somme, lève de nouvelles troupes, et en fait même demander à l'étranger.

Divers événements se succèdent : le prince de Condé entre en France, et fait sa jonction avec Monsieur; les députés de la confédération présentent au roi un nouveau plan de pacification rédigé en forme de requête; la reine-mère se rend à Loches auprès du duc d'Alençon; les plus belles femmes de la cour, celles qu'elle appelait son *esca-*

dron volant, accompagnent la reine-mère ; leurs charmes paraissent à Catherine les armes les plus puissantes qu'elle puisse employer auprès de son fils. D'Alençon, qui ne peut résister aux séductions de la cour la plus corrompue, signe un traité; et le roi publie un cinquième édit général de pacification (1576).

On accorde aux protestants le libre exercice de leur religion, la liberté des prêches, et l'administration des sacrements par leurs ministres, dans toute l'étendue du royaume, excepté Paris et la cour. Ils tiendront leurs consistoires et leurs synodes, en y admettant un commissaire du monarque : on approuve les mariages des prêtres, des moines et des religieuses qui ont embrassé la réforme. Une chambre mi-partie sera établie dans chacun des huit parlements du royaume pour juger les procès des réformés avec les catholiques. On déclare nuls les arrêts prononcés contre l'amiral, Briquemaut, Cavagne, Montgommery et Puymontbrun; leur mémoire est réhabilitée, et leurs biens sont rendus à leurs héritiers. Le roi désavoue la Saint-Barthélemi; il proteste qu'il n'y a pris aucune part. Il exempte pour six ans les veuves et les enfants des *massacrés*, de la taille, ainsi que de toute autre contribution, et de l'arrière-ban, s'ils sont nobles ; il supprime les processions instituées pour rendre grâces à Dieu, des *matines de Paris* et de la mort de Louis de Bourbon-Condé. Il accorde aux protestants huit places de sûreté; et il

convoque les états généraux à Blois, pour le mois de novembre.

D'après des articles secrets, on ajoute à l'apanage du duc d'Alençon les duchés d'Anjou, du Maine, de Touraine, et le comté d'Évreux, avec la nomination aux archevêchés, aux évêchés et à toutes les charges civiles et militaires. Ce prince doit avoir d'ailleurs une pension de 100,000 écus d'or; le prince de Condé a le gouvernement de Picardie, et la ville de Péronne pour sûreté; et on donne au prince Casimir 700,000 écus d'or, une compagnie de cent hommes d'armes, le commandement de quatre mille reîtres entretenus par l'état, et une pension de 14,000 écus d'or.

De quel bonheur la France aurait pu jouir après tant de calamités, si des passions délirantes n'avaient pas aveuglé les esprits et perverti les cœurs! *La religion est sacrifiée,* s'écrient avec indignation, en entendant la publication de ce cinquième édit, le clergé, les parlements et des catholiques ignorants, trompés et livrés au fanatisme; ils ne voient dans cette religion qu'un ouvrage humain qui a besoin d'être soutenu par des forces humaines. « Puisqu'elle est trahie, ajoutent-ils dans leur coupable démence, par les descendants de Hugues » Capet, il faut lui chercher d'autres protecteurs; » et où en trouver de plus zélés et de plus intrépides » que dans cette illustre maison de Guise qui, depuis la naissance des troubles religieux, a si vertueusement embrassé la querelle de la foi? »

L'audace des catholiques ne connaît plus de bornes; l'autorité royale est avilie entre les mains d'un monarque dont on hait ou méprise la fausseté du caractère, la bigoterie superstitieuse, l'impudente hypocrisie, la débauche, les vices honteux et les ruineuses prodigalités. Le duc de Guise, en homme de génie, imagine de réunir dans une sorte d'association pieuse et politique ce nombre immense de compagnies de pénitents ou d'autres confréries religieuses, que l'exemple de Henri III et de ses courtisans avait fait établir dans la capitale et dans toutes les provinces; il parvient à donner à chacune de ces confréries un chef dévoué à ses volontés, et toutes ces compagnies ne forment plus bientôt qu'un faisceau maintenu pour ainsi dire par des liens sacrés, et dont il est le modérateur suprême.

Les habitants de Péronne, dont la ville devait être cédée au prince de Condé, se lient avec ceux de Montdidier, de Raye, de Dourlens et de plusieurs autres places pour empêcher ce prince de s'établir dans une ville de Picardie; deux cents gentilshommes de cette province se joignent à eux; leur exemple est suivi avec rapidité dans un grand nombre de provinces; c'est un violent incendie qui s'élève sur tous les points de la France, et qu'excitent surtout Henri de Guise en Champagne, Mayenne en Bourgogne et Louis de La Trémouille en Poitou. Une ligue armée et redoutable se montre, prend le nom de *Sainte*, envahit le

royaume; on compte dans ses rangs un grand nombre de personne respectables par leurs mœurs, leur loyauté, leur amour sincère pour la religion; mais bientôt on voit accourir sous ses bannières des hommes de tous les ordres de l'état que leurs débauches ont perdus de réputation, de ces débiteurs insolvables que toutes les factions trouvent toujours prêts à s'abandonner à leurs mouvements, et même des hommes flétris par la justice, qui espèrent cacher leurs crimes, et assouvir leur cupidité au milieu du tumulte sanglant de la guerre civile.

A mesure que le nombre des confédérés s'accroît on voit aussi se réunir à eux des Français qui, consultant leur vanité bien plus que leur devoir, veulent jouer un rôle et paraître importants.

De Guise est au sommet de cette vaste confédération; elle lui décerne un pouvoir absolu qui doit anéantir le pouvoir même du monarque; elle jure de poursuivre sans exception comme déserteurs de la foi, ennemis de Dieu et traîtres à la patrie, tous ceux qui refuseront de se joindre à elle. Des prédicateurs, des confesseurs et des docteurs dévoués à cette ligue si terrible dès sa naissance, publient que le dernier édit doit être regardé comme nul. « Le roi, disent-ils, ayant juré à son sacre d'em- » ployer ses trésors et sa vie à la défense de la re- » ligion, ne peut être lié par le serment qu'il vient » de faire aux protestants; plusieurs conciles n'ont- » ils pas d'ailleurs décidé que les souverains ne sont

» tenus de garder leur foi ni aux infidèles ni aux » hérétiques ? »

Henri III ne voit pas que la ligue l'a presque détrôné : livré à des amusements ridicules, à des jeux puérils ou à des plaisirs honteux, il se regarde comme l'idole des catholiques, et croit que tous les mouvements que leur fureur leur inspire augmentent sa puissance au lieu de la détruire.

La reine-mère avait renvoyé avec honneur au roi de Navarre, la sœur de ce prince, Catherine de Bourbon ; il abjure publiquement la religion catholique. « Je n'ai jamais abandonné intérieure» ment, dit-il, la réforme dans laquelle ma mère » m'a élevé. » Il fait son entrée dans La Rochelle accompagné seulement de cinquante maîtres, suivant la convention qu'il avait adoptée, et n'ayant avec lui aucun des gentilshommes catholiques de sa cour ; il se rend au temple avec sa sœur, demande pardon à Dieu et à ses frères d'avoir embrassé le *papisme*, déplore la faiblesse qu'il a eue de préférer la vie à la palme du martyre, émeut vivement toute l'assemblée, et a bientôt dissipé tous les soupçons et gagné tous les cœurs.

Il va dans la Guienne ; Bordeaux et plusieurs autres villes de son gouvernement de Guienne lui ferment leurs portes.

Le prince de Condé errait en butte aux outrages et aux piéges de ses ennemis ; il va trouver le roi de Navarre pour se concerter avec lui sur les moyens de faire cesser tant d'intrigues, de dédains

et d'injustices; ils ont recours au prince Casimir, qui attendait avec ses reîtres, sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne, l'exécution du traité si solennellement et déjà si souvent violé.

Casimir envoya à Henri III Théodore Wéher, un de ses conseillers; cet agent parla avec fierté; Henri III promit de remplir tous ses engagements. Pompone de Bélièvre alla au camp du prince palatin avec de l'argent, des diamants de la couronne, et des otages pour le paiement de ce qui resterait dû. Casimir fit arrêter Bélièvre, l'emmena à Heidelberg avec l'argent, les diamants, les otages, et y entra en triomphe, précédé de ses troupes, et d'un grand nombre de chariots chargés des dépouilles de la France, et conduits par des bœufs dont il avait fait dorer les cornes (1577). Cette conduite du prince palatin porta au plus haut degré l'animosité des catholiques contre les protestants qui avaient appelé Casimir.

Le prince de Condé acheta du baron de Mirambeau la ville de Brouage, que ses fortifications et sa position au milieu de marais rendaient facile à défendre; il refusa aux Rochellois de faire raser cette ville dont une rivalité de commerce leur avait fait demander la destruction; son refus inspira à plusieurs d'entre eux un assez vif ressentiment; on répandit contre lui un grand nombre de calomnies; il n'obtint qu'avec peine la permission d'aller dans La Rochelle, et on ne la lui accorda que lorsqu'il eut promis de n'y aller qu'avec sa

suite ordinaire, d'en maintenir les priviléges, et de respecter particulièrement le droit dont elle jouissait de n'avoir ni garnison ni gouverneur, et de n'obéir qu'à ses magistrats.

Il harangua l'assemblée générale des citoyens, parla avec autant de sensibilité que de noblesse, se plaignit de ce qu'on avait pu le soupçonner de ne vouloir que rallumer les feux de la guerre civile, et détruire les droits d'une ville aussi chère que leur patrie à tous les réformés, rappela les grands services et le glorieux martyre de son illustre père. « Et vous, ajouta-t-il en se tournant vers » les membres du corps municipal, vous redoutiez » un prince que vous avez élu pour votre chef, et » qui venait vous visiter avec quelques amis, et » vous ne vous défiez pas de plus de cinq cents » hommes introduits dans vos murs pour vous li- » vrer à vos ennemis. Vous m'avez envoyé vos pri- » viléges afin que je les signe. Oui, je les signerai, » non avec la plume, mais en guerrier et avec mon » sang. Eh! qui connaît mieux que moi ces privi- » léges; et à qui en devez-vous la conservation? » J'en prends ici vos députés à témoin; lorsque la » reine-mère refusait de les confirmer, je lui dé- » clarai qu'il fallait vous satisfaire, ou s'attendre à » une guerre éternelle; et ma menace la persuada.»

Le peuple, enchanté du discours du prince, le conduisit comme en triomphe à son logement; la multitude se déchaîna contre le maire et quelques autres citoyens. On nomma des juges pour

prononcer sur leur sort; Condé parvint à les faire déclarer innocents; les citoyens armés jurèrent de maintenir leur religion, de défendre leur patrie et de mourir pour elles.

Les états généraux venaient de se réunir à Blois, la ligue avait décidé du choix de la plupart des députés; Henri III n'était plus pour eux qu'un fantôme de monarque.

L'objet de leur première demande fut la formation d'un conseil composé de personnages *non suspects*, et qui statuerait sur les propositions des états. Henri III ne vit que trop clairement que les Guise avaient bien d'autres projets que la destruction de l'hérésie, et qu'ils seraient bientôt plus à craindre pour lui que les réformés : il refusa la création de ce conseil. Les états demandèrent alors que sa majesté réunît tous ses sujets dans la même croyance par les voies les plus sûres et les plus promptes : « Révoquez, sire, le dernier édit de pacification; » que l'exercice du protestantisme soit interdit, » tant en public qu'en particulier; que les ministres des réformés, leurs diacres et leurs surveillants sortent de France; et que votre majesté » prenne sous sa protection le troupeau dévoyé, » en attendant qu'il rentre dans le bercail de » l'Église. »

Henri, entouré de dangers, suivit les conseils de sa mère, et se mit à la tête de la ligue. Voulant d'ailleurs se concilier les princes du sang, et diminuer par tous les moyens qui étaient en son

pouvoir l'influence d'un rival aussi dangereux que le duc de Guise, il régla le rang des princes du sang au-dessus des princes étrangers et de tous les pairs du royaume, selon leur degré de proximité à la couronne. Le parlement enregistra à l'unanimité l'édit qui l'ordonnait; et le premier président Christophe de Thou dit au monarque : « Depuis l'établissement de la loi salique, sire, » aucun édit n'a été plus salutaire à la monarchie. »

Le roi de Navarre et le prince de Condé, invités à se rendre aux états généraux, avaient refusé de s'y rendre. « Ces états, avaient-ils répondu, ne » sont qu'une assemblée illégale; les formes pres» crites par les lois n'ont pas été suivies pour les » nominations des députés; les états ont rejeté les » représentants de plusieurs villes ; ils ne sont com» posés que de députés d'une faction qui, contre » toutes les lois de la raison et de l'équité, s'est » établie juge dans sa propre cause. »

Deux de leurs officiers protestent contre la légitimité d'une assemblée qu'ils nomment *conventicule d'hommes subornés et vendus.*

L'assemblée néanmoins, sur la proposition de Henri III, envoie une députation solennelle pour sommer le roi de Navarre et le prince de Condé de rentrer dans le sein de l'Église, et pour engager ces deux princes et le maréchal Danville à se conformer au vœu de la nation, qui ne veut pas d'autre religion que celle de ses pères.

Le roi de Navarre reçoit à Agen les députés des

états; l'archevêque de Vienne, l'un de ces députés, lui peint dans un discours pathétique les malheurs des discordes civiles; il le conjure de les faire cesser et d'embrasser de nouveau la religion catholique : des larmes coulent des yeux du roi de Navarre. « Puisque la guerre est si désastreuse, répond-il avec autant de douceur que de » fermeté, que l'assemblée de Blois ratifie le dernier édit. Les remèdes violents ne font que multiplier les malheurs dans les querelles religieuses; » l'entière liberté de conscience est le seul moyen » de rétablir en France la concorde, l'autorité des » lois et la puissance du monarque. Né et élevé » dans la religion réformée, j'ai professé de bouche et non de cœur celle qu'on m'a forcé d'embrasser, le couteau sur la gorge. Si ma religion » est vraie, que Dieu me fasse la grâce d'y persévérer; si elle est fausse, qu'il daigne éclairer mon » entendement, et, après m'avoir retiré de l'erreur, qu'il me mette en état de l'éteindre, s'il » est possible, dans la France et dans le monde » entier. Que pourrait désirer de plus l'assemblée » de Blois? Au reste je demeurerai armé, non pas » pour attaquer, mais pour me défendre et pour » secourir tous les opprimés qui implorent mon » assistance. »

Le prince de Condé refuse deux fois de recevoir la lettre des états. « Nous aurions regardé » comme un honneur, dit-il enfin aux députés, le » roi de Navarre et moi, de tenir dans l'assem-

» blée le rang qui nous est dû, si elle eût été lé-
» gale; mais je n'ai pas voulu, en y assistant, au-
» toriser les attentats d'hommes corrompus, aussi
» ennemis de l'autorité de Dieu que de celle du
» roi. Je sais qu'il s'est trouvé des députés assez au-
» dacieux pour falsifier les cahiers que leurs com-
» mettants leur avaient confiés : j'aimerais mieux
» être enseveli dans les entrailles de la terre que
» d'être en quelque sorte complice, par ma pré-
» sence, des sanglantes tragédies qu'on prépare. Il
» n'y a qu'un moyen de sauver tant d'innocents :
» que la querelle se décide dans un combat parti-
» culier entre les chefs des deux partis. Je serais
» trop heureux, en perdant la vie, de la conserver
» à la généreuse noblesse de l'une et l'autre reli-
» gion, dont le sang va être prodigué. Je suis bien
» éloigné d'imputer au roi les projets funestes
» qu'on a formés; j'en connais les auteurs, aussi
» hypocrites qu'ambitieux. Ils comptent pour rien
» la religion, les lois, la patrie; ils ne veulent que
» se frayer le chemin au trône sur les débris de la
» maison royale. »

FIN DU TOME TREIZIÈME.

TABLE

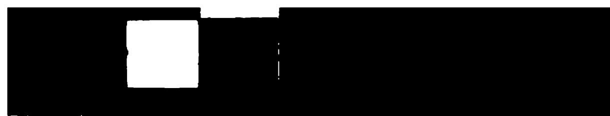
DU TREIZIÈME VOLUME.

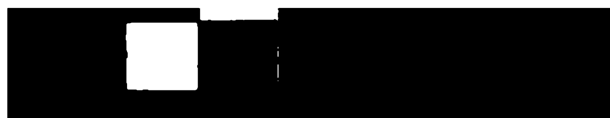
N.

O.

P.

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME.





HISTOIRE
GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE
DE L'EUROPE.
TOME XIV.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

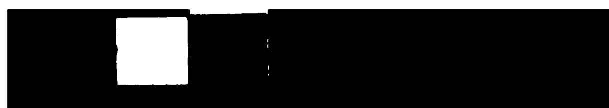
PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME QUATORZIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS.
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1530 JUSQUES EN 1589.

Le maréchal Danville, Charles de Montmorenci, proteste de son attachement à la religion de ses pères : « Je veux y persévérer jusques à la » mort; mais la foi est un don de Dieu, qu'il ac- » corde et qu'il retire à son gré. Abolir l'exercice » de la religion réformée, accordé par tant d'édits, » confirmé par des traités solennels, consacré par » des serments, garanti par plusieurs puissances » étrangères, c'est renouveler toutes les scènes de » dévastation et de carnage dont le royaume a

» tant souffert. Gouverneur d'une des plus vastes » provinces du royaume, dont les esprits avaient » été le plus aigris, j'ai vu, par les heureux effets » du dernier édit, les catholiques et les réformés » oublier tous leurs griefs, contracter des ma» riages les uns avec les autres, remplir tous les » devoirs de la société civile, et donner l'exemple » de cette concorde si frappante en Allemagne, en » Pologne et en Suisse. Le souverain pontife lui» même tolère le judaïsme à Rome. Au surplus, » une décision sur des affaires aussi importantes » ne peut être l'ouvrage que de la nation légitime» ment représentée par des députés qu'elle aura » choisis elle-même, et non d'une assemblée com» posée de fanatiques et d'hommes subornés qui » ne veulent que satisfaire leurs passions et celles » de leurs chefs. Je ne me séparerai pas des bons » Français, auxquels je me suis uni pour préser» ver le royaume de sa ruine. »

Ces trois refus ne font qu'augmenter la violence des chefs de la ligue. Henri III fait venir dans son cabinet les princes, les grands et les députés du roi de Navarre et du prince de Condé. « Je suis fa» tigué, dit-il de la voix la plus émue, de n'être » obéi que de la moitié de mon royaume. La nou» velle secte a soufflé partout l'esprit de révolte. » Combien je suis coupable envers Dieu de l'avoir » tolérée! Je ne veux souffrir d'autre religion que » celle dans laquelle j'ai été élevé, et que j'ai juré à » mon sacre de défendre au péril de ma vie : l'hé-

» résie sera exterminée; et quiconque osera es» sayer de me détourner de ma résolution ne sera » qu'un traître et un rebelle. *Je déclare nuls d'a» vance les serments que les hérétiques pourraient » encore m'arracher par la force des armes.* Je » prends à témoin de mes résolutions mon créa» teur, que je viens de recevoir : que sa foudre » écrase et mon trône et ma tête si je manque à » l'engagement sacré que je contracte aujourd'hui. » Vous m'avez entendu, ajouta-t-il en s'adressant » aux députés des princes; et dites au roi de Na» varre que, s'il ne se réconcilie pas avec l'Église, » j'emploierai toutes les forces de mon royaume » pour le ruiner, lui et tous les siens. »

Il demande aux états deux millions d'écus d'or pour commencer la guerre. A cette proposition l'ardeur du clergé se calme. « Nous n'avons jamais » entendu, disent les membres du *tiers-état*, ou » troisième ordre, réunir les deux religions que » par les voies de la charité et de la paix. *Nous » ne sommes pas tenus de fournir aux frais d'une » guerre à laquelle nous n'avons pas consenti.* »

Le roi demande alors qu'il lui soit permis d'aliéner une partie de ses domaines, et de consacrer le produit de la vente à la guerre sacrée qu'il a résolue. L'assemblée le refuse; et cependant le monarque, suivant les historiens qui paraissent les mieux informés, n'avait pas plus de treize millions de revenu. La dette nationale s'était élevée depuis le règne de François Ier jusques à cent

[redacted]

millions; l'intérêt de cette somme était énorme. On a prétendu qu'il était allé jusques à seize pour cent; et le clergé ne versait tous les ans à l'hôtel-de-ville, pour le paiement d'une partie de cet intérêt, que 1,300,000 livres.

« Puisqu'une contribution extraordinaire, dit » Henri III à l'assemblée, ne vous paraît pas pou» voir être supportée, j'attendrai pour prendre un » dernier parti que le duc de Montpensier soit de » retour de Guienne. Je l'ai envoyé presser de nou» veau le roi de Navarre de se réconcilier avec » l'Église romaine. »

Mais combien les dispositions de Montpensier étaient changées! L'âge, de longues réflexions et de terribles événements avaient calmé son délire. Ce n'était plus ce féroce ennemi des protestants qu'un aveugle et barbare fanatisme ne lui permettait de voir qu'avec horreur. Il avait plaint leurs malheurs, et admiré leur constance. Le dernier édit de pacification avait été en partie son ouvrage; les ligueurs lui paraissaient bien plus coupables que les réformés. Les protestants ne s'étaient armés que pour repousser la persécution et la mort; les ligueurs voulaient tyranniser leur roi et leurs concitoyens. Envoyé souvent par le monarque auprès du roi de Navarre, il avait été touché de la candeur de son cousin, de sa franchise, de son amour pour le peuple; il en était venu à l'aimer comme son fils. Il voulait tâcher d'oublier les

cruautés qu'il se reprochait avec amertume ; il ne cessait d'élever la voix en faveur de la paix.

Il arrive de Nérac à Blois ; il entre dans l'assemblée. « Le roi de Navarre, dit-il avec une vive émo» tion, est aussi humain que valeureux : ses désirs » sont pour le repos de la nation bien plus que » pour ses intérêts. Le zèle de la religion n'a que » trop animé les catholiques ; il ne m'a entraîné » que trop loin. Seize ans de combats, d'efforts et » de succès n'ont fait que désoler le plus beau » royaume de l'Europe : sa ruine entière est iné» vitable si l'on continue de recourir à la violence. » Charles-Quint victorieux n'a pacifié l'Allemagne » qu'en accordant le libre exercice du luthéranisme. » Le roi de Navarre se prêtera à des modifications » du dernier édit, pourvu qu'on lui laisse à lui et » aux siens les droits de la religion et de la patrie. »

Peu de temps après on vit venir à Blois le docteur Beutrich, ministre du prince Casimir ; il remit à Henri III les domaines, les charges et les présents que Casimir en avait reçus ; il pria le monarque de regarder son prince comme libre de tous les engagements qu'il avait contractés avec lui, et demanda des passe-ports pour se rendre en Angleterre.

La crainte de voir la reine Élisabeth se réunir à plusieurs princes allemands en faveur des réformés de France, fit adopter par Henri III, de l'avis de son conseil, et malgré l'opposition des Guise et du duc de Nevers, la requête par laquelle le tiers-

état supplia le roi de n'employer que la conciliation pour ramener les protestants à la religion catholique.

Le roi néanmoins ne put refuser aux chefs de la ligue de lever deux armées. Le commandement de la première fut donné au duc d'Alençon, devenu le plus ardent ennemi de ces réformés auxquels il devait tant de reconnaissance, et la seconde fut commandée par le duc de Mayenne. (1577) Le roi de Navarre venait de montrer dans la ville d'Euse en Gascogne cette clémence qui seule l'aurait immortalisé. Les magistrats lui en avaient présenté les clefs. Entré à pied avec le baron de Roquelaure, le baron de Batz et treize autres gentilshommes, assailli par près de deux cents furieux, obligé de se réfugier sous le portail d'une église, où sa petite troupe et lui ne pouvaient être enveloppés, et où il s'était défendu avec un courage admirable, et un calme plus admirable encore, rejoint ensuite par près de deux mille cavaliers, et voyant à ses pieds les malheureux qui avaient voulu le tuer, et qui imploraient sa miséricorde, il leur avait accordé la grâce la plus entière.

Il avait, peu de temps après, nommé régente de la basse Navarre, du Béarn et de la Bigorre, sa sœur Catherine de Bourbon, la digne fille de Jeanne d'Albret.

Se livrant alors aux devoirs difficiles et pénibles de protecteur des réformés de France, il obtint

bientôt l'estime et l'affection de tous. Attentif à ne jamais usurper l'autorité que s'étaient réservée les assemblées générales et particulières de la confédération, respectant les droits des cités, et ménageant leurs prétentions, il fit à ses amis qui lui reprochaient de ne pouvoir rien dans deux villes extrêmement jalouses de leurs priviléges, La Rochelle et Montauban, cette réponse qui renferme tous les secrets de la véritable politique : *Vous vous trompez ; j'y puis tout ce que je veux, parce que je n'y veux rien que de juste.*

Et quel désintéressement joignait cet excellent Henri à sa clémence et à sa justice ! il vendit un grand nombre de riches domaines dans la Flandre, dans la Beauce, dans le Vendômois et dans le Limousin pour ne demander aucune somme à ceux dont il avait embrassé la défense.

Il s'était emparé de plusieurs postes avantageux en Poitou, en Guienne et en Gascogne. Il ne cessait de montrer dans un grand nombre de combats particuliers cette habileté et cette audace qui inspirent tant de confiance aux amis, multiplient leurs forces, et répandent parmi les ennemis la consternation et le désordre.

Monsieur cependant, ayant sous ses ordres le duc de Guise et le duc de Nevers, avait pris la Charité et Issoire, qu'il avait fait réduire en cendres. Le duc de Mayenne, entré dans l'Aunis, menaçait Brouage et La Rochelle ; le prince de Condé, déclaré lieutenant général du roi de Navarre, publia

à La Rochelle un manifeste qu'il termina par ces mots : *Indignés de tant d'injustices, de rapines et de cruautés, et touchés de la misérable prostitution de la patrie, nous avons résolu, par le commandement et sous l'autorité du roi de Navarre, protecteur des églises réformée et catholique associées, de voler aux armes dans le dessein de rétablir les antiques coutumes et les lois fondamentales de la monarchie, de rendre la liberté aux états et l'autorité aux édits, de soulager le pauvre peuple des insupportables tributs inventés par les Italiens, et de délivrer toute la France de l'infâme servitude où elle languit, tant par la nonchalance et désunion de ses habitants que par les artificieuses pratiques de ceux qui veulent cimenter leur grandeur du sang des vrais princes et de la noblesse. Déclarons dès à présent rebelles à la couronne les ambitieux qui s'armeront contre nous pour soutenir la tyrannie, et nous asservir aux Espagnols*, etc.

Dès que le duc de Mayenne sut que la flotte royale était sortie de la Gironde, il s'empara de Tonnay-Charente, de Rochefort et de Marans. Condé, secondé par Pierre Bobineau, nouveau maire de La Rochelle, arma une flotte sur laquelle George de Clermont-d'Amboise s'embarqua avec onze cents soldats et un nombre très-considérable de gentilshommes. Clermont-d'Amboise tenta avec beaucoup de courage de forcer au combat la flotte royale commandée par Lansac, de la brûler en lançant quatre brûlots au milieu des vaisseaux en-

nemis, et d'enlever cinq galères qui venaient la joindre. La fortune ne seconda pas sa valeur; un grand nombre de Rochelois monta sur sa flotte. Il attaqua la flotte royale; il brava la mort; mais une sorte de terreur panique s'empara d'une partie de ses équipages. Il fut battu; deux de ses plus beaux vaisseaux, criblés de coups de canon, se firent échouer sur un banc de sable plutôt que de se rendre à l'ennemi.

Le prince de Condé fit de vains efforts pour faire parvenir de la poudre à Manducage, gouverneur de Brouage à la place du comte de Montgommery. Le duc de Mayenne pressait le siége de cette place. Henri III, qui s'était avancé jusques à Poitiers, lui envoya le régiment des gardes suisses et les officiers de sa maison.

Condé, manquant de matelots, fut obligé de désarmer presque tous les vaisseaux de sa flotte. Lansac vint les brûler jusque sous les batteries de Chef-de-Baye.

Condé ne pouvait plus espérer de secourir la brave garnison de Brouage. Abandonnée à elle-même, et après avoir éprouvé toutes les horreurs de la famine, elle demanda et obtint du duc de Mayenne une capitulation honorable que ce prince observa avec la plus grande fidélité.

Condé sortit de La Rochelle dans l'espoir de rétablir par quelque exploit éclatant les affaires des réformés. La désertion se mit dant ses troupes; il ne put tenir la campagne; il vit le roi de Navarre

à Montguyon, et se retira à Saint-Jean-d'Angely. Ce roi, obligé de défendre la Guienne et le haut Languedoc contre l'armée royale que commandait l'amiral de Villars, avait renfermé la plus grande partie de ses troupes dans les meilleures places, et n'avait gardé avec lui que quatre cents gentils-hommes et quinze cents arquebusiers à cheval. Combien d'attaques périlleuses il avait à soutenir ou à tenter la nuit comme le jour! De quelle constance il donnait l'exemple au milieu de tant de fatigues et de tant de dangers! et par quelle confiance et quelle gaieté il rassurait les moins courageux!

Mais un ennemi bien plus redoutable que les armées de Henri III lui inspirait de vives alarmes; la méfiance des protestants contre les catholiques confédérés avait fait naître parmi ceux qui suivaient le roi de Navarre, la jalousie, la mésintelligence et les dissensions. Ce prince n'avait empêché qu'avec peine La Noue de se battre contre Lavardin qui était catholique, et qu'il avait nommé colonel général de son infanterie. Danville lui-même fut soupçonné par les protestants; ils arrêtèrent dans Montpellier sa femme et ses enfants. Le roi de Navarre s'efforça en vain de calmer son ressentiment. Les réformés du bas Languedoc ne voulurent pas rendre Montpellier au maréchal; il tourna contre eux les armes qu'il avait prises pour les défendre. Le roi de Navarre donna au comte de Châtillon, digne fils du fameux amiral de Co-

ligny, quelques compagnies de cavalerie, et l'envoya vers Montpellier.

Quels malheurs n'ont pas toujours suivi les divisions et la discorde! Henri de Bourbon, abandonné du chef renommé des politiques, et délaissé par un grand nombre de nobles et de soldats, se montre vraiment grand; non-seulement il est décidé à périr plutôt que de consentir à une paix honteuse, mais encore il ne désespère pas du succès de sa cause.

Henri III sait comme lui que le prince Casimir lève des troupes en Allemagne pour marcher à son secours; il se défie d'ailleurs du duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou. Les provinces étaient irritées de l'indiscipline des troupes royalistes; elles désiraient ardemment la fin de la guerre. Montpensier redouble d'efforts pour faire cesser des hostilités qu'il déteste autant qu'il les a provoquées dans un temps dont il veut effacer le souvenir; et le monarque se détermine à donner la paix aux réformés, aux conditions offertes par le roi de Navarre, avant les hostilités. Les Guise même ne s'y opposent pas; ils craignaient que l'autorité royale ne devînt plus grande que jamais si elle parvenait à écraser les protestants et les politiques (1577).

Le roi de Navarre se hâte d'envoyer La Noue annoncer cette grande nouvelle sous les murs de Montpellier. Châtillon, à la tête de toutes les forces qu'il avait pu réunir dans le Languedoc, les Cévennes et le Vivarais, allait attaquer le maréchal

Danville. La Noue arrive en criant : *La paix! la paix!* il montre la copie du traité que le roi de Navarre lui a remise. Les deux armées se retirent chacune dans son camp.

Un édit donné à Poitiers promulgue les conditions suivantes du traité signé à Bergerac.

Les seigneurs haut-justiciers ont l'entier exercice de la religion réformée et la liberté d'admettre tout le monde *aux prêches* dans leurs châteaux; ceux qui n'ont que de simples fiefs ne pourront recevoir chez eux que sept personnes; un endroit est désigné dans chaque bailliage ou sénéchaussée pour les assemblées religieuses des protestants, excepté à Paris et à dix lieues de cette capitale ainsi que de tous les endroits où la cour séjourne. On reconnaît la légitimité des mariages contractés par des prêtres, des religieux ou des religieuses. On établit de grandes peines contre ceux qui à l'avenir violeraient leur vœu; l'exercice de la religion catholique est rétabli dans tout le royaume. Les dissidents ne pourront pas travailler publiquement les jours de fête, ni se marier à l'avenir dans les degrés prohibés; ils se conformeront à l'ordre établi pour l'enregistrement des baptêmes. On supprime les chambres mi-parties dans les parlements de Paris, de Rouen, de Dijon et de Rennes, et on réduit le nombre des juges réformés dans celles des autres parlements. Les biens enlevés au clergé catholique doivent lui être rendus sans délai; huit places de sûreté sont données au

roi de Navarre et au prince de Condé. Ces princes et vingt seigneurs protestants s'obligent sur leur honneur à rendre ces places dans six ans si on ne donne aucune atteinte aux conditions arrêtées dans le traité.

Le feu de la guerre civile paraissait éteint en France ; il ne cessait de ravager les Pays-Bas. Mais malgré ces sanglantes discordes l'industrie et le commerce y étaient toujours favorisés d'un grand succès. Élisabeth, dont les regards attentifs embrassaient tous les objets remarquables, fut frappée des effets admirables de ce commerce et de l'industrie; elle eut une de ces grandes pensées qui décident souvent du sort des empires, et les régissent pendant la durée de plusieurs siècles. Son génie élevé lui montra tout ce qu'elle pouvait attendre de la position de la Grande-Bretagne au milieu de l'Océan, de la beauté de ses ports, du grand nombre de ses rivières. Elle imagina de faire de son royaume le pays le plus industrieux et le plus commerçant de la terre. Elle résolut de jeter les fondements de cette puissance nouvelle dont elle eut la gloire de prévoir les immenses développements ; et afin que l'impulsion extraordinaire qu'elle voulait donner à ses états ne pût jamais être arrêtée, et quoique suspendue par l'inhabileté de ses successeurs ou par des circonstances indépendantes de leur volonté, se propageât au milieu des obstacles, et rendît un jour la Grande-Bretagne la riche et puissante dominatrice

des mers les plus éloignées, elle établit l'exécution successive et plus ou moins lente ou rapide de son vaste plan, comme le but secret vers lequel devaient sans cesse se diriger, plus ou moins directement, tous les actes législatifs qu'elle revêtirait de sa sanction royale, et surtout les traités qu'elle conclurait avec les nations étrangères. C'est à la hauteur où cette grande reine s'était élevée par son génie qu'il faut se placer pour avoir une véritable idée des détails de son administration et de sa politique; et c'est un des caractères des grands hommes qu'on ne puisse juger leurs projets que lorsque les circonstances leur ont permis d'en dévoiler l'ensemble, et de montrer l'accord de différentes parties qui souvent paraissent incohérentes, ou même contraires les unes aux autres lorsqu'on ne voit pas les rapports plus ou moins éloignés qui les lient.

Élisabeth, occupée de ses grandes vues, et commençant à vouloir maîtriser l'avenir, rétablit les relations commerciales entre les Anglais et ces habitants des Pays-Bas, dont les exemples lui avaient inspiré une si belle et si féconde détermination.

Le prince d'Orange, et les états de Hollande et de Zélande, craignant de ne pouvoir pas soutenir long-temps la guerre contre les trésors de Philippe II, demandèrent des secours à Élisabeth, et pour les obtenir plus facilement lui offrirent la souveraineté des deux provinces comme à l'héritière en ligne directe de Philippine, femme d'É-

douard III, et fille de Guillaume, comte du Hainaut, de Hollande et de Zélande. La reine reçut leurs députés avec une grande bienveillance, refusa la souveraineté qu'ils lui offraient; mais, continuant de préparer une prospérité commerciale bien plus importante que l'acquisition de plusieurs contrées, elle leur promit des secours puissants (1576).

Peu de temps après, elle renouvela un traité de commerce avec le Portugal, et procura aux Anglais par ce traité la liberté de commercer aux îles Açores et à l'île de Madère.

Le commerce des Grandes-Indes était un des objets les plus importants du plan qu'elle ne perdait jamais de vue, et qui embrassait tout le globe et une longue suite de siècles. Elle désira de faire chercher vers le nord du Nouveau-Monde un passage par lequel on parvînt dans le grand Océan, et ensuite dans les mers de ces Indes orientales, où le commerce procurerait tant de richesses à ses sujets. Martin Forbisher, hardi navigateur, était parti de Blackwall en 1570 avec deux barques *le Gabriel* et *le Michel*, l'un de vingt-cinq tonneaux, et l'autre de vingt. Le 11 juillet il avait aperçu les côtes du Groenland, couvertes de neige; des amas immenses de glace l'avaient empêché d'aller plus loin. Le bruit cependant se répandit qu'il existait des mines d'or près des parages septentrionaux de l'Amérique; l'ardeur des découvertes se ranima d'autant plus que la reine Élisabeth

ne négligea rien pour la rallumer. Une souscription considérable fut faite par de grands personnages de la cour de cette souveraine, qui réunit ses présents au produit de cette souscription. Forbisher put repartir pour le nord du nouveau continent sur un bâtiment de deux cents tonneaux. Il fut obligé de retourner en Angleterre, après avoir rencontré auprès du Groenland des îles de glace, élevées au-dessus de la mer de plus de soixante mètres; mais il avait découvert le détroit qui porte son nom.

Ce fut vers l'époque de cette tentative que le comte de Leicester reçut la reine Élisabeth au château de Kenilworth, lui donna pendant dix-sept jours des fêtes composées de parties de chasse, de divertissements champêtres, de spectacles, de concerts, de bals, de mascarades, et déploya une magnificence dont les historiens et un homme dont le génie honore l'Écosse, ont cru devoir conserver ou renouveler le souvenir; mais ce qui rend ces fêtes bien plus dignes de mémoire que cette somptuosité, c'est que le fameux et sublime Shakspeare contribua à les embellir.

Le gouverneur des Pays-Bas Requesens était mort subitement, Philippe II lui donna pour successeur son frère naturel don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, et le conquérant de Tunis. L'insurrection s'était accrue; d'horribles massacres avaient ensanglanté Anvers. Les états des provinces wallones s'étaient liés par un traité avec le prince

d'Orange, la Hollande et la Zélande : les Espagnols furent chassés de plusieurs villes et de plusieurs châteaux. Don Juan fut obligé de signer la *pacification de Gand,* et de promettre de renvoyer les troupes espagnoles : il retint néanmoins ces troupes étrangères sous divers prétextes, et la guerre civile continua. Il surprit le château de Namur : les états du Brabant ne voulurent plus le reconnaître, et conférèrent le gouvernement de leur pays au prince d'Orange. Le duc d'Arshot et quelques autres grands personnages de cette province, jaloux du prince d'Orange, et voulant élever une autorité supérieure à la sienne, proposèrent aux provinces confédérées de nommer un gouverneur général. Le choix de ces provinces tomba sur l'archiduc Mathias d'Autriche, un des fils de l'empereur Maximilien II; le prince d'Orange ne fut que son lieutenant.

Élisabeth, sachant que les projets de don Juan ne se borneraient pas à gouverner les Pays-Bas, et qu'il voulait épouser Marie Stuart, et faire valoir les droits de cette reine, non-seulement sur l'Écosse, mais encore sur l'Angleterre, fit passer des sommes très-fortes aux confédérés, témoigna prendre le plus grand intérêt aux délibérations les plus particulières de leurs états généraux, promit de leur prêter 100,000 livres, et leur annonça un secours de six mille fantassins et de mille cavaliers.

Philippe II voulut se venger d'une assistance si

contraire à ses intérêts, et seconda une insurrection qui se préparait en Irlande. Le pape Grégoire XIII, suivant les historiens anglais, devait être à la tête de cette insurrection. Son projet, d'après ces mêmes historiens, était de procurer la couronne d'Irlande à un fils nommé Jacques Buon-Compagno, et qu'il avait eu avant de recevoir les ordres sacrés; huit cents Italiens furent levés pour cette entreprise; le commandement en fut donné à un fugitif anglais, nommé Thomas Stukeley. Le pape exerçant cette puissance temporelle, l'objet des vœux d'un si grand nombre de ses prédécesseurs, créa Thomas Stukeley marquis de Leister et comte de Wexford. Stukeley partit avec sa troupe de Cività-Vecchia, arriva à Lisbonne, se laissa persuader de suivre, avec ses Italiens, le roi de Portugal don Sébastien qui partait pour l'Afrique avec une armée; et il ne fut plus question de l'expédition d'Irlande (1578).

Alexandre Farnèse, duc de Parme, et neveu par sa mère de Philippe II, avait cependant amené d'Italie un corps de troupes à don Juan d'Autriche. Don Juan livra à Gemblours une bataille aux confédérés : la victoire couronna ses efforts; mais les confédérés éprouvèrent un malheur bien plus grand qu'une défaite : les opinions religieuses firent naître parmi eux une division funeste. Les habitants d'Amsterdam, de Harlem et d'Utrecht chassèrent leurs magistrats, et remirent le gouvernement de leurs villes aux réformés. Les catho-

liques firent nommer le duc d'Anjou protecteur de la liberté belgique ; les habitants de Gand renvoyèrent les prêtres catholiques ; ceux de l'Artois et du Hainaut bannirent les protestants. Don Juan, comptant sur les effets de ces dissentiments, attaqua l'armée des états à Rymenau dans le Brabant : le combat fut opiniâtre. Sir Jean Norreys et le colonel Stevart, à la tête de deux régiments anglais et écossais, se couvrirent de gloire : don Juan fut repoussé ; le duc d'Anjou vint au secours des états avec huit mille hommes ; mais les querelles, sans cesse renaissantes entre les habitants de Gand et ceux du Hainaut et de l'Artois, arrêtèrent ou ralentirent les mouvements de l'armée des confédérés. Le prince Casimir se rangea avec un gros corps d'Allemands du côté des Gantois. Une mort subite enleva don Juan ; le duc de Parme le remplaça : l'Artois et le Hainaut se soumirent à ce prince. Le duc d'Anjou, en apprenant leur défection, congédia ses troupes, et se retira en France.

Des négociations avaient été renouvelées pour le mariage de ce frère de Henri III avec la reine d'Angleterre, et cette princesse avait reçu un député du roi de France, et un député du duc d'Anjou, de manière à faire croire que leur proposition ne lui déplaisait pas.

Pendant ces négociations, le régent Morton avait continué de se rendre odieux à la nation écossaise, par ses débauches, son avarice, sa tyrannie et sa perfidie : les comtes d'Argyle et

d'Athol revinrent secrètement à la cour, persuadèrent au jeune roi de prendre les rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût guère plus de douze ans; le parlement confirma la résolution du roi, nomma douze lords pour composer son conseil privé, et Morton, nommé un de ces douze conseillers, ne voulut pas accepter un rang subalterne et une autorité partagée, et se retira dans son château de Lochleven.

Le jeune monarque envoya des ambassadeurs à Élisabeth pour renouveler l'alliance entre l'Écosse et l'Angleterre; mais le traité n'était pas encore terminé lorsque Morton, qui entretenait des espions auprès du roi, dans Stirling, entra dans cette ville pendant la nuit, à la tête de gens armés, et s'empara de la régence (1578).

L'empereur Maximilien II avait été enlevé à la Germanie qu'il régissait avec tant d'humanité, de douceur, de prudence et de justice; il parlait élégamment huit langues, il aimait et protégeait les lettres; les Allemands, qui bénissaient les heureux effets de son admirable tolérance, inspirée par l'équité, la raison et la piété qui l'animait, pleurèrent sa perte comme celle d'un père.

Son fils Rodolphe II, qui avait été élu roi des Romains, lui succède à l'âge de vingt-quatre ans. Quelle différence de son règne à celui de son père! il devient indolent, s'abandonne aux passions les plus déréglées, se laisse subjuguer par ses maîtresses et par des ministres corrompus, ne s'aperçoit pas au

milieu des voluptés, que la discorde, la jalousie et la haine religieuse règnent avec plus de fureur que jamais dans la Germanie; ne s'échappe du sein des plaisirs que pour se livrer à l'alchimie et à l'astrologie, à la folle et ridicule prétention de faire de l'or, et de lire l'avenir dans la position des astres, et bientôt se croyant menacé des plus grands malheurs, est méfiant et soupçonneux, fuit le commerce des hommes, et, dominé de plus en plus par ses noires manies, se renferme dans l'intérieur des appartements les plus reculés.

Une diète est tenue à Francfort; ses décrets sont la peinture des mœurs de l'Allemagne à cette époque; ils interdisent aux nobles les jurements et les blasphèmes, défendent aux électeurs et aux princes ecclésiastiques et séculiers de s'enivrer ou d'enivrer leurs convives, ne permettent ni le velours ou le satin aux nobles, ni des étoffes trop riches aux comtes, bornent à 1,500 livres la valeur des joyaux d'une comtesse; condamnent les contrats qui porteraient l'intérêt de l'argent au-dessus du denier *vingt*, prohibent sévèrement les monopoles, l'achat des grains sur pied, ou des raisins suspendus au cep, et n'autorisent que les électeurs et les princes à entretenir des bouffons.

Les Hollandais et les Flamands, présidés par l'archiduc Mathias, réclament par l'organe du célèbre jurisconsulte calviniste Philippe de Marnix, seigneur du mont de Sainte-Aldegonde, le secours de la diète de Worms, contre la tyrannie religieuse

et civile des Espagnols. Rodolphe II propose un congrès de pacification, qui se tiendrait à Cologne sous sa médiation. Le duc d'Arscholt y est envoyé par les mécontents des Pays-Bas, le duc de Terra-Nuova par le roi d'Espagne; et on y voit arriver de la part de l'empereur l'électeur de Cologne, celui de Trèves, l'évêque de Wurtzbourg et le duc de Juliers.

Les conférences durent sept mois; les Hollandais demeurent inflexibles pour la conservation de leurs priviléges. Les Espagnols rejettent avec indignation la liberté des consciences et la tolérance du protestantisme : les conférences sont rompues.

La Hollande, la Zélande, et cinq autres provinces du nord des Pays-Bas, achèvent de rompre les liens qui les avaient retenus sous la domination d'une puissance qui veut leur imposer un joug insupportable. Elles déclarent leur indépendance, réunissent leurs forces, en forment un faisceau, adoptent l'acte qu'on a nommé *union d'Utrecht*, prennent le nom de *Provinces-Unies*, et mettent à la tête de leur république, avec les noms de stathouder, de capitaine général et d'amiral général, Guillaume de Nassau, ce prince d'Orange qui leur a déjà rendu de si grands services, a conquis une si grande gloire militaire, et s'est dévoué avec tant de zèle à la noble cause de leur liberté.

Ces Provinces-Unies avaient tâché de prévoir et d'empêcher de naître ces discordes civiles qui peuvent perdre tous les états, et surtout les répu-

bliques. C'est principalement la différence des droits parmi les citoyens, ou la concession de quelques priviléges à une classe particulière, qui produit ces discordes si fatales à la durée des états. La république de Gênes venait de l'éprouver; une grande sagesse avait, dans cette république, dicté en 1528 un règlement destiné à confondre les intérêts des anciens et des nouveaux nobles, à rendre leurs droits égaux, et à diriger leurs efforts vers le même but, le salut de l'état. Malheureusement l'amour-propre et l'ambition des anciens nobles étaient parvenus quinze ans plus tard à leur faire accorder des prérogatives particulières; ils en abusent bientôt, et en 1574 refusent d'agréger au corps de la noblesse des familles plébéiennes qui avaient rendu de grands services à la république. Le peuple s'irrite; les nouveaux nobles se joignent au peuple contre les anciens : on court aux armes, on demande le rétablissement du règlement de 1528; plusieurs puissances de l'Europe craignent de voir cette guerre civile conduire à l'asservissement de la république sous la France ou sous l'Espagne; elles se présentent comme médiatrices, parviennent à calmer les deux partis, nomment des arbitres d'après le consentement des nobles et des plébéiens, anéantissent le règlement de 1547, favorable aux anciens nobles, font autoriser les nouvelles agrégations des plébéiens au corps de la noblesse; et Gênes jouit d'une paix qui devait durer cinquante ans,

[redacted]

et donner une si grande activité au commerce de cette république (1576).

Que cette paix si désirable était loin de régner dans la monarchie française! Les catholiques de plusieurs provinces, toujours livrés à une passion ardente, insultaient les protestants, et ne négligeaient rien pour troubler la tranquillité de leurs réunions religieuses. Les réformés opposaient la force à la force : un grand nombre de soldats licenciés ne pouvaient pas se soumettre aux privations de la culture des champs, rendues si nombreuses par la féodalité; un nombre immense de gentilshommes qui ne savaient que manier leurs armes, et qui n'avaient aucun domaine, étaient prêts à vendre leur sang à qui pouvait le payer; les commandants des places fortes et des châteaux s'en regardaient comme les souverains, et refusaient d'exécuter les ordres qu'ils recevaient des gouverneurs des provinces : ces gouverneurs n'obéissaient qu'à peine aux ordres de la cour. On ne voyait que rencontres, combats, escalades de châteaux, surprises de villes, brigandages et trahisons. Les hommes coupables d'assassinat ou de vol changeaient de parti, et trouvaient impunité et protection; et les préposés à la recette des finances s'appropriaient l'argent de leurs caisses, et trouvaient un asile dans une forteresse en partageant leurs larcins avec le commandant.

Ce fut au milieu de tant de désordres que Henri III donna à sa sœur, la reine de Navarre, la liberté

d'aller en Gascogne rejoindre son époux, assigna pour sa dot des domaines de la couronne, lui céda la sénéchaussée d'Agénois et du Querci, lui conféra dans ces deux sénéchaussées une grande partie des droits régaliens, et joignit à ces concessions une pension très-forte établie sur sa cassette. Marguerite promit d'entretenir la plus grande concorde entre le roi son époux et le roi son frère, et partit avec Catherine de Médicis, la princesse douairière de Condé, le cardinal de Bourbon, le prince de Conti, le comte de Soissons, le duc et la duchesse de Montpensier, et leur fils le prince dauphin d'Auvergne. Elle n'avait que vingt-six ans, ayant reçu d'ailleurs les plus heureux dons de la nature, musicienne aussi bonne qu'une princesse pouvait l'être à cette époque, dansant avec beaucoup de grâces, écrivant en prose et en vers avec une sorte d'élégance, parlant latin, espagnol et italien, elle charmait ceux qui la voyaient, par son air affable, sa manière de s'exprimer, la gaîté de sa conversation et ses grandes libéralités. On lui donna des fêtes brillantes dans toutes les villes où elle passa, et principalement à Bordeaux; le roi de Navarre alla au-devant des deux reines, avec sa sœur la princesse Catherine de Bourbon, le prince de Condé, le vicomte de Rohan, le vicomte de Turenne, les comtes de Grammont, de La Rochefoucault, de Duras, du Lau, Jean de La Ville-sur-Illon, petit-fils de la cousine germaine de la bisaïeule du roi de Navarre, et plus de six cents autres

principaux gentilshommes de la Navarre, du Béarn ou de la Guienne. Il les reçut dans un château auprès de La Réole, les conduisit à Auch, leur donna des fêtes élégantes, témoigna à la reine-mère autant de déférence que de respect, et accueillit Marguerite avec autant d'expression de tendresse que si elle avait été, dit l'historien de la maison de Bourbon, *l'épouse la plus vertueuse* (1579).

Catherine de Médicis voulait exécuter le projet qu'elle avait conçu d'enlever son gendre aux réformés. On convint d'une trève locale; les désordres, les combats particuliers et les hostilités ne pouvaient avoir lieu qu'à une lieue de distance des villes où les deux cours séjourneraient. Le gouverneur auquel Henri de Bourbon avait confié la ville de La Réole la livra à Catherine de Médicis, et se fit catholique. Le roi de Navarre, qui était dans un bal auprès des deux reines, en sortit secrètement avec Turenne, Rhoni, Batz, La Ville-sur-Illon et quelques autres, et alla prendre Fleurances.

Peu de jours après, il fit sauter par le moyen d'une mine la grosse tour de Saint-Émilion, et s'empara de la ville.

Les hostilités devenaient quelquefois si vives que les deux cours se séparaient avec aigreur; mais bientôt elles se réunissaient de nouveau. « Si Mon» sieur, dont la santé est si faible, vient à mourir, » dit la reine-mère au roi de Navarre, vous serez en » vain appelé à la couronne par la loi fondamen» tale de l'état. L'Europe catholique se liguera pour

» vous empêcher de recueillir un si bel héritage » tant que vous persisterez dans l'hérésie. » Guy Dufour, seigneur de Pibrac, chancelier de la reine Marguerite, connu par ses *quatrains*, et auquel la postérité a reproché avec tant de raison une lettre qu'il n'avait pas rougi de publier pour justifier la Saint-Barthélemi, secondait par toutes les ressources de son esprit les instances de Catherine de Médicis; leurs efforts furent inutiles.

Catherine voulut alors engager le roi de Navarre à remettre au roi les places de sûreté. Elle n'éprouva que des refus; elle espéra un meilleur succès auprès des grands seigneurs protestants et des députés des églises réformées que le roi de Navarre venait de convoquer à Montauban. Elle alla dans cette ville avec Pibrac et ses *filles d'honneur*. Elle comptait beaucoup sur l'esprit de l'un, et sur les séductions des autres. Combien d'art n'employa-t-elle pas pour gagner les réformés! combien elle fut secondée par l'adresse de Pibrac et par les artifices de ces filles d'honneur si belles, et qu'on comparait à des sirènes! Les plus ambitieux des protestants crurent aux promesses de Médicis. « Le seul moyen d'éteindre et de prévenir tous les » troubles, disaient-ils, est de se confier entière» ment au roi. »

La reine-mère appela dans son cabinet les députés des réformés. Elle voulait frapper le dernier coup : Pibrac leur parle, les touche et les ébranle. *Eh bien! mes amis,* leur dit-elle avec l'accent d'une

vive émotion, *rendons la paix au royaume, et la gloire à Dieu. N'est-il pas temps de faire cheoir de sa main la verge vengeresse?* Les députés gardent le silence, les paroles de Catherine les ont pénétrés; ils paraissent prêts à céder à ses instances; mais La Meausse, gouverneur de Figeac, se lève : *Certes, madame*, dit-il, *votre orateur a un grand talent; mais je ne suis pas d'avis de le payer de ma tête.* A l'instant l'image horrible de la Saint-Barthélemi se présente aux yeux de tous les députés; ils ne voient plus Catherine que comme l'exécrable auteur des massacres; ils s'empressent de rejeter ses demandes.

Catherine, vaincue par un affreux souvenir, accorde au roi de Navarre quatorze nouvelles places de sûreté en Guienne ou dans le Languedoc. Henri de Bourbon s'oblige à les rendre dans six mois, avec celles dont le traité de Bergerac l'a mis en possession, et le commandement des troupes royales dans la Guienne, ôté à l'amiral de Villars, l'un des plus violents ennemis des réformés, et confié au maréchal de Biron, dont la modération égale la valeur.

La reine-mère quitte la Guienne; mais elle emmène Lavardin, Grammont, Duras et plusieurs autres officiers qu'elle a séduits; et les intrigues, les prévenances, les ruses, les faux rapports et les calomnies que ses filles d'honneur, dégradant l'empire de la beauté, ont employés avec tant d'ardeur pour plaire à leur princesse, laissent à la cour de

Henri de Bourbon la jalousie, les préventions, la haine et la discorde.

Cependant le moment où le roi de Navarre devait rendre à Henri III les places de sûreté allait arriver. Les députés des églises réformées, réunis de nouveau à Montauban, le conjurèrent de ne pas les livrer à la discrétion des catholiques. « Vous de-
» vez garder ces places si nécessaires à notre salut,
» lui dirent-ils, tant que le traité de Bergerac ne
» sera pas exécuté : vous ne jouissez pas paisible-
» ment de votre gouvernement de Guienne ; le
» prince de Condé n'a pas été mis en possession
» de celui de Picardie, et l'on viole chaque jour
» l'édit de pacification dans l'Ile-de-France, la
» Bourgogne et la Normandie. » Des négociations furent ouvertes entre Henri de Bourbon et Henri de Valois ; mais de petites intrigues de cour rallumèrent les feux si mal éteints de la guerre civile. La reine de Navarre jouissait à Nérac de tous les plaisirs d'une cour brillante ; le roi son époux lui laissait la même liberté qu'il réclamait pour lui-même ; elle n'était contrainte dans aucun de ses goûts. Son frère le duc d'Anjou, ne pouvant pardonner au monarque de l'avoir abandonné au milieu de ses succès dans les Pays-Bas, sur lesquels il espérait de régner, conçut le projet d'engager les protestants à commencer une nouvelle guerre : il pressa sa sœur la reine de Navarre de le seconder ; et cette princesse favorisa avec d'autant plus d'ardeur les vues de Monsieur qu'elle brûlait de

se venger d'une lettre écrite par Henri III. Le roi de France, ayant appris que, malgré les promesses qu'elle lui avait faites, Marguerite entretenait une correspondance très-suivie avec Monsieur, avait résolu en la perdant dans l'esprit de son mari de provoquer contre elle un traitement des plus rigoureux, et avait écrit en conséquence à Henri de Bourbon que Marguerite était coupable d'un commerce scandaleux avec le vicomte de Turenne. Le roi de Navarre, ne regardant la lettre de Henri III que comme un moyen de le brouiller avec sa femme, et de le priver des services importants de Turenne, avait montré cette lettre à son ami et à Marguerite. La reine de Navarre, furieuse contre le roi de France, gagna les maîtresses des guerriers qui avaient le plus d'influence dans les conseils du roi de Navarre, fit inspirer à ces guerriers le désir le plus violent de nouvelles hostilités; et le mécontentement de deux princes, la vengeance d'une femme, l'ambition de quelques grands et la cupidité de plusieurs autres aveuglèrent la bonté, la prudence, la sagesse, et firent résoudre une guerre qui allait de nouveau faire couler le sang de tant de Français.

Combien cette guerre fut blâmée par La Noue, par le sage Philippe de Mornay, seigneur du Plessis, un des ministres de Henri de Bourbon, et par un grand nombre d'autres vertueux protestants!

Condé, qui voulait venger ses injures person-

nelles, et qui venait de découvrir une entreprise formée contre la ville de Saint-Jean-d'Angely, qui était son seul asile, surprit La Fère, une des places les plus fortes du royaume, écrivit à Henri III qu'il occupait cette place en qualité de gouverneur de la Picardie, et l'assura de son respect et de son dévouement (1579).

A peine voulut-il entendre la reine-mère, qui alla auprès de lui pour lui offrir les plus grands avantages s'il voulait mettre bas les armes; il ajouta à la place des fortifications qu'il traça lui-même, compta bientôt sous ses ordres deux mille combattants, leva de fortes contributions dans les contrées voisines, envoya des partis jusque dans les faubourgs de la capitale, et fit prisonniers plusieurs riches Parisiens auxquels il fit payer de fortes rançons.

Les habitants de Cahors avaient fermé leurs portes au chef des protestants; ils avaient préparé la défense la plus vigoureuse sous les ordres de Vezins, violent ennemi des réformés qu'ils détestaient. Le roi de Navarre part de Montauban pour réduire cette ville, qui faisait partie des sénéchaussées données en dot à la reine Marguerite. Arrivé à minuit dans une plantation de noyers voisine de la ville, il fait sauter en l'air une partie de la première porte du pont par le moyen d'un de ces *pétards* auxquels on donnait alors le nom de *machine infernale*. Gontaud de Salignac et sa compagnie pénètrent au travers des ruines, volent au corps-

de-garde des deux bastions, égorgent les soldats ennemis, mettent le feu à un second pétard, et une forte explosion brise la seconde porte; le bruit réveille les habitants : les uns courent aux armes, les autres à demi nus montent sur les toits de leurs maisons, et font pleuvoir sur les assaillants une grêle de tuiles, de pierres et de pièces de bois.

Salignac avait déjà gagné la grande place; Roquelaure, La Ville-sur-Illon et Saint-Martin, capitaine des gardes du roi de Navarre, le suivent avec ardeur. Le brave Vezins était accouru à la tête de quatre-cents soldats déterminés sans s'être donné le temps de prendre son casque ni sa cuirasse. Le combat devient terrible : Vezins tombe mort; Saint-Martin est tué; Roquelaure et Salignac sont mis hors de combat; les réformés reculent jusques aux portes du pont. Le roi de Navarre, à la tête de douze cents arquebusiers commandés par le vicomte de Gourdon, ramène les protestants à la charge, et regagne le terrain perdu. L'attaque et la résistance sont héroïques; l'obscurité de la nuit est encore d'autant plus épaisse qu'un grand orage règne au-dessus de la ville. Les éclats du tonnerre se mêlent au bruit du tocsin, aux cris des combattants, aux lamentations des femmes, aux gémissements des blessés; bientôt les éclairs qui se succèdent avec vitesse, et le feu de la mousqueterie, éclairent le théâtre sanglant sur lequel tant de valeur attaque et se défend. Le jour paraît : l'orage des airs se dis-

sipe; mais pendant combien de temps le sang doit encore couler!

On construit des barricades dans les rues; chaque maison, en quelque sorte, oblige à livrer un nouvel assaut. Bourbon ni aucun des siens ne peuvent quitter un moment leurs armes; ils ne prennent de nourriture qu'en continuant de combattre, ne se reposent qu'en s'appuyant contre les murs dont ils viennent de s'emparer. Ils sont près de succomber au poids de leurs armes faussées, à leurs blessures, à la chaleur excessive, à leur fatigue extrême. Henri ne se soutient encore que par l'excès de son courage.

Le bruit se répand qu'un corps de troupes catholiques vient au secours de Cahors; les protestants conjurent en vain le roi de Navarre de s'ouvrir, l'épée à la main, une retraite dans la campagne. Il veut braver tous les dangers, surmonte la douleur de ses blessures, et paraît animé par une ardeur nouvelle.

Il avait écrit à Choupes de lui amener toutes les troupes qu'il pourrait rassembler dans le vicomté de Turenne. Choupes arrive auprès de Cahors avec quatre cents hommes d'une grande valeur, apprend le danger de Henri, se précipite dans la ville par le pont neuf, se jette sur six cents arquebusiers qui formaient de nouvelles barricades, les disperse, s'empare de l'hôtel-de-ville ainsi que de trois canons et d'une coulevrine, parvient jusqu'au collége, y trouve le roi entouré de blessés

[redacted]

et de mourants, donnant ses ordres avec le plus grand calme au milieu des décharges les plus meurtrières, l'aide à mettre le feu à ce grand bâtiment, sort le lendemain, par ordre de Bourbon, pour aller combattre les auxiliaires que Cahors attendait, les met en déroute et rentre victorieux dans la ville.

Pendant cette défaite des auxiliaires, le roi de Navarre avait dirigé contre le collége, dont les habitants de Cahors avaient éteint l'incendie, la coulevrine et les trois canons; il y fait une brèche, donne l'assaut, l'emporte, et attaque un grand nombre d'autres habitants retranchés dans quatorze rues, les oblige à mettre bas les armes malgré la défense la plus courageuse, n'a plus d'obstacle à surmonter, commande en vainqueur aux habitants soumis, sauve leur vie, mais ne peut empêcher ses soldats, irrités de trois jours de résistance, d'user des terribles droits de la guerre, de piller les maisons, de saccager les églises et de les brûler (1580).

Henri III, furieux de cet événement, se hâte de lever trois armées : le prince de Condé, voyant que l'orage le plus dangereux va fondre sur La Fère, confie la défense de cette place à *La Personne* et à *Moui de Vaudrai,* va dans les Pays-Pas, voit le prince d'Orange, se concerte avec lui et passe en Angleterre; mais les événements du Portugal avaient inspiré à la reine Élisabeth des vues

politiques auxquelles il était loin de s'attendre. Le roi Sébastien était passé en Afrique avec l'élite de ses troupes et de sa noblesse, pour tenir sa parole, et rétablir sur le trône Mulei-Mohammed, roi de Fez et de Maroc, qui lui avait rendu la ville d'Arzile; et que Mulei-Moluch, oncle de Mohammed, avait détrôné. Moluch était venu contre lui avec une armée de cent mille hommes, cinq fois plus forte que celle de Sébastien. Le combat avait été soutenu avec un grand courage; mais les Portugais avaient été enveloppés et taillés en pièces. Don Sébastien, après s'être signalé par des prodiges de valeur, avait succombé. Le bruit s'était répandu qu'il avait été massacré; mais un grand nombre de Portugais étaient persuadés qu'il n'avait pas péri dans le combat, et qu'il errait en Afrique ou en Europe (1578). Son grand-oncle Henri Ier, fils du roi Emmanuel et de Marie de Castille, cardinal, archevêque de Brague, de Lisbonne, d'Évora, et grand inquisiteur de la foi, avait été proclamé roi de Portugal. Il était mort un an et demi, ou environ, après son élévation sur le trône. Antoine, grand prieur de Crato, et fils naturel de Louis, second fils du roi Emmanuel, s'était fait proclamer souverain du Portugal à Santaren et ensuite à Lisbonne; mais Philippe II avait réclamé la couronne de Portugal comme né d'Élisabeth, fille aînée du roi Emmanuel, et sœur du roi Henri Ier. Le duc d'Albe avait battu le grand prieur, soumis en moins de deux mois tout le royaume; et An-

varre jusque sous les murs de Nérac. Le roi reçoit un renfort que lui amène le comte de La Rochefoucault, sort de Nérac, et, malgré les forces supérieures de Biron, lui présente la bataille. Mais un orage survient, et il tombe une pluie si violente que, les soldats ne pouvant faire aucun usage des armes à feu, les deux armées se retirent.

Peu de jours après, le cheval du maréchal s'abat sous lui sur un terrain fangeux; Biron a la cuisse cassée: il désigne son fils à peine âgé de dix-huit ans pour le remplacer momentanément; mais des maladies contagieuses se répandent dans les deux camps, et les deux armées, en proie à ces contagions funestes, demeurent dans l'inaction.

Philippe II, dont la politique est d'entretenir en France les feux de la guerre civile, offre au roi de Navarre des secours et des subsides: Bourbon les refuse; mais il fait sommer le duc d'Anjou de tenir ses promesses et de terminer une guerre qui n'a été entreprise qu'à sa prière. Monsieur, croyant voir arriver le moment de régner sur les Flamands, vante si fortement à Henri III les avantages de la paix que ce monarque le charge de la conclure avec le roi de Navarre; Monsieur et le duc de Montpensier volent au château de Fleix en Périgord, où les conférences doivent s'ouvrir. Un nouveau traité est adopté; il est presque entièrement semblable à celui de Bergerac. Figeac et Montségur sont substitués à La Réole comme places de sûreté; et pour

plaire à la reine Marguerite, qui n'aimait pas Biron, on ôte à ce célèbre général le commandement des troupes de la Guienne (1580).

Cette pacification fut très-agréable à la reine d'Angleterre, non-seulement parce qu'elle désirait que le duc d'Anjou pût employer à la conquête des Pays-Bas une grande partie des forces françaises, mais encore parce qu'elle ne paraissait pas éloignée d'accorder sa main à ce prince. Henri III avait auprès de cette reine, indépendamment de Bacqueville et de Rambouillet, un agent qui se nommait Simier, et qui réunissait beaucoup d'adresse à beaucoup d'esprit; on aurait dit qu'Élisabeth, qui l'admettait souvent auprès d'elle, avait déjà une grande affection pour le duc d'Anjou; le comte de Leicester prétendait même qu'on s'était rendu maître *par magie* de l'esprit de la reine. Simier était trop habile pour n'avoir pas vu qu'il devait redouter les sentiments d'Élisabeth pour ce comte de Leicester; il avait en conséquence osé l'instruire du mariage secret du comte avec la veuve du comte d'Essex: la reine, si violemment irritée de ce mariage d'un pair contracté sans son autorisation, avait ordonné qu'on renfermât Leicester dans le château de Greenwich.

Des membres du conseil avaient été choisis pour examiner les avantages et les inconvénients du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth; mais cette union déplaisait beaucoup à une grande partie de la nation; les puritains surtout ne voyaient qu'avec

une sorte d'horreur le mariage de la reine avec un prince catholique; Jean Stubbs, jurisconsulte de Lincoln, publia contre cette alliance un ouvrage intitulé *le Gouffre ouvert;* et les juges trouvèrent les expressions de son ouvrage si violentes qu'il fut condamné à avoir le poing coupé; mais l'indignation avec laquelle la populace même vit le supplice de Stubbs montra à Élisabeth combien il avait été impolitique de le permettre.

Cette union désirée par Henri III était bien loin cependant de convenir aux princes de Lorraine; c'était leur cousine germaine Marie Stuart et son fils que les ducs de Guise et de Mayenne voulaient voir sur le trône d'Angleterre: il entra dans les combinaisons du duc de Guise, en conséquence de ce vœu constant des princes lorrains, de brouiller son neveu le jeune roi d'Écosse avec la reine d'Angleterre; il engagea, pour y parvenir, Esme Stuart, baron d'Aubigné, fils de Jean Stuart, second frère de Matthieu, comte de Lennox, et qui avait été élevé en France, à passer en Écosse. D'Aubigné fut très-bien reçu par le roi son parent, s'insinua dans ses bonnes grâces, fut créé duc de Lennox, et profita de la grande faveur qu'il obtint pour rendre odieux au jeune monarque le comte de Morton, si dévoué à Élisabeth. Morton s'empressa de recommander aux ministres de la religion de représenter Lennox comme une créature de l'auteur de la Saint-Barthélemi, un papiste et un ennemi des plus dangereux de la re-

ligion réformée; mais il était si détesté par les Écossais que les prédications des ministres ne produisirent presque aucun effet.

Pendant qu'il s'engageait ainsi entre Morton et Lennox une lutte qui pouvait avoir de si grands résultats, l'Angleterre fit une grande perte par la mort de sir Thomas Gresham, qui avait fait bâtir la bourse royale, et consacré à l'instruction publique une grande maison où il avait fondé des leçons de théologie, de droit civil, de médecine, d'astronomie, de géométrie, de rhétorique et de musique (1579).

Peu de temps après cette perte, la guerre civile et religieuse s'allume dans l'Irlande. Jacques Fitz-Moris, qui était allé à Rome, en part avec le projet de soumettre le royaume irlandais au siége apostolique. Le pape lui avait donné une bannière et une somme d'argent; il reçoit de Philippe II des soldats et trois vaisseaux. Un nonce l'acccompagne : il bâtit un fort à Smerwick; mais ses vaisseaux sont détruits par Thomas Courtney, capitaine d'un bâtiment de guerre anglais, et il est tué par ses propres parents.

L'insurrection néanmoins continue. Gérald-Fitz-Gérald, comte de Desmond, promet des secours aux insurgés, et leur envoie ses deux frères Jean et Jacques. Jean est mis en déroute; le comte de Desmond est déclaré traître; ses terres sont ravagées par le comte d'Ormond; sir Guillaume Pelham oblige les habitants du pays de Munster de

donner des otages de leur fidélité; des Espagnols sont pris dans Carig-Foyle; et, par une suite de cette fureur insensée qui ne règne que trop souvent au milieu des guerres religieuses, ils sont massacrés contre les lois de l'humanité et celles des nations. Jacques Fitz-Gérald, défait, blessé et fait prisonnier, est jugé et exécuté comme traître; son frère le comte de Desmond fuit d'asile en asile, et fait réclamer en vain sa grâce.

Les insurgés reçoivent cependant un renfort de sept cents Espagnols ou Italiens, et des armes pour cinq mille hommes. Ces étrangers sont assiégés dans Smerwick par le lord lieutenant et le comte d'Ormond : ils se rendent à discrétion; et, *à la honte éternelle des vainqueurs*, dit un historien protestant anglais, les étrangers sont massacrés, et les Irlandais qui s'étaient joints à eux pendus comme rebelles.

Les catholiques forment une nouvelle conspiration en Irlande; ils veulent donner la mort au lord lieutenant et à tous les réformés du royaume; une partie des troupes du lord lieutenant est défaite dans une embuscade : mais le lord Gray met en déroute un grand nombre de ces nouveaux insurgés; les autres se soumettent, et la tranquillité cesse d'être troublée en Irlande (1580).

Mais de nouvelles agitations menaçaient l'Angleterre; les Anglais catholiques, fugitifs et chassés des Pays-Bas, s'étaient retirés à Reims et à Rome, et y avaient établi des séminaires sous la protec-

tion du pape et sous celle du cardinal de Lorraine. Plusieurs prêtres de ces séminaires furent envoyés en Angleterre : parmi eux étaient deux jésuites, Edmond Campian et Robert Parsons. On les accusa d'y fomenter les troubles les plus dangereux. Campian publia en faveur de l'Église romaine un traité intitulé *les dix Raisons.* Quatre autres de ces prêtres soutinrent publiquement que la reine Élisabeth avait été légitimement déposée par le pape ; ils furent jugés et exécutés, ainsi que Campian; Parsons parvint à se sauver. Une proclamation défendit d'entretenir, recevoir ou loger aucun prêtre catholique ou jésuite, sous peine d'être réputé fauteur de sédition, et ordonna à toutes les personnes qui avaient des enfants, des pupilles ou des parents dans des séminaires étrangers d'en donner les noms dans dix jours, de les faire revenir dans quatre mois, et d'ôter tout secours d'argent à ceux qui refuseraient de passer en Angleterre.

Élisabeth, au milieu de ces tentatives, ne s'occupait pas avec moins d'activité de l'exécution de son grand plan pour l'extension du commerce anglais; elle avait établi une compagnie *de Turquie* en vertu d'un traité conclu avec le sultan Amurath III (1579). Depuis long-temps les commerçants anglais avaient souhaité de pouvoir envoyer leurs vaisseaux à la Chine et au Japon par les mers du nord de l'Europe. Hugues Willoughby avait cherché en 1553, avec trois bâtiments, ce

passage si désiré par le nord-ouest; un vaisseau s'était séparé de lui : surpris par les glaces dans un port situé au 62e degré de latitude, il y avait péri avec ses compagnons, victime d'un zèle à jamais mémorable. Étienne Burrough avait entrepris la même recherche en 1556. Élisabeth ordonna, en 1580, aux capitaines Arthur Peety et Charles Jackman de rechercher cette route septentrionale vers le Japon et la Chine. Ils découvrirent au 70e degré de latitude le détroit de *Weigatz* entre le pays des Samoïèdes et la Nouvelle-Zemble; ils entrèrent dans la mer qui est à l'est de ce détroit : mais ils y trouvèrent une si grande quantité de glaces qu'après avoir couru de grands dangers et résisté à des fatigues extrêmes, ils furent contraints de revenir sur leurs pas. Les tempêtes les séparèrent; Jackman revint en Angleterre, et on ne devait plus avoir aucune nouvelle de Peety ni de son équipage.

Mais vers le même temps arrive dans la Grande-Bretagne, comme un triomphateur, le fameux navigateur François Drake. Il avait fait le tour du monde; son audace, son habileté et sa persévérance avaient fait flotter le pavillon anglais dans l'intérieur du long détroit de Magellan, dans le grand Océan, dans les parages de Lima, où il avait fait une prise d'une valeur immense près des côtes occidentales de la Nouvelle-Angleterre, aux Moluques et dans la mer qui gronde autour du cap de Bonne-Espérance. Mendoza, ambassadeur

d'Espagne, se plaint de ses déprédations, et demande la restitution des sommes enlevées à des Espagnols. « Drake n'a fait qu'user de représailles, » répond la reine; et Philippe II n'a-t-il pas fo» menté la guerre civile de l'Irlande? » Elle fait chevalier le hardi navigateur, et dîne à Deptford à bord de son vaisseau.

Elle avait appris vers le même temps que la perte du comte de Morton avait été résolue par le duc de Lennox et Jacques Stuart, créé comte d'Arran et fils du lord Ochiltrée. Empressée de sauver le crédit et peut-être la vie d'un pair d'Écosse, aussi dévoué à ses intérêts que Morton, elle envoya au jeune roi d'Écosse Bowes, chargé d'accuser Lennox de la correspondance avec la cour de France et le duc de Guise, la plus dangereuse pour l'Écosse et pour l'Angleterre. Le roi Jacques ne voulut pas recevoir Bowes; le conseil s'assembla : d'Arran se jeta aux genoux du monarque, et accusa Morton d'avoir provoqué la mort du père de sa majesté; Morton fut arrêté et renfermé dans le château de Dumbarton. Randolph arriva de la part d'Élisabeth pour intercéder en faveur de Morton; il parla au parlement d'Écosse. « Le duc de Lennox, dit-il, a fait tous » ses efforts pour détruire la bonne intelligence » entre les deux nations; il a voulu aliéner le roi » de son fidèle clergé; il a même entretenu des » liaisons avec des princes étrangers pour une in» vasion en Angleterre. » Déshonorant ensuite le

caractère dont il était revêtu, il produisit, pour prouver ce qu'il venait d'avancer, de prétendues lettres dont la fausseté était si évidente que le parlement fut tenté de l'envoyer prisonnier au château.

Il parvint néanmoins à engager les comtes d'Argyle, Montrose, Glaincairn, Angus et Marr dans une conspiration pour délivrer Morton, au secours duquel devait marcher une armée anglaise rassemblée sur la frontière. Mais cette conspiration fut découverte : Argyle, Montrose et Glaincairn obtinrent leur grâce; la garde du roi fut doublée; on leva de nouvelles troupes; on augmenta les garnisons, et une proclamation royale ordonna à tous les Écossais de se tenir prêts à marcher sous les étendards du monarque.

Les généraux anglais du Northumberland congédièrent leurs troupes; Marr fut obligé de livrer le château de Stirling; Angus et d'autres amis ou parents du comte de Morton furent déclarés traîtres; Morton fut conduit à Édimbourg, jugé et condamné, comme complice du meurtre du roi Henri, à être pendu, à avoir les entrailles arrachées et à être écartelé.

Sa peine fut commuée en celle d'être décapité. Il refusa de déclarer l'endroit où il avait fait déposer son trésor, qui consistait, disait-on, dans des sommes prodigieuses. Monté sur l'échafaud, « J'avoue, dit-il, que j'ai eu connaissance du meur» tre du roi; j'ai même pris part à une association

» destinée à défendre Bothwell, qui l'a commis;
» mais je n'ai pas été du nombre des meurtriers; et
» la reine n'a eu aucune part à ce crime. »

Après la mort de Morton, Lennox et d'Arran régnèrent plus que jamais sur l'esprit du roi Jacques, qui se plaisait à montrer sa mémoire en récitant des passages des auteurs les plus estimés, mais qui était faible, simple et bien près de devenir l'objet du mépris des Écossais (1581).

La cour de France cependant pressait le mariage de la reine Élisabeth avec le duc d'Anjou. Des plénipotentiaires français arrivent à Londres; ce sont le maréchal de Cossé, Lansac, le veneur de Carrouges, La Mothe-Fénélon, Brisson, président à mortier du parlement de Paris, Castelnau de Mauvissière et Pinart, secrétaire d'état : à leur tête est le prince dauphin d'Auvergne. Une commission est nommée pour conférer avec eux; on convient que le mariage sera célébré dans six semaines; si le roi Henri III meurt sans enfants mâles, et que le duc d'Anjou ait deux fils de son union avec la reine Élisabeth, l'aîné régnera sur la France, et le second sur l'Angleterre; s'il n'a qu'un fils, ce fils héritera des deux royaumes, et résidera dans la Grande-Bretagne au moins huit mois dans l'espace de deux ans; le duc d'Anjou ne donnera aucun emploi d'Angleterre à des étrangers; il n'emmènera pas la reine hors du royaume sans le consentement de la noblesse; il ne transportera pas hors de l'Angleterre les joyaux de la

couronne; toutes les places fortes du royaume auront des garnisons anglaises commandées par des gouverneurs anglais.

La reine adopta ces articles; mais à peine a-t-elle voulu les ratifier, qu'elle paraît se repentir; elle envoie en France le secrétaire d'état Walsingham. « Il est nécessaire, dit ce célèbre né-
» gociateur à Henri III, de différer le mariage de
» la reine jusques au moment où les Anglais seront
» mieux disposés en faveur de cette alliance, et que
» ma souveraine aura fait de mûres réflexions sur
» quelques circonstances importantes survenues
» depuis la rédaction des articles. La souveraineté
» des Pays-Bas, acceptée par le duc d'Anjou, peut je-
» ter l'Angleterre dans une guerre très-dispendieuse
» avec l'Espagne; il faut que l'union de la reine
» avec ce prince soit précédée d'une alliance dé-
» fensive, et même offensive entre la France et
» l'Angleterre. — Je suis prêt à renouveler l'alliance
» défensive, répond Henri III, et je traiterai de
» l'offensive après la conclusion du mariage de
» mon frère. »

Le duc d'Anjou cependant, rappelé dans les Pays-Bas d'après les conseils du prince d'Orange, avait forcé le duc de Parme à lever le blocus de Cambrai, réduit Arleux, pris quelques autres places, et chassé les Espagnols du Cambresis. Un grand nombre de gentilshommes français et de leurs vassaux ayant quitté ses drapeaux, il ne peut joindre l'armée des états, qui l'attendait entre

Lille et le Quesnoy; il établit son camp sous le Catelet, et vers la fin de novembre il s'embarque pour l'Angleterre.

Élisabeth le reçoit avec toutes les marques d'une tendre affection; elle lui donne un anneau comme un gage de sa foi, le met elle-même au doigt du prince; et, peu de temps après, consent à signer les articles convenus; mais jetant tout d'un coup la plume avec une violente indignation, « Ne savez-» vous pas, dit-elle aux membres de son conseil, » que ce mariage mettra fin à ma vie, et qu'après » ma mort vous vous égorgerez les uns les autres » pour la succession? » Le comte de Leicester, le vice-chancelier Halton et Walsingham se gardent bien de la presser de signer. Les dames de sa chambre passent la nuit à gémir sur une union qui les effraie.

Le duc d'Anjou arrive le lendemain dans l'appartement d'Élisabeth. « Trois nuits pareilles à » celle que je viens de passer, lui dit la reine, me » mettraient au tombeau; l'aversion des Anglais » pour un prince français est insurmontable : vous » ne tireriez peut-être aucun avantage de l'alliance » que vous désirez; et quels graves inconvenients » ne pourrait pas produire la différence de nos » religions? »

Le duc se retire très-chagrin, jette par terre l'anneau de la reine, et maudit son inconstance.

Élisabeth paraissait très-agitée : elle avait cinquante-quatre ans; on ne croyait pas qu'elle eût

[redacted]

beaucoup depuis la mort du comte de Morton. Le duc de Lennox, dont le roi Jacques suivait tous les conseils, avait d'abord travaillé avec sagesse à la tranquillité de l'Écosse en engageant le monarque à rappeler les personnes bannies à cause de leur attachement à Marie Stuart, et à établir une correspondance si amicale avec sa mère que cette princesse consentît à l'associer au gouvernement, et à écarter par cette association tout sujet de contestation au sujet de l'autorité suprême (1582). Mais son perfide ami le comte d'Arran, qui sous le voile d'un dévouement sans bornes cachait le désir le plus ardent de le perdre, le porta à abuser de son pouvoir jusqu'à exercer une dure tyrannie. Lennox devint odieux à la nation, et les lords qui le détestaient le plus conspirèrent contre lui; ils enlevèrent le roi lorsqu'il revenait peu accompagné d'Athole, et le conduisirent au château de Ruthven. Lennox, qui était à Glascow, se réfugia à Dumbarton. Arran, dont on ignorait ou voulait paraître ignorer la perfidie, et qui partageait la haine qu'on avait pour Lennox, fut renfermé à Ruthven; et le roi, conduit à Stirling, fut forcé de déclarer par écrit que tout ce qu'on venait de faire était pour son service, et d'écrire à la reine d'Angleterre qu'il agissait avec une entière liberté.

Élisabeth conseilla au roi Jacques de rappeler le comte d'Angus, et de renvoyer le comte de Lennox en France. Lennox se hâta d'exécuter

l'ordre que son souverain lui envoya à ce sujet, traversa l'Angleterre, arriva sur le continent, y mourut quelques mois après dans la religion protestante; et comme à cette époque les grands crimes n'étaient que trop communs, et que l'on était tenté d'attribuer à la violence toutes les morts que l'on pouvait regarder comme un événement favorable à un parti, le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné.

Avant ces agitations de l'Écosse, ces mouvements si fréquents et si funestes dans tous les pays où l'observation de sages lois fondamentales n'est pas garantie par des institutions convenables, le pape Grégoire XIII avait confirmé en 1575 la congrégation *de l'Oratoire*, fondée à Rome par saint Philippe de Neri, et qui devait rendre tant de services à la religion, à la morale, aux sciences et aux lettres. Cinq ans plus tard il avait reconnu l'ordre des carmes réformés par sainte Thérèse et par saint Jean de La Croix; et enfin, en 1582, il s'immortalisa en sanctionnant une réforme du calendrier vivement désirée par tous les hommes éclairés, et par tous ceux qui s'intéressaient à la régularité des actes religieux, des fêtes ecclésiastiques, de toutes les opérations civiles, et qui voulaient voir les mêmes saisons correspondre aux mêmes mois. La nécessité de cette réforme venait de l'excès de l'année solaire sur l'année commune de trois cent soixante-cinq jours, adoptée en Europe. On avait reconnu depuis plus de seize siècles

[redacted]

vatoire, auquel il donna le nom d'*Uranibourg*. Quelle célébrité la gloire de Tycho-Brahé devait donner à cet Uranïbourg! On ne prononçait le nom de cet observatoire que comme celui d'un sanctuaire; et cependant lorsque la mort enleva au Danemarck Frédéric II, digne protecteur des savants, de lâches et vils envieux osèrent attaquer Tycho-Brahé, et le forcèrent à quitter cette retraite, consacrée par tant de travaux; il vint à Copenhague. Un ministre nommé *Walchendorp* se déshonora en lui défendant de continuer ses observations; et un des plus grands géomètres, M. de Laplace, a dévoué ce ministre au mépris de tous les siècles en rappelant cette insigne barbarie dans un de ses ouvrages impérissables. L'empereur Rodolphe II se réveilla de l'espèce de sommeil politique dans lequel les plaisirs le tenaient plongé pour donner à Tycho-Brahé un asile, une pension considérable et un observatoire à Prague, où il finit ses jours. Cet hommage rendu à la science, au génie et au malheur, a fait pardonner par la postérité bien des fautes à cet empereur.

On compte avec étonnement tous les services rendus à l'astronomie par cet illustre Tycho-Brahé. Il invente de nouveaux instruments, perfectionne les anciens, donne l'exemple d'une précision remarquable dans les observations, publie un catalogue d'étoiles très-supérieur à celui d'Hipparque et à celui d'Ulug-Beigh, découvre l'inégalité de la lune, qu'il appelle *variation*, ainsi que les inégalités du

mouvement des nœuds et de l'inclinaison de l'orbe lunaire, remarque que les comètes se meuvent fort au-delà de cet orbe, prouve une connaissance plus parfaite des réfractions astronomiques, et enrichit le public d'observations multipliées sur les planètes. Moins heureux dans la recherche des causes que dans l'observation des phénomènes, frappé des objections que les adversaires du système de Copernic opposaient au mouvement de la terre, et n'étant dirigé dans ses théories ni par les découvertes dues au télescope depuis l'époque de ses travaux, ni par les lois de la mécanique relatives à la chute des corps graves, et que l'expérience n'avait pas encore rendues incontestables, il publie un système astronomique dans lequel la terre est immobile au centre de l'univers, tous les astres se meuvent chaque jour autour de l'axe du monde, et le soleil entraîne les planètes dans sa révolution annuelle.

Ajoutons, pour faire mieux connaître l'esprit du siècle et pour excuser tant de grands personnages qui n'ont pas su résister à son influence, que Tycho-Brahé, malgré ses lumières et son génie, ne put secouer les préjugés de l'astrologie judiciaire, et essaya de les défendre.

Vers le milieu de l'époque que nous examinons et qu'illustra Tycho-Brahé, Adam de Crapone, noble provençal, se distingua par ses lumières dans l'art des fortifications, et donna son nom à un

canal qu'il établit depuis la Durance jusques à la ville d'Arles.

L'art de guérir fait de nouveaux progrès; Duret et Foës donnent des traductions d'Hippocrate encore très-estimées. Jean-François Fernel, premier médecin de Catherine de Médicis, soumet à une critique savante et philosophique les diverses doctrines médicales que le temps a consacrées, combat l'opinion à laquelle on a donné le nom d'*humorisme*, et pose les premiers fondements de celle à laquelle le nom de *solidisme* a été donné.

Les ouvrages des Grecs avaient pour ainsi dire affranchi les esprits de l'obéissance aveugle aux livres des Arabes. L'amour de la vérité et le besoin de la découvrir font discuter avec liberté ces mêmes ouvrages des médecins de la Grèce. Jean Argentier, médecin piémontais, ne veut voir dans la médecine qu'une science d'observation et d'expérience, prouve contre l'opinion des *galiénistes* que toutes les parties du corps humain tirent leur nourriture du sang, combat plusieurs idées physiologiques des anciens défendues par les modernes, rejette plusieurs subtilités du *galiénisme*, et s'élève contre l'intervention des nombreux esprits admis par l'école du médecin de Pergame.

Laurent Joubert donne à Montpellier des leçons célèbres; et son compatriote Guillaume Rondelet, dont l'histoire des poissons est encore si utile aux naturalistes, compose un traité *des erreurs populaires*.

Mais cette astrologie si trompeuse et si séduisante pour la faiblesse humaine, et à laquelle nous avons vu que Tycho-Brahé n'avait pu se soustraire, s'était réunie avec les idées mystiques et cabalistiques auxquelles les opinions religieuses si agitées à cette époque, l'ignorance, la superstition et la curiosité d'une sorte de terreur secrète donnaient une grande force : on a donné le nom de *théosophie* à ce mélange funeste. Cette théosophie fut enseignée avec une espèce d'éclat à Paris, à Londres et dans d'autres grandes villes de l'Europe par Henri Corneille *Agrippa*, né à Cologne d'une famille illustre en 1486, qui se signala dans les armes avant de se livrer à l'enseignement public, et dont il faut particulièrement citer un ouvrage *sur la vanité des sciences*, destiné à prouver que rien n'est plus dangereux pour la vie des hommes et pour le salut de leurs âmes que les sciences et les arts. Les obscures subtilités, les puérilités et les extravagances de ses leçons ne firent peut-être qu'augmenter le nombre de ses auditeurs. Il soutenait que la nature entière est remplie de démons qui règnent ou dans le feu, ou dans l'air, ou dans l'eau, ou dans la terre, ou dans les constellations; que l'homme les contraint à lui obéir en opérant des fumigations avec certains ingrédients, qu'on les conjure en prononçant certaines paroles ou même certaines lettres hébraïques; que les nombres ont des propriétés surnaturelles, qu'on guérit la fièvre *tierce* en coupant de la verveine à la *troi-*

sième articulation, et la fièvre *quarte* en ne coupant la même plante qu'à la quatrième; que chaque homme a trois démons, le démon sacré donné par Dieu, le démon inné et le démon de profession envoyé par les constellations et les intelligences célestes.

Les alchimistes étaient venus se joindre aux partisans de la théosophie; Paracelse en était le chef. Rien n'égalait sa vanité; il disait qu'Hippocrate avait été produit par l'*archée* ou le génie de la Grèce, comme lui par le génie de l'Allemagne. Il voulait réformer la médecine en mêlant les rêveries de l'astrologie à celles de l'alchimie.

Malgré toutes ces absurdités, qui n'avaient que trop de partisans dans un siècle où l'instruction était encore si peu répandue dans un grand nombre de classes, l'anatomie et la chirurgie florissaient dans plusieurs écoles de l'Europe. Jean de Romain, chirurgien de Crémone, Mariano Santo de Barlette, chirurgien de Naples, Laurent Collot, chirurgien français, les fils de Laurent Collot et Pierre Franco, perfectionnent la *lithotomie* ou l'art d'extraire les calculs. On suivait un traitement barbare pour la guérison des blessures produites par les armes à feu; le célèbre premier chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III, trouve pour ces blessures un traitement dont la base a été suivie jusques à nos jours, et devient un législateur dans presque toutes les parties de la chirurgie. Vigo de Gênes donne des rè-

gles sur l'opération du trépan. Mayerne de Venise perfectionne des bougies employées pour la guérison de plusieurs maladies de la vessie produites ou rendues plus fréquentes, depuis l'introduction dans l'ancien continent, de la syphilis du Nouveau-Monde. Bérenger de Carpi et Jacques Dubois ajoutent aux connaissances anatomiques. Dubois, nommé aussi *Sylvius*, injecte le premier les vaisseaux; il est le maître d'André Vésale, regardé comme le plus grand anatomiste de son siècle et l'auteur des premières planches anatomiques exécutées d'après nature. Des organes découverts l'un par Barthélemi Eustache, et l'autre par Gabriel Fallope, élève et rival de Vésale, reçoivent le premier le nom d'Eustache, et le second celui de Fallope. Fabrice d'Acquapendente, à qui la république de Venise décerne une chaîne d'or et une statue, reconnaît que toutes les veines du corps humain sont pourvues de valvules; et ce fait important prépare la découverte qui doit immortaliser Harvey.

François Hernandez, médecin de Philippe II, met au jour l'histoire des plantes, des animaux et des minéraux du Mexique.

Cujas, né à Toulouse, et un des plus grands jurisconsultes qui aient éclairé les hommes, enseigne le droit, écrit dans sa patrie, à Cahors, à Valence, à Bourges. Ses décisions sont respectées comme des lois; sa bonté et sa libéralité envers ceux qui

suivent ses cours, le font surnommer le *père des écoliers*.

Anne du Bourg, conseiller *clerc* au parlement de Paris, avait aussi acquis une grande et juste célébrité par ses connaissances dans le droit; mais il vivait dans un siècle où l'intolérance était d'autant plus grande que la puissance se croyait attaquée par une différence dans l'opinion religieuse, et, aveuglée par ses craintes, cherchait dans la violence des moyens bien plus propres à l'ébranler qu'à la raffermir. Il avait été dénoncé comme protestant, condamné comme hérétique, et malgré ses vertus, pendu et brûlé sur la place de Grève.

Un théologien d'une opinion bien différente de celle d'Anne du Bourg, remplissait de son nom l'Europe ecclésiastique; il se nommait François Suarès, il était né à Grenade en Espagne. Les jésuites, dans l'ordre desquels il était entré, le regardaient comme le plus grand théologien de leur congrégation. Il enseigne à Alcala, à Salamanque, à Rome, à Coïmbre, publie un grand nombre d'ouvrages de métaphysique ou de morale religieuse. Ses confrères et leurs nombreux amis en font les plus grands éloges; il en fait imprimer un dont le titre est, *Défense de la foi catholique contre les erreurs de la secte d'Angleterre*. Le parlement de Paris ordonne que cet ouvrage soit brûlé *comme contenant des maximes séditieuses, tendant à la subversion des états, et à porter les sujets à attenter aux personnes sacrées de leurs souverains*.

Un dominicain célèbre, né dans la même ville que Suarès, et nommé Louis de Grenade, est regardé par ses contemporains comme un des écrivains et des prédicateurs les plus éloquents et les plus pieux. Le public lui doit un grand nombre de sermons et d'instructions dont la réputation se répand dans toute l'Europe. Pendant qu'il édifie les catholiques, les luthériens nourrissent leur esprit et leur cœur des ouvrages remplis d'onction, de modération et de douceur, de leur sage et savant théologien Mélanchton. Un autre théologien protestant célèbre parmi les réformés, réunissait, comme Mélanchton, à une érudition très-vaste, un caractère très-pacifique, la plus douce affabilité, la plus grande bienfaisance, le plus grand intérêt pour les malheureux. Il se nommait André Dudith Sbardellit; il savait plusieurs langues, et s'était rendu habile dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques, la médecine, le droit et la théologie. Né en 1533, d'une famille noble de Hongrie, et élevé dans la religion catholique, il avait été nommé évêque, et envoyé au concile de Trente, où il parla avec beaucoup de force en faveur de la résidence des prélats, du mariage des prêtres, et de la communion sous les deux espèces. Rappelé par Ferdinand II, du concile de Trente, à la prière du pape qui le redoutait, il fut nommé successivement par l'empereur à deux nouveaux évêchés. Mais ayant embrassé la réforme, il se démet de son siége épiscopal, se marie, et publie divers ouvrages de

théologie, de controverse, de morale ou de littérature.

Gaspard Bruschius, né à Égra, poète et historien de la Germanie ecclésiastique, reçoit du même Ferdinand II, le protecteur d'André Dudith, la couronne poétique, et le titre de comte palatin. Quelques années avant cette solennité, Guichardin était mort à Florence, où il avait été conseiller d'état. Son histoire est très-estimée.

Quatorze ans plus tard, l'Italie perd l'historien Paul Jove.

L'espagnol Louis Marmol publie sa *Description générale de l'Afrique.*

Un homme d'un esprit observateur, d'un génie élevé au-dessus des préjugés, des superstitions, des vanités et des folies humaines, d'une érudition très-variée, d'un caractère plaisant et même facétieux qui le faisait rechercher avec empressement, d'une philosophie si avancée au-delà de son siècle, que la prudence lui inspira de cacher sa raison sous les voiles du cynisme et de l'extravagance, publie son *Pantagruel,* où en voulant détruire des préjugés dangereux, corriger des passions funestes, verser le ridicule et le blâme sur des mœurs corrompues, il paraît laisser tomber ses coups sur les vérités les plus nécessaires au bonheur des humains. Cet ouvrage extraordinaire, dont on a si souvent méconnu le véritable sens, prouverait seul que son auteur, François Rabelais, savait le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le latin, le

grec, l'hébreu et l'arabe, et qu'il avait étudié avec beaucoup de soin la littérature, le droit, la théologie, l'astronomie, la médecine, et ce qu'on savait de son temps des sciences naturelles; il avait même, après avoir quitté l'ordre des bénédictins, été reçu dans la faculté de médecine de Montpellier, traduit les aphorismes d'Hippocrate, et été le médecin du cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, avant que ce cardinal célèbre par ses lumières et ses talents, et qui l'aimait beaucoup, lui eût donné la cure de Meudon.

Pierre Charron, d'abord avocat au parlement de Paris, et ensuite théologal attaché successivement à plusieurs cathédrales, donne des leçons d'une haute morale sous des formes bien différentes de celles que Rabelais a préférées. On lui doit le livre *de la Sagesse*, que l'on a conservé avec une sorte de respect.

Mais un plus grand philosophe, auquel l'antique Grèce aurait décerné le nom de *sage*, dont le génie a pénétré si profondément dans tous les replis du cœur humain, qui a si bien deviné, connu et peint l'espèce humaine, la soulage, la console, et veut la rendre meilleure; dans un ouvrage que l'on relit avec tant de charme et tant de fruits, Michel de Montaigne, donne une nouvelle gloire à la France sa patrie. Avec quelle vénération on a visité le château du Périgord dont il portait le nom, où l'amitié d'Étienne de La Boëtie, conseiller au parlement de Bordeaux, avait répandu tant de

douceur sur sa vie, et où il avait composé ses *Essais* !

Le cardinal Bembo, né à Venise, écrit en vers et en prose, en latin et en italien, des ouvrages qui honorent sa patrie, dont on lui doit une histoire estimée.

Le Vicentin Jean-George Trissino, rempli d'amour pour l'Italie qui l'a vu naître et d'enthousiasme pour les grands hommes qui l'ont tant illustrée, paraît vouloir imiter Horace, en composant une poétique, Sénèque en écrivant la tragédie de *Sophonisbe* que le pape Léon X fait représenter à Rome, et Virgile en chantant dans un poëme cher à ses concitoyens, *l'Italie délivrée des Goths*.

Louis Tansillo, né à Nôle, se rend célèbre par ses chansons, ses sonnets, son vendangeur, un grand nombre d'autres poésies, et le poëme intitulé *les Larmes de saint Pierre*, et que Malherbe devait traduire.

Au-dessus d'eux brille d'une gloire immortelle l'auteur de *la Jérusalem délivrée*. Le Tasse, né à Sorrento, publie à Rome ce poëme épique qu'il avait terminé en France dans l'abbaye de Châlis ou Chailly, près de Senlis, et qu'un illustre écrivain et un grand poète devaient, par leurs traductions, rendre en quelque sorte à cette France témoin des inspirations du Tasse. Autour de lui sont les nombreux traités de philosophie, de morale, de littérature qui prouvent par quelles études il

avait voulu féconder le génie poétique qu'il tenait de la nature, son Aminte et le grand nombre de *canzoni* et de sonnets qui peignent si bien tout ce que son âme a éprouvé. On croit voir à ses côtés l'humanité affligée qui gémit sur ses malheurs, le console, le soutient, l'encourage, veut calmer sa raison égarée, et voue à l'indignation de la postérité le barbare duc Alphonse de Ferrare, qui lui a fait souffrir pendant tant d'années une horrible captivité; et si l'âme oppressée bénit le neveu du pape Clément VIII, le cardinal Aldobrandin, qui appelle le Tasse à Rome, et lui montre la couronne poétique qui lui est destinée, on retombe sous une peine nouvelle en voyant le Tasse cesser de vivre la veille du jour où il doit être couronné.

Un demi-siècle avant la mort du Tasse, la France avait perdu Clément Marot, que l'on a regardé comme le meilleur poète français de son temps, dont on a célébré le style facile, agréable et naïf, dont Boileau a cité l'élégance comme un modèle, et que La Fontaine a honoré avec tant d'éclat en se glorifiant d'ètre son imitateur et son disciple. On lui doit des épîtres, des ballades, des rondeaux, des épigrammes, des compliments, des étrennes, des élégies, des églogues, et une traduction des psaumes de David, continuée par Théodore de Bèze, et adoptée par les protestants pour leurs offices religieux.

La reconnaissance des amis des lettres a associé

à la gloire des hommes rares qui les cultivaient avec honneur, ceux qui avaient perfectionné l'imprimerie, cet art qui multiplie les ouvrages, et les transmet à la postérité. On remarque parmi ces littérateurs si utiles, Henri Estienne, l'un des plus célèbres imprimeurs, et des hommes les plus savants de son siècle; il était fils de Robert Estienne, autre imprimeur célèbre, et auquel François Ier avait confié l'imprimerie royale pour l'hébreu et le latin. On doit à Henri, non-seulement de belles éditions d'auteurs anciens, mais encore *le Trésor de la langue grecque*. C'est des Estienne que de Thou a dit : « La France et le monde entier leur » ont autant d'obligation qu'à aucun des plus il» lustres généraux. »

André Palladio, né à Vicence, va à Rome, contemple avec admiration ces ruines majestueuses, ces restes imposants de ces grands édifices où semble respirer encore le génie du peuple qui a gouverné le monde, en étudie les beautés sublimes, en mesure les proportions avec une sorte de respect religieux, et se pénétrant pour ainsi dire de l'esprit de Rome et de ses architectes, achève de rétablir les règles de l'architecture antique délaissées depuis tant de temps, et publie son *Traité d'architecture*. Serlio, les Sangallo et Sansovino élèvent des églises, des palais, des coupoles, des remparts; Jacques Barozzio, connu sous le nom de *Vignole*, publie son livre *des Cinq ordres d'architecture*. Scamozzi perfectionne le

chapiteau ionique; Dominique Fontana, né à Mili, sur le lac de Lugano, transporte avec autant d'habileté que de succès le grand obélisque égyptien que le pape Sixte-Quint veut élever dans la capitale du monde chrétien.

Une nouvelle révolution s'opère dans l'art musical; elle termine le règne de la musique du moyen âge, et commence celui de la musique moderne; elle agit sur la mélodie comme sur l'harmonie.

Au commencement du seizième siècle, ou vers la fin du quinzième, non-seulement la musique des églises chrétiennes, mais encore celle des fêtes civiles, des solennités, des cours, des spectacles, de l'intérieur des familles, des chansons les plus populaires, des airs répétés au milieu des travaux des champs, étaient composées d'après les tons ou modes de l'ancienne musique grecque. Ces modes ou tons conservés par le pape Grégoire-le-Grand, pour la musique ecclésiastique, s'étaient plus ou moins altérés en s'éloignant de leur origine presque inconnue pendant les siècles d'ignorance du moyen âge. Les changements introduits par Gui d'Arezzo, et par les autres musiciens célèbres venus après lui, n'avaient pas ramené vers leur source ces modes altérés; et quelque opinion qu'il faille admettre sur la véritable nature de la musique des anciens Grecs, on se servait de leurs modes d'une telle manière, que la plupart des airs ou des mélodies ne présentaient, ni dans leur ensemble ni dans les phrases particulières dont ils

[redacted]

étaient composés, cette terminaison régulière si désirée par l'oreille, ce complément si nécessaire à l'effet de ce qu'on a déjà entendu, ce retour à la note principale du ton, ou à une note qui la représente, l'indique, en réveille la sensation, et dispense de la faire entendre; la note immédiatement inférieure à cette tonique, et qui dans la musique moderne ne doit en différer que d'un demi ton, et porte le nom de SENSIBLE, parce qu'elle contribue fortement, par son rapprochement de cette même tonique, à faire SENTIR la nature de cette note si importante, en était souvent éloignée d'un ton, donnait à la mélodie le caractère le plus vague, et un effet opposé à ceux qu'on avait déjà éprouvés. Cette mélodie, qu'une oreille délicate ne pourrait maintenant supporter, que l'on a conservée néanmoins pendant long-temps dans le chant grégorien de plusieurs églises, et qui est encore peut-être réfugié dans quelque sanctuaire, où des préjugés, de vieilles habitudes, l'indifférence ou un goût dépravé leur donnent un asile, n'avait permis d'employer qu'une harmonie imparfaite. Les *contrapuntistes* ou auteurs d'harmonie ou de contrepoint avaient presque pour règle unique de donner pour accompagnement la tierce et la quinte à toutes les notes de l'échelle du ton, en exceptant la note qui portait une quinte mineure, et à laquelle on donnait la sixte, et en évitant des suites de quintes et d'octaves; mais lorsque la nouvelle révolution a rendu tous ses droits à la tonique,

que la *sensible* a été reconnue et admise, que les tons de la musique ecclésiastique ont cessé d'être considérés comme de véritables modes, et qu'ils sont devenus subordonnés au *mode majeur* et au *mode mineur* de la musique moderne, les deux seuls que cette musique reconnaisse, on s'aperçoit que l'emploi de la sixte doit ou peut être étendu à plusieurs degrés de l'échelle du ton, et l'harmonie commence à se perfectionner avec la mélodie.

Henri Loris ou Lorit, dit *Glaréan*, parce qu'il était de Glaris en Suisse, est un des premiers qui contribuent à cette révolution. Il joignait à son habileté en musique des connaissances très-étendues en philosophie, en théologie, en mathématiques, en géographie, en histoire, en poésie. Le fameux Érasme avait été son maître et son ami; l'empereur Maximilien Ier lui avait donné un anneau et une couronne de laurier : il avait publié en 1547 son *Dodécachordon*, ou son ouvrage sur les douze tons ecclésiastiques, dans lequel on trouve pour chacun de ces tons des pièces à plusieurs parties, choisies dans les chefs-d'œuvre des meilleurs maîtres de son temps, et qui montre d'une manière intéressante pour l'histoire de l'art l'état de la musique vers 1500, c'est-à-dire à l'époque du grand lustre de l'école flamande.

Roland de Lassus (Orlando di Lasso), né à Mons, est maître de musique à Naples, et ensuite maître de la chapelle de l'église de Saint-Jean-de-Latran de la ville de Rome. Il voyage en France, en An-

gleterre, en Allemagne, reçoit des témoignages de l'estime de Henri VIII, de Charles IX, du duc de Bavière, de l'empereur Maximilien II, met au jour un grand nombre d'ouvrages, et prépare ou accélère la révolution musicale.

Claude Goudimel de Besançon compose des chansons que l'on publie avec celles de Roland de Lassus, met les Psaumes de David en musique à quatre parties, compose aussi la musique de ces mêmes psaumes traduits en vers français par Marot, et sert d'autant plus la révolution qui s'opère dans son art qu'il est le maître du célèbre Palestrina. C'est ce Palestrina, ce chef de l'école romaine, qui adopte, fait valoir, étend et perfectionne les changements si désirés et si nécessaires dans la musique. Renonçant à l'abus devenu chaque jour plus grand et plus contraire à la véritable musique, de ce contrepoint figuré, de ce mélange bizarre de motifs incohérents, de ces imitations si multipliées et si confuses, de ce *style fugué*, de cette recherche barbare et de cette prétendue science, si destructives pour l'expression, il fait entendre des messes d'un style noble et religieux, d'une expression douce et majestueuse, d'une harmonie pure et analogue à la mélodie, et il crée ce genre de composition si connu sous le nom d'*Alla Palestrina*.

Zarlin publie en 1571 ses Institutions harmoniques, que l'on devait regarder pendant long-temps comme l'ouvrage classique par excellence.

Mais c'est don Pedro Cerone de Pergame qui devait enseigner les nouvelles règles suivies par Palestrina et ses élèves ou successeurs, en publiant à Naples, en 1613, son ouvrage espagnol intitulé *El Melopeo, y maestro, tractado de musica teorica e pratica.*

Vers la même époque on doit à saint Philippe de Néri, le fondateur de la congrégation de l'Oratoire à Rome, l'invention de petits drames sacrés, destinés à être exécutés dans les églises, où il veut attirer les Romains passionnés pour les spectacles. On les nomme *oratorio,* parce qu'on les entend dans l'église de l'Oratoire; et le premier compositeur de la musique de ces poëmes est Jean Animuccia, un des compagnons de Saint-Philippe, et maître de la chapelle du pape avant Palestrina.

Les amis des lettres et des arts en Italie désirent que des littérateurs choisis avec soin veillent à la conservation et au perfectionnement de la langue italienne, déjà consacrée par tant de chefs-d'œuvre des musiciens et des poètes. Le grand duc François-Marie de Médicis fonde à Florence l'académie *della Crusca* (ou du son) (1582), dont l'emblème est un blutoir, et dont la devise est *Il più bel fior ne coglie.* Elle publie un grand dictionnaire de la langue italienne.

Mais la guerre va continuer de ravager les Pays-Bas; le duc de Montpensier vient de mourir; son fils conduit au duc d'Anjou douze mille hommes

commandés par le maréchal de Biron; le duc d'Anjou, excité par sa mère Catherine de Médicis, veut être souverain absolu de ces provinces si jalouses de leurs droits (1583). Ses courtisans intriguent secrètement dans toutes les villes des Pays-Bas où il y a des garnisons françaises; une conjuration favorable au duc d'Anjou éclate le même jour dans presque toutes ces villes. Ce prince s'était réservé la surprise d'Anvers : il dévoile au nouveau duc de Montpensier ses coupables desseins; il le presse de les seconder. *Non, monsieur,* lui répond le jeune duc, *non; je m'appelle Bourbon; je ne flétrirai jamais la gloire du nom que je porte. Ne comptez sur moi que quand il s'agira de vous servir dans des entreprises justes et légitimes.*

Les ordres du duc d'Anjou sont cependant exécutés. Des soldats, indignes du nom de Français, ou plutôt des brigands *altérés de sang et de butin*, disent les historiens, se répandent dans les rues d'Anvers en criant : *Ville gagnée*, et en ajoutant d'une voix sacrilége : *Vive la messe!* D'horribles meurtres commencent; mais les Anversois, furieux et se rappelant la Saint-Barthélemi, courent aux armes : le désespoir double leurs forces; plusieurs d'eux qui manquent de plomb ou de fer chargent leurs mousquets avec des pièces d'or; leur courage l'emporte; la liberté triomphe. Les perfides assaillants sont presque tous pris ou précipités dans l'Escaut; les efforts généreux du prince d'Orange, qui devait être, suivant plusieurs histo-

riens, la première victime, peuvent seuls sauver la vie des prisonniers; et ce qui honore à jamais et le duc de Montpensier et les Anversois, c'est que, malgré leur rage et leur victoire, ces citoyens d'Anvers rendent hommage à la loyauté du duc, et non-seulement épargnent ceux de ses serviteurs qui étaient restés dans la ville, mais encore les comblent de marques d'intérêt en les renvoyant à Montpensier.

Le duc d'Anjou, craignant les dangers d'un grand tumulte, était sorti de la ville : il voit plusieurs de ses guerriers se jeter du haut des remparts dans le fossé, et courir vers lui, remplis d'effroi. Bientôt le canon de la place tire contre les siens; il prend honteusement la fuite; dans un grand nombre d'autres villes le complot est étouffé au moment où il se montre; les soldats français expient par leur mort la trahison de leur chef : on ouvre les écluses pour noyer dans les campagnes ceux qui, dans les villes, ont échappé au fer des habitants.

Le roi de Navarre avait prévu ce grand désastre : lorsque Rhoni s'était séparé de lui pour aller avec Turenne, Laval, La Rochefoucault et un grand nombre d'autres nobles protestants combattre sous les drapeaux du duc d'Anjou, il lui avait dit confidemment : *D'Anjou me trompera bien s'il remplit l'espoir qu'on a conçu de lui. Il a si peu de courage, le corps si mal bâti, et le*

cœur si bas et si faux; que je ne saurais me persuader qu'il fasse jamais rien de grand.

Il emploie tout son crédit auprès du prince d'Orange pour racheter ou du moins soulager les prisonniers français. Il engage tous les domaines qu'il a dans les Pays-Bas pour emprunter 100,000 écus d'or, sans lesquels les Espagnols veulent continuer de retenir dans un cachot l'héroïque La Noue, qui a été fait prisonnier dans une rencontre.

Philippe II imagine de s'adresser à lui pour exciter de nouveaux troubles en France. Il offre de lui faire compter 50,000 écus tous les mois pour lever une armée contre le roi Henri III. Bourbon rejette son offre avec dédain. Philippe II insiste. Bourbon dévoile tout à Henri III. « Dieu veuille, » lui dit-il, que Philippe ne trouve pas un jour en » France des chefs de parti trop accessibles à l'am- » bition et à la cupidité. »

Henri III avait renoncé à employer la violence pour combattre la réforme; il espérait l'anéantir par l'appât des faveurs et des dignités. Il institue l'ordre du Saint-Esprit, dans lequel les catholiques peuvent seuls être admis; il ne donne qu'aux catholiques les gouvernements, les charges de la cour, les distinctions militaires, les magistratures et les places de finance. Plusieurs jeunes nobles protestants ne peuvent résister aux insinuations des courtisans, aux attraits de la faveur, au désir des richesses, à la voix de l'ambition. Ils changent

de religion, et la nouvelle politique de Henri III affaiblit le protestantisme plus que vingt ans de guerre et de proscription. Mais les chefs de la ligue ne voient qu'en frémissant s'évanouir les causes de troubles et de discordes civiles; la guerre pouvait seule les faire regarder comme nécessaires et leur conserver leur terrible influence.

La reine de Navarre cédant aux instances de sa mère, avait reparu à la cour de France, et y avait reporté son esprit d'intrigue et de domination. Avide de crédit et jalouse de celui des *mignons*, elle ne cessait de tourner en ridicule les habitudes si dépravées du monarque, n'écoutait à cet égard aucune des observations de sa mère, paraissait ne chercher qu'à déplaire au roi par ses épigrammes et ses chansons, méprisait les injures des mignons qui voulaient repousser ses sarcasmes outrageants, avait vendu l'hôtel qu'elle avait auprès du Louvre pour payer des dettes que ses prodigalités lui avaient fait contracter, et au sujet desquelles elle ne voulait pas avoir recours à un frère qu'elle offensait par ses railleries, s'était retirée à l'hôtel de Birague dans la rue Culture Sainte-Catherine, y bravait de plus en plus Henri III, et y donnait des fêtes au duc de Guise, avec lequel elle avait renouvelé ses anciennes liaisons.

Henri III, qui avait besoin chaque jour de sommes immenses pour son luxe et pour celui de ses favoris, avait épuisé la fatale ressource des édits bursaux qu'il allait faire enregistrer par force au

[redacted]

parlement de Paris. Il n'osa pas réunir les états généraux; il convoqua une assemblée de notables à Saint-Germain-en-Laye.

Les notables furent distribués en cinq bureaux présidés chacun par un prince du sang.

Dans une assemblée générale que le roi présidait, Jean de La Guêle, président au parlement de Paris, s'éleva avec force contre un abus funeste dont gémissaient tous les gens de bien. « La ville » de Rouen, dit-il, renferme une châsse de saint » Romain, ancien archevêque de cette ville. On » nomme cette châsse *la fierte*. Un ancien privilége » met à l'abri du supplice ceux qui ont recours à » cette châsse de saint Romain. Le plus grand cou» pable désespère-t-il d'échapper à la peine qu'il » mérite? il court à Rouen, implore la protection » du cardinal de Bourbon, qui en est maintenant » archevêque, lève la fierte, est absous, se souille » de nouveaux crimes, et en soulevant la même » châsse obtient une nouvelle et fatale impunité. Le » parlement de Rouen et celui de Paris ont déjà » supplié votre majesté de faire cesser un si grand » désordre. » Le cardinal de Bourbon se leva bouillant de colère, se jeta aux pieds du roi. « Justice, » sire, s'écria-t-il, de l'insolent orateur qui vient » d'outrager mon église en attaquant les priviléges » sacrés du saint qui la protége. Votre majesté en » les supprimant ôterait au pasteur les moyens de » ramener une foule de brebis égarées, dans les » sentiers de la vertu. » Les membres de l'assem-

blée se turent; l'abus fut conservé, et l'assemblée d'ailleurs n'eut aucun résultat.

Le roi de Navarre, voulant donner de nouvelles forces aux réformés dont les intérêts lui étaient si chers, imagina d'adresser à tous les souverains de l'Europe qui ne reconnaissaient plus l'autorité du pape, un ministre de confiance chargé de leur faire connaître le véritable état du protestantisme en France, de leur demander les secours dont la réforme avait besoin, et de les confédérer contre ses ennemis. Il choisit pour cette mission si importante Jacques de Ségur-Pardaillan, chef du conseil et surintendant des finances de Navarre. Il lui associa Soffrey de Calignon. Ségur et Calignon passèrent d'abord en Angleterre. « Madame, dit » Ségur à la reine Élisabeth, vous avez abandonné » le roi de Navarre et le prince de Condé, les ma» gnanimes défenseurs de la foi protestante, pour » prodiguer vos trésors au conspirateur d'Anvers. » Quel intérêt néanmoins n'a pas votre majesté à » protéger les Bourbons! eux seuls contiennent » les chefs de la ligue, proches parents de la reine » d'Écosse, et toujours prêts à favoriser les con» spirations tramées pour la tirer de prison et l'é» lever sur votre trône. Veuillez, madame, vous » mettre à la tête de la ligue antipapiste, et en» voyer en Allemagne un subside considérable » pour lever une armée de reîtres. »

Il paraît que Ségur et Calignon furent satisfaits des promesses d'Élisabeth.

Ils reçurent du prince d'Orange les vœux les plus ardents pour le succès des réformés de France, et les conseils les plus utiles.

Arrivés en Allemagne, ils visitèrent toutes les cours protestantes; ils demandèrent en vain qu'on tînt dans une ville de l'Empire, un synode général de toutes les églises réformées, aux décisions duquel les protestants de France adhéreraient avec empressement. Ils conjurèrent en vain les ministres des différentes communions réformées, de faire succéder à l'aigreur qui les animait les uns contre les autres, ainsi qu'aux sarcasmes, aux invectives, aux injures, dont leurs écrits et leurs discours étaient remplis, cette charité si recommandée par Jésus-Christ, cette concorde qui ôterait aux catholiques tant de prétextes et de raisons de s'élever contre eux, cette union qui multiplierait les forces des protestants; l'influence de la raison, de la justice et du véritable esprit du christianisme n'était encore ni assez grande ni assez étendue pour que les touchantes et si politiques intentions du roi de Navarre pussent être remplies (1584). L'empereur Rodolphe II, ou plutôt son conseil, vivement sollicité par les chefs de la ligue de France, par le pape et Philippe II, se plaignit vivement de ce que les envoyés du roi de Navarre avaient négocié avec les grands vassaux d'Allemagne, avant de se présenter au chef suprême de l'empire, les accusa d'être venus dans la Germanie pour y exciter de nouveaux troubles,

ordonna au duc de Bavière et au comte de Solms, de les faire arrêter; et Ségur après avoir adressé à l'empereur une lettre éloquente, prouvé la légitimité de sa mission, et envoyé à Rodolphe une copie des instructions qu'il avait reçues, fut obligé de retourner en France avec Calignon.

Cependant les catholiques redoutaient plus que jamais le génie, l'activité, les talents et la bonté du roi de Navarre; les poignards du fanatisme furent dirigés contre lui. Plusieurs complots furent formés pour le tuer ou l'empoisonner; l'attachement extrême des réformés pour sa personne conserva ses jours au milieu de tant périls; ces dangers leur inspiraient d'autant plus d'effroi que le roi de Navarre, rempli de sécurité et de courage, refusait de se soumettre aux précautions inspirées par l'amour qu'on avait pour lui. Il allait souvent à la chasse, accompagné d'un très-petit nombre de personnes; il se trouvait souvent seul au milieu de grands bois, entrait dans la cabane d'un pauvre cultivateur, se mettait à table avec lui et sa famille, se plaisait au milieu de ces bonnes gens qui l'adoraient, les traitait comme ses enfants, et répondait à ceux qui s'alarmaient de sa confiance, *a-t-on jamais entendu dire qu'un roi ait été assassiné ou empoisonné dans une chaumière?*

On a écrit que pendant ce temps, Henri III avait découvert par le moyen de ses mignons, aussi irrités que lui contre la reine de Navarre qui les accablait plus que jamais des railleries les

plus offensantes, que cette princesse, séparée depuis dix-huit mois de son mari, et livrée plus que jamais à la galanterie la plus effrénée, venait de donner le jour à un fils. Le monarque l'avait exilée de sa cour avec ignominie; le roi de Navarre avait envoyé d'Aubigné, et ensuite Duplessis-Mornay, pour demander qu'on déclarât de quel crime Marguerite s'était rendue coupable, ou que les auteurs de l'indigne traitement qu'on lui avait fait subir fussent punis de cet attentat. Henri III avait répondu que les plus grandes princesses n'avaient pas toujours été à l'abri de la calomnie; il avait chargé Bellièvre de presser Bourbon de reprendre Marguerite, qui, désolée de sa situation, attendait sur les bords de la Loire la décision de son sort. Lavardin, Pibrac et le maréchal de Matignon avaient ajouté leurs instances à celles de Bellièvre. Bourbon ne suivant que les devoirs imposés dans les circonstances où se trouvaient la France et l'Europe, au roi de Navarre, au premier prince du sang, au chef des réformés, avait permis à Marguerite de venir à sa cour, l'avait reçue avec une grande froideur; et cette reine languissait à Nérac, privée de crédit, de considération, et de ces hommages auxquels elle attachait tant de prix.

Bourbon, aidé du prince de Condé, surprit la ville de Mont-de-Marsan qui faisait partie de ses domaines, et que depuis long-temps on refusait de lui rendre, malgré la lettre des traités; il en traita

les habitants avec tant de douceur qu'ils lui vouèrent un attachement à toute épreuve.

Il rejeta de nouveau les offres les plus séduisantes que lui fit faire le roi d'Espagne par le vicomte d'Erchaux et don Udiano; il connaissait mieux que personne les souverains de son temps, et il savait que Philippe II voulait envahir la France, après l'avoir accablée sous le fléau des discordes civiles.

Philippe II réussit mieux auprès du maréchal de Montmorenci, le chef du parti politique auquel Henri III et Catherine de Médicis avaient eu la maladresse d'inspirer un grand mécontentement; Montmorenci, que chérissaient les habitants du Languedoc dont il était gouverneur, et dont la cour avait juré la ruine, crut ne pouvoir éviter sa perte qu'en exécutant les propositions des puissances étrangères qui le recherchaient. Il forma des liaisons avec le roi d'Espagne, et avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie, dont l'ambition était extrême, et qui n'espérait d'agrandir ses états qu'aux dépens de la France.

Le hasard amène à Turin un capitaine français nommé Beauregard, et qui s'était distingué par des actions d'éclat; le duc de Savoie ne néglige rien pour le séduire, croit être parvenu à le rendre infidèle à sa patrie, lui révèle les projets des alliés, lui confie tout ce qui se trame d'accord avec eux dans l'intérieur de la France, le charge de concourir à surprendre la ville d'Arles où le duc a des intelli-

[redacted]

gence, et lui remet un mémoire sur les moyens de surmonter les obstacles qu'il peut rencontrer.

Mais Beauregard, rentré en France, se hâte d'aller trouver dans le Languedoc le comte de Châtillon, le fils de l'amiral Coligny, et lui découvre les complots des alliés et des chefs de la ligue; Châtillon part à l'instant pour la ville de Pau, où est le roi de Navarre, lui présente Beauregard, et l'instruit de tout le danger qui menace le royaume et le roi.

Bourbon veut que Duplessis-Mornay se rende en poste auprès de Henri III, et que Beauregard l'accompagne.

Mornay obtient une audience du monarque. *Sire*, lui dit-il, *je vais donc enfin prouver à votre majesté que ce n'est pas chose incompatible, d'être en même temps bon réformé et bon Français. La Providence se sert aujourd'hui du roi de Navarre pour vous garantir d'une horrible conspiration ourdie contre votre royaume et contre votre vie.* Il lui dévoile tout ce qu'on médite contre lui; il nomme tous les chef de la conjuration; il appelle Beauregard; il montre au roi les preuves de la perfide machination. *Que faut-il faire?* lui dit le roi consterné. — *Arrêter sur-le-champ, sire*, répond Mornay, *les auteurs du crime; votre majesté n'a pas un moment à perdre.* Henri III le conduit chez la reine-mère. « L'état est en péril, s'écrie-» t-elle; il faut en prévenir la ruine par les moyens » les plus prompts. »

Le roi mande secrètement le duc d'Anjou, qui

était à Château-Thiéry. Des courriers partent pour le Languedoc, la Provence, la Bourgogne et la Champagne. Le monarque augmente de 1,200,000 écus les fonds du département de la guerre, forme un train d'artillerie; envoie à Lyon une partie de la gendarmerie, défend sous peine de la vie de donner des chevaux de poste, ordonne qu'on lève dix mille hommes en Suisse, et dix mille reîtres en Allemagne, donne une audience favorable aux députés des Pays-Bas, reçoit de la manière la plus affectueuse l'ambassadeur d'Angleterre; fait dresser une batterie de canons sur les tours de la Bastille, et ne paraît plus dans les églises ni dans les processions qu'entouré de ses gardes.

Le duc de Guise craint d'être arrêté, et sort de la capitale. Le roi de Navarre ramène à ses devoirs de Français le duc de Montmorenci, que le roi promet de soutenir contre ses ennemis; le capitaine Beauregard est magnifiquement récompensé; Mornay et Châtillon refusent les largesses du monarque.

Le chagrin et la débauche conduisent le duc d'Anjou au tombeau; le roi n'a point d'enfants de la belle et vertueuse Louise de Lorraine-Mercœur, dont la France admirait la modestie, la pudeur, la douce piété, la charité si active pour les pauvres, les malades des hôpitaux et les malheureux prisonniers; et le roi de Navarre est l'héritier présomptif de la couronne de France.

Henri III, bien loin de pleurer la mort de son frère, se croit soulagé d'un pesant fardeau. *Voilà*

donc, dit-il au duc de Mayenne et à d'autres grands seigneurs, *le roi de Navarre devenu mon héritier! C'est un prince vif, prompt, et quelquefois un peu piquant; mais il est si bien né, son caractère est si ouvert, si loyal, que je me sens disposé à l'aimer; je sais qu'il m'aime aussi, et nous vivrons bien ensemble.*

Le roi de Navarre était à cette époque enchaîné par une vive passion pour Corisande d'Andouins, veuve du comte de Grammont. Mornay cependant lui écrit de Paris: *La France entière, sire, et l'Europe même vont avoir les yeux fixés sur votre majesté. C'est à vous à composer tellement votre vie et vos actions que non-seulement le public n'y trouve rien à reprendre, mais encore tout à louer. J'entends, sire, que le roi y reconnaisse une révérence envers lui, les princes une fraternité, les parlements un amour de la justice, la noblesse une magnanimité, le peuple un soin de son soulagement, le clergé une modération, vos ennemis une clémence et facilité, tous en général un naturel débonnaire éloigné de perfidie, de dissimulation, de vengeance et d'animosité, vertus à la vérité qui ne vous sont pas acquises, mais naturelles. Il faut qu'en votre maison on voie quelque splendeur, en votre conseil de la dignité, en votre personne de la gravité, et en vos actions de la constance et de l'égalité. Je dis ceci, sire, parce que votre majesté s'est contentée jusqu'ici du témoignage de sa conscience contre la calomnie. A un particulier qui*

n'a à répondre de soi qu'à soi-même, cette façon de vivre serait propre et convenable; à vous qui êtes né pour tous, non-seulement la vertu et la prudence, mais la réputation de prudence est nécessaire. Pardonnez encore un mot à votre fidèle serviteur. Ces amours si découverts auxquels vous donnez tant de temps, ne sont plus de saison; il convient maintenant que vous fassiez l'amour à la France; vous en recueillerez des faveurs honnêtes et légitimes quand Dieu, le droit et l'ordre de la succession vous appelleront au trône.

Le roi de Navarre admire Mornay, qui ne craint pas de lui dire la vérité. Il l'en estime davantage; il l'accueille comme un ami à son retour de la capitale.

Henri III lui envoie le duc d'Épernon, et préfère d'autant plus ce duc pour lui confier auprès du roi de Navarre une commission importante, que ce favori si puissant, cet arbitre des grâces, ce dispensateur des emplois a toujours été un ami zélé et courageux des Bourbons.

Le duc part de Paris, accompagné de cinq cents gentilshommes, et sous le prétexte d'aller sur les bords de la Garonne visiter sa mère, qu'il n'a pas vue depuis long-temps. Le roi de Navarre était à Pamiers : il va au devant d'Épernon jusques aux portes de la ville, et lui donne des fêtes brillantes. D'Épernon expose au roi de Navarre le vif désir du roi de France de voir Henri de Bourbon abandonner la réforme. « Voyez d'un côté, sire, lui » dit-il, la couronne de France si vous vous rési-

» gnez aux volontés du roi; de l'autre des obsta-» cles effrayants, de grands périls, un peuple en-» tier de catholiques à exterminer si vous persistez » dans l'hérésie. Mais je veux que vous ne périssiez » pas dans une lutte trop inégale, et que la vic-» toire couronne votre valeur : vous ne régneriez » donc que sur les débris de la monarchie. Ah! » sire, vous avez souhaité tant de fois de com-» battre sous les étendards du roi contre ses enne-» mis et les vôtres : rejetteriez-vous aujourd'hui ses » avances paternelles? refuseriez-vous d'être son » appui et son vengeur? »

Le roi de Navarre promet à d'Épernon de lui donner à Pau une réponse décisive. Roquelaure, Salignac et les autres seigneurs catholiques de sa cour ne comprennent pas qu'il puisse hésiter. « L'éclat des couronnes, lui disent les protestants, » doit être compté pour rien lorsqu'il s'agit du sa-» lut éternel. Tant d'abjurations ne vous ren-» draient-elles pas méprisable? On vous regarde-» rait moins comme un homme léger que comme » un hypocrite et un athée qui n'est touché que » de son intérêt. D'ailleurs, les espérances qu'on » veut vous donner sont-elles bien solides? Le roi » et la reine, encore jeunes, ne peuvent-ils pas » avoir un dauphin? Quels égards alors aurait-on » pour vous à la cour? Le roi ne vous abandonne-» rait-il pas de nouveau aux insultes des mignons? » Quoi, sire! vous iriez vous remettre en prison » dans ce Louvre où vous avez vu massacrer vos

» serviteurs, vos amis, vos parents, où votre vie a » couru de si grands dangers! Catherine de Médicis a-t-elle cessé de vivre? et ce roi, qui aujourd'hui vous tend les bras, n'est-il pas ce duc d'Anjou qui, de concert avec sa mère, a ordonné la » Saint-Barthélemi? Le séjour d'une forêt remplie » de brigands serait pour vous plus sûr que celui » de Paris. Que deviendrez-vous seul et désarmé » au milieu d'une cour sans honneur et d'une populace effrénée, à qui l'on persuadera que votre » conversion n'est qu'hypocrite? Suspect à la ligue, » odieux aux protestants que vous aurez abandonnés, par quel prodige échapperez-vous aux » piéges tendus de tous les côtés sous vos pas? » Fiez-vous à la Providence qui vous a si visiblement soutenu jusques ici, plutôt qu'à un roi dont » vous avez plus d'une fois éprouvé la perfidie. Si Valois vient à mourir, comptez sur nous. Vos droits » à sa succession sont incontestables. Nous mourrons tous, s'il le faut, pour les faire valoir. L'Europe protestante se joindra à nous, et Dieu fera » le reste. »

Le roi de Navarre répondit au duc d'Épernon : « Je suis pénétré des soins paternels du roi; je le » prie de compter sur ma personne et sur mes » forces contre la ligue : mais ma conscience ne » me permet pas d'abjurer ma religion, à moins » que la grâce de Dieu ne m'éclaire. » Bourbon donna de nouvelles fêtes au favori de Henri III; d'Épernon prit ensuite congé du roi de Navarre,

et lui dit au moment de partir : « Quoique vous » refusiez, sire, de donner au roi la satisfaction la » plus pure qu'il eût goûtée de sa vie, il m'or» donne de vous dire qu'il ne vous en regarde pas » moins comme son fils et son héritier; il trouve » bon que vous vous fortifiez contre la ligue, qui » en veut à toute la maison royale. Conservez » bien les places qui sont en votre pouvoir; il les » croit plus assurées pour son service que celles » où domine la ligue; il ne pourra se dispenser de » les réclamer publiquement : mais il approuve » d'avance que vous les gardiez, et que vous vous » mainteniez à la tête de votre parti. En cas de » besoin, il compte sur votre amitié. »

Peu de temps après le départ du duc, le roi de Navarre, avec l'agrément de Henri III, convoqua à Montauban une assemblée générale des églises réformées : il jura dans cette assemblée de persévérer dans la religion protestante jusques à son dernier soupir. Bellièvre y vint de la part du roi demander la restitution des places de sûreté. Le comte de Laval et Duplessis-Mornay partirent pour Paris, exposèrent au roi tous les griefs dont les protestants pouvaient se plaindre; le monarque les accueillit favorablement, et leur laissa les places de sûreté pour deux années.

Les chefs de la ligue répandirent alors les calomnies les plus incendiaires. Le duc d'Épernon n'était allé trouver le roi de Navarre que pour concerter la ruine des catholiques. « C'en est fait,

» disaient-ils, de la vraie religion si *l'hérétique* par-
» vient à la couronne. »

L'ambition du duc de Guise achève de l'aveugler : il se croit destiné à monter sur le trône de France. Son génie égalait son audace; doué d'une force de corps extraordinaire, d'une adresse remarquable et d'une grande agilité, il l'emportait sur tous les courtisans à la course, au saut, à la danse, à la lutte, aux armes, à cheval; il aimait à remonter des fleuves rapides à la nage et chargé de ses armes; son affabilité et les grâces de son maintien étaient si séduisantes qu'on disait *que les protestants étaient de la ligue quand ils le regardaient.* La populace l'adorait : il pouvait compter sur son cousin le duc de Lorraine, le duc de Savoie, le roi d'Espagne et le pape; il disposait de toutes les forces de la ligue, et particulièrement de celles de ses frères, de ses oncles, de ses cousins germains, gouverneurs de grandes provinces, tous si braves, si affables, *si beaux et si bien faits qu'auprès d'eux*, disait la duchesse d'Uzès, *les autres princes paraissent peuple.* Il voulait se servir du cardinal de Bourbon comme d'un fantôme qu'il saurait bien faire disparaître lorsqu'il ne voudrait plus s'en servir; il était parvenu d'autant plus aisément à régner sur son esprit et à diriger ses actions que le cardinal était faible, borné, dévot et voluptueux. Les revenus immenses de dix-huit ou vingt riches abbayes que ce prélat avait réunis à ceux de son archevêché de Rouen étaient employés à payer

les personnes que Guise voulait avoir à ses ordres; et le cardinal, devenu son esclave, s'était laissé persuader que lorsqu'il serait sur le trône, le pape le dispenserait des règles du sacerdoce, et lui permettrait d'épouser la sœur du duc, duchesse-douairière de Montpensier.

Henri de Guise répand de grandes largesses sur les prédicateurs, les confesseurs, les théologiens, les écrivains qui avaient de l'influence. Des libelles diffamatoires, des vers outrageants, des sermons séditieux reprochent à Henri III ses mœurs infâmes, son hypocrisie, ses liaisons avec les hérétiques, et prédisent avec les expressions d'un désespoir fanatique la ruine inévitable des autels. Les confesseurs menacent des vengeances célestes les lâches et les tièdes qui ne s'empressent pas *d'embrasser la querelle de la foi*. Des estampes étalées dans les rues représentent les prétendus supplices des catholiques en Angleterre; des gens payés par les chefs de la ligue expliquent au peuple tous les genres de tourments, montrent les juges, les bourreaux, les martyrs. « Voilà les horreurs qui vous attendent, disent-ils à voix basse à la multitude émue et effrayée, si le roi de Navarre monte sur le trône que lui destine Henri III. Ce perfide hérétique se baignera dans le sang de tous les vrais chrétiens. » Le lieutenant civil reçoit du roi l'ordre de faire des recherches sur les auteurs de ces estampes. On trouve les planches gravées dans l'hôtel de Guise; on les supprime:

mais de grands tableaux les remplacent; et, malgré les plaintes de l'ambassadeur d'Angleterre, le monarque ne parvient à les faire soustraire aux regards du public que lorsqu'ils ont produit toutes les impressions qu'on avait si vivement désirées.

Pendant ces manœuvres si coupables et si dangereuses, le duc de Parme s'était emparé de la ville d'Ypres et de celle de Bruges; Guillaume de Nassau se préparait à le combattre lorsqu'une lâche perfidie délivre le duc de Parme de son redoutable rival. L'infâme Balthazard Gérard, Franc-comtois de Villa-Fens et sujet de Philippe II, assassina à Delft le prince d'Orange. Maurice de Nassau, fils de Guillaume, hérita de la confiance des états généraux; mais aucune loi ne lui donna ni titre ni pouvoir. Les provinces confédérées, ayant plus en horreur que jamais Philippe II, prirent la résolution de se donner à la France sans réserve ni condition. Le roi d'Espagne veut à l'instant entourer Henri III de dangers si grands qu'ils l'empêchent d'accepter l'offre des provinces confédérées. « Hâtez-vous de lever l'étendard de » l'insurrection, écrit-il au duc de Guise : il n'est plus » temps de différer; et, si vous ne vous déclarez » au plus tôt, j'enverrai au roi de France les ori- » ginaux des traités qui vous lient avec moi. »

Les députés des provinces confédérées arrivent en France. « Craignez, ose dire Mendoza, ambas- » sadeur de Philippe II, à Henri III, craignez la

» puissance de Philippe si vous recevez sous vos » lois, ou si vous protégez un peuple abandonné » de Dieu et des hommes, proscrit par l'inquisi- » tion, et n'ayant plus de grâce à espérer de son » souverain légitime. » Le courage de Henri III se réveille; il s'indigne de tant d'arrogance, et, animé du plus noble courroux, il profère ces mémorables paroles : « Un roi de France ne sait ce que » c'est que trembler, et jamais un mortel ne m'em- » pêchera de tendre une main protectrice à tous » les opprimés qui auront recours à moi. » Il assemble son conseil. « Confiez, sire, dit François de » Noailles, évêque d'Acqs, l'expédition des Pays-Bas » au roi de Navarre; ce prince aura sur la fron- » tière une armée toujours prête à secourir votre » majesté si la ligue ose troubler l'état. » Catherine de Médicis, dont on ne peut comprendre la connivence aussi impolitique que criminelle avec ceux qui tramaient sa perte aussi bien que celle de son fils et des Bourbons, combat les raisons de l'évêque. « Cette ligue, dit-elle, qu'il serait si dange- » reux de provoquer, ne prendra jamais les armes » tant que le roi de Navarre et les autres protes- » tants continueront d'être soumis. » Henri III adopte l'opinion qui favorise le plus sa nonchalance, ne peut pas douter de la fidélité du roi de Navarre, regarde le repos de la France comme ne pouvant pas être troublé, et s'abandonne de nouveau à ses infâmes plaisirs.

Le duc de Guise, le duc de Mayenne, le cardi-

nal de Guise leur frère, un ministre du roi d'Espagne, un agent du duc de Nevers et plusieurs autres conjurés s'étaient réunis à Nanci, la capitale des états du duc de Lorraine. Ce souverain assistait aux assemblées. La religion catholique y servit de prétexte à un complot infernal. La voix de Guise y retentit comme celle d'une furie qui prépare ses torches funèbres. Son éloquence sacrilége, les promesses de l'Espagne, l'ambition aussi aveugle qu'avide des conjurés, tout se réunit pour dévouer la France à de nouveaux malheurs. On jura la guerre civile; on se sépara pour courir préparer les armes qui devaient faire répandre tant de sang.

Le château de Joinville appartenait au duc de Guise. C'est dans ce château, que nous avons vu sous saint Louis la demeure de la plus pure et de la plus touchante loyauté, que l'on rédige un traité sinistre. Henri de Lorraine et Philippe II arrêtent la perte des Bourbons et celle de la France; écoutez leur horrible convention. Le traité comprend les princes, les grands officiers de la couronne, les seigneurs, les gentilshommes, les villes, les chapitres, les universités et tous les Français catholiques. Le roi d'Espagne promet à Guise une pension de 100,000 écus d'or. Si Henri III meurt sans enfants mâles légitimes, le cardinal de Bourbon lui succédera comme premier prince du sang et héritier présomptif de la couronne; les autres princes de Bourbon, hérétiques ou fauteurs d'hé-

rétiques, seront déclarés inhabiles à succéder au trône. Le cardinal devenu roi ne souffrira en France que la religion de ses pères; il exterminera sans distinction ceux qui refuseront de l'embrasser. Il fera recevoir tous les décrets du concile de Trente; il renoncera à l'alliance du grand-seigneur; il interdira à tous les Français la navigation aux Indes orientales et aux Indes occidentales; il restituera Cambrai au roi d'Espagne; il l'aidera de toutes ses forces à se rendre maître absolu des Pays-Bas. Philippe II mettra tous les mois à sa disposition un subside de 50,000 écus d'or; si ce subside ne suffit pas, il l'assistera de ses troupes et de ses trésors; et le cardinal le remboursera de toutes ses avances : les contractants s'engagent à ne négocier ni directement ni indirectement avec le roi de France, sans la participation les uns des autres (1585).

Le cardinal de Bourbon signa ce traité, s'enfuit de la cour, alla à Gaillon, et, escorté ensuite d'un grand nombre de nobles de Picardie, se retira à Péronne, place forte dont les habitants étaient presque tous dévoués à la ligue.

Le duc de Guise appela les troupes qu'il avait levées en Suisse et en Allemagne avec l'argent de l'Espagne, et rassembla les gentilshommes de Champagne et de Bourgogne, qui lui étaient dévoués.

Le roi de Navarre s'était rendu à Castres avec le prince de Condé, le vicomte de Turenne, Du-

plessis-Mornay, Rhosni et plusieurs autres seigneurs protestants. Il voulait conférer avec le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, sur les moyens de délivrer cette province et la Guienne des brigands qui les infestaient. Montmorenci y vint à la tête de mille cavaliers. Les Bourbons le reçurent avec les plus grands honneurs. Leurs conférences duraient encore lorsque le roi de Navarre reçut de Henri III le billet suivant : *Mon frère, je vous avise que je n'ai pu empêcher, quelque résistance que j'aie faite, les mauvais desseins du duc de Guise ; il est armé, tenez-vous sur vos gardes, et n'attendez rien. J'ai entendu que vous étiez à Castres avec mon cousin le duc de Montmorenci, dont je suis bien aise, afin que vous pourvoyez à vos affaires. Je vous enverrai un gentilhomme à Montauban qui vous avertira de ma volonté.*

Le roi de Navarre voyait éclater l'orage qu'il avait prévu ; il tint un long conseil avec Condé et Montmorenci, alla à Montauban, et y reçut pendant la nuit un envoyé du roi, qui arriva et repartit ayant le visage voilé. On crut que le duc d'Épernon était venu lui-même auprès du roi de Navarre pour lui communiquer tout ce que Henri III savait des projets de la ligue, et le plan du monarque pour déjouer ces projets.

Le duc de Guise venait de s'emparer de Châlons-sur-Marne, et de publier un manifeste contre *les mignons* : ses forces étaient néanmoins encore si

faibles que Henri III aurait pu facilement l'écraser avec les troupes de sa maison et les nobles qui étaient à sa cour; mais au lieu d'agir avec vigueur et rapidité, il délibérait avec sa mère qui le trahissait, et ses conseillers, vendus presque tous à l'Espagne et à la ligue.

Guise publia un écrit intitulé : *Déclaration de monseigneur le cardinal de Bourbon, des pairs, princes, seigneurs, villes et communautés catholiques de ce royaume de s'opposer à ceux qui, par tous moyens, s'efforcent de subvertir la religion catholique et l'état.* Il y dit avec audace que les membres de la sainte union ne quitteraient les armes qu'après avoir rétabli la vraie religion dans son antique splendeur, détruit les hérésies, rendu à la noblesse son utile influence, ainsi qu'aux parlements leur autorité, déchargé le peuple des impôts insupportables, établis depuis Charles IX, et lorsque le roi se serait nommé un successeur catholique; et un des agents de la ligue fut assez téméraire pour présenter au roi un exemplaire de cette coupable et insolente déclaration.

Le maréchal d'Aumont et le duc d'Épernon pressaient Henri III de fondre sur les rebelles; Duplessis-Mornay et Clervant le conjuraient d'employer contre les ligueurs le roi de Navarre, ses troupes et les bras des protestants; mais Henri III s'humilie pour ainsi dire devant les insurgés, les prie de poser les armes, leur proteste qu'ils trouveront dans sa bonté tous les avantages qu'ils ré-

clament, et assure que, bien loin de favoriser la réforme, il l'a plus affaiblie en huit ans de paix qu'elle ne l'avait été dans un grand nombre de campagnes.

La faiblesse de Henri III décourage presque tous les grands qui brûlent de le défendre ; le maréchal de Matignon néanmoins chasse les ligueurs de Bordeaux ; le nouveau duc de Montpensier, à la tête de jeunes citoyens de Loudun, de Fontenai et de Thouars, taille en pièces un corps de milices rassemblé par le duc de Mercœur, le frère de la reine Louise de Lorraine. Les Marseillais tombent sur des séditieux suscités par la ligue, les battent et font couper la tête à leurs chefs. Les protestants défont les ligueurs dans plusieurs provinces situées au midi de la Loire : mais Henri III adresse lettres sur lettres au roi de Navarre, le conjure de contenir les siens. « N'entrez pas dans » la querelle, ajoute-t-il ; je suis assez fort pour ex- » terminer nos ennemis communs. »

Le duc de Guise va chercher le cardinal de Bourbon à Péronne, le conduit à Châlons-sur-Marne, lui fait rendre les plus grands honneurs, l'entoure d'une cour nombreuse, le traite en souverain, veut qu'on le regarde comme le chef de l'armée, l'engage à se montrer avec une cape, une épée, un chapeau orné de plumes, ne paraît pas remarquer que son roi de théâtre, métamorphosé en guerrier, est devenu un objet ridicule pour le peuple qui par dérision nomme le cardinal, le

grand duc de Bourbon, ne craint pas de tromper tout le monde pour parvenir à son but, assure en secret Catherine de Médicis qu'il veut donner pour successeur à Henri III le jeune Henri, duc de Bar, fils du duc Charles de Lorraine et de Claude de France, fille de Catherine, qui aime beaucoup le jeune duc de Bar, et dit plus secrètement encore à l'ambassadeur d'Espagne : « Je ne veux pas ris- » quer ma fortune et ma vie pour un imbécile ni » pour un enfant; mais je n'ai pas assez d'influence » pour renverser les lois fondamentales de la mo- » narchie; cette grande innovation ne peut être » l'ouvrage que d'un monarque assez riche pour » acheter les principaux de la nation; je ne serai » jamais le sujet de mon égal, et je ne veux avoir » pour souverain que le plus puissant roi de l'uni- » vers, un prince qui puisse récompenser le grand » service que je vais lui rendre. »

Henri III, craignant de rendre sa foi suspecte au pontife de Rome, n'osait pas accepter ouvertement les secours des réformés; mais il avait prié secrètement le roi de Navarre de permettre aux protestants de s'enrôler dans les compagnies royales, ou de recevoir des colonels catholiques. Henri de Bourbon communiqua la demande de Henri III au prince de Condé, au vicomte de Turenne, aux comtes de Laval, de Châtillon, de La Rochefoucault, et aux autres chefs de ses troupes, réunis en conseil au prieuré de Guitres, près de Coutras; d'Aubigné y parla avec une chaleur qui entraîna toute

l'assemblée. Il fut résolu de prendre les armes contre les ennemis du roi de France et de l'état, de lever six nouveaux régiments; et Duplessis-Mornay composa un écrit dans lequel, avec autant d'éloquence que de raison, il répondit aux imputations calomnieuses de la ligue, et dévoila les complots criminels des chefs de cette ligue sacrilége.

Peu de jours après, le roi de Navarre publia un manifeste daté de Bergerac. Ce manifeste inspira à tous les chevaliers français, que la ligue n'avait pas encore aveuglés, la plus grande admiration pour le roi de Navarre. Voici la fin de cet écrit célèbre : « Il est temps enfin que l'injuste querelle » que vous me suscitez soit débattue de vous à » moi, sans que sa majesté s'en mêle davantage et » y hasarde une vie trop précieuse à l'état. Voici » mes propositions; je supplie sa majesté de ne » les trouver ni mauvaises ni étranges : vous, duc » de Guise, vous m'avez outragé dans tous vos ma- » nifestes; la ligue est votre ouvrage, vous en êtes » le chef; c'est donc à vous de me répondre de tous » les excès dont elle s'est rendue coupable. Je vous » défie à un combat particulier de vous à moi, de » deux à deux, de dix à dix, de vingt à vingt, » comme vous voudrez, aux armes usitées entre » chevaliers. Je prie le roi de nous assigner le lieu » du combat dans le royaume, ou, si vous regar- » dez la France comme suspecte, choisissez un » champ de bataille en pays étranger; je m'y ren-

» drai, pourvu que l'accès en soit libre et sûr, et » le souverain neutre. Certes, quand vous réfléchi» rez sur l'honneur que je veux bien vous faire, » moi roi, moi premier prince du sang, vous n'hé» siterez pas à l'accepter. M. le prince me servira de » second contre le duc de Mayenne votre frère; » car lui et moi nous acheterions de tout notre » sang le bonheur d'épargner au roi, votre bien» faiteur, les agitations et les peines que votre ré» bellion lui cause. Je prends ici Dieu à témoin que » ce n'est pas par vaine gloire, par ostentation de » courage, ni même par haine contre vous, quoi» que vous m'en témoigniez tant, que je vous pro» pose ce cartel, mais par l'unique désir de voir » Dieu servi et honoré, mon roi mieux obéi, et le » pauvre peuple en paix. »

Le duc de Guise n'accepta pas le défi; sa politique s'y refusait. Sa confiance était d'autant plus grande que Catherine de Médicis servait ses intérêts avec zèle; elle lui rendait compte de tout ce qui se passait au conseil. Elle avait d'abord présenté au roi la révolte de la ligue comme un léger incendie qui serait bientôt éteint; mais lorsqu'elle vit cette ligue redresser plus que jamais sa tête orgueilleuse, « Tout est perdu, mon fils, dit-elle à » Henri III, si vous ne vous mettez à la tête de la » *sainte union.* »

Le monarque tomba dans la plus cruelle perplexité. Il est utile, pour bien connaître les causes des événements extraordinaires qui devaient pen-

dant plusieurs siècles exercer une si grande influence sur le monde, de rappeler une lettre que Henri III écrivit, dans son trouble extrême, au secrétaire d'état Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi. En voici des fragments..... *Nos malheurs ne viennent que de notre mauvais gouvernement. Il a été en nous de ne pas tomber où nous en sommes; mais, y étant, je ne sais comment nous en tirer, et pourvoir à la conservation de notre état et de notre réputation.... Il y eut un roi en la Judée, je ne sais si ce fut Roboam, ou un autre, qui par mauvais conseil fut pendu; Dieu en garde le roi de France. Ce serait pourtant une belle conquête, et encore plus utile, de restaurer notre état.... Mais il fallait s'occuper de cette restauration lorsque les opinions se réunissaient sur la messe, que les partialités n'avaient pas pris le pied qu'elles ont, et que le roi ne devait rien et avait deniers en bourse. Ce temps-là n'est plus, misérable que je suis, et nous fuyons le chemin de le revoir, pour nos péchés; car nous sommes si endettés, que même en une paix de cent ans nous ne pourrions nous acquitter. Les mécontents s'augmentent tous les jours, et le fondement de la monarchie est si ébranlé, que chacun qui n'a pas grande fidélité et amitié où il la doit, veut faire sa part, et me la faire comme au plus jeune, bien que Dieu m'ait fait l'aîné, et à bonnes enseignes, par sa grâce... Mais quel parti prendre? Je sais bien, ce me semble, ce qu'il faudrait faire; mais je suis comme ceux qui se voient*

noyer, et qui, par obéissance, sont plus contents de l'être que de se sauver; et puis, je serais seul de mon avis; d'ailleurs, je peux me tromper; ensuite, je ne sais s'il est encore temps de remédier au mal; car le dé en est jeté. Pour ramener la paix et le bonheur, il nous faudrait tous changer de peau; j'en perds l'espérance... Au reste, nous ne voulons que pousser le temps avec les épaules, et crois qu'à présent il ne se peut faire autrement....

Henri III, au milieu de ses agitations et des conseils perfides, adopta le parti le plus funeste; il aima mieux recevoir la loi des catholiques insurgés que la victoire des protestants fidèles. Il refusa formellement la couronne des Pays-Bas, et renvoya les ambassadeurs de ces provinces. Il promit néanmoins aux agents du roi de Navarre de ne jamais l'abandonner; mais il engagea sa mère à négocier la paix avec les ligueurs, et à les engager à mettre bas les armes en recevant toutes les sûretés qu'ils exigeraient. Catherine parut d'abord trop effrayée des obstacles qu'elle aurait à vaincre pour se charger de la négociation; mais bientôt elle accepta avec une grande joie secrète une occasion de trahir de nouveau un fils qui lui avait ôté l'autorité suprême pour la donner à ses mignons, de perdre le roi de Navarre qu'elle détestait, et d'assurer la succession à la couronne de France à son petit-fils le duc de Bar, sous le nom duquel elle espérait régner.

Elle se rendit à Épernay, où vinrent le duc de

Guise et le cardinal de Bourbon. Les conférences furent transférées à Nemours, et ce fut dans cette ville que fut rédigé le traité que l'on a regardé comme une honteuse abdication de Henri III (1585).

Par ce traité de Nemours, le roi avoue toutes les entreprises de la ligue en France et dans les pays étrangers, interdit dans ses états, sous peine de mort, l'exercice de toute autre religion que la catholique, ordonne, sous la même peine, aux ministres, diacres et surveillants des réformés, de sortir du royaume dans un mois, prescrit à tous les protestants d'abjurer leurs erreurs avant six mois, ou de s'expatrier avec la liberté de vendre leurs biens, déclare la guerre à tous les protestants qui désobéissent à ces ordres, et confie la conduite de cette guerre aux chefs de la sainte union.

En vertu d'articles secrets, onze grandes villes de sûreté sont données aux ligueurs ; le roi s'oblige à en payer les garnisons ; il accorde au duc de Guise le droit d'avoir une nombreuse garde à cheval ; il lui donne 200,000 écus d'or pour les reîtres, une somme égale pour construire une citadelle à Verdun, et tout l'argent que ce prince a fait enlever dans les recettes royales.

Le monarque se rend au parlement avec le cardinal de Bourbon, pour faire enregistrer l'édit de proscription rendu conformément au traité de Nemours, contre le roi de Navarre. Le premier président, Achille de Harlai, aveuglé par la crainte ou

[redacted]

par cette espèce de frénésie cruelle qui régnait alors, même sur des têtes très-fortes, félicite le roi sur le nouvel édit qu'il vient de signer. Henri III, qui ne voit que trop dans quel abîme on l'entraîne, l'écoute silencieux, morne et consterné; la populace payée par la ligue fait entendre des cris de *vive le roi!* Le monarque ne salue personne, rentre en rougissant au Louvre, et adresse au cardinal de Bourbon ces singulières paroles, qui peignent si bien et ses pressentiments, et les erreurs fanatiques, ainsi que la barbare intolérance de ces temps si peu évangéliques : *Mon oncle, contre ma conscience, mais bien volontiers, j'ai fait publier les édits de pacification, parce qu'ils réussissaient au soulagement de mes sujets; aujourd'hui, je fais publier la révocation de ces mêmes édits, selon ma conscience, mais mal volontiers, parce que de là s'ensuivra la ruine de mon peuple.*

Et quel discours remarquable il prononce devant le cardinal de Guise, les chefs du parlement, le doyen de Notre-Dame et le prevôt des marchands, qu'il a mandés au Louvre! « C'est malgré » moi, leur dit-il, que j'ai révoqué le dernier édit » de pacification, et que j'entreprends la guerre, » non que j'aie moins de zèle que vous autres pour » les intérêts de la religion, mais parce que l'ex» périence m'a appris que je ne pouvais employer » la force des armes sans sacrifier les biens et la vie » de mes sujets; cependant j'ai cédé à vos clameurs, » j'ai rompu la paix, il est juste que vous m'aidiez

» à faire la guerre : la situation de mes finances ne » me permet pas d'en soutenir seul le fardeau : » vous, monsieur le premier président, qui m'avez » exhorté avec tant d'éloquence à exterminer l'hé- » résie, vous n'ignorez pas que la guerre est un » gouffre de dépenses; je vous déclare donc que » tant qu'elle durera, vous ne devez pas vous at- » tendre à toucher les honoraires dus à la magis- » trature. Vous, monsieur le prevôt des marchands, » je vous annonce que les sommes destinées à ac- » quitter les rentes de l'hôtel-de-ville seront ap- » pliquées à l'entretien des armées; en outre, je » vous ordonne d'assembler la bourgeoisie de ma » bonne ville de Paris, si acharnée contre les pré- » tendus réformés, et d'exiger d'elle la somme de » 200,000 écus d'or, dont j'ai besoin pour soudoyer » des troupes qui me coûteront 400,000 écus d'or » par mois. C'est tout au plus, ajouta-t-il en jetant » sur le cardinal de Guise un regard d'indignation, » si de mes revenus joints au secours des particu- » liers, je pourrai subvenir pendant un mois aux » dépenses de la campagne; c'est au clergé à faire » le reste. Il a suscité la guerre, l'a qualifiée de » sainte et de religieuse; il doit donc en supporter » les charges : je n'attendrai pas la permission du » pape pour me saisir de vos revenus, et les em- » ployer contre les hérétiques; j'en ai le droit, et » j'en userai dans toute son étendue, puisque la » guerre est votre ouvrage. »

Le cardinal et les autres personnes que le roi

avait mandées voulurent faire des représentations. « Il s'agit bien de paroles ! reprit le monarque, il » faut des effets. Quoi ! vous vous plaignez des in» convénients de la guerre, et elle n'est pas encore » commencée; que sera-ce donc quand nous en » ressentirons toutes les misères ? Il est aisé de » former des projets d'exterminer les protestants » quand on est loin des fatigues et des hasards; » mais lorsqu'il est question de combattre, ou de » payer le soldat qui combat, on fronce le sourcil, » on recule : je vous ai prédit tous les maux qu'en» traînerait la guerre; pourquoi ne m'écoutiez» vous pas alors ? Je crains bien qu'en voulant dé» truire le *prêche*, nous ne hasardions la messe. »

Guise, alarmé des craintes de la nation, faisait publier partout que les dépenses de la guerre seraient légères et momentanées. « Le roi de Na» varre et le prince de Condé, disait-on, seront » chassés du royaume avant cinq mois; et les biens » des protestants que l'on confisquera suffiraient » d'ailleurs à l'entretien des troupes. » Le clergé néanmoins aliéna 100,000 écus d'or de ses revenus.

Le fanatisme le plus exalté avait cependant formé une association d'autant plus redoutable qu'elle était secrète. Quelques curés de Paris, des docteurs en théologie, des magistrats du second ordre, des officiers de justice, des bourgeois et des marchands s'étaient rassemblés dans une salle du collége de *Fortet*. Ils s'y réunissaient souvent en secret, déploraient les prétendus périls de la

foi catholique, les vices du gouvernement, les sales voluptés du roi, les prodigalités de la cour et la misère du peuple. Leur enthousiasme religieux était devenu un délire terrible. « La Providence » nous a élus, avaient-ils dit, pour défendre les au- » tels, protéger le peuple et réformer les abus; ju- » rons de consacrer nos talents, nos biens et notre » vie à la destruction de l'hérésie, ainsi qu'à l'a- » néantissement du despotisme, et n'épargnons » pas plus le catholique tolérant que le protes- » tant opiniâtre. » On aurait dit que la furie des discordes sanglantes avait reçu leurs serments homicides : ils s'étaient divisés dans les *seize* quartiers de Paris, y avaient porté l'esprit de vertige, et leurs ardents émissaires répandus dans les principales villes du royaume, y avaient inspiré la haine la plus violente contre le roi et les réformés. Les initiés les plus fougueux des provinces correspondaient avec les seize de Paris; et cette sinistre confédération générale s'étendait sur toute la France.

Bientôt elle a de l'argent, des armes, et des satellites capables de tout oser : elle sent sa force, et offre ses services ou plutôt son appui au cardinal de Bourbon et au duc de Guise. Le duc voit à l'instant le parti qu'il peut tirer de leur fanatisme; il accepte leur offre; et leur réunion avec lui leur donnant une audace nouvelle, ils ne cessent de former des complots contre la liberté et la vie du roi, que l'imprudente duchesse douairière de Montpensier, sœur du duc de Guise, se van-

tait déjà de tondre avant peu de temps avec ses ciseaux d'or pour le renfermer dans un cloître.

Le roi de Navarre montre le caractère d'un grand homme ; aucun revers ne peut abattre son âme. Il jure de sauver sa patrie ou de périr avec elle, se concerte avec le prince de Condé et le maréchal de Montmorenci, publie avec eux un manifeste menaçant, intitulé : *Déclaration et protestation du roi de Navarre, de monsieur le Prince, et de monsieur le duc de Montmorenci, sur la paix faite avec ceux de la maison de Lorraine, chefs et auteurs de la ligue, au préjudice de la maison de France;* et adresse à tous les ordres du royaume, à la ville de Paris, et même à la Sorbonne, des lettres remplies de noblesse, de fierté, de sensibilité et d'éloquence.

Henri III n'était plus qu'un esclave des passions de la ligue; elle le force à violer sa parole royale, et à réduire à quinze jours le délai de six mois accordé aux protestants par le traité de Nemours.

Ces quinze jours expirent. On saisit les biens des proscrits; on les vend à l'encan; on accable d'outrages et on jette dans les prisons tous ceux qui, se fiant à la promesse du monarque, n'ont pas encore abandonné la maison paternelle. Plusieurs sont pendus et brûlés; les autres s'enfuient vers Sédan, Genève, la Suisse, l'Allemagne ou l'Angleterre, ou se réfugient auprès du roi de Navarre. Ils traînent au milieu des chemins écartés leurs malheureuses familles, et les débris de leurs for-

tunes; les routes retentissent des cris lamentables des femmes et des enfants : les catholiques que le fanatisme n'a pas changés en bêtes féroces donnent des larmes à tant de maux.

Le roi de Navarre ne peut retenir les siennes en voyant les réformés qui viennent lui demander, comme à un père, un asile et du pain : la cruauté de la ligue le force à de terribles représailles; il ordonne par une déclaration datée de Bergerac (1585), que l'on saisisse les biens du clergé et des catholiques, qu'on emploie les produits de ces biens aux frais de la guerre et à la subsistance des familles retirées auprès de lui, et que les prêtres, les religieux, et tous les catholiques sortent des villes de son obéissance, sous peine de prison, et même de mort. Des familles protestantes rencontrent des familles catholiques, obligées comme elles de s'exiler de leurs foyers; les unes et les autres mêlent leurs pleurs, leurs gémissements et leurs prières; et avec quelle force la voix de tant de misères s'élève vers le ciel contre les ambitieux et barbares auteurs de cette guerre impie!

Le roi de Navarre et le prince de Condé réclament l'assistance de la reine Élisabeth, du roi de Danemarck, du roi d'Écosse, des électeurs de Bavière, de Saxe et de Brandebourg, du landgrave de Hesse, des états généraux de Hollande, de la république de Genève, et un grand nombre d'Anglais viennent combattre sous leurs drapeaux.

Henri III, qui ne peut plus refuser d'exécuter les

ordres de la ligue, commande au maréchal de Montmorenci de se déclarer pour la sainte union, sous peine d'être traité comme criminel de lèse-majesté. « La plus grande marque de zèle et de » fidélité que je puisse donner à votre majesté, » répond Montmorenci, est de combattre la ligue » qui veut vous détrôner. »

Le roi envoie une ambassade au roi de Navarre; elle est composée du cardinal Philippe de Lénoncourt, de Jean d'Angennes, du président Brulart, et de deux ligueurs ardents, Prévôt, curé de Saint-Severin, et Cueilly, curé de Saint-Germain. Le roi de Navarre les reçoit dans son château de Nérac. « Votre majesté, lui dit le cardinal, n'a pas » moins d'intérêt que le roi à l'extinction du schis- » me; vous rencontrerez des obstacles insurmon- » tables à votre élévation sur le trône de France, » tant que vous persisterez dans l'erreur; je vous » conjure, au nom du monarque qui vous chérit » comme son fils et comme son héritier, de sus- » pendre pendant six mois dans les provinces dont » vous êtes le maître, l'exercice de la religion pré- » tendue réformée. Sa majesté se flatte de parve- » nir, pendant ce temps, au but si salutaire de la » réunion des esprits; mais en attendant, elle vous » prie de lui remettre les places de sûreté qui vous » ont été accordées encore pour deux ans, et vous » promet de convoquer un concile pour tranquil- » liser votre conscience et celle des autres pro- » testants. Je ne trahirai jamais ma conscience,

» lui répond le roi de Navarre; mon salut éternel » m'est plus cher que toutes les couronnes de l'u- » nivers; cependant je ne refuse ni de m'instruire » ni même d'abjurer, si je ne suis pas dans les sen- » tiers de la vérité. Je me soumets, comme je l'ai » tant de fois répété, aux décisions d'un concile » vraiment libre, et dont les jugements ne soient » pas dictés d'avance par les Guise ou par le pape. » Vous me pressez de suspendre pendant six mois » l'exercice de ma religion; elle a jeté des racines » trop profondes pour être détruite en si peu de » temps : vous me demandez les places que le roi » m'a confiées pour me mettre en sûreté contre la » ligne, avant même qu'elle n'éclatât; mais au- » jourd'hui où elle déploie toutes ses forces pour » m'abattre, n'aurais-je pas le droit d'en deman- » der de nouvelles? Et pourquoi le roi, plutôt que » de laisser anéantir son autorité par des factieux, » n'a-t-il pas accepté mon bras pour châtier ses » ennemis, et délivrer ses sujets des fléaux qui » vont les accabler? »

Cependant Félix Peretti, né de parents très-pauvres du village de Montalte de la Marche d'Ancône, gardeur de pourceaux, ensuite cordelier, général de son ordre, évêque de Sainte-Agathe, et cardinal, avait succédé à Grégoire XIII, sous le nom de Sixte-Quint; son caractère était ferme, son esprit vaste, et sa pénétration profonde. Peu de temps après son exaltation, le duc de Nevers était venu le consulter relativement à la ligue dont

il avait embrassé le parti. « Je la regarde, lui avait » répondu l'habile Sixte-Quint, comme pernicieuse » à l'autorité royale, à la tranquillité publique, » au bien de l'état, et aux intérêts de la vraie reli- » gion. » Le jésuite Claude Mathieu, qui, suivant l'historien de la maison de Bourbon, se distinguait au milieu du délire général parmi les agents de la ligue les plus exaltés, était revenu à Rome pour déterminer le nouveau pape à se déclarer hautement protecteur de la sainte union. Il était vivement secondé par le cardinal de Pellevé, archevêque de Sens, et qui avait dans le temps suivi le fameux cardinal de Lorraine au concile de Trente, où, malgré ses instructions, il s'était déclaré contre les libertés de l'Église gallicane : si le pape avait eu autant de véritable piété que d'esprit, il aurait pu s'élever au-dessus de toutes les factions comme père universel des fidèles, et par toutes les concessions permises à un souverain pontife, rendre les plus grands services à la religion catholique, éteindre les torches funèbres des guerres civiles, et peut-être réconcilier les protestants avec le siége apostolique; mais trop jaloux de son autorité, mal informé de l'état de l'Europe, et surtout trompé sur la véritable situation des affaires de France, il ne vit que les dangers dont on menaçait le catholicisme si un prince réformé montait sur le trône de ce royaume, et, saisissant les foudres ecclésiastiques qu'avaient lancées avec tant de fracas plusieurs de ses prédécesseurs, dont il était loin

néanmoins de partager les opinions, il publia la bulle la plus extraordinaire qu'eussent pu dicter la démence des ligueurs les plus furieux, et les plus grandes prétentions des *papistes* les plus dévoués à la puissance pontificale.

« Le pouvoir que j'ai reçu de Dieu, dit le pon-
» tife, m'élève au-dessus de tous les monarques de
» l'univers; il me donne le droit de porter des ar-
» rêts irrévocables pour châtier les rois réfractai-
» res à l'Église, les faire descendre du trône, et les
» précipiter dans l'abîme. » Il appelle ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé enfants de colère, race impie et bâtarde de l'illustre maison de Bourbon; il les condamne comme hérétiques relaps, défenseurs publics et opiniâtres de l'hérésie, ennemis de Dieu et de la sainte Église; il les anathématise pour avoir aboli l'exercice de la vraie religion, renversé les autels, pillé la maison du Seigneur, massacré les prêtres, et inondé la France de sang; il les déclare déchus de tous les fiefs, comtés, duchés, souverainetés ou royaumes; il les prive des priviléges de leur rang et de leur naissance; il les juge indignes de posséder jamais aucun état, et spécialement la couronne de France; étend leur punition jusque sur leur postérité, délie leurs sujets de tout serment de fidélité, et charge le roi très-chrétien de veiller à l'exécution de sa sentence pontificale.

Les parlements de France, malgré les préjugés qui les dominaient, refusèrent de recevoir cette

[redacted]

bulle attentatoire aux droits les plus sacrés; ils adressèrent au roi de fortes remontrances contre cet acte usurpateur; mais Henri III était asservi, il garda un coupable silence : les prédicateurs lurent la bulle au peuple, et osèrent, dans leur démence sacrilége, la vanter comme l'arrêt de Dieu.

Le roi de Navarre écrivit à Henri III avec la plus grande énergie; il termine ainsi sa lettre mémorable : *Abandonné de votre majesté, je n'ai plus d'espérance qu'en Dieu, protecteur de la justice et de l'innocence; il m'assistera d'amis et de moyens, et je triompherai des méchants; mais vous, monseigneur, que deviendrez-vous au milieu de ces traîtres que vous avez armés contre votre sang, contre vos plus fidèles serviteurs? C'est votre destinée que je déplore, et non la mienne, qui est sous la sauve-garde du roi des rois.*

On afficha malgré toute la vigilance des agents du pape, dans les principales rues de Rome, et jusques aux portes du Vatican, des placards dans lesquels le roi de Navarre et le prince de Condé protestaient contre tous les articles de la bulle, engageaient tous les souverains véritablement chrétiens, à combattre avec eux la tyrannie de Rome et de la ligue, et appelaient à la cour des pairs de France, de la prétendue sentence rendue par *M. Sixte, soi-disant pape.*

Plusieurs ouvrages furent d'ailleurs publiés en France et dans le reste de l'Europe, même par des

catholiques, contre cette bulle que réprouvaient les personnes impartiales de tous les partis.

Mais la reine Marguerite, bien loin de s'élever contre cet acte pontifical, demanda et obtint facilement du roi de Navarre la permission d'aller remplir les devoirs de sa religion à quelques lieues de Nérac, se rendit à Agen, y reçut quelques troupes de Lignerac que l'on regardait comme son amant, en leva d'autres, monta à cheval à la tête de sa petite armée, s'empara de Tonneins, et y laissa sa compagnie de gardes à cheval. Le roi de Navarre tailla en pièces cette compagnie de gardes; Marguerite se présenta devant Villeneuve, en prit une partie, et attaqua l'autre portion de la ville, séparée de la première par la rivière du Lot. Les habitants la défendirent avec un grand courage; peut-être néanmoins eut-elle succombé, sans le dévouement magnanime d'un de ses *consuls* ou officiers municipaux; il se nommait *Cieutat*. Marguerite, une fille de France, et l'épouse du roi de Navarre, ne rougit pas d'avoir recours à un indigne artifice; elle invita *Cieutat* à venir conférer avec elle, et lui promit que s'il n'adoptait pas l'arrangement qu'on lui proposerait, il retournerait libre dans la ville dont il dirigeait la défense. Cieutat pressentit une trahison, ne refusa pas l'entrevue pour tâcher d'épargner à sa patrie les horreurs d'un long siége, mais assembla ses concitoyens. « Jurez, leur dit-il, de vous défendre jus-
» ques à la mort; et toi, mon fils, je te confie la

[redacted]

» garde du pont; je te défends, sous peine de ma » malédiction, de le rendre à l'ennemi, quand » même je te l'ordonnerais de ma propre bouche. » Il embrasse ce fils qu'il aime plus que la vie, et va seul au camp des catholiques. On le présente à la reine, elle lui commande de lui rendre la place; il refuse. On le traduit à un conseil de guerre, on le condamne à périr s'il n'oblige pas son fils à mettre bas les armes. On le conduit au pont; deux soldats tiennent un poignard sur son sein; il ordonne à son fils de se défendre; ce jeune héros s'élance avec les siens hors du pont, se précipite sur les satellites qui environnent son père, le délivre, et le ramène dans la ville aux acclamations des citoyens enchantés.

Cieutat, rentré dans Villeneuve, ordonne aux trompettes de faire retentir l'air de fanfares; les citoyens y joignent des cris de joie, comme si le roi de Navarre arrivait à leur secours. Marguerite effrayée lève le siége, se sauve à Agen, apprend peu de jours après que les Agenois, fatigués de ces vexations, ont introduit dans leurs murs le maréchal de Matignon et ses troupes, n'a que le temps de monter à cheval en croupe derrière Lignerac, et ne se croit en sûreté que lorsqu'elle est arrivée dans le château de Carlat, où, insensible aux dangers de tous ceux qui auraient dû lui être chers, elle s'abandonne à ses passions désordonnées.

Le duc de Mercœur était sorti de Nantes à la

tête d'un corps de troupes considérable, et avait ravagé les terres des protestants dans le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge. Condé partit de Saint-Jean-d'Angély avec ses gardes et quelques compagnies d'arquebusiers; un grand nombre de nobles vinrent le joindre sous les ordres du vicomte de Rohan, du comte de La Rochefoucault, du marquis de Clermont-d'Amboise, de Saint-Gelais, de Montguyon et de d'Aubigné; il s'avança vers Fontenai; Mercœur décampa pendant la nuit, laissa ses bagages, abandonna une partie de son infanterie qui ne put le suivre et fut prise par les réformés, et ne s'arrêta que dans les faubourgs de Nantes; Sainte-Catherine et le corps de catholiques qu'il commandait furent surpris par Carbonnières, Saint-Gelais et d'Aubigné; les réformés leur accordèrent la vie à condition de ne plus servir la ligue. Sainte-Catherine et les siens, touchés de l'accueil que leur fit Condé, s'attachèrent à la fortune de ce prince, et lui furent toujours fidèles.

La bonté et les succès de ce cousin germain du roi de Navarre attiraient tous les jours de nouveaux soldats sous ses enseignes. Claude, duc de La Trémouille, vint le trouver à la tête d'un grand nombre de ses vassaux, reçut de Condé les marques les plus touchantes d'estime et d'amitié, et fut toujours l'ami le plus fidèle des protestants que son père avait tant persécutés.

Condé faisait le siége de Brouage; il avait dispersé les troupes de la ligue dans la Saintonge et

le pays d'Aunis; mais il avait formé un plus vaste projet; c'était dans le centre du royaume et aux environs de la capitale si dévouée à la ligue, qu'il voulait établir le théâtre d'une guerre terrible; il apprit que Rochemore, qui avait surpris le château d'Angers d'après un ordre secret de Henri III, et que ce monarque avait eu la lâcheté de désavouer, tenait ce château pour le roi de Navarre, et le défendait avec courage, mais presque sans aucune espérance de succès; il se détermina à l'instant à une entreprise des plus audacieuses, laissa son infanterie sous les murs de Brouage, donna à la Personne le commandement de la flotte qui secondait le siége, partit avec six cent cinquante gendarmes ou hommes d'armes, et seize cents arquebusiers qui combattaient à cheval aussi bien qu'à pied, se porta dans neuf jours sur les bords de la Loire, fut joint par Clermont-d'Amboise qui lui amena sept cents cavaliers d'élite, s'empara de deux faubourgs de la ville d'Angers, mais apprit que Rochemore avait été tué sur le rempart du château, et que les siens, éblouis par l'or qu'on leur avait offert, s'étaient rendus depuis deux jours. L'armée des protestants fut consternée; le vicomte de Rohan proposa de repasser la Loire; le prince de Condé se soumit malgré lui à l'avis du vicomte; le comte de Laval, à la tête de l'avant-garde, repassa heureusement le fleuve; mais le duc de Joyeuse eut le temps de garnir de cavalerie les deux rives de la Loire, et d'en rendre le passage

impraticable à l'armée des réformés; Condé voulut remonter la Loire jusques à Sancerre; mais apprenant que La Châtre avait enlevé tous les bateaux, occupé tous les gués, et gardé tous les ponts, que le duc de Mayenne venait d'Orléans pour l'attaquer, et qu'il était poursuivi par le duc de Joyeuse, résolut de s'avancer vers la Beauce; il ne passa qu'avec peine le Loir qui était débordé. Biron et Lavardin l'attendaient à Bonneval; il avait en flanc le duc de Mayenne, et en queue le duc de Joyeuse. Les paysans, soutenus par trois armées, prennent les armes et se réunissent au son du tocsin. Condé pénètre cependant jusques aux environs de Vendôme; mais les hommes et les chevaux sont épuisés de fatigue; le prince rejette les avis de ses capitaines qui veulent que les troupes se débandent par pelotons, qu'il échappe en se déguisant aux fers qui l'attendent, et qu'il conserve sa liberté et sa vie pour les réformés, à qui il a inspiré tant de confiance; il veut mourir les armes à la main; les plus valeureux des protestants insistent, le conjurent, le pressent. Il n'a plus autour de lui que douze cents cavaliers, à peine deux cents sont-ils en état de combattre. « Ne vous » précipitez pas, lui disent tous ses amis, dans un » danger certain et inutile. Quel triomphe pour vos » ennemis que votre mort ou votre captivité! Les » églises de France ne pourraient résister à un si » grand malheur. »

Condé est contraint de céder; son âme est na-

aucun droit à la couronne de ce royaume pendant la vie d'Élisabeth; et, après la mort de cette reine, elle soumettra ses prétentions à la décision du parlement anglais. La reine Marie et son fils confirmeront ces articles par leur signature et leur serment.

Élisabeth avait déjà envoyé son cousin Henri Carry offrir son secours au roi Jacques; et malgré ceux qui le gardaient, ce prince avait trouvé le moyen de faire connaître sa position à Henri Carry. Les lords de Ruthven engagèrent le roi à convoquer les états, et à déclarer à cette assemblée qu'il approuvait la conduite de ceux qui l'avaient mené à Ruthven. Jacques non-seulement se conforma aux désirs de ces lords, mais encore envoya une déclaration semblable à l'assemblée du clergé; et la plus grande partie des lords qui l'avaient gardé s'étant retirés dans leurs résidences, le roi ne profita de la liberté qu'il recouvrait que pour assembler la noblesse à Saint-André, lui dire qu'on ne s'était saisi de sa personne que pour son bien, et publier une amnistie générale en faveur de ceux qui l'avaient conduit à Ruthven.

Mais cette politique du jeune monarque dura peu de temps. Le comte d'Arran, à qui le lord comte de Gowry avait sauvé la vie, eut la permission de reparaître à la cour. Il reprit bientôt son premier ascendant sur le caractère faible et changeant de Jacques; et d'après son avis le roi, restreignant l'amnistie qu'il avait accordée, déclara par une proclamation rétractive et par conséquent

aussi impolitique qu'injuste, qu'il n'accorderait de grâce qu'à ceux des conspirateurs de Ruthven qui viendraient lui demander pardon de leur crime. Les lords, d'autant plus alarmés de cette déclaration qu'elle annonçait tout le crédit d'un ministre qu'ils avaient offensé, se retirèrent les uns dans leurs châteaux, et les autres en Angleterre, où ils espéraient d'obtenir la protection d'Élisabeth.

Cette reine envoya à Jacques VI son secrétaire Walsingham, sous le prétexte d'établir une union plus intime entre les deux royaumes, et réellement pour fortifier le parti favorable à l'Angleterre, détruire l'influence du comte d'Arran, et examiner la capacité du jeune roi. Walsingham ne put obtenir aucune faveur pour les lords de Ruthven; mais le monarque lui promit de ne faire aucun changement dans la religion établie; et après avoir distribué secrètement des sommes considérables à plusieurs courtisans écossais, le secrétaire d'Élisabeth revint en Angleterre, et parla de Jacques VI à la reine de manière à dissiper les craintes de cette princesse.

Le comte d'Arran cependant trompa par ses intrigues la noblesse écossaise assemblée à Édimbourg, lui persuada que la dernière proclamation relative aux lords de Ruthven n'avait été imaginée que pour sauver la dignité royale, obtint son adhésion à cette proclamation, et, après avoir ainsi fait reconnaître ces lords comme coupables, détourna le roi de leur accorder leur grâce. Il pour-

suivit même son bienfaiteur le comte de Gowry, et, ce lord étant entré dans une nouvelle conspiration, il le fit arrêter, juger, et n'implora pas pour lui la clémence royale lorsqu'il eut été condamné (1584).

Élisabeth néanmoins, apprenant que ce comte d'Arran, plus puissant que jamais, protégeait avec succès les intérêts de la cour de France, et voulait faire épouser à Jacques une étrangère catholique romaine, n'épargna rien pour gagner ce ministre, y parvint, et lui faisant dire qu'elle désirait de donner pour femme au roi Jacques une Anglaise du sang royal, qui n'était pas encore en âge de puberté, l'engagea à promettre par un acte secret d'empêcher ce prince de se marier avant trois ans.

La mère de ce monarque, contre lequel Élisabeth ne négligeait aucune précaution, était toujours renfermée sous la garde du comte de Shrewsbury. Un gentilhomme du comté de Chester, nommé François Throgmorton, fut arrêté pour avoir correspondu avec cette malheureuse reine. Lord Paget et Charles Arundel se sauvèrent en France; ils s'y plaignirent hautement des traitements que les catholiques éprouvaient en Angleterre. Les émissaires d'Élisabeth, comme tous les lâches et obscurs subalternes toujours prêts à sacrifier à un gain sordide leur conscience et les intérêts des gouvernements qu'ils font mépriser et haïr, employaient contre les catholiques des manœuvres aussi perfides qu'iniques; ils envoyaient, au nom de Marie

Stuart, des lettres contrefaites aux catholiques qu'on soupçonnait. Les délateurs étaient encouragés; un grand nombre de personnes avaient été emprisonnées, et plusieurs catholiques avaient subi la torture. Élisabeth, informée qu'on l'accusait de ces cruautés dans les pays étrangers, fit de vives réprimandes aux juges pour avoir exercé tant de rigueur contre les catholiques, et fit mettre en liberté soixante-dix prêtres *papistes*.

On avait trouvé dans les papiers de Throgmorton la liste des principaux catholiquesde l'Angleterre et celle des ports de mer par lesquels on pouvait le plus aisément faire une descente dans le royaume. Il avoua qu'il avait fait ces deux listes à Spa, où il avait conféré avec un Anglais, nommé Jeney, sur les moyens de faire une invasion en Angleterre et d'en changer le gouvernement. « L'Anglais Morgan, réfugié en France, ajouta-t-il, m'avait écrit que les souverains catholiques avaient résolu de faire une descente en Angleterre avec le duc de Guise pour mettre en liberté la reine d'Écosse. Charles Paget s'est rendu dans le Sussex pour favoriser cette expédition; et j'ai fait part de ce projet à l'ambassadeur d'Espagne, avec lequel je me suis concerté sur les moyens de lever des troupes, et de les joindre aux troupes étrangères. »

Throgmorton rétracta en vain cet aveu devant les juges: il fut condamné; il demanda sa grâce à la reine, espéra l'obtenir en revenant à sa première

[redacted]

confession; mais sa grâce lui fut refusée; et au moment d'être exécuté, il désavoua de nouveau ce qu'il avait dit.

L'ambassadeur d'Espagne Mendoza fut appelé devant le conseil et interrogé. Au lieu de répondre aux questions qu'on lui adressa, Mendoza se plaignit vivement des mauvais offices que la reine avait rendus à son souverain. La reine ordonna qu'il sortît du royaume; elle envoya néanmoins Wade auprès de Philippe II pour lui faire connaître les motifs de l'ordre qu'elle avait donné; mais le roi d'Espagne ne voulut pas donner audience à Wade.

Philippe II cependant méritait chaque jour davantage le surnom de *démon du midi*. Les états généraux de Portugal convoqués à Tamar l'avaient reconnu roi de ce royaume, à condition que le Portugal formerait toujours un état séparé, que les conseils et les tribunaux souverains résideraient à Lisbonne, et que les Portugais ne seraient pas obligés de sortir de leur pays pour obtenir justice. Il avait en conséquence fait publier une amnistie (1581). Mais de combien d'exceptions cette trompeuse amnistie était remplie! combien de Portugais furent exécutés ou emprisonnés! combien d'ecclésiastiques séculiers ou réguliers subirent le dernier supplice! combien de victimes furent précipitées dans le Tage! Le peuple ne vit plus ce fleuve qu'en frémissant. Ses opinions religieuses le lui firent regarder comme *excommunié;* et l'archevêque de Lisbonne fut obligé de réciter sur

les eaux du Tage les prières d'une absolution solennelle pour diminuer l'horreur qu'elles inspiraient. La crainte pénétra dans l'âme cruelle de Philippe; mais le remords n'y entra pas. Il trembla pour ses jours; il quitta le Portugal, et revint en Espagne.

Élisabeth ne pouvait se délivrer de ses inquiétudes; elle croyait voir sans cesse des conspirations près d'éclater en faveur de sa rivale; elle résolut de lui rendre ses espérances par une nouvelle négociation. Wade et Beole furent envoyés vers la reine d'Écosse. On lui demanda, pour renouer le traité rompu, d'engager son fils à pardonner aux lords de la conjuration de Ruthven, de faire cesser les intrigues de l'archevêque de Glascow, son ambassadeur à Paris, et de déclarer sa correspondance avec le duc de Guise. « J'intercéderai pour les Écossais fugitifs, dit Marie, » s'ils veulent se reconnaître coupables. J'ai pressé » mon cousin le duc de Guise de faire ses efforts » pour me faire rendre la liberté; mais j'ai absolu» ment ignoré ses projets. Quand cessera-t-on de » me traiter avec tant d'inhumanité? » La négociation ne fut pas continuée, et Marie perdit tout espoir.

Un jésuite nommé Creighton, poursuivi par des pirates, en passant en Écosse avait déchiré des papiers. Les morceaux en furent portés à Wade; il les réunit, et y trouva les détails d'un projet formé par le roi d'Espagne, le pape et le

duc de Guise pour une invasion en Angleterre.

Le comte de Leicester forma une nombreuse association pour le maintien du trône d'Élisabeth. Ceux qui souscrivirent s'engagèrent de la manière la plus solennelle à poursuivre jusques à la mort tous ceux qui trameraient quelque entreprise contre sa majesté.

Marie Stuart chargea son secrétaire Nau de faire à Élisabeth des propositions qui, suivant l'historien anglais Smolett, auraient satisfait toute personne guidée par les sentiments de la justice et de l'humanité : mais la reine d'Angleterre était résolue de ne jamais rendre la liberté à sa cousine; elle feignit d'avoir découvert un nouveau complot formé en faveur de Marie, retira la surveillance de sa prisonnière au comte de Shrewsbury, et en confia la garde à deux puritains rigides, sir Drue Drury et sir Jacques Pawlet. On a accusé Élisabeth d'avoir voulu, dans sa haine jalouse, réduire Marie au désespoir par la sévérité de ses deux nouveaux gardiens, et la porter à des démarches qui donneraient un prétexte suffisant pour la perdre; mais la douceur et la modération de Marie détruisirent cette perfide et barbare espérance. Elle souffrit avec la plus grande résignation les plus durs traitements : on la priva de toutes les commodités dont on l'avait laissée jouir jusques à ce moment; on l'empêcha de continuer de soulager son infortune par des aumônes aux pauvres; on la renferma dans deux chambres, où elle

ne pouvait être garantie des rigueurs des saisons, et où de graves maladies mirent sa vie en danger (1586). Elle adressa en vain de tristes plaintes à Élisabeth, et ce ne fut qu'à la fin de l'hiver qu'on la transféra au château de Chartley.

Guillaume Parry, Irlandais et membre de la chambre des communes, fut accusé d'avoir conspiré contre la vie de la reine Élisabeth. Il avoua que l'Anglais Morgan, réfugié en France, lui avait persuadé d'assassiner la reine. « Je m'introduisis, » dit-il, auprès de sa majesté sous le prétexte de » lui découvrir une conjuration; mais, saisi de re» mords, je renonçai à mon perfide dessein. Ayant » lu par hasard depuis qu'il était non-seulement » louable, mais encore honorable de tuer les prin» ces excommuniés, je repris mon funeste projet. » Henri Névil me proposa une entreprise pour la » liberté de la reine d'Écosse. J'ai de bien plus » grandes vues, lui répondis-je; je les lui commu» niquai : il les adopta. Nous convînmes de tuer sa » majesté lorsqu'elle sortirait à cheval pour pren» dre l'air; nous jurâmes sur les évangiles de ne » pas trahir notre secret : mais, le comte de West» moreland étant mort, Névil m'a accusé dans l'es» pérance d'obtenir par ce moyen la succession du » comte, à laquelle il a des prétentions. » Il fut condamné et exécuté comme traître.

Le parlement rendit le bill le plus sévère contre ceux qui enverraient leurs enfants dans des colléges ou séminaires étrangers et catholiques, qui

[redacted]

feraient parvenir de l'argent à ces séminaires ou colléges, qui ne déclareraient pas les jésuites ou autres prêtres catholiques cachés dans le royaume, et en général contre tous ceux que l'on nommait papistes. Il confirma l'association générale formée par le comte de Leicester, et ordonna que vingt-quatre commissaires choisis par la reine rechercheraient, jugeraient et condamneraient à mort tous ceux qui auraient formé un complot contre la vie de sa majesté, essayé d'exciter une révolte, ou prétendu à quelque droit sur la couronne d'Angleterre (1585).

Ce dernier bill était dirigé contre la reine d'Écosse; sa perte était résolue; Élisabeth, dont la jalousie accroissait si vivement les alarmes, regardait la vie de sa rivale comme incompatible avec sa propre sûreté.

Le soin que la chambre des communes prenait avec celle des pairs d'écarter les orages qu'elle craignait pour le trône, ne l'empêcha pas de défendre avec une grande fermeté le droit de ses membres de ne pas recevoir de la chancellerie les citations désignées par ces mots : *Sub pœnâ*, etc. Un député ayant reçu une de ces citations, la chambre déclara qu'Antoine Kirke, qui l'avait signée, était coupable d'avoir méprisé la chambre et ses priviléges, ordonna qu'il fût emprisonné, le remit à son sergent d'armes, et il ne fut relâché qu'après avoir fait *sa soumission*.

Henri Piercy, comte de Northumberland, fut

accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Throgmorton, et d'avoir entretenu une correspondance avec lord Paget et le duc de Guise. On le mit à la Tour, et, soit qu'il fût coupable, soit qu'il craignît de faux témoins, il se tua d'un coup de pistolet, pour que ses biens ne fussent pas confisqués et que sa famille n'en fût pas privée.

Le crédit du comte d'Arran, ministre tout puissant d'Écosse, avait été fortement ébranlé par les intrigues de sir Édouard Wolton, envoyé de la reine Élisabeth. Ce crédit paraissait néanmoins raffermi plus que jamais lorsque les lords fugitifs d'Écosse, soutenus par l'argent de l'Angleterre, rentrèrent dans leur patrie, reçurent un renfort considérable commandé par le lord Maxwell, s'emparèrent de Stirling, d'où le comte d'Arran parvint à se sauver, témoignèrent le plus grand respect au roi, et montrèrent tant de modération qu'ils firent confirmer par le parlement écossais le pardon de tous leurs ennemis. Les Hamilton furent rétablis dans leurs honneurs et dans leurs biens; le comte d'Arran, qui s'était emparé de leurs dépouilles, se retrouva le capitaine Jacques Stewart, et les hommes d'état eurent de nouveau sous les yeux un grand exemple de la facilité avec laquelle les partis les plus puissants en apparence se renversent et se succèdent, lorsqu'ils n'ont pas pour base les véritables éléments de la stabilité, des lois fondamentales conformes aux intérêts et à l'assentiment de toutes les classes de la société.

La chute du comte d'Arran et le succès de ses adversaires donna à Élisabeth une influence nouvelle sur les affaires d'Écosse : grande reine quand sa haine contre Marie Stuart ne trouble pas ses esprits, n'offusque pas sa raison, et ne trahit pas sa gloire, elle s'engage par un traité à secourir contre la tyrannie de Philippe II les Pays-Bas, si utiles au commerce de l'Angleterre; et, pendant que l'Anglais Jean Davis parvient dans un troisième voyage jusques au 83e degré de latitude septentrionale, et, en cherchant une nouvelle route pour arriver aux Indes orientales, découvre le grand détroit qui porte son nom, elle veut que le fameux amiral sir François Drake aille attaquer la puissance de Philippe II dans les Indes occidentales, ces sources si abondantes de son opulence.

Drake prend San-Iago, une des îles du cap Vert, s'empare de Saint-Domingue et de Carthagène, brûle Saint-Augustin dans la Floride, et ramène de la Virginie le capitaine Lane et ses compagnons, que sir Walter Raleigh y avait envoyés, et qui en rapportent le tabac, jusques alors inconnu en Angleterre.

La position politique où Élisabeth vient de se placer ne lui permet pas d'hésiter à secourir les protestants de France : elle donne au prince de Condé, qu'elle a reçu d'une manière digne d'elle et de ce prince, dix vaisseaux et 50,000 écus.

Ce secours était d'autant plus nécessaire à Condé que le sort des réformés français paraissait pres-

que désespéré. Le duc de Mayenne marchait pour obliger le roi de Navarre à se rendre ou à sortir du royaume; Bourbon n'avait pu former qu'un camp volant de deux mille arquebusiers à cheval, de trois cents chevau-légers et de trois cents volontaires pour secourir ses places à mesure qu'elles seraient attaquées.

Le maréchal de Matignon ouvrit la campagne en Guienne dès le commencement de janvier. Il assiégea le château de Castels, à quelques lieues de Bordeaux. Le roi de Navarre accourut de Montauban, et l'obligea à lever le siége. Ceux qui suivaient ce prince étaient comme lui jeunes, lestes et endurcis à la fatigue. Il se portait d'un endroit à un autre avec une célérité extraordinaire; il tombait sur l'ennemi comme la foudre, a dit l'historien de la maison de Bourbon, et disparaissait comme l'éclair. Souvent, pendant la nuit, il franchissait les plus grandes distances; il enlevait des convois, des escortes et des détachements à la vue des armées ennemies, qui faisaient de vains efforts pour le joindre et le combattre.

Il avait laissé son camp volant à Sainte-Foix pour aller à Pau. Son voyage devait être court et secret; le duc de Mayenne découvrit néanmoins ce voyage, et résolut d'enlever le roi. Il distribua l'armée de Matignon sur les deux rives de la Garonne, et marcha vers le Béarn à la tête de l'élite de sa cavalerie, sur les traces de Bourbon. Le roi de Navarre n'était accompagné que de deux cents gen-

tilshommes, et le duc se croyait si sûr du succès de son plan qu'il l'écrivit au roi de France et au pape Sixte-Quint. Bourbon voit paraître la tête des troupes catholiques, congédie ses deux cents gentilshommes, leur donne rendez-vous à Nérac, part seul avec deux personnes qui lui sont entièrement dévouées, traverse une partie du Béarn et de l'Armagnac au milieu des partis ennemis, et arrive à Nérac après une course de vingt-trois heures, sans avoir pris aucune nourriture. De plus grands dangers l'environnent; les catholiques s'approchent de la ville : il était près de minuit. Bourbon range la bourgeoisie sur les remparts, et affecte de se faire voir à la lueur des flambeaux. Le marquis de Poyane, qui commande les catholiques, le fait prier de ne pas s'opiniâtrer à une défense inutile. Le roi de Navarre ne répond à Poyane que par des décharges réitérées de toute l'artillerie de la place; le bruit du canon attire vers les remparts, suivant les désirs de Bourbon, tous les détachements ennemis qui battaient la campagne. Le roi de Navarre s'élance alors hors de la ville avec quelques officiers et soixante de ses gardes, court vers Lectoure, change bientôt de chemin, se dirige vers la Garonne, sert de guide à ses compagnons au milieu de l'obscurité de la nuit, revient sur ses pas, s'enfonce dans des bois touffus, reprend sa route, évite les détachements qui se rendent vers Nérac, arrive près du fleuve, aperçoit à la lueur des feux un gros corps de catholiques qui

s'ébranle, s'éloigne au travers des landes dont tous les sentiers lui sont connus, entre dans le château de Caumont, succombe au besoin de dormir, est éveillé en sursaut, apprend que les catholiques sont aux portes, remonte à cheval, se retrouve à la pointe du jour sur la rive de la Garonne, se saisit de bateaux mal gardés, traverse le fleuve, passe auprès des murs de Marmande et de La Sauvetat, remplies d'ennemis qui sortent pour l'attaquer, leur échappe dans les détours de la campagne, diminue par sa gaieté la fatigue de ceux qui le suivent, fait répondre par des chansons aux *qui vive* des quartiers catholiques au milieu desquels il s'avance, se retrouve enfin à Sainte-Foix au milieu de son camp volant; et, ce qui ajoute au merveilleux de cette course si habile et si courageuse, c'est que tous ceux dont il s'est séparé le rejoignent les uns après les autres.

Le succès de Bourbon remplit de joie le roi de France, qui, en faisant la guerre au roi de Navarre, regardait néanmoins ce prince comme son véritable appui; mais le duc de Mayenne, violemment irrité, accusa de trahison presque tous ses officiers généraux. Tombé malade devant Montségur qu'il assiégeait, il se fit transporter à Bordeaux; le parlement, craignant avec le maréchal de Matignon qu'il ne voulût s'emparer de cette grande ville, lui fit demander ce qu'il voulait, et le prince lorrain ne put dissiper les soupçons qu'il venait de faire naître qu'en retournant à son armée.

Pendant ce temps, le prince de Condé arrivait à La Rochelle avec les secours qu'il devait à la reine d'Angleterre; il prit et saccagea Dampierre, Soubise, Mornai, battit plusieurs détachements des armées royales, répandit la terreur parmi les catholiques des contrées voisines, fit hommage de ses nouveaux lauriers à la jeune, belle et courageuse Charlotte-Catherine de La Trémouille, et épousa à La Rochelle cette sœur de son brave et fidèle ami.

Peu de jours après son mariage, Condé emporta un grand nombre de châteaux et de villes, se réunit à d'Aubigné pour empêcher le comte de Saint-Luc de prendre l'île d'Oléron, chargea avec soixante maîtres un des meilleurs régiments de la ligue, vit arriver le comte de Laval avec sa compagnie de gendarmes, et, se réunissant au comte, mit les ligueurs en fuite; mais deux frères du valeureux comte de Laval moururent des blessures glorieuses qu'ils avaient reçues. Un troisième frère venait de succomber à une maladie violente. Le comte ne put résister à tant de pertes, et expira de douleur: le même tombeau reçut les quatre frères. Le vicomte de Rohan, leur parent et leur ami, mourut de chagrin; et Condé, consterné de tant de malheurs, éprouva le soulagement des âmes généreuses en comblant ses prisonniers d'éloges et en leur donnant la liberté.

Le maréchal de Biron arrivait en Saintonge avec

une nouvelle armée. Le roi de Navarre alla au secours de son cousin.

Turenne, chargé par ce prince de commander les troupes protestantes de la Guienne, reprit bientôt les places que Mayenne et Matignon avaient conquises.

Le duc de Joyeuse avait pris Marvejols, réduit en cendres cette ville riche et florissante, élevé sur ses ruines une pyramide de marbre, monument de son cruel triomphe, conquis Salvagnac, et le château de Peyre, et fait couper la tête au seigneur de ce château, qui s'était défendu avec le plus grand courage. Mais il avait perdu beaucoup de monde dans ces expéditions, et les maladies contagieuses achevèrent de détruire son armée.

Le maréchal de Joyeuse, son père, avait échoué dans toutes ses entreprises.

Lesdiguières s'était emparé sans coup férir de Montélimart ainsi que d'autres places, et avait défait l'armée de Vins, chef de la ligue en Provence.

Le maréchal de Montmorenci avait levé cent compagnies dans le Languedoc, confisqué dans cette province les biens des ligueurs, pris les revenus royaux et ceux du clergé, garni ses places de bonnes garnisons, réduit plusieurs villes, et particulièrement Lodève défendue par son évêque, et répondu à tous les négociateurs que lui avait envoyés Catherine de Médicis : « Je n'ai pris les ar-» mes que pour le service du roi, et je le trahi-

» rais si je me joignais à l'ambitieux qui veut le dé-
» trôner. »

Henri III, fatigué du joug honteux sous lequel sa tête était courbée, écrivit secrètement au roi de Navarre, et le pria de lui envoyer quelqu'un de confiance. Bourbon lui adressa Rosni; ce négociateur trouva le roi de France au château de Saint-Maur. Le monarque était seul dans son cabinet; un panier rempli d'épagneuls, disent les historiens, était suspendu à son cou; il commence par s'emporter contre la ligue. « Il ne tient, ajoute-t-il,
» qu'au roi de Navarre de me délivrer de tant de
» chagrins et d'inquiétudes; qu'il aille à la messe,
» qu'il joigne ses forces aux miennes, et nous fe-
» rons rentrer dans le néant des sujets qui ne sont
» forts que par nos divisions. Sire, lui répond
» Rosni, quand bien même la conscience permet-
» trait au roi de Navarre de renonçer à ses prin-
» cipes religieux, une conversion si brusque ne
» produirait aucun bien pour votre majesté. Ce
» n'est ni la religion ni l'intérêt public qui ani-
» ment les ligueurs; l'abjuration du roi de Navarre
» ne détacherait personne de leur parti; elle ne ser-
» virait qu'à lui ôter la confiance des siens; il n'ap-
» porterait que sa personne à son roi. Si au con-
» traire votre majesté voulait se lier à lui sans exiger
» le sacrifice de son âme, il la fortifierait de la puis-
» sante confédération dont il est le chef, ainsi que
» des troupes nombreuses qu'il attend de l'Allema-
» gne et de la Suisse. »

Henri III n'ose accepter qu'à demi les offres de Bourbon : il se borne à demander que les seize mille Suisses levés par le roi de Navarre se portent vers Paris.

Le roi de Navarre y consent; Henri III lui fait alors proposer une entrevue avec Catherine de Médicis. Bourbon ne l'accepte qu'à condition qu'elle ait lieu à Saint-Bris, près de Cognac, que le maréchal de Biron lève le siége de Marans, qu'il évacue l'Aunis, et qu'il y ait une suspension d'armes pour le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge.

Catherine arrive à Saint-Bris avec le duc de Montpensier, le duc de Nevers, le maréchal de Biron, le maréchal de Retz et plusieurs autres grands seigneurs. Elle avait avec elle sa jeune et belle petite-fille la princesse Christine de Lorraine, qui joignait tant de grâces aux qualités les plus rares, et qu'elle se proposait de donner pour épouse à Bourbon, après avoir fait casser le mariage de ce prince avec Marguerite de France.

Le roi de Navarre est accompagné du prince de Condé, de Turenne, de La Rochefoucault, de La Force et de plusieurs autres chefs de ses troupes. Les deux escortes sont fixées chacune à cinquante cavaliers : le roi de Navarre garde les clefs du château où il loge avec la reine-mère; mais Catherine inspire tant de méfiance que lorsque Bourbon, ou Condé, ou Turenne, confère en particulier avec elle, les deux autres restent dans la pièce la plus voisine pour veiller à la sûreté de leur ami.

[redacted]

Le premier entretien commence par des reproches mutuels. La reine-mère, confondue de la fermeté du roi de Navarre, se borne à demander la prolongation de la trève. Bourbon l'accorde pour peu de jours. Catherine, dans les autres conférences, emploie tous les artifices qui lui sont si familiers; le roi de Navarre oppose à tant de ruses la plus grande franchise.

Catherine se plaint au prince de Condé de la méfiance que lui témoigne le roi de Navarre. « Eh! madame, lui dit le prince, vous nous avez » trompés tant de fois ! »

La trève expire; la reine-mère, sans consulter le roi de Navarre, en fait publier une autre. Bourbon se plaint de cet acte d'autorité, comme d'un moyen d'arrêter la marche des reîtres qu'il a levés; il menace de rompre les conférences si cette prétendue trève n'est révoquée. Catherine ordonne que des arquebusiers royalistes surprennent à Niort deux régiments protestants, et les taillent en pièces: les réformés se défendent comme des lions; mais le nombre l'emporte, et ils sont massacrés.

Le roi de Navarre ne peut contenir sa colère. Il croit néanmoins de devoir à sa patrie de consentir à une nouvelle conférence. « Comment pouvez- » vous, lui dit Catherine, vivre parmi des gens » qui, sans cesse occupés de restreindre l'autorité » de leur protecteur, ne vous permettent pas de » faire tout ce que vous voulez? — Je fais dans mon

» parti tout ce que je veux, parce que je ne veux » rien que de juste. »

La reine-mère propose à Bourbon la main de la princesse Christine. « Rome prononcera, lui dit» elle, votre divorce avec Marguerite, si vous abju» rez votre religion. » Bourbon refuse l'offre de Catherine.

La reine-mère demande encore une conférence. Bourbon, qui craint de donner de l'inquiétude aux réformés, se contente d'y envoyer le vicomte de Turenne; Catherine ne peut faire approuver par Turenne aucun de ses plans. *Vous avez beau faire*, lui dit-elle, *mon fils ne souffrira jamais qu'une religion dans ses états. — Nous ne demandons pas mieux, madame*, s'écrie-t-il, *pourvu que ce soit la nôtre.*

Médicis part d'autant plus irritée de l'inutilité de ses intrigues que, pour employer les expressions de l'historien des Bourbons, après avoir trompé tout le monde, elle ne trouvait plus personne à tromper (1586).

Des ambassadeurs de la nation helvétique avaient présenté à Henri III l'original d'une lettre par laquelle François Ier avait conjuré leurs ancêtres, qui s'égorgeaient pour des opinions religieuses, de se souvenir qu'ils étaient concitoyens et frères. Ils avaient supplié Henri III de rétablir les réformés de France dans tous les droits civils et religieux dont ils n'avaient été dépouillés que par le conseil d'hommes artificieux et sanguinaires.

Ils n'avaient obtenu que des honneurs et des présents.

Des ambassadeurs des Allemands alliés du roi de Navarre, les électeurs palatins de Saxe et de Brandebourg, le landgrave de Hesse, les ducs de Brunswick, de Poméranie, de Wurtemberg, et quatre villes impériales arrivèrent en France. Henri III s'absenta de Paris pour retarder l'audience qu'il devait leur donner : il les reçut enfin à Saint-Germain-en-Laye. « Les souverains et les républiques » du saint Empire dont nous sommes les organes, » dirent-ils, ont appris avec la plus vive douleur » que des hommes téméraires et pervers ont osé, » les armes à la main, forcer votre majesté à rompre » la paix que vous aviez juré d'observer, et que » vous appeliez vous-même votre paix favorite. Par » quelle fatalité des factieux condamnés comme » traîtres et rebelles ont-ils prévalu auprès du » trône? Comment votre majesté a-t-elle pu se ré» soudre à obéir à l'ordre qu'ils lui ont dicté de » révoquer des édits sacrés?... Ignore-t-elle que la » principale gloire d'un souverain consiste dans » l'observation de ses serments! Il ne peut les vio» ler sans compromettre son honneur; et quand » Dieu pardonnerait tout le reste à ses représen» tants sur la terre, il serait inexorable envers ceux » qui trahissent leur foi, et qui livrent le juste et » l'innocent à d'iniques oppresseurs... Il est bien » temps que tous les peuples de l'Europe prennent » les plus grandes précautions contre les intrigues

» de Rome, qui sème partout la discorde et le fa-
» natisme pour conserver sa funeste influence, et
» qu'ils écartent ces odieux satellites du pape, qui
» ne prêchent que destruction et effusion de sang...
» Votre prospérité est si chère aux souverains et
» aux républiques qui nous envoient, qu'ils vous
» offrent toutes leurs forces pour le rétablissement
» de votre autorité et le salut de votre royaume...
» Il est d'ailleurs de l'intérêt général de toutes les
» nations civilisées que l'autorité du souverain soit
» à couvert dans toute sorte de gouvernement...
« Livrez au supplice, sire, les scélérats qui, en
» provoquant la guerre, ont cherché à déshonorer
» leur roi, et à ruiner leur patrie. »

Henri III leur répondit de manière à montrer combien leur discours l'avait blessé; et à peine fut-il rentré dans son cabinet que, furieux du reproche d'avoir violé ses serments, il envoya aux ambassadeurs un papier sur lequel était écrit : *Quiconque ose dire qu'en révoquant mes édits de pacification j'ai trahi ma foi et entaché mon honneur en a menti.*

Les ambassadeurs partirent, remplis du désir de la vengeance. Ils inspirèrent à leurs souverains tout leur ressentiment.

Le duc de Guise, ne pouvant pas se dissimuler que la volonté du monarque était de s'attacher le roi de Navarre, et de l'opposer à la ligue, forma le projet de s'assurer de la personne de Henri III,

[redacted]

comme son père s'était assuré de celle de Charles IX.

Ce que l'ambition dictait à Guise, le fanatisme l'avait inspiré aux *seize.* Ils allèrent trouver pendant la nuit le duc de Mayenne, qui revenait de Guienne (1581). Parmi eux étaient des curés, des prédicateurs, des magistrats; et néanmoins voici les paroles infernales qu'ils adressèrent à Mayenne: « La Bastille, l'Arsenal, le Temple, le grand et le » petit Châtelet doivent nous être livrés; des bar- » ricades seront formées dans les rues voisines du » Louvre; le peuple investira cette demeure d'un » roi qui nous trahit. Huit mille hommes d'élite don- » neront la mort aux gardes-du-corps : Henri III » sera enlevé, enfermé et *tondu;* on massacrera les » ministres, les généraux, le chancelier, le premier » président, tous les seigneurs et tous les magistrats » qui ne font partie de la *sainte union.* Mettez-vous à » notre tête; vous retournerez ensuite sur les bords » de la Garonne. Le roi d'Espagne fera marcher une » armée; les deux Bourbons seront enveloppés, et » périront au milieu des Pyrénées. » Mayenne se crut obligé de consentir à tout.

Les grands mouvements nationaux réussissent, parce qu'ils n'ont pas besoin du secret; et voilà pourquoi *l'opinion est la reine du monde.* Mais ce secret est nécessaire aux conspirations. Le ligueur Poulain eut pitié de Henri III, et lui révéla tout le complot : le monarque pourvut à sa défense. Les *seize,* comme tous les hommes en délire, passè-

rent de l'audace au désespoir. Mayenne se crut perdu. Henri III le laissa sortir de Paris; il croyait que sa clémence pourrait ramener le duc de Guise à des projets moins dangereux. Elle aurait ébranlé le fameux duc de Guise, le père; elle ne changea rien dans les résolutions du fils.

Le roi de Navarre avait appris la dernière conjuration; il fit offrir au roi toutes les forces qui venaient d'Allemagne au secours des réformés. « Je » n'accepterai jamais le secours d'un hérétique, » répondit le monarque.

Henri III cependant parut vouloir secouer ses chaînes, et s'élever au-dessus des dangers. Il ordonna une levée de vingt mille Suisses dans les cantons catholiques, soudoya un grand nombre d'Allemands, d'Italiens et d'Albanais, forma plusieurs nouveaux régiments nationaux, commanda à tous les nobles de son royaume de monter à cheval, augmenta les garnisons des places fortes, et rassembla quatre armées. Mais ce fut les ducs de Guise et de Mayenne qu'il mit à la tête du premier de ces corps; et, par un nouveau délit, le duc de Guise, qui avait eu ordre de se porter sur les frontières de la Lorraine, et qui voulait être le maître de son armée, réunit à ses troupes quatre mille hommes, que le duc de Parme lui envoya, et les forces que son cousin le duc Charles de Lorraine avait rassemblées dans ses états.

Le roi de Navarre pendant tous ces préparatifs avait réduit Talmont et Chizai. La ville de Fonte-

nai fut assiégée ; le prince de Condé et le comte de La Rochefoucault amenèrent leurs troupes à Bourbon ; le roi de Navarre nomma La Rochefoucault colonel général de son infanterie ; il ouvrit une mine, la conduisit lui-même jusque sous les remparts de la place, entendit au-dessus de sa tête les mouvements des soldats de la garnison, éleva la voix du fond du souterain, les somma de se rendre, les remplit d'effroi, dicta sans sortir de la mine une courte capitulation au gouverneur étonné, entendit la garnison qui lui criait : *Votre parole nous suffit*, et, vivement ému de cette confiance, accorda aux catholiques les honneurs de la guerre.

La prise de Fontenai fut suivie de celle de Mauléon, de La Garnache, et de l'abbaye de Maillezais, qu'il ordonna de fortifier d'après les plans qu'il traça.

Mais bientôt le duc de Joyeuse, à la tête d'une armée nombreuse, se jette sur le Poitou, fait massacrer les garnisons de plusieurs places dont il s'empare, surprend au mont Saint-Éloi et taille en pièces deux régiments de réformés, égorge tous les partis ennemis qu'il rencontre, pénètre jusques aux portes de La Rochelle, et repart pour montrer au milieu des plaisirs de la cour ses sanglants trophées.

L'armée, dont il laisse le commandement au comte de Lavardin, est trop fière de ses succès pour vouloir se soumettre aux précautions que commande la sagesse. Le roi de Navarre, averti de leur im-

prudente sécurité, ressemble à la hâte douze cents arquebusiers à cheval, surprend l'élite des gendarmes catholiques, les prend ou les disperse, enlève la cornette du duc de Joyeuse, poursuit les divers quartier de l'ennemi jusques à La Haie en Tourraine, les bloque dans cette ville, et fait traiter avec humanité les prisonniers qu'il vient de faire.

Le prince de Conti, frère du prince de Condé, avait écrit au roi de Navarre qu'il était prêt à le servir, et à mourir à ses côtés, s'était enfui de la cour, et attendait dans un château d'une province écartée les ordres de son cousin. Le comte de Soissons, jeune frère de Condé et de Conti, avait rassemblé en Normandie trois cents gentilshommes et plus de mille arquebusiers. Le roi de Navarre, quittant le blocus de La Haie, était venu aux Rosiers en Anjou, avait préparé des bateaux pour le passage de son cousin, et ordonné au vicomte de Turenne d'aller au-devant de lui jusques au Lude dans le Maine. Turenne rencontre au-delà de la Loire un corps de troupes, commandé par le duc de Mercœur. Le prince lorrain, croyant avoir en tête le roi de Navarre, se replie sur Saumur avec ceux de ses cavaliers qui ont les meilleurs chevaux. Turenne culbute dans la Loire les autres guerriers de Mercœur, s'empare des bagages, les fait vendre au profit de sa troupe, et, peu de temps après, revient au camp du roi de Navarre avec le comte de Soissons.

L'armée des étrangers auxiliaires du roi de Navarre était réunie sous les murs de Strasbourg; elle comprenait huit mille reîtres, quatre mille lansquenets et vingt mille Suisses; elle paraissait être sous les ordres du duc de Bouillon, jeune guerrier très-brave; mais le véritable général était le baron d'Hona. Les conseillers de l'empereur Rodolphe II engagent ce prince à ordonner au baron d'Hona de licencier une armée levée contre le roi de France sans l'aveu du chef de l'Empire. « Je vais au contraire, répond d'Hona, servir la » France et son souverain opprimés par la ligue, » protéger les princes du sang royal excommuniés » et dégradés par l'évêque de Rome; nous ne souf» frirons jamais que cet évêque s'arroge le droit » de disposer suivant ses caprices des couronnes » et des empires, et si je n'ai pas pris les ordres » de l'empereur, c'est que je ne croyais pas que » sa prérogative nous y obligeât. »

Le roi de Navarre écrit au duc de Bouillon et au baron d'Hona de s'avancer en Bourgogne, où il irait les joindre, fait dire au maréchal de Montmorenci de lui amener les troupes du Languedoc vers les frontières de l'Auvergne, et se détermine d'autant plus aisément à passer la Loire vers les sources de ce fleuve que les provinces qu'il traversera sont remplies de réformés qui grossiront son armée, ou lui remettront des cotisations volontaires.

Il se soumet à Pons à un acte religieux de son

culte, que le sage Mornay lui présente comme convenable et même nécessaire, croit devoir attendre dans la plaine de Coutras l'armée du duc de Joyeuse, qui brûle du désir de l'atteindre et de le combattre, et dresse le plan de la bataille qu'il va être forcé de livrer.

Joyeuse paraît dans la plaine à la pointe du jour; son armée est de dix mille combattants; on voit dans sa gendarmerie plus de cent comtes, marquis ou barons regardés comme les plus riches du royaume. Leurs chevaux sont superbement enharnachés, leurs casaques de velours brodées en or et en argent et leurs armes dorées; des aigrettes flottent sur leurs casques. Tous veulent combattre contre le roi de Navarre ou le prince de Condé; Joyeuse les place au premier rang, range sa gendarmerie sur un front très-étendu, et la fait soutenir à droite et à gauche par l'infanterie et la cavalerie légère.

Les protestants ne sont qu'au nombre de sept mille; leurs armures de fer sont rouillées par les pluies; Bourbon partage sa cavalerie en quatre escadrons armés d'arquebuses, de pistolets et de sabres; il se met à la tête de celui du centre; l'escadron de Condé est à sa droite, celui de Soissons à sa gauche; le quatrième escadron, placé comme une réserve auprès du prince de Condé et sous les ordres du vicomte de Turenne, est soutenu par le duc de La Trémouille, colonel de la cavalerie légère; quatre régiments appuyés à un bois et à un

fossé forment l'aile droite; l'aile gauche, composée de cinq autres régiments, est couverte par le parc de Coutras.

Bourbon, à l'exemple de l'amiral de Coligny, place auprès de chaque escadron des arquebusiers lestes, adroits et intrépides qui ont ordre de tirer sur les chevaux des ennemis; Clermont-d'Amboise et le baron de Rosni dirigent l'artillerie.

« Que le sang qui va couler, dit le roi de Na- » varre à son armée, retombe sur les auteurs de » cette guerre impie. *Pour vous*, prince de Condé » et comte de Soissons, *je ne vous dis autre chose* » *sinon que vous êtes du sang des Bourbons; et* » *vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre* » *aîné.* — *Et nous*, s'écria Condé, *nous vous fe-* » *rons voir que vous avez de bons cadets.* »

Bourbon ordonne aux ministres Chandieu et d'Amours d'entonner le verset du psaume 118, *La voici l'heureuse journée que Dieu a faite à plein désir;* il se met à genoux avec ses guerriers pour implorer le Dieu des armées: la prière cesse; Chandieu et d'Amours prennent les armes, et se placent au premier rang de l'escadron du roi.

L'artillerie commence à tirer; celle des catholiques ne fait presque aucun mal aux réformés, protégés en grande partie par un tertre; les canons des réformés tuent au contraire ou blessent un grand nombre de catholiques. *Nous sommes perdus*, dit Lavardin à Joyeuse, *si nous n'allons*

à la charge. Joyeuse approuve cet avis; Lavardin tombe sur la cavalerie légère de La Trémouille, la renverse et la met en fuite; l'escadron de Turenne éprouve le même sort que la cavalerie légère; elle ne peut résister à Montigny: les catholiques font retentir les airs du cri de victoire; Joyeuse s'élance, court à bride abattue avec sa gendarmerie, parcourt quatre cents pas, et partage sa troupe en trois divisions pour attaquer les trois escadrons des princes; mais cette manœuvre achève de desserrer les files déjà dérangées par une course trop rapide; les arquebusiers protestants abattent un grand nombre de chevaux des ennemis; le roi de Navarre s'avance, crie à ceux qui sont auprès de lui, *A quartier, je vous prie, ne m'offusquez pas, je veux paraître;* fond au milieu des rangs des ennemis, les charge à coups d'épée et de pistolet, et les culbute; Condé, de son côté, renverse tout ce qui s'oppose à son courage; la valeur de Soissons obtient le même succès: les princes n'ont plus à combattre que des guerriers qui, ne pouvant pas se rallier, et ne voulant pas prendre la fuite, meurent avec gloire sur le champ de bataille. *Que faut-il faire?* s'écrie Joyeuse désespéré. — *Mourir au canon,* lui répond le comte de Saint-Luc; *c'est là le lit d'honneur d'un général.* Joyeuse court à cette mort glorieuse; les protestants l'enveloppent; il leur jette son épée, se nomme, leur offre 100,000 écus de rançon; mais deux capitaines réformés, furieux des cruautés qu'il a commi-

[redacted]

ses, et méprisant son or, le tuent de plusieurs coups de pistolet.

Le mont Saint-Éloi! le mont Saint-Éloi! crient les fantassins protestants, et, pour venger leurs frères, s'acharnent sur les fantassins catholiques. Saint-Luc était resté sur le champ de bataille; il était seul; il avait fait une guerre obstinée aux protestants; il avait plusieurs fois offensé le prince de Condé: il aperçoit le prince, court à lui la lance en arrêt, le renverse, descend de cheval, présente son gantelet à Condé, et s'écrie : *Monseigneur, Saint-Luc se rend à vous; ne le refusez pas.* Condé, tout meurtri du coup de lance qu'il a reçu, lui tend les bras, commande qu'on en ait le plus grand soin, et le fait conduire au quartier général. Saint-Luc n'a autour de lui que quatre cavaliers; un groupe d'Albanais le rencontre et veut le délivrer: Saint-Luc s'y refuse; il a donné sa foi.

Le roi de Navarre revient de la poursuite de l'ennemi, et arrache des mains des vainqueurs furieux les soldats catholiques qu'on voulait immoler aux mânes de tant de protestants; l'artillerie des catholiques, leurs drapeaux, leurs riches équipages, tout est en son pouvoir. Tous les officiers généraux de l'armée de Joyeuse, excepté Lavardin, sont prisonniers ou ont perdu la vie. Les protestants, dans l'ivresse de la victoire, conçoivent les plus grandes espérances; ils admirent la prévoyance, l'activité, le coup d'œil et la valeur héroïque de Bourbon: il accueille tous les prisonniers

avec sa bonté naturelle et le respect dû au malheur, renvoie les uns sans rançon, rend aux autres leurs armes et leurs étendards, loue hautement ceux de ses ennemis qui se sont le plus signalés, s'attendrit sur la destinée de ceux qui ont perdu la vie, ordonne que les catholiques blessés soient soignés avec le même zèle que ceux qui ont combattu pour lui, fait porter à Paris avec de grands honneurs le corps de Joyeuse et celui de son frère, tués dans le combat, et écrit au monarque : *Sire, monseigneur et frère, remerciez Dieu ; j'ai battu vos ennemis et votre armée... Est-ce moi, votre frère, qui peux être ennemi de votre personne, moi, prince de votre sang, ennemi de votre couronne! moi, Français, ennemi de votre peuple!... Certes, si Dieu n'y eût mis la main, c'était fait de vous en ce lieu de Coutras ; et ils vous eussent tué en nous, sire, comme en votre cœur il nous ont tués... Devant Dieu je proteste de la justice de mes armes, et de tout ce sang dont un jour il vous faudra lui rendre compte. Fermez, sire, cette plaie de votre peuple ; baillez-lui la paix ; baillez-la à Dieu, à vos états, à votre frère, à votre conscience. Vainqueur, c'est moi qui vous le demande ; ou s'il faut la guerre, laissez-moi la rendre à ceux qui seul vous la font et à nous, et baillez-les moi à mener à cette heure, qu'ils savent quel je suis.....*

Henri III ne reçut pas cette lettre; il craignait trop la ligue pour donner audience à La Barthe, qui en était chargé (1587).

Combien la postérité a blâmé le roi de Navarre de n'avoir pas profité de sa victoire, et d'être allé après un succès aussi important dans le Béarn, où était la belle Corisande d'Andouins!

Les alliés du roi de Navarre s'avançaient vers les frontières de Champagne; l'abondance des fruits, des viandes et du vin, les pluies de l'automne et le défaut de magasins et d'hôpitaux engendrèrent ou augmentèrent des dyssenteries ou d'autres maladies qui emportèrent un grand nombre de guerriers. Ils passèrent néanmoins, malgré les efforts du duc de Lorraine et du duc de Guise, la Marne, l'Aube, la Seine, l'Yonne, et arrivèrent sur les bords de la haute Loire. Henri III, à la tête de trente mille hommes, vint camper entre Gien et La Charité, et voyez les déplorables résultats de l'absence du roi de Navarre, et de l'armée victorieuse à Coutras. Les alliés veulent s'approcher de la capitale, et gagner la basse Loire; un détachement de reîtres est battu à Vimori par le duc de Guise : les alliés vont dans la Beauce; Henri III les y attend à Bonneval. Le prince de Conti arrive pour commander les alliés; le baron d'Hona donne une fête pour célébrer l'arrivée du prince. Surpris par le duc de Guise, et battu à Auneau, il perd trois mille reîtres, onze étendards, et une grande partie de ses bagages. Les Suisses, découragés par ces mauvais succès qu'ils attribuent à l'impéritie de leurs chefs, n'écoutent aucune remontrance, reçoivent de la cour 400,000

écus en indemnité de la solde que leur doit le roi Navarre, et acceptent un sauf-conduit de Henri III pour retourner dans leurs montagnes. Les Allemands veulent partir avec les Suisses; le prince de Conti les harangue, les encourage, les ranime, leur promet le paiement de toutes les sommes que leur doivent les réformés, et les conduit vers la haute Loire au travers des forêts de Morven. La fatigue et la disette renouvellent leur découragement; leur abattement est si grand que deux mille lansquenets se laissent mettre en déroute par vingt-cinq arquebusiers. Ils ne peuvent s'avancer que par des sentiers étroits, embarrassés, fangeux et presque impraticables. Épuisés et mourants de faim, ils jettent leurs armes, se couchent par terre, invoquent la mort, et, apprenant au milieu de leur détresse que le duc de Mayenne les attend sur les bords de la Saône, s'abandonnent au désespoir, et recourent à la clémence de Henri III. Le monarque, qui redoute les victoires des princes lorrains plus encore que leurs défaites, promet aux Allemands la vie et même la liberté s'ils veulent déposer leurs drapeaux à ses pieds. « Mourons les armes à la main plutôt que de signer une capitulation aussi infâme! » s'écrient le prince de Conti, le duc de Bouillon et le comte de Châtillon. Les Allemands ne leur répondent que par des menaces : à peine Conti peut-il s'échapper de leurs mains; Châtillon met l'épée à la main à la tête de trois cents cavaliers français, écarte les sé-

ditieux, traverse le pays ennemi, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et gagne le Vivarais sans avoir perdu un seul homme.

Le baron d'Hona s'engage par écrit, et au nom de tous les siens, à ne jamais servir contre la France : ses troupes se divisent en deux corps; l'un s'en retourne en Allemagne par la Savoie, et l'autre par la Franche-Comté et l'Alsace. De graves maladies enlèvent un grand nombre d'officiers et de soldats des deux corps; le second est poursuivi par les princes lorrrains, le marquis de Pont et le duc de Guise. Plusieurs guerriers sont massacrés, et les cendres de trois cents villages livrés aux flammes marquent la route du duc de Guise et du marquis de Pont.

L'Allemagne irritée accable de reproches le baron d'Hona; il veut rejeter ses malheurs sur les Français et le duc de Bouillon. Bongars publie un écrit dans lequel il justifie ses compatriotes, accuse d'Hona de s'être chargé trop imprudemment et malgré son peu d'expérience du commandement d'une trop grande armée, et lui reproche d'avoir donné toute sa confiance à un aventurier vendu à la ligue.

Le duc de Bouillon ne peut survivre à tout ce qu'il a éprouvé; le roi de Navarre quitte le Béarn, où il se reproche si vivement d'être allé : les désastres qui déchirent son âme ne peuvent abattre son courage; mais le malheur le poursuit. Obligé de combattre contre le maréchal de Matignon, il

perd huit cents hommes, et ne peut sauver son infanterie, qui se retire sous le canon de Nérac, qu'en se jetant avec quelques gentilshommes au milieu des rangs ennemis (1588).

Le prince de Condé meurt à Saint-Jean-d'Angely, et tout le monde croit qu'il a été empoisonné. Le roi de Navarre est frappé comme d'un coup de foudre; il part néanmoins pour Saint-Jean-d'Angely : il doit s'assurer des troupes de Condé et des villes qui lui étaient soumises. Un aventurier lorrain, qui se dit gentilhomme frison, veut poignarder le roi de Navarre; il est jugé, condamné, exécuté : Bourbon envoie la procédure au roi; mais les fanatiques osent du haut des chaires célébrer l'empoisonnement de Condé, et recommander la mort du *Béarnais*.

Le roi de Navarre arrive à Saint-Jean-d'Angely; tous les habitants sont en larmes, et ne cessent de répéter l'éloge du prince qu'ils regrettent vivement.

Dès qu'ils avaient eu connaissance du procès-verbal fait par les médecins après l'ouverture du corps de Condé, ils avaient arrêté tous les officiers et tous les domestiques de ce prince. Antoine Corbais, valet de chambre de la princesse, et un page nommé *Belcastel,* parviennent à se sauver; Brillaud, contrôleur de la maison, est convaincu de leur avoir fourni deux chevaux, et 1,000 écus d'or : voulant se soustraire au supplice, il imagine d'accuser la princesse d'avoir empoisonné Condé. Les juges du bailliage le condamnent : il appelle de leur

[redacted]

Henri III. « Sire, devait dire Montlouet au monar» que, le roi de Navarre et tous les protestants » sollicitent comme une grâce l'honneur de vaincre » ou de mourir pour vous. » Mais la terreur et une fausse honte aveuglent Henri III : il refuse le dévouement sublime des réformés; il n'ose même pas recevoir l'envoyé de son beau-frère.

Le roi de Navarre avait voulu reprendre Marans, dont Lavardin s'était emparé, et dont il menaçait La Rochelle. On l'avait vu s'avancer pour reconnaître les dispositions de Lavardin, entrer dans un marais à cheval, les mains appuyées sur deux officiers, et y rester quelque temps à la portée du mousquet. Lorsque ce marais eut été desséché en partie par les chaleurs, il le traversa à la tête de ses troupes, prit la ville et dix forts, dont Lavardin l'avait entourée, et envoya à La Rochelle dix drapeaux et beaucoup de prisonniers.

La ligue, de plus en plus insolente et rebelle, ne voulait laisser rentrer le roi dans la capitale que lorsqu'il se serait soumis aux conditions qu'elle avait résolu de lui imposer. Henri III résistait à tant d'humiliation; mais une flotte formidable de Philippe II paraît dans la Manche. Henri III, frappé d'une terreur nouvelle, n'ose plus refuser les fers que la ligue veut lui donner : il jure de ne jamais poser les armes qu'après avoir détruit toutes les sectes répandues en France, d'obliger les princes, les pairs, les grands officiers de la couronne, les cours souveraines, les villes, les communautés du

royaume à prêter le même serment, de déclarer le duc de Guise généralissime des armées, de lui donner six nouvelles places de sûreté, de faire recevoir le concile de Trente dans toute son étendue, de convoquer les états généraux avant six semaines, et de publier une amnistie en faveur de tous ceux qui ont pris part aux derniers troubles de Paris.

Sixte-Quint, qui croit voir dans les complots des Guise un accroissement de pouvoir pour la chaire pontificale, adresse au duc de Guise et au cardinal de Bourbon un bref, dans lequel il les compare aux Machabées, défenseurs d'Israël. Le duc de Guise, habile à profiter de toutes les circonstances, se hâte de solliciter pour son fils la main de la nièce du pape. Henri III frémit du surcroît de puissance que cette alliance peut donner aux princes lorrains; il offre au pape, pour la nièce du pontife, la main du comte de Soissons. Le pape hésite. Soissons était revenu auprès du monarque dans l'espérance d'y servir d'intermédiaire entre le roi de France et le roi de Navarre; Henri III l'avait contraint à recevoir des lettres d'abolition pour avoir combattu sous les ordres de son cousin. Ces lettres ayant été portées au parlement, un ligueur des plus factieux, nommé *La Rue*, était venu à la barre avec sept ou huit cents autres forcenés, et avait menacé les magistrats de les punir s'ils enregistraient les lettres d'abolition avant que le pape n'eût absous le comte de Sois-

sons de l'excommunication qu'il avait encourue comme fauteur d'hérétiques. Le parlement intimidé avait suspendu l'enregistrement : le prince envoie à Rome un de ses gentilshommes; le pape le réconcilie avec l'Église; le prince de Conti, plus ferme que son frère, ne veut demander pardon ni au roi ni au pontife de Rome.

Le roi de Navarre venait de faire lever au duc de Mercœur le siége de Montaigu, de tailler en pièces son arrière-garde, de lui enlever huit drapeaux, de faire cinq cents prisonniers, de prendre Beauvoir-sur-Mer, et de s'emparer d'un grand nombre de villes et de châteaux sur les frontières de la Bretagne. Les états généraux s'ouvrent à Blois; le duc de Guise croit toucher au grand objet de ses vœux.

Henri III espère délivrer la monarchie des factions qui l'asservissent; mais les privilégiés dominent dans les états; et qui soutiendra dans cette assemblée les intérêts de la nation? Henri III, en ouvrant la première séance, désigne les véritables auteurs des maux de l'état. Le duc de Guise et le cardinal de Bourbon courent chez l'imprimeur, enlèvent les exemplaires du discours du roi, et ne permettent de le publier que lorsque Henri III en a retranché toutes les expressions qui leur ont déplu. Mais jusques à quel point le fanatisme et l'ambition délirante avaient perverti les cœurs et troublé les esprits! Les députés louent la violence si coupable du cardinal et du duc de Guise; le clergé

nomme le cardinal de Bourbon son président; et c'est ce prélat qui communie le roi et tous les membres des états généraux.

Henri III, n'ayant plus la force de se soustraire à l'oppression, reconnaît comme loi fondamentale l'édit qui exclut de la couronne tout prince hérétique ou fauteur d'hérésie. Les états accueillent cette loi avec les plus vifs applaudissements; tous les députés en jurent l'observation avec le monarque, et le cardinal de Bourbon entonne le cantique d'actions de grâces.

Bientôt les états, dans une des séances les plus nombreuses, déclarent le roi de Navarre indigne, comme hérétique relaps, de succéder à la couronne de France : une députation solennelle porte cette déclaration à la sanction du monarque; mais la veille, Henri III avait reçu une demande de son beau-frère. « Je réclame, disait le roi de Navarre » dans sa requête, l'exécution des nombreux édits » de pacification accordés aux réformés. Je de» mande la convocation d'un concile libre, où je » puisse me faire instruire. L'assemblée de Blois » n'est pas nationale, puisqu'on a exclu de cette » assemblée l'héritier présomptif de la couronne, » et les dissidents, que tant de traités solennels ont » maintenus dans leurs droits de citoyens. Je pro» teste d'autant plus d'avance contre toutes les ré» solutions qui seraient prises à mon préjudice que » je n'ai pas été cité pour me justifier des calom» nies publiées contre moi; et je ne notifie ma ré-

» clamation qu'à mon souverain, parce que je ne » regarde les prétendus états que comme un con- » venticule de factieux ennemis de la patrie et de » la royauté. »

Le roi, dont l'exemple du roi de Navarre a ranimé un peu la force, refuse de sanctionner la résolution des états, et fait valoir avec chaleur devant la députation les raisons du roi de Navarre. La réponse du monarque ne change en rien les dispositions de l'assemblée : les membres des états sont tous enveloppés dans l'influence du duc de Guise; la députation revient chez le monarque, lui déclare que les états persisteront toujours dans leur résolution, et lui demande avec hauteur de sanctionner l'arrêté de l'assemblée pour lui donner l'autorité d'une loi irrévocable. Henri III cherche à gagner du temps : la faction aristocratique qui maîtrise les états à l'aide du fanatisme, irritée de la résistance du monarque, et toujours excitée par les Guise, prétend être la nation, et veut sous ce nom usurpé porter les plus grands coups à l'autorité royale. « Les rois, dit-elle hautement, ne » tiennent que de la nation le pouvoir dont ils » jouissent; ils en sont comptables à la nation; et, » lorsqu'elle est assemblée, elle reprend tous ses » droits. Les décrets des états doivent être publiés » et exécutés sans le concours du prince et de son » conseil; le roi ne peut déclarer la guerre que du » consentement de la nation. Il doit y avoir dans » chaque cour souveraine une chambre composée

» de magistrats choisis par les états, chargés de
» prendre connaissance des doléances du peuple,
» et autorisés à prononcer en dernier ressort sur
» les contraventions aux lois. Les dons du roi et les
» pouvoirs qu'il confie ne peuvent avoir de valeur
» que lorsqu'ils sont confirmés par les états. Un
» syndic général de chaque ordre doit résider à la
» cour du monarque, et lui présenter les mémoires
» et les instructions qu'il recevra de ses commet-
» tants. »

Combien ces prétentions du parti dominant ajoutent aux alarmes de Henri III! Ses frayeurs redoublent d'ailleurs à chaque instant par les avis qu'on lui donne de toutes parts des complots du duc de Guise. Et quelle terreur n'éprouve-t-il pas lorsqu'il reçoit deux lettres par lesquelles le duc de Mayenne et le duc d'Aumale l'exhortent à se garantir des entreprises du duc de Guise, qu'ils désavouent!

Le désespoir produit souvent l'audace. Henri III sort de sa faiblesse; il veut défendre sa couronne et sa vie; mais il redoute les Français égarés; il n'ose avoir recours à l'empire de la loi, toujours si fort quand c'est la bonne foi du monarque qui l'invoque; il se décide à un crime; il commande la mort de celui qui veut le renverser du trône. Au moment où le duc croit toucher à la couronne de France, il veut entrer chez le monarque; il tombe percé de coups dans l'antichambre de Henri III; et, comme l'a dit un grand poète tragique, dans

le même moment on entendit ces mots : *Guise est roi, Guise est mort.*

Le cardinal de Guise est immolé ; on arrête le cardinal de Bourbon et les principaux fauteurs de la faction des Guise.

(1588) Le roi de Navarre apprend la mort de son plus grand ennemi ; il la déplore. « Combien il » aurait honoré la patrie, s'écrie-t-il, s'il lui avait » consacré son courage et ses grands talents ! Des » gentilshommes sont venus plusieurs fois m'of- » frir leurs épées pour punir, disaient-ils, le grand » oppresseur de la cause de Dieu. Je les ai tous me- » nacés de mon indignation s'ils osaient employer » des moyens aussi lâches qu'un assassinat. »

Le terme des jours de Catherine de Médicis était aussi arrivé. Ceux qui ont voulu que sa mémoire fût moins détestée ont écrit qu'à sa dernière heure ses funestes erreurs s'étaient évanouies, et qu'elle avait témoigné de grands remords d'avoir persécuté les Bourbons et les protestants. « Souvenez- » vous, avait-elle dit à son fils, suivant ces mêmes » écrivains, que pour rendre à la France la paix, » qui lui est si nécessaire, il faut que vous accor- » diez la liberté de conscience à tous vos sujets. »

La France échappait à Henri III ; le roi de Navarre prit un grand nombre de villes ; plusieurs provinces se déclarèrent en faveur de la ligue, dont le duc de Mayenne était devenu le chef. La Sorbonne déclara les Français déliés du serment de fidélité envers Henri III ; la veuve, la mère et la

sœur du duc de Guise poursuivirent devant le parlement le meurtrier de ce prince. « Le concours de » tant de cités et de provinces qui se détachent du » souverain, dirent les jurisconsultes de la ligue, » est l'arrêt de Dieu même contre un tyran. Ce » n'est pas une révolte coupable, mais une révolu» tion légitime, qu'un grand mouvement qui mani» feste avec tant d'éclat la volonté suprême du » peuple. »

Sixte-Quint du haut du Vatican menaçait de ses foudres celui qui avait osé porter une main profane sur un cardinal de l'Église romaine.

Henri III, abandonné de ces lâches courtisans qu'il avait comblés de tant de biens, malade d'un flux de sang, menacé d'une mort affreuse, invoquait la mort comme le seul terme de ses maux. Les remords vengeurs lui montraient le souvenir éternel de la Saint-Barthélemi.

Il ne savait s'il était encore en sûreté dans Blois qu'il avait ensanglanté ; il ne voyait de salut que dans sa réunion avec le roi de Navarre. Mais la plupart de ceux qui lui étaient restés fidèles avaient les protestants en horreur.

On lui dit que Rosni s'était introduit déguisé dans la ville ; il le reçut dans un appartement écarté et avec le plus grand mystère. « Allez por» ter, lui dit-il, des paroles de paix à mon frère ; et » dérobez-vous avec soin à tous les regards. »

Diane de Valois, fille légitimée de Henri II, et veuve du duc François de Montmorenci, était ve-

nue auprès du roi son frère dès qu'elle l'avait su dans un si malheureux abandon. Elle brûlait du désir de le réunir avec le roi de Navarre; elle encouragea le tremblant Henri III, alla à Saumur, vit Bourbon dans un château voisin, et convint avec lui du traité suivant (1589).

Il y aura une trève d'un an entre les deux rois. Le roi de Navarre assistera celui de France de toutes ses troupes. Henri III rendra à tous les protestants et à tous les politiques leurs biens confisqués, et leur abandonnera les revenus des villes et des provinces dont ils sont les maîtres. Ils remettront à sa majesté les conquêtes qu'ils feront à l'avenir sur la ligue; ils auront le libre exercice de leur religion dans une ville non épiscopale de chaque bailliage ou sénéchaussée, et même dans le camp du roi. Le roi de Navarre prendra sous sa sauvegarde Avignon et le comtat Venaissin, qui appartiennent au pape.

Le traité fut porté à Henri III par Duplessis-Mornay. « Je vous somme, lui dit le monarque, de » me déclarer sur votre honneur si le roi de Na- » varre est disposé à me servir avec fidélité, et s'il » est assez puissant pour soutenir la fortune chan- » celante de la monarchie. — Sire, je vous jure sur » ma foi que vous n'avez pas un serviteur plus dé- » voué que le roi de Navarre; il brûle de vous ré- » tablir sur le trône, dût-il lui en coûter la vie; » ses forces à la vérité n'égalent pas son zèle; mais » si votre majesté peut être satisfaite du secours

» actuel de cinq cents gentilshommes, de cinq cents » arquebusiers à cheval, et de cinq mille fantassins » des plus aguerris de l'Europe, et qu'il doublera » en moins de deux mois... » — C'en est assez, reprit le roi. Et il signa le traité de paix.

Henri III voulut, avant de publier cet arrangement, tenter un dernier effort auprès du duc de Mayenne. Le légat Morosini se chargea de la négociation, et se conduisit de la manière la plus digne d'un ministre de la religion de Jésus. « Ayez » pitié de votre roi, dit-il à Mayenne. — Non, ré» pondit le duc, je n'écouterai jamais ce misérable, » qui a assassiné mes frères; d'ailleurs quel titre » lui donner dans le traité? il n'est plus roi. La » Sorbonne a délié ses sujets du serment de fidé» lité. »

Henri III publia la convention conclue avec le roi de Navarre. Bourbon, dans un manifeste énergique, se déclara le défenseur de son roi, somma la ligue de mettre bas les armes; et sur son refus déclara une guerre éternelle à cette faction impie qui avait foulé aux pieds les lois les plus sacrées, jeté dans les cachots de la Bastille les magistrats du parlement fidèles à la monarchie et conspiré la mort de leur souverain.

Les chefs des ligueurs, craignant que le vainqueur de Coutras ne parût bientôt aux portes de Paris, et que la populace effrayée ou séduite n'abjurât le fanatisme, et ne renonçât à la rébellion,

résolurent de la porter à de si grands crimes qu'elle désespérât de la clémence royale.

Les seize obligèrent la Sorbonne à lancer de nouveaux décrets contre Henri de Valois. Les docteurs vertueux prirent la fuite; les autres déclarèrent que ceux qui avaient communiqué avec le meurtrier d'un cardinal avaient encouru des censures dont le pape pouvait seul les relever. On défendit aux confesseurs de donner l'absolution à ceux qui ne crieraient pas *anathème à Valois*; les prédicateurs tonnèrent contre le nouvel Hérode.

Le duc de Mayenne venait de s'emparer de Vendôme. Le roi de Navarre partit de son camp pour avoir au Plessis-lez-Tours une entrevue avec Henri III. Il n'avait avec lui que ses généraux et ses gardes. Ceux qui le suivaient blâmaient sa confiance envers un prince coupable de tant de trahisons. Ils le conjuraient de revenir sur ses pas. « N'exposez pas, lui disaient-ils, votre auguste personne et le salut de tout un peuple à la cruelle » déloyauté du monarque. » Le comte de Châtillon partageait presque seul la sécurité du roi de Navarre. Le maréchal d'Aumont vint de la part du roi de France presser l'arrivée de Bourbon. Le roi de Navarre, qui connaissait la grande loyauté du maréchal, lui prit la main, traversa la rivière, arriva au château, plaça sa garde aux portes et dans les antichambres, et, suivi de ses principaux amis, alla dans le parc, où Henri III l'attendait. Une foule immense était sortie de Tours, et remplissait la

grande allée. Des cris de joie se font entendre; les deux rois peuvent à peine avancer l'un vers l'autre. Bourbon met un genou en terre. Henri III se hâte de le relever, et le serre dans ses bras; ils s'embrassent plusieurs fois les larmes aux yeux, et sans pouvoir parler. *Je mourrai content*, dit enfin le roi de Navarre, *puisque j'ai vu la face de mon roi.* Henri III l'embrasse de nouveau sans pouvoir lui répondre. Tout retentit des cris de *Vivent les deux rois!* Les catholiques et les protestants se jettent dans les bras les uns des autres en maudissant les affreuses dissensions qui pendant si long-temps ont ensanglanté la France.

Les deux rois vont vers la ville au milieu des acclamations les plus vives. Bourbon couche dans le faubourg de Saint-Symphorien. Le lendemain, à six heures, il entre dans Tours suivi d'un seul page, et va à la chambre du monarque. Cette confiance et cette loyauté touchent de plus en plus Henri III. Il a avec Bourbon une longue conférence secrète; il lui exprime tout ce que lui font éprouver ses malheurs. « Je répandrai tout mon » sang s'il le faut, dit le roi de Navarre, pour une » cause aussi sainte que la vôtre. » On décide dans un conseil général que les deux rois rassembleront leurs forces, et marcheront sur Paris. Le roi de Navarre va chercher son armée, campée aux environs de Chinon.

Mais le duc de Mayenne avait tramé contre Henri III un complot terrible, concerté avec une

partie du clergé et de la bourgeoisie de la ville de Tours. Il était parti à la chute du jour avec sa cavalerie, avait fait onze lieues, était arrivé auprès de Tours vers huit heures du matin, et avait placé une embuscade dans un chemin creux que les conspirateurs lui avaient indiqué. Le roi était sorti de la ville à cheval, et très-peu accompagné; il allait entrer dans le chemin creux où les ligueurs l'attendaient, lorsqu'un meunier lui cria: *Où allez-vous, sire? voilà l'ennemi.* Il revint au grand galop vers le corps-de-garde du faubourg, et à peine l'eut-il atteint que les troupes du duc de Mayenue parurent; elles comprenaient plus de douze mille combattants. Henri III ne pouvait leur opposer que le régiment des gardes françaises et trois autres régiments très-peu nombreux, et il devait se défier d'un grand nombre d'habitants de la ville. Son courage et ses talents militaires se montrèrent comme à Jarnac et Moncontour. Il fit avec calme les meilleures dispositions. Crillon défendit le faubourg contre Mayenne pendant sept heures, et avec une valeur admirable. Le faubourg néanmoins fut emporté, et rien ne paraissait pouvoir résister au feu de sept canons placés sur une hauteur qui dominait la ville, et à celui de plus de sept mille mousquetaires de Mayenne, lorsque le duc de La Trémouille, le comte de Châtillon et le comte de La Rochefoucault arrivèrent à la tête d'une troupe de protestants, et se retranchèrent dans une île pour couvrir la ville. A l'aspect de

leurs écharpes blanches, et aux cris de *Vive le roi de Navarre!* que proféraient les réformés, l'ardeur des soldats de la ligue commença de diminuer; et remarquez quels sentiments divers agitaient les esprits. Les ligueurs et les protestants étaient assez près les uns des autres pour pouvoir se parler. *Brave Châtillon, homme d'honneur,* criaient les rebelles, *ce n'est pas à vous que nous en voulons; c'est à l'assassin de votre père, qui vous assassinera à son tour. — Taisez-vous, misérables,* répondait Châtillon; *je mets toute ma vengeance sous mes pieds quand il s'agit du salut de la patrie: faites comme moi.*

Bientôt Bourbon, que les ligueurs croyaient bien éloigné, parut avec toute son infanterie; Henri III l'embrassa comme son libérateur. Mayenne retira ses troupes d'un faubourg où ces prétendus défenseurs de la foi s'étaient rendus coupables, comme dans tant d'autres endroits, non-seulement d'indignes cruautés, mais encore de railleries impies et de profanations sacriléges, et ne se crut à l'abri des poursuites des réformés que lorsqu'il eut fait onze lieues.

Henri III, voulant reconnaître d'une manière éclatante le grand service que les protestants venaient de lui rendre, se montra avec l'écharpe blanche, telle que la portaient le roi de Navarre et ses braves compagnons.

Ces protestants, si dévoués à Henri III qui les avait si cruellement persécutés, formèrent l'avant-

garde de l'armée royale. Bourbon entra à leur tête dans la ville de Blois, où les états généraux l'avaient déclaré incapable de régner, et, ne pensant néanmoins qu'à ramener les Français sous l'obéissance de Henri III, il fit toutes les dispositions nécessaires pour se rapprocher de Paris.

Le duc de Montpensier venait de disperser les ligueurs de Normandie.

Châtillon avait remporté la victoire la plus disputée sur un corps de braves gentilshommes picards.

La Noue, sous les ordres duquel le duc de Longueville, d'Estourmel, d'Humière, de La Mark, de Lannoy et plusieurs autres vaillants guerriers avaient voulu combattre, avait obligé le duc d'Aumale à lever le siége de Senlis, lui avait enlevé son artillerie, ses drapeaux, ses étendards, son bagage, avait fait cinq mille prisonniers et menaçait Paris.

Henri III et le roi de Navarre prirent Gergeau, Pithiviers et Etampes; les vives instances de Bourbon ne purent sauver la vie des gouverneurs ou des magistrats de ces trois places. Henri III, retombé dans une sombre mélancolie, était devenu implacable.

Ce fut à Etampes qu'il apprit que Sixte-Quint venait de l'excommunier si, avant soixante jours, il ne rendait la liberté au cardinal de Bourbon. Henri III fut consterné de cette audace : « Quels » services n'ai-je pas rendus à l'Église! disait-il

» dans sa douleur; combien de fois n'ai-je pas ex-
» posé ma vie pour elle! et néanmoins le conné-
» table de Bourbon, qui avait fait tant de mal à
» Rome, n'en a jamais reçu un si sanglant affront.
» — *Il est vrai, monseigneur,* lui dit le roi de Na-
» varre; *mais le connétable était victorieux; sui-
» vons ses traces, et les censures seront révoquées;
» sinon nous demeurerons excommuniés.* »

Harlai de Sancy, par son courage à toute épreuve, son habileté dans les négociations, son dévouement si généreux et son éloquence si entraînante, était parvenu à lever en Suisse des troupes, à la tête desquelles il avait battu le duc de Savoie, à les mener ensuite en France par l'Alsace, à réunir à ces guerriers douze cents reîtres et mille lansquenets, et à conduire cette armée auprès de Poissy, où les deux rois étaient campés. Le duc de Montpensier venait d'arriver auprès des deux monarques avec son armée victorieuse. Henri III avait sous ses ordres quarante mille hommes des plus braves de l'Europe; il marcha vers Paris, où le duc de Mayenne venait de rentrer avec douze mille hommes.

Il établit son quartier général à Saint-Cloud. Le roi de Navarre plaça le sien à Meudon. La capitale fut bientôt investie: les deux rois reconnurent les retranchements de cette grande ville, les trouvèrent très-aisés à forcer, et ordonnèrent un assaut général pour le surlendemain (1589).

Henri III cependant ne pouvait plus dissimuler

sa joie cruelle; à la terreur avait succédé dans son âme un désir affreux de vengeance. On a écrit que, contemplant Paris du haut de Saint-Cloud, il n'avait pu retenir ces terribles paroles : *Ville superbe, encore trois jours, et il ne restera pas dans ton enceinte pierre sur pierre, et le voyageur cherchera dans la plaine le lieu où tu auras existé.*

Un bruit sourd avait annoncé dans la capitale cette horrible vengeance : ceux des Parisiens qui avaient le plus de crimes à se reprocher prirent en grand nombre la fuite. Cinq mille soldats de Mayenne désertèrent; l'effroi saisit les prédicateurs les plus audacieux. Les soldats de Henri III, avides des richesses accumulées dans Paris, attendaient avec impatience le signal de l'assaut. Le fanatisme ne crut pouvoir se sauver qu'en redoublant ses fureurs.

Un jeune religieux dominicain, nommé Jacques Clément, égaré par les sermons des ligueurs, avait dévoué à la mort l'assassin du cardinal de Guise. « C'est moi, disait-il dans sa frénésie, qui serai le » vengeur de la France et de la religion; le tyran » tombera sous mes coups. » On lui fit entendre pendant la nuit une voix qu'il crut céleste qui lui ordonna d'être la Judith d'un nouvel Holopherne : « L'homme intrépide qui tuera Henri de Valois » pour délivrer un peuple entier de l'oppression, » lui disaient son confesseur et plusieurs théolo- » giens de son ordre, fera une action des plus » méritoires; et s'il périt en exécutant une œu-

» vre si sainte, son âme sera à l'instant transpor-
» tée dans le séjour des bienheureux. » Lorsque son fatal enthousiasme fut extrême, ses supérieurs en informèrent les chefs de la ligue; le duc de Mayenne et le duc d'Aumale eurent avec lui de longues conférences. La duchesse de Montpensier voulut l'entretenir; elle lui promit la pourpre romaine, les plus riches prélatures, la reconnaissance de tout un peuple; et, pour réunir tout ce qui peut exalter les sens et augmenter le délire, elle lui accorda, dit-on, les dernières faveurs.

Jacques Clément, hors de lui-même, prend le chemin de Saint-Cloud : une noire scélératesse lui a remis un faux passe-port et une fausse lettre; il ne doute pas, dans son infernale démence, qu'il ne soit près de jouir de toutes les prospérités de la terre ou de toutes les béatitudes célestes, répond avec sérénité à toutes les questions, dort d'un profond sommeil, est présenté le lendemain au roi, s'approche du monarque, se prosterne devant lui, le perce d'un couteau empoisonné, lève les mains au ciel, paraît attendre la couronne du martyre, et tombe sous les coups redoublés des spectateurs furieux.

Le roi de Navarre apprend à Meudon l'affreux régicide, pâlit d'horreur, court à Saint-Cloud, se précipite au pied du lit de Henri III, baise les mains de son beau-frère, et, oppressé par sa douleur, ne peut proférer aucune parole. *Mon frère*, lui dit le roi, *je me réjouis de vous voir auprès de*

moi.... la couronne sera vôtre..... je prie Dieu qu'il vous fasse la grâce d'en jouir en bonne paix ; à la mienne volonté qu'elle fût aussi florissante sur votre tête comme elle l'a été sur celle de Charlemagne.....

Le roi de Navarre ne peut répondre que par ses sanglots. Henri III s'adresse aux princes, aux pairs et aux généraux qui l'entourent : *Soyez tous unis pour le salut de l'état ; ce sont les discordes des grands qui ruinent les monarchies.... Je tiens le roi de Navarre pour mon légitime successeur à la couronne. Il ne faut pas s'arrêter à la différence de religion. Mon frère est plein de candeur et de sincérité ; il rentrera tôt ou tard dans le sein de l'Église. Vous n'ignorez pas la juste obéissance que vous lui devez ; et, afin que vous n'oubliiez jamais ses droits et vos devoirs, je vous ordonne à tous de lui prêter en ce moment serment de fidélité.*

Tous les assistants mettent un genou en terre et jurent au roi de Navarre foi et hommage. Henri III le serre de nouveau dans ses bras, le bénit, prie pour sa conversion, lui dit : *Mon frère, vous ne régnerez jamais tranquillement en France si vous ne vous faites catholique ;* demande à être seul avec ses aumôniers pour ne plus penser qu'à Dieu, et meurt avant la fin de cette triste nuit.

La nouvelle de sa mort arrive à Paris ; la duchesse de Montpensier vole dans les places publiques, et crie de toutes ses forces : *Citoyens, bonne nouvelle ! Le tyran est mort !* Sa mère, la

duchesse de Nemours, l'accompagne à l'église des Cordeliers, monte sur les marches de l'autel, et félicite la foule immense qui s'y réunit en jetant des cris d'allégresse. Des feux de joie sont allumés; les ligueurs, dans l'ivresse la plus délirante, dressent dans toutes les rues des tables chargées de viandes et de vin. Tout retentit du bruit des cloches, du son des instruments, de cantiques composés en l'honneur du régicide, de chansons outrageantes contre la victime. Les Parisiens quittent l'écharpe noire qu'ils avaient prise à la mort des Guise, et, le vert étant la couleur de la maison de ces princes, se parent d'une écharpe verte. La duchesse de Montpensier achète toutes les étoffes de soie verte qui se trouvent dans les boutiques, et les distribue aux plus forcenés. On multiplie les portraits de Jacques Clément; on l'appelle *le bienheureux enfant de saint Dominique, le saint martyr de Jésus-Christ.* On propose de lui élever une statue dans le sanctuaire de la cathédrale; on veut écrire au-dessous de la statue : *Au libérateur de la patrie.* Toutes les paroisses vont en procession à l'église des Dominicains. On ose mettre sur les autels même l'image de l'assassin avec ces mots : *Saint Jacques Clément, priez pour nous.* On fait venir sa mère, née dans un village des environs de Sens; on la comble de présents et d'honneurs. La duchesse de Montpensier la présente aux hommages de la multitude. On chante *béni soit le ventre qui t'a porté! bénies soient les mamelles qui*

t'ont allaité! Cent quarante religieux l'accompagnent lorsqu'elle s'en retourne; et, à la honte éternelle de son règne, Sixte-Quint, malgré son génie, ses lumières et sa fermeté, entraîné par une force incompréhensible, et cédant à un mouvement dont il devait se repentir avec tant d'amertume, assemble les cardinaux, élève Jacques Clément au-dessus de Judith et d'Éléazar, ne rougit pas de blasphémer en comparant l'action du dominicain à l'incarnation du Verbe et au mystère de la résurrection, remercie la toute-puissance céleste qui a sauvé la ville de Paris par un coup admirable, et déclare Henri III indigne des honneurs funèbres que l'Église accorde aux souverains catholiques.

Quelle redoutable et sacrilége frénésie Henri IV avait à surmonter!

Il était allé de Meudon à Saint-Cloud accompagné de vingt-cinq gentilshommes; il était entré dans la chambre royale, où l'on voyait le corps de Henri III. Les courtisans y étaient réunis; plusieurs d'eux, au lieu de le saluer, enfonçaient leurs chapeaux; d'autres, se prenant les mains, se disaient mutuellement : *Point de roi protestant; plutôt mourir de mille morts.*

Henri IV se concerta un moment dans un cabinet voisin avec quelques chefs des réformés; faisant ensuite appeler le maréchal de Biron, *Mon cousin,* lui dit-il, *c'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne : mon humeur ni la vôtre ne souffrent pas de longs discours;*

je vous prie d'aller tirer le serment des Suisses comme vous entendez qu'il le faut; et puis, vous viendrez me servir de père contre ces gens-ci, qui n'aiment ni vous ni moi. — C'est à ce coup, sire, que vous connaîtrez les hommes de bien; nous parlerons du reste à loisir.

Le maréchal d'Aumont alla recevoir le serment du régiment des gardes françaises.

Un grand nombre de courtisans de Henri III avaient tenu un conseil tumultueux. D'O, surintendant des finances, dit en leur nom à Henri IV : « Sire, le titre de roi de France n'est pas un vain » titre. On ne le prend pas comme on veut et sans » se soumettre à des conditions ; il faut commen» cer par obtenir l'aveu des princes de votre sang, » des pairs de France, des grands officiers de la » couronne, des parlements, et enfin des trois états, » parmi lesquels vous ne doutez pas que la voix la » plus efficace ne soit celle de l'Église. Votre no» blesse prendra toujours sa leçon des princes et » des grands, et le tiers état des parlements. Main» tenant, sire, regardez autour de vous de quelle » religion sont vos princes et les chefs de la no» blesse et de la magistrature ; vous n'en verrez au» cun qui ne soit catholique. Faites donc usage de » l'excellent jugement dont Dieu vous a pourvu, » pour abandonner des opinions erronées, et ac» corder l'intérêt de votre conscience avec celui » du royaume. En effet, si vous désespérez aujour» d'hui par un refus ceux de qui dépend votre des-

[redacted]

» tinée, vous préférez les misères d'un roi de Na-
» varre au bonheur et à la gloire d'un roi de
» France; il n'y a aucun de nous qui n'aimât mieux
» se jeter sur son épée que de la prêter à la ruine
» de l'Église. Bien plus, sire, le sacre, cette antique
» et sainte cérémonie, le sceau de la royauté, pour-
» rait-il vous être conféré par des mains héréti-
» ques?... » Avec quelle noble fermeté Henri IV lui
répondit : « Je ne me serais pas attendu, mes-
» sieurs, que vous viendriez ici me tenir un pareil
» langage. Quoi! votre roi est encore étendu sur
» son lit funèbre, il n'y a que trois heures qu'il a
» rendu le dernier soupir, et vos larmes sont déjà
» taries! vous avez oublié jusques à ses dernières
» paroles. Mais en laissant impuni l'exécrable par-
» ricide, en laissant se dissiper la florissante armée
» qui brûle de venger son roi, que deviendrez-
» vous vous-mêmes? Non, je ne croirai jamais que
» tous les guerriers qui sont ici aient approuvé la
» loi que vous ne rougissez pas de me prescrire;
» quoi! lorsque j'ai à peine le pied sur le premier
» degré du trône, à l'heure peut-être la plus cri-
» tique de ma vie, *vous me prenez à la gorge* pour
» exiger de moi une lâcheté à laquelle on n'a pu
» forcer tant d'hommes du peuple, tant de femmes
» même, parce qu'elles ont su mourir! Pour être
» si prompt à changer, il faudrait que je n'eusse
» pas d'autre Dieu que mon intérêt; préféreriez-
» vous donc un roi sans religion? vous assureriez-
» vous mieux en la foi d'un athée? Et aux jours de

» bataille, marcheriez-vous avec plus de confiance
» sous les drapeaux d'un parjure et d'un apostat?
» Oui, le roi de Navarre a souffert de grandes mi-
» sères, mais il n'en a point été abattu. Dépouil-
» lera-t-il le cœur et l'âme d'un roi, à la tête de la
» royauté?... J'en appelle des jugements de votre
» assemblée à elle-même, quand elle y aura mieux
» réfléchi, et lorsqu'elle sera composée de plus de
» pairs et de grands officiers de la couronne que
» je n'en vois parmi vous. A l'égard de ceux qui,
» intimidés par les ligueurs, se refuseront à de plus
» mûres délibérations, je leur donne leur congé
» plus volontiers qu'ils ne me le demandent : qu'ils
» partent, qu'ils aillent chercher un vil salaire
» sous les assassins de leur roi; j'aurai parmi les
» catholiques ceux qui aiment la France et l'hon-
» neur. »

A peine Henri IV a-t-il achevé de parler que Givri entra suivi de plusieurs colonels, baisa la main du roi, et lui dit : *Sire, je viens de voir la fleur de votre généreuse noblesse qui se réserve de pleurer son roi mort quand elle l'aura vengé. Elle attend les ordres de son souverain vivant; ah! sire, vous êtes le roi des braves, et il n'y aura que les poltrons qui vous quitteront.*

Les officiers des Suisses, conduits par Biron et Sancy, vinrent offrir leur sang au monarque. Henri IV descendit dans le jardin où étaient leurs soldats, que l'affabilité du roi remplit d'enthousiasme.

Les chefs de la noblesse catholique délibéraient encore. Sancy parla avec tant de raison et d'éloquence qu'il détruisit tous les sophismes des préjugés superstitieux, de l'ambition et de la cupidité; le duc de Luxembourg acheva par son adhésion à l'avis de Sancy d'entraîner l'assemblée. Chargé par la réunion de porter à Henri IV les conditions qu'elle exigeait, il s'acquitta d'une mission aussi délicate et aussi importante avec une expression si touchante de dévouement, d'affection et de respect que Henri IV accepta sans peine les propositions de l'assemblée; il jura de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine, de ne souffrir aucune innovation dans le dogme ni dans la discipline, de ne conférer les bénéfices qu'à des sujets distingués par leurs mœurs et leurs lumières, d'assembler avant six mois, si les conjonctures le permettaient, un concile général ou national, aux décisions duquel il se soumettrait, de ne permettre hors des provinces possédées par les réformés aucun exercice public de religion autre que celui de la religion catholique, de convoquer les états généraux dans six mois, de ne donner à l'avenir les gouvernements, charges, dignités et emplois qu'à ses sujets catholiques, de conserver aux trois ordres de l'état, aux provinces et aux cités leurs propriétés, droits, libertés, franchises et priviléges, de prendre sous sa protection immédiate les fidèles serviteurs du feu roi, d'avoir un soin particulier de leur fortune, et de faire subir un châtiment

mémorable au parricide commis sur la personne de son prédécesseur.

Les princes, les pairs, les grands officiers, les généraux et tous les seigneurs présents saluèrent Henri IV roi de France; ils lui offrirent leurs biens et leurs vies pour exterminer les rebelles; et le roi envoya le duc de Luxembourg auprès de Sixte-Quint (1589).

Une grande scène tragique avait, en Angleterre, précédé de deux ans l'attentat de Saint-Cloud. Le fanatisme n'y avait pas dirigé le poignard d'un assassin, mais une jalousie implacable y avait aiguisé la hache des bourreaux.

La reine Élisabeth avait fait un traité avec l'Écosse pour défendre la religion protestante contre ses ennemis dans l'un et dans l'autre royaume. Antoine Babington, catholique du comté de Derby, accusé d'avoir conspiré contre la vie de la reine, fut arrêté avec plusieurs de ses complices; ils se reconnurent coupables devant les juges, et furent condamnés et exécutés (1586).

On prétendit que Marie Stuart avait entretenu une correspondance avec Babington. Gilbert Gifford, chargé de remettre à cet Anglais des lettres de la reine d'Écosse, les porta, dit-on, à Walsingham, l'un des ministres d'Élisabeth. On assura qu'elle avait approuvé l'assassinat de la reine pour recouvrer sa liberté. On la conduisit dans le comté de Northampton; on l'enferma très-étroitement dans le château de Fotheringay; ses papiers fu-

rent cachetés et envoyés à la cour d'Angleterre; on s'empara de son argent pour qu'elle ne pût séduire personne; ses deux secrétaires, le Français Nau et l'Écossais Carle, furent arrêtés; on répandit le bruit que dans leur interrogatoire ils avaient avoué la correspondance de Marie Stuart avec Babington; on a même écrit qu'on avait envoyé à la cour de France des copies certifiées des lettres de Marie.

Quelle délibération que celle du conseil au sujet de cette héritière présomptive du trône d'Angleterre, reine indépendante d'Écosse, et princesse infortunée, qui, venant chercher unasile dans le royaume où elle était appelée à régner un jour, n'y avait trouvé qu'une indigne captivité ! Les uns disent que, comme elle est infirme, il doit suffire d'abréger ses jours par les rigueurs de sa prison; les autres veulent qu'elle soit jugée, condamnée et mise à mort. Smolett a écrit que le comte de Leicester avait proposé de la faire empoisonner.

Le feu prit par un accident à la cheminée de la chambre de cette reine; sir Amias Pawlet, d'après la barbare instruction qu'il avait reçue, ordonna à quatre valets d'assassiner Marie si elle faisait quelque mouvement pour se sauver.

« Je proteste de mon innocence, écrit-elle à son » cousin germain le duc de Guise : il faut que mes » secrétaires aient subi une torture bien cruelle » pour avoir rendu un témoignage si contraire à la » vérité. Lorsque je ne serai plus, récompensez la

» fidélité de mes domestiques; je ne puis rien pour » eux; on m'a dépouillée de tout : faites transpor» ter mon corps en France; qu'il soit enterré à » Reims, auprès de ma mère, et que mon cœur soit » déposé auprès de François II, mon premier mari. »

Le sort de cette infortunée était décidé; le ministère anglais prescrit qu'on instruise le procès de Marie. Une commission doit juger cette tête couronnée; quarante pairs ou baronnets et cinq juges composent cette commission. Ils arrivent à Fotheringay; ils présentent à Marie une lettre par laquelle Élisabeth lui ordonne de se soumettre à l'instruction de son procès. Elle lit avec calme cette lettre si extraordinaire. « Je suis surprise, dit» elle avec tranquillité, que la reine d'Angleterre » me donne des ordres comme si j'étais sa sujette; » je suis souveraine indépendante; je ne me sou» mettrai à aucune condescendance qui puisse dé» roger à la majesté royale, et porter préjudice au » rang et à la dignité de mon fils; je n'ai jamais » joui du bénéfice des lois d'Angleterre, comme » Élisabeth le dit dans sa lettre; j'ai été renfermée » dans une prison dès que je suis entrée dans ce » royaume. Ces lois me sont d'ailleurs inconnues; » je suis seule privée de tout conseil; on m'a enlevé » mes papiers; personne n'oserait être mon avocat; » et quels pourraient-être mes pairs? — Si vous » ne vous soumettez pas aux volontés de la reine, » disent les commissaires, nous procéderons contre » vous comme si vous étiez contumace. — Je souf-

[redacted]

» frirai plutôt mille morts, s'écrie-t-elle avec cha» leur, que de me soumettre à aucun prince sur la » terre; je suis prête à me justifier *dans un plein » et libre parlement;* mais votre commission n'a » été formée que pour m'ôter la vie sous l'appa» rence d'une *procédure en forme.* Consultez vo» tre conscience, et souvenez-vous que le théâtre » du monde est plus étendu que le royaume d'An» gleterre. — Vous ferez tort à votre réputation, » madame, lui dit alors le vice-chambellan Hutton, » si vous refusez de vous soumettre à une instruc» tion qui peut prouver votre innocence à la sa» tisfaction du monde entier. » Marie, vivement frappée de cette observation, consent à la procédure, pourvu que la commission reçoive sa protestation au sujet de son indépendance. La commission la reçoit, et dresse un acte à cet égard; on procède ensuite à l'information : Gaudy accuse Marie d'avoir consenti à la conspiration de Babington. « Je n'ai jamais connu, répond-elle, ni » Babington ni ses coaccusés; je n'ai eu aucune » correspondance avec eux; je n'ai pas su leur con» spiration. » On lit la confession de Babington; Marie entend ce qu'il a dit des comtes d'Arundel et de Northumberland, répand un torrent de larmes, et s'écrie : « Hélas! combien cette noble mai» son d'Howard a souffert pour moi! La confession » de Babington lui a été arrachée par la violence » des tourments. Mes adversaires ont pu surpren» dre le chiffre dont je me servais, et en faire

» usage pour fabriquer tout ce qu'il leur a plu
» d'inventer à mon préjudice. Quelle apparence
» que j'aie demandé le secours d'Arundel, qui est
» en prison, ou celui de Northumberland, qui est
» fort jeune, et avec lequel je n'ai jamais eu au-
» cune liaison? J'ai fait tous mes efforts pour re-
» couvrer ma liberté; j'ai suivi en cela les mouve-
» ments de la nature, et j'ai sollicité mes amis à
» ce sujet : mais je n'ai jamais entretenu aucune
» pensée contre la vie d'Élisabeth. On a pu former
» en ma faveur diverses entreprises dangereuses
» sans que j'en aie eu connaissance. Je soupçonne
» que mes chiffres et mes caractères ont été con-
» trefaits par Walsingham et par ses émissaires,
» dans le dessein de me faire perdre la vie. On m'a
» assuré qu'ils avaient déjà formé des entreprises
» contre moi, et qu'ils avaient même conspiré
» pour la mort de mon fils. — Mon cœur est in-
» capable d'aucune duplicité, dit Walsingham en
» se levant. Je n'ai jamais tenu de conduite con-
» traire aux principes d'un homme d'honneur, ni
» eu de pensée indigne de la place que j'occupe
» dans l'état; mais mon zèle pour la conservation
» de la reine m'a toujours porté à rechercher et
» à examiner avec soin toutes les conspirations
» formées contre sa vie et sa dignité. — Je sou-
» haite, s'empresse de lui dire Marie Stuart, que
» vous ajoutiez aussi peu de foi aux accusations
» de mes ennemis que j'en ajoute maintenant aux
» rapports dont on a voulu vous noircir auprès de

» moi. » On fait lecture des dépositions de ses deux secrétaires. « Elles ont été extorquées par » des menaces, des promesses, ou plutôt par d'hor- » ribles tourments, reprend Marie. Je ne pourrais » être convaincue que par ma propre bouche ou » des écrits de ma main. Que l'on m'oppose de ces » écrits. Si l'on ne m'avait pas enlevé mes papiers, » je répondrais avec plus de précision. Qu'on me » remette une copie de ma protestation; qu'on me » donne un avocat pour plaider ma cause; que je » paraisse devant un parlement impartial. »

Toutes ses demandes sont rejetées; la commission tient plusieurs séances, et s'ajourne au 25 octobre (1586).

Elle se réunit alors à Westminster dans la chambre étoilée, et prononce que la reine d'Écosse a été instruite de la conspiration de Babington, *et que, depuis le premier jour de juin, elle a imaginé plusieurs moyens tendant au dommage, à la mort et à la destruction de la personne d'Élisabeth.*

Quel acte aux yeux de tous les hommes éclairés sur les droits des souverains et des nations indépendantes et à ceux de tous les amis de la justice, qu'une condamnation d'une princesse souveraine contre laquelle on ne peut produire aucune parole, aucun écrit, aucune signature; que l'on juge sur le témoignage d'officiers de sa maison, récompensés pour avoir déposé contre elle, et à qui on refuse de lui confronter les témoins qui l'incriminent! *Toute cette conduite,* dit l'historien Smolett, *est*

une suite de l'oppression injuste et inhumaine qu'on fit souffrir à Marie dès son arrivée en Angleterre.

Les membres du parlement anglais néanmoins, aveuglés par d'odieuses préventions ou lâchement dévoués à la reine d'Angleterre, approuvent la sentence de la commission, et demandent par une adresse que la reine la fasse exécuter.

Élisabeth veut se montrer opposée à cette condamnation; elle prie les deux chambres de trouver quelque expédient pour qu'elle ne soit pas obligée de consentir à un jugement si contraire à son inclination. Mais combien la postérité impartiale lui a reproché d'avoir dit en même temps aux deux chambres qu'on avait formé une conspiration pour la tuer avant un mois!

Les chambres redoublent leurs instances; Élisabeth affecte de les amuser par des réponses mystérieuses.

Le 6 décembre cependant la sentence est proclamée dans tout le royaume; et le lord Buckhurst va avec Beale exhorter Marie à se préparer à la mort. Aucune émotion ne paraît sur la figure de la reine d'Écosse. « Je rends grâces à Dieu, dit- » elle, de ce qu'après tant d'agitations mon pé- » lerinage va être terminé. » Et une douce sérénité se montre dans tous ses traits. Sir Amias Pawlet ordonne qu'on lui ôte tous les attributs de la royauté; elle s'en plaint dans une lettre qu'elle écrit à Élisabeth; mais elle se plaint bien plus vivement de l'usage qu'on a fait de ses papiers. « Que

» mon corps soit transporté en France, ajoute-» t-elle; que ma mort n'ait pas lieu secrètement; » que mes domestiques reçoivent les petits legs » que je leur ai faits; qu'ils repassent sans trouble » dans leur pays natal. »

Pompone de Bellièvre arrive de la part de Henri III; il intercède pour Marie auprès d'Elisabeth; il demande qu'on laisse la vie à la belle-sœur de son souverain; il parle avec beaucoup de force. Plusieurs jours s'écoulent; et la réponse qu'Élisabeth lui avait promise ne lui parvient pas; il demande le temps de prendre de nouveaux ordres de son roi. « La reine, lui dit-on, attendra » douze jours. »

Bellièvre revoit Élisabeth; il renouvelle en faveur de Marie la prière de Henri III. « Ne trem-» pez pas vos mains, lui dit-il avec chaleur, dans » le sang de votre parente. Princesse infortunée, » elle a, comme étrangère et comme suppliante, » un double titre pour jouir des droits de l'hos-» pitalité. L'exécution de Marie serait un outrage » aux lois de la nature et à celles des nations. Que » votre majesté consulte d'ailleurs ses propres in-» térêts. Si elle agissait avec cette rigueur, le roi de » France serait-il le seul monarque qui regarderait » cette conduite comme une insulte envers tous les » rois et envers chaque souverain en particulier?

» Le roi de France, lui dit Élisabeth, vous a-t-il » ordonné par écrit de me tenir un pareil langage? » — Oui, Madame. — Écrivez la réponse que vous

» venez de me faire, et donnez-la-moi. » Bellièvre obéit sans hésiter. « J'enverrai, continua Élisa-» beth, un ambassadeur à Paris; il informera le roi » de France de la résolution que j'aurai cru devoir » prendre. » Bellievre reçoit ses passe-ports, et part pour le continent.

On a prétendu, dit l'historien anglais Smolett, que l'ambassadeur français, après avoir parlé ostensiblement avec tant d'énergie en faveur de Marie Stuart, avait engagé secrètement la reine Élisabeth à presser l'exécution de Marie, dont Henri III détestait le protecteur et le cousin germain, le duc Henri de Guise. Si une aussi indigne duplicité avait pu entrer dans l'âme de Henri III, Bellièvre aurait refusé d'en être le complice.

Une grande partie de la nation anglaise avait appris avec douleur la condamnation de Marie, dont les malheurs l'avaient touchée. Les ministres d'Élisabeth redoutent son mécontentement; ils veulent faire bien plus qu'ôter la vie à la reine d'Écosse: ils s'efforcent de la rendre odieuse; on arrête Stafford, qu'on dit soupçonné de trahison; il déclare qu'il a eu des conférences avec de Trappes, secrétaire de Châteauneuf, ambassadeur ordinaire de France. « Notre projet, dit-il, était de » gagner avec de l'argent un assassin qui pût tuer » la reine. » De Trappes est conduit à la Tour de Londres: on ne trouve rien de coupable dans ses papiers; le conseil accuse l'ambassadeur lui-même d'être entré dans la conspiration. Stafford sou-

tient que Châteauneuf a été instruit du complot. Moody, qui devait, disait-on, assassiner Élisabeth, confirme le témoignage de son complice. « Il est » vrai, dit Châteauneuf, que Stafford m'a dit » quelque chose de son complot; mais je l'ai aus- » sitôt chassé de ma maison, et je l'ai menacé de » le livrer entre les mains de sa majesté. » Le conseil fait une vive réprimande à Châteauneuf; et la reine se plaint à Henri III du silence de son ambassadeur.

Le ministère fait annoncer sans cesse de nouveaux malheurs, et tâche de montrer Marie Stuart comme la cause de toutes les calamités dont il veut effrayer l'Angleterre. Tantôt une flotte espagnole est arrivée dans le port de Milford, tantôt les Écossais ont fait une irruption en Angleterre : une armée, commandée par le duc de Guise, est déjà sur les côtes de Sussex ; la reine d'Écosse s'est échappée de sa prison ; une révolte a éclaté dans le nord; on a découvert de nouveaux conjurés qui devaient tuer Élisabeth, et mettre le feu à la ville de Londres. *La reine a été assassinée*, répétait-on souvent dans les comtés éloignés de la capitale.

Pendant ces manœuvres, si perfides et si coupables, le roi Jacques d'Écosse fait conjurer Élisabeth d'épargner la vie de Marie. « Toutes les lois » divines et humaines, écrit-il à la reine d'Angle- » terre, m'obligeraient à venger la mort de ma » mère. » Ses ambassadeurs proposent de donner en otages les chefs de la noblesse écossaise pour

garantir Élisabeth de toutes les entreprises de la reine d'Écosse. Cette princesse résignera d'ailleurs à son fils ses droits à la succession au trône d'Angleterre ; et cette résignation sera garantie par plusieurs souverains étrangers.

Élisabeth rejette leurs propositions avec mépris. Ils la conjurent de différer l'exécution d'une semaine : sa dissimulation l'abandonne, et elle répond avec l'émotion la plus vive : *Non, non, pas seulement d'une heure*.

Elle ordonne au secrétaire d'état Davison, par un écrit signé de sa main, et scellé de son sceau particulier, d'expédier un *warrant* sous le grand sceau pour l'exécution de Marie, et de garder ce *warrant* secrètement jusqu'à ce qu'il reçoive de nouveaux ordres ; elle lui fait dire le lendemain de ne pas aller chez le chancelier avant qu'elle ne lui ait parlé. « Le chancelier a déjà signé le *warrant*, lui » dit Davison. — Pourquoi avez-vous fait tant de » diligence ? » lui répond-elle en feignant d'être mécontente. Bien instruit néanmoins, suivant Smolett, des vrais sentiments d'Élisabeth, il communique ce qui vient de se passer aux membres du conseil privé ; ils décident unanimement que le *warrant* sera exécuté ; on délivre cet ordre à Beale ; il somme les quatre pairs auxquels il est adressé, les comtes de Shrewsbury, de Derby, de Kent et de Cumberland, de voir décapiter la reine d'Écosse, et part pour Fotheringay avec deux exécuteurs.

médecin, son chirurgien, et deux de ses femmes, assistent à l'exécution.

On voit sur l'échafaud un fauteuil, un coussin et un bloc couverts de drap noir : elle s'assied. Beale lit le *warrant;* le doyen de Peterborough fait à la reine une longue exhortation. « Laissez-moi en » paix, lui dit-elle deux fois ; je suis fermement ré- » solue à mourir dans la religion catholique ro- » maine. » Les lords se conduisent en barbares ; ils ordonnent au doyen de commencer une prière. « Je ne puis, lui dit la reine avec la plus grande » douceur, joindre mes prières aux vôtres. Laissez- » moi dans mes derniers moments m'acquitter des » actes pieux que ma religion me dicte. » Le doyen continue : elle se met à genoux avec ses domestiques, et récite à haute voix des prières latines ; le doyen cesse les siennes. Elle prie alors en anglais, et recommande avec la plus grande ferveur à la protection divine l'Église, son fils et la reine Élisabeth. Les exécuteurs veulent la déshabiller : elle les arrête, et ne veut être aidée que par ses femmes. « Cessez vos sanglots, dit-elle à ces deux » dames désolées en les embrassant ; je vais être » délivrée de tous mes maux. » Le sourire le plus doux accompagne les adieux qu'elle fait à tous ceux qui l'entourent. Les exécuteurs se mettent à genoux, et lui demandent pardon. « Je vous pardonne, » ainsi qu'aux auteurs de ma mort, aussi sincère- » ment que je souhaite que Dieu me pardonne mes » fautes. Je meurs innocente. »

On lui bande les yeux avec un mouchoir, elle pose sa tête sur le bloc, récite un psaume, et reçoit le coup fatal.

L'exécuteur élève en l'air la tête de la reine; le doyen s'écrie : *Ainsi périssent tous les ennemis d'Elisabeth!* Le comte de Kent répond *amen.* Les autres spectateurs pleurent et gémissent.

Les femmes de la reine demandent en vain de rendre les derniers devoirs à son corps : on leur ordonne durement de se retirer. Les exécuteurs dépouillent avec indécence le cadavre de Marie, le traînent dans une chambre voisine, et le couvrent d'un mauvais tapis.

Telle fut, après dix-neuf ans de captivité, la fin de cette reine, la plus belle femme de son temps, et la plus malheureuse des princesses, suivant tant d'historiens, et dont on se plaisait à admirer l'esprit, la science, la libéralité, la piété douce, la bonté, le caractère magnanime, et le courage supérieur à l'adversité la plus cruelle.

Quelque terrible que fût la jalousie d'Élisabeth envers Marie, elle sentit en apprenant la mort de sa rivale combien sa gloire était compromise; elle feignit le plus grand étonnement, la douleur la plus vive et la colère la plus redoutable. « Sortez de ma présence, dit-elle aux membres du » conseil en jetant de grands cris; que l'on pour» suive Davison devant la chambre étoilée. Je suis » profondément affligée, écrit-elle au roi d'Écosse. » C'est contre mon intention qu'est arrivé le grand

» malheur que je déplore avec vous; j'aurai tou-
» jours la plus tendre affection pour votre per-
» sonne; tous vos intérêts me seront chers. » Jacques VI ne respirait que vengeance; il ne voulut pas permettre l'entrée de l'Écosse à Robert Cory, chargé de lui remettre la lettre d'Élisabeth. Il envoya chercher cette lettre à la frontière du royaume : il s'adressa aux états d'Écosse, dont tous les membres lui promirent de l'aider de leur fortune et de leur sang à venger la mort de sa mère. Il voulait porter le fer et le feu dans l'Angleterre; mais des Écossais gagnés par Élisabeth le conjurèrent de ne pas ravager par la guerre un pays sur lequel il devait régner un jour; il consentit à recevoir un ambassadeur d'Élisabeth, et bientôt son ressentiment se calma.

Pendant ce temps Davison avait été accusé devant la chambre étoilée d'avoir méprisé les ordres de la reine, violé son serment de fidélité, et manqué aux devoirs de sa place de secrétaire d'état. « J'aime mieux être jugé coupable, répondit-il,
» que d'oser contester contre sa majesté; mais je
» proteste que, si j'ai manqué à mon devoir, ce
» n'est que par ignorance, et dans la persuasion
» que ma conduite serait conforme aux intentions
» de la reine. » Le conseil le condamne à payer une amende de 10,000 livres, et à rester en prison tant qu'il plairait à sa majesté. L'histoire a conservé l'apologie qu'il adressa à Walsingham, et dont voici quelques traits conservés par Smolett.

« La reine me dit qu'elle avait retardé l'exécution » du warrant pour qu'on ne pût pas croire qu'elle » agissait par violence, mais qu'il était nécessaire » d'en venir à cette exécution. *Sir Amias Pawlet » et sir Drue Drury,* ajouta-t-elle avec des expres- » sions très-vives, *auraient bien dû m'épargner cet » embarras; j'ai ordonné à Walsingham de les » pressentir à ce sujet......* Quelque temps après, la » reine m'ayant raconté un rêve qu'elle avait fait » au sujet de la mort de Marie : *Votre majesté,* » lui dis-je, *a-t-elle changé de résolution? Non,* » me répondit-elle, *mais on aurait pu se servir » d'autres moyens. A-t-on reçu une réponse de » Pawlet?* Je lui montrai la lettre par laquelle il » refusait de rien entreprendre contre la justice et » l'honneur. *Voilà,* s'écria-t-elle dans un transport « de colère, *ces gens scrupuleux qui promettent » beaucoup, et ne veulent rien faire pour me met- » tre en sûreté : Pawlet est un parjure, il a man- » qué au serment* DE L'ASSOCIATION; *j'en trouverai » d'autres qui agiront différemment pour me pro- » curer la tranquillité.* Je pris la liberté de lui re- » présenter l'injustice et le déshonneur d'une telle » conduite. *Quel tort votre majesté ne ferait-elle » pas à sa réputation! Au reste, le conseil a mis » ordre à cette affaire; et ce jour doit être le der- » nier de ceux de Marie. Pourquoi n'est-elle pas » encore exécutée?* me dit-elle en me répriman- » dant. »

Quoi qu'il en soit, la mort de Marie est l'acte le

plus funeste que l'histoire moderne présente aux amis du gouvernement monarchique. La passion d'Élisabeth ne lui permit pas de voir que cette mort brisait l'antique talisman des couronnes, et combien, dans son aveuglement extrême, sa main imprudente ébranla les trônes jusque dans leurs fondements.

Le parlement d'Angleterre, composé de ses créatures, lui accorda néanmoins, non-seulement un subside, mais encore *une bienveillance* pour le soutien de la guerre dans les Pays-Bas (1587).

Le comte de Leicester, arrivé dans la Zélande avant la fin de 1585, avait été reconnu en qualité de gouverneur dès le 1er février 1586, par les états de Hollande, de Zélande, de Frise et de Gueldre; mais suivant les historiens anglais, il avait exercé dans ces provinces le pouvoir le plus despotique et le plus arbitraire, et encouragé les factions ennemies de l'union et de l'indépendance des provinces confédérées. Stanley et York, qu'il avait nommés gouverneurs de Zutphen et de Deventer, trahirent leur devoir, et livrèrent leurs places au duc de Parme. Les états des Provinces-Unies, craignant que tous les gouverneurs anglais nommés par le comte de Leicester ne suivissent l'exemple de Stanley et d'York, élurent le prince Maurice de Nassau stathouder et gouverneur général, et dénoncèrent Leicester à la reine d'Angleterre, comme ayant fait mettre des placards contraires au commerce, confié leurs villes à des

personnes suspectes, protégé des traîtres, et restreint la puissance des états. Élisabeth s'empressa d'envoyer le lord Buckhurst dans les Provinces-Unies; les états accusèrent auprès de ce lord le comte de Leicester d'un grand nombre de griefs. « Il n'a pas voulu, dirent-ils, recevoir nos instructions; il a nommé des conseillers d'état, introduit » ses propres armes dans le sceau des provinces, » voulu faire recevoir des monnaies pour le double » de leur valeur réelle, institué une cour d'échiquier, rempli les colléges de l'amirauté de sujets » incapables, empêché la levée de six mille Allemands, excité la populace contre les magistrats. »

Les troupes anglaises diminuaient d'ailleurs chaque jour, faute de solde; Leicester abandonna le pays de Gueldre au duc de Parme, qui forma le blocus de Sluys. Élisabeth envoya cinq mille hommes à Leicester; mais il voulut en vain sauver cette place, qui fut obligée de capituler, devint de plus en plus odieux aux peuples des provinces unies, accusa de la haine violente dont il était l'objet, Jean Olden Barnevelt et treize autres citoyens habiles et courageux qui s'opposaient à ses mesures arbitraires, et forma un complot pour les arrêter, les mettre à mort, et s'emparer ensuite de Dort, d'Enckhuisen, de Leyde et de plusieurs autres places.

Le complot fut découvert; Élisabeth s'empressa de rappeler le comte de Leicester, et nomma lord Willoughby pour commander les troupes anglaises dans les Provinces-Unies.

[redacted]

Elle avait été informée des préparatifs immenses que faisait Philippe II pour l'attaquer dans le royaume où il avait régné, et dont il voulait ajouter la couronne à celles qu'il avait cumulées sur sa tête. Bien loin de s'effrayer des projets du roi d'Espagne, elle résolut de détruire ou du moins de troubler dans les deux mondes le commerce qui enrichissait les sujets de ce prince dont l'ambition était insatiable. L'amiral Drake, envoyé par la reine, avait coulé à fond deux galères espagnoles dans la baie de Cadix, brûlé ou détruit deux gallions et plus de cent vaisseaux chargés de provisions et de munitions de guerre, pris trois forts au cap Saint-Vincent, mis en pièces toutes les barques et tous les autres petits bâtiments jusques à l'embouchure du Tage, et enlevé, sur la route des Açores, *le Saint-Philippe*, caraque d'une grandeur énorme qui revenait des Indes Orientales, et sur laquelle il avait trouvé un butin immense et les papiers les plus propres à instruire les Anglais dans le commerce des Indes.

Philippe II pressa encore plus vivement ses formidables préparatifs; et, se regardant comme le plus proche héritier catholique de la couronne anglaise comme descendant de Jean de Gand, duc de Lancastre, il obtint du pape Sixte-Quint une bannière bénite et des bulles qui excommuniaient de nouveau Élisabeth comme hérétique, proclamaient une croisade contre elle, et déliaient ses sujets du serment de fidélité. Il espérait de sou-

mettre dans une seule campagne un pays ouvert comme l'Angleterre, et dénué de villes fortifiées; il résolut de débarquer à peu de distance de la capitale, à l'embouchure de la Tamise. Il fit équiper plus de cent trente vaisseaux chargés de près de vingt mille soldats, de plus de huit mille matelots, de deux mille forçats et de deux mille trois cent soixante pièces de canon. Le duc de Parme d'ailleurs fit construire un grand nombre de larges bateaux plats et d'autres bâtiments propres au transport de la cavalerie et de l'infanterie, et distribua dans les environs de Newport, de Gravelines et de Dunkerque vingt-cinq mille hommes prêts à s'embarquer pour l'Angleterre dès que la flotte d'Espagne paraîtrait dans la Manche.

Cette flotte de Philippe portait déjà le nom d'*Invincible;* mais ce formidable appareil n'effraie pas Élisabeth. Ce n'est plus la rivale de Marie, qui ne peut résister à une passion aveugle; c'est une grande reine qui pourvoit avec autant de calme que d'habileté à la sûreté de son empire; elle crée amiral d'Angleterre le lord Charles Howard d'Effingham, et lui donne le commandement d'une flotte à laquelle doit se joindre le vice-amiral Drake. Le lord Henri Seymour, second fils du duc de Somerset, a ordre de croiser sur les côtes de Flandre avec quarante vaisseaux anglais ou flamands. Le comte de Leicester, nommé général en chef des armées de la reine, campe avec ses troupes à Tilbury auprès de l'embouchure de la Tamise. Une

[redacted]

seconde armée, composée de vingt mille hommes, est cantonnée sur les rivages méridionaux du royaume. Lord Husdon en commande une troisième de trente-six mille hommes. On fortifie les places où l'on pourrait tenter un débarquement, et on y met des garnisons. La milice du royaume est armée; on lui donne des officiers expérimentés, et les Écossais amis d'Élisabeth parviennent aisément à exciter contre les catholiques romains et la faction d'Espagne le roi d'Écosse Jacques VI, qui, voulant ne rien négliger pour la défense de son trône et de celui d'Angleterre, qui doit lui appartenir un jour, marche contre le lord Maxwell, qui, de retour d'Espagne, commençait à assembler des troupes dans le Galloway en faveur des Espagnols, et le poursuit si vivement qu'il le fait prisonnier (1588).

Quelques vaines négociations ont lieu à Ostende; mais le 29 mai Alonzo Perez de Gusman, duc de Medina-Sidonia, part de Lisbonne avec la fameuse flotte invincible. Le sort de l'Europe paraissait attaché au succès de cette grande expédition, racontée avec tant de vérité par des historiens impartiaux. Elle commence sous de sinistres auspices : une tempête disperse les vaisseaux de la flotte; mais ils se rassemblent peu de jours après à la Corogne et dans les ports voisins.

Le 19 juillet la flotte espagnole paraît sur les côtes de Cornouailles; elle vogue dans le canal en ordre de bataille. L'amiral anglais Effingham, se-

condé de Drake, de Hawkins et de Forbisher, attaque l'arrière-garde de la flotte de Philippe, ne veut pas engager de bataille générale parce qu'il est très-inférieur aux Espagnols en vaisseaux, en hommes, en canons, et qu'il ne peut tenter l'abordage contre des navires aussi gros que ceux d'Espagne; mais il soutient le combat pendant deux heures avec une grande habileté, et s'empare de deux gallions.

Peu de jours après, Medina-Sidonia attaque les Anglais; les deux flottes tâchent de gagner l'avantage du vent. La bataille présente des deux côtés différents succès; la confusion est très-grande; les pertes néanmoins sont peu considérables.

Le surlendemain de ce combat les Espagnols jettent l'ancre devant Calais. Effingham, qui a reçu de grands renforts de l'activité d'Élisabeth et du patriotisme des Anglais, a sous ses ordres cent quarante vaisseaux bien montés et bien armés. Il attaque les Espagnols, et canonne leur flotte; ils avaient en vain engagé le duc de Parme à se réunir à eux; les vaisseaux de ce duc faisaient eau de toutes parts; la plus grande partie de ses matelots avaient déserté; ses troupes n'étaient pas embarquées; et Dunkerque, ainsi que Newport, étaient bloqués par des escadres des Provinces-Unies. Effingham envoie vers minuit huit brûlots au milieu de la flotte ennemie; ils y portent le trouble et le désordre. Le duc de Medina-Sidonia ordonne à ses capitaines de laisser filer leurs câbles et de se hâter

[redacted]

de gagner la haute mer; ils lui obéissent avec tant de confusion, au milieu des ténèbres, que leurs vaisseaux se heurtent les uns contre les autres. Ils s'efforcent de se rallier à Gravelines; mais les Anglais les attaquent avec fureur. Le combat dure depuis quatre heures du matin jusques à six heures du soir. Les Anglais, qui ont l'avantage du vent et de la marée, coulent à fond ou forcent à s'échouer treize des meilleurs vaisseaux espagnols et un gallion. Medina-Sidonia, poussé sur les côtes de Zélande, tient un conseil de guerre; l'on décide que la flotte, très-endommagée, manquant de provisions, et ne pouvant pas être jointe par celle du duc de Parme, doit retourner en Espagne par les Orcades, les Hébrides et les îles irlandaises. Les Anglais la poursuivent jusque vers la pointe de Flamboroug. Elle est prise s'ils peuvent l'attaquer; mais toutes leurs munitions sont épuisées, et Effingham est obligé de les ramener vers les Dunes.

Les Espagnols se croient sauvés lorsqu'ils sont assaillis pendant la nuit par une tempête des plus violentes : dix-sept de leurs vaisseaux sont jetés sur les îles de l'Ouest ou sur les côtes de l'Irlande; d'autres sont brisés sur les rochers de Norway; plusieurs périssent par le feu ou par d'autres accidents; sept cents Espagnols, jetés sur les côtes d'Écosse, sont reçus humainement par Jacques VI, qui, d'accord avec Élisabeth, les renvoie au duc de Parme; ceux qui descendent en Irlande sont massacrés par les habitants : l'Espagne ne revoit

de *l'Invincible* que cinquante vaisseaux dans l'état le plus déplorable.

Philippe II, toujours dissimulé, ordonne qu'on remercie le ciel de ce que les malheurs de la flotte n'ont pas été plus grands, et traite avec beaucoup de douceur les soldats et les matelots échappés à la tempête.

Élisabeth assiste à une procession solennelle pour reconnaître par des actions de grâces la protection divine accordée à l'Angleterre, veut que des médailles perpétuent le souvenir de la destruction de *l'Invincible*, récompense l'amiral, et allait nommer son lieutenant général le comte de Leicester lorsque ce favori succomba à une maladie dans le comté d'Oxford.

Le parlement l'année suivante pria la reine de déclarer la guerre au roi d'Espagne, qu'on regardait comme l'auteur de toutes les conspirations tramées contre cette princesse, et lui accorda un subside extraordinaire à ce sujet. Élisabeth néanmoins ne crut pas devoir attaquer directement Philippe II; mais don Antonio, étant venu solliciter son secours pour régner sur la nation portugaise que Philippe II opprimait de plus en plus, elle promit à sir François Drake et à sir Jean Norreys de lever des troupes, et d'équiper une flotte pour soutenir don Antonio (1589). Ils mirent à la voile de Plimouth avec cent quarante-six vaisseaux et douze mille matelots ou soldats, débarquèrent près du Ferrol, investirent la Corogne, prirent d'assaut

[redacted]

la ville basse, assiégèrent la ville haute, située sur un roc, levèrent le siége pour aller au-devant du comte d'Andrada, le battirent près du pont de Burgos, se rembarquèrent à cause des maladies qui ravageaient leurs troupes, furent joints par un régiment que leur amenèrent sir Roger Williams et le comte d'Essex, parti sans congé de la reine, descendirent à Péniche, s'emparèrent de cette ville, entrèrent dans les faubourgs de Lisbonne; mais, voyant que personne n'osait se déclarer pour don Antonio, et que la mortalité augmentait dans leur petite armée, se rembarquèrent pour Plimouth.

Vers le même temps le comte de Cumberland fit voile pour les Açores, démolit le château de Fayal, et amena en Angleterre un grand nombre de prises très-riches.

Pendant qu'Élisabeth opposait à l'ambition de Philippe son génie, son caractère et le courage des Anglais, Sixte-Quint élevait dans Rome des monuments dignes de cette ancienne reine du monde.

Un fameux obélisque que la puissance romaine avait transporté d'Égypte, et que par une odieuse profanation un monstre couronné, le féroce Caligula, avait dédié à un autre monstre qu'il avait remplacé sur le siége impérial si horriblement ensanglanté, gisait dans l'enceinte de Rome comme pour rappeler le pouvoir et la chute de la cité dont tant de malheurs ont expié la gloire. Sixte-Quint

veut qu'on relève cet obélisque d'une seule pièce et qui pèse un million de livres. Il charge de cette noble et difficile entreprise le célèbre architecte Dominique Fontana; et l'obélisque, élevé devant la première basilique, porte dans les airs l'image de saint Pierre triomphant pour ainsi dire des rites égyptiens gravés sur l'antique monument.

Voulant procurer à la ville où il règne des eaux plus abondantes, il fait terminer un aqueduc de vingt mille pas de longueur; il ordonne qu'on répare la fameuse bibliothèque du Vatican; il joint à cette grande bibliothèque une très-belle imprimerie. Il forme d'autres projets; mais la mort l'arrête dans la vaste carrière qu'il veut parcourir.

Il avait eu trop d'esprit pour ne pas voir la position de l'Europe, la force de l'opinion publique, les progrès que la civilisation devait faire malgré tous les obstacles et les concessions qu'une saine politique et les maximes divines de l'Évangile commandaient aux souverains pontifes. Effrayé néanmoins par tous les préjugés dont il était environné, et par l'influence terrible du *démon du midi*, il n'avait osé rien refuser à Philippe II, qu'il détestait, et avait publié des bulles aussi foudroyantes qu'absurdes contre Henri IV et Élisabeth, dont il admirait le grand caractère, et dont les triomphes lui étaient chers. Craintif devant Philippe, il avait surchargé les Romains d'impôts; mais plus la force des despotes étouffe pendant

[redacted]

leur vie les murmures des peuples, et plus après leur mort ils sont jugés avec sévérité. Les Romains, irrités contre la mémoire de Sixte, brisèrent sa statue.

VINGT-TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1589 JUSQUES EN 1643.

Les éléments de cette civilisation dont je tâche de peindre les progrès se développaient dans ces contrées boréales où l'Europe et l'Asie paraissaient se confondre; mais combien ils avaient encore à lutter contre la violence de la barbarie et les crimes de la férocité!

Le tzar ou czar Fédor Ivanowitch avait cessé de vivre; il était le dernier rejeton de la maison de Rurick, qui avait donné à la Russie cinquante-deux souverains pendant le cours de sept siècles. Le trône fut offert à Irène sa veuve. Elle le refusa, et alla renfermer sa douleur dans un cloître. Boris Godonouf, frère d'Irène et premier ministre, s'était préparé un chemin à ce trône par l'assassinat secret du frère de Fédor, ses autres crimes et son habileté. Le clergé le favorisait, parce qu'il avait fait établir un patriarcat en Russie; le peuple, qu'il avait protégé avec soin, le voyait avec plaisir. Il gagna par ses libéralités le plus grand nombre des grands (1598). Ils l'élurent czar; et son élection parut plaire à toute la nation russe. Il gouverna

d'abord avec sagesse, renouvela les traités de paix conclus avec la Suède et la Pologne, s'efforça d'attirer en Russie des hommes instruits et des artistes distingués, ouvrit ses ports aux citoyens des villes anséatiques, et les exempta des droits de douane. Mais après quelques années d'un règne doux et prospère la méfiance s'empara de lui : il crut sa couronne mal assurée sur tête; les grands lui parurent prêts à la lui arracher: il eut de nouveau recours au crime, et, ses craintes augmentant avec ses forfaits, il imagina de sauver ses jours et sa puissance par le plus grand des fléaux; il couvrit ses états d'infâmes délateurs. La terreur et la corruption pénétrèrent partout; les horreurs des plus lâches servitudes et des plus grandes tyrannies furent renouvelées. On vit les valets dénoncer leurs maîtres, les femmes leurs maris, les enfants leurs pères; et le sang des victimes désignées au despotisme effrayé coulait dans toutes les villes de Russie. Le joug était devenu insupportable. Un moine basilien, nommé *Otrépief*, et ensuite *Grégori*, imagina de se faire passer pour le frère de Fédor, ce prince Dmitri que Boris avait fait assassiner secrètement. Il se rend en Pologne, séduit les princes Vieçnovieçki, trompe de même le palatin de Sandomir, promet d'épouser Marina, la fille de ce palatin, assure qu'il établira le rit latin en Russie, obtient une armée, entre dans les états qu'il veut enlever à Boris, voit les cosaques du Don accourir sous ses enseignes, et remporte de

si grands avantages que le czar, consterné et près d'être livré à son rival, s'empoisonne et termine sa criminelle vie (1605).

Les grands de Russie élisent le jeune Fédor, fils de Boris; il règne sous la régence de sa mère. Mais les émissaires du faux Dmitri soulèvent contre le jeune Fédor le peuple de Moscou. On l'arrête ainsi que sa famille. Le czar et la czarine sa mère sont mis à mort; la sœur de Fédor est renfermée dans un couvent. On proclame le prétendu Dmitri; il fait son entrée solennelle dans Moscou, et le patriarche Ignace le couronne.

Il fait venir la czarine mère du véritable Dmitri, et que Boris avait reléguée à Bielozero, l'engage par ses caresses, son respect, ses promesses et ses menaces, à le reconnaître pour son fils, envoie en Pologne une ambassade brillante, qui revient avec la fille du palatin de Sandomir, le palatin son père et plusieurs autres Polonais, et épouse Marina avec une grande solennité; mais ce mariage du faux Dmitri avec une catholique romaine et l'inclination qu'il montre pour la religion de sa femme indisposent les Russes. Plusieurs grands murmurent; le bruit se répand que le czar n'est qu'un imposteur. Le boïard Vassili Chouiski, qui avait vu le cadavre du vrai Dmitri, se met à la tête d'une faction. On l'arrête ainsi que ses complices, on le condamne à mort. Le czar lui fait grâce. Chouiski néanmoins trame une nouvelle conspiration. Le czar, forcé dans son palais, est pris,

Les habitants de Moscou, qui n'ont plus de czar, envoient une ambassade à Sigismond, lui demandent pour souverain son fils Uladislas, et promettent de lui prêter serment de fidélité lorsqu'il aura été rebaptisé. « Faites-moi ouvrir auparavant les » portes de Smolensko, leur dit Sigismond. — Nous » n'avons, répondent les ambassadeurs, ni la vo» lonté ni le pouvoir de vous livrer Smolensko; vo» tre fils le possédera avec les autres contrées de la » Russie lorsqu'il sera installé sur le trône. » Sigismond, irrité d'une réponse qu'il aurait dû admirer, viole le droit des gens, et envoie en Pologne les ambassadeurs chargés de chaînes.

Les Moscovites demandent alors pour souverain Philippe, le second fils de Charles IX, roi de Suède; Charles IX vient à mourir; Gustave-Adolphe refuse les Moscovites.

Les Russes ne veulent plus élever sur le trône qu'un de leurs concitoyens; un des ambassadeurs moscovites encore prisonniers à Varsovie était Fédor Romanof, noble russe qui avait épousé Marie, dont l'origine remontait à Rurick, en avait eu un fils nommé Michel, s'était ensuite séparé de sa femme, était entré dans un monastère sous le nom de *Philaret,* et était devenu métropolite de Rostof. Ce fut ce Michel Romanof, âgé de quinze ans, que le métropolite de Moscou proposa pour leur czar aux états de Russie; l'assemblée le choisit pour son souverain; on alla le chercher dans le couvent de Colomna, où sa mère l'avait élevé; Marie ne con-

sentit qu'avec bien de la peine à le remettre entre les mains de ceux qui venaient de l'élire (1613). Sa frayeur maternelle était extrême; il fut couronné à Moscou par le métropolite de Rezan, le siége patriarchal étant alors vacant; ne pouvant opposer aux armes des Polonais et à celles du fameux Gustave-Adolphe, roi de Suède, que les faibles ressources d'un pays ravagé par de longues guerres civiles, il fut contraint d'avoir recours à la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et de céder à la Suède, pour en obtenir la paix, la Carélie, l'Ingrie, la Livonie et l'Esthonie (1616).

N'ayant plus à défendre ses états contre Gustave-Adolphe, il continua la guerre contre les Polonais avec des succès divers, jusques à l'année 1618, où il conclut avec la Pologne une trève de quatorze ans; les prisonniers furent rendus de part et d'autre, et ce fut alors que le père de Michel, le métropolite de Rostof, vit cesser une captivité dont le czar avait fait tant d'efforts pour le délivrer; le patriarcat lui fut conféré; et son fils, empressé de donner à la Russie un ministre aussi recommandable par ses talents et par ses vertus, le mit à la tête des affaires.

Dans l'année où la trève expira, Sigismond, roi de Pologne, cessa de vivre; les Polonais élurent à sa place son fils Uladislas, qu'il avait eu de sa première femme Anne d'Autriche, et que les Russes avaient dans le temps demandé pour leur czar.

[redacted]

L'histoire a remarqué une circonstance de son couronnement. Le primat demanda aux nobles, suivant l'usage, s'ils agréaient Uladislas pour leur roi. *Non*, répondit un gentilhomme polonais. — *Quel reproche avez-vous à lui faire?* lui dit-on. — *Aucun; mais je ne veux pas qu'il règne*. Il persista dans son opposition; le couronnement fut suspendu. Une heure s'écoula; l'opposant s'adressant alors à Uladislas, *J'ai voulu voir*, lui dit-il, *si ma nation était libre. J'aprouve plus que personne l'élection de votre majesté.*

Au lieu de régner sur les Russes, Uladislas fut obligé de les combattre (1632). Le czar Michel Romanof voulut reprendre Smolensko, regardé comme une des barrières de la Russie. Le siége dura deux ans; la place allait être emportée d'assaut lorsque les Russes disputèrent à des Français et des Allemands qui s'étaient réunis à eux l'honneur de s'établir sur la brèche; le général Chein contraignit les étrangers à se retirer; l'assaut n'eut pas lieu: le roi de Pologne fit venir de nouvelles troupes; les assiégeants furent comme assiégés dans leur camp, obligés de capituler par le défaut de vivres, et réduits à céder leurs bagages et la caisse militaire. Le général Chein perdit la tête sur un échafaud.

La paix régna ensuite en Russie par les soins de Michel Romanof, dont un coup de sang termina la vie (1645). Pendant cette paix si nécessaire à la Russie, la Pologne combattit contre les cosaques

de l'Ukraine. Un grand nombre de paysans ou de serfs polonais, accablés d'impôts et de corvées, avaient abandonné les champs de leurs seigneurs ou plutôt de leurs tyrans, et s'étaient réfugiés chez les cosaques; ils furent réclamés les armes à la main. Un gouverneur polonais de la ville de Czesicin pilla les moulins d'un chef de ces cosaques de l'Ukraine nommé Bogdan Kmielniçki, tua sa femme, et le fit fouetter publiquement; ce chef furieux se mit à la tête de ses compatriotes indignés, et, avec le secours des Tartares, fit dans la forêt de Korsam une horrible boucherie des nobles polonais.

Alexis, fils de Michel Romanof, avait été proclamé czar de Russie; il n'avait que quinze ans: il confia la direction des affaires au boïard Morozof, qui l'avait élevé; l'avarice de ce boïard égalait seule son amour de la domination; il épousa la sœur de la czarine, et dès ce moment crut pouvoir tout oser; il augmente les impôts, en met de nouveaux sur les denrées de première nécessité, et, ce qui tend plus que tout autre acte despotique à répandre des alarmes universelles, à faire remplacer par des efforts individuels les secours que les lois refusent aux citoyens, et à produire la dissolution du corps social, il corrompt les juges ou les soumet par la crainte, et les oblige à ne prononcer que d'après ses intérêts. Le peuple de Moscou ne veut plus supporter tant de tyrannie; il se rassemble autour du czar, sorti à cheval

[redacted]

de son palais, et lui demande justice: le czar promet d'examiner les griefs du peuple; mais des boïards qui accompagnent le monarque poussent leurs chevaux au milieu des Russes qui se retirent, et les maltraitent à coups de fouet; la multitude devient furieuse, lance des pierres contre les boïards, les poursuit jusques au palais, veut enfoncer les portes, et demande à grands cris la tête de Morozof et celles de deux de ses satellites qui sont exécrés: le czar a recours aux prières le plus instantes; il obtient la grâce de son ancien gouverneur; mais les deux créatures de Morozof ne peuvent sauver leurs têtes.

Un empire voisin de la Russie et de la Pologne, celui des Turcs, présente pendant notre vingt-troisième époque le hideux tableau de tout ce que l'ignorance et les préjugés peuvent faire naître de superstition, d'abrutissement, de férocité, de violences et de crimes (1592).

Amurath III, fils de Sélim II, occupait encore un trône cimenté de sang; il n'avait que quarante-sept ans, mais la débauche l'avait réduit à la décrépitude. Les janissaires, inquiets, audacieux, avides et sanguinaires, l'effrayaient; il déclara la guerre au roi de Hongrie, empereur et archiduc d'Autriche, pour éloigner les janissaires de sa capitale; ses lieutenants éprouvèrent deux défaites, et ne purent empêcher l'archiduc Mathias de prendre Novigrod ou Novigrad; mais ils s'emparèrent de Vichicz, regardée alors comme la capitale de la

Croatie, et de la forte place de Raab ou Javarin.

Amurath mourut en 1595; son fils aîné lui succéda; il commença son règne comme un tigre; il fit étrangler en sa présence dix-neuf de ses frères, et fit jeter dans la mer dix des concubines de son père qui étaient enceintes. Entré en Hongrie à la tête de deux cent mille hommes, il assiégea Agria (1596); la place capitula; la garnison sortit de la ville, et, malgré la promesse du sultan, fut massacrée par les janissaires: Mahomet fit trancher la tête à l'aga qui avait permis cette horrible violation de la foi donnée. L'archiduc Maximilien lui enleva son artillerie, lui fit douze mille prisonniers; mais, pendant que les vainqueurs se battaient entre eux pour le partage du butin, Mahomet les attaqua et leur arracha la victoire.

Les troupes de l'empereur reprirent Javarin; le pacha de Belgrade assiégea Canise ou Canischa à la tête de deux cent mille hommes; le duc de Mercœur, devenu général de Rodolphe II, n'avait sous ses ordres que quarante mille hommes (1600); et néanmoins il livra une bataille avec gloire, fit une retraite admirée des militaires lorsqu'il manqua de vivres, et l'année suivante reprit Albe-Royale (1601).

Hassan-Pacha conquit de nouveau cette Albe-Royale (1602). La guerre continua; mais le sultan Mahomet III étant mort (1603) accablé des infirmités produites par ses débauches, et son fils aîné Achmet Ier lui ayant succédé, ce jeune prince con-

[redacted]

sentit d'autant plus aisément, lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, à une trève de vingt ans avec l'empereur Rodolphe, que la guerre régnait entre les Turcs et les Persans.

Cette guerre n'était pas d'ailleurs heureuse pour les Turcs. Le célèbre Schah-Abbas Ier occupait toujours le trône de Perse; le grand visir Murad assiégéa en vain Révan. Schah-Abbas recouvra tout ce que les Turcs avaient enlevé aux Persans, et répandit la terreur dans leurs provinces asiatiques; les Ottomans furent obligés de faire la paix, et d'abandonner à la Perse toutes ses conquêtes et la ville de Tauris (1611). Cette paix ne dura que cinq ans : les Turcs furent battus par Schah-Abbas, quoique supérieurs en nombre; et au moment où Achmet Ier allait se mettre à la tête de ses troupes pour tâcher de réparer leurs désastres, une maladie violente termina sa vie (1617).

Son frère Mustapha Ier lui succéda; à peine était-il sur le trône qu'il fit arrêter le baron de Sancy, ambassadeur de France, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du prince Koreski, fait prisonnier en Moldavie; mais quatre mois plus tard les membres du divan l'arrêtèrent, le déclarèrent incapable de régner, le renfermèrent dans une prison, et reconnurent pour sultan Osman, ou Othman II, fils d'Achmet, et encore si jeune que l'exercice de l'autorité ne pouvait appartenir qu'aux ministres (1618). Des ambassadeurs furent envoyés en France pour excuser l'insulte faite au baron de

Sancy, et le visir Ali-Pacha, s'avançant vers Tauris avec une armée formidable, obligea le général persan à s'éloigner de cette ville, et Schah-Abbas à demander la paix (1620).

Ce roi de Perse, quelques années auparavant, s'était réuni avec les Anglais, jaloux de la puissance et du commerce du Portugal en Asie, et avait chassé de Bender-Abassi les Portugais, qui y avaient bâti deux forts. Aidé des mêmes alliés, il enleva au Portugal l'île d'Ormus, où le commerce était si florissant : il avait reculé très-loin vers l'Orient les limites de ses états, lorsqu'il mourut en 1628. On avait célébré sa valeur, sa magnificence, son amour pour les arts, son zèle pour la prospérité du commerce, la vigilance avec laquelle il faisait réprimer ou prévenir les désordres. Ces grandes qualités lui ont fait même donner le nom de *grand;* mais il avait sacrifié ses quatre fils à d'injustes soupçons, persécuté plusieurs de ceux qui lui avaient rendu les plus grands services, accablé les peuples d'impôts, et traité des princes voisins, qu'il avait dépouillés, avec une cruelle perfidie. Les pélerinages des Persans à La Mecque, faisant sortir de son royaume des sommes d'argent qu'on portait chez les Ottomans, ses ennemis, il avait imaginé de remplacer ces pélerinages par des voyages religieux à une tombe située à Mesched, et où reposaient les restes d'Iman-Reza, l'un des douze saints de la Perse : il avait rendu ce tombeau si célèbre par de prétendus miracles qu'il y

avait fait opérer en payant, par exemple, des Persans qui, après avoir feint la cécité la plus complète, recouvraient la vue auprès de la tombe sacrée, que les plus grands seigneurs de la Perse envoyaient les présents les plus riches à la mosquée de Mesched, et voulaient être enterrés auprès d'Iman-Reza.

Le divan de Constantinople cependant, croyant de sa politique de faire la guerre, ou n'osant pas la refuser à des soldats avides de pillage, fit marcher vers la Pologne une armée de près de trois cent mille hommes sous le prétexte de punir les courses des cosaques dans l'empire ottoman (1621). Le grand visir la commandait, et le jeune sultan était à la tête des troupes; mais l'armée polonaise, commandée par le grand chancelier, arrêta les efforts de cette multitude. Les combats furent sanglants. Plus de vingt mille Polonais périrent pour sauver leur patrie; mais on a écrit que les Turcs perdirent quatre-vingt mille hommes; et voilà ce que valut à la Turquie un gouvernement absolu, c'est-à-dire celui d'un esclave couronné soumis à des grands pleins d'ambition ou à une soldatesque sans frein.

Othman ou le divan ne sentirent que trop quel danger courait le trône avec une milice aussi indocile. Ils résolurent de casser les janissaires, toujours prêts à tout soumettre à leurs terribles cimeterres; mais ces janissaires indomptables, informés du projet du sultan, levèrent l'étendard de la révolte, tirèrent Mustapha du fond d'un puits

desséché où il était détenu, le proclamèrent sultan, se saisirent d'Othman, le couvrirent d'une toile blanche, le promenèrent dans un tombereau, le conduisirent au château des Sept-Tours, et le firent étrangler (1622).

Mustapha, remonté sur le trône, multiplia ses folies et ses cruautés : les grands fonctionnaires de l'empire le déposèrent de nouveau : on le conduisit, au milieu des insultes de la populace, dans une prison où il fut étranglé; et Amurath IV, frère d'Othman, et neveu de Mustapha, fut placé sur ce trône, du haut duquel ses deux derniers prédécesseurs avaient été précipités dans la tombe.

Le nouveau sultan voulut reprendre la Babylonie, rentrée sous la domination des Persans. Son armée assiégea Bagdad pendant cinq mois; mais elle fut forcée d'abandonner le siége (1624).

Un monstre succéda à Schah-Abbas sur le trône de Perse. Zain-Mirza, fils de Séfi, et petit-fils de Schah-Abbas, régna sur les malheureux Persans. Les historiens l'ont connu sous le nom de Schah-Sophi II ou de Séfi Ier. Il n'avait que quinze ans; et cependant quelle ne fut pas bientôt sa cruauté! Il fit mettre à mort les grands les plus puissants de son royaume, aveugla son frère unique, ordonna qu'on massacrât deux de ses oncles, et, ce qui fait frémir la nature, voulut que sa mère fût enterrée toute vive avec quarante femmes du sérail, accusées d'avoir trempé dans une conspiration.

Les Mogols lui enlevèrent la province de Canda-

[redacted]

har, que Schah-Abbas avait conquise. Amurat IV se présenta devant Bagdad avec des forces immenses; la ville soutint en vain pendant cinquante jours les assauts les plus violents; elle fut prise, et Amurath, luttant de férocité avec le Schah, non-seulement fit massacrer trente mille Persans, qui avaient mis bas les armes, mais encore ordonna que tous les habitants de Bagdad fussent mis à mort, sans distinction d'âge ni de sexe (1638).

C'est ce cruel sultan qui, suivant les historiens, établit l'usage, suivi exactement par tous ses successeurs, d'aller à la mosquée tous les vendredis; et néanmoins c'est lui qui, malgré la loi de Mahomet, avait fait publier une ordonnance qu'il n'avait révoquée que deux ans après, et par laquelle il avait permis de vendre publiquement du vin, et d'en boire à discrétion. Au reste sa passion pour le vin était si grande qu'à la fête du *bairan*, qui suit le *ramhadan*, ou le carême des Turcs, il s'enivra au point de mourir des suites de cette ivresse (1640).

Son frère Ibrahim fut tiré d'une prison obscure dans laquelle il était renfermé depuis quatre ans, pour régner sur les Turcs. Il enleva aux cosaques la ville d'Azof, à l'embouchure du Don ou Tanaïs, déclara la guerre aux Vénitiens, s'empara de La Canée dans l'île de Candie, et, devenu odieux par ses débauches et ses cruautés, fut déposé par le mufti et les autres grands fonctionnaires, et livré aux *muets*, qui l'étranglèrent (1649).

C'est vers le temps de ces catastrophes des Turcs et de ces malheurs des Persans et des Gengiskanides occidentaux, que nous voyons les Chinois et les Gengiskanides orientaux reconnaître sous le nom de *Hou-Chang* et sous quelques autres noms des bonzes originaires de l'Inde, et adorateurs du dieu Fo, mais différents des lhamas du Thibet.

Quels grands événements cependant attirent l'attention de l'histoire, de la philosophie et de la politique sur l'Europe, la partie de l'ancien monde la plus éloignée des Chinois et des Gengiskanides orientaux!

Henri III n'était plus; le fanatisme, si terrible pour les rois et pour les peuples, avait immolé ce monarque : Henri IV était roi de France. Le duc d'Épernon, ne pouvant pas régner sous Bourbon comme sous Valois, s'était éloigné de son souverain; son exemple avait été suivi par plusieurs grands seigneurs; ils avaient emmené des troupes avec eux. Cette désertion empêcha Henri IV de continuer d'investir Paris; il alla en Normandie au-devant des secours qu'il attendait de la reine Élisabeth (1589).

Le commandant de Dieppe avait remis cette place à Henri; le duc de Mayenne voulut aller la reprendre; les deux armées se rencontrèrent auprès d'Arques. Celle de Mayenne était trois fois plus nombreuse que celle du roi; mais l'habileté et la valeur de Henri lui donnèrent la victoire. Il préparait les batailles comme un général expéri-

[redacted]

menté, et se battait ensuite comme le plus valeureux des soldats. Ce fut après ce combat contre Mayenne qu'il écrivit à son ami Crillon : *Pends-toi, brave Crillon ; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas.*

Attentif à ne laisser échapper aucun des avantages de ses victoires, il manœuvra de manière à tromper le duc de Mayenne, parut devant Paris, et, le 1er novembre à minuit, emporta d'assaut les faubourgs de cette capitale. Mais Mayenne arriva, et Henri, n'ayant pas assez de troupes à lui opposer, se retira vers la Beauce, s'empara de plusieurs places, et fit dans la ville de Tours une entrée solennelle.

Mayenne voyait s'éloigner le moment de disposer de la couronne de France en faveur d'une nouvelle dynastie. Il avait d'ailleurs trop d'esprit pour ne pas savoir que les deux plus grands obstacles qu'il pût opposer à Henri IV étaient l'éloignement d'un grand nombre de Français pour un roi protestant et leur penchant pour le Bourbon catholique le plus voisin du trône. Il pensa donc à faire reconnaître le cardinal de Bourbon, et s'y détermina d'autant plus promptement que, ce prince étant prisonnier à Fontenai-le-Comte, et ne pouvant jouir de l'autorité royale, l'exercice de cette autorité continuerait de lui appartenir; il convoqua le parlement, qu'il dominait par la crainte et le fanatisme, fit proclamer par cette assemblée le cardinal de Bourbon sous le nom de *Charles X*,

roi des Français, et obtint de cette compagnie la confirmation de son titre de lieutenant général du royaume pendant la captivité du cardinal.

Ce prince français, bien éloigné, au moins en apparence, de consentir à monter sur le trône, eut à peine appris qu'on l'avait proclamé dans la capitale qu'il écrivit à Henri IV, et lui déclara qu'il le reconnaissait pour son légitime souverain. Mais que pouvait cette déclaration de Charles de Bourbon contre l'influence de Mayenne, la fureur aveugle de la ligue et toutes les manœuvres du cardinal Henri Cajetan, que le pape venait d'envoyer en France? Ce légat arriva dans la capitale comme devant disposer de la couronne au nom du pontife suprême; il eut l'audace de vouloir au parlement s'asseoir sous le dais uniquement destiné au monarque. Le premier président le prit par la main, et le fit placer au-dessous de lui; mais les prétentions du légat n'en furent pas diminuées; les succès militaires de Henri ne pouvaient même pas les affaiblir. Le roi cependant était parvenu, par la supériorité de ses combinaisons militaires, à faire arriver l'armée de Mayenne dans une position défavorable, où il voulait la combattre. Un de ces hardis pressentiments du génie qui décident si souvent des destinées humaines lui montre la bataille qu'il va livrer dans la plaine d'Ivri comme devant briser tous les efforts et de l'Espagne, et de Rome, et des ligueurs. *Si vous perdez vos enseignes*, dit-il à ses troupes

[redacted]

avant de donner le signal, *ralliez-vous à mon panache blanc : vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur et de la gloire.* Le combat commence; son courage admirable multiplie les forces de ceux qui combattent sous ses ordres. Un accident funeste est près néanmoins de faire triompher Mayenne. Henri Pot de Rhodes portait la cornette blanche du roi; une blessure qu'il reçoit dans les yeux l'aveugle; son cheval, dont la bride se rompt, l'emporte hors des rangs. Un jeune militaire, dont le panache ressemble à celui de Henri, suit la cornette blanche; les soldats du roi croient qu'il se retire de la mêlée; leur courage se trouble; ils sont près de désespérer du succès. Le roi, averti du danger, vole de rang en rang; sa présence et les grands coups qu'il porte rassurent et raniment toutes les âmes; rien ne peut résister aux soldats de Henri; ceux de Mayenne sont rompus, taillés en pièces ou mis en fuite (1590).

Le même jour, le marquis de Curton achève de soumettre l'Auvergne à l'autorité de Henri.

Le roi, que la victoire d'Ivri a rendu maître des environs de la capitale, en forme le blocus, et, deux jours après, il apprend que le cardinal de Bourbon a cessé de vivre à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les ligueurs ne savent qui donner pour successeur à ce prétendu monarque. Le duc de Lorraine demande la couronne de France pour son fils; le

roi d'Espagne pour l'infante sa fille : tous, en méconnaissant les droits de Henri, oublient cette loi fondamentale de France qui exclut les femmes de la couronne. Personne n'ose prononcer; mais la duchesse de Montpensier, le duc de Nemours, le légat, le savant et spirituel jésuite Bellarmin, théologien de la légation, le cardinal de Pellevé, archevêque de Reims, et Bernardin de Mendoza, ambassadeur de Philippe II, animent les ligueurs à un tel degré qu'ils jurent de souffrir tous les maux de la disette plutôt que de se rendre à un prince hérétique.

L'esprit de vertige s'empare d'eux plus que jamais; des parades ridicules et des processions grotesques, ou plutôt sacriléges, sont les effets de ce délire et l'entretiennent. Mais l'exaltation des ligueurs n'empêche pas Henri IV d'emporter tous les faubourgs de Paris; la famine règne alors dans la ville avec toutes ses horreurs. On frémit en lisant dans l'histoire de la ligue que des Parisiens, poursuivis par une faim cruelle, dévorèrent de la chair humaine, et que des mères, près d'expirer, se nourrirent des cadavres de leurs malheureux enfants. Henri IV a pitié de ces infortunés, qu'un déplorable fanatisme entraîne vers l'abîme. *Qu'on nourrisse les assiégés*, s'écrie-t-il; *j'aimerais mieux n'avoir pas de Paris que de l'avoir tout ruiné et tout désolé par la mort de tant de personnes.*

Quel succès pourrait mériter autant de gloire que cet admirable sentiment!

Cependant le duc de Parme vient des Pays-Bas avec une armée espagnole au secours de la capitale. Henri IV lève le siége de Paris pour aller combattre Alexandre Farnèse; le duc évite le combat, prend Lagny, s'empare de Corbeil, fait parvenir des vivres dans la capitale, et, n'espérant pas de vaincre le vainqueur de Mayenne, reprend la route des Pays-Bas, toujours poursuivi et harcelé par l'infatigable Henri.

Lesdiguières soumet Grenoble et tout le Dauphiné, dont Henri IV le nomme gouverneur.

Urbain VII avait succédé à Sixte-Quint sur le trône pontifical; il était mort treize jours après son élection, et le conclave avait nommé pape le cardinal Nicolas Sfondrate, évêque de Crémone, qui avait pris le nom de Grégoire XIV. Les émissaires des seize engagent ce pontife à publier des *lettres monitoriales* contre Henri IV; les membres du parlement de Paris qui avaient abandonné la capitale et la ligue condamnent ces lettres au feu, décrètent de prise de corps le nonce Landriano, qui les avait apportées, et une assemblée de prélats réunis à Mantes, et puis à Chartres, les déclare *nulles et abusives* (1591).

Le roi s'empare de la ville de Chartres; et, ce qui vaut pour sa cause bien plus que la prise d'une ville, la division éclate de nouveau parmi les ligueurs. Les uns veulent donner la couronne au jeune cardinal de Bourbon, Charles, fils de Louis, prince de Condé; les seize, mécontents du duc

de Mayenne et de plus en plus furieux, font pendre trois magistrats qui leur sont suspects, le président à mortier Brisson, que la ligue avait nommé premier président, le conseiller au parlement Larcher et le conseiller au Châtelet Tardif; refusent avec barbarie à Brisson le temps nécessaire pour achever dans sa prison son savant traité des *Formules anciennes*, prennent la résolution de mettre à leur tête Charles, duc de Guise, qui s'était échappé de sa prison de Tours, écrivent au roi d'Espagne, lui demandent pour ce jeune Charles la main de sa fille, qu'ils veulent faire reine de France, et lui adressent le jésuite *Mathieu*, que l'on nommait le courrier de la ligue. Leur lettre est interceptée, et portée à Henri IV, qui s'empresse d'en envoyer une copie au duc de Mayenne. Ce prince lorrain voit sa position, et, prenant une détermination audacieuse, vole à Paris, ôte le gouvernement de la Bastille à Bussi-Leclerc, ancien procureur et l'un des plus forcenés des Seize, ne lui laisse la vie qu'à condition qu'il sortira sans délai du royaume, fait pendre dans une salle du Louvre, sans aucun jugement, trois autres fougueux ligueurs de la même faction que Bussi, et le parlement condamne à être pendu le bourreau qui avait osé exécuter, sans un arrêt préalable, Brisson et les deux autres magistrats.

Le roi avait reçu de la reine d'Angleterre de l'argent ainsi que des munitions, et obtenu des princes protestants d'Allemagne, une armée de seize mille

[redacted]

hommes (1591). Le maréchal de Biron avait investi la ville de Rouen, où commandait le brave André de Villars-Brancas; le roi, peu de jours après, avait commencé le siége de cette ville si populeuse et si riche (1592). Le duc de Parme rentre en France pour le délivrer; le roi va au-devant de lui avec une partie de son armée. Il ose avec un seul escadron affronter une armée de trente mille hommes; il est blessé, mais légèrement; et sa hardiesse même écarte tout danger. Les assiégés font une sortie, jettent le désordre dans le camp de Henri, tuent près de mille hommes, enlèvent les poudres, et s'emparent de plusieurs pièces de canon. Le maréchal de Biron est blessé assez grièvement pour être obligé de quitter le combat où il s'est signalé de nouveau. Cette valeureuse sortie et la nouvelle apparition du duc de Parme obligent Henri IV à lever le siége de Rouen. Les Espagnols s'emparent de Caudebec; mais malgré les forces du duc de Parme et l'habileté de ce général. regardé comme l'un des plus grands capitaines de son siècle, Henri IV parvient à l'enfermer entre la mer, la Seine et l'armée française. Le duc paraissait perdu; il trouve néanmoins le moyen de s'échapper en traversant la Seine sur un pont de bateaux qu'il construit, et se retire dans les Pays-Bas, où quelques mois après il termina sa vie.

Le roi s'empara d'Épernay en Champagne; mais il y fit une bien grande perte par la mort de son habile et intrépide ami le maréchal Armand de

Biron; ce maréchal trouva sous les remparts de cette ville la mort la plus heureuse pour un illustre général; il y fut tué d'un coup de canon en combattant avec gloire pour son roi et sa patrie (1592).

Le duc de Savoie faisait des incursions dans les contrées méridionales de France; Lesdiguières passa le mont Genèvre, et fit plusieurs conquêtes en Piémont et en Savoie. Le duc de Lorraine, le cousin du duc de Mayenne, assiégeait Beaumont en Argone; le duc de Bouillon tailla en pièces une partie de ses troupes, et l'obligea à lever le siége. Antoine Scipion de Joyeuse, que Mayenne avait nommé maréchal de la ligue, voulait s'emparer de Villemur dans le Languedoc. Il fut forcé dans son camp, contraint de prendre la fuite, et se noya dans le Tarn, qu'il voulait traverser. Son frère Henri de Joyeuse, qui après la mort de sa femme s'était fait capucin sous le nom de *frère Ange*, était dans le couvent de Toulouse; les ligueurs du Languedoc le firent sortir du cloître, et le mirent à la tête de leur armée : il fut obligé de convenir d'une trève d'un an avec le duc de Montmorenci.

Le duc de Mayenne crut devoir opposer l'autorité des états généraux du royaume à la puissance furibonde des seize. Il les convoque à Paris; le prétexte de leur réunion fut l'élection d'un nouveau roi : le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, admis dans l'assemblée des états, osa leur proposer d'abolir la loi salique, et de déclarer reine de

ont lieu à Saint-Denis; Henri IV y est présent. L'archevêque de Bourges et d'autres prélats répondent aux questions du monarque, résolvent ses doutes, éclaircissent ce qui lui parait obscur; il embrasse la religion catholique, et entend dans l'église de Saint-Denis une messe à laquelle on voit accourir un grand nombre de Parisiens, malgré les défenses du légat et celles du duc de Mayenne.

Presque toutes les contrées françaises font éclater une joie très-vive : la ligue n'a plus de prétexte; mais le légat et l'Espagne veulent entretenir le délire. Un jeune batelier de la Loire, nommé Pierre Barrière, forme le dessein d'attenter à la vie du roi; son projet est découvert, et il est condamné par le parlement à être tiré à quatre chevaux. Le duc de Nemours, gouverneur de Lyon, veut devenir souverain de cette ville; l'archevêque de Lyon, Pierre d'Epinac, dévoué au duc de Mayenne, parvient à renfermer Nemours dans le château de Pierre-Encize, et Mayenne nomme ce prélat gouverneur de Lyon.

Le fanatisme cependant s'affaiblit chaque jour: la fameuse *Satire Ménippée* dévoile les manœuvres, les intrigues, les complots des chefs de la ligue, les livre au ridicule, est répandue avec profusion, et prouve combien est grande dans toutes les circonstances la puissance de l'opinion publique. Le roi, dont la prudence égale la bonté, accorde une amnistie à tous ceux qui quitteront le parti

de la ligue. Vitri, gouverneur de Meaux, avait reconnu Henri IV avec les habitants de cette ville; Lyon, malgré l'opposition de son archevêque, abandonne le parti de la ligue; Orléans, Bourges, et plusieurs autres villes suivent l'exemple de Lyon.

Reims étant encore au pouvoir des ligueurs, le roi se fait sacrer à Chartres; la sainte ampoule de Saint-Remi de Reims, employée dans le sacre des rois de France, est remplacée par celle de Saint-Martin, qu'on apporte de l'abbaye de Marmoutier. Henri, après avoir reçu l'onction royale, communie sous les deux espèces du pain et du vin; le comte de Brissac, gouverneur de Paris, et dont le désir secret est de voir cette capitale reconnaître son légitime souverain, fait venir des troupes sur lesquelles il peut compter, et leur confie les postes les plus importants de cette grande ville. Le plus grand nombre des Parisiens partageait son vœu; les ligueurs, dont l'exaltation dure encore, se sentent comme arrêtés par une force inconnue. Le fanatisme voit que son règne sanglant est fini; Brissac va trouver Henri IV, l'informe du grand changement survenu dans la capitale, lui présente une écharpe blanche ornée de broderies : Henri l'embrasse, lui donne son écharpe, le nomme maréchal, fait le même jour son entrée dans Paris, se rend à Notre-Dame au milieu d'un nombre immense de citoyens qui crient *vive le roi!* permet au duc de Feria de se retirer avec les troupes espa-

gnoles, les voit défiler, leur dit en riant, *Recommandez-moi à mon frère Philippe, mais n'y revenez plus*, et assiste à une procession solennelle d'actions de grâces, avec le clergé de toutes les églises, les cours souveraines, le Châtelet et le *corps de ville*, ou les officiers municipaux de la capitale (1594).

Le parlement qui siégeait à Tours se réunit avec les magistrats restés à Paris; ces magistrats prêtent serment de fidélité au roi, ainsi que tous les corps et les ordres religieux. L'histoire a consacré le refus des capucins et des jésuites, qui ne veulent prêter ce serment de fidélité à leur souverain qu'après avoir reçu à ce sujet la permission du pape. Henri IV, qui aimait trop les Français pour ne pas compter sur leur affection, craignait si peu les religieux réfractaires qu'il paraît ne faire aucune attention à un délit aussi absurde et aussi contraire aux principes de tous les gouvernements, aux maximes de l'Évangile, aux préceptes des apôtres, aux exemples des plus grands pontifes.

La Bastille et le château de Vincennes ouvrent leurs portes; Villars-Brancas remet la ville de Rouen à Henri IV, qui lui avait envoyé Rosni, et reçoit la charge d'amiral, les gouvernements de Rouen et du Havre, et une pension des plus considérables. Le duc Charles de Guise, qui tenait la Champagne, s'empresse d'accepter les conditions avantageuses que le roi est disposé à lui accorder. Son oncle le duc de Mayenne s'efforce de conserver la Picar-

die; mais Laon se soumet au roi, et Amiens chasse le duc d'Aumale.

Au milieu de tant de témoignages d'adhésion et d'attachement, un nouveau parricide est commis : Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris, et n'ayant encore que dix-neuf ans, parvient jusques au monarque, et le frappe d'un coup de couteau qui lui casse une dent; on l'arrête, on l'interroge : il avait étudié au collége des jésuites. « Personne ne m'a incité, répondit-il; mais mes » maîtres m'ont appris qu'il est permis et même » méritoire de tuer le roi. » Le parlement, en le condamnant au supplice des régicides, enjoint aux jésuites de sortir de Paris dans trois jours, et du royaume dans quinze, comme corrupteurs de la jeunesse et ennemis du roi et de l'état. Le P. Guignard, chez qui on trouve des écrits séditieux, est pendu; et les parlements de Rouen et de Dijon rendent contre les jésuites des arrêts semblables à celui du parlement de Paris.

Dans la même année mourut un homme dont les historiens ont cru devoir dévouer les déprédations à l'indignation de la postérité. François d'O était parvenu par les bassesses les plus viles à se faire donner par Henri III la place de surintendant des finances : il laissa en mourant l'état endetté de plus de 800 millions et une succession de quatre millions à ses héritiers. Henri IV supprima la place de surintendant, et la remplaça par un conseil composé de huit personnes. Rosni s'était opposé

à ce changement, qui supprimait la responsabilité, et qui augmenta le nombre des dilapidations et des vols.

(1595.) Philippe II ne cessant d'entretenir par ses émissaires les folles espérances de plusieurs ligueurs, Henri IV lui déclara formellement la guerre, et s'avança au-devant de Ferdinand Velasco, connétable de Castille, qui voulait pénétrer en Bourgogne par la Franche-Comté. Le duc de Mayenne et les troupes avaient joint l'armée espagnole. Henri, aussi héroïquement audacieux dans la plaine de *Fontaine-Française* qu'aux environs de Rouen, et accoutumé à se faire pardonner ses imprudences par ses succès, attaqua les Espagnols et les ligueurs, et, malgré la grande supériorité de leur nombre, eut tout l'avantage de cette journée célèbre.

Les Espagnols avaient pris Cambrai, La Capelle, Le Catelet et Dourlens; mais ils avaient commis dans ces trois dernières places des cruautés horribles, et s'étaient rendus plus odieux que jamais.

D'un autre côté le pape Clément VIII, qui avait remplacé Innocent IX, successeur de Grégoire XIV, éclairé sur la véritable position de la France par Arnaud d'Ossat et par Jacques Davy du Perron, envoyés de Henri, venait d'absoudre le monarque. Ces deux représentants de Henri IV avaient prononcé au nom du roi une abjuration du protestantisme devant la porte principale de Saint-Pierre.

Ils y avaient reçu la bénédiction et l'absolution du pape : le pontife les avait frappés avec une petite baguette. Ils avaient cru pouvoir se soumettre à ce mode de lever l'excommunication prescrit ou indiqué dans un ancien rituel de l'Église romaine; mais quels reproches ils éprouvèrent dans leur patrie pour n'avoir pas soutenu avec la noble fierté française la dignité de leur monarque!

Quelque blâmable cependant que pût être la trop grande condescendance d'Arnaud d'Ossat et de Jacques du Perron, ils avaient atteint le but de leur négociation ; Henri IV était réconcilié avec l'Église de Rome : le duc de Mayenne ne pensa plus qu'à se réconcilier avec son souverain; un édit fut publié en sa faveur : Henri lui accordait trois places de sûreté, et se chargeait de payer toutes les dettes que le duc avait contractées tant au dedans qu'au dehors du royaume pour soutenir la guerre (1596). Mayenne alla trouver Henri à Monceaux; il lui promit de lui être fidèle, et sa parole fut sacrée : Henri IV n'eut pas de sujet plus dévoué que Mayenne et son neveu. Combien leur loyauté et la gloire de François de Lorraine, le père de Mayenne et le grand-père de Charles, demandent grâce auprès de la postérité pour les crimes du cardinal de Lorraine et de Henri de Guise!

Le duc de Joyeuse se soumit, et fut fait maréchal de France et lieutenant général du Languedoc.

Un Corse nommé *Libertat* parvint à faire reconnaître l'autorité de Henri dans l'opulente ville de

Marseille, que deux hommes dangereux par leur grand ascendant, Charles Casaux et Louis d'Aix, tenaient cruellement asservie sous leur pouvoir depuis plusieurs années. Le duc d'Épernon, gouverneur de Provence, mit bas les armes, et trouva dans le monarque l'oubli le plus généreux de sa résistance et la bienveillance la plus marquée.

Mais le duc de Mercœur, le beau-frère de Henri III, continuait de soutenir la ligue dans son gouvernement de Bretagne; et les Espagnols s'emparèrent de Calais et de la ville d'Ardres.

Henri avait La Fère, mais combien le siége avait été long! Henri manquait d'argent. Écoutez, pour bien connaître les mœurs de cette époque, ce que Henri IV écrit à Rosni : *Je vous veux bien dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche de l'ennemi, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnais complet que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite souvent renversée, et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent; partant, jugez si je mérite d'être ainsi traité, et si je dois plus long-temps souffrir que les financiers et trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies; que ma maison soit pleine de nécessités, et les leurs de richesses et d'o-*

pulence, et si vous n'êtes pas obligé de me venir assister loyalement, comme je vous en prie.

Henri avait besoin du secours de la nation pour remédier aux désordres qui régnaient dans le royaume. Les états généraux, élus loyalement, lui auraient donné une grande force pour rétablir l'ordre qui lui était si nécessaire; des conseillers faibles, trop peu dignes de leur roi, ou protecteurs secrets des abus qu'il fallait détruire, lui dirent que les temps étaient encore trop orageux pour qu'il dût convoquer les états. Henri les crut, ne rendit pas assez de justice à la nation ni à lui-même, et réunit à Rouen des notables qui ne pouvaient que lui donner de vains conseils. *Messieurs*, leur dit-il, *comme j'aspire plus aux titres de libérateur et de restaurateur de la France qu'à celui de grand orateur, je vous apporte plus de bonne volonté que de belles paroles. Je ne vous ai point appelés pour vous obliger d'approuver aveuglement mes volontés, comme faisaient mes prédécesseurs; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les suivre, et pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux; mais l'amour que j'ai pour mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de rétablir l'état, me font trouver tout facile et tout honorable.*

Quel enthousiasme de pareils sentiments auraient inspiré à des représentants librement élus d'une nation généreuse, qui ne doutait ni de la bonne foi ni

sous les ordres du roi : le duc de Mayenne s'y distingua par sa bravoure et sa fidélité. Henri IV, ayant remarqué que les paysans employés à creuser les tranchées prenaient trop facilement l'alarme, les fit remplacer par des soldats auxquels il assigna une solde extraordinaire, proportionnée à l'étendue de la tranchée. La ville capitula après quatre mois de siége.

Lesdiguières avait fait en Dauphiné une campagne glorieuse contre le duc de Savoie, défait ses troupes, et détruit tous ses projets.

Le duc de Mercœur résistait encore en Bretagne; Henri IV part pour aller le soumettre : tous les rêves de l'ambition de Mercœur se dissipent à l'approche du monarque (1598); il envoie sa femme, Marie de Luxembourg, à Angers au-devant de Henri. Le roi la reçoit avec beaucoup de magnificence. Le traité de réconciliation est bientôt conclu. Le roi avait eu de la belle Gabrielle, fille d'Antoine d'Estrées, grand-maître de l'artillerie de France, César de Bourbon, qu'il avait reconnu, et auquel il avait donné le duché de Vendôme. Ce jeune fils de Henri et de Gabrielle avait déjà quatre ans; on stipule dans le traité qu'il recevra un jour la main de Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, et par conséquent petite-fille de Nicolas, duc de Lorraine, et nièce de la reine Louise, veuve de Henri III. Ce fut quelque temps après ce traité que le duc de Mercœur offrit à l'empereur Rodolphe II le secours de ses talents militaires, et alla

en Hongrie combattre les Turcs, contre lesquels il remporta une victoire célèbre.

La ligue n'existait plus; mais Henri IV était pressé d'étouffer d'avance tous les germes d'une nouvelle guerre civile et religieuse, et de rendre aux protestants la justice que réclamaient leurs droits de citoyens, qui leur était due aussi bien qu'aux protestants d'Allemagne, que l'ignorance, le fanatisme, l'ambition et la cupidité n'avaient que trop suspendue pour le malheur de la France, et qu'ils avaient si bien méritée par leur dévouement et leur fidélité; il donne le célèbre édit de Nantes, qui accorde aux protestants le libre exercice de leur culte, et la faculté d'occuper toutes les places (1598). Le parlement de Paris, cédant à d'anciennes idées, fait des remontrances au sujet de cet édit. *Il ne faut plus faire de distinction*, leur répond Henri, *de catholiques et de protestants; il faut que tous soient bons Français, et que les catholiques convertissent les protestants par l'exemple de leur bonne vie.....*

Henri IV en achevant de pacifier l'intérieur de la France l'avait rendue à un bonheur qui lui était inconnu depuis si long-temps; mais la guerre durait encore avec l'Espagne. Cette guerre de Philippe II contre la France, et les efforts qu'il avait faits contre l'Angleterre, l'avaient empêché d'employer autant de forces qu'il l'aurait voulu contre la Hollande ou les Provinces-Unies, composées du

[redacted]

[redacted]

comté de Hollande, du duché de Gueldre, du comté de Zutphen, de celui de Zélande, des seigneuries d'Utrecht, de Frise et d'Over-Yssel. Maurice de Nassau avait pris Groningue et le château de Thonhout. Philippe II d'ailleurs, qui devait si bien connaître les Espagnols, avait fait la faute de donner des commandants étrangers à plusieurs de ses troupes espagnoles. Il avait eu l'absurde assurance de soumettre ce qui échappe à tout pouvoir, le caractère d'une nation; il s'était cru plus fort que l'esprit national qui avait inspiré à un capitaine espagnol une réponse faite au marquis de Warembon, né en Bourgogne, et que l'histoire a rapportée. « Je ne doute pas que vous ne soyez un » grand homme de guerre; mais le soldat est de » cette humeur qu'il n'obéirait pas même à Dieu » descendu du ciel, s'il n'était pas Espagnol. » D'un autre côté les Hollandais et les autres citoyens des Provinces-Unies paraissaient d'autant plus difficiles à vaincre qu'ils se montraient chaque jour capables de la plus grande constance et du courage le plus héroïque, non-seulement pour maintenir leur indépendance, mais encore pour entreprendre les expéditions les plus dangereuses lorsqu'elles paraissaient pouvoir favoriser les progrès de leur commerce. On avait vu en 1596 des Hollandais s'avancer audacieusement vers les côtes de la Nouvelle-Zemble et celles du Groenland ou du Spitzberg, parvenir à plus de 82 degrés de latitude boréale, braver d'immenses glaces flottantes, et résis-

ter au milieu d'une nuit polaire de plusieurs mois à toutes les rigueurs de l'hiver le plus rude.

Philippe II est forcé de penser à faire la paix avec la France, qu'il ne peut plus ni conquérir ni agiter; il désire cette paix autant que Henri IV. Les deux monarques sont bientôt d'accord; un traité est conclu à Vervins. Philippe II rend Calais, Ardres, La Capelle, Le Catelet et Blavet; il garde le comté de Charolais, sous la suzeraineté de la France; et voilà tout ce qu'il retire d'une guerre qui lui a coûté plus de cent millions de ducats, et a fait verser tant de sang espagnol.

Bientôt sa santé achève de s'altérer; son corps est couvert d'ulcères; on est obligé de lui faire aux jambes des incisions profondes, et de lui couper un doigt. Malgré tous les efforts des médecins, il sent qu'il va mourir. Les objets de cette ambition si vaste et qui l'a rendu si faux et si cruel échappent à sa vue. Il demande son fils; il lui donne des leçons trop tardives et trop combattues par ses funestes exemples; il imite son père Charles-Quint; il exhorte son fils à rendre à la maison de Bourbon, qu'il a voulu anéantir, le royaume de Navarre, qu'il a gardé avec tant de soin, malgré la recommandation de son père; et, voulant obtenir de celui dont les rois, au moins en mourant, sont forcés pour le bonheur des peuples de reconnaître la puissance éternelle, il ordonne qu'on élargisse tous les criminels condamnés à mort.

Son fils Philippe III, à peine monté sur le trône,

[redacted]

» duc de Savoie veut bien en faire la dépense, il » faut le laisser faire. » Il avait pris ce fort par escalade lorsque sa construction avait été achevée. Il enleva la Savoie à Charles-Emmanuel pendant que le maréchal de Biron s'emparait de la Bresse et du Bugey; la citadelle de Bourg résistait seule au maréchal. Henri IV vint à Lyon.

La Toscane était gouvernée depuis plus de douze ans par le grand duc Ferdinand Ier, frère et successeur de François-Marie de Médicis. Doux, affable, juste, ferme et bienfaisant, il avait employé pour l'avantage de sa patrie les trésors immenses accumulés par son frère, délivré la Toscane des brigands qui l'infestaient, mérité l'amour de ses concitoyens, et épousé Christine, fille de Charles III, duc de Lorraine, et nièce de la reine de France Catherine de Médicis. Son frère avait laissé deux filles de son mariage avec Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand Ier. L'aînée, nommée Éléonore, avait épousé Vincent Ier, duc de Mantoue; la cadette se nommait Marie, et était âgée de vingt-sept ans. Le mariage de Henri IV avec la sœur de Henri III avait été cassé par les commissaires du pape. Les conseillers de Henri l'engagèrent à épouser Marie de Médicis, nièce du grand duc Ferdinand. Les galères du pape, celles du grand duc et celles de Malte escortèrent jusques en France la princesse Marie; elle trouva à Lyon le monarque déjà âgé de quarante-sept ans, et elle reçut la main de ce prince dans l'antique cathédrale de cette ville.

Peu de temps après ce second mariage du roi, la citadelle de Bourg se rendit, et le duc de Savoie obtint par un traité de garder le marquisat de Saluces en cédant à la France la Bresse, le Bugey et le Val-Romey (1601).

L'archiduc Albert d'Autriche, après avoir quitté la pourpre romaine et épousé l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, à qui son père Philippe II avait cédé la souveraineté des Pays-Bas et de la Franche-Comté, sous la suzeraineté de l'Espagne, était revenu dans la Belgique dont il avait été gouverneur, dès 1596, et où le prince Maurice de Nassau avait par de savantes manœuvres garanti les provinces unies de l'invasion de l'amirante de Mendoza. Les états généraux de ces provinces avaient rejeté les propositions de paix que l'archiduc Albert leur avait faites, et la guerre ayant continué avec une nouvelle ardeur, les armateurs de Dunkerque et de Newport désolaient le commerce des Provinces-Unies. Maurice réunit une flotte de deux mille huit cents bâtiments de différentes grandeurs, fit une descente sur les côtes de Flandre, et investit Newport (1600). L'archiduc et l'archiduchesse infante accoururent au secours de la place avec l'armée de Mendoza. L'archiduchesse harangua avec chaleur les Espagnols; ils battirent les troupes de Maurice. On conseilla à l'archiduc d'aller bloquer Ostende; mais les Espagnols, exaltés par la victoire, voulurent recommencer le combat. L'archiduc et l'archiduchesse firent la faute de céder à leur dé-

[redacted]

sir. L'armée hollandaise déploya toute sa valeur et Maurice toute son habileté. L'archiduc fut vaincu, perdit six mille hommes, son artillerie et ses drapeaux. Le courage des habitants de Newport obligea néanmoins Maurice à lever le siége de cette ville.

L'Allemagne et particulièrement la Hongrie et l'Autriche étaient toujours menacées par les Turcs. La diète de Ratisbonne avait accordé à Rodolphe II des subsides considérables. Les directeurs des cercles avaient été chargés d'en presser le paiement même par des exécutions militaires. Les princes protestants, regardant cette dernière détermination comme une atteinte portée à la prérogative des états de répartir et de lever les impositions publiques, s'assemblèrent à Friedberg et ensuite à Francfort, arrêtèrent de ne point payer leurs contingents avant que Rodolphe eût fait droit à leurs réclamations, et formèrent entre eux une alliance offensive et défensive contre tous ceux qui empiéteraient sur leurs droits temporels ou ecclésiastiques.

Rodolphe néanmoins signa une convention par laquelle la maison d'Autriche renonça à la directe sur le Wurtemberg, que le traité de Cadan lui avait donnée, se réservant uniquement la succession éventuelle à cet état, ainsi que le titre et les armes de duc de Wurtemberg.

Peu de temps après cet arrangement, les princes protestants renouvelèrent à Spire leur con-

fédération, et résolurent de demander à l'empereur l'abolition de la juridiction tyrannique que le conseil aulique s'arrogeait sur eux, la cessation des subsides qu'ils payaient pour la guerre de Hongrie, et la faculté de réclamer l'assistance du roi de France pour le différend survenu relativement à l'élection de l'évêque de Strasbourg. Cette assemblée eut lieu sous la direction de l'électeur palatin, qui était calviniste; et l'électeur de Saxe, qui était luthérien, ne voulant y prendre aucune part, donna un exemple fâcheux de cette division funeste que l'intolérance du siècle et la rivalité si impolitique et si peu religieuse des luthériens et des calvinistes, devaient faire naître parmi les protestants d'Allemagne (1600).

Les troubles religieux avaient été apaisés en France par la justice et la sage tolérance de Henri. Mais l'habitude des conspirations politiques n'était pas éteinte dans l'âme ambitieuse de tous les grands du royaume. Un nommé La Fin, confident du maréchal duc de Biron, dénonce ce maréchal. Biron est accusé, ainsi que le comte Charles d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, d'avoir conspiré contre le roi et contre l'état. On les arrête; on les renferme dans la Bastille. Henri IV a plusieurs conférences avec Biron. Il veut le pardonner; mais Biron refuse de s'avouer coupable. Le parlement commence le procès de ce maréchal; on l'accuse de s'être ligué contre sa patrie et son souverain avec le duc de Savoie et le roi d'Espa-

gne, qui devait lui donner la main de sa fille et la souveraineté de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Il paraît devant ses juges. *Si j'ai commis quelque faute*, leur dit-il, *le roi me l'a pardonnée à Lyon; il ne vous appartient pas d'en connaître. En vain direz-vous que je n'ai pas obtenu des lettres d'abolition; c'est une formalité dont l'omission ne doit pas mettre Biron en danger : c'était au roi à me les faire expédier. Le projet du traité avec le duc de Savoie est écrit de sa main; mais la date en est antérieure au voyage de Lyon. Vous m'objectez ma lettre écrite à ce scélérat La Fin dont vous admettez le témoignage contre moi, quoiqu'il ait été mon complice. Mais cette même lettre démontre que j'avais renoncé à mes extravagants projets. Je lui marque*, PUISQU'IL A PLU A DIEU DE DONNER UN FILS AU ROI, JE NE VEUX PLUS SONGER A TOUTES CES VANITÉS; AINSI NE FAITES FAUTE DE REVENIR. *Mon malheur a cette consolation qu'aucun de vous n'ignore les services que j'ai rendus au roi et à l'état. Je vous ai rétablis, messieurs, sur ces fleurs de lis d'où les saturnales de la ligue vous avaient chassés. Ce corps qui dépend de vous aujourd'hui n'a veine qui n'ait saigné pour vous. Cette main qui a écrit ces lettres produites contre moi est celle qui a fait tout le contraire de ce qu'elle écrivait. Il est vrai, j'ai pensé, j'ai parlé plus que je ne devais; mais où est la loi qui punit de mort la légèreté de la langue et le mouvement de la pensée? ne pouvais-je pas desservir le roi*

en Angleterre et en Suisse? Cependant j'ai été irréprochable dans ces deux ambassades; et si vous considérez avec quel cortége je suis venu et dans quel état j'ai laissé les places de Bourgogne, vous connaîtrez la confiance d'un homme qui comptait sur la parole de son roi et la fidélité d'un sujet bien éloigné de se rendre souverain dans son gouvernement. Assuré de mon pardon, je disais en moi-même: LE ROI CONNAÎT TROP LE FOND DE MON COEUR POUR DOUTER DE MA FIDÉLITÉ. *Que s'il ne m'a donné la vie que pour me faire mourir, un tel procédé n'est pas digne de sa grande âme, et ne peut lui être inspiré que par les ennemis de sa gloire et les miens. J'ai voulu malfaire; mais ma volonté n'a point passé les termes d'une première pensée enveloppée dans les nuages de la colère et du dépit: et ce serait chose bien dure que ce fût par moi qu'on commençât à punir les pensées. Serais-je le seul en France qui n'éprouvât point la clémence du roi? Quoi qu'il en soit, messieurs, je compte plus sur vous que sur lui. Dès qu'il s'est résolu à me remettre entre vos mains, il tient à vertu de m'être cruel. Mais la clémence n'est-elle pas la vertu des rois? Chacun peut donner la mort; il n'appartient qu'au supérieur de donner la vie. Eh! ne sait-il pas bien qu'il m'a pardonné? la reine d'Angleterre m'a dit que si le comte d'Essex eût demandé pardon il l'eût obtenu; je le demande aujourd'hui: le comte d'Essex était coupable; et moi je suis innocent. Est-il*

possible que le roi ait oublié mes services ? ne se souvient-il plus de la conjuration de Mantes ? ne se souvient-il plus du siége d'Amiens, où il m'a vu tant de fois couvert de feux et de plomb, courir tant de hasards pour donner ou pour recevoir la mort ? Le cruel ! il ne m'a jamais aimé que tant qu'il a cru que je lui étais nécessaire. Il éteint le flambeau en mon sang, après qu'il s'en est servi. Mon père a souffert la mort pour lui mettre la couronne sur la tête. J'ai reçu quarante blessures pour la maintenir ; et pour récompense il m'abat la tête des épaules. C'est à vous, messieurs, d'empêcher une injustice qui déshonorerait son règne, et de lui conserver un bon serviteur à l'état, un brave guerrier, et au roi d'Espagne un grand ennemi.

Quelle gloire Henri IV eût acquise en empêchant le jugement de Biron, ou en lui donnant sa grâce ! Quelle vive jouissance sa grande âme eût éprouvée !

Le parlement déclare le maréchal convaincu, le condamne, et la tête de Biron tombe sur un échafaud dans une cour de la Bastille (1602).

On a écrit que la mort de Biron avait abattu la fierté de la noblesse française. Ce n'est pas avec des rigueurs que l'on désarme les factions ou les âmes généreuses ; elles ne servent qu'à augmenter la violence des unes et la résistance des autres. Et voilà pourquoi en gémissant sur la mort de Biron, on applaudit à la clémence du roi qui pardonna au comte d'Auvergne et aux autres personnes qui

avaient conspiré avec ce fils de Charles IX (1603).

L'année suivante, le roi, cédant aux instances du pape, consentit au rappel des jésuites; il aima mieux, dit leur historien le père Jouvenci, les avoir pour amis que pour ennemis. L'édit rendu en leur faveur portait qu'il y aurait toujours un jésuite à la suite de la cour, pour répondre de la conduite de ses confrères. L'enregistrement de cet édit éprouva néanmoins de grandes difficultés: le premier président de Harlay, l'avocat général Servan et plusieurs autres membres du parlement s'y opposèrent, et plus de trois mois s'écoulèrent avant que cette compagnie consentît à l'enregistrer.

Un grand événement venait d'avoir lieu en Angleterre, et ses conséquences pouvaient y ébranler les nouvelles institutions encore peu affermies; la reine Élisabeth n'avait rien négligé de ce qui pouvait garantir ses états et le commerce des Anglais de la puissance de Philippe II. L'or et l'argent que l'Amérique envoyait en Espagne étaient deux grands éléments de cette puissance redoutable. Le lord Thomas Howard avait été envoyé dans le temps pour enlever les galions espagnols chargés des richesses du Nouveau-Monde. Il n'avait échappé qu'avec peine à la flotte espagnole, commandée par Alphonse Bassan; mais une grande gloire avait été conquise pour la marine anglaise par sir Richard Grenville, qui montait le vaisseau vice-amiral, nommé *la Vengeance;* entouré par la

[redacted]

flotte ennemie, il avait pendant quinze heures combattu successivement à l'abordage quinze galions, coulé à fond ou mis hors de service quatre des plus grands, donné la mort à deux mille ennemis, eu ses hommes tués ou mis hors de combat, son grand mât rompu, son bâtiment criblé de plus de huit cents boulets de canon; sa poudre épuisée, et près de succomber à ses nombreuses blessures, il avait ordonné au maître canonnier de faire sauter ce qui restait de son vaisseau (1591).

L'année suivante, Élisabeth avait envoyé pour surprendre les galions de l'Amérique, ou les caraques revenant des Indes orientales, Burrough, Thomas White, sir Martin Forbisher; et des bâtiments espagnols avaient été pris ou brûlés.

(1593) Plusieurs catholiques écossais sollicitèrent le roi d'Espagne de faire une descente en Écosse; leur conjuration fut découverte : Élisabeth alarmée envoya le lord Burrough pour féliciter le roi Jacques de la découverte du complot, l'assurer de son secours, et le presser de punir les lords *papistes* par la confiscation de leurs biens. Jacques promit de faire procéder juridiquement contre les conjurés; mais le parlement d'Écosse ne put trouver d'assez grandes preuves de leur crime pour prononcer la confiscation de leurs biens.

Les finances de Jacques étaient dans un tel état qu'il ne pouvait pas même payer une garde pour la sûreté de sa personne; il demanda à la reine

Élisabeth une somme d'argent assez forte pour lever des troupes contre les conspirateurs; mais sa demande n'eut aucun succès.

Élisabeth avait aussi réclamé en vain la grâce du comte de Bothwell, qui, ayant voulu deux fois se saisir de la personne de Jacques, avait été déclaré traître, et s'était réfugié en Angleterre. Ce lord osa entrer secrètement en Écosse, et réussit si bien auprès des ennemis du chancelier Maitland qu'ils l'introduisirent dans la chambre du roi. Il se jeta aux genoux de Jacques, implora sa clémence; et le monarque, effrayé de tant d'audace, et pressé d'ailleurs par l'ambassadeur d'Angleterre, lui accorda son pardon. Le parlement d'Écosse regarda cette grâce comme arrachée par la violence, la déclara nulle, et lui promit néanmoins l'absolution de toutes ses trahisons s'il la demandait dans un temps déterminé, et sortait ensuite du royaume. Le comte de Bothwell, peu content de cette dernière condition, voulut renouveler ses coupables intrigues pour s'assurer de la personne du roi; mais ses efforts furent inutiles.

Le même parlement, dans la session suivante, ordonna que les lords catholiques seraient tenus de se soumettre à la doctrine de l'Église protestante, ou de sortir du royaume (1593). C'est ainsi qu'en méconnaissant les principes de la véritable tolérance on mêlait les opinions religieuses avec les affaires civiles, on changeait les dissensions théologiques en discordes politiques, on mettait

les armes aux mains des citoyens les plus paisibles, et on répandait sur les échafauds ou dans les combats le sang de ceux qui n'auraient vu dans la religion qu'une loi divine de paix, de concorde et de fraternité.

Les actes émanés dans la même année du parlement d'Angleterre en furent une nouvelle preuve; non-seulement il déclara coupables de haute trahison tous ceux qui garderaient dans leurs maisons un livre dans lequel le jésuite Parsons, qui s'était réfugié à Rome, cherchait à prouver que la couronne d'Angleterre appartenait à l'infante d'Espagne; mais encore il ordonna que toute personne âgée de seize ans, et qui s'absenterait pendant un mois de l'Église, serait mise en prison, qu'elle n'en sortirait qu'après avoir fait sa déclaration *de conformité*, et que ceux qui refuseraient de se soumettre à cette règle seraient après trois mois forcés de sortir du royaume, sous peine d'être punis comme coupables de félonie.

Ce fut après la publication de ces statuts si intolérants et si tyranniques dirigés contre les catholiques romains, tous les autres non conformistes et particulièrement les *puritains*, que les communes accordèrent à la reine un subside considérable, en considération des grandes dépenses qu'elle avait été obligée de faire pour prévenir les invasions des Espagnols, soutenir les Provinces-Unies, et secourir le roi de France.

Élisabeth forma contre l'Espagne une nouvelle

ligue offensive et défensive avec le monarque français; elle avait d'autant plus besoin de prendre de grandes précautions contre Philippe II que les Anglais réfugiés sur le continent, et ligués avec Philippe, ne cessaient de chercher à exciter contre elle des conspirateurs. Ils voulurent engager Ferdinand, comte de Derby, à prendre le titre de roi d'Angleterre, comme petit-fils par sa mère de Marie, fille de Henri VII, et qui, après avoir perdu son premier mari Louis XII, s'était remariée avec Charles Brandon, duc de Suffolk. Le comte de Fuentes et don Diego d'Ibara, suivant les historiens anglais, donnèrent 50,000 écus au médecin Rodrigue Lopez, juif portugais, qui devait empoisonner la reine, et envoyèrent pour assassiner Élisabeth un maître d'armes irlandais et deux autres scélérats.

Le comte de Bothwell s'était de nouveau réfugié en Angleterre; toujours actif, intrigant et audacieux, il leva quatre cents hommes, rentra en Écosse, surprit Leith, et déclara par un manifeste qu'il était venu appelé par plusieurs lords et autres Écossais pour chasser les conseillers décidés à favoriser les projets des catholiques romains et les invasions des Espagnols. Les habitants d'Édimbourg prirent les armes contre lui; il battit l'avant-garde d'un corps de troupes commandé par le roi en personne; mais n'osant pas hasarder un combat général, il renvoya ceux qui l'avaient suivi, et se réfugia en Angleterre pour la troisième fois.

Jacques se plaignit de nouveau de ce que Bothwell était toujours bien reçu dans les états d'Élisabeth, fit assurer cette princesse que l'on confisquerait les biens des lords *papistes*, et lui demanda un secours d'argent. La reine lui promit ce secours; elle défendit aux Anglais par une proclamation de donner asile au comte; et le parlement d'Écosse prononça une sentence de confiscation contre trois comtes *papistes* et un autre lord.

Bothwell, ayant reçu de l'argent de l'Espagne, et s'étant ligué avec les lords *papistes*, résolut de s'emparer de la personne de Jacques, et de l'enfermer dans le château de Blackness, dont le gouverneur, Jacques Cochram, s'entendait avec lui : des lettres furent interceptées ; Cochram fut arrêté, condamné et exécuté. Le comte Huntley, l'un des proscrits, défit néanmoins les troupes envoyées contre lui et les autres papistes. Le roi s'avança jusques à Aberdeen; les comtes d'Errol et de Huntley se retirèrent dans le midi de l'Écosse; le duc de Lennox les poursuivit avec tant de vigueur qu'ils offrirent de mettre bas les armes, pourvu qu'on leur permît, ainsi qu'à leurs associés, de sortir du royaume. Leur demande leur fut accordée; et le comte de Bothwell, abandonné de tous ses complices, se retira en France, et ensuite dans le royaume de Naples, où il mourut dans l'indigence, et en professant la religion catholique (1594).

La reine d'Angleterre avait cependant donné des commissions à plusieurs marins pour agir contre

les Espagnols. Sir Richard Hawkins mit à la voile avec trois vaisseaux, se dirigea vers le détroit de Magellan, perdit un vaisseau par un incendie, fut abandonné par un autre bâtiment sur la côte du Brésil, découvrit au milieu d'une tempête les îles nouvelles qu'on devait nommer ensuite *Falkland* et *Malouines*, parvint dans la mer du Sud, y fit plusieurs prises, se rendit par capitulation à une forte escadre ennemie; et Jean Lancaster prit trente-neuf vaisseaux espagnols près des côtes du Brésil, s'empara de Fernambouc, chargea quinze vaisseaux de sucre, et revint en Angleterre avec un butin immense.

Élisabeth, ayant appris qu'on avait conduit à Porto-Ricco un riche trésor destiné pour Philippe II, donna le commandement d'une flotte considérable à sir François Drake et à sir Jean Hawkins, le père de Richard, mit sir Thomas Boskerville à la tête des troupes de terre qui furent embarquées, et ordonna à ces trois généraux d'aller s'emparer du trésor espagnol. Le hasard ayant fait découvrir leur dessein, Porto-Ricco fut fortifié avec tant de soin qu'ils furent repoussés avec une grande perte. Hawkins mourut. Les Anglais firent voile vers le continent américain, brûlèrent Rio-de-la-Hacha, Sainte-Marthe, Nombre-de-Dios, et allaient tâcher de prendre Porto-Bello, lorsque Drake fut attaqué d'une maladie qui l'emporta. Les Anglais, consternés de sa perte, revinrent en Angleterre (1595).

Le roi d'Espagne avait excité de nouvelles insur-

rections en Irlande : le comte de Tyrone était à la tête des insurgés, dont les forces montaient à près de dix mille hommes dans l'Ulster et dans le Connaught, et que commandaient des officiers qui avaient fait pendant long-temps la guerre dans les Pays-Bas. Élisabeth envoya contre lui Norreys avec un corps de troupes considérable. Norreys, après quelques succès, manqua de provisions : il convint d'une trève; et une sorte de négociation fut ouverte avec les insurgés ; ils demandèrent une amnistie générale, le libre exercice de leur religion, la restitution de leurs biens, l'exemption de tout impôt et de toute garnison. La reine consentit à les pardonner, pourvu qu'ils renvoyassent leurs troupes, qu'ils rétablissent les forts qu'ils avaient démolis, qu'ils rendissent les objets dont ils s'étaient emparés, qu'ils reçussent les garnisons, les shérifs, et les autres officiers qu'on leur enverrait, et qu'ils découvrissent les correspondances qu'ils avaient avec les princes étrangers. Elle fut inflexible sur l'exercice de la religion catholique qu'ils demandaient ; elle avait trop d'esprit et d'instruction pour ne pas voir combien l'intolérance était contraire aux maximes évangéliques, à la justice et à la tranquillité publique ; mais on avait mêlé la religion et la politique, et elle ne voyait qu'avec effroi l'influence qu'exerceraient sur une grande partie de ses sujets des prêtres dévoués au roi d'Espagne, son ennemi mortel, et au pape, qui ne la reconnaissait pas pour reine d'Angleterre.

Les insurgés refusèrent les conditions exigées par la reine; le comte de Tyrone capitula néanmoins avant la fin de la trêve, qui avait été prolongée; il donna des otages; les insurgés de Connaught se soumirent comme lui; mais il refusa de prêter le serment de fidélité.

Les hostilités recommencèrent bientôt. O'Donnel ravagea plusieurs contrées; et les progrès de Tyrone furent d'autant plus grands qu'il sut tirer de grands avantages de la jalousie née entre Norreys et sir Guillaume Russel, lord député d'Irlande.

(1596) Philippe II faisait de grands préparatifs pour secourir les Irlandais insurgés, et pour attaquer l'Angleterre. La reine, toujours attentive à la sûreté et à la gloire de ses états, équipe une flotte de cent vingt-six vaisseaux, auxquels se joignent vingt-quatre vaisseaux des Provinces-Unies; elle en donne le commandement à Charles Howard, lord amiral d'Angleterre, et nomme général des troupes embarquées son favori Robert d'Évreux, comte d'Essex. La flotte arrive sur la côte occidentale de la presqu'île de Cadix, et attaque les vaisseaux espagnols, qui s'étaient retirés dans le *Puntal*. Le combat dure depuis le point du jour jusque vers midi. Les Espagnols, voyant que leurs bâtiments ont été mis hors d'état de faire une plus longue défense, prennent la résolution d'y mettre le feu; *le Saint-Philippe*, leur vaisseau amiral, et quelques autres de leurs vaisseaux sont brûlés;

mais les Anglais en prennent deux, et en éteignent les flammes. Le comte d'Essex descend avec huit cents hommes, marche contre un corps de cinq cents Espagnols, l'oblige à se retirer vers Cadix, le poursuit; et la confusion qui règne parmi les habitants les empêchant de défendre leur ville, dénuée de fortifications redoutables, il enfonce les portes, entre dans la place, se bat dans les rues, se rend maître de la place du marché, et accorde une capitulation à la garnison, qui s'était retirée dans la citadelle; les habitants ont la liberté de sortir de la ville avec leurs équipages de guerre; mais tout ce qui leur appartient doit être distribué aux soldats anglais, et ils doivent payer des sommes très-fortes pour la rançon de leurs vies; le comte d'Essex fait charger les vaisseaux anglais de l'argent et des riches effets qui n'ont pas été la proie de ses soldats; les vaisseaux marchands retirés à Port-Royal sont brûlés par les Espagnols, et l'Espagne perd d'ailleurs non-seulement deux galions, treize vaisseaux de guerre et vingt-quatre bâtiments chargés de marchandises pour les Indes, mais encore toutes les munitions préparées pour l'expédition projetée contre l'Angleterre. Le comte veut garder Cadix, et offre de le défendre; mais son avis n'est pas adopté; et, après avoir brûlé cette ville et les villages voisins, la flotte repart pour l'Angleterre, et y arrive chargée de riches dépouilles espagnoles.

D'Essex voit avec chagrin que pendant son ab-

sence sir Robert Cécil, fils du lord trésorier, a été nommé secrétaire d'état, au lieu de sir Thomas Bodley, qu'il avait recommandé avec beaucoup d'instance. Il demande le gouvernement de La Brille; la reine le donne à sir François Vère. Le chagrin du comte augmente; mais quelque attachement qu'eût la reine pour lui, elle avait bien moins d'égards pour ses recommandations que pour les avis du vieux Cécil, dont elle estimait la fidélité, et dont elle aimait la réserve, l'attention et le penchant à l'économie.

Philippe, furieux des pertes immenses qu'il avait éprouvées à Cadix, rassemble une flotte formidable, la charge de troupes nombreuses, et ordonne qu'elle mette à la voile pour les côtes de l'Angleterre; mais une tempête violente la disperse, et Philippe est obligé de suspendre sa vengeance.

Sa flotte, quelque temps après, est encore dispersée par la tempête: il ne peut seconder les insurgés de l'Irlande; mais le mauvais état des troupes de Thomas, comte d'Ormond, le force à consentir avec ces insurgés à une trève de quelques mois (1597).

Le comte d'Essex, à la tête d'une flotte de près de cent cinquante vaisseaux, tente une expédition contre les Açores, où il espère d'enlever la flotte espagnole revenant des Indes occidentales. Contrarié par diverses circonstances, il ne peut que prendre trois vaisseaux, et s'emparer de Villa-Franca, où il trouve un butin considérable.

[redacted]

Henri IV venait de faire la paix avec Philippe II : Élisabeth avait besoin des Provinces-Unies pour continuer la guerre avec avantage contre l'Espagne; mais les Provinces-Unies avaient encore plus besoin de son secours pour conserver leur indépendance; et elle feignit des dispositions à la paix, afin d'obtenir de ces provinces des conditions plus avantageuses dans le nouveau traité qu'elle voulait faire avec ces états. Les Provinces-Unies, alarmées de l'abandon dont elles étaient menacées, consentirent à toutes les propositions de la reine. Il fut convenu que les états donneraient des sûretés pour le paiement de huit millions de florins, que la moitié de cette somme serait acquittée pendant la guerre, que les états paieraient la solde de onze mille cinq cents hommes que la reine mettrait en garnison dans différentes forteresses, et qu'ils fourniraient quarante ou cinquante vaisseaux de guerre, cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie. Mais la mort de Philippe II diminua la nécessité de si grands préparatifs (1598).

Les troubles de l'Irlande cependant recommençaient avec une nouvelle force. Le comte d'Essex fut nommé lord député, eut des pouvoirs plus étendus qu'aucun de ses prédécesseurs, arriva à Dublin (1599); mais au lieu de marcher contre Tyrone, suivant les instructions qu'il avait reçues, il entra dans le Munster, n'y remporta sur les insurgés que des avantages peu importants, et vit

une grande partie de son armée périr par les fatigues et les maladies. La reine lui reprocha fortement dans une lettre d'avoir méprisé ses ordres. « J'ai suivi, répondit-il, les avis du conseil d'Irlande, et je vais marcher contre Tyrone. » Il s'occupa néanmoins d'une autre expédition, perdit une partie de ses troupes, demanda un renfort de mille hommes, le reçut, s'avança enfin contre Tyrone, l'obligea à se retirer au milieu de forêts et de montagnes inaccessibles, mais lui accorda une entrevue, eut la faiblesse de consentir à une suspension d'armes, et, apprenant combien la reine était irritée contre lui, partit sans congé pour l'Angleterre.

Son caractère violent et sa hauteur avaient beaucoup augmenté le nombre de ses ennemis. Ils avaient pendant son absence persuadé à la reine qu'il avait osé avoir des desseins sur sa couronne. L'inquiétude l'avait saisie, et, sous le prétexte que les Espagnols équipaient une grande flotte, elle avait ordonné qu'on levât six mille hommes, que le lord amiral, peu favorable au comte d'Essex, en prît le commandement, qu'on armât et qu'on exerçât la garde bourgeoise de Londres, que l'on tendît des chaînes dans les rues, et que les portes de la capitale fussent soigneusement gardées; apprenant cependant que le comte d'Essex n'amenait aucune troupe en Angleterre, elle avait congédié les nouvelles levées, et dispensé les citoyens de Londres de tout service extraordinaire.

D'Essex arrive en poste à la cour, court à la chambre de la reine, voit sa majesté qui vient de se lever, se jette à ses genoux, lui baise la main, en est bien accueilli, va plein de joie changer d'habit dans son appartement, revient auprès d'Élisabeth, obtient une conférence particulière de plusieurs heures, ressort en montrant la satisfaction la plus vive, et après le dîner retourne auprès de la reine. Tout était changé; elle lui témoigne son mécontentement sur sa désobéissance. « Je veux, ajoute-» t-elle, que votre conduite soit examinée par les » lords du conseil. » Le comte est mis aux arrêts dans sa chambre. Le lendemain il paraît à la barre du conseil; on l'interroge sur le mépris des ordres de la reine, sur sa suspension d'armes avec le comte de Tyrone, et sur son départ de l'Irlande sans la permission de sa majesté. Ses réponses ne satisfont pas le conseil; on le remet à la garde du lord garde du sceau privé (1599). Ses amis s'efforcent de former en sa faveur un parti puissant; ils vantent ses qualités avec enthousiasme; ils parlent avec violence contre le ministère. La reine s'en indigne; et tous ses soupçons se renouvellent; elle ordonne qu'il soit jugé dans la chambre du lord garde du grand sceau par le conseil assisté de quatre juges. On le condamne à être exclu du conseil, à être suspendu de ses fonctions en qualité de comte-maréchal et de grand maître de l'artillerie, et à demeurer en prison tant qu'il plairait à la reine (1600). Il témoigne la plus grande soumis-

sion. « Je ne veux pas le perdre, dit Élisabeth; je » ne veux que le punir. » Et elle lui permet de se retirer dans sa maison sous la garde de sir Richard Berkley.

Il avait espéré une grâce entière. Trompé dans son espoir, il tombe malade. La force de son chagrin et la vivacité de son caractère rendent sa maladie des plus graves. Élisabeth en est touchée; l'espérance renaît dans son âme; il guérit. Il fait supplier la reine de lui accorder le renouvellement du bail des vins de liqueurs; il éprouve un refus. Sa patience s'évanouit; sa politique l'abandonne: il se livre à tout son ressentiment; il s'emporte contre ses ennemis; et dans l'exaltation de sa colère il lui échappe de dire en parlant d'Élisabeth: *Cette vieille femme a l'esprit aussi mal fait que le corps.* Les espions qui l'entourent rapportent ces paroles à la reine; elle avait soixante-sept ans; elle ne peut pardonner à d'Essex son offense: elle s'abandonne aux conseils de Cécil, de sir Walter Raleigh et des autres grands personnages qui détestent le comte; elle rejette avec dédain toutes ses pétitions et celles de sa famille. Ce n'est pas seulement une souveraine irritée; c'est une femme méprisée et furieuse; et malheureusement pour d'Essex ses amis ne cessent de fomenter sa colère et de le porter aux mesures les plus coupables et les plus dangereuses.

Pendant ce temps quel danger n'avait pas couru le roi Jacques d'Écosse, l'héritier présomptif d'Éli-

sabeth! Le père du comte Gowry avait perdu la vie comme traître à sa patrie; Gowry et son frère Alexandre Ruthwen veulent venger leur père. Ils parviennent à attirer le roi seul dans leur maison de Perth, et sous le prétexte de lui montrer un trésor caché, Alexandre le fait passer dans une chambre écartée, où un homme armé de toutes pièces se présente aux yeux du prince. « Je vais » venger le meurtre de mon père, » dit Alexandre; et il tire un poignard pour en frapper le roi; l'homme armé détourne le coup, et s'écrie: « Tant » que je vivrai je ne laisserai pas commettre une » action si indigne. » Alexandre est confondu. Le roi lui parle de la manière la plus touchante. « Votre » vie est en sûreté, lui dit Alexandre profondément » ému. Demeurez dans cette chambre; je vais par- » ler à mon frère. » Il rentre bientôt hors de lui-même. « Mon frère est inflexible, et par le nom » de Dieu, il faut que vous périssiez. » Il veut attacher les mains du roi, qui se débat avec force; l'homme armé, quoiqu'un des domestiques de Gowry, bien loin d'aider Alexandre, ouvre une fenêtre. « O meurtre! ô trahison! » s'écrie Jacques. Quelques personnes de la suite du roi sont dans une rue voisine: elles reconnaissent la voix de leur souverain; elles accourent; un page, nommé Jean Ramsay, s'élance dans la chambre. L'homme armé se retire, Alexandre blessé se sauve vers l'escalier; il y rencontre sir Thomas Erskine, qui achève de le tuer. Erskine, le docteur Hughes He-

reife, médecin, et le valet de pied Wilson, entrent dans la chambre où est le roi, renferment ce prince dans un cabinet, et se préparent à en défendre l'entrée. Le comte Gowry paraît une épée dans chaque main; des domestiques armés l'accompagnent, et le combat devient furieux. « N'êtes-» vous pas content d'avoir tué le roi? » s'écrie un des braves défenseurs de Jacques. A l'instant Gowry stupéfait baisse les pointes de ses épées; le page Ramsay le saisit au milieu du corps et le jette sans vie; les domestiques prennent la fuite. Les personnes de la suite du roi qui n'avaient pas pu pénétrer jusques à lui forcent enfin les passages, et arrivent auprès du monarque, qui remercie Dieu de sa délivrance.

Jacques ordonne des actions de grâces publiques, et se rend en procession à la place du marché, où il entend un sermon de Lindsay, évêque de Ross.

Mais une sorte de fanatisme sombre régnait parmi un grand nombre de membres du clergé écossais; ils n'aimaient pas le roi, qu'ils regardaient comme trop indifférent pour leur religion, et auquel ils voyaient que leur caractère taciturne était peu agréable. Plusieurs de ces catholiques prétendirent que la conspiration des Gowry était imaginaire, et refusèrent de témoigner au ciel leur reconnaissance pour la protection qu'il avait accordée au roi.

Le lord Montjoy, nommé lord député d'Irlande,

avait marché dans l'Ulster contre Tyrone, forcé ce chef des insurgés à se retirer de nouveau au milieu de ses bois, de ses marais ou de ses montagnes, défait et tué Owny O'More, vaincu les insurgés dans plusieurs combats, remporté sur eux une grande victoire auprès de Carlinford, et contraint à la soumission plusieurs de ceux qui avaient encore les armes à la main.

Le comte d'Essex, toujours l'objet du courroux de la reine, et toujours excité par des avis funestes, prend sous sa protection des ministres presbytériens; et le peuple court en foule entendre leurs prédications dans la maison du comte (1601). Il réunit ses amis les plus dévoués, et leur montre une liste de ceux qui se sont, dit-il, attachés à sa fortune, et sur laquelle ils voient un grand nombre de lords et de chevaliers. Il est résolu qu'ils se rendront maîtres de la personne de la reine, et que le comte, se jetant à ses genoux, la suppliera d'éloigner quelques personnes de sa cour, et de les priver de leurs places.

Élisabeth et son conseil, inquiets de l'empressement d'un grand nombre de citoyens autour du comte, le font sommer de comparaître devant le conseil assemblé dans la maison du lord garde des sceaux. D'Essex s'excuse sur une indisposition, et rassemble de nouveau ses amis : il était sans troupes, sans armes, sans munitions ; les gardes étaient doublées ; il ne voulait faire sur le palais aucune entreprise qui pût être taxée de trahison :

mais on vient lui dire que les citoyens de Londres l'assurent de leur affection ; « ils lui promettent, » ajoute-t-on, du secours contre ses adversaires, » et un des shérifs va lever mille hommes pour le » soutenir. » Toutes ses hésitations cessent ; sa vanité l'entraîne; il se décide à entrer le lendemain dans la capitale, et il fait savoir à ses amis que le lord Cobham et sir Walter Raleigh ont formé une entreprise contre sa vie. Le comte de Ruthland, le comte de Southampton, trois autres lords, et trois cents personnes distinguées par leur rang se rendent de très-grand matin chez lui, et d'Essex fait fermer les portes de sa maison. Sir Walter Raleigh est informé de tout ce qui se passe. Le lord garde des sceaux, le comte de Worcester, le lord grand justicier Popham, et sir Guillaume Knolles, oncle du comte d'Essex, sont envoyés par la reine pour demander les motifs d'une assemblée aussi nombreuse : introduits par une petite porte, ils trouvent la cour remplie de peuple. « Une conspiration, leur répond d'Es- » sex, a été formée contre ma vie; et mes amis se » sont réunis pour ma sûreté. » Ils veulent lui faire des représentations ; la multitude les menace à grands cris de les mettre à mort : ils ordonnent en vain qu'on mette bas les armes : ils sont forcés de suivre le comte dans l'intérieur de ses appartements, où il les remet à la garde de plusieurs de ses amis.

D'Essex laisse alors deux cents hommes pour

défendre sa maison, entre dans la ville, et crie dans les rues : *Pour la reine! pour la reine! ma vie est en danger.* Son espérance est trompée, aucun citoyen ne se déclare en sa faveur : il envoie le shérif Smith au lord maire pour l'engager à venir conférer avec lui; mais le comte de Cumberland et sir Thomas Gérard, chevalier maréchal, le proclament traître ainsi que tous ses adhérents. Cette proclamation frappe un grand nombre de ses amis comme un coup de tonnerre; ils abandonnent le comte.

Il veut retourner dans sa maison, dans l'espérance de faire sa paix avec la reine par le moyen des conseillers qu'il a retenus; il trouve la porte de la ville gardée par sir Jean Levison, qui l'empêche de sortir. Un de ceux qui sont avec lui peut seul passer pour aller rendre la liberté aux conseillers. Le comte revenant sur ses pas trouve auprès de l'église de Saint-Paul des chaînes tendues et gardées par des hommes armés que l'évêque de Londres a rassemblés, veut inutilement s'ouvrir un passage les armes à la main, retourne par une autre rue, s'embarque sur un petit bâtiment, descend à sa maison d'Essex, se prépare à s'y défendre, est investi par le lord amiral, qui a réuni plusieurs régiments ainsi que des pièces d'artillerie, est forcé de se rendre à discrétion vers les dix heures du soir, et conduit à la Tour avec le comte de Southampton.

Ils sont jugés par leurs pairs, et condamnés

comme traîtres. D'Essex reçoit avec soumission les exhortations spirituelles de son chapelain, donne de grandes marques de dévotion, comme dans toutes ses disgrâces, et veut se réconcilier avec Cécil et ses autres adversaires. La reine signe l'ordre de son exécution; mais son ancien attachement pour d'Essex se réveille; son agitation est extrême : elle révoque l'ordre fatal.

Elle ne reçoit cependant aucune prière du comte; il ne demande pas sa grâce, ou, suivant quelques écrivains, les lettres qu'il adresse à la reine sont interceptées par ses ennemis. Elle se croit toujours méprisée, étouffe son ancienne affection, et signe de nouveau l'ordre de mort.

On dresse un échafaud dans l'intérieur de la Tour; plusieurs lords doivent voir tomber la tête du comte. Il paraît en habit de satin blanc, salue les spectateurs, confesse ses péchés avec les plus grandes marques de repentir, mais proteste qu'il n'a jamais eu aucune pensée contre la personne de sa majesté. Plusieurs de ses adhérents sont exécutés; quelques-uns obtiennent leur grâce. Le comte de Southampton reste renfermé dans la Tour. La mort du comte d'Essex, tombé de si haut, inspire la pitié; Raleigh lui-même lui donne des larmes : on oublie son orgueil, son ambition, l'impétuosité de son caractère; on pense à sa jeunesse; on se souvient qu'il était brave, libéral, humain, zélé pour les sciences, ami fidèle et ennemi sans dissimulation. Élisabeth devient triste, pen-

sive, mélancolique, et ne peut cacher son émotion lorsqu'on prononce devant elle le nom du comte d'Essex.

Quelques mois après cet événement, le parlement s'assembla : la reine lui déclara que les guerres de Flandre et d'Irlande avaient épuisé le trésor royal malgré son économie; le parlement lui accorda le subside le plus considérable qu'elle eût encore reçu.

Elle abolit le monopole si justement odieux à la nation, et qui était établi sur le sel, l'huile, l'amidon, et quelques autres objets. Une députation de quatre-vingts membres des communes la remercia de cette marque éclatante de ses sentiments maternels pour la nation; et un acte fut passé pour le secours des pauvres.

La guerre civile avait continué en Irlande; une flotte espagnole était entrée dans le port de Kinsale. Don Juan d'Aguila avait fait une descente avec quatre mille soldats de vieilles troupes; il avait déclaré dans un manifeste qu'il venait exécuter la bulle du pape contre Elisabeth, et rétablir la religion catholique; le lord député investit les Espagnols à Kinsale. D'autres Espagnols, au nombre de deux mille, descendirent à Beerhaven et à Baltimore. O'Donnel et Tyrone les joignirent. L'armée était de sept mille hommes; ils marcherent au secours de Kinsale; le lord député les battit et leur tua douze cents hommes; Siriago, arrivé avec sept cents hommes à Castelhaven, y apprit la défaite de

ses compatriotes, mit à la voile pour l'Espagne, et enmena avec lui O'Donnel. Tyrone se retira dans les lieux inaccessibles de l'Ulster, où il était accoutumé à trouver un asile; d'Aguila se rendit à des conditions honorables, et des vaisseaux anglais transportèrent les Espagnols dans leur patrie (1602).

L'argent de l'Espagne ranimait néanmoins à chaque instant dans cette Irlande, si tourmentée, les feux de la guerre civile ou plutôt religieuse. O'Sullivan et ses confédérés furent chassés de la province de Munster; le lord député fit construire des forts dans les positions les plus importantes; Tyrone était poursuivi avec ardeur; les Irlandais, dont on détruisait les moissons, les troupeaux et les maisons, et dont plusieurs avaient péri de faim et de froid au milieu des bois, maudirent Tyrone, et se soumirent au lord député; Tyrone lui-même fit des propositions que la reine rejeta d'abord avec mépris, mais que les instances de Cécil, de ses conseillers et de l'ambassadeur de France, l'engagèrent ensuite à accorder en grande partie. Tyrone se rendit à Mille-Foot, se jeta aux pieds du lord-lieutenant, soumit sa vie et ses biens à la clémence de la reine. Les autres insurgés s'étaient déjà soumis ou suivirent l'exemple de Tyrone; l'insurrection fut éteinte, et le calme fut enfin rendu à cette Irlande qui en avait un si grand besoin (1603).

Élisabeth cependant voit avec une peine extrême les années s'accumuler rapidement sur sa

[redacted]

tête. Elle avait soixante-dix ans; elle s'efforçait de cacher les ravages du temps, affectait un air de jeunesse dans le choix et dans l'arrangement de ses habits, portait jusques à l'extravagance son goût apparent pour les amusements, ne cessait d'ordonner des chasses ou de former des tournois, s'engage même, dit-on, pendant quelques jours, dans une sorte d'intrigue amoureuse avec un jeune lord irlandais; mais elle ne peut se tromper elle-même : grande reine sur le trône, elle n'était plus qu'une femme malheureuse dans l'intérieur de son palais; son tempérament s'affaiblissait; les infirmités se faisaient sentir; elle venait de perdre une amie intime, la comtesse de Nottingham. L'image de la mort se présentait souvent à ses yeux; il lui semblait voir ceux qui lui avaient été le plus attachés l'abandonner à la fin de sa vie pour faire leur cour à son successeur. Triste, sombre, taciturne, elle soupirait malgré elle, et répandait des larmes; elle pensait à Marie Stuart, et le remords pénétrait dans son âme : elle pensait au comte d'Essex; elle rappelait ces qualités qui lui avaient paru si aimables, ces conversations où elle avait goûté tant de charmes, elle pleurait sur son sort.

Elle ne peut résister à tant de troubles : elle tombe malade; le sommeil ne ferme plus sa paupière; ses chagrins ne sont plus suspendus ; elle éprouve une soif ardente que rien ne peut étancher. Elle refuse néanmoins le secours des médecins, on dirait qu'elle veut mourir.

L'archevêque de Cantorbery, le secrétaire Cécil et ses autres conseillers la supplient à genoux de ne pas refuser ce que son état exige. « Je connais » mon tempérament, leur répond-elle; je ne suis » pas en danger. » Ils renouvellent leurs instances: « Laissez-moi mourir tranquille, » leur dit-elle. Sa mélancolie augmente; le danger devient plus grand. Cécil et le lord amiral osent lui dire: « Quels ordres » donnez-vous pour votre succession? — Mon lé- » gitime héritier, répond-elle d'une voix faible, » est le roi d'Écosse: lorsque je ne serai plus, » ajouta-t-elle quelque temps après, que personne » ne puisse voir ni toucher mon corps, excepté » les femmes qui me servent. »

Elle passe dix jours sur des coussins sans fermer l'œil ni prononcer un seul mot; on la met sur son lit, presque sans force; elle revient à elle, écoute quelques pieuses méditations, joint ses prières à celles de l'archevêque, et bientôt ne peut plus parler. On la supplie de témoigner par un signe qu'elle approuve que le roi d'Écosse lui succède: elle met sa main sur sa tête, et cesse de vivre.

Le peuple anglais, dont elle avait désiré et obtenu l'affection, donne des larmes à sa mort. Quelle serait sa gloire, si elle avait pu surmonter sa jalousie et les emportements de sa colère!

Le conseil, avec le consentement unanime des lords spirituels et temporels qui se trouvent à Londres, proclame roi d'Angleterre Jacques Stuart,

[redacted]

roi d'Écosse, et arrière-petit-fils de Henri VII, par son père et par sa mère. Sir Charles Piercy et sir Thomas Somerset vont à Edimbourg lui notifier son avènement, prendre ses ordres, et lui remettre 6,000 livres sterling pour les dépenses de son voyage. Jacques laisse au conseil d'Écosse une commission pour l'administration des affaires de ce royaume, et part pour Londres, accompagné de plusieurs lords écossais. Les villes qu'il traverse le reçoivent avec beaucoup de joie et de magnificence; les routes sont couvertes d'Anglais empressés de voir leur nouveau souverain : l'air retentit de leurs acclamations; ils prient à haute voix le ciel de le combler de ses bénédictions, et de lui accorder un règne long et heureux. Jacques I[er] va montrer son véritable caractère : ce concours d'un peuple immense lui déplaît. Familier jusques à la bassesse avec ses courtisans, il déteste la foule. On a écrit qu'il avait honte de son air contraint et de sa figure désagréable, si différente de celle de sa mère. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas se croire en sûreté au milieu d'une grande multitude. Il publie une proclamation qui défend à tous les étrangers d'approcher de sa personne (1603).

Il reçoit à York les hommages de la noblesse; Cécil lui est présenté; il avait été l'ennemi déclaré du comte d'Essex, que Jacques avait regardé comme un martyr de ses intérêts; son père avait conduit Marie Stuart à l'échafaud; mais il avait eu l'habileté d'entretenir une correspondance suivie avec

le roi d'Écosse pendant les dernières années d'Élisabeth; et Jacques le reçoit avec bienveillance.

Les idées du nouveau monarque sur les prérogatives royales sont si singulières, qu'à Newark, il fait pendre un voleur sans aucun jugement.

Il reçoit le conseil en corps, à Théobald, maison qui appartient à Cécil; il ajoute à ses conseillers lord Zouch, le baron Burleigh, frère de Cécil, et quatre Écossais qui l'ont accompagné, le duc de Lennox, le comte de Marr, le lord Hume, et sir Jacques Elphinston. Il annonce les plus grandes faveurs pour les enfants du duc de Norfolk, dont la famille a été ruinée pour son attachement à Marie Stuart, fait mettre en liberté le comte de Southampton, le rétablit dans tous ses honneurs, ainsi que le fils du comte d'Essex, et Thomas Howard, fils du comte d'Arundel, reçoit très-froidement sir Walter Raleigh et d'autres conseillers qui ont eu part à la mort du comte d'Essex, et que Cécil s'empresse d'abandonner, et témoigne si peu d'égards pour la mémoire d'Élisabeth, qu'il ne veut pas souffrir qu'on porte son deuil à la cour. Il donne d'ailleurs des preuves d'une extrême prodigalité, répand les honneurs sans mesure, crée plus de six cents chevaliers, donne la pairie à Cécil et à d'autres courtisans. Manquant de sens et de jugement, et n'ayant retiré des livres qu'il avait étudiés, qu'une érudition pédantesque, une grande opinion de lui-même, et un grand amour de la flatterie, il s'était persuadé que sa puissance royale

[redacted]

était absolue, et ne devait éprouver aucune contradiction. Cécil, le comte de Suffolk, lord chambellan, et Henri Howard, comte de Northampton et garde du sceau privé, auxquels il abandonne la conduite des affaires, l'entretiennent dans ses opinions aussi absurdes que dangereuses. Les courtisans ne cessent de louer d'une manière extravagante son esprit, sa science, sa capacité, lui donnent le titre de *très-sacrée majesté*, le nomment le Salomon de son siècle; et pendant qu'il hume avec satisfaction cet encens ridicule, il comble de malédictions le peuple de la campagne qu'il rencontre lorsqu'il se livre à sa passion pour la chasse, et proteste qu'il quittera le royaume plutôt que d'être obligé de voir une multitude qui lui déplaît.

Quelles comparaisons font alors les Anglais entre Jacques et la reine Élisabeth! Ils méprisent sa timidité, son attachement à d'indignes favoris, les préjugés dont il est rempli; ils détestent sa constante partialité pour les Écossais, font entendre les murmures les plus menaçants contre ces étrangers dont l'insolence augmente chaque jour, et conçoivent une telle antipathie contre leur nouveau souverain qu'ils ne lui tiennent aucun compte d'une proclamation par laquelle il suspend des monopoles préjudiciables au commerce, réprime la conduite abusive des pourvoyeurs, et détruit les protections qui empêchaient la décision des procès.

Leur mécontentement est augmenté par une

proclamation que conseille Cécil, et par laquelle Jacques, qui veut avoir de l'argent, ordonne que tous ceux qui ont 40 livres de rente en fond de terre se présentent pour recevoir la chevalerie, ou pour composer avec les commissaires du roi.

Le nouveau roi désirait d'autant plus de faire la paix avec l'Espagne que, d'après ses idées sur la puissance royale, il ne regardait les états généraux que comme des rebelles. N'osant pas résister néanmoins à l'opinion de l'Angleterre, et éclairé sur ses véritables intérêts par le marquis de Rosni, que Henri IV lui avait envoyé, il convint dans un traité avec le roi de France qu'il serait permis aux Provinces-Unies de lever des troupes dans les états des deux rois; les deux monarques mettraient chaque année à la disposition de ces provinces une somme de 1,400,000 livres; le roi de France en ferait l'avance; il pourrait imputer sur cette somme le tiers de celle qu'il avait due à la reine Élisabeth, et les deux rois s'aideraient mutuellement d'un certain nombre de troupes s'ils étaient attaqués par le monarque espagnol.

Cette dernière clause ne fit que hâter l'arrangement désiré et par Philippe III et par Jacques Ier. Un traité allait faire cesser les hostilités entre l'Espagne et l'Angleterre; mais elles duraient toujours entre l'Espagne et la Hollande. Et combien la politique du gouvernement espagnol contribua, contre ses intentions, à l'accroissement de la véritable puissance de ces Provinces-Unies qu'il voulait

vaincre et asservir! Les Portugais n'étaient pour ce gouvernement de l'Espagne qu'une nation ennemie, soumise par la violence, maintenue par la force dans un assujétissement qui lui était odieux, toujours brûlante du désir de rompre ses chaînes, toujours prête à les agiter, et dont il fallait diminuer les richesses pour avoir moins à craindre son amour de l'indépendance sans cesse renaissant. Le ministère espagnol ne voulait pas voir que, lorsque un peuple est asservi par un autre, la nation dominatrice doit toujours se croire sur le bord d'un immense volcan, et qu'ils ne peuvent présenter une réunion paisible et heureuse que lorsqu'ils ont les mêmes intérêts et les mêmes avantages. Il voyait avec plaisir les Hollandais commencer à dépouiller les Portugais de leurs riches possessions des Grandes-Indes, leur enlever une partie des Moluques, y établir leur fameuse compagnie des Indes orientales, et jeter les fondements de cette puissance commerciale qui devait leur faire jouer un si grand rôle en Europe, en Asie et en Afrique.

Les grandes chaleurs de l'été cependant ayant fait naître dans la ville de Londres une maladie des plus graves, à laquelle on donna le nom de peste, et qui emporta près de trente mille personnes, le sixième ou à peu près de ceux qui, à cette époque, habitaient cette capitale, la cour se retira à Wilton dans le voisinage de Salisbury. Une conspiration se formait contre le nouveau

monarque; le mépris que les Anglais avaient pour lui avait fait croire aux conspirateurs qu'il ne leur serait pas difficile de parvenir à le renverser du trône; leur projet était de conférer la couronne à lady Arabelle Stuart, cousine de Jacques. Parmi eux étaient deux prêtres catholiques romains, Guillaume Watson et Guillaume Clark; le lord Cobham, un de leurs chefs, avait négocié avec l'archiduc de Bruxelles; il demandait un secours de 600,000 écus; Arabelle devait écrire à l'archiduc, au roi d'Espagne, au duc de Savoie, s'engager à donner sa main à celui qu'ils lui recommanderaient, et promettre aux catholiques la liberté de leur culte; lord Cobham demanderait ensuite au roi Jacques la permission de lever deux mille hommes pour l'armée de la Hollande, et se servirait de cette troupe pour s'emparer de la personne du roi. Ce lord écrivit à lady Arabelle pour lui demander une audience; elle n'avait aucune connaissance du complot; mais elle eut des soupçons, et envoya au roi la lettre de lord Cobham. La conjuration néanmoins n'était pas encore découverte lorsque la sœur d'Antoine Copley, un des conjurés, alarmée d'un mot échappé à son frère, confia ses craintes à son mari, qui les communiqua au lord amiral; lord Cobham fut arrêté; il découvrit tout le projet; ses complices furent comme lui jugés et convaincus de haute trahison. Sir Walter Raleigh avait perdu sa place de capitaine des gardes; on lui avait ôté aussi celle de

[redacted]

lord gardien des mines d'étain; on connaissait son mécontentement et la vivacité de son caractère : il fut accusé d'avoir trempé dans la conjuration. La nation, malgré les grands services qu'il avait rendus, ne l'aimait pas depuis qu'il avait contribué à la mort du comte d'Essex; mais, frappée du peu de preuves produites contre lui, elle s'éleva contre ses accusateurs. Lord Cobham déposa contre lui, rétracta sa déposition, la renouvela ensuite, et ne lui fut pas confronté; il se défendit avec force. On ne pouvait concevoir comment ce grand homme de mer se serait associé à des conspirateurs si peu en état de diriger une conjuration, et si divisés d'intérêts, de politique et de religion. Cécil néanmoins, qui craignait en lui un rival trop dangereux, le poursuivit avec toutes les marques de la haine la plus envenimée; le procureur général Coke l'accabla de reproches; il fut condamné; George Brook et les deux prêtres catholiques furent exécutés; le lord Cobham, le lord Gray et Markham eurent leur grâce sur l'échafaud. Il fut sursis à l'exécution de Raleigh; et il resta prisonnier dans la Tour de Londres, où il écrivit son Histoire du monde.

Le roi quitta ensuite Wilton, et fut couronné avec la reine à Westminster; il professait la religion anglicane. Les catholiques néanmoins espérèrent qu'il leur accorderait le libre exercice de leur religion, et le lui demandèrent; il n'était pas ennemi d'une religion à laquelle sa mère avait

été si attachée; mais il avait une aversion extrême pour le dévouement des catholiques à la cour de Rome et leur soumission à la puissance pontificale : il les refusa. Que le sort des catholiques eût été différent en Angleterre à toutes les époques qui ont succédé au règne de Henri VIII, s'ils avaient professé, comme les catholiques éclairés de France, ces principes du clergé français, ces maximes si bien exposées par le grand Bossuet, connues sous le nom de *libertés de l'Église gallicane*, et qui, pendant tant de siècles, ont garanti la France des usurpations des papes, des prétentions au pouvoir temporel, et de l'autorité arbitraire des pontifes de Rome!

Les puritains crurent être plus fondés dans leurs espérances que les catholiques romains; ils savaient que le roi Jacques avait été élevé dans leurs sentiments; ils le prièrent de donner des ordres pour la réforme de quelques articles de la doctrine et de la discipline de l'église; Jacques les détestait; leur esprit républicain était trop opposé aux principes de la monarchie absolue qu'il voulait tant faire prévaloir; les presbytériens d'Écosse l'avaient d'ailleurs contrarié dans un grand nombre de circonstances, et avaient traité sa puissance avec mépris, et sa personne avec une familiarité qu'il avait trouvée insuportable. Il consentit néanmoins à une conférence entre quelques évêques et les ministres des puritains; il assista à la conférence. « L'Église, » dirent les puritains, est remplie de pasteurs igno-

[redacted]

» rants; on nous oblige de nous conformer au li-» vre *des prières communes* dont plusieurs passa-» ges répugnent à notre conscience; le clergé se » trouve assujéti à la censure des laïques par la » cour de *haute commission* qui exerce la supré-» matie ecclésiastique du roi. Le signe de la croix » pour le baptême, l'anneau pour le mariage, et » les *surplis* que portent les prêtres, sont des restes » du papisme et de la superstition. »

De violents débats s'élèvent dans l'assemblée. Le roi parle avec chaleur, et emploie toute son érudition. Le chancelier, fidèle au système de basse flatterie établie par les courtisans, s'écrie : J'ai » entendu dire plusieurs fois que la prêtrise est » unie à la royauté; j'en suis aujourd'hui con-» vaincu par les savants arguments de sa majesté. » — Le roi parle par une inspiration immédiate » de l'esprit saint, » ajoute avec feu l'archevêque de Cantorbery. Le monarque enchanté exhorte les puritains à se conformer aux règles de l'Église établie, et les menace de poursuites sévères s'ils persistent dans leur désobéissance (1604).

Peu de jours après, diverses proclamations se succédèrent; les jésuites et tous les prêtres ordonnés sous une puissance étrangère furent obligés de sortir du royaume; une ordonnance fut rendue contre les protestants non conformistes. La chasse fut interdite à tous ceux qui ne seraient pas *duement qualifiés pour cet amusement;* et une fête annuelle fut établie pour remercier le ciel de la

délivrance du roi lors de la conspiration des Gowry.

Le nouveau monarque se décida enfin à convoquer le parlement; mais avec quelle imprudence il manifeste ses prétentions au pouvoir absolu! Il ordonne aux comtés et aux bourgs de n'élire pour députés que ceux qui réuniront les qualités qu'il prescrit, annonce que tout autre député sera exclu du parlement, et déclare que les villes, bourgs et corporations qui ne se conformeront pas à ses ordres, perdront leurs priviléges, et seront condamnés à une amende.

Il ouvre la session par une harangue très-longue, diffuse, remplie de sentences pédantesques; et se croyant toujours au milieu de vils adulateurs, il ne craint pas de vanter le bonheur que son avènement procure à la nation, l'idée qu'il a de sa prérogative, son aversion pour les puritains, et son affection pour les catholiques; il s'attendait à des témoignages d'admiration semblables à ceux que ses courtisans lui prodiguaient sans cesse; mais son discours n'inspire qu'un nouveau mépris pour sa personne aux membres du parlement, même à ceux qui ont été nommés conformément aux règles qu'il a voulu imposer. Les anglicans sont d'ailleurs offensés des expressions qu'il a employées en parlant des catholiques, et une violente irritation entre dans l'âme des puritains, qu'il a traités de turbulents et de fanatiques; et quels

[redacted]

malheurs cette irritation devait un jour faire tomber sur sa race!

Jacques ne voulait tenir sa couronne que de son droit héréditaire; mais les chambres commencent leurs actes par reconnaître et *confirmer* son titre à la couronne d'Angleterre; il avait attenté à la liberté des élections; la chambre des communes montre avec la plus grande fermeté son véritable patriotisme; sir François Goodwin avait été nommé député par le comté de Buck; le chancelier n'avait pas voulu le reconnaître; un writ royal avait été donné pour une nouvelle nomination, et sir Jean Fortescue avait été choisi à la place de Goodwin; la chambre des communes, justement jalouse de ses priviléges ou plutôt de ceux de la nation qu'elle représente, casse la décision du chancelier, rétablit Goodwin dans sa place, refuse de conférer avec les lords à ce sujet, et soutient avec énergie, dans une remontrance qu'elle adresse au roi, que si les rapports sur les nominations des députés se font à la chancellerie, le droit de juger des élections n'appartient qu'à la chambre. Jacques étonné cherche avec son conseil des expédients pour sauver ce que les ministres appellent l'honneur de la couronne, et qui n'est que celui du chancelier; tout ce qu'il peut obtenir des communes, c'est que Goodwin et Fortescue se désisteront, et qu'un writ royal sera donné d'après un *warrant* de la chambre pour une nouvelle élection.

Des propositions de Jacques, relatives à l'union

des deux royaumes, ne sont point adoptées par les communes; tout ce qu'il peut faire c'est de prendre le titre de roi de la Grande-Bretagne, de réunir les armoiries des deux états, et de donner cours en Angleterre à la monnaie d'Écosse; sa partialité pour ses compatriotes et les absurdes prétentions qu'il avait annoncées empêchent de réaliser une réunion qui, faite avec les précautions convenanables et réglée d'après les vrais principes de l'organisation sociale, aurait pu être très-avantageuse aux deux nations.

Quelques députés attachés à la cour proposent à la chambre d'accorder un subside au monarque; de grands débats s'élèvent à ce sujet, et la proposition allait être rejetée lorsque Jacques, dont la vanité aurait été trop fortement blessée, déclare par un message à la chambre qu'il ne lui demande aucun subside (1604).

Ainsi se termine une session où le parti des puritains domine d'autant plus que le discours du roi les a vivemeut offensés; et comment Jacques, dont on haïssait les maximes, et dont on méprisait le caractère, aurait-il pu, malgré les coupables précautions de ses ministres, ne pas éprouver ces vigoureuses résistances de la part d'une chambre dont les membres ne pouvaient être choisis que dans ce qu'on appelait la masse du peuple, c'est-à-dire parmi des citoyens auxquels le commerce avait donné de grandes fortunes, qui avaient acheté des terres considérables, et dont l'esprit et les con-

[redacted]

naissances s'étaient étendus avec les progrès des sciences et la facilité des communications? Ces changements si importants que le monde entier devait présenter un jour étaient les effets inévitables de la boussole, des armes à feu, et surtout de l'imprimerie, contre lesquelles les efforts d'aucune tyrannie ne pouvaient prévaloir.

Le fanatisme aveugle et superstitieux va cependant faire courir le plus grand des dangers au roi Jacques et à l'élite de la nation anglaise. Une conspiration infernale est ourdie; et voici comment elle peut être racontée d'après un des historiens les plus graves et les plus impartiaux de la Grande-Bretagne.

Les lois rendues contre les catholiques réfractaires avaient été exécutées. On s'était emparé de leurs biens, et on avait livré leurs domaines à des courtisans avec lesquels ils sont obligés de traiter; bien éloignés de s'attendre à une telle rigueur sous le règne de Jacques Ier, ils tombent dans le désespoir. L'intolérance, cette source des maux les plus affreux qui aient accablé l'humanité, va produire un de ses plus terribles effets. La persécution porte les catholiques réfractaires aux vœux les plus coupables; la ruine de Jacques et de sa famille est l'objet constant de leurs désirs et même de leurs prières; et quelques scélérats ambitieux ou quelques fanatiques hors d'eux-mêmes conçoivent le plus noir des complots (1605); ils tiennent un hideux conciliabule; ils prennent l'épouvantable

résolution de faire sauter avec de la poudre à canon la chambre des lords à l'ouverture du parlement, au moment où le roi, la reine, le prince de Galles, tous les seigneurs spirituels et temporels, les députés des communes, les juges et les autres personnes les plus considérables du royaume y seront réunis; ils s'empresseront après cette affreuse explosion de s'emparer de la princesse Élisabeth, fille de Jacques, et qui était près de Coventry avec sa gouvernante, de la proclamer reine d'Angleterre, et de charger les puritains de toute l'horreur du terrible événement. Piercy, un des conspirateurs, loue un cellier situé directement sous la chambre des pairs, et, avec le secours d'un vieux soldat nommé Fawkes qu'il avait amené de Flandre, il y porte pendant la nuit et sans que personne les aperçoive ou les remarque trente barils de poudre qu'ils recouvrent de bûches et de fagots. Quelques jours cependant avant l'assemblée du parlement, Guillaume Parker, lord Monteagle, reçoit une lettre anonyme. « Absentez-vous, lui écrit-» on, de la session prochaine; Dieu et les hommes » concourent ensemble pour punir la méchanceté » du temps; le parlement éprouvera un coup ter-» rible qu'il est impossible de prévoir; et le dan-» ger sera passé en aussi peu de temps que vous » pourrez en mettre à brûler ma lettre. » Monteagle, frappé de cet avertissement, va à minuit chez sir Robert Cécil, que le roi avait créé comte de Salisbury. Cécil conçoit une grande inquiétude, com-

[redacted]

munique la lettre anonyme au comte de Suffolk, lord chambellan, au comte de Northampton, au comte de Nottingham, au comte de Worcester; et enfin cet écrit mystérieux est porté au monarque. Le caractère craintif de Jacques semble lui donner dans ce moment d'alarme une perspicacité extraordinaire; il ne doute pas qu'une explosion ne menace le parlement. On décide que la veille de l'ouverture de la session on visitera avec soin les maisons, caves et celliers voisins de la chambre des pairs; le lord chambellan et lord Monteagle parcourent ces celliers, ces caves et ces maisons; ils remarquent dans le cellier loué par Piercy une quantité de bois beaucoup plus grande que celle qu'il peut consommer dans un hiver; ils conçoivent de violents soupçons qu'ils s'empressent de communiquer au monarque et aux autres personnes qui ont eu connaissance de la lettre anonyme. Sir Thomas Knevet, steward de Westminster, a ordre de faire déranger le bois de Piercy sous le prétexte de chercher des tapisseries volées; il se rend au cellier à minuit et bien accompagné; il trouve à la porte le vieux soldat Fawkes tenant à la main une lanterne sourde. On le fouille; il avait dans ses poches un briquet et trois mèches; on ôte le bois, et on découvre les barils de poudre. Fawkes est emmené devant le conseil : on l'interroge; il avoue le complot, et sa tête est si exaltée qu'il s'en glorifie; mais il refuse de nommer aucun de ses complices. . . .

Le bruit de son arrestation se répand dans la capitale. A l'instant Catesby, Piercy et plusieurs autres conspirateurs partent pour le comté de Warwick. Ils espèrent y réunir un assez grand nombre de mécontents pour enlever la princesse Élisabeth; mais on l'avait conduite à Coventry; ils se rendent alors à Holbech, maison de sir Étienne Littleton, dans le comté de Stafford. Sir Richard Walsh, grand shérif de Worcester, investit la maison avec sa milice sous le prétexte qu'ils avaient brisé des portes d'écurie, et pris des chevaux dans les comtés voisins. Les conspirateurs veulent se faire un passage, les armes à la main, au travers de ceux qui les attaquent. Catesby, Piercy et les deux Winter sont tués en combattant; Graunt, Digby, Rookwood et Bates sont pris et conduits à Londres, où ils découvrent toutes les circonstances de la conjuration; Tresham est arrêté, mis à la Tour, et y meurt d'une esquinancie; Fawkes et plusieurs autres conspirateurs avouent leur crime, sont déclarés convaincus de trahison, et exécutés les uns à Londres, et les autres dans les provinces; Henri Garnet, supérieur des jésuites d'Angleterre, est condamné pour avoir fait jurer le secret aux conjurés en leur donnant la communion, et pour les avoir encouragés dans leur entreprise : il se reconnaît coupable, condamne l'iniquité de la conspiration, exhorte les catholiques romains à se préserver de semblables complots; et le jésuite Oldecorne subit le même supplice que Garnet.

De La Place, littérateur français très-distingué, rapporte dans son recueil de *Pièces intéressantes* que, pendant tout le temps où il avait été pensionnaire dans la maison des jésuites anglais à Saint-Omer, il avait vu solenniser la fête des martyrs Oldecorne, Garnet et Campian avec une grande solennité; qu'on exposait sur l'autel leurs bustes d'argent doré, enrichis de pierres précieuses, ornés de la palme du martyre et décorés de l'auréole d'or, et qu'on baisait avec respect leurs reliques.

Le parlement d'Angleterre ne rendit pas les mêmes honneurs à leur mémoire; un acte des deux chambres ordonna que, le 5 novembre de chaque année, on rendrait grâces à Dieu de la délivrance du roi et du parlement. D'après un autre bill, tous les catholiques romains *récusants* ou *réfractaires*, c'est-à-dire qui refusaient de prêter le serment de *suprématie*, celui par lequel on reconnaissait que le roi d'Angleterre était le chef suprême de la religion anglicane, prêteraient celui d'*allégeance*, dans lequel ils désavoueraient la puissance que le pape s'attribuait de délier les sujets du serment de fidélité, et condamneraient comme damnable et hérétique la doctrine d'après laquelle les princes excommuniés ou privés de leurs états par le pontife de Rome peuvent être déposés ou tués par leurs sujets.

Le pape Paul V (Camille Borghèse), qui avait remplacé Léon XI (Alexandre Octavien de Médicis), successeur de Clément VIII, défendit aux ca-

tholiques d'Angleterre de prêter ce serment d'*allégeance;* mais un grand nombre de catholiques anglais, et même George Blackwell, leur supérieur ou archiprêtre, ne furent pas arrêtés par cette défense du pape, et prêtèrent le serment d'*allégeance* ou de fidélité.

Les prétentions des pontifes de Rome n'avaient pas plus de succès dans un état catholique d'Italie; le sénat de Venise avait rendu des décrets qui avaient offensé le pape; il avait défendu de nouveau aux ecclésiastiques d'acquérir des biens-fonds et de bâtir de nouvelles églises sans sa permission; et le conseil des Dix avait fait arrêter l'abbé de Nervesa et un chanoine de Vicence, accusés de crimes (1605). Paul V, empressé de défendre des priviléges et des exemptions qu'il voulait qu'on regardât comme des droits sacrés, adressa deux brefs au doge Marin Grimani, l'un pour obliger le sénat à révoquer ses décrets, l'autre pour enjoindre au doge de faire remettre les deux ecclésiastiques détenus entre les mains de Mattei, son nonce à Venise. Le doge était mourant; le nonce présenta les brefs aux ministres ou conseillers de la seigneurie; le doge mourut; et, suivant l'usage, on renvoya l'ouverture des brefs après l'élection de son successeur.

On nomma doge Léonard Donato. Le sénat, justement jaloux des droits des nations, refusa de se conformer aux brefs du pape, et envoya à Rome Pierre Duedo en qualité d'ambassadeur.

[redacted]

Paul V ne peut souffrir que le sénat ose résister à cette puissance pontificale si supérieure, suivant les maximes de la cour romaine, à tous les autres pouvoirs; il publie en plein consistoire une sentence monitoriale par laquelle il déclare le doge et tout le sénat excommuniés et toute la seigneurie de Venise en interdit si, dans vingt-quatre jours, les deux décrets ne sont pas révoqués et les deux ecclésiastiques remis entre les mains du nonce. Le sénat, que sa politique, ses lumières et sa composition aristocratique rendent peu facile à effrayer par des brefs, défend à tous les prélats de la république de publier aucune bulle, aucun bref, aucun écrit venant de la cour de Rome. Les vingt-quatre jours s'écoulent; il ordonne de continuer comme auparavant le service divin. Les ecclésiastiques de la seigneurie obéissent au sénat, qui représente leur souverain; les jésuites, les théatins et les capucins, excepté ceux de Bergame et de Brescia, observent seuls l'interdit. Le sénat, décidé à soutenir l'autorité de la république, ordonne que tous les prêtres réfractaires quittent une seigneurie dont ils ne veulent pas observer les lois; les jésuites sortent en procession de Venise; chacun d'eux porte suspendue à son cou une boîte qui renferme une hostie consacrée; mais la plus grande tranquillité continue de régner parmi les citoyens.

Les droits de la république et ceux du pape sont alors discutés avec chaleur dans plusieurs

écrits. Le cardinal Bellarmin, de l'ordre des jésuites, et le cardinal Baronius, bibliothécaire du Vatican et le premier général de la congrégation de l'oratoire après saint Philippe de Neri, le fondateur de cette congrégation, écrivent en faveur du pape; et le sénat de Venise a pour défenseur Pierre-Paul Sarpi de Venise, servite, appelé vulgairement *fra Paolo* et auteur d'une histoire célèbre du concile de Trente (1606). Le pape veut joindre les armes temporelles aux foudres spirituelles, dont la république a su se garantir; il assemble des troupes; il demande des secours à l'Espagne : la république ordonne un armement considérable.

Plusieurs puissances de l'Europe craignent de voir troubler la paix de l'Italie. Henri IV, qui prend un intérêt particulier à la république, et qui avait accepté le titre de noble vénitien et l'inscription de son nom sur *le livre d'or* de la seigneurie, se présente comme conciliateur entre Rome et Venise; il charge le cardinal de Joyeuse, son ambassadeur, de travailler à les arranger. Le cardinal va à Venise et à Rome, et parvient à obtenir des concessions mutuelles; les deux ecclésiastiques emprisonnés sont remis à l'ambassadeur de France, qui les remet à un commissaire du pape; le cardinal entre dans le sénat, où sont le doge et *les sages-grands*, et lève, *à portes closes*, les censures et l'interdit. Le sénat révoque ses décrets contre les prêtres réfractaires, mais ne

veut pas entendre parler du rétablissement des jésuites.

Le roi Jacques ne cessait de penser à la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse; il avait déclaré par une proclamation tous ceux qui étaient nés depuis son avénement au trône naturalisés dans les deux royaumes.

Ne doutant pas du succès de son éloquence, il réunit à Whitehall les deux chambres du parlement, leur parla avec beaucoup d'intérêt de la réunion qu'il désirait si vivement, et entreprit de répondre à toutes les objections. Il n'était ni aimé ni estimé; il n'exerça aucune influence sur les chambres. « L'Écosse est trop inférieure à l'Angle- » terre, dirent les membres du parlement dans » leurs délibérations particulières; elles diffèrent » trop l'une de l'autre par leurs lois et leurs cou- » tumes; et d'ailleurs une ligue trop ancienne at- » tache l'Écosse à la France. » Mais la cause la plus puissante de leur opposition au vœu du monarque était la haine inspirée à la nation anglaise par la partialité de Jacques dans la distribution de ses faveurs. Sir Christophe Pigot, député du comté de Bucks, parla des Écossais avec le plus grand mépris, les traita d'orgueilleux coquins, de voleurs, de gueux, de rebelles, de traîtres. « Vingt Écos- » sais, ajouta-t-il, ne valent pas un Anglais; et il » n'y a pas plus de comparaison à faire entre un » Anglais et un Écossais qu'entre un juge sur son » siége et un larron sur sa sellette. »

De tels outrages indignèrent le roi et les Écossais de sa cour. La chambre des communes ordonna que Pigot fût amené à sa barre. Il prétendit en vain que ce qu'il avait dit ne regardait que quelques particuliers des îles occidentales ; il fut exclu de la chambre, et mis en prison. Ce jugement n'empêcha pas que plusieurs autres députés ne parlassent avec beaucoup d'aigreur de la personne du roi. « Les Écossais sont bien heureux, disaient-» ils, d'être délivrés de la présence d'un tel prince. » Le roi irrité dit au parlement dans une harangue : « Puisque vous désirez mon absence, je passerai » six mois en Angleterre et six mois en Écosse, » ou je fixerai mon séjour à York ou à Berwick. » Les communes résolurent de présenter une adresse au roi. « Que votre majesté, sire, devaient-elles » dire dans cette adresse, n'écoute pas les rapports » particuliers ; qu'elle n'apprenne les sentiments » de la chambre que par son orateur ; que les mem-» bres dont votre majesté se plaint aient la liberté » de se justifier en sa présence, et que tous les » députés puissent parler librement en parlement » sur quelque sujet qu'on puisse mettre en délibé-» ration. » Un message royal prévint cette adresse : « Je serai toujours très-attentif, portait le mes-» sage, à conserver les privilèges des députés ; et » chacun d'eux peut parler librement, mais avec » décence et discrétion. » On cessa de s'occuper de la réunion de l'Écosse et de l'Angleterre ; et tout ce que le roi put obtenir fut la révocation des

[redacted]

lois qui permettaient les hostilités entre les deux royaumes (1607).

Les grands propriétaires des cantons de Northampton, de Warwick et de Leicester avaient abusé plus que jamais de cette autorité féodale qui luttait encore avec force dans un si grand nombre de contrées de l'Europe contre la prérogative royale ou contre les droits nationaux, et dont les excès avaient produit si souvent des insurrections redoutables et des vengeances terribles. Les paysans de ces cantons, irrités contre les auteurs des vexations qui les accablaient, se rassemblèrent au nombre de plusieurs mille, démolirent les murs d'un grand nombre de parcs et d'enclos, furent battus en plusieurs rencontres par les milices que les shérifs avaient réunies, et se dispersèrent lorsqu'une proclamation leur eut promis qu'on ferait attention à leurs griefs; mais leurs chefs furent pris et exécutés comme coupables de haute trahison.

Plusieurs prélats anglais, et particulièrement l'archevêque Bancroft, exercèrent une persécution violente contre les puritains, dont les opinions religieuses tendaient à détruire les richesses et la puissance du clergé anglican. Plusieurs de ces puritains, ne pouvant supporter cette sorte de tyrannie, quittèrent leur patrie, et allèrent s'établir dans la colonie de l'Amérique septentrionale que Guillaume Raleigh avait établie, et qu'il avait nommée *Virginie* en l'honneur de la reine Élisabeth; et leur

nombre aurait été bien plus grand si Jacques Ier, qui concevait avec tant de facilité des craintes de tous les genres, ne s'était représenté ces puritains, qu'il détestait, comme établissant leur républicanisme dans la Virginie, et y acquérant une puissance formidable. Il ne savait pas que le véritable moyen d'annuler l'esprit républicain dans une monarchie est d'y garantir les droits de tous les citoyens par l'observation la plus exacte des lois (1608).

Ce fut dans la même année que, prompt à saisir ou à augmenter toutes les prérogatives du trône, et à se procurer des sources de revenus que sa prodigalité lui rendait si nécessaires, il établit un monopole au profit de la couronne sur les mines d'alun qu'on venait de découvrir en Angleterre, et que, plus occupé des intérêts de son royaume, il donna à un négociant un privilége pour préparer et teindre à la manière des étrangers les draps qu'on avait été obligé jusques à cette année d'envoyer en Hollande pour cette préparation et pour cette teinture.

Les états protestants d'Allemagne avaient pris de nouvelles précautions pour la conservation de leurs droits. Ils s'étaient promis de nouveau dans leur réunion d'Heidelberg de se défendre mutuellement contre tous les ennemis de leur religion et de leur liberté, de ne pas reconnaître la juridiction du conseil aulique, de ne payer aucune contribution au profit de l'empereur, tant qu'il ne

leur aurait pas rendu justice au sujet de leurs griefs, de déclarer la guerre au premier d'entre eux qui abandonnerait la religion protestante; et ils avaient envoyé en France le landgrave de Hesse-Cassel pour demander l'assistance de Henri IV (1603).

Leurs coreligionnaires obtinrent un grand avantage dans le royaume de Hongrie; Rodolphe II leur accorda le libre exercice de leur culte; et lorsque les princes de la maison d'Autriche, ne voulant plus supporter l'inertie et l'incapacité de Rodolphe II, dont ils n'attendaient que des dangers et de la honte, eurent adopté solennellement pour chef de leur maison l'archiduc Mathias, et que Rodolphe II, son frère, eut été forcé de lui céder le sceptre de Hongrie, les états de ce royaume réunis à Presbourg ne s'occupèrent du couronnement de Mathias que lorsque ce prince eut réuni aux articles des anciennes capitulations royales l'exclusion des étrangers des charges du royaume, l'élection d'un palatin chargé de gouverner en l'absence du roi, l'expulsion des jésuites et le libre exercice de la religion protestante (1608).

Mais un événement que la politique du clergé catholique aurait dû empêcher avait commencé d'allumer l'incendie qui pendant trente ans devait ravager l'Allemagne.

Donawerth, ville libre et impériale du cercle de Souabe, professait la religion réformée. Les catholiques y avaient néanmoins conservé une abbaye,

dite de Sainte-Croix. L'abbé fit une procession inusitée malgré les conseils et la défense des magistrats; la populace accabla le clergé d'insultes et de coups, et dispersa la procession : l'abbé porta ses plaintes à l'empereur. Le conseil aulique commit pour faire des informations le duc de Bavière, qui avait d'anciennes prétentions sur Donawerth. La populace, de plus en plus irritée, maltraita le héraut impérial et les subdélégués du duc de Bavière, malgré tous les efforts des magistrats et des principaux citoyens. L'empereur, ou plutôt le conseil aulique, mit la ville au *ban* de l'Empire; et le duc de Bavière, chargé de l'exécution de la sentence impériale, s'empara de Donawerth, et le garda pour se dédommager des frais de l'expédition.

A l'instant le mécontentement est général en Allemagne, et l'animosité des protestants contre la cour impériale est extrême. On ne conçoit pas comment le conseil aulique a prononcé le *ban* contre un état de l'Empire pendant que les lois n'en accordent le droit qu'aux diètes et à la chambre impériale; on ne comprend pas davantage comment ce tribunal a pu confier au directeur du cercle de Bavière l'exécution d'un décret rendu contre un membre du cercle de Souabe. Ces reproches néanmoins et les menaces du corps des protestants ne font aucune impression sur les ministres de Rodolphe.

(1608) Ce prince convoque une diète à Ratis-

bonne. La proposition impériale renferme plusieurs articles. Les états catholiques prétendent qu'il faut suivre dans les délibérations l'ordre de ces articles: « Une expérience de cinquante ans, disent les états » réformés, nous a appris que les commissaires » impériaux pressent toujours la décision des ob- » jets qui intéressent particulièrement la cour de » Vienne, et qu'après avoir obtenu leurs deman- » des ils ne s'occupent plus de l'exécution des lois » fondamentales ni du redressement des griefs des » états. Nous déclarons en conséquence que nous » ne prendrons aucune part aux délibérations de » la diète avant que l'empereur ait aboli la juri- » diction illégale de son conseil aulique, qu'il ait » admis dans ce conseil des assesseurs protestants, » que la ville de Donawerth ait été rétablie dans » son ancienne liberté, et que l'Empire ait an- » nulé tous les procès du clergé catholique avec » les états réformés. »

Des discussions très-vives s'élèvent dans la diète. Elle se sépare sans prononcer sur aucune affaire; les états protestants s'assemblent alors à Aschausen, dans la principauté d'Anspach, renouvellent leur association, déclarent de nouveau l'électeur palatin chef de leur confédération, nomment le prince Christian d'Anhalt son lieutenant-général, et règlent les contingents en hommes et en argent, que chacun des confédérés doit fournir pour leur défense commune (1608).

L'archiduc Mathias, qui, les armes à la main, s'é-

tait fait céder par Rodolphe, l'Autriche avec la Hongrie, accorde aux protestants des contrées autrichiennes, le libre exercice de leur religion; et à son exemple, Rodolphe accorde la même liberté aux protestants de la Bohême et de la Silésie dont il avait été contraint de déclarer héritier son frère, l'archiduc Mathias, mais dont il avait conservé le gouvernement (1609).

Mais la cause générale des protestants avait eu un succès éclatant dans les provinces unies. L'archiduc Albert d'Autriche, l'un des frères de Rodolphe II, et l'époux de l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, avait commencé le siége d'Ostende. Maurice de Nassau avait pris la ville de Grave, malgré les efforts de Mendoza, amirante d'Aragon, qui avait été échangé. La flotte hollandaise avait battu la flotte espagnole. Le grand capitaine Ambroise Spinola, venu d'Italie avec neuf mille hommes, avait été chargé par l'archiduc Albert, de continuer le long et mémorable siége d'Ostende, et s'était emparé de cette ville, pour l'attaque ou la défense de laquelle on lit avec effroi dans les historiens, que soixante mille Hollandais et quatre-vingt mille Espagnols avaient trouvé la mort (1604). Maurice avait pris L'Écluse. Au milieu de tous ces événements, l'Espagne conservait la volonté et l'espérance de soumettre les Provinces-Unies; mais les troupes espagnoles ne touchant pas leur paie, se révoltent, et forcent l'archiduc à leur donner de l'argent, une place, et des otages. Les Hollandais

[redacted]

font d'ailleurs éprouver aux Espagnols, dans les Indes, des pertes immenses; l'Espagne avait un besoin de la paix d'autant plus grand que les dépenses de la guerre, des pensions très-multipliées, les intérêts des capitaux empruntés par Philippe II, et l'avidité des ministres, avaient épuisé les produits des mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde. Les états de Castille avaient été obligés de demander aux contribuables un huitième sur les vins et sur les huiles pour pouvoir fournir dans l'espace de huit années, vingt-trois millions qu'ils venaient d'accorder. L'Espagne expiait par sa position si malheureuse l'extravagante politique de Philippe II.

L'archiduc Albert et le ministère espagnol voient qu'il faut céder aux Provinces-Unies : Ambroise Spinola, le vainqueur d'Ostende, se rend en Hollande; Henri IV y envoie le célèbre Pierre Jeannin, celui qui lors de la Saint-Barthélemi, avait empêché qu'on n'égorgeât les protestants de Dijon dont il était premier président, n'avait quitté le parti de la ligue qu'après la bataille de Fontaine-Française et avait une si grande réputation de loyauté, que Henri IV ne balança pas à lui donner d'autant plus de confiance qu'il avait été plus fidèle au duc de Mayenne. Les négociations se terminent par une trève de douze ans, et par la reconnaissance la plus formelle de l'indépendance de la république des provinces unies, reconnue comme souveraine, avec la liberté de commercer dans les

deux Indes (1609). Quelle époque que cette trève bien plus durable et par conséquent bien plus avantageuse à la Hollande, qu'une paix proprement dite ! Quelle leçon que ce grand événement pour les tyrans oppresseurs des peuples! et quel surcroît de force pour les états protestants de l'Europe !

L'Espagne, affaiblie dans tous les éléments de sa puissance, et que ne pouvaient ranimer ni le superstitieux, et par conséquent pusillanime Philippe III, ni son premier ministre le duc de Lerme, presque aussi faible que son souverain, semblait avoir renoncé à étendre son empire. Le navigateur portugais Fernand de Quiros avait parcouru le grand océan nommé Mer du Sud. Philippe III, ou plutôt le duc de Lerme, l'avait chargé d'ajouter aux découvertes que Philippe II avait fait faire dans ce grand océan. Quiros était parti de Lima le 21 décembre 1605. Il rencontra entre le dixième et le vingtième degré de latitude australe, l'île à laquelle il donna le nom de Terre du Saint-Esprit, et qui fait partie de celles que deux immortels navigateurs devaient nommer, l'un les Cyclades, et l'autre les Nouvelles-Hébrides. Il présenta un mémoire au roi d'Espagne pour l'engager à profiter de ses découvertes, et à établir une colonie dans l'île qu'il avait vue; mais il ne put rien obtenir.

Quelle distance immense entre le monarque de l'Espagne et celui de la France! Henri IV était un

des plus grands et des meilleurs rois qui eussent gouverné une grande monarchie; et néanmoins, triste et épouvantable effet des folies humaines! l'exécrable fanatisme méditait dans les ténèbres d'affreux projets contre ce prince; l'ambition même, et l'orgueil trompé dans une grande attente, veulent le renverser du trône sur lequel il est monté avec tant de gloire, et où sa bonté règne bien plus que sa puissance.

Marie de Touchet, après la mort de Charles IX, dont elle avait eu un fils illégitime, Charles de Valois, comte d'Auvergne, avait épousé François de Balsac d'Entragues, chevalier des ordres du roi, et gouverneur d'Orléans, et avait donné le jour à Catherine-Henriette de Balsac, aussi belle que sa mère. Cette Catherine-Henriette avait consolé Henri IV de la perte de Gabrielle, en avait reçu le marquisat de Verneuil, lui avait donné un fils, et lui avait inspiré tant d'amour, qu'il avait signé pour elle une promesse de mariage, et lui en avait remis une seconde lorsque le marquis de Rosni avait eu le généreux courage de déchirer la première. Le mariage de Henri avec Marie de Médicis la remplit de colère, éteignit son amour, et fit succéder dans son âme, à sa tendresse pour le monarque, la jalousie, la haine et le désir de la vengeance. Le comte d'Auvergne, son frère utérin, oublie qu'il doit la vie à Henri IV, se concerte avec la marquise; et l'un et l'autre, excités ou encouragés secrètement par l'Espagne, osent dans leur ingrati-

titude délirante et dans leur ambition effrénée, former le projet de détrôner Henri IV et de lui donner pour successeur le duc de Verneuil, le fils du roi et de la marquise, qu'ils appellent *le Dauphin* (1604). Le père de la marquise, et quelques autres personnes entrent dans le complot; on le découvre: on arrête la marquise, son père, le comte d'Auvergne et leurs complices. Le parlement les juge; ils sont condamnés à perdre la tête; la clémence du roi les sauve. Henri accorde le pardon le plus complet à la marquise, qu'il ne peut cesser d'aimer. D'Entragues, qui avait alors soixante-quatorze ans, a pour prison son château de Malesherbes, et le comte d'Auvergne, pardonné pour la seconde fois, est renfermé à la Bastille.

Mais rien ne peut détourner Henri du soin de son royaume; ce n'est pas seulement parmi les grands capitaines qu'il faut le comprendre, l'on doit aussi le compter parmi les grands administrateurs.

Il avait fait réparer les fortifications des villes frontières; il reçoit les comtes du génie militaire avec le marquis de Rosni, devenu duc de Sully, et qui était premier ministre, surintendant des finances, grand-maître de l'artillerie, surintendant des fortifications et des bâtiments du roi. Provoquant ses lumières et y ajoutant les siennes, il examine avec soin les projets d'ouvrages qu'on lui propose, et la capacité de ceux qui sollicitent des emplois d'ingénieur, donne des règlements pleins

[redacted]

de sagesse, établit l'ordre et par conséquent l'économie, veut que chaque année le plan des travaux soit soumis à son approbation, ordonne de n'entreprendre que les articles approuvés, prescrit qu'on ne les exécute que d'après une adjudication publique, trace pour la conduite, la mesure, la réception et la comptabilité des ouvrages, des règles simples, claires et adoptées depuis par les hommes les plus habiles et les plus économes. Passant à un des objets les plus importants, surtout après les discordes civiles, il réforme l'exercice de la justice que l'ambition, les craintes, l'esprit de parti et tant de haine et de préventions avaient altéré d'une manière si funeste; il favorise les sciences, encourage les arts, et par sa protection royale si éclairée, son attention soutenue, son zèle qu'aucune difficulté ne peut ralentir, et la constance du grand homme qu'il associe à ses travaux, à sa gloire, et dont il est si digne de recevoir, de modifier et de perfectionner les admirables conseils, on voit donner une nouvelle vie au commerce et à l'industrie, fabriquer les belles étoffes de Lyon, établir des manufactures de tapisseries de haute lice, composées de laine et de soie et rehaussées d'or et d'argent, multiplier les plantations de mûriers, d'après les avis du célèbre Olivier de Serres, avec lequel le monarque correspond, élever des pépinières de ces mûriers, cultiver près de vingt mille jeunes pieds de ces arbres si utiles, dans le jardin des Tuileries,

nourrir dans plusieurs provinces une grande quantité de vers à soie, couler de petites glaces semblables à celles de Venise, achever la galerie du Louvre, la façade de l'hôtel-de-ville de Paris, le pont Neuf de cette capitale, et Champlain commencer de bâtir la ville de Québec sur le grand fleuve de Saint-Laurent. « Je veux, disait Henri IV, voir le » royaume si florissant que le moins fortuné des » Français ait chaque dimanche une poule à mettre » dans son pot. » Mot touchant, consacré par l'histoire, et qui peint le grand roi et son siècle; et pour que Henri puisse réaliser ses projets paternels, le grand ministre, auquel il a donné toute sa confiance, écarte, dans l'administration des finances des obstacles sans nombre, et malgré l'avidité de grands du royaume et de courtisans qui ne se souviennent que trop qu'ils ont fait la guerre pour ou contre le roi, paie en dix ans 200 millions de dettes, quoique le marc d'or ne soit qu'à 240 livres 10 sous, et le marc d'argent à 20 livres 5 sous 4 deniers, et verse de grandes sommes dans le trésor royal.

Henri IV cependant avait fait d'immenses préparatifs militaires (1610). Cette Espagne qui, sous Philippe II et sous Philippe III, avait employé tant de forces, d'argent et de machinations contre lui et contre la France, paraissait menacée d'un orage terrible : on ignore les véritables motifs qui animaient Henri IV; les uns pour deviner ces motifs n'ont pensé qu'à son génie, à sa valeur, à

[redacted]

ses grandes vues, à son désir d'assurer à jamais la prospérité de cette France qu'il aimait tant; quelques-uns d'eux lui ont même attribué le désir de former de tous les états de l'Europe une grande confédération, que l'on regarderait peut-être à l'époque où nous écrivons comme moins difficile à réaliser, et qui, entièrement étrangère aux gouvernements intérieurs des peuples, aurait arrangé les différends des nations par un conseil de députés de tous les souverains, empêché les guerres et fait respecter ses décisions par une armée composée de contingents de tous les états confédérés; les autres, uniquement attentifs à la passion trop constante de Henri pour les femmes, ont cru qu'il n'avait voulu que contraindre l'Espagne à faire sortir de ses provinces et à renvoyer en France le prince de Condé et sa jeune et belle épouse, que ce prince avait soustraite avec d'autant plus d'empressement aux regards du monarque, que Henri avait conçu pour elle la passion la plus forte et la plus extraordinaire. Peut-être le roi avait-il cru de sa politique de laisser cette dernière opinion s'accréditer pour cacher les vastes projets destinés à préserver la France du retour des calamités les plus déplorables. Quoi qu'il en soit, l'Espagne ne prenait aucune précaution militaire pour détourner la foudre : on aurait dit qu'elle attendait avec tranquillité un grand événement; et néanmoins Henri IV avait promis sa protection contre l'empereur au margrave de Brandebourg et au duc de

Neubourg qui réclamaient la succession de Jean-Guillaume, duc de Clèves et de Juliers. Ami des Provinces-Unies, il allait, disait-on, à la tête d'une armée redoutable enlever les Pays-Bas, encore soumis à Philippe, et les réunir à la Hollande. Il promettait aux Grisons de La Valteline et à plusieurs souverains de l'Italie de briser le joug espagnol sous lequel le comte de Fuentes voulait les maintenir; et il assurait ou duc de Savoie des troupes suffisantes pour conquérir le duché de Milan.

Plus les plans d'un homme de génie sont vastes et étendus dans l'avenir, moins il peuvent être compris par les hommes ordinaires, et plus ils sont combattus avec une sorte d'acharnement par les esprits inquiets, factieux et impatients de l'autorité. L'argent de l'Espagne, répandu secrètememt, mais avec profusion et les anciennes ambitions de plusieurs ligueurs encore ardents réveillent et accroissent les mécontentements si nombreux et si faciles à irriter après les discordes civiles et le règne de l'anarchie. Le fanatisme, qui ne voit dans Henri qu'un protestant déguisé qui a détruit ses sinistres complots, conçoit des espérances infernales; il est près d'aiguiser ses poignards; des propos séditieux sont hasardés; des inquiétudes pénètrent l'âme de Henri. L'expédition qu'il médite sera longue et lointaine. Il veut laisser en partant la régence à Marie de Médicis; et afin de donner plus d'autorité au gouvernement de cette princesse, il décide qu'elle sera

[redacted]

couronnée. Ces agitations secrètes que j'ai vu éprouver par un des plus grands hommes d'état et de guerre, s'emparent alors de Henri : tantôt il hâte les apprêts de ce couronnement qu'il a ordonné; tantôt il est fâché de l'empressement que la reine témoigne, et veut qu'on suspende les préparatifs de cette cérémonie. Plusieurs de ses amis sont effrayés des horoscopes, des prédictions, des bruits d'attentats que répandent un fanatisme capable de tous les crimes, et une affection timide et trop crédule. Des courtisans, qu'aucune largesse ne peut satisfaire, affectent d'attribuer la guerre que le roi prépare à son amour pour la princesse de Condé. La reine se plaint vivement. Concini, ce Florentin si dangereux qui est venu en France à la suite de Marie de Médicis et en qui elle a une si grande confiance, excite le ressentiment de la reine, accroît sa jalousie et murmure contre le monarque qui prodigue à tant d'autres femmes une tendresse dont il la dit si digne; des prédicateurs même, reprenant une partie de leurs anciennes habitudes, élèvent une voix criminelle contre le monarque qui a sauvé leur pays. Henri est instruit de tout; on le presse de punir les coupables; on ne peut l'emporter sur sa bonté. *Quand je n'y serai plus,* dit-il, *on verra ce que je vaux.*

La reine cependant est couronnée à Saint-Denis; le roi assiste à la cérémonie dans une tribune: ses soucis augmentent lorsqu'il rentre dans Paris. Le lendemain il s'occupe de la guerre. Il avait fait

demander à l'archiduc Albert un passage par la Flandre pour pénétrer en Allemagne avec sa grande armée : il s'attendait à un refus. Il se disposait à obtenir le passage par la force; il va au jardin des Tuileries; il s'y promène avec la marquise de Verneuil qu'il ne voyait plus que rarement. Il lui promet d'assurer un sort brillant à son fils : « Votre frère le comte d'Auvergne, ajoute- » t-il, va sortir de la Bastille; je lui donnerai le com- » mandement de la cavalerie légère. » Il ne s'entretient pendant son dîner que de projets utiles à son royaume et de la grande expédition qui va commencer. « Je vais me retrouver à la tête de » mes braves troupes, dit-il du ton le plus pater- » nel; ce qui me fait plaisir, c'est que cette guerre » ne coûtera rien au peuple français : j'y sacrifie- » rai tout au plus mes épargnes. » Il se lève, paraît rêveur, se promène à grands pas, demande son carrosse, y monte avec d'Épernon, Roquelaure, Montbazon, Lavardin et La Force. On lui demande où il veut aller : *Tirez-moi d'ici*, répond-il d'un air chagrin; *conduisez-moi à l'Arsenal chez le duc de Sully*.

La rue de la Ferronerie était alors fort étroite; elle est embarrassée par des voitures chargées de vin. Les gardes font un détour; le carrosse du roi s'arrête. Un homme nommé Ravaillac suivait le roi depuis le Louvre; il monte sur une petite roue du carrosse, donne à Henri deux coups de couteau, dont un perce le cœur du monarque, et reste

[redacted]

près du carrosse, son couteau à la main, comme si sa raison eût été entièrement égarée. Deux valets de pied le saisissent; les gardes accourent et veulent le massacrer. D'Épernon ordonne qu'on mette l'assassin en sûreté; et on porte au Louvre le corps sanglant de l'excellent Henri (14 mai 1610).

La France entière est plongée dans le deuil; le commerce est suspendu; les travaux de toute espèce cessent; les gens de la campagne accourent sur les grandes routes et demandent des nouvelles du roi. *Il est mort, il est mort!* répètent des hommes consternés; et tous s'écrient en sanglotant: *Nous avons perdu notre père.*

La douleur publique ne peut croire que Ravaillac n'ait pas des complices; elle accuse et la reine, et la marquise de Verneuil, et les jésuites, et les protestants, et le prince de Condé, et le conseil d'Espagne. La postérité en partageant l'indignation des contemporains a partagé une partie de leurs soupçons.

Ravaillac était parti d'Angoulême sa patrie six mois avant son parricide; il voulait parler au roi, tâcher de le convertir, et ne le tuer qu'autant qu'il ne pourrait pas y parvenir. Il s'était présenté plusieurs fois au Louvre et sur le passage de Henri, avait toujours été repoussé, et était reparti pour Angoulême. Ses visions l'avaient moins tourmenté pendant quelque temps; se sentant ensuite agité avec plus de violence, il était revenu à Paris, avait volé dans une auberge un couteau qui lui avait

paru propre à son affreux dessein, et était reparti une seconde fois pour Angoulême. Arrivé auprès d'Étampes, il avait voulu résister à l'horrible idée qui le poursuivait, et cassé entre deux pierres la pointe de son couteau; mais, cette idée exécrable redevenant la plus forte, il avait refait la pointe de son arme, regagné Paris, suivi le roi pendant deux jours, et, n'ayant plus d'argent, s'était décidé à quitter la capitale le lendemain du jour où un hasard si funeste lui donne le moyen d'exécuter son crime.

Le procès de Ravaillac est instruit; la procédure ne montre aucun complice. On ne voit que ce parricide livré à des visions impies, déchiré par les scrupules que font naître son ignorance, et les notions les plus fausses de la religion, avide de nouvelles, écoutant tout ce que la populace pouvait dire, et adoptant aveuglément les bruits les plus calomnieux répandus contre le roi et ses projets par les émissaires de perfides mécontents. Au moment où il est arrêté, dans ses interrogatoires, au milieu d'une terrible torture, et pendant la durée de son cruel supplice, il ne cesse de soutenir qu'il n'a aucun complice. Il s'était déterminé à son attentat parce qu'il croyait que le roi favorisait les protestants, et que ce prince protestant lui-même allait faire la guerre au pape. Des sermons auxquels il avait assisté lui avaient inspiré cette idée; les reproches qu'il avait entendu faire au gouvernement lui avaient persuadé que Henri

[redacted]

n'était pas aimé, qu'il rendrait un grand service à la France en la délivrant de ce monarque; et quel étonnement ne témoigne-t-il pas, lorsqu'au moment de son supplice le peuple, désespéré de la mort du roi, charge l'assassin de malédictions, lui refuse les prières qu'on accorde aux plus grands criminels, et veut aider le bourreau à punir l'odieux parricide!

On a parlé cependant d'un testament de mort qu'il avait dicté, pressé par deux docteurs de Sorbonne de révéler ses complices pour éviter sa réprobation éternelle, testament que le greffier avait écrit d'une telle manière qu'il était impossible de le lire, et dont on ne fit aucune mention dans le procès-verbal de l'exécution de Ravaillac. Les soupçons se multiplièrent; mais aucune preuve n'a été publié.

Quoi qu'il en soit de ces terribles conjectures, le grand roi avait laissé en mourant les finances les mieux réglées, 15 millions déposés à la Bastille, plusieurs armées nombreuses et bien payées, les places de guerre abondamment pourvues, des officiers braves et habiles, des alliés puissants et un conseil remarquable par sa composition. Dès le lendemain de l'assassinat de ce monarque qu'on a surnommé le Grand avec bien plus de raison que tant d'autres rois, la reine tient un lit de justice. Le duc d'Épernon avait gagné plusieurs des partisans des princes du sang, et placé des troupes aux environs du palais. Les magistrats prononcent des

éloges funèbres du monarque enlevé à la France. Les sanglots de tous les assistants leur répondent. Un morne silence succède à ces sanglots, et la reine est déclarée régente.

La nouvelle de l'assassinat de Henri agite vivement l'Europe entière. Le duc de Savoie est d'autant plus consterné qu'il n'avait pris des engagements contre l'Espagne que dans l'espérance d'être puissamment secondé par Henri. La Hollande et Venise sont affligées. Les princes d'Allemagne, alliés de la France, regrettent le grand capitaine qui allait combattre pour le succès de leur cause. Le roi d'Angleterre paraît profondément ému; le pape Paul V le loue en répandant des larmes; l'archiduç Albert est frappé de la mort du grand homme. Le roi d'Espagne seul ne témoigne que de l'étonnement, presque tous les potentats de l'Europe éprouvent une crainte secrète en pensant à la foudre qui vient de frapper la tête la plus élevée.

La régente de France avait conservé tous les ministres de Henri. Elle tint un conseil; on y traita la grande question de la guerre. Le nouveau roi Louis XIII, fils de Henri, avait déjà neuf ans. Le chancelier proposa de maintenir la paix en arrêtant le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, et celui de l'infant avec une fille de France. « On ne » peut pas, dit Sully, abandonner au ressentiment » de la maison d'Autriche nos alliés d'Allemagne » et d'Italie. Il faut faire avec vigueur la guerre

[redacted]

» que notre grand monarque avait si bien pré-
» parée. » On résolut d'envoyer en Dauphiné quelques troupes destinées à secourir le duc de Savoie qui était déjà entré en campagne, et de soutenir les princes protestants d'Allemagne.

Le prince de Condé, réconcilié avec sa femme, revint en France, et fut bien accueilli par la reine; elle aurait craint en l'offensant de le voir céder à ceux qui voulaient lui faire demander la régence du royaume; elle avait trop d'esprit pour ne pas veiller par de petites précautions au maintien de son pouvoir; mais elle n'en avait pas assez pour reconnaître sa véritable position, celle de la France, et le danger qu'elle courait en s'abandonnant à Concini et à sa femme, si indignes de sa confiance; l'ascendant de Concini venait de sa femme Léonore Galigaï, que la reine aimait, et qui la dominait d'autant plus par la force de son caractère que Marie de Médicis avait toute la méfiance, l'inquiétude et l'opiniâtreté des petites âmes. Concini, ambitieux, intrigant, avide, et aussi vain qu'incapable d'exercer l'autorité que lui laissait la reine, prétendait régler toutes les affaires; les ministres étonnés, et connaissant l'empire de sa femme sur la reine, n'osèrent pas lui résister, et lui communiquèrent tous les détails de leurs départements. Sully, seul accoutumé à n'avoir au-dessus de lui qu'un homme de génie, son souverain et son ami, opposa sa noble fierté et sa grande renommée au favori. « Je de-
» mande, dit-il, non-seulement que M. Concini ne

» se mêle pas des finances que j'administre, mais » encore qu'il ne sollicite, sans m'en prévenir, au» cune gratification pour lui ou pour d'autres per» sonnes. — Monsieur de Sully, répond l'étranger » blessé dans son amour-propre et dans ses pro» jets, ne doit pas compter nous faire la loi : il a » plus besoin de notre assistance que nous de la » sienne. »

Sa femme cependant vendait les grâces, favorisait les entreprises dont on lui payait cher le succès, ne cessait d'obtenir des assignations sur le trésor royal, et remplissait ses coffres des richesses de l'état. La régente permit à Concini de prendre le titre du marquisat d'Ancre, qu'il venait d'acheter, et de traiter avec le duc de Bouillon pour la charge de premier gentilhomme; il obtint les gouvernements de Bourg en Bresse, du Pont-de-l'Arche et de Dieppe; la reine, entraînée par Léonore, sa dominatrice, ne craignit pas de profaner le bâton de maréchal de France, destiné aux plus illustres guerriers, en le donnant à Concini, et le frère de Léonore, Étienne Galigaï, qui n'était connu que par son ignorance et ses mauvaises mœurs, fut nommé abbé de Marmoutier et archevêque de Tours.

Des faveurs aussi extraordinaires indignaient même les courtisans : Concini les comblait de grâces pour apaiser leurs murmures; on redoublait ces murmures pour se faire donner de nouvelles grâces. Et comme la cupidité devient contagieuse ! Quelle cour que celle de Marie ! l'aristocratie fran-

çaise s'avilit; et dès lors on peut prévoir sa chute. Les plus grands seigneurs s'unissent avec les partisans, et supputent avec eux les produits d'un péage à proposer, d'un octroi à établir, d'un ancien droit à faire revivre, d'une fourniture à faire, d'un privilége exclusif à concéder, d'offices à vendre, des lettres de noblesse à conférer, de compositions à accorder aux possesseurs de vieilles dettes ou de vieux arrérages, d'accroissements à introduire dans les aides, dans les gabelles, dans les autres impôts; ils demandent des soldes pour des garnisons qui n'existent pas, réclament des sommes pour des fortifications qu'ils ne doivent pas exécuter, passent les marchés pour les travaux publics, s'arrangent avec les entrepreneurs, obtiennent des survivances jusqu'à la troisième génération, font doubler ou tripler leurs traitements, et payer par le gouverment la dot de leurs filles ou les dettes énormes qu'ils ont contractées. Les revenus de l'état, les trésors déposés à la Bastille par Henri-le-Grand, tout est au pillage: les intrigues, les jalousies et les succès des rivaux produisent entre les familles des haines, des querelles et des combats d'autant plus fréquents et d'autant plus dangereux pour la tranquillité publique que les grands seigneurs veulent encore paraître dans les rues mêmes de la capitale avec de nombreux cortéges armés, et que la populace, attirée par leurs sanglants débats, soutient quelquefois leurs prétentions ou celles de leurs adversaires; les troubles

publics sont enfin portés si loin que la reine défend l'ouverture de la foire Saint-Germain, parce que, dit l'ordonnance, il vaut mieux que cinq cents marchands soient ruinés que l'état agité par de grands troubles.

Les protestants apprennent que l'Espagne et Rome commencent à avoir une grande influence dans le conseil : ils s'alarment et veulent se concerter; la régente n'ose les empêcher de se réunir : elle consent à l'assemblée des députés des églises réformées qui se rassemblent à Saumur; la cour leur prodigue des promesses, et ils se séparent.

Sully, revenu à Paris après l'assemblée de Saumur, ne veut plus rester dans une cour qu'il méprise, et dans un conseil dont les délibérations sont devenues si différentes de ce qu'elles étaient sous le grand Henri; il se démet de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille, garde les gouvernements du Poitou et de La Rochelle, ainsi que les charges de grand maître de l'artillerie et de grand voyer de France, et se retire dans ses terres: il s'y occupe avec zèle des devoirs de ses charges et des gouvernements qu'il a conservés; et lorsqu'il veut écarter les idées sinistres que lui inspire l'état du royaume, il relit les papiers de son ancien ministère, et croit se retrouver dans ces années de gloire et de bonheur dont le souvenir lui est si cher; il veut transmettre à la postérité le tableau de ces belles an-

[redacted]

nées; il compose ces mémoires qui peignent son génie, que de grands souverains ont médités, et qui souvent ont soulagé l'âme oppressée des citoyens affligés des malheurs de leur patrie. Combien de fois il rappelle en soupirant les vertus héroïques du grand prince qu'il a tant aimé et qu'il regrette si vivement pour la France! et combien de fois on le voit de loin dans les promenades solitaires porter à ses lèvres tremblantes la médaille suspendue à son cou, et sur laquelle est empreinte l'image de son Henri!

La retraite du grand homme ajoute à la puissance du favori; on croirait Concini le maître de la France; les ministres vont travailler chez lui, et les princes s'empressent d'assister à ses fêtes magnifiques.

La reine, se croyant plus puissante, parce que le favori est entouré de plus de courtisans, décide dans son conseil la double alliance avec l'Espagne. Le prince de Condé, son beau-père, le connétable Henri de Montmorenci et le comte de Soissons s'étaient opposés à ces mariages; ils étaient sortis du conseil irrités contre le maréchal d'Ancre et le chancelier de Sillery; ils demandèrent l'éloigne- du chancelier, et Concini fut menacé d'être assassiné s'il ne renonçait à la direction des affaires: la régente soutint Sillery; et Concini, cherchant à se défendre contre les attaques qu'on voulait lui faire redouter, osa attenter à la puissance souveraine, bien assuré que sa femme obtiendrait plus

que son pardon, s'empara par surprise de la citadelle d'Amiens, voisine de son marquisat, et y plaça une forte garnison sur laquelle il croyait pouvoir assez compter pour faire son asile de cette citadelle (1612).

Le prince de Condé partit pour son gouvernement de Guienne, où il se déclara le protecteur des protestants; et le comte de Soissons, retiré dans son gouvernement de Normandie, soumit à ses ordres, par surprise ou par violence, des places importantes que la reine s'était réservées: ils apprirent que le duc de Pastrane, ambassadeur d'Espagne, allait faire, pour le prince des Asturies, la demande de la princesse Élisabeth; on les vit accourir à la cour à la tête de plus de cinq cents gentilshommes; mais la reine leur en opposa deux mille, et leurs murmures furent vains. D'ailleurs, le prétexte de leur opposition à la double alliance était la promesse faite au duc de Savoie par Henri IV, de la main de la princesse Élisabeth pour le prince de Piémont. La reine avait fait dire au duc de Savoie que, s'il continuait à correspondre avec les princes pour le mariage d'Élisabeth avec son fils, elle partagerait ses états avec l'Espagne; le duc de Savoie, alarmé de cette menace, venait de consentir à voir son fils obtenir, au lieu de la main d'Élisabeth, celle de la princesse Christine, seconde fille de Henri IV, et avait été contraint d'envoyer son fils Philibert faire les excuses les plus soumises au roi d'Espagne, qui répondit à

[redacted]

ce prince avec tant de hauteur : « En considéra-
» tion de l'entremise du pape, de celle du roi de
» France, de votre venue à Madrid et de vos priè-
» res, je me désiste des résolutions que j'avais pri-
» ses. La conduite de votre père réglera sa grâce. »

La duchesse douairière de Guise, la mère de ce Charles de Lorraine qui avait montré tant de loyauté et un attachement si véritable pour Henri IV, dirigeait avec la princesse de Conti, sa fille, les amusements de l'intérieur de la cour de la reine : elles y introduisirent le chevalier de Guise, le frère de Charles. La reine parut éprouver un goût très-vif pour ce jeune Lorraine. Les princes, inquiets de cet attachement, croyaient déjà voir le chevalier de Guise jouir de toute l'influence de Claude, de François ou de Henri ; et, ne pensant plus à leur jalousie contre Concini, ils résolurent de défendre son crédit pour l'opposer à celui du jeune chevalier. Deux factions puissantes se formèrent : le duc de Nevers et le duc de Bouillon s'attachèrent à celle des princes ou plutôt du maréchal d'Ancre, et le duc d'Épernon et le duc de Bellegarde se réunirent à celle des Guise.

Le baron de Luz était l'un des conseillers du duc Charles ; mais, croyant avoir eu à s'en plaindre dans une discussion qu'il avait eue avec le duc de Bellegarde, il quitta le parti des Lorraine pour celui des princes, et leur dit que le chevalier de Guise avait voulu tuer le maréchal d'Ancre pour se délivrer d'un rival ; la reine le sut, et ne put dis-

simuler son ressentiment au chevalier de Guise. Ce prince, ne pouvant contenir sa colère contre le baron de Luz, le surprit dans la rue Saint-Honoré, et le tua avant qu'il n'eût pu se mettre en défense. La reine courroucée ordonna que le coupable fût poursuivi. (1613) Le fils du baron appela le chevalier en duel, et fut tué sur la place. Le maréchal d'Ancre fut alors saisi d'une très-grande frayeur; il ne pensa plus qu'à calmer tous les esprits par des faveurs multipliées. La reine dit que le chevalier de Guise avait été forcé de se défendre : les deux affaires du chevalier furent assoupies. On distribua beaucoup de grâces; on donna 600,000 livres au prince de Condé, et le gouvernement de Picardie au duc de Longueville. Les adversaires parurent réconciliés; mais les passions secrètes furent plus exaltées que jamais. La comtesse de Soissons, devenue veuve, et qui était encore belle, inspira au jeune duc de Mayenne, qui avait perdu son père, le fameux chef de la ligue, une passion si forte qu'elle le détacha du parti de sa famille, et le donna à celui des princes. Le duc de Bouillon, mécontent du peu d'influence qu'il avait sur la reine, sur le maréchal d'Ancre et sur les ministres, malgré les services qu'il croyait leur avoir rendus, eut une conférence avec le prince de Condé. « Il est honteux, lui dit-il, pour les princes et les grands du royaume d'être conduits par un étranger et par une femme aveuglée. Secouez un joug indigne de vous. La principale noblesse est prête à vous

[redacted]

» seconder. Suivez le plan que je vous propose, » et bientôt vous serez le maître du gouverne» ment. »

On ne voulait connaître encore d'autre nation que cette noblesse si inquiète, si promptement armée, si ambitieuse et si difficile à contenter. Au milieu de ces agents si actifs de troubles et de discordes, le monarque devait se regarder sans cesse comme à la veille d'un nouveau bouleversement.

Le prince de Condé se laissa séduire par le duc de Bouillon. Les mesures furent prises avec beaucoup de prudence; les plaisirs de l'hiver ne furent troublés par aucun signe de mécontentement. Mais à peine la saison rigoureuse fut-elle passée que le prince de Condé et plusieurs grands seigneurs partirent pour les provinces où ils avaient de l'autorité. Le duc de Bouillon resta auprès de la reine sous le prétexte de lui prouver son attachement, mais en effet pour veiller aux intérêts des nouveaux confédérés.

La surprise des ministres fut extrême; ils virent tout le danger qui menaçait la reine. Ce danger était d'autant plus grand que le duc de Sully, son fils le marquis de Rosni, son gendre le duc de Rohan, et presque tous les protestants du royaume favorisaient le parti des princes, et que les confédérés avaient la plus grande influence dans la Guienne, le Poitou, la Normandie et la Picardie. L'orage parut même si terrible à l'ambassadeur d'Espagne qu'il s'empressa de conseiller à son sou-

verain de démembrer la France au lieu de terminer la double alliance.

Les confédérés publièrent un manifeste. « La » reine, dirent-ils, prodigue les finances du royaume » pour enrichir un étranger ; les charges, les di- » gnités, les ambassades sont données sans discer- » nement ; le gouvernement n'a aucune consis- » tance : on publie aujourd'hui un édit, on le ré- » tracte le lendemain, on le rétablit deux jours » après ; les peuples sont écrasés d'impôts : no- » blesse, clergé, parlement, tout le monde se » plaint ; les Espagnols dominent dans le conseil : » la reine ne donne à son fils aucune connaissance » des affaires ; elle le fait mal élever pour prolonger » sa régence. Nous demandons la convocation des » états généraux. » La reine fit publier une réponse à ce manifeste ; et, comme elle avait plus d'argent que les princes, elle leva des troupes bien plus facilement. Villeroi voulait qu'elle fît attaquer les princes avant que toutes leurs forces ne fussent réunies ; mais tout le monde l'abandonnait : les courtisans les plus dévoués en apparence désertaient sa cause ; elle craignait une défection générale de ses troupes, et voyait que, le jour où elle donnerait le commandement de son armée à un de ses généraux, les autres, mécontents et jaloux, passeraient du côté des princes.

Le maréchal d'Ancre, dont les craintes augmentaient sans cesse, l'engagea à négocier ; elle eut recours au duc de Bouillon. L'orgueil du duc fut

[redacted]

flatté de voir la reine obligée de rechercher son assistance : une sorte de traité de paix fut signé à Saint-Menehould ; des dignités et des gratifications furent accordées aux confédérés, et les états généraux furent convoqués.

Quelques jours avant l'ouverture des états, le parlement reconnut la majorité de Louis XIII, qui avait plus de treize ans.

La mémoire de Henri IV était plus chère que jamais. On était d'autant plus indigné des faveurs si multipliées que la reine accordait au maréchal d'Ancre et à sa femme, qui exerçait sur elle un si grand empire, que ces étrangers avaient osé manquer de respect au grand monarque si regretté de la France, et qu'ils lui avaient toujours déplu. Ces sentiments éclatèrent avec force dans les états : la reine s'en plaignit, mais ne parvint pas à calmer les ressentiments : le mécontentement fit renaître des soupçons. « Comment la reine, disaient plusieurs députés, n'a-t-elle pas paru plus touchée de » la mort de Henri ? Le procès de Ravaillac a été » mal fait : on aurait trouvé des complices si on » l'avait voulu. »

Les contestations devinrent très-vives ; les princes et leurs partisans voulaient que les états s'opposassent au mariage du roi avec une infante d'Espagne, et demandassent le changement du ministère ; les membres du tiers état secondaient le vœu des princes ; le clergé soutenait la reine et les favoris de Marie de Médicis. Les idées po-

litiques étaient encore si confuses qu'on ne proposa pas de mettre les ministres en accusation, et de les poursuivre devant la cour des pairs ou le parlement. On négocia avec habileté auprès d'un grand nombre de membres des états ; on apaisa des haines ; on dissipa des craintes ; on donna des espérances ; on eut recours à ces termes moyens qui séduisent facilement, parce qu'ils ont une apparence de modération et de sagesse, qui peuvent être souvent des arrangements heureux, mais qui sont presque toujours de courte durée, et deviennent si funestes lorsque les concessions sacrifient les droits imprescriptibles des peuples.

Les états présentèrent au roi leurs cahiers ou le résultat de leurs délibérations : ils exhortèrent le jeune monarque à continuer de se conduire d'après les avis de sa mère ; ils le pressèrent de conclure un mariage sans désigner ni exclure aucune princesse ; ils demandèrent que le conseil fût composé des princes, des prélats, des principaux seigneurs du royaume, et ne parlèrent pas du renvoi des ministres ; il s'élevèrent ensuite avec force contre la vénalité des charges, réclamèrent la suppression de cette vénalité, le retranchement des pensions et l'établissement d'une chambre de justice pour la recherche des financiers qui avaient dilapidé la fortune de l'état.

Le roi leur répondit que leurs cahiers allaient être examinés. Des députés de chacun des trois

[redacted]

ordres restèrent pour se concerter avec les ministres relativement à l'exécution des demandes des états. On leur promit le retranchement des pensions et l'établissement de la chambre de justice; mais les états n'étaient plus assemblés; on ne donna aucune suite à leurs autres demandes.

La reine et ses adhérents avaient fait cependant une de ces fautes dont le souvenir ne s'efface jamais; ils avaient blessé l'amour-propre des députés du troisième ordre en les traitant avec une indifférence voisine du mépris, pendant qu'ils avaient comblé d'égards les députés de la noblesse et ceux du clergé; ils avaient oublié le système suivi par tant de rois de France depuis Hugues Capet, et abandonné les véritables amis du trône pour ceux qui avaient si souvent voulu usurper le pouvoir royal : ils durent redouter bientôt les effets de cette conduite impolitique. Les députés du tiers état firent entendre dans les provinces les plaintes et les murmures de la capitale; ceux qui restèrent à Paris avaient dans le parlement un grand nombre de parents et d'amis : le mécontentement fut très-grand dans cette compagnie. Le duc de Bouillon, qui n'avait pas pu parvenir à faire enlever au maréchal d'Ancre et aux ministres soumis au maréchal le pouvoir dont il aurait voulu jouir, ne négligea rien pour augmenter ce mécontentement. Les membres des états restés dans la capitale avaient insisté sur les demandes de leurs collègues auxquelles la cour n'a-

vait pas promis de faire droit; la reine, très-embarrassée, leur avait dit qu'elle s'en occuperait lorsque le parlement lui aurait adressé des remontrances au sujet des objets de ces demandes, et particulièrement de la vénalité des charges. Les chambres des enquêtes envoyèrent des députations à la grand'chambre pour demander la convocation de tout le parlement; cette convocation fut accordée sans aucune difficulté; un arrêt des chambres assemblées invita les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne ayant séance et voix délibérative au parlement à se réunir aux chambres, pour délibérer avec elles et le chancelier sur les propositions qui seraient faites relativement au service du roi, au soulagement de ses sujets et au bien de l'état. La reine effrayée défend au prince de Condé et à tous les princes pairs, ou grands officiers de la couronne de se rendre au parlement, mande les gens du roi, et leur dit combien elle est étonnée qu'une compagnie instituée uniquement pour rendre justice aux particuliers ait convoqué, de son autorité privée, les premières personnes du royaume *pour raisonner sur le gouvernement.* « Je suis surpris, » madame, lui répond le savant et courageux avo- » cat général Servin, que votre majesté reproche » au parlement d'affecter la puissance souveraine » en invitant les princes, les pairs, les grands of- » ficiers de la couronne et M. le chancelier lui- » même à se rendre à ses assemblées : la compa-

[redacted]

» gnie n'a d'autre dessein que de rendre les » premiers de l'état témoins de sa fidélité. »

La reine néanmoins fait rendre un arrêt du conseil qui ordonne au parlement d'envoyer au roi ses registres, et lui défend, sous peine de désobéissance, d'exécuter la délibération qu'il avait prise. Le parlement envoie ses registres; le roi dit qu'il examinera l'arrêt de cette compagnie; mais les amis du duc de Bouillon parlent aux membres du parlement qui ont le plus d'influence. « Il » ne faut pas, leur disent-ils, se laisser vaincre par » les difficultés : c'est un acte méritoire de mettre » sous les yeux d'un jeune roi des vérités impor- » tantes qu'il ignore. Le parlement a mal fait de se » laisser abattre du premier coup; s'il avait paru » vouloir résister, le prince de Condé et tous ses » partisans seraient venus à son secours. Ce prince » et les seigneurs français bien intentionnés ne re- » fuseront pas de se joindre à la compagnie, s'ils » peuvent compter sur plus de constance dans ses » résolutions. Il faut faire une nouvelle tentative; » il est impossible que les efforts du premier corps » de l'état ne triomphent pas de quelques courti- » sans, seuls auteurs de l'affront qu'il vient d'es- » suyer. »

Le parlement arrête que le roi sera supplié de donner la réponse qu'il a promise. Quarante députés de cette compagnie vont demander cette réponse. « Le parlement n'a aucun droit de se mêler » des affaires d'état, leur dit le chancelier; il n'a

» pas même celui de faire des remontrances, à » moins que le roi ne le lui ordonne. Votre arrêt » est l'ouvrage de jeunes conseillers, dont le nom» bre l'a emporté sur la prudence des anciens..... » Le roi vous défend de mettre à exécution l'arrêt » rendu pour la convocation de la cour des pairs, » et de délibérer sur cette affaire. »

La reine parle aux députés dans le même sens. « Nous supplions le roi, dit le premier président » *de Verdun*, de croire que toute la compagnie a » concouru à former l'arrêt. Ceux qui lui ont dit » le contraire lui ont fait un rapport infidèle, et je » le supplie d'honorer de sa bienveillance tous les » membres du parlement. »

Le bruit se répand cependant que le roi se lasse de l'autorité de sa mère, et surtout de celle de ses ministres; le parlement croit les circonstances favorables pour présenter des remontrances contre les abus dont la France avait tant à se plaindre. Une foule immense borde les rues par lesquelles passe la grande députation chargée de porter ces remontrances si redoutées par la reine et par le ministère. Le premier président les présente; le roi les prend, promet de les examiner avec attention, et dit aux magistrats de se retirer. « Sire, ré» pond le premier président, nous supplions vo» tre majesté d'ordonner que nos remontrances » soient lues devant nous, afin que nous puis» sions donner les explications qui pourraient pa» raître nécessaires. » La reine ni les ministres

[redacted]

n'avaient prévu la demande du premier président; le roi l'accorde : on lit les remontrances à haute voix; elles sont écoutées dans le plus profond silence. *Le parlement*, est-il dit dans ces remontrances célèbres, *s'est toujours entremis utilement des affaires publiques; et les rois l'y ont appelé : c'est un mauvais conseil qu'on donne à votre majesté de commencer l'année de sa majorité par tant de commandements de puissance absolue, et l'accoutumer à des actions dont les bons rois comme vous, sire, n'usent jamais que fort rarement. Plusieurs rois ont eu regret d'avoir violenté et non écouté le parlement; des princes étrangers, des rois, des empereurs, des papes se sont soumis à son arbitrage. Témoin de beaucoup de désordres dans l'état, il s'est assemblé, et a désiré le concours des princes et des pairs non pour ordonner et résoudre des moyens d'y remédier, mais pour les proposer à votre majesté avec plus de poids et d'autorité lorsqu'elle verrait que les choses ont été considérées dans une telle et si célèbre compagnie.*

Le parlement se plaint ensuite de ce que l'autorité et la sûreté du roi ont été attaquées dans les derniers états généraux par des opinions ultramontaines. *Les anciennes alliances ne sont pas entretenues; le conseil est composé, non des princes, des grands du royaume et anciens ministres, mais de personnes introduites non pour leurs mérites et services rendus, mais par la faveur de ceux*

qui y veulent avoir des créatures, et les ministres et les autres conseillers du roi sont pensionnés par les cours étrangères. « Nous vous supplions, sire, » d'ordonner que les officiers de la couronne ne » soient plus troublés dans leurs fonctions; nous » vous demandons avec respect qu'on ne donne » plus de survivances; que les charges cessent » d'être vénales; qu'il ne soit plus permis aux sujets » du roi, ecclésiastiques ou autres, d'avoir des » communications fréquentes et des intelligences » secrètes avec les ambassadeurs et ministres » étrangers; que les libertés de l'Église gallicane » soient soutenues, les CONFIDENCES punies, les co- » adjutoreries supprimées; qu'on mette des bornes » à la multiplication des ordres religieux; qu'on ne » nomme aux archevêchés, évêchés et abbayes » que des régnicoles savants et de bonnes mœurs; » que votre majesté, sire, fasse fleurir l'université » de Paris, et poursuivre par les juges ordinaires » anabaptistes, juifs, empoisonneurs et magiciens, » trop communs chez les grands, qui les proté- » gent; qu'elle punisse les violences faites aux ju- » ges pour arrêter le cours de la justice; qu'elle » règle la qualité des affaires qui pourront être » portées au conseil, et les formes qui y seront ob- » servées; qu'elle interdise à ce conseil de casser » les arrêts du parlement, ou d'en suspendre l'exé- » cution sur de simples requêtes; qu'elle empêche » de changer ou altérer hors du conseil les arrêts » qui y auront été prononcés; qu'elle supprime

» les nouveaux droits de chancellerie; et que l'on » fasse justice des grands crimes sans grâce ni délai, » quels que soient les coupables. » Le parlement témoigne aussi le désir de voir mieux administrer les finances, diminuer le nombre de ceux qui les manient, supprimer plusieurs pensions, défendre aux membres du conseil de recevoir des présents ou des pensions des adjudicataires des fermes, rechercher avec sévérité les maltôtiers, et appliquer leurs restitutions à la décharge des peuples. Il parle du commerce, des manufactures, des jeux de hasard, des arsenaux, des fortifications, de la solde des troupes. « Qu'aucun édit ni aucune commis» sion, ajoute-t-il, ne puissent être exécutés avant » la vérification et l'enregistrement des cours sou» veraines; que le parlement puisse convoquer les » princes et les pairs toutes les fois qu'il le jugera » convenable; *et en cas que ces présentes remon» trances, par les mauvais conseils et artifices de » ceux qui y sont intéressés, ne puissent avoir lieu, » votre majesté trouvera bon, s'il lui plait, que les » officiers de votre parlement fassent cette protes» tation solennelle, sous votre autorité, que, pour » la décharge de leurs consciences envers Dieu et » envers les hommes, et pour le bien de votre ser» vice et la conservation de votre état, ils seront » obligés de nommer ci-après en toute liberté les » auteurs de ces désordres, et faire voir au public » leurs mauvais déportements, afin d'y être pourvu » par votre majesté en temps plus opportun.* »

A peine a-t-on fini d'entendre ces remontrances, qui peignent avec tant d'exactitude l'état dans lequel était tombée la France depuis la mort du grand Henri, que la reine, bien éloignée de prévoir le sort qui l'attend, s'écrie : « On en veut à » mon gouvernement; on me manque de respect; » ces remontrances mettent le comble aux injures » contenues dans les libelles répandus contre moi. » —Elles n'auraient dû être faites, dit le chancelier, » que lorsque sa majesté aurait envoyé l'édit qu'il » a promis sur les cahiers des états. —Si les mil» lions épargnés par Henri IV, ajoute le président » Jeannin, ont été dissipés, c'est la faute des princes » auxquels on a été forcé de prodiguer les pensions » et les gratifications pour empêcher une guerre » ruineuse. » Les esprits s'échauffent vivement. Le roi dit qu'il fera connaître incessamment sa volonté, et congédie l'assemblée (1615).

Dès le lendemain un arrêt du conseil supprime les remontrances comme prématurées et faites sans la permission du roi. « Sa majesté va envoyer » un édit au parlement, et recevra ensuite les re» montrances de cette compagnie. » L'arrêt du conseil est porté au parlement; le parlement arrête de nouvelles remontrances; des lettres *de jussion* arrivent pour l'enregistrement de l'arrêt du conseil. « Tenez ferme, disent aux membres de la compa» gnie les émissaires du duc de Bouillon : le prince » de Condé se déclarera pour vous, et la nation, » si mécontente du ministère, vous secondera avec

» zèle. » Plusieurs conseillers disent au contraire à leurs confrères. « Quelle honte pour nous d'être » les auteurs de la guerre civile! On nous accusera » d'avoir ébranlé le trône, raffermi autrefois par » nos mains. Le prince de Condé d'ailleurs ne veut » qu'épouvanter le ministère, obtenir une paix » avantageuse, et nous sacrifiera ensuite à la co- » lère du monarque. » Les ministres, de leur côté, craignent une déclaration du parlement. On se calme, on se rapproche, on négocie, on s'arrange: le parlement déclare qu'il n'a voulu blâmer ni la reine ni son gouvernement; il demande que son arrêt ne soit pas cassé; le ministère se contente de cette demande et de cette déclaration : l'assemblée des pairs n'a pas lieu, mais l'arrêt du parlement subsiste.

Le prince de Condé cependant continuait de témoigner du mécontentement et de l'aigreur; il s'opposa en plein conseil au voyage que le roi devait faire vers la frontière d'Espagne, au-devant de l'infante; il blâma de nouveau le mariage projeté; et, voyant que la reine-mère n'avait aucun égard à ses observations, il quitta la cour avec ses partisans, et se retira à Clermont. Le duc de Bouillon se rendit à Sedan, le duc de Longueville à Amiens. Les amis des princes publièrent un grand nombre d'écrits satiriques contre les ministres et surtout contre [illegible]réchal d'Ancre. Le ministère y fit répon[illegible] autres écrits; la cour fit de grandes p[illegible] peuple; elle négocia avec les mé-

contents : mais la reine-mère, dont la haine était aussi implacable que son affection ardente et aveugle, ne pouvait leur pardonner ni leur animosité contre le maréchal d'Ancre, dont elle voulait confondre tous les intérêts avec les siens, ni les horribles soupçons que pouvait faire naître contre elle le soin avec lequel ils répétaient qu'on n'avait pas recherché les complices de la mort du feu roi. Elle prolongea les négociations jusques au moment où elle eût rassemblé une armée; elle partit alors avec le roi pour aller au-devant de la fille de Philippe, et envoya aux princes l'ordre de la suivre. Ils la suivirent en effet, mais avec tous leurs partisans qu'ils avaient réunis, et en envoyant une justification de leur conduite aux cours souveraines et à l'assemblée des protestants réunie à Grenoble. C'était un spectacle singulier que de voir le roi et sa mère s'avancer avec toute la cour vers les frontières d'Espagne, à la tête d'une armée que commandait le maréchal de Bois-Dauphin, le duc de Bouillon suivre le maréchal avec l'armée des princes, le roi arriver à Bordeaux sans qu'aucune bataille eût été livrée, le prince de Condé s'établir dans le Poitou, et plusieurs gentilshommes venir se joindre aux volontaires réunis autour de ce prince.

Les parlements avaient envoyé au roi les lettres des princes sans les décacheter; et néanmoins, par une maladresse bien propre à augmenter leur animosité secrète contre le ministère, la reine-mère,

[redacted]

testant; et le prince Christian d'Anhalt avait été nommé général des troupes de la confédération (1619). L'électeur de Saxe ne voulut pas accéder à une union dont faisaient partie l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, qui, avec le secours de la France et de la Hollande, s'étaient emparés des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg, dont il prétendait être l'héritier, et dont l'empereur Rodolphe II lui avait donné l'investiture éventuelle; apprenant ensuite que la confédération s'était rendue garante du traité de Dortmund, par lequel l'électeur de Brandebourg et le comte palatin étaient convenus, avec le consentement des états des trois duchés, de posséder et d'administrer en commun ces trois provinces, il ne négligea rien pour empêcher les progrès de cette union. Mais quels nouveaux malheurs et quelles longues guerres préparait à l'Allemagne l'intolérance religieuse confondue avec l'intolérance politique! L'union de Halle devait être combattue par des ennemis bien plus puissants que l'électeur de Saxe.

On forma à Wurtzbourg une contre-fédération composée des trois électeurs ecclésiastiques et des principaux états catholiques d'Allemagne : on lui donna le nom de *ligue*, que les malheurs de la France auraient dû rendre odieux. Mais que peuvent les leçons de l'expérience contre les passions humaines! Le duc de Bavière fut nommé chef et général de la ligue. L'archiduc Léopold leva un corps

d'armée pour s'emparer des duchés de Juliers et de Berg, dont un arrêt du conseil aulique avait ordonné le séquestre provisoire entre les mains de l'archiduc d'Autriche, évêque de Passau. Ses troupes furent battues par celles des princes unis. L'empereur ordonna à la ligue de punir les vainqueurs; mais Rodolphe II était méprisé de tous les partis; l'ambition du conseil aulique était trop connue, et les princes de la ligue virent aisément à quelle tyrannie ils allaient s'exposer. Le duc de Bavière non-seulement refusa d'obéir à l'injonction de Rodolphe, mais encore conclut, au nom de ses confédérés, avec les princes de l'union protestante, un traité de paix et de neutralité par lequel les deux confédérations convinrent de réformer toutes les troupes dont elles n'auraient pas besoin pour leur défense, le maintien des constitutions de l'Empire et la conservation de la paix.

L'indépendance à laquelle les états germaniques venaient de faire un grand sacrifice fut d'ailleurs bien favorisée par les divisions de la famille impériale. L'archiduc Léopold était entré en Bohême, et s'était emparé de la ville de Prague; il avait pour lui la faveur de Rodolphe II, auprès duquel les Espagnols ne cessaient d'agir contre Mathias, roi de Hongrie, auquel ils ne pouvaient pardonner de s'être mis dans le temps à la tête des insurgés des Pays-Bas; mais Mathias s'était attaché les états de Bohême. Léopold fut obligé d'évacuer ce royaume; et Rodolphe, ne pouvant résister à l'ascendant de

Mathias et à la volonté des états de Bohême, en céda le diadème à Mathias, qui fut couronné à Prague, et y reçut l'hommage des états de Bohême, de Lusace, de Silésie et de Moravie (1611).

Les princes protestants cependant, malgré le traité signé à Munich par le duc de Bavière, conçurent de nouvelles craintes pour le maintien de leurs droits. Ils tinrent à Rotenbourg, en Franconie, une assemblée générale de l'union, réglèrent le contingent en hommes et en argent de chaque état protestant, résolurent de lever des troupes, de former des magasins, d'établir des arsenaux, envoyèrent des ambassadeurs en France, en Angleterre, en Hollande, commencèrent une correspondance confidentielle avec les Suisses et avec les Vénitiens, prirent des mesures contre les entreprises des princes catholiques, et s'occupèrent des moyens d'empêcher la chambre impériale d'abuser contre eux de son autorité. Rodolphe II leur envoya des ambassadeurs, leur promit de les satisfaire sur tous leurs griefs, s'engagea à leur donner toute sorte de sûreté pour l'avenir. « Nous » demandons des effets et non des paroles, répon» dirent les états protestants. La cour impériale » nous donne depuis trop long-temps des pro» messes vaines et fastueuses. Nous en avons ap» pris la juste valeur; nous sommes las de servir » de jouets et de victimes à des ministres ambi» tieux et perfides. Nous allons nous occuper de » la conservation de l'Empire, puisque son chef ne

» veut rien faire pour en prévenir la ruine; et nous » nous rendrons justice nous-mêmes tant que les » tribunaux de l'Empire nous la refuseront. »

Peu de temps après l'assemblée de Rotenbourg, Rodolphe II tomba dans une mélancolie profonde, et mourut dans le mépris. Son frère l'archiduc Mathias, roi de Hongrie et de Bohême, fut élu à sa place, et couronné à Francfort (1612).

Depuis un an était monté sur le trône de Suède un jeune prince qui n'avait encore que dix-sept ans, mais qui était destiné à jouer un grand rôle en Allemagne, et à faire retentir l'Europe du bruit de ses victoires. Charles IX, troisième fils du grand Gustave Wasa, et que les états de Suède avaient reconnu pour monarque après la déposition de Sigismond, qui pendant douze ans avait réuni la couronne de Suède à celle de Pologne, avait soutenu plusieurs guerres, et cessé de vivre en 1611. Son fils Gustave-Adolphe lui succéda. Son père, quelques mois avant de mourir, l'avait déclaré majeur en présence des états. Il s'était déjà distingué en enlevant aux Danois la ville de Christianstadt. Il continua de soutenir la guerre contre le Danemarck, remporta des victoires, et obligea l'ennemi à accepter un traité de paix, d'après lequel Gustave-Adolphe fit compter aux Danois un million d'écus, et recouvra Calmar, Eltsbourg et le fort de Risbi (1613).

Vers le même temps le nouvel empereur Mathias demande à la diète germanique des secours

[redacted]

contre les Ottomans, qui avaient rompu la trève faite avec la Hongrie. Les états catholiques, le duc de Saxe et quelques autres états protestants qui n'avaient pas voulu entrer dans *l'union de Halle* accordent des subsides; mais les princes de l'union s'écrient: « Pourquoi épuiser l'Empire par de nou- » velles taxes? pourquoi ne pas remédier plutôt » aux maux qui l'affligent? que l'on commence par » redresser les griefs que nous avons contre l'ad- » ministration impériale; que l'on défende au con- » seil aulique de s'ingérer dans les affaires de jus- » tice, de haute police et du gouvernement qui ne » sont pas de sa compétence; que dans celles qui » concernent la paix publique et la collation des » fiefs de l'Empire il n'agisse que de concert avec » les états; qu'on lui interdise d'évoquer les causes » à la connaissance de l'empereur; que les prési- » dents et les assesseurs de la chambre impériale » soient choisis en nombre égal dans les deux re- » ligions; que la ville de Donawerth soit rétablie » dans ses droits de ville impériale. — Combien de » transgressions ne doit-on pas vous reprocher, » leur disent les princes catholiques, contre la pa- » cification de 1555? combien de fois ne l'avez- » vous pas violée en vous enrichissant des dé- » pouilles de l'Église, et en vous appropriant un » grand nombre de bénéfices possédés à cette épo- » que par des catholiques? » Les esprits s'aigris- sent; les princes de l'union protestent contre les subsides accordés par les catholiques;

Une nouvelle cause de troubles et de guerre s'élève dans la Germanie ; la division éclate entre l'électeur de Brandebourg et le comte palatin au sujet des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg, qu'ils possèdent en commun ; on arrête, pour faire cesser cette déclaration, le mariage du jeune duc de Neubourg avec la fille de Jean Sigismond, électeur de Brandebourg ; mais dans un moment d'emportement l'électeur frappe de la manière la plus outrageante celui qui doit être son gendre ; le jeune duc, ne respirant que vengeance, abandonne l'union, embrasse le parti de la ligue, se fait catholique, épouse la fille du duc de Bavière, et demande l'assistance des Espagnols. Spinola, qui commande leur armée dans les Pays-Bas, s'empare de Dusseldorf, de Duren, d'Orfoi et de Wesel ; l'électeur de Brandebourg réclame le secours des Hollandais, et, pour avoir plus de droits à leur alliance, quitte les opinions de Luther pour adopter celles de Calvin. Le prince d'Orange met des garnisons dans Juliers et dans plusieurs autres villes ; la France, l'Angleterre, la Hollande, l'électeur de Cologne et le duc de Wurtemberg parviennent à arranger l'électeur de Brandebourg et le comte palantin ; il est convenu qu'en attendant un règlement définitif l'électeur de Brandebourg administrera exclusivement le duché de Clèves, le comté de La Marck, celui de Ravensberg ; que le comte palatin de Neubourg administrera seul les duchés de Juliers et de Berg, et que les troupes étrangères

[redacted]

évacueront ces états. Le duc de Neubourg refuse cependant d'exécuter le traité qu'il a ratifié, et les Espagnols et les Hollandais gardent les places dont la conservation convient le mieux à leurs intérêts.

Les princes de l'union tiennent à Nuremberg une nouvelle assemblée générale; ils confient la direction des affaires de leur confédération à l'électeur palatin Frédéric V, qui vient d'épouser Elisabeth d'Angleterre, fille de Jacques Ier, et ils admettent solennellement la Hollande au nombre des membres de leur fédération (1614).

Depuis un siècle ou environ la maison d'Autriche avait établi des postes en Allemagne; l'empereur Maximilien Ier avait voulu en avoir sur la route de Vienne à Bruxelles, où était son petit-fils l'archiduc Charles d'Autriche. Il avait demandé l'agrément des princes et des états, dont cette route traversait les territoires; et il en avait confié la direction à François de Taxis. L'archiduc Charles, devenu empereur sous le nom de Charles-Quint, augmenta beaucoup, par les soins de Jean-Baptiste de Taxis, l'établissement de ces postes allemandes. Son fils Philippe II joignit ses postes d'Italie avec la route de Vienne à Bruxelles par un embranchement qui se terminait à Augsbourg. Plusieurs princes et états germaniques imitèrent l'établissement impérial; de simples particuliers imaginèrent de placer entre les principales places commerçantes d'Allemagne des relais destinés à porter les lettres et les paquets. Les bouchers des

villes impériales se distinguèrent dans cette spéculation. Léonard de Taxis persuada, en 1579, aux ministres de Rodolphe II de déclarer impériales les postes établies sur la route de Vienne à Bruxelles et sur quelques autres routes, de défendre les messageries établies par des particuliers, et de placer sous la protection de l'empereur et de l'Empire le directeur général des postes et les maîtres de poste répandus dans les territoires des états. Léonard de Taxis, directeur général, parvint à augmenter successivement le nombre des chemins garnis de postes qui traversaient l'Allemagne en demandant le consentement des états sur le territoire desquels passaient ces nouvelles grandes routes, et enfin dans la troisième année du règne de Mathias la surintendance générale des postes d'Allemagne fut érigée par l'empereur en fief d'Empire en faveur de Lamoral, baron de Taxis, et de ses descendants. Lamoral en reçut l'investiture; et l'archevêque électeur de Mayence, en qualité d'archi-chancelier de Germanie, fut nommé protecteur général du *Régalien des postes* en Allemagne (1615).

Pendant les derniers développements d'un établissement aussi important que celui des postes pour la prospérité du commerce et les progrès de la civilisation, quel coup funeste venaient de porter à la péninsule espagnole une ignorance fanatique, une cruelle intolérance, une sotte politique, et l'ineptie du gouvernement! On avait persuadé à

[redacted]

l'imbécile Philippe III que les Maures de la péninsule avaient promis de lever l'étendard de l'insurrection lorsque les Français auraient franchi les Pyrénées; on avait ajouté qu'ils n'avaient embrassé le christianisme qu'en apparence, et pour pouvoir rester en Espagne malgré les édits de Ferdinand V, de Charles-Quint et de Philippe II. Philippe III, séduit par les conseils les plus ineptes et les plus malheureux, ordonne à tous les Maures, que l'on nommait alors *Maurisques*, de sortir de l'Espagne avant six mois, et sous peine de mort; on leur permet de vendre leurs biens immeubles, et d'en emporter la valeur en marchandises. Le duc d'Ossuna s'immortalise en osant seul blâmer cette mesure désastreuse. Plus de cinq cent mille Maures quittent l'Espagne, et se réfugient en Afrique et en Asie; ils parviennent à emporter, malgré le gouvernement, tout ce qu'ils possédaient en or, en argent, en pierreries. Mais ces pierreries, cet argent, cet or, ne sont rien en comparaison de la véritable perte du royaume. L'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts quittent avec les Maures cette péninsule, qui, laissée pour ainsi dire sans défense contre l'avidité excitée par les richesses d'immenses colonies, et contre d'absurdes règlements, devait bientôt ne montrer que des villes dépeuplées, des hameaux ruinés et des campagnes incultes.

La Sicile, cette île dépendante de l'Espagne, languissait sous un mal qui devait aussi se répandre

dans la péninsule. Le clergé y jouissait de tant de priviléges et de biens, et le nombre des ecclésiastiques y était devenu si considérable qu'on n'y trouvait plus assez d'hommes ni pour cultiver les terres de cette île qui avait nourri une si grande partie de l'empire romain, ni pour entretenir le commerce, ni pour fournir les soldats dont l'Espagne ne cessait d'y ordonner la levée. Quels terribles effets du gouvernement absolu!

Aucun exemple néanmoins n'aurait pu changer à cet égard les opinions de Jacques Ier, roi d'Angleterre; il avait toute l'opiniâtreté que donne une instruction imparfaite réunie à peu d'esprit; il avait permis de publier deux ouvrages destinés à la défense des maximes les plus favorables au despotisme : dans le premier un nommé Cowel soutenait que le roi n'était lié par aucune loi de l'état, ni par le serment qu'il prêtait lors de son couronnement (1609). L'auteur du second ouvrage, le docteur Blackwood, prétendait que les Anglais avaient perdu toutes leurs libertés par la conquête de Guillaume, duc de Normandie. La nation fut si offensée des maximes de ces auteurs que le parlement résolut de sévir avec force contre eux. Jacques s'alarma du mauvais succès de son essai, s'empressa de prévenir les effets du ressentiment général, et, par une proclamation, retira les exemplaires des deux livres. Il voulait d'ailleurs obtenir un subside considérable. Le comte de Salisbury (Robert Cécil) le demanda au parlement. « Sa ma-

[redacted]

» jesté, dit-il, est résolue à détruire tous les abus; » mais elle veut conférer l'ordre de chevalerie à son » fils aîné Henri, prince de Galles; elle a payé les » dettes de la reine Élisabeth, dépensé de grandes » sommes pour les funérailles de cette princesse, » pour le voyage de la reine et de ses enfants d'É- » dimbourg à Londres, pour la réception du roi » de Danemarck et des ambassadeurs étrangers, » soldé une armée de dix-neuf mille hommes en » Irlande, entretenu sa cour, celle de la reine et » celle de ses enfants, envoyé des ambassades aux » différentes puissances du continent, fait des li- » béralités nécessaires à ses officiers et aux gens » attachés à sa personne. Rien n'égale, ajouta-t-il, » la sagesse et la probité du roi; et, bien loin de » vouloir gouverner despotiquement, il sera tou- » jours prêt à écouter les remontrances de son par- » lement, pourvu que les chambres ne s'écartent » pas du respect qu'elles doivent à un si grand et » si *gracieux* souverain. »

Ce discours maladroit produisit l'effet auquel Cécil aurait dû s'attendre : « On ne connaît que » trop, dirent plusieurs membres de la chambre » des communes, les prodigalités du roi et ses pro- » fusions excessives en faveur des personnes de » sa nation : son intention est d'anéantir les pri- » viléges des Anglais par des usurpations succes- » sives. On lui a entendu dire que les lois civiles » des empereurs romains doivent être substituées » aux lois communes d'Angleterre; et quelles sé-

» vérités n'a pas exercées contre les puritains la
» cour de *haute-commission?* »

Toutes ces contrariétés enflammèrent l'imagination du roi à un tel degré, qu'oubliant toutes les précautions qu'il avait cru devoir prendre jusques à cette époque pour cacher ses opinions et ses projets, s'abandonnant à la manie du pouvoir absolu qui le dominait, et ne doutant pas du succès de son éloquence dont il avait une si haute idée, et que ses courtisans vantaient avec tant de bassesse, il réunit les deux chambres à Whitehall, et leur parla ainsi : « La prérogative des rois est
» semblable à la puissance divine : comme Dieu
» peut créer ou anéantir, faire ou défaire suivant
» sa volonté, les rois ont le pouvoir de donner la
» vie ou la mort, et de juger tout l'univers sans
» être sujets à aucun jugement terrestre. Ils peu-
» vent élever les pauvres et abaisser les riches, et
» comme des joueurs d'échecs, changer un simple
» pion en chevalier ou en évêque. Les rois qui ne
» sont pas des tyrans, se conforment néanmoins
» aux lois qu'ils ont établies; mais de même qu'il
» est blasphématoire de disputer sur ce que Dieu
» peut faire, il est séditieux aux sujets de disputer
» sur ce que pourrait faire un roi dans toute l'é-
» tendue de sa puissance : je vous assure de mon
» attachement aux lois communes, pourvu qu'elles
» soient revues et corrigées; mais je vous prie de
» ne pas vous mêler du gouvernement ; c'est le
» métier du roi. Je l'ai exercé trente ans en Écosse,

[redacted]

» j'y ai fait mon apprentissage pour l'Angleterre; » Phormion n'est plus nécessaire pour instruire » Annibal. Vous connaissez les causes qui me font » désirer un subside : je vous demande les secours » qui me sont indispensables, si vous me les re- » fusez, ma réputation serait exposée en Europe : » on douterait ou de mon mérite ou de votre affec- » tion pour moi. »

Ce discours grava dans le cœur des Anglais, un ressentiment qui s'accroissant avec les années, devait produire un jour des effets si funestes à la royauté.

Le comte de Salisbury demande aux communes, non-seulement un subside proportionné aux besoins que le monarque éprouvait, mais encore un don de 200,000 livres qui serait renouvelé chaque année, et destiné à soutenir l'éclat de la majesté royale. Les communes accordèrent un subside, qui suivant les historiens anglais, ne s'élevait pas à la sixième partie de celui que Salisbury avait demandé, et quant au revenu annuel de 200,000 livres, elles refusèrent de le donner, à moins que les gardes nobles ne fussent supprimées, *les pourvoyances* abolies, les privilèges de la nation étendus, et tous les abus réformés. Quelles plaintes ne formèrent-elles pas ensuite contre les prétentions de Jacques qui voulait que ses proclamations eussent force de loi contre le pouvoir attribué à la cour de haute-commission, contre les changements faits par le monarque au livre des tarifs, et contre

les nouveaux droits auxquels on avait soumis certaines marchandises? « Que personne, dirent-elles, » ne soit obligé de prêter de l'argent au roi, ni de » donner les raisons de son refus. » Plusieurs messages leur ayant défendu de délibérer sur le droit d'établir des impôts, *notre droit fondamental*, répondirent-elles, *est de délibérer sur tout ce qui concerne les sujets du royaume.*

Elles passèrent ensuite un bill contre les taxes mises sur les marchands et les marchandises; la chambre des pairs le rejeta : et les communes dans la session suivante, ayant montré la même fermeté, proféré les mêmes reproches, commencé les mêmes recherches, le roi se détermina à les dissoudre.

Les courtisans marquèrent une joie extrême d'être délivrés pour quelque temps de censeurs trop incommodes. Les fêtes se succédèrent; un jeune homme nommé Robert Carr, remarquable par sa figure et par ses grâces naturelles, fut chargé de présenter au roi dans un tournoi, le bouclier et la devise du monarque : son cheval se cabra et le renversa par terre; il eut la jambe cassée. Le roi, frappé de sa bonne mine et touché de son accident, le fit transporter dans son palais, le visita souvent, le trouva d'une ignorance et d'une simplicité égales aux charmes de sa figure, résolut d'être son instituteur, lui apprit le latin, s'attacha de plus en plus à lui, et nomma successivement ce nouveau favori, chevalier, gentilhomme de la chambre, trésorier d'Écosse, baron de Branspech,

vicomte de Rochester et chevalier de l'ordre de la Jarretière.

Vers le commencement de la faveur du vicomte de Rochester, Henri Hudson, célèbre pilote anglais, cherchant un passage au travers du nouveau continent pour aller de la mer Atlantique boréale, dans le grand Océan septentrional, si improprement nommé mer Pacifique, avait découvert le détroit et l'immense baie auxquels la justice et la reconnaissance des peuples ont conservé son nom, et sur les bords desquels les Anglais devaient, un demi-siècle plus tard, établir un grand commerce des pelleteries du nord de l'Amérique (1610).

L'année qui suivit la découverte du détroit et de la baie d'Hudson fut l'époque d'une grande détermination prise relativement à l'Irlande, et qui honore le règne de Jacques Ier. Ce monarque, après avoir calmé les esprits par une amnistie générale, étendit jusques aux Irlandais le bénéfice des lois d'Angleterre, partagea en comtés une grande partie de leur territoire, y établit des shérifs et des juges de paix, abolit les exactions qu'exerçaient les lords et les *chieftains*, fit évaluer et réduire à des sommes d'argent fixes, les rentes et d'autres services féodaux, assura par cette mesure aux tenanciers, la propriété de leurs terres, les fit passer ainsi d'un esclavage misérable à l'indépendance et à l'aisance; partagea en différentes portions les propriétés échues à la couronne, les donna à des particuliers irlandais, anglais ou écossais, à condi-

tion de les cultiver convenablement; leur imposa certaines améliorations, et par la réunion de toutes ces déterminations, rendit l'Ulster et quelques autres parties les plus sauvages de l'Irlande, des pays dignes dignes d'être cités parmi les contrées les mieux cultivées de l'Europe.

Peu de temps après cette opération si importante et si paternelle, Jacques Ier perdit son fils aîné le prince de Galles, et le comte de Salisbury, qui peut-être était le seul de ses ministres qui eut l'art, en paraissant applaudir à toutes les résolutions de son souverain, de le détourner insensiblement des projets dangereux.

Le vicomte de Rochester jouissait toujours de la plus grande faveur; mais, dirigé par les conseils du sage sir Thomas Overbury, il se conduisait avec tant de modération qu'il était aussi agréable au peuple qu'à son prince. Mais la belle et jeune fille du comte de Suffolk avait été mariée à l'âge de treize ans avec le comte d'Essex. La consommation du mariage avait été renvoyée après le retour du comte qu'on avait engagé à voyager sur le continent; Rochester et la jeune comtesse se virent, et devinrent passionnés l'un pour l'autre. Le comte d'Essex revint en Angleterre; amoureux de sa femme, il voulut jouir de ses droits : la comtesse n'ayant que de la haine pour celui dont la présence venait l'enlever à son amant, refusa son mari. Elle eut recours, suivant l'esprit du temps, à un prétendu magicien, et en reçut une poudre qui devait

changer l'amour de son mari en antipathie et en aversion. La publicité de l'intrigue de la comtesse avec Rochester suffit pour inspirer au comte d'Essex le plus grand éloignement pour sa femme; il l'abandonna comme indigne de lui. L'amour et la haine de la comtesse devinrent alors extrêmes; elle désira avec violence de divorcer avec le comte et d'épouser Rochester. Le vicomte en parla à sir Thomas : « Ces démarches seraient infâmes, lui » dit Overbury; elles vous conduiraient à la honte » et au malheur. » La comtesse devient furieuse : elle jure la perte d'Overbury; et Rochester, égaré par les charmes de la comtesse, forme un complot contre son ami [illegible] roi, est » devenu d'un orgueil insupportable, je prie votre » majesté de l'envoyer en ambassade en Moscovie. [illegible] dit-il à [illegible] Moscovie; le [illegible] et je [illegible] plus avan-[illegible] Rochester a tou-[illegible] prie le [illegible] en Mos-[illegible] comme [illegible] sa ma-[illegible] sans [illegible] ses amis. [illegible] la com-[illegible] un di-[illegible] est hors

d'état de consommer son mariage. Jacques, empressé d'obliger un favori dont il n'ignore pas la passion, donne une commission sous le grand sceau, à des évêques et à des juges; des matrones sont nommées; la comtesse obtient la permission de ne paraître devant elles que voilée; on lui substitue, suivant quelques historiens, une jeune fille de sa taille: les matrones la déclarent vierge; le comte d'Essex dit qu'il n'a jamais usé des droits du mariage, et qu'il ne se croit pas en état de le consommer avec sa femme. Les juges prononcent la nullité de son union avec la comtesse; le vicomte de Rochester est créé comte de Somerset, et épouse solennellement son amante; mais le comtesse n'est pas satisfaite; elle veut la mort d'Overbury; le malheureux est empoisonné; il meurt dans la prison, et le remords entre dans l'âme de Somerset.

Les prodigalités de Jacques étaient cependant devenues excessives; ses ministres ne pensaient qu'aux moyens de faire arriver de l'argent dans son trésor sans le secours du parlement; il créa des baronnets héréditaires, leur imposa l'obligation d'entretenir un certain nombre de soldats en Irlande, et leur permit de se dispenser de cette obligation en payant une somme d'argent; il vendit des priviléges exclusifs, obligea, suivant un ancien usage, toutes les personnes qui jouissaient de 40 livres de rente en fonds de terre, à recevoir l'ordre de chevalerie, ou à payer une certaine somme,

[redacted]

si elles n'étaient pas en état de soutenir cet honneur; vendit à différents prix des titres de comte, de vicomte et de baron dans les trois royaumes, contraignit ceux qui avaient des titres défectueux à payer pour en obtenir la confirmation, reçut des amendes excessives que la chambre étoilée appliqua à son trésor, et ne remarqua pas combien, en avilissant la partie aristocratique de la nation, il énervait sa force, et augmentait celle de la partie démocratique.

Ces diverses ressources étaient néanmoins bien insuffisantes pour les folles dépenses et les dons extravagants du monarque (1614). Il convoqua un parlement; il lui demanda un subside pour le mariage de sa fille, la princesse Élisabeth, et promit d'examiner ensuite les griefs dont la nation se plaignait; les espérances des favoris furent bien trompées. « De quelle manière, dirent les membres de » la chambre des communes, a-t-on employé les » revenus de la couronne? quels dons excessifs n'a » pas fait le roi à ses compatriotes, en argent et en » terres, qu'ils ont ensuite vendues pour en em» porter la valeur en Écosse? d'où vient ce grand » nombre de papistes récusants? n'est-ce pas de » l'introduction de lords catholiques dans le con» seil et des négociations commencées par le roi, » pour marier ses fils avec des filles de princes pa» pistes? combien n'a-t-on pas établis de monopoles » préjudiciables au commerce, et de quels moyens » extraordinaires la cour ne s'est-elle pas servie pour

» se procurer de l'argent sans l'intervention des
» deux chambres ?

Le parlement décida de demander par une adresse la réforme de tous ces abus. Jacques Ier, irrité de cette fermeté, ordonne la dissolution du parlement, veut qu'on ait recours à *une bienveillance,* ou taxe en apparence volontaire, prescrit qu'on lui envoie la liste de ceux qui refuseront de contribuer, ou fourniront une somme disproportionnée aux circonstances, fait emprisonner plusieurs membres du parlement qui ont parlé trop librement de lui et de sa prérogative, détruit ainsi la principale base des libertés anglaises, ne voit pas que c'est en attaquant les garanties d'un peuple qu'on le pousse vers les insurrections les plus terribles, et rassemble les éléments de l'orage épouvantable qui devait éclater sur la tête de son successeur.

Mais à côté des grands changements qui s'opèrent ou se préparent sur le continent européen, quel petit spectacle que celui des intrigues puériles de favoris ou de courtisans avides de se combattre auprès d'un roi tel que Jacques Ier ! Les ennemis de Somerset jetèrent les yeux, pour le supplanter, sur George de Villiers, le second fils d'Édouard de Villiers, gentilhomme du comté de Lancastre. Ce jeune George n'avait que vingt ans, et possédait toutes les grâces extérieures qui captivaient si facilement le faible esprit de Jacques. Les élèves de l'université de Cambridge allaient représenter une comédie devant le monarque.

[redacted]

George de Villiers arrivait de France, où il avait tâché de réunir tous les agréments des manières françaises; on l'habilla avec beaucoup d'élégance, et on le plaça dans la salle de manière qu'il put attirer facilement les regards du roi (1615). Jacques en le voyant donna les plus grandes marques d'admiration, et le nomma un de ses échansons. Somerset, en qualité de chambellan, avait une assez grande autorité sur les échansons; il fit éprouver à Villiers de grands désagréments; mais son jeune rival lui enlevait chaque jour une part d'autant plus grande dans la faveur du roi, que les ennemis de Somerset ne cessaient de vanter à Jacques la beauté, la vertu et toutes les autres qualités du jeune George. Le caractère de Somerset avait d'ailleurs changé; troublé par ses remords, il paraissait mélancolique, négligeait sa parure, avait perdu sa vivacité, ne se plaisait plus aux divertissements qui avaient tant de charmes pour le monarque, et ce qui contribua beaucoup à le perdre dans les bonnes grâces de Jacques, il donna des marques d'une avarice que Jacques détestait; l'archevêque de Cantorbery parvint même à obtenir de la reine qu'elle recommandât au roi, George de Villiers; et Jacques s'empressa de faire George chevalier, et de le nommer gentilhomme de sa chambre.

Somerset ne vit que trop combien son crédit chancelait; il craignit les effets de la haine de ses ennemis. « Sire, dit-il au monarque en se jetant à » ses pieds, ceux qui me haïssent pourraient faire

» valoir contre moi quelque faute ou quelque erreur » dans laquelle j'aurais pu tomber par fragilité ou par » ignorance; je supplie votre majesté de m'accorder » un pardon général. » Le roi le lui accorde et le signe; mais ce pardon est rédigé de manière qu'il s'applique à tous les crimes ou délits dont Somerset pourrait à l'avenir devenir coupable; le chancelier refuse d'y apposer le grand sceau; Somerset croit de sa politique de ne pas insister, et il n'est plus question du pardon.

Un homme attaché à l'apothicaire qui avait préparé le poison pour Overbury, s'était retiré à Bruxelles; il découvre à l'envoyé du roi d'Angleterre toutes les circonstances du crime; le roi en est informé: il ordonne qu'on garde le silence; il déclare même qu'il veut établir une bonne intelligence entre Somerset et Villiers. « Allez chez Somerset, dit-il à » George, et demandez-lui sa protection. » Villiers se hâte d'obéir. « Je vous prie, dit-il au comte, de » me recevoir au nombre de vos très-humbles ser» viteurs; je vous serai attaché avec la plus grande » fidélité, et c'est de vous que je veux tenir toute » ma fortune. — Je ne veux aucun de vos services, » lui répond Somerset; et je vous *romprai le cou* » si j'en trouve l'occasion. » Le roi, irrité de cette réponse et ne conservant plus aucune affection pour Somerset, le livre secrètement à la justice; et, d'après l'historien Smolett, quelle indigne duplicité il montre, ou quel singulier égarement s'empare de son esprit! Il était à Royston; il en-

[redacted]

voie un messager à Coke, lord grand justicier; il lui ordonne d'expédier des warrants pour faire arrêter le comte de Somerset, la comtesse et leurs complices. L'officier chargé des warrants arrive à Royston; le comte allait partir pour Londres; le roi le tenait embrassé, et lui disait : « Serai-je long-» temps sans vous voir? » L'officier montre son ordre. « Oser arrêter un pair du royaume en présence » du roi! s'écrie Somerset furieux. — Il faut que » vous obéissiez, lui dit Jacques en riant; si » Coke m'envoyait chercher, je serais obligé de » me rendre auprès de lui. » Le roi accompagne le comte jusques à sa voiture, l'embrasse de nouveau. « Revenez promptement, lui dit-il; vous sa-» vez que je ne puis vivre sans vous. » Le comte part, et Jacques s'écrie : *Va, que le diable te conduise, et que je ne revoie jamais ta face.*

Le comte et la comtesse sont renfermés dans la Tour; on les condamne à mort, ainsi que leurs complices qui sont exécutés. On diffère pendant plusieurs années l'exécution du comte et de la comtesse. Le roi leur fait grâce, et fait même un don au comte, sous un nom supposé; mais l'amour qui avait rendu criminels le comte et la comtesse devient une haine mutuelle et implacable.

Le jeune Villiers était devenu l'objet de toute la faveur du roi; c'était comme un nouveau monarque monté sur le trône d'Angleterre. Il tâchait de se faire pardonner son ambition et sa puissance par les manières les plus affables; mais toutes les

places de la cour furent bientôt données à ses créatures. Le chancelier Ellesmère étant venu à mourir, le roi, à la recommandation de Villiers, donne le grand sceau à François Bacon, fils de Nicolas Bacon, chancelier d'Angleterre sous la reine Élisabeth. Les ouvrages de François Bacon lui ont donné une gloire immortelle; la postérité, remplie d'admiration pour les monuments de son génie, ne veut voir en lui que cette gloire dont l'éclat rejaillit sur l'humanité entière; et quelle distance immense entre ce génie créateur et le monarque dont il était le chancelier! Jacques Ier s'était mis pour ainsi dire à la disposition de l'Espagne pour obtenir que la main de l'infante Marie, fille de Philippe III, fût donnée à Charles, prince de Galles; et dans l'espérance par laquelle le comte de Gondemar, ambassadeur d'Espagne, avait l'art de le tenir en quelque sorte enchaîné, il voyait avec indifférence les efforts de la cour de France pour détruire la religion protestante, et ceux de la maison d'Autriche pour dominer sur l'Europe entière. Pendant qu'absorbé dans les projets de son orgueil il négligeait de si grands intérêts, il continuait de prodiguer des sommes immenses et d'aliéner presque tous les domaines de la couronne pour enrichir ceux qui plaisaient à son caprice; mais il ne savait plus comment ajouter à ses folles profusions, et il voulait donner une grande fortune à George de Villiers. Les états de Hollande en furent informés; ils craignaient que leurs places de sûreté,

[redacted]

confiées à l'Angleterre sous le règne d'Élisabeth, ne fussent livrées aux Espagnols auxquels Jacques paraissait ne vouloir rien refuser. Leur envoyé insinua au ministère de Jacques que, si ce prince consentait à leur rendre leurs villes de sûreté, les états vraisemblablement feraient tous leurs efforts en empruntant à de gros intérêts pour payer ce qu'ils devaient au monarque. Jacques résista d'autant moins à l'envie de toucher une grande somme d'argent, que cette envie était vivement partagée par les courtisans qui avaient le plus de crédit. Il écrivit aux états; ils lui envoyèrent leur célèbre avocat général ou *grand pensionnaire* Jean d'Olden Barnevelt. Ce grand homme d'état négocia avec tant d'habileté que Jacques rendit aux états généraux leurs places de sûreté, et se contenta du tiers de la somme qu'ils lui devaient.

Cet argent fut bientôt dissipé, et en grande partie par le lord trésorier, comte de Suffolk. On ne paya aucune dette; la flotte se détruisait faute de radoub, et on n'envoya aucune somme aux troupes d'Irlande, qui depuis plusieurs années n'avaient reçu leur subsistance qu'irrégulièrement. George de Villiers saisit cette occasion de perdre le beau-père du comte de Somerset. Le comte de Suffolk, accusé devant la chambre étoilée de plusieurs malversations, fut condamné à payer une amende de 30,000 livres, et à rester en prison tant qu'il plairait au monarque. Villiers, de plus en plus triomphant, fut comblé de faveurs; le roi le créa comte et en-

suite marquis de Buckingham, le fit chevalier de la Jarretière, le nomma commandant de la cavalerie, grand maître des eaux et forêts, gouverneur des cinq ports, steward de Westminster, connétable de Windsor, lord grand amiral de l'Angleterre (1616). Il ne lui manquait en quelque sorte que la couronne pour être roi.

L'activité des Anglais et leur ardeur pour toutes les découvertes qui pouvaient être utiles à leur commerce continuaient de les distinguer. L'Anglais Baffin découvre dans l'Amérique septentrionale, entre le 70e et le 79e degré de latitude, la baie qui porte son nom; et le génie de la liberté rendant les Hollandais dignes rivaux des Anglais, Jacques Le Maire découvre à l'extrémité méridionale du nouveau continent le cap de Horn, la Terre de Feu et le détroit qui porte son nom.

Jacques pendant ce temps était particulièrement occupé d'exercer sa puissance, de l'augmenter et de l'étendre aux affaires ecclésiastiques. Plein de confiance dans son érudition, dans son habileté théologique et dans son éloquence, il imagina d'établir en Écosse la religion anglicane, dont il était le chef suprême. Il demanda en conséquence au clergé écossais d'insérer dans ses canons les articles suivants : « La communion sera » reçue à genoux; on l'administrera en particulier » aux personnes malades : on célébrera les fêtes » de Noël, de Pâques, de l'Ascension et de la Pen» tecôte; les enfants seront confirmés par les évê-

[redacted]

» ques à l'âge compétent. » L'assemblée générale du clergé d'Écosse regarda ces articles comme de dangereux préliminaires de changements plus importants, et les rejeta avec d'autant plus de facilité que les évêques écossais n'avaient conservé que le nom de leur dignité, que leurs anciens revenus étaient possédés par des seigneurs laïques, que l'assemblée générale des ministres avait l'autorité ecclésiastique, et que le peuple d'Écosse était puritain, même avec fanatisme. Jacques Ier ne douta pas que sa présence et ses discours ne rendissent les Écossais dociles à ses volontés : il partit pour Edimbourg; mais son voyage commença par un ordre bien impolitique. Il prescrivit à ses officiers d'orner sa chapelle d'Edimbourg de statues et de tableaux; le peuple s'en irrita. Jacques fit néanmoins l'ouverture du parlement écossais par une de ces longues harangues qu'il aimait tant à prononcer; il commença par demander l'établissement d'une police régulière et l'abolition des coutumes barbares qui régnaient encore en Écosse. Mais le parlement ayant consenti à élire des commissaires pour régler les affaires de religion, il les nomma lui-même, les choisit parmi ses créatures, et insista fortement pour qu'on décidât que tout ce qui serait ordonné par le roi et les évêques relativement au gouvernement extérieur de l'Église serait regardé comme une loi ecclésiastique à laquelle on serait obligé de se soumettre. Les ministres du culte s'alarment, protestent contre cette proposition, et la plus

grande fermentation s'étend dans tout le royaume.

Jacques appelle auprès de lui à Saint-André les députés du clergé, leur parle avec sévérité, les menace, leur dit qu'il veut être obéi, ne leur accorde une assemblée générale qu'avec beaucoup de répugnance, fait emprisonner Simpson, qui avait rédigé la protestation des ministres, bannit de l'Écosse Catherwood, qui en avait distribué des copies, et après ces actes arbitraires repart pour l'Angleterre. L'assemblée générale, convoquée à Saint-André, diffère d'accepter les quatre articles de discipline proposés par le roi jusques au moment où toutes les églises du royaume en auront pris connaissance. Le roi, dont toute résistance excite le courroux, ordonne qu'on saisisse le revenu des membres du clergé : cette rigueur soulève tous les esprits; il permet qu'une nouvelle assemblée générale se réunisse à Perth; elle adopte les quatre articles. Mais quels malheurs cette décision prépare!

Ils devaient être d'autant plus grands que l'exaltation des puritains avait produit un fanatisme sombre qui faisait chaque jour de nouveaux progrès. Ce fanatisme, le plus dangereux de tous, inspirait souvent des inquiétudes à Jacques. Il savait que les puritains voulaient avec un zèle rigide que le repos du dimanche fût observé comme celui du sabbat des juifs. Cette observance sévère qui excluait tous les divertissements lui paraissait avec raison favoriser les idées noires et exaltées des puritains; il s'empressa donc d'accueillir une péti-

[redacted]

tion qui lui fut présentée à son retour d'Écosse, et par laquelle un grand nombre de cultivateurs, de marchands et d'ouvriers sollicitaient la permission de se livrer le dimanche après l'office à leurs amusements ordinaires; non-seulement il leur accorda leur demande, mais encore, saisissant avec avidité toutes les occasions de montrer son savoir et d'user de sa puissance, il publia un ouvrage intitulé *le Livre des amusements*, dans lequel il recommandait tous les divertissements auxquels on pouvait avoir recours le dimanche après le sermon, et qu'il ordonna sous des peines graves de lire tout haut dans toutes les églises (1617).

L'amiral sir Walter Raleigh, condamné à mort dans le temps, comme ayant voulu mettre sur le trône Arabelle Stuart, était en prison depuis plus de douze ans. Il avait publié son *Histoire du monde*. La haine qu'on avait eue pour lui s'était changée en intérêt et en admiration : il eut sa liberté, mais il ne put obtenir sa grâce; et ses biens ayant été confisqués, il conçut le projet d'acquérir une nouvelle fortune en Amérique, fit dire au roi qu'il avait, dans une de ses expéditions, découvert une mine très-riche dans la Guiane, obtint une commission pour aller former un établissement dans cette contrée, qui n'était pas encore, dit-il, habitée par des Européens, engagea plusieurs riches aventuriers à l'accompagner, équipa douze vaisseaux, et arriva à l'embouchure de l'Orénoque. Son fils et le capitaine Keymis remontèrent le fleuve avec cinq bâ-

timents, ne trouvèrent ni mine ni aucune apparence d'or; mais virent une petite ville bâtie depuis peu par les Espagnols, et l'attaquèrent. Le jeune Raleigh fut tué; Keymis prit la ville et la pilla. Raleigh, désolé de la perte de son fils et de l'inutilité de ses recherches, menaça Keymis de l'indignation du roi pour avoir trompé son amiral relativement à l'existence de la mine et pour avoir attaqué les Espagnols sans ordre. Keymis se tua de désespoir; la mortalité se mit dans les équipages; ils forcèrent Raleigh à revenir en Angleterre. Le comte de Gondemar déclara que, si l'amiral n'était pas puni, l'Espagne romprait toute négociation relativement au mariage de l'infante avec le prince de Galles: le roi, alarmé de cette menace, irrité contre Raleigh qui était revenu sans aucun trésor, et accusant cet amiral de n'avoir voulu que piller la colonie espagnole, ordonna qu'on exécutât l'arrêt rendu dans le temps contre lui. Raleigh prétendit que la commission que le monarque lui avait accordée équivalait à une grâce, puisqu'elle lui donnait droit de vie et mort sur ses subordonnés. Le lord grand-justicier répondit que le crime de trahison ne pouvait être pardonné qu'en termes formels; et Raleigh eut la tête tranchée.

La nation jeta de grands cris en apprenant la mort de ce grand homme de mer. « L'administration, disait-on de toutes parts, est entre les mains » d'un jeune favori qui ne pense qu'à l'avancement » de sa nombreuse famille; la cour est devenue un

[redacted]

» théâtre de débauches; on n'y entend que des dis-
» cours obscènes, des blasphèmes et des impréca-
» tions : le nombre des papistes ne cesse d'augmen-
» ter; l'envie qu'a le roi de marier son fils avec une
» fille d'Espagne prouve son penchant pour la re-
» ligion catholique; le peuple est opprimé par les
» décisions de la cour de haute commission, par
» celles de la chambre étoilée, et par des mono-
» poles nuisibles au commerce; des membres de la
» chambre des communes sont emprisonnés contre
» toutes les lois, et des sommes d'argent sont le-
» vées sans le consentement du parlement. »

Avec quelle hauteur et quelle mauvaise foi cette cour d'Espagne qui trompait Jacques Ier dans ses négociations pour le tenir toujours sous sa dépendance traite le duc de Savoie! Elle avait conclu avec ce prince, en 1615, le traité d'Asti. Aucun ministre espagnol n'avait voulu le signer, *parce que Philippe III ne voulait pas traiter d'égal à égal avec un prince aussi inférieur que Charles-Emmanuel;* mais cet arrangement avait été signé par l'ambassadeur du roi de France, médiateur, et les conditions en avaient été remplies exactement. L'année suivante don Pèdre de Tolède déclare au duc de Savoie que le traité d'Asti doit être regardé comme nul. « Vous devez vous soumettre aux
» conditions que le roi d'Espagne voudra vous im-
» poser; il ne reconnaîtra jamais d'autre loi que
» celle que lui prescrira sa modération. » Charles-Emmanuel résiste avec courage; il s'allie avec les

Vénitiens, et réclame les secours du maréchal duc de Lesdiguières; le maréchal, qui commandait dans le Dauphiné, passe les Alpes avec dix mille hommes, et détruit tous les projets des Espagnols (1616).

L'année suivante, un phénomène destructeur ravage la Catalogne; une pluie des plus abondantes commence de tomber le 15 de septembre. Ce déluge dure plusieurs jours; une tempête des plus violentes s'élève sur la Méditerranée; la mer, soulevée par des vents impétueux, franchit ses rivages et inonde Barcelonne. Cette capitale, plusieurs autres villes et plus de trente villages sont couverts de ruines (1617).

Vers la même époque Philippe III, voyant que l'empereur Mathias et ses deux frères les archiducs Maximilien et Albert n'avaient pas d'enfants, avait prétendu réunir un jour la plus grande partie de la succession de Mathias à la vaste monarchie espagnole, en vertu des droits de sa mère Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II; mais les lois et les règles admises dans la maison d'Autriche appelaient avant lui à cette succession l'archiduc Ferdinand de la branche de Styrie, cousin germain de Mathias, fils de l'archiduc Charles et petit-fils de l'empereur Ferdinand Ier. Il connaissait la haine de cet archiduc contre les protestants et son amour pour le pouvoir despotique; il renonça à ses prétentions en sa faveur, engagea même les archiducs Maximilien et Albert à suivre son exemple; et Mathias adopta Ferdinand.

L'empereur désira que son fils adoptif fût couronné en Bohême comme son successeur éventuel; mais les états de ce royaume ne consentirent à le reconnaître comme leur futur souverain que lorsqu'il eût juré de maintenir leurs droits, leurs prérogatives, leurs anciennes coutumes, et de faire exécuter avec la plus grande exactitude les lettres patentes par lesquelles Rodolphe II avait accordé aux protestants de Bohême le libre exercice de leur religion. Ferdinand prête avec solennité le serment qu'on lui donne; et avec quelle peine on lit dans plusieurs historiens que ce prince, rentré dans son appartement, se fait relever par un jésuite, son confesseur, de la promesse sacrée qu'il vient de faire à sa nation au pied de l'autel du roi des rois, jure au contraire entre les mains de ce prêtre sacrilége de détruire l'hérésie dans tous ses états héréditaires, et ne voit pas qu'il tend à détruire non-seulement la fidélité des peuples, qui maintient les trônes, mais encore la sainteté des promesses, sans laquelle il ne peut y avoir aucune société!

Ferdinand, craignant toujours quelque retour de Philippe III aux prétentions que le monarque espagnol avait voulu faire valoir, promet par un acte formel qu'à l'extinction de sa postérité masculine, les états de la maison d'Autriche passeront à la branche espagnole, à l'exclusion des femmes issues de la branche germanique; mais quelle confiance Philippe III a-t-il pu avoir dans les inten-

tions de Ferdinand s'il a connu la rétractation secrète du serment public que l'archiduc avait prêté comme monarque éventuel de Bohême?

Mathias veut assurer à Ferdinand la couronne de l'Empire; il va à Dresde, où est Jean-George, électeur de Saxe. Cet électeur, dévoué à la maison d'Autriche, promet sa voix à Ferdinand, qui a suivi l'empereur; Mathias veut aussi l'empêcher de secourir les protestants de l'*union de Halle*, que Mathias et Ferdinand se proposent d'attaquer. L'électeur de Saxe est protestant, mais il est luthérien; l'électeur palatin, le chef de l'union de Halle, est calviniste. L'intolérance religieuse aveugle les protestants comme les catholiques; elle les empêche de voir combien leurs divisions compromettent tous leurs intérêts. Jean-George ne peut souffrir les calvinistes; il promet à Mathias de ne pas favoriser l'union; et l'on a écrit que son prédicateur, le fameux ministre luthérien Hoë de Hohenec, peu pénétré de l'esprit de l'évangile et rempli d'un zèle trop ardent pour ses opinions théologiques, avait déterminé le trop facile électeur à ne faire aucun effort en faveur de l'union (1617).

Mais les grands malheurs que les gens sages redoutaient pour l'Allemagne sont près de fondre sur cette vaste contrée. L'archevêque de Prague et l'abbé de Braunau font démolir des temples protestants élevés malgré eux dans leurs seigneuries. Le ministère de Vienne approuve cette ri-

[redacted]

gueur, parce que, dit-il, les lettres patentes de Rodolphe II n'obligent pas les seigneurs à ne pas refuser des temples à leurs vassaux. Cette décision soulève les nombreux protestants de Bohême, auxquels se réunissent tous les mécontents de l'administration : ils convoquent une assemblée générale à Prague. Le comte de La Tour présente leurs griefs au conseil d'état et aux commissaires du roi Ferdinand. Leur réponse ne satisfait pas les insurgés; et, dans la violence de leur mécontentement, ils jettent par les fenêtres du château des membres du conseil, prétendent que cette *défénestration* est un acte de justice conforme aux droits et aux usages de la nation, s'emparent, au nom des états, de toutes les parties du gouvernement, en confient les rênes à trente directeurs tirés de tous les cercles du royaume, lèvent des troupes, chassent les royalistes de toutes les places, et bannissent les jésuites comme auteurs de la violation de leurs priviléges (1618).

Mathias emploie une très-grande modération pour calmer les insurgés et les ramener à l'ordre et à la tranquillité. L'électeur de Saxe et le duc de Bavière leur adressent les instances les plus pressantes; le roi Ferdinand s'engage à renouveler les lettres patentes de Rodolphe et à les interpréter de la manière la plus favorable. Tous ces efforts ont lieu trop tard; les esprits sont trop échauffés; peut-être sait-on de quelle manière Ferdinand se joue des serments. Les Hollandais excitent les in-

surgés; l'incendie s'étend; les états de la Silésie, de la Moravie et de la haute Autriche accèdent à l'insurrection, demandent le rétablissement de leurs priviléges et une liberté illimitée de conscience. L'union de Halle envoie aux insurgés un corps de troupes commandé par Ernest, bâtard de Mansfeld, qui s'empare de Pilsen; les généraux de l'empereur sont partout repoussés; les princes réunis à Rottenbourg pressent vivement l'empereur de donner satisfaction aux insurgés, offrent au duc de Savoie la couronne impériale, s'il veut favoriser l'élévation de l'électeur palatin sur le trône de Bohême, et font détruire la nouvelle ville d'Udenheim, que l'évêque de Spire faisait fortifier.

Le roi Ferdinand est élu roi de Hongrie par la diète de ce royaume; mais il déplaît au pape et à l'empereur en faisant enlever et renfermer dans un château du Tyrol le cardinal Clesel, évêque de Vienne, premier ministre de Mathias, et dont il ne pouvait souffrir la douceur et l'esprit de conciliation. Il se croit obligé néanmoins de le faire conduire à Rome, où, malgré la sévérité avec laquelle on examine la conduite du cardinal, on déclare ce prélat innocent de tout ce qu'on lui a imputé.

Combien de sang, de calamités publiques et d'infortunes particulières aurait épargné une véritable adhésion aux principes de l'évangile, de la raison et de la justice! Mais une adhésion aussi sage et aussi heureuse était encore bien éloignée; et combien les protestants eux-mêmes, auxquels

[redacted]

la concorde était si nécessaire, continuaient d'être agités dans plus d'un état par des troubles religieux!

Les protestants de Hollande étaient divisés en deux sectes, celle des *gomaristes*, fortement attachés, comme leur chef François Gomare, professeur de théologie à Leyde, à la doctrine de Calvin sur la prédestination et sur la grâce divine, et celle des *arminiens*, disciples d'Arminius, autre professeur de théologie dans la même université. Le grand pensionnaire Barnevelt favorisait les *arminiens*; les *gomaristes* étaient protégés par Maurice de Nassau, prince d'Orange, qui ne pouvait pardonner à Barnevelt de contrarier sans cesse les efforts qu'il faisait pour parvenir à la souveraineté. Maurice fit assembler un synode général à Dordrecht; le synode donna gain de cause aux gomaristes, et anathématisa les arminiens, qui firent des *remontrances*, et reçurent le nom de *remontrants*. On ne se borna même pas à condamner la doctrine des arminiens; on les poursuivit comme des hérétiques, particulièrement Conrad Vorstius, que l'on regardait comme le successeur d'Arminius, mort depuis quelques années; plusieurs de ces remontrants furent obligés de s'expatrier pour éviter la persécution; et à quel crime l'ambition ne peut-elle pas porter! Maurice avait juré la perte de l'arminien Barnevelt : d'autant plus inexcusable qu'il n'était pas fanatique, il fit arrêter ce respectable homme d'état avec Hogerbeets, pen-

sionnaire de Leyde, et l'illustre Hugues Groot ou *Grotius*, célèbre auteur d'un si grand nombre d'ouvrages, et particulièrement du *Droit de la guerre et de la paix*. Vingt-quatre commissaires, la plupart dévoués à Maurice, qui les avait choisis, se déshonorèrent en condamnant Hogerbeets et Grotius à une prison perpétuelle, et Barnevelt à une mort qui couronna sa gloire et ternit celle de Maurice. Combien il faut de services rendus à sa patrie pour faire oublier un effet si funeste d'une haine coupable!

Un crime d'une autre nature est presque en même temps commis en Espagne par l'ambition avide du pouvoir suprême.

François de Roxas de Sandoval, duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, jouissait de la plus grande faveur; sa puissance paraissait inattaquable; mais il connaissait l'envie des courtisans, et il conçut des craintes. Il était veuf: il imagina que, dans un pays où le pouvoir du pape était si respecté, et où l'inquisition exerçait un empire terrible, la pourpre romaine le garantirait de la foudre; il la demanda, l'obtint sans peine; mais Paul V, en lui accordant le cardinalat, le traita comme un prince du sang royal; il lui envoya non-seulement le chapeau de cardinal, mais encore un anneau. Cette distinction révolta la fierté castillane. Le fils du duc de Lerme, le duc d'Uzède, gagne la confiance du roi, obtient sa faveur, appuie les accusations portées contre son père, lui enlève

la place de premier ministre, le fait exiler de la cour, et le relègue dans ses terres.

Quelle n'était pas son envie de dominer! Il ne se contente pas de commander à l'Espagne et aux deux Indes; il veut encore que l'Italie, soumise au sceptre du monarque au nom duquel il règne, plie sous son autorité. Trois hommes le secondent; ce sont le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, don Pèdre de Tolède, gouverneur du Milanais, et le marquis de Bedmar, ambassadeur de Madrid à Venise. Ces trois Espagnols veulent d'autant plus fortement le succès des projets de Philippe III, ou du duc d'Uzède, son favori, qu'à tous les motifs qui peuvent les animer se joint le désir le plus vif d'augmenter la gloire de leur patrie, et de placer la nation espagnole au-dessus de toutes les nations.

Les puissances de l'Italie devaient être renversées; et Venise devait être la première attaquée. Le gouvernement de cette république, qui veille avec tant de soin à sa conservation, annonce qu'on vient de découvrir une conspiration des plus dangereuses. « Les conspirateurs, dit-il, devaient mettre le feu à l'arsenal, brûler plusieurs quartiers de la ville, piller l'hôtel de la monnaie, s'emparer du trésor de Saint-Marc, massacrer les chefs de la république, et se rendre maîtres des principaux postes. Un grand nombre d'Espagnols et d'autres étrangers s'étaient répandus dans Venise; l'ambassadeur d'Espagne s'était chargé de

» diriger leurs opérations; on n'attendait que des » vaisseaux napolitains envoyés pour s'emparer » des ports et des lagunes; la tempête avait dis- » persé ces vaisseaux. » La populace veut mettre en pièces le marquis de Bedmar, qui n'échappe à sa fureur qu'avec beaucoup de peine, et se sauve à Milan; les Espagnols ou autres étrangers arrêtés comme conspirateurs sont exécutés en secret; les uns sont pendus, les autres jetés dans la mer; le nom espagnol devient odieux dans toute l'Italie (1618).

Un traité signé à Loudun le 6 mai 1616 avait suivi le mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne, et terminé la guerre civile. Il avait été convenu qu'*on ferait une recherche très-exacte de tous ceux qui avaient participé au détestable parricide commis en la personne du feu roi*. On avait d'ailleurs par ce traité accordé presque toutes les demandes des états généraux, promis de ne jamais donner à des étrangers les charges et dignités civiles ou ecclésiastiques, déclaré le prince de Condé et ses adhérents innocents, bons serviteurs du roi et réhabilités, donné des sommes considérables pour payer leurs dettes et rétablir l'exercice de la religion protestante dans les endroits où il avait été troublé. Quelques jours après cette pacification, le roi et la jeune reine firent leur entrée dans Paris; le ministère fut changé; les sceaux furent ôtés au chancelier de Sillery et donnés au président du Vair; Barbin remplaça à la tête des finances le président

[redacted] [redacted]

Jeannin; le duc d'Épernon et plusieurs autres partisans de la reine-mère furent abandonnés : mais l'événement le plus remarquable et le plus important fut l'entrée au conseil d'Armand-Jean du Plessis de Richelieu, qui, dès l'âge de vingt-deux ans, avait été reçu de la maison de Sorbonne, nommé évêque de Luçon, sacré à Rome malgré sa jeunesse, avec une dispense pontificale, et qui, revenu en France et protégé par la maréchale d'Ancre, était devenu grand-aumônier de la reine-mère, alors régente du royaume. Le génie de cet homme extraordinaire commençait à se montrer, et la reine-mère s'était déterminée d'autant plus facilement à renvoyer les ministres qu'elle avait soutenus qu'elle se croyait sûre d'exercer une grande influence dans les affaires par le moyen de l'évêque de Luçon; elle croyait aussi parvenir sans beaucoup de peine à renverser ou à séduire le prince de Condé, auquel elle avait cédé pour ne pas trop déplaire à son fils et à la jeune reine, qui voulaient la paix et la tranquillité publique. La conduite de Condé la confirme dans son espérance. Incapable de supporter sa fortune, et se voyant plus recherché que le roi, il se permet tout ce que lui inspire l'ivresse de la prospérité, décide impérieusement dans le conseil, et veut disposer de tous les emplois.

La populace de la capitale s'animait de plus en plus contre le maréchal d'Ancre; il ne se croyait plus en sûreté dans Paris, et il se voyait à la cour

entouré d'autres dangers : toutes ses actions et toutes ses paroles étaient mal interprétées; on l'accusait d'insolence lorsqu'il se présentait aux fêtes que donnaient les grands du royaume; s'il se retirait de ces fêtes, où il ne voyait que trop combien il déplaisait, on attribuait son départ à un mépris impardonnable. Plus d'une fois il court le danger d'être massacré par de jeunes courtisans, et ne doit son salut qu'au prince de Condé.

Le prince lui conseille de calmer l'animosité publique en quittant la cour pour quelque temps. Il suit le conseil de Condé, et se retire en Normandie. Le duc de Longueville, sûr néanmoins de l'appui du prince de Condé, ose s'emparer à main armée de Péronne, dont le maréchal était gouverneur. La reine-mère envoie des troupes contre Longueville; il résiste à ces troupes : Marie de Médicis cède à Longueville. La capitale et la France sont convaincues que Condé est le maître, et qu'elle a perdu toute sa puissance.

Elle a une entrevue avec Sully. *Dans l'état où sont les choses*, lui dit cet homme d'état si expérimenté et si habile, *sous huit jours il faut que toute l'autorité passe au prince de Condé, ou vous revienne, si vous savez la retenir. Deux si grandes puissances sont incompatibles : les grands et le peuple sont pour le prince. Après l'entreprise de Longueville et l'éloignement du maréchal, votre autorité n'est plus rien et pour les affaires et pour le conseil : elle est tout entière entre les mains du*

prince, si bien que je ne vous crois pas en sûreté à Paris, où on peut vous investir dans le Louvre; et j'aimerais mieux vous voir vous et votre fils en rase campagne avec mille chevaux.

Quelque temps après, la reine-mère fait sortir de la Bastille le comte d'Auvergne. Le prince de Condé vient au Louvre pour le conseil : il y trouve le roi. Marie fait rappeler son fils; Thémines aborde le prince, lui demande son épée de la part du roi et le fait prisonnier.

On devait arrêter Vendôme, Mayenne, Cœuvres, Joinville et Bouillon : ils apprennent l'arrestation du prince, ils se hâtent de quitter Paris. La douairière de Condé parcourt les rues de la capitale tout en larmes; elle crie qu'on assassine son fils. La populace enfonce les portes de l'hôtel du maréchal d'Ancre, en brise les fenêtres, en pille les meubles; mais les Parisiens ne prennent pas les armes; la crainte de la reine-mère se dissipe : elle ordonne qu'on fasse rentrer les équipages qui étaient dans la cour du Louvre chargés de l'argent du monarque ainsi que des pierreries de la couronne, et qui devaient emmener le roi si l'arrestation du prince eût provoqué des événements dangereux.

Louis XIII va au parlement : il témoigne la peine qu'il éprouve d'avoir été obligé de faire arrêter son cousin. « Les adhérents de la faction formée sous le nom du prince de Condé, dit le garde » des sceaux, ont tenu des assemblées nocturnes; ils

» ont voulu exciter la noblesse des provinces à pren-
» dre les armes, engager les capitaines de la bour-
» geoisie de Paris à se déclarer, porter les prédica-
» teurs à tonner en chaire contre les prétendus
» désordres du gouvernement, et se saisir de la per-
» sonne du roi et de la reine sa mère; ils ont enfreint
» le traité de Loudun par la prise de Péronne et d'au-
» tres places, fait des provisions d'armes considé-
» rables, commencé des levées de troupes sans
» commission du roi, et dans une coupable audace,
» exprimée par un mot de ralliement, quelques-
» uns d'eux ont voulu suggérer au prince des pré-
» tentions au trône. Sa majesté néanmoins con-
» firme par une déclaration solennelle le traité de
» Loudun, et promet une absolution entière à tous
» ceux qui, avant l'expiration de quinze jours,
» rentreront dans le devoir. » Le parlement enregistra la déclaration du roi sans aucune réclamation.

Les fugitifs étaient réunis à Soissons; on négocia avec eux. Le roi leur ordonna de se séparer et de reprendre les fonctions de leurs charges; on leur accorda quelques grâces : ils promirent d'obéir, et on ne prit avec eux aucun engagement relativement à la liberté du prince de Condé.

Le maréchal d'Ancre revint à la cour plus puissant que jamais. Il fit ôter les sceaux au président du Vair, trop vertueux et trop ferme, et les fit donner à Claude Mangot. L'évêque de Luçon prit un grand ascendant dans le conseil; mais Villeroi

[redacted]

et les autres anciens ministres se retirèrent; les nouveaux eurent ordre de travailler sous le maréchal. Sa puissance n'eut plus de bornes; il craignait néanmoins d'être précipité du sommet escarpé sur lequel il était élevé. Il avait voulu plus d'une fois renoncer à la direction suprême des affaires; mais sa femme voulait continuer de régner et braver tous les orages (1617).

Charles d'Albert de Luynes avait toute la confiance du roi; il avait depuis long-temps trouvé le secret de lui plaire et de l'amuser. Ne paraissant occupé que des plaisirs du prince et des fêtes de la cour, il avait néanmoins avec le monarque des conversations particulières, dont Marie de Médicis ne soupçonnait ni le danger pour son pouvoir ni même l'existence. Il entretenait Louis XIII de l'état du royaume, et en lui rendant compte d'un grand nombre de faits dont la reine-mère n'avait pas parlé au prince, il prouvait au monarque combien Marie de Médicis voulait le tenir dans l'ignorance des affaires pour gouverner en son nom. Le caractère du roi était d'ailleurs ombrageux; et il s'était persuadé que sa mère lui préférait son frère Gaston de France, duc d'Orléans, qui n'avait encore que neuf ans, et qu'elle serait bien aise de le voir monter sur le trône, afin de conserver plus long-temps l'autorité suprême. La conduite du maréchal d'Ancre envers lui le maintenait d'autant plus dans ses soupçons et dans ses craintes que ce maréchal le traitait

comme un enfant, et ne lui communiquait des affaires du gouvernement que ce qu'il était forcé de lui faire connaître.

Les amis de Condé étaient restés à Soissons. La reine-mère voulut les contraindre à revenir à la cour. On publia des deux côtés des manifestes remplis de reproches sanglants. Le maréchal d'Ancre fortifia Quillebœuf, Pont-de-l'Arche et plusieurs autres villes de Normandie ou de Picardie, mit dans les places les plus importantes du royaume des chefs qui lui étaient entièrement dévoués, supprima des pensions, en créa de nouvelles, et disposait de tous les emplois pendant que sa femme recevait publiquement le prix des monopoles et des concussions.

Les troupes du roi, commandées par le comte d'Auvergne et le duc de Guise, s'avancèrent vers Soissons, et reçurent de la reine-mère l'ordre de resserrer dans cette ville le duc de Mayenne, le cardinal de Guise et leurs amis. Le duc de Bouillon accourut au secours des mécontents avec douze mille hommes; et ils ne cessèrent de faire parvenir au roi des protestations secrètes de la plus grande soumission à ses volontés.

Louis XIII, plus épouvanté que jamais des poignards et des poisons qu'on plaçait pour l'effrayer dans plusieurs endroits de son palais, inquiet des troubles que le pouvoir du maréchal d'Ancre paraissait devoir rendre chaque jour plus dangereux, ne pouvant plus supporter la manière dont ce mi-

[redacted]

nistre abhorré de la nation osait le traiter, impatient de sa présence, fatigué du joug de sa mère, n'ayant pas la force d'agir en roi, et ne voyant pas ce que les crimes de la faiblesse peuvent faire perdre à l'autorité de respect et d'obéissance, cède aux instances des ennemis du maréchal. Concini vient au Louvre; Vitri lui demande son épée. Le maréchal fait un mouvement, reçoit trois coups de pistolet, et tombe mort. Le roi paraît; on le félicite comme pour une victoire. Les gardes du roi désarment et remplacent ceux de la reine-mère. Éléonore Galigaï est arrêtée sous les yeux de sa protectrice. Le cadavre de Concini est traîné dans les rues, pendu et déchiré; toute hostilité cesse à Soissons. Villeroi, Sillery, Jeannin, du Vair reviennent au ministère; Barbin est arrêté. Richelieu paraît décidé à partager l'infortune de la reine-mère.

Elle veut voir son fils; on la refuse. « Elle ne » peut, lui dit-on, recouvrer les bonnes grâces du » roi qu'en s'éloignant pour quelque temps de la » cour. » Elle se résigne à son sort, et choisit pour sa retraite le château de Blois.

Au moment de son départ Louis XIII se rend dans son appartement; elle l'embrasse en sanglotant, lui adresse une prière très-instante en faveur de Barbin et d'Éléonore, n'obtient aucune réponse du roi, qui se retire, veut retenir Luynes, entend son fils ordonner à son favori de le suivre, fond en larmes, et s'élance désolée dans la voiture qui doit la conduire à Blois.

La haine qu'on avait pour sa favorite demandait la mort de cette étrangère. Le procès d'Éléonore Galigaï commence ; il paraît qu'on l'interroge peu sur les concussions et la correspondance avec l'étranger dont elle est accusée. On lui parle de l'assassinat de Henri IV. Elle répond de manière à dissiper les soupçons dirigés contre elle et contre la reine-mère. On lui reproche la sorcellerie qui lui a donné tant de puissance sur Marie de Médicis. « Vous avez entretenu, lui dit-on, un com-
» merce étroit avec un médecin juif, qui était magi-
» cien ; vous ne mangiez pas de chair de porc ; vous
» n'entendiez pas la messe le samedi ; vous avez fait
» venir des religieux lorrains et milanais ; vous vous
» êtes enfermée avec eux dans des églises ; vous vous
» y êtes livrée à des pratiques superstitieuses. » Éléonore ne peut s'empêcher de sourire ; mais combien peu les lumières de la civilisation avaient pénétré même dans les classes élevées de la société, qu'illustraient néanmoins et qu'avaient déjà illustré la science, les talents et le génie de plusieurs grands hommes ! L'opinion publique admettait encore la sorcellerie ; les passions impétueuses étaient toujours prêtes à se servir de ces accusations de magie alors si dangereuses, et qui un siècle plus tard auraient été regardées comme si absurdes. Les juges de Galigaï insistent ; ils lui demandent si elle n'a pas été ensorcelée. « N'avez-vous jamais entre-
» tenu de commerce avec le diable ? ajoutent-ils ;
» par quels sortiléges avez-vous exercé un si grand

[redacted]

» empire sur la reine-mère ? — *Par l'ascendant des » âmes fortes sur les âmes faibles*, » répond - elle avec une sorte d'indignation. Mais bientôt elle fond en larmes. « Je vois bien qu'on veut me perdre, » dit-elle, puisqu'on admet contre moi de pareilles » charges sur le rapport de quelques délateurs obs» curs, trop crédules ou malintentionnés. » Elle espère néanmoins de n'être condamnée qu'au bannissement; mais on le détestait. Ses ennemis étaient tout puissants; et combien l'animadversion publique est aveugle et implacable au milieu des discordes civiles ! un arrêt la condamne comme coupable de lèse-majesté divine et humaine, ordonne que sa tête sera séparée de son corps, que l'un et l'autre seront brûlés, et les cendres jetées au vent. La mémoire du maréchal est proscrite à perpétuité par la même sentence, toute sa fortune confisquée et réunie au domaine, son fils déclaré ignoble et incapable de posséder aucune charge dans le royaume. Quelle barbare législation que celle qui fait retomber sur le fils les crimes de son père ! Le même arrêt défend d'entretenir aucun commerce avec les puissances étrangères, de faire sortir de l'or ou de l'argent du royaume sans la permission du roi, et déclare tous les étrangers incapables d'avoir en France aucun office ni aucune dignité.

Éléonore, en entendant lire sa sentence, cède à la violence de sa douleur; elle déplore le sort de son fils; elle se plaint de ceux qui l'abandonnent.

Mais, reprenant sa fermeté, elle se soumet à sa destinée, reçoit avec respect les consolations de la religion, va avec résignation vers l'échafaud, traverse avec calme une foule immense qui paraît avoir oublié sa haine, et reçoit le coup mortel sans frayeur apparente.

L'influence de Luynes n'avait plus d'obstacles; il épousa mademoiselle de Rohan-Montbazon, qui, devenue surintendante de la maison de la jeune reine, eut bientôt sur Louis XIII, aussi bien que sur Anne d'Autriche, un ascendant qui augmenta encore le crédit de son mari. Louis XIII fut bientôt entièrement asservi. La nation murmura; et pour la calmer, aussi bien que pour décrier le gouvernement de la reine-mère, on convoqua à Rouen une assemblée de notables. Cette assemblée ne fut qu'un conseil royal beaucoup plus nombreux; elle représentait si peu la nation, pouvait si peu parler en son nom, et donner aux opérations du gouvernement la sanction et la force de la volonté nationale que tous les notables avaient été choisis par la cour. Ses avis furent l'ouvrage des ministres. Elle demanda à la vérité que le roi diminuât les dépenses de sa maison, réduisît les pensions, rendît plus rares les gratifications, les exemptions de taille, les anoblissements, ne vendît plus les charges de sa maison ni les gouvernements, n'accordât sur ces gouvernements, ni sur ces charges, ni réserves, ni survivances, ne donnât les abbayes et les prieurés qu'à des religieux,

[redacted]

fit remplir les arsenaux, entretînt les fortifications, payât exactement les troupes, protégeât le commerce, ne souffrît pas que des Français reçussent des pensions de l'étranger, restreignît le droit de *committimus* par lequel les titulaires de certaines places plaidaient devant un tribunal d'exception, et supprimât la vénalité des charges de l'ordre judiciaire. Mais ces prières n'étaient qu'un moyen éclatant de montrer tous les maux et tous les abus du gouvernement de la reine-mère; et cette assemblée, image si faible et si infidèle des états généraux, répondit à une des questions qui lui furent proposées : *Le roi ne peut mieux faire que de continuer l'ordre du maniement de ses affaires secrètes en la forme qu'il fait à présent, et par l'avis et conseil des mêmes personnes qui y sont employées* (1617).

La reine-mère, retirée à Blois, dénonçait cependant à toute la France la dure captivité dans laquelle on la retenait, les troupes dont elle était investie, les domestiques infidèles qui l'entouraient sans cesse. « On me prive, disait-elle, de la » consolation de voir au moins une fois mon fils à » qui j'ai à communiquer des secrets importants » qui ne doivent pas lui parvenir par son favori. » Ces plaintes étaient accueillies par une grande partie de la nation. « Le roi est véritablement prison» nier, disait-on, puisque de Luynes et ses frères » ne permettent qu'à leurs amis de l'approcher. » De Luynes engagea en vain son frère et son beau-

père le duc de Montbazon à tâcher de calmer le ressentiment de la reine-mère, et à lui faire adopter un arrangement qui ne compromît ni le crédit du favori ni la tranquillité publique. Leurs efforts furent inutiles; une réunion du confesseur du roi, du confesseur de la reine-mère, d'évêques, de docteurs, de jésuites et d'oratoriens français, dont le pape avait approuvé l'ordre, et dont le général était Pierre de Bérule, fut plus heureuse que le frère de Luynes et le duc de Montbazon. Le roi écrivit à Marie de Médicis une lettre fort tendre, lui promit d'aller la voir aussitôt que ses affaires le lui permettraient, et l'exhorta à faire dans le royaume tous les voyages que sa santé ou sa dévotion exigeraient. Elle lui répondit qu'elle attendrait avec patience les effets de sa bonne volonté, et fit assurer de Luynes de son amitié, et plusieurs seigneurs eurent la permission d'aller la saluer.

Paris était le théâtre de discussions d'un autre genre et dont les suites pouvaient être importantes. L'université s'opposait à l'ouverture des colléges des jésuites; le parlement la favorisait: mais de Luynes protégea les jésuites, et leurs colléges furent ouverts.

Une autre décision de la cour eut des effets funestes à la tranquillité du royaume. Les biens du clergé catholique étaient séquestrés dans le Béarn depuis que la religion protestante y avait été établie. Les états de cette province, le parlement de Pau et les communes les administraient et en em-

[redacted]

ployaient les revenus à payer les ministres du culte réformé, les professeurs et les travaux publics. Le clergé catholique demanda à Louis XIII de rentrer dans ces biens. Louis XIII l'accorda; mais les états, le parlement et la province entière opposèrent une grande résistance à l'exécution de la décision royale. Les commissaires du roi furent insultés, et une effervescence dangereuse régna dans ces contrées fameuses par le courage, la vivacité et le noble caractère de ses habitants.

Le roi avait donné à de Luynes tous les biens confisqués du maréchal et de la maréchale d'Ancre. Ce favori ou ce ministre tout-puissant était parvenu à obtenir des gouvernements étrangers une grande partie des 900,000 écus que le maréchal et la maréchale avaient placés sur les banques ou monts-de-piété de Gênes, de Florence, de Rome, de Venise, d'Allemagne et des Pays-Bas. Ses grandes richesses et son crédit excitèrent contre lui des envieux qui lui reprochaient avec force la conduite qu'il avait tenue contre le maréchal d'Ancre. La reine le haïssait d'autant plus que les précautions du gouvernement rendaient chaque jour sa prison plus insupportable. Le roi n'allait pas la voir; elle fit de nouveau retentir le royaume de ses plaintes. Un abbé florentin nommé Ruccelai, qui avait été très-attaché au maréchal d'Ancre, jouissait d'une fortune considérable, avait obtenu la riche abbaye de Signi dans le Réthelois, et s'était fait une réputation par ses banquets re-

cherchés et ses fêtes galantes, imagina de briser les fers de la reine-mère. Il quitta secrètement son abbaye, où il avait eu l'ordre de se retirer après la mort du maréchal, alla déguisé à Blois, se fit remarquer par la reine-mère, correspondit avec elle, lui fit approuver son plan, repartit pour son abbaye, alla à Sedan sans être reconnu, et proposa au duc de Bouillon de se mettre à la tête d'un parti pour la délivrance de Marie de Médicis. Le duc de Bouillon n'aimait pas la reine-mère, dont il avait eu à se plaindre; mais il aimait à exercer une grande influence. « Le seul homme, dit-il à Ruccelai, capable de faire réussir votre entreprise est le duc » d'Épernon. Il est gouverneur de la Saintonge, » de l'Angoumois et du Limousin, où un grand » nombre de gentilshommes aguerris lui sont dévoués. Il l'est aussi des trois évêchés, qui lui donneraient les moyens de tirer des secours de l'Allemagne et du Boulonais, qui le mettraient à portée » de négocier avec l'Angleterre. Il commande d'ailleurs dans la ville de Loches, peu éloignée de » Blois, a des revenus considérables, et, en qualité » de colonel-général de l'infanterie française, a sous » ses ordres sept ou huit mille hommes des mieux » disciplinés. Ses enfants peuvent le seconder; et » il jouit d'une telle réputation de prudence et de » fermeté que, dès qu'il aura levé l'étendard, une » foule de mécontents viendront grossir son parti. » *Sous Henri-le-Grand il avait trouvé son maître;* » *et un maître qu'il estimait;* mais il méprise le

[redacted]

» favori et toute cette jeunesse de la cour dont il » n'est pas caressé. Il hait le ministre qui diminue » ses appointements, retarde le paiement de ses » pensions, et accorde à d'autres que lui des hon» neurs et des préférences. Il n'aime pas non plus » le roi; il a osé braver le favori en restant à la cour » malgré lui, et en se retirant quand on le lui a or» donné avec un appareil qui tenait de l'insulte. » Peu ne s'en est fallu que le jeune monarque pi» qué ne l'ait fait arrêter; et l'orgueilleux vieillard » en conserve un ressentiment qui le rend capable » de tout. Partez pour Metz, où il a fixé sa résidence. » Si vous savez flatter son amour-propre, entrer » dans ses idées, ne point contrarier son caractère » opiniâtre et parvenir à lui plaire, il n'y a rien que » vous ne puissiez vous en promettre. »

Que peuvent être dans un royaume le monarque et le peuple avec un homme tel que le duc d'Épernon?

Ruccelai avait eu avec lui un différend très-vif; mais il avait été le maltraité. Il partit pour Metz; il se fit précéder par un ancien secrétaire du maréchal d'Ancre, qui parvint à avoir une audience secrète du duc d'Épernon. Il se détermina alors à aller jusques à Pont-à-Mousson, et se fit annoncer. L'emportement du duc fut extrême en apprenant que son secret était à la disposition d'un étranger offensé. « Je n'hésite pas à me livrer à vous, lui » écrivit Ruccelai, sans conditions ni sûretés. » Cette confiance flatte d'Épernon; il reçoit Ruccelai

avec douceur, le fait cacher dans un appartement écarté, et va avec ses enfants conférer secrètement avec lui.

Ruccelai lui persuade que la reine peut compter sur l'intervention des Lorraine, des Montmorenci, de Bouillon. Le duc écrit au roi pour lui demander la permission d'aller dans ses gouvernements de Saintonge et d'Angoumois, où sa présence est nécessaire, fait dire que, ses pensions étant diminuées, il a besoin d'aller dans ses terres vivre avec économie, distribue une grosse somme d'argent à quinze gentilshommes très-dévoués, leur prescrit de ne jamais le quitter, fait placer sur un cheval vigoureux la cassette qui renferme ses bijoux, et se met en marche dès la pointe du jour avec cent cavaliers armés de pistolets et de carabines, et quinze mulets chargés du bagage (1619).

Son fils le marquis de La Valette, laissé à Metz par son père, fait fermer les portes de la ville, les tient closes pendant trois jours, rassemble des gardes sur les remparts, envoie des patrouilles sur le chemin de Paris, ordonne d'arrêter tous les voyageurs qui iraient vers la capitale; le duc traverse avec d'autant plus de facilité la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais et le Berri que, l'automne ayant été très-sec, il trouve les rivières très-basses, et arrive à Confolens, où son fils l'archevêque de Toulouse vient le recevoir à la tête de trois cents gentilshommes.

La reine-mère n'avait pas été prévenue du dé-

[redacted]

part du duc d'Épernon; Ruccelai avait confié ses lettres à un Delorme, qui, soupçonnant l'importance de sa mission, avait imaginé de le trahir pour faire sa fortune, et de porter ses dépêches à de Luynes. Trois jours s'étaient écoulés avant que Delorme pût être admis auprès du favori; un ami de la reine-mère avait trompé le porteur infidèle, lui avait fait enlever les lettres, mais n'avait pas pu les envoyer à Marie de Médicis. Un confident de d'Épernon parvint à voir la reine-mère, et à lui apprendre l'arrivée du duc; le comte de Brienne, premier écuyer de la reine-mère, et que la cour avait placé auprès de cette princesse pour la surveiller, se laisse néanmoins gagner par Marie. Elle descend pendant la nuit par une échelle appliquée à la fenêtre de son cabinet, traverse les jardins, accompagnée de sa confidente Catherine, qui porte ses bijoux, monte en voiture avec Catherine, Brienne et du Plessis, le frère de l'évêque de Luçon, est jointe par une escorte de quinze gentilshommes que commande Ruccelai, trouve à Montrichard l'archevêque de Toulouse et son cortége, et arrive à Loches, où d'Épernon la reçoit à la tête de ses gardes et d'un grand nombre de gentilshommes.

De Luynes propose au conseil d'envoyer des troupes pour investir la reine et ses partisans : ce coup de force effraie Louis XIII; il aime mieux négocier avec sa mère; de Luynes lui-même est obligé de céder. Le conseil demande que la reine-

mère abandonne le duc d'Épernon, dont on veut faire un exemple : Marie de Médicis refuse avec chaleur d'abandonner celui qui a tout hasardé pour la tirer de sa captivité. D'Épernon cite pour sa défense la lettre par laquelle le roi avait permis à sa mère d'aller dans l'endroit du royaume qu'elle préférerait. De Luynes obtient enfin du monarque de faire marcher des troupes; la ville d'Uzerche, qui veut leur résister, est prise et pillée : la France presque entière s'élève contre une guerre qui, s'écrie-t-on, blesse la nature, offense la religion, et déshonore le roi.

Le ministère, à force d'argent et de promesses, gagne plusieurs de ceux qui approchent le plus de la reine-mère. Ruccelai lui-même, ne pouvant résister aux insinuations du favori, se brouille avec d'Épernon, presse la reine-mère de le sacrifier, et cherche à l'effrayer d'un exil à Florence. Marie de Médicis reste inébranlable dans sa fidélité à ses amis.

Mais un homme de génie bien supérieur à la plupart de ceux qui jouent un grand rôle en France et même en Europe va paraître sur la scène du monde. Richelieu avait été obligé de se retirer à Avignon dans les états du pape : il croit les circonstances favorables à son retour; il charge son cousin le marquis de Pont-Courlai d'offrir ses services au ministère, dont il connaît l'embarras : le ministre les accepte. On lui permet de se rendre à Angoulême auprès de la reine-mère; il se fait présenter

[redacted]

à cette princesse par le duc d'Épernon, ne montre que de la modestie, ne paraît vouloir aucune préférence, recherche avec empressement l'amitié de ceux que ses projets secrets auraient effarouchés le plus, et inspire la plus grande confiance. Il trouve auprès de la reine-mère le marquis de Béthune, qui par sa loyauté, ses respects, sa douceur, sa prudence, était parvenu d'un côté à calmer le ressentiment de la reine, et de l'autre à détourner les partis violents que le ministère paraît avoir envie de prendre. Béthune, qui ne veut que réussir dans une réconciliation à laquelle le bonheur de sa patrie lui paraît attaché, s'empresse de se réunir avec l'évêque de Luçon; ils entreprennent de ramener d'Épernon à la paix et à l'obéissance au monarque. On lui avait promis qu'un grand nombre de mécontents éclateraient, que les parlements le soutiendraient, que les protestants prendraient les armes en sa faveur, que les partisans du prince de Condé le seconderaient avec force, que presque tous les courtisans travailleraient à perdre le favori dans l'esprit du roi; aucune de ces promesses ne se réalisait; il luttait contre toutes les forces du royaume, et n'avait d'autre appui qu'une princesse douairière qui pouvait se croire forcée de l'abandonner. Richelieu et Béthune lui montrent avec force cette position si dangereuse; ils parviennent à lui persuader de dire qu'il n'avait eu d'autre intention que de procurer à la reine-mère la liberté de voir son fils. Le roi s'avance jusques à

Orléans avec des troupes; les deux négociateurs obtiennent du duc d'Épernon qu'il consente à recevoir des lettres d'*abolition* rédigées de manière à montrer combien la faute avait été diminuée par l'intention. Mais combien ce dénouement d'une si grande entreprise altère les idées qu'on avait de l'influence du duc, et réduit sa puissance!

L'arrangement fut ensuite facile avec la reine-mère : on lui donna le gouvernement de l'Anjou avec les droits régaliens, trois places de sûreté, des gardes à pied et à cheval payés par l'état; on augmenta les appointements de sa maison, et elle eut une entrevue avec son fils au château de Courcières, près de Tours.

De Luynes était allé au-devant d'elle; le roi la vit peu en particulier, et chassa beaucoup pendant les trois jours qu'il passa à Courcières; mais les autres enfants de Marie, la jeune reine et tous les grands seigneurs qui avaient accompagné le monarque témoignèrent à la reine-mère beaucoup de joie, d'égards et de respects; et peu de temps après de Luynes fut fait duc et pair de France.

Depuis trois ans le prince de Condé languissait en prison; la France et même la cour murmuraient de cette longue captivité. Le ministère se détermina à lui ouvrir les portes du château de Vincennes : le roi lui fit plusieurs visites; le duc de Luynes alla le chercher dans sa prison, et l'on publia une déclaration royale dans laquelle le monarque disait : « Un des plus grands maux qu'aient faits à

[redacted] [redacted]

mère, lui inspirent des alarmes, et la retiennent à Angers (1620).

Le roi cependant sort de Paris à la tête de ses troupes, et va vers la Normandie : Rouen et Caen se soumettent; le duc de Longueville écrit une lettre très-respectueuse, et se retire dans le fond de son gouvernement : des commandants de petites places paraissent vouloir résister; leurs têtes tombent. Le roi poursuit, dit-il dans une déclaration solennelle, *ceux qui ont armé sous le nom de sa mère*, parcourt en vainqueur le Perche et le Maine, et arrive près d'Angers. Les confédérés sont déconcertés dans leurs projets. La reine-mère envoie à son fils l'archevêque de Sens et Pierre de Bérulle; elle demande la paix : le duc de Luynes, malgré les succès du roi, craint que ce prince ne le sacrifie à la tranquillité publique comme il avait sacrifié le maréchal d'Ancre. Il désire de terminer la guerre par des arrangements, et engage le roi à consentir à des traités particuliers avec plusieurs des mécontents; il poursuivait ce plan de conciliation, lorsque le prince de Condé porte le camp du roi à deux lieues d'Angers. L'effroi règne à la cour de Marie; des négociateurs se hâtent de partir pour le camp : on accorde à la reine-mère son retour à la cour, sa rentrée dans les conseils, une augmentation de ses revenus, de ses honneurs, de ses prérogatives; mais le roi ne veut pas que les partisans de la reine-mère fassent des conditions avec lui; il ne permet à sa mère que de les recommander à son indul-

gence; il ne promet que de les traiter avec bonté. Le prince de Condé fait attaquer Pont-de-Cé, et disperse les troupes de la reine-mère: le duc de Luynes, dont la politique est bien différente de celle de Condé, presse la conclusion de la paix; l'évêque de Luçon a une grande part à cet arrangement: on convient que les prisonniers auront leur grâce ainsi que tous ceux qui se soumettront avant huit jours. Les charges des insurgés, que le roi a données à d'autres titulaires, ne leur seront pas rendues; le traité d'Angoulême est confirmé; un article secret assure à Richelieu le chapeau de cardinal.

La reine-mère revint à Paris, où elle réunit sa cour à celle de sa belle-fille. Le roi alla dans le Béarn, le soumit, fit rendre au clergé les biens dont les protestants s'étaient emparés, rétablit dans les villes l'exercice de la religion catholique, y laissa de fortes garnisons, arriva à Paris sans être attendu, traversa cette capitale à la tête de cinquante jeunes seigneurs de son armée, et fut reçu au milieu des acclamations. Mais cette conquête du Béarn n'était que le prélude du projet formé après la paix de Pont-de-Cé d'attaquer tous les protestants du royaume. Et combien de sang et de malheurs la bonne foi aurait encore épargnés!

Depuis la mort de Henri IV la cour travaillait à détruire les priviléges des réformés. Ils ne négli-

à l'âge de trente-deux ans : l'envie se tut ; le règne de Luynes était fini.

Louis XIII, au commencement du printemps suivant, recommença la guerre dans le Poitou, passa pendant la nuit, à la tête de ses gardes, dans l'île de Rié, en chassa de Soubise, auquel il fit perdre quatre mille hommes, se montra dans la tranchée au siége de Royan, envoya le bâton de maréchal de France au marquis de La Force, qui venait d'abandonner le parti des réformés et de lui livrer Sainte-Foi, soumit plusieurs villes, déclara le changement de religion de Lesdiguières, lui donna l'épée de connétable, et fit commencer le siége de Montpellier ; faible dans les conseils jusques à la servitude, il était brave à la tête de ses troupes, augmentait leur intrépidité par sa contenance assurée, ne redoutait aucun danger, avait souvent bravé les feux les plus meurtriers, combattu au milieu des marais à pied ayant de l'eau jusques à la ceinture, et les armes à la main, méritait d'avoir eu Henri-le-Grand pour père.

Cette ardeur guerrière était bien loin de convenir à la reine-mère, au chancelier de Sillery, aux cardinaux qui étaient membres du conseil. Ils ne pouvaient suivre le roi dans les camps, craignaient que leur éloignement du monarque ne leur enlevât tout leur crédit, et redoutaient surtout l'influence du prince de Condé, qui était avec Louis XIII au milieu des combats ; ils résolurent donc de tout faire pour déterminer le roi à la paix. Ils parvin-

rent à exciter contre le prince de Condé la jalousie et la méfiance du monarque. « Ce prince, lui » dirent les amis de la reine-mère et du ministère, » désire la continuation des hostilités parce qu'il » croit à une prétendue prophétie qui annonce » comme prochaines la mort de votre majesté et » celle de votre frère. » Le roi, aussi crédule que faible dans les conseils, fut assez frappé de cette prédiction pour adopter l'avis du ministère et de sa mère. La paix fut conclue sans que Louis XIII en parlât au prince de Condé; l'édit de Nantes fut confirmé; le prince de Condé, de plus en plus irrité contre la reine-mère, et voulant éviter de la voir, obtint la permission d'aller voyager en Italie, et Louis XIII trouva à Lyon les deux reines qui étaient venues au-devant de lui, et l'évêque de Luçon, nommé cardinal, et auquel il donna la barrette (1622).

L'empereur Mathias avait cessé de vivre. La capitulation qu'il avait signée en montant sur le trône impérial avait imposé de nouvelles obligations au chef de l'Empire. Les unions électorales de 1519 et de 1521 avaient été confirmées: l'empereur devait recouvrer les fiefs d'Italie; les fonds accordés par les états ne pouvaient être détournés des objets pour lesquels ils avaient été donnés; aucun procès relatif aux péages électoraux ne pouvait être jugé que par les sept électeurs; le conseil aulique devait renfermer moins d'Autrichiens que d'Allemands nés hors des étatsde l'Autriche; et les

[redacted]

l'Attila de la chrétienté, l'obligea à suspendre son projet.

Vers ce temps les états de Moravie, de Silésie et de Hongrie rendirent de concert un décret de proscription contre les jésuites; et bientôt après les états de Bohême, de Moravie, de Silésie et de Lusace, réunis à Prague, déposent solennellement le roi Ferdinand. « Il n'est monté sur le trône de » Bohême, disent-ils dans leurs manifestes, que » par des voies honteuses, à l'aide de l'argent des » Espagnols, sans le concours de la plus grande » partie de la noblesse et sans l'aveu des villes; il » a usurpé l'administration du royaume, violé ses » lois, ses constitutions, ses priviléges, inondé la » Bohême de troupes étrangères contre ses enga- » gements les plus sacrés et malgré les droits de la » nation, promis au roi d'Espagne de rendre sa » couronne royale héréditaire dans la maison » d'Autriche, et de substituer pour cette couronne » à sa postérité les descendants de Philippe III, » quoique ce prince ne soit pas issu du sang royal » de Bohême. »

Ils élisent ensuite pour leur monarque l'électeur palatin, le chef de l'union protestante, le gendre du roi d'Angleterre, le neveu du stadhouder de Hollande et l'ancien ami des protestants de France. Le célèbre théologien et ministre protestant Abraham Scutter, prédicateur de la cour palatine, le prince Maurice d'Orange, le duc de

Bouillon, et surtout l'électrice Élisabeth d'Angleterre, pressent vivement Frédéric d'accepter la couronne que lui offrent les états : il se rend à leurs vœux. Il reçoit les députés des états à Waldsassen dans le haut Palatinat ; et, comme s'il avait prévu les malheurs qui l'attendaient, il ne signe qu'en répandant des larmes le décret de son élection. Couronné à Prague, il rejette avec fierté les conseils ou plutôt les ordres de l'empereur Ferdinand II, qui le presse de rompre les engagements contractés *avec des rebelles.* « C'est au comte pa» latin, répond-il, à juger les empereurs, et non » pas aux empereurs à lui demander compte de sa » conduite. »

Le célèbre *Bethlem Gabor* professait la religion réformée. Secouru par les Turcs qui avaient admiré son courage, il s'était mis à la tête des Hongrois non catholiques auxquels on contestait le libre exercice de leur religion. On l'avait proclamé prince de Transylvanie; il prétendait au trône de Hongrie : Frédéric se ligua avec lui, envoya des secours à ce prince. Bethlem Gabor repoussa jusques à Vienne les troupes impériales. Les princes de l'union protestante, assemblés à Nuremberg, décidèrent qu'ils prendraient les armes pour garantir les états palatins de toute invasion étrangère. Le margrave d'Anspach, général en chef de l'union, s'approcha d'Ulm avec une forte armée ; le margrave de Bade se chargea d'arrêter les secours que Ferdinand II devait recevoir

[redacted]

de la Franche-Comté, et même de Charles, duc de Lorraine. Les Hongrois, après avoir déposé leur roi Ferdinand et élu à sa place Bethlem Gabor, accédèrent à l'alliance que Gabor avait contractée avec l'électeur palatin, nouveau roi de Bohême. Le roi d'Angleterre (1620), pressé par le parlement et par l'opinion publique, envoya des secours à son gendre, malgré sa crainte de déplaire à l'Espagne; mais les princes de la ligue catholique étaient convenus de lever une armée de vingt mille hommes, en avaient donné le commandement au duc de Bavière, et sous ses ordres au comte Jean Tzerclaës de Tilly. L'Espagne envoya en Allemagne deux armées composées chacune de vingt mille hommes, dont une était commandée par le marquis de Spinola; et le pape Paul V accorda à Philippe III pour l'entretien de la seconde les décimes de tous les domaines ecclésiastiques si riches et si nombreux de la vaste monarchie espagnole.

Les électeurs catholiques, l'électeur de Saxe, le duc de Bavière et le landgrave de Hesse-Cassel, assemblés à Mulhausen en Thuringe, désapprouvèrent la conduite de l'électeur palatin, l'exhortèrent à descendre du trône, sommèrent les Bohémiens et leurs adhérents de mettre bas les armes, pressèrent les princes *correspondants* d'embrasser une exacte neutralité, leur déclarèrent par un acte formel qu'ils n'avaient rien à craindre ni pour la religion ni pour les biens ecclésiastiques dont ils

s'étaient emparés depuis la paix religieuse d'Augsbourg, et convinrent d'aider l'empereur contre tous ses ennemis. Des ambassadeurs de France, envoyés par des ministres corrompus par l'Espagne ou séduits par cette puissance, déterminèrent les princes de l'union protestante à promettre de nouveau de ne défendre que le Palatinat, et réunirent leurs bons offices aux négociations de Ferdinand II pour suspendre l'intervention du roi de Danemarck en faveur de Frédéric.

Le duc de Bavière attaque alors à la tête des troupes de la ligue les insurgés de la haute Autriche, et n'éprouve aucune résistance. L'électeur de Saxe bat un faible corps que lui oppose le margrave de Brandebourg-Jægerendorf, et soumet les insurgés de la Lusace; l'armée impériale commandée par le général Bucquoy réduit la Silésie sous l'obéissance de Ferdinand II; et le marquis de Spinola s'empare d'un grand nombre de places du Palatinat sous les yeux du margrave de Brandebourg-Anspach, qui se présente en vain à la tête des troupes de l'union protestante, et, n'espérant ou ne voulant aucun succès, les ramène dans leurs quartiers.

Le malheureux Frédéric avait nui à ses intérêts d'une manière bien plus dangereuse par son zèle aveugle pour le calvinisme, par son intolérance, non-seulement contre les catholiques de Bohême, mais encore contre les luthériens de ce royaume, et les *calixtins* ou *syncrétiques*, disciples du théo-

logien allemand George Calixte, et par cette sorte d'indifférence insensée avec laquelle, entraîné par sa femme, il se livrait à Prague aux fêtes et aux plaisirs, pendant que le prince d'Anhalt et le comte de La Tour commandaient son armée.

Le duc de Bavière et le comte de Tilly, empressés de profiter de ces fautes si grandes, marchent à Prague avec les Impériaux, les forces de la ligue catholique, un grand nombre d'Espagnols et un corps d'Italiens soudoyés par le pape, livrent bataille à l'armée bohémienne, remportent une victoire complète, dispersent les partisans de Frédéric, obligent ce prince à se sauver à la hâte avec sa femme, et lui inspirent une telle crainte qu'il se croit trop peu en sûreté à Breslau, même à Berlin, et qu'il ne veut s'arrêter qu'en Hollande.

Les Bohémiens, abandonnés par Frédéric, se soumettent à Ferdinand II, qui leur promet une amnistie entière, la conservation de leurs priviléges et le libre exercice de leur religion (1620).

La paix allait réparer les maux de la Germanie; mais la mauvaise foi et le despotisme de Ferdinand II vont de nouveau couvrir l'Allemagne de sang, de cendres et de ruines; il se joue des promesses les plus sacrées, fait tomber les têtes des principaux seigneurs de la Bohême, de la Moravie et de la haute Autriche qui ont pris part à l'insurrection, confisque les biens des autres, abolit les priviléges de leurs pays, proscrit dans ces

provinces l'exercice de la religion protestante, veut être seul juge dans sa propre cause, procède de sa seule autorité contre l'électeur palatin et ses principaux adhérents, le met au ban de l'Empire sans consulter les autres électeurs, n'observe aucune des formalités prescrites par les lois de l'Empire et par sa propre capitulation, croit sa force supérieure à celle de l'opinion publique et de tous les états qui s'élèvent avec énergie contre sa violence, ne doute pas que la victoire ne lui ait donné le pouvoir de tout oser, brave ce qu'il regarde comme de vaines clameurs, méprise les reproches des princes, se joue des représentations de l'ambassadeur d'Angleterre, charge le duc de Bavière de s'emparer du haut Palatin, et choisit l'archiduc Albert d'Autriche pour occuper le Palatinat du Rhin (1621).

Le duc de Bavière a la faiblesse d'obéir à des ordres contraires aux lois de l'Empire; il occupe le haut Palatinat; le roi de Danemarck propose vainement aux états consternés de la basse Saxe de secourir un électeur injustement opprimé; le duc Christian de Brunswick-Lunebourg, administrateur de l'évêché d'Halberstadt, prend seul les armes; il s'empare des évêchés de Miden, de Paderborn, de Hildesheim, et paie ses soldats avec les trésors des églises; mais Spinola se rend maître de tout le Palatinat, excepté les villes où l'on a jeté des garnisons anglaises; et l'union protestante, victime de ncapacité, de la désunion ou de la trahison de ses

[redacted]

chefs, signe un traité de neutralité avec le général espagnol, et cesse d'exister.

Le comte de Mansfeld cependant s'avançait avec une armée considérable qu'il avait levée en Alsace; l'électeur palatin était venu le joindre; le comte défait près de Wiseloch l'armée du comte de Tilly. Le général autrichien suit en Bavière, avec ce qui lui reste de troupes, le margrave de Bade-Dourlach, le bat près de Wimpfen en Souabe, et remporte une victoire sur le duc Christian de Brunswick, qui, réuni ensuite avec le comte de Mansfeld, s'empare de toute la basse Alsace.

Frédéric crut pouvoir, après cet avantage, négocier avec la cour de Vienne, sous la médiation de l'Angleterre et du Danemarck. Ferdinand II exige, comme une condition préliminaire, que Frédéric abandonne le comte Mansfeld et le duc Christian, qu'il vient de mettre au ban de l'Empire; Frédéric fait la faute d'y consentir; l'empereur renvoie sa demande à la prochaine diète, et Frédéric retourne dans sa retraite à Utrecht.

Tilly, après le nouvel éloignement de l'électeur, ravagea impunément tout le Palatinat, rétablit dans cette province l'exercice de la religion catholique, et abandonna particulièrement la ville d'Heidelberg à un pillage barbare. Cette ville renfermait la magnifique bibliothèque électorale que l'on regardait comme une des plus riches du monde. Tilly, frappé comme de respect à la vue de cette précieuse collection, la sauva du désastre, et

la fit transporter dans la capitale du duc de Bavière, qui la donna au pape, et l'envoya à Rome, où on la réunit à la bibliothèque du Vatican.

Ferdinand II obtint un autre succès bien important pour lui; le prince de Transylvanie, Bethlem Gabor fit la paix avec l'empereur, renonça au titre de roi de Hongrie, et reçut en échange deux duchés, sept comtés, une forte somme d'argent et le titre de prince du saint Empire (1622).

Le cousin de Ferdinand II, le roi d'Espagne Philippe III, avait bientôt vu combien les effets de l'expulsion des Maures étaient funestes à son royaume; un grand nombre de terres restaient incultes, et l'agriculture, aussi négligée par la nonchalance et l'amour-propre des Espagnols qu'elle avait été favorisée par l'activité des Maures, paraissait près de périr. Philippe III accorda les honneurs de la noblesse et l'exemption du service militaire à tous ceux qui s'adonneraient à la culture des champs.

Peu de temps après la publication de son édit, une maladie termina ses jours; son fils Philippe IV lui succéda. Il n'avait que seize ans; il donna toute sa confiance à don Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès et duc de San-Lucar. Le duc de Lerme perdit ses pensions, et ne dut la conservation de sa vie qu'à sa dignité de cardinal.

Un an auparavant, la Toscane avait vu un nouveau grand duc monter sur le trône; Ferdinand Ier de Médicis avait régné pendant vingt-deux ans à

[redacted]

Florence avec justice, fermeté et modération; on avait trouvé après sa mort dans ses coffres dix millions en or et la valeur de deux millions en pierreries. Son fils Côme II lui avait succédé en 1609; il avait exercé d'une manière bien honorable la puissance que lui donnaient le commerce si florissant de ses états et le noble courage des Toscans; il avait secouru son ami Ferdinand, duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, donné un asile à l'émir Fackardin, poursuivi par le sultan Achmet, et envoyé à Ferdinand II, assiégé dans Vienne, un corps de troupes qui contribua puissamment au salut de ce prince. Quel beau rôle pour un souverain! mais quelle plus belle gloire il avait acquise! Il avait mérité que l'histoire dît de lui : « Tous les ordres de l'état regrettèrent sin-
» cèrement un souverain le plus favorisé de la na-
» ture pour les qualités du cœur, et le plus chéri
» de tous ceux de la maison de Médicis qui avaient
» régné en Toscane. La clémence, la tolérance et
» la modération formaient son caractère; l'amour
» qu'il portait à ses sujets et sa bienfaisance en-
» vers eux les intéressaient tous à son salut; une
» humeur égale et enjouée rendait sa présence
» agréable à ceux qui l'approchaient, et lui faisait
» oublier ses maux. »

Il avait succombé à ses souffrances à l'âge de trente-un ans; son fils Ferdinand II n'avait que onze ans lorsqu'il lui succéda; sa tutelle fut confiée à sa mère Marie-Madeleine d'Autriche et à son

aïeule paternelle Christine de Lorraine, fille de Charles III.

Que l'Angleterre aurait été heureuse si son roi eût ressemblé à Côme II de Médicis!

Jacques I[er], instruit des reproches que ses sujets ne cessaient de lui faire, imagina pour s'en garantir la mesure la plus impolitique, la plus inexécutable et la plus propre à augmenter le mécontentement de sa nation. Il défendit par une proclamation de s'entretenir des affaires d'état; et ce fut après cet acte d'un absurde despotisme qu'il convoqua le parlement : il attachait tant d'importance au mariage de son fils avec l'infante d'Espagne que le comte de Gondemar, l'ambassadeur de Philippe, le tenait dans une espèce de servitude; il avait d'ailleurs une grande aversion pour la guerre; et néanmoins, voulant obtenir de forts subsides, il résolut de paraître décidé à employer les moyens les plus vigoureux pour le salut de son gendre l'électeur palatin, de sa fille Élisabeth et de leurs enfants (1620). Prononçant une longue harangue à l'ouverture des chambres, il exposa les devoirs des parlements, s'étendit sur son mérite, parla de ses besoins, demanda des secours pour la défense du Palatinat, et déclara qu'il hasarderait jusques à sa couronne et à la vie de son fils pour le succès de la cause qu'il avait embrassée.

Les communes, irritées contre la maison d'Autriche, accordèrent un double subside; mais elles

[redacted]

reçurent ensuite un grand nombre de pétitions contre les monopoles et la multiplication des *papistes récusants.* Sir Gilles Montpesson et François Michel, à qui le gouvernement avait accordé la vente exclusive des galons d'or et d'argent, furent dénoncés à la chambre des pairs pour des fraudes et des malversations scandaleuses, et condamnés, le premier à être dégradé de la qualité de chevalier et à perdre ses biens; et le second à faire une amende honorable dans les rues de Londres, monté sur un cheval, la tête tournée du côté de la queue, à payer une amende de 1,000 livres, et à demeurer en prison le reste de sa vie.

Jacques, craignant que le parlement n'attaquât le marquis de Buckingham, auteur des monopoles, et voulant prévenir le coup qui menaçait son favori, parla aux deux chambres de la manière la plus affectueuse (1621). « Je jure, leur » dit-il, sur la foi d'un prince chrétien que si j'avais » eu connaissance de ces excès, j'en aurais fait » punir les auteurs de mon propre mouvement; » n'écoutez pas néanmoins ceux qui accuseraient » l'innocent au lieu du coupable. »

Le parlement n'attaqua pas Buckingham; mais les communes formèrent une accusation contre un homme placé par la nature à une grande hauteur au-dessus du favori. De même que les catholiques les plus pieux gémissent lorsque l'histoire leur présente le hideux tableau des crimes d'un indigne successeur des apôtres, de même les ado-

rateurs du génie sont profondément affligés lorsque la sévérité de cette même histoire les oblige à rappeler les reproches adressés à un des hommes auxquels l'intelligence humaine a dû le plus d'étendue et d'élévation. Le chancelier Bacon, que le roi avait créé baron de Verulam et vicomte de Saint-Alban, est accusé d'avoir souffert que ses subordonnés reçussent de l'argent de ceux qui avaient des affaires à la chancellerie; et la chambre haute le condamne à perdre sa charge de chancelier, à être privé de son droit de séance parmi les pairs du royaume, à payer une amende de 40,000 livres, et à demeurer en prison tant qu'il plairait à sa majesté. Jacques voulut alléger le poids du jugement rendu contre celui qui devait laisser après lui une si grande renommée; il le dispensa de payer l'amende, et lui accorda même une pension considérable.

Il s'était cru obligé, au commencement de cette affaire, d'entretenir le parlement de la nécessité de punir les juges corrompus; et c'était après cette sorte de concession qu'il avait demandé de nouveaux subsides, les premiers ayant été employés en très-grande partie, dit-il, à la subsistance de son gendre et de sa famille, retirés en Hollande.

Les historiens anglais ont remarqué que ce fut dans cette session qu'on vit se prononcer de la manière la plus distincte dans les deux chambres le parti du ministère et celui de la nation anglaise ou de l'opposition. L'exercice de la prérogative

[redacted]

royale fut aussi attaqué dans le même parlement de la manière la plus vive. Jacques Ier voulut ajourner les chambres; les communes regardèrent cet ajournement comme une atteinte à leurs priviléges, et demandèrent aux pairs une conférence pour rédiger une adresse à ce sujet. Les pairs refusèrent la conférence; mais la chambre des communes déclara que la résolution du monarque l'empêcherait de terminer ce qu'elle avait commencé pour le bien public. Le roi accorda alors un délai de dix jours; les pairs en demandèrent un de quinze. Le roi y consentit, en insistant néanmoins sur son droit de dissoudre, ajourner et proroger le parlement; les communes se désistèrent de leurs prétentions, et dirent que, devant prendre un très-grand intérêt à l'invasion du Palatinat et au danger que courait la religion protestante, elles soutiendraient le roi de tout leur pouvoir si les négociations se terminaient sans succès, et s'il avait recours aux armes.

Jacques, ayant négocié en vain pour le rétablissement de son gendre dans le Palatinat, rassembla de nouveau le parlement. « Le roi, dirent aux deux » chambres les commissaires du monarque, vient » de remédier à trente-sept des griefs dont la na- » tion se plaignait. Il a fait inutilement tous ses » efforts pour obtenir une paix solide; il a avancé » 40,000 livres pour le paiement des troupes des- » tinées à la garde du Palatinat. Il réclame la pro- » messe des communes de le secourir puissamment

» pour recouvrer cet électorat de son gendre. » Les communes, ayant peu de confiance dans la sincérité de Jacques, et ne voulant pas accorder des subsides pour les voir dissiper, dressèrent une remontrance. « Tous les maux du royaume et tous » les dangers qui menacent la religion protestante, » portait la remontrance des communes, vien» nent du mariage projeté entre le prince de Galles » et l'infante d'Espagne, et des encouragements » accordés aux *papistes ;* que sa majesté déclare » la guerre au gouvernement espagnol, dont les » armes et les trésors ont entretenu les malheurs » du Palatinat; qu'on exécute les lois rendues con» tre les *papistes récusants*, et que le prince de » Galles épouse une princesse protestante. Que sa » majesté accorde sa sanction royale aux bills que » nous lui présenterons avant la fin de la session, » qu'elle donne une décharge de tout ce qui était » dû à la couronne lors de son avénement, et nous » accorderons un subside complet pour la cause » de son gendre. » Le roi était à Newmarket; on l'informe de la remontrance : il s'irrite, et, revenant dans l'égarement de sa colère à ses idées funestes sur la toute-puissance royale, il écrit à l'orateur de la chambre. « Je vous commande d'em» pêcher les communes de se mêler des affaires » du gouvernement, du mariage de mon fils, et » de l'honneur de mes alliés. J'ai le droit et le pou» voir de punir les fautes commises pendant la ses» sion du parlement comme en tout autre temps;

» et je ne manquerai pas de l'exercer aussi souvent
» que l'insolence des membres de la chambre m'y
» obligera si les communes touchent à quelques-
» uns des points sur lesquels je leur ai défendu de
» délibérer; je ne recevrai pas leur pétition, ou je
» n'y ferai aucune réponse. » Cette lettre menaçante rend extrême le mécontentement des communes; connaissant la faiblesse du monarque, que les Anglais méprisent, et la grande force que leur donne l'assentiment de la nation qu'elles représentent, elles persistent dans la remontrance, l'envoient au roi, et y joignent une petition très-forte. « Nous prions votre majesté, disent-elles
» dans cette pétition, de rappeler l'ardeur que
» nous lui avons témoignée pour la soutenir dans
» la défense du Palatinat. Notre zèle pour la reli-
» gion protestante et pour les intérêts de votre
» famille nous a portés à représenter à votre ma-
» jesté les dangers dont ils sont menacés, et à lui
» indiquer les moyens de les en garantir. Votre
» majesté, par la lettre qu'elle a écrite à notre ora-
» teur, paraît vouloir nous priver du droit parle-
» mentaire de parler librement dans la chambre,
» et de la juridiction que nous exerçons sur nos
» membres. Nous la supplions de ne pas violer des
» droits incontestables que nous tenons de nos an-
» cêtres, qu'elle a elle-même confirmés dans ses
» harangues au parlement, et sans lesquels il nous
» serait impossible de discuter et de terminer les
» affaires sur lesquelles nous devons délibérer. »

Le roi reçoit de la manière la plus indécente, disent plusieurs historiens anglais, les députés chargés de lui présenter la pétition et la remontrance, ne reçoit que la pétition, et peu de jours après écrit aux communes : « Comment avez-vous eu » l'audace d'entreprendre sur ma prérogative? Vous » avez attaqué les portions essentielles de la sou» veraineté en blâmant mes alliances, en voulant » me diriger dans la poursuite de la guerre, en me » dictant ce que je dois faire au sujet du mariage » de mon fils, en me prescrivant une décharge gé» nérale. Je suis un vieux et sage roi qui n'ai pas » besoin de vos conseils; les affaires d'état sont au» dessus de votre intelligence; *ne sutor ultra cre*» *pidam*. Vous avez mal entendu ma lettre à votre » orateur; vos priviléges viennent des faveurs de » mes prédécesseurs ou des miennes. Je vous les » conserverai néanmoins avec soin tant que vous » n'entreprendrez rien sur ma prérogative; mais » si vous voulez y attenter, je vous dépouillerai de » ces priviléges si vantés, qui ne vous servent qu'à » vouloir flétrir les plus belles fleurs de ma cou» ronne. »

Les communes rédigent une protestation en faveur de leurs libertés, franchises, priviléges et juridiction, *droits indubitables passés de père en fils aux sujets d'Angleterre.* Jacques se rend à Londres, se fait apporter le journal de la chambre, et déchire la protestation, qu'il déclare nulle comme présentée par un comité à la chambre des commu-

nes à une heure indue, d'une manière tumultueuse, et lorsqu'il n'y avait dans la chambre qu'un petit nombre de membres.

Son esprit est trop peu étendu et sa raison trop altérée par de lâches flatteries pour qu'il voie les précipices dans lesquels sa conduite si impolitique doit entraîner sa famille et la monarchie; et, pouvant d'autant moins surmonter sa colère que son caractère est plus faible, il dissout le parlement, sévit sous divers prétextes contre les députés qui ont parlé le plus librement, en fait emprisonner cinq, en envoie quatre dans une sorte d'exil, et fait renfermer dans la tour de Londres le comte d'Oxford et le comte de Southampton (1622).

Le parti de la cour et celui de l'opposition prennent une énergie effrayante; les haines s'enveniment, les royalistes confondent tous ceux qui leur sont opposés sous le nom de puritains; les ennemis du pouvoir absolu accusent tous les royalistes d'être *papistes* ou *arminiens;* et le mépris des Anglais pour leur roi se propage sur le continent au point que les Espagnols même le tournent en ridicule à Bruxelles par des comédies, des peintures et des pasquinades.

Le roi, bien éloigné de connaître sa véritable position, venait d'ordonner aux juges de demander *une bienveillance* à ses sujets; empressé d'ailleurs de toucher les deux millions qu'il devait recevoir de l'infante d'Espagne, il chargea lord Digby, qu'il créa comte de Bristol, et qu'il envoya à Madrid,

de conclure le mariage de son fils, et d'ajourner jusques après ce mariage l'affaire de la restitution du Palatinat. Il voulut que Gage allât à Rome presser la dispense dont son fils avait besoin, et, pour se rendre le pape plus favorable, il ordonna par un acte donné sous le grand sceau qu'on mît en liberté tous les *papistes récusants*. Cette mesure contraire aux lois excita de si grandes clameurs que l'évêque de Lincoln, garde des sceaux d'Angleterre, fut obligé de publier une sorte de justification. « Sa majesté, dit-il, a cru d'autant plus fortement de ne pouvoir solliciter les princes étrangers en faveur des protestants, pendant qu'elle traiterait avec une grande sévérité les catholiques romains, que les jésuites anglais ont composé un ouvrage dans lequel ils exhortent le roi de France à promulguer contre les protestants des lois semblables à celles qu'on a publiées contre les catholiques de la Grande-Bretagne. » Comment ces idées et ces événements ne conduisaient-ils pas à cette tolérance si juste, si pacifique, si heureuse, si évangélique, et sans laquelle tant de maux sont toujours prêts à fondre sur l'espèce humaine?

Le roi d'Espagne cependant, espérant que le mariage de l'infante avec le prince de Galles favoriserait le rétablissement de la religion catholique en Angleterre, résolut enfin d'accorder cette princesse au fils de Jacques I[er]. Le roi d'Angleterre et le prince de Galles signèrent aveuglément tous les articles présentés par la cour de Rome et par celle

[redacted]

de Madrid. Ils consentirent à tout ce qu'on leur proposa relativement à la dot et au douaire de l'infante. On attendait la dispense de Rome, et l'infante devait quelques jours après partir pour l'Angleterre, lorsque le marquis de Buckingham, désirant de paraître avoir terminé une union si ambitionnée par son souverain, d'obtenir l'affection du prince de Galles, et de se montrer à la cour d'Espagne avec tous ses avantages, persuada à Charles de surprendre Philippe IV par une visite. « Cette démarche chevaleresque, lui dit-il, inspi» rera pour vous une véritable admiration au roi » d'Espagne et à la nation espagnole; et la con» fiance généreuse que vous aurez témoignée à » Philippe l'engagera à prendre quelque résolu» tion favorable à votre beau-frère l'électeur pala» tin. » Le roi adopte l'avis de son favori; bientôt effrayé néanmoins des suites d'un voyage aussi extraordinaire, il veut revenir sur la permission qu'il a donnée, et empêcher le départ de son fils; mais il ne peut résister aux instances du marquis.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE

DU QUATORZIÈME VOLUME.

A.

B.

C.

[redacted]

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

[redacted]

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.



